Les subordonnées gérondives et infinitives en fonction sujet et complément du sujet en anglais contemporain

Elise Guillemin Bonniec

▶ **To cite this version:**

Elise Guillemin Bonniec. Les subordonnées gérondives et infinitives en fonction sujet et complément du sujet en anglais contemporain. Sciences cognitives. Université Paris Sorbonne (Paris IV), 2021. Français. NNT : . tel-04092977

HAL Id: tel-04092977
https://hal.science/tel-04092977

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE V « CONCEPTS ET LANGAGES »

Centre de Linguistique en Sorbonne

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Linguistique

Présentée par :

Elise GUILLEMIN-BONNIEC

Le 08 janvier 2021

Les subordonnées gérondives et infinitives en fonction sujet et complément du sujet en anglais contemporain

Sous la direction de

Pierre COTTE - Professeur, Université Paris-Sorbonne

Jury composé de :

Jean ALBRESPIT – Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Pierre COTTE – Professeur, Université Paris-Sorbonne Université

Laure GARDELLE – Professeur, Université Grenoble Alpes

Elise MIGNOT – Professeur, Université Paris-Sorbonne Université

Table des matières

Remerciements **6**

INTRODUCTION **8**

PARTIE 1 : Etat de la recherche, cadre théorique **14**

Remarques liminaires **14**

I. Aspect formel **15**

1. Qu'est-ce qu'un sujet ? 15
   a) Thème et agentivité 15
   b) Le sujet comme support 20
   c) Propriétés grammaticales du sujet 22
2. Qu'est-ce qu'un complément du sujet ? 28
   a) Complément 28
   b) Complément du sujet : rôle de bénéficiaire et attribution 32
   c) La référence, une caractéristique sémantique 33
   d) Attributivité ou spécificité 34
   e) Propriétés syntaxiques (et différences avec le complément d'objet) 35
3. Verbes prenant un complément du sujet 36
4. Gérondive et participiale : définition 39
   a) Historique 39
   b) Nature de V-ING : un nom ? Un verbe ? Un adjectif ? 41
5. L'infinitif 51
6. Iconicité 54
   a) V-ING 55
   b) TO + BV 56

II. Aspect sémantique **57**

1. -ING : marqueur de nominalisation, d'ancrage situationnel, de simultanéité, d'imperfectivité et de dépendance 58
2. TO : futurité, projection et puissance notionnelle 61
3. Distinction entre énoncés génériques et spécifiques 64
4. Sur la référence 67
5. Distinction basée sur l'actualisation ou non du procès 69
6. Glissement vers une distinction basée sur la temporalité 73
7. Autres : autour de la notion de distance 76

a) Principe d'immédiateté 76
b) Approche "holistique" ou immédiate 78
c) Distance et concomitance conceptuelle 79
d) Modalité 80
8. *Information Packaging* 82
1. Définition 82
2. Principes 82
3. Principes appliqués à notre sujet 94
9. Bilan 97
1. Bilan et propositions 102
2. Conclusion 102
PARTIE 2 : Description du corpus et résultats 106
I. Constitution du corpus 107
1. Enjeux et limites d'une linguistique basée sur un corpus 107
a) Enjeux 107
b) Limites 110
c) Notre approche 111
2. Présentation du corpus utilisé dans notre analyse 114
a) BNC 114
b) Représentativité 116
c) Equilibre 118
d) Choix concernant les variables du corpus 120
3. Méthodologie appliquée à l'analyse du corpus 126
a) Compilation 126
b) Grille d'analyse et Excel 131
c) Analyse statistique, $\chi 2$ (« Chi 2 ») et coefficient de corrélation linéaire 144
II. Contexte d'énonciation 147
1. Mode d'énonciation 147
a) Récit 148
b) Discours 149
c) Bilan 150
2. Type de phrase 151
3. Genre du document 153
III. Fonction des subordonnées en V-ING et en TO + BV 161

1. Fonction sujet 161
2. Fonction complément du sujet 164
IV. Nature et caractéristiques du sujet de la matrice 169
1. Nature du sujet de la matrice 169
2. Autres caractéristiques du sujet de la matrice 174
V. Nature et caractéristiques du sujet des V-ING et TO + BV 176
1. Caractéristiques du sujet dans les V-ING 177
2. Caractéristiques du sujet dans les TO + BV 180
3. Bilan 182
VI. Schémas verbaux 183
1. Schéma verbal du verbe des subordonnées en V-ING 184
2. Schéma verbal du verbe des subordonnées en TO + BV 187
3. Schéma verbal du verbe des matrices 188
4. Bilan 189
VII. Caractéristiques des compléments des V-ING et TO + BV 191
1. Nombre des compléments 191
2. Nature des compléments 193
3. Fonction des compléments 199
4. Détermination des compléments 200
5. Caractère dénombrable ou indénombrable et quantification des compléments en V-ING et TO + BV 201
a) Remarques générales sur tous les compléments 202
b) Complément d'objet 207
c) Complément du sujet 209
6. Présence d'un complément circonstanciel 210
7. Bilan 219
VIII. Caractéristiques des verbes des matrices 219
1. Temps 220
a) Temps grammatical 220
b) Temps chronologique des verbes des matrices 228
2. Polarité des verbes 233
a) Polarité des verbes en V-ING et en TO + BV 233
b) Polarité des verbes dans les matrices 235
c) Bilan 235

3. Aspects (BE + -ING et HAVE + V-EN) 236
4. Mode 240
5. Modalité 241
6. Voix 248
7. Bilan 249

IX. Type de procès : classes sémantiques des verbes dans les subordonnées et dans les matrices 250

1. Dans les V-ING 252
2. Dans les TO + BV 255
3. Dans les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations 259
4. Dans les matrices 263
5. Bilan 267

X. Gloses 267

XI. Structures combinées : V-ING + V + V-ING, V-ING + V + (TO + BV), (TO + BV) + V + (TO + BV) et (TO + BV) + V + V-ING 275

XII. Extrapositions et autres structures d'organisation de phrase non canoniques 281

1. Caractéristiques générales des énoncés 281
2. Forme des verbes (temps, polarité, aspect, mode…) 284
3. Caractéristiques des sujets 286
4. Schéma verbal et type de verbe 289
5. Caractéristiques des compléments 290
6. Bilan 291

XIII. Bilan 292

1. Coefficients de corrélation 292
2. Points communs 298
3. Différences 300

PARTIE 3 : Analyse des résultats à l'aune des théories 306

I. Aspect syntaxique 306

1. Types de phrases 306
2. Schémas verbaux 306
3. Types de verbes 307
4. Temps et caractéristiques des verbes des matrices 308
5. Caractéristiques des sujets des matrices et des formes 312
   a) Nature des sujets des matrices 312

b) Caractéristiques des sujets des V-ING et des TO + BV 313
6. Bilan sur la fonction sujet 316
7. Bilan 317
II. Aspect sémantique 319
1. La contribution des verbes au sens de V-ING et TO + BV : réelle ou non ? 319
a) Verbes liés à V-ING 321
b) Verbes liés à TO + BV 333
c) Bilan 340
2. Critique des théories par l'étude de l'usage 344
a) Distinction basée sur la temporalité 344
b) Principe d'immédiateté 351
c) Généricité ou spécificité, théorie ou expérience 357
d) Bilan 368
3. Commutabilité 371
III. Aspect pragmatique 373
1. *Information packaging* 373
a) Fonction sujet 373
b) Fonction complément du sujet 381
2. Structures non canoniques 383
3. Bilan 385
IV. Facteurs contextuels 385
1. Genre du document 386
2. Pragmatique 395
3. Modalité, présence de l'énonciateur 396
CONCLUSION 407
Annexes 413
Annexe 1 : Table des illustrations 413
Annexe 2 : Le corpus 419
Annexe 3 : Bibliographie 432
Index des termes 450

Remerciements

Mes remerciements vont, avant, tout à mon directeur de thèse, Pierre Cotte. Cette thèse n'aurait pas été possible sans la confiance qu'il m'a accordée dès notre première rencontre et qu'il m'a portée tout au long de ces années. Je tiens à lui exprimer ici toute ma reconnaissance et je le remercie pour sa patience et sa compréhension.

Je remercie Jean Albrespit, Laure Gardelle et Elise Mignot d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Je remercie mes camarades doctorants de m'avoir accueillie dans les nombreux groupes de travail, d'échanges et les déjeuners qui ont été autant de moments précieux tant au niveau académique que personnel.

Je remercie l'Université du Havre-Normandie et tout particulièrement l'ISEL, de m'avoir permis de mener ce travail dans les conditions les meilleures tout en assumant ma charge d'enseignement ; je suis très reconnaissante à la direction de la compréhension dont ils ont fait preuve pendant ces années.

Je remercie tous ceux qui ont contribué concrètement à faire de cette thèse ce qu'elle est : Eric Preudhomme pour la garantie de la rigueur et de la pertinence des parties mathématiques, Guillaume Caron pour sa relecture attentive, Joanna pour son aide, Frank Guérin et Marie-Laure Baron pour avoir accepté de constituer mon comité de suivi.

Je remercie mes parents de m'avoir inculqué la curiosité, la rigueur et la ténacité nécessaires à l'accomplissement de ce travail et pour leurs encouragements.

Enfin, je remercie Alexandre Bonniec pour sa relecture mais surtout pour son soutien et sa confiance inébranlables. Je lui dois en grande partie cette thèse.

INTRODUCTION

Il est généralement acquis que la langue a tendance à aller vers la simplification : comme dans la théorie darwinienne si un élément ne sert pas, s'il n'est pas utile, il disparaît. Comment expliquer alors la coexistence de deux constructions apparemment aussi similaires que V-ING et TO + BV ? D'aucuns considèrent qu'il n'y a pas ou peu de différence entre les deux. Or si l'on se fie à cette vision de la langue, il faut croire que les subordonnées en V-ING et en TO + BV ont chacune encore un rôle à jouer dans la langue britannique du XX^{e} siècle. C'est ce que nous allons chercher à vérifier dans ce travail.

L'étude que nous proposons ici s'intéresse aux subordonnées en V-ING et aux infinitives en fonction sujet et complément du sujet en anglais britannique. Elle s'appuie sur un corpus constitué à partir du BNC (*British National Corpus*). Travailler sur deux formes invite naturellement à les comparer, ce que nous avons fait, comme d'autres linguistes avant nous, qui proposent presque systématiquement une confrontation des deux formes : certains en concluent qu'il n'y a pas de différence entre les deux alors que d'autres tenteront de démontrer le contraire, aussi ténue soit-elle (« *True, in a few case s (e.g. the first pair given above) for all practical purposes the difference of meaning is negligible, but difference there is* ». (Wood, 1956 : 11)

Conrad a résumé l'entreprise d'une étude de V-ING et de TO + BV de la façon suivante :

> *To establish the rules governing the use of the gerund and the infinitive as NP's is one of the perennial tasks of English grammar. Though the problem has been widely discussed in every book dealing with the grammar of English verbs, it has never been solved to everybody's satisfaction. The semantic analyses which have been offered are so different that it is not rare to find that the explanations or rules given by one book are the diametrically opposite of the ones given by another*. (Conrad, 1982 : 5)

La grande majorité des ouvrages portant sur ces faits linguistiques les étudie hors contexte et en fonction complément du verbe. Au final, malgré l'épaisse littérature portant sur les subordonnées en V-ING et les infinitives, peu a été écrit sur les fonctions que nous avons choisi d'étudier. Le travail que nous présentons s'inscrit dans ce double manque et nous nous proposons ici d'étudier les formes en V-ING et les infinitives dans leur contexte d'utilisation authentique en nous appuyant sur un corpus d'énoncés authentiques.

Notre choix de nous intéresser à V-ING et TO + BV dans d'autres fonctions que celle de complément d'objet a soulevé un tout nouveau questionnement puisque lorsqu'elles occupent la fonction de complément du verbe, ces formes sont le plus souvent étudiées par

rapport au sens du verbe qu'elles complètent. Or, si cela peut être pertinent en fonction sujet, cela ne l'est pas en fonction attribut car les verbes copules sont réputés avoir peu de charge lexicale. Les grammaires s'attardent également beaucoup sur les emplois circonstanciels de ces formes. Cette tendance ainsi que l'approche sémantique adoptée unanimement dans les grammaires font que les analyses sont souvent lacunaires. Les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont presque toujours envisagées à travers le prisme sémantique et rares sont les linguistes à proposer une analyse des mécanismes linguistiques pouvant justifier leur utilisation. A travers la description et l'analyse d'un corpus, nous avons tenté de mettre au jour les caractéristiques grammaticales de ces formes en tâchant de décrire au mieux les schémas verbaux, le type de complémentation, les sujets et autres indices permettant de comprendre le fonctionnement de chaque construction afin de les comparer et de faire ressortir leurs spécificités et points communs.

Bottineau met en garde les chercheurs en rappelant que « chacun tend à se considérer comme le prophète résolvant l'ensemble des difficultés au moyen d'une problématique unique » (1998 : 8). Il est, en effet, important de ne pas oublier que toute recherche est relative et s'inscrit dans une réflexion large et peut être objet de débat. Nous n'avons pas cherché à faire fi des recherches passées que nous présenterons en détail dans la première partie mais notre méthode a été de faire parler le corpus et de voir, en nous appuyant sur les résultats obtenus après une description objective, ce qui ressortait de l'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives en contexte authentique. Le travail de description du corpus proposé ici nous semble être à la fois un garde-fou permettant de fonder notre réflexion sur l'utilisation authentique de la langue mais également une approche moderne d'un sujet souvent traité de manière très théorique. Le recours à des outils et logiciels mathématiques d'analyse statistique permettra de proposer un corpus aussi représentatif que possible autorisant l'élargissement de la réflexion à la langue écrite britannique.

Ce travail porte sur les différences mais également les points de convergence dans l'emploi des V-ING et des infinitives. Ces formes possèdent, en effet, de nombreux points communs qui peuvent avoir autant de sens que leurs dissemblances. Nous faisons l'hypothèse qu'il est possible, grâce au travail sur le corpus, de dégager des valeurs de V-ING et de TO + BV parmi toutes les organisations syntaxiques et la diversité de sens et d'emplois, prouvant qu'il existe à la fois des contraintes et des motivations de l'énonciateur à utiliser les subordonnées en V-ING et les infinitives. En dépit de cette hypothèse, le travail sur corpus permet de nous empêcher de chercher à prouver des théories formées *ad hoc* et *a priori* comme

c'est le cas de nombreux ouvrages portant sur le sujet qui, s'ils éclairent la question en fournissant des pistes de réflexion, ne tiennent pas la confrontation avec des énoncés authentiques.

La mise en œuvre de notre projet se fera en trois temps. La première partie définit les termes de notre recherche. Nous y présentons les deux formes et donnons des éléments historiques mais également sémantiques et syntaxiques pour mieux les comprendre. Les subordonnées en V-ING et les infinitives sont des constructions assez complexes. Elles peuvent être de natures différentes : nominales, adjectivales ou adverbiales. Le présent travail ne portera que sur les deux premières. Circonscrire leur nature exacte n'est d'ailleurs pas toujours chose aisée car les deux formes conservent toujours des caractéristiques verbales (comme la possibilité d'avoir un complément d'objet, par exemple) même dans ces occurrences. Cette présentation n'est pas exhaustive et n'a pas vocation à l'être. Notre travail ici n'a pas consisté à présenter un tour complet des deux formes et des deux fonctions. D'autres ont fait ce travail ailleurs et les grammaires et articles regorgent d'analyses spécialisées portant sur chaque aspect de notre sujet.

Notre proposition est ici de nous attacher à observer les formes en V-ING et les TO + BV en fonction sujet et complément du sujet en contexte afin d'identifier leurs fonctionnements et spécificités potentiels. Pour cela, nous avons toutefois jugé nécessaire de définir notre approche de chacun de ces éléments en en proposant une définition et en expliquant dans quel cadre nous travaillons. Pour cela, nous nous intéresserons à l'histoire de -ING et de TO ainsi que les valeurs qui leur sont maintenant attribuées. Nous nous arrêterons sur les analyses nous semblant les plus pertinentes et les plus répandues. Ces théories sont toutes proposées sous forme de dichotomies mettant en regard les valeurs supposées de V-ING et de TO + BV : spécifique ou générique (Wood, Dirven, Conrad), ancrage ou potentialité (Quirk et al., Dixon), approche temporelle (Wierzbicka, Duffley), etc. Ces théories, nous le verrons, ne s'opposent pas les unes aux autres et limiter les subordonnées en V-ING et les infinitives à une seule interprétation nous semble quelque peu illusoire. Nous défendrons aussi notre décision d'inclure des structures non canoniques (extrapositions et clivées) dans le corpus.

Nous évoquerons le débat sur la dénomination des formes en V-ING. Loin d'être un détail ou une simple manière pour les linguistes d'imposer leur nom grâce à un nouvel étiquetage de la forme, cette réflexion sur le nom à donner à ces formes reflète les difficultés posées par V-ING, à la fois nominal et verbal. La nature de V- ING est changeante ou multiple,

selon le point de vue, et il est normal de chercher à prendre en compte toutes ses acceptions. Nous appuyant sur les recherches antérieures, nous comparerons les caractéristiques de V-ING et de TO + BV en tenant compte de leur histoire et des différentes analyses proposées en gardant toujours à l'esprit que nous ne souhaitons pas par-là faire autre chose que de définir les termes et enjeux de notre sujet.

La deuxième partie consistera en la description détaillée du corpus. Afin de faire ressortir les caractéristiques de chaque construction, souvent étudiées à travers l'aspect sémantique et des valeurs présumées de -ING et de TO + BV, notre analyse du corpus tentera de tenir compte, en plus, des caractéristiques morphosyntaxiques et du co-texte des formes étudiées. A l'aide d'une grille de lecture composée de 151 critères objectifs, nous décrirons les emplois de V-ING et de TO + BV dans le corpus. Les critères portent, entre autres, sur le contexte d'énonciation, la fonction occupée, les caractéristiques de sujets de V-ING et TO + BV mais également des matrices dont dépendent les formes. Nous avons, en outre, analysé les schémas verbaux, les caractéristiques des compléments, les temps et la polarité des verbes, ou encore, les types de procès utilisés qui sont souvent présentés dans les grammaires comme l'explication principale de l'emploi de V-ING ou de TO + BV. Cette description détaillée permettra de brosser un portrait précis des propositions en V-ING et en TO + BV afin de comprendre ce qui motive et contraint leur utilisation en contexte.

Dans la troisième partie, nous confronterons ces résultats aux théories présentées dans la première partie afin de voir si le corpus les confirme comme opérantes ou non et si d'autres pistes de réflexion sont ouvertes par l'étude d'énoncés authentiques. Il s'avère que les subordonnées en V-ING et les infinitives semblent chacune spécialisées dans une fonction particulière et la dernière partie de notre travail sera l'occasion de comprendre pourquoi en évoquant l'importance de la sémantique et de la pragmatique. Nous évoquerons ainsi les différences éventuelles d'emploi entre les trois genres présents dans le corpus mais ce travail vise, avant tout, à définir les cadres d'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives en fonction sujet et complément du sujet en s'appuyant sur l'observation d'un corpus. Il semble toutefois que le genre puisse influer sur les emplois des V-ING et TO + BV.

Il est possible de se demander si l'une des plus fameuses phrases anglaises que l'on trouve dans *Hamlet* de Shakespeare : « *To be or not to be, that is the question* » aurait eu le même succès, la même saveur, si son auteur lui avait préféré la forme en V-ING ? Par

conséquent, nous proposerons également une réflexion sur le style et la notion de choix dans cette partie.

Tout ce travail aura pour objectif de répondre à la question suivante : face à deux formes partageant des caractéristiques morphosyntaxiques, quelles sont les raisons et motivations de l'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives occupant les fonctions sujet et complément du sujet ?

PARTIE 1 : Etat de la recherche, cadre théorique

Remarques liminaires

Dans les ouvrages traitant de notre sujet, la manière de coder V -ING et TO + BV varie beaucoup. Par exemple, Duffley et Huddleston, Pullum et al. écrivent *-ing* alors que Wierzbicka choisit ING ; Larreya et Rivière écrivent *TO* et Cotte *to* pour n'en citer que quelques-uns.

Nous avons fait le choix de coder les propositions contenant un verbe portant la flexion -ING « V-ING » et les infinitives « TO + BV ». Le choix des notations nous paraît loin d'être anodin. Notre décision de coder les formes en -ING par V-ING et pas simplement *-ing* nous semble importante. La majorité des grammairiens le note *-ing* ou encore -ING pour souligner encore plus son iconicité. Or, nous sommes de l'avis que le verbe qui porte la flexion est important dans la construction formelle (sans cela, il n'y a pas de V-ING) et sémantique. Nous souhaitons donc que le verbe apparaisse dans ce codage puisqu'une proposition en V-ING est formée autour d'un syntagme verbal résultant de l'association d'un radical et du suffixe -ING.

Quant aux infinitives, nous avons souhaité pour les mêmes raisons que la base verbale apparaisse dans le codage. De plus, nous écrirons TO en majuscules afin de le différencier du *to* préposition. Les infinitives sont donc codées : TO + BV dans notre travail.

Nous souhaitons rappeler le fait que nous ne cherchons pas ici à présenter un état de la recherche exhaustif à propos des éléments sur lesquels nous travaillons. D'autres ont écrit des ouvrages très précis et érudits sur la question. Notre objectif est d'étudier les formes en V-ING et les infinitives en TO + BV dans deux fonctions précises. Il nous semble ainsi nécessaire de définir les objets de notre recherche et de nos observations sans pour autant chercher à devenir spécialiste de chaque paramètre. Par conséquent, nous reconnaissons par avance qu'il existe certainement des analyses des formes en -ING, des infinitives en TO et des fonctions sujet et complément du sujet que nous n'aurons pas traitées. Nous ne le regrettons pas, ce travail n'ayant pas pour but de revenir sur l'histoire de ces éléments ou sur les débats qu'ils peuvent susciter mais d'observer ces objets d'étude en contexte pour essayer de mettre au jour leur fonctionnement, leurs points communs et différences potentiels.

Nous nous en tiendrons donc aux termes mentionnés précédemment. Les linguistes ne s'accordant pas de façon unanime sur la définition des « gérondives » et autres « participiales » ni même sur la pertinence d'une telle distinction, nous ne tenterons pas ici de parvenir à un

consensus auquel les autres ne sont pas arrivés. Dans ce travail, il sera considéré que les formes en V-ING sont des gérondives lorsqu'elles sont de nature nominale (donc en fonction sujet dans le corpus) et des participiales lorsqu'elles sont adjectivales (en fonction complément du sujet). Dans certains cas, lorsqu'il s'agira de présenter la théorie de linguistes, nous pourrons reprendre le terme qu'ils utilisent. Enfin, par convenance et pour pouvoir évoquer les deux fonctions en même temps, nous utiliserons principalement le terme V-ING afin d'inclure toutes les occurrences du corpus.

I. Aspect formel

1. Qu'est-ce qu'un sujet ?

Le sujet est un élément de la phrase qui a fait couler beaucoup d'encre. Les définitions s'intéressent tantôt à ses caractéristiques syntaxiques, tantôt à son rôle sémantique dans la phrase. Dans l'apprentissage scolaire de la langue anglaise, contrairement à d'autres éléments de la phrase, les apprenants ont une intuition forte de ce qu'est le sujet : il est généralement identifié par sa place prototypique en début de phrase, avant le verbe, ou encore en répondant à la question « qui fait l'action décrite par le verbe ? ». Notre intention n'est pas de présenter un point exhaustif sur le sujet (ni sur le complément du sujet) mais il nous semble toutefois nécessaire de définir quelque peu les fonctions observées dans le corpus.

Puisque nous travaillons sur les formes en V-ING et en TO + BV en fonction sujet, nous avons estimé qu'il fallait définir cette fonction en évoquant la nature des éléments qui l'occupent, les rôles qu'on lui prête ou encore ses propriétés grammaticales.

a) Thème et agentivité

Le sujet est typiquement l'élément dont on dit quelque chose dans la phrase. C'est l'élément que l'on met en situation, en action, que l'on commente, que l'on complète et localise grâce au prédicat et à des compléments divers. C'est l'un des éléments obligatoires dans tout énoncé même lorsqu'il est implicite ou à retrouver en contexte. Considérons l'exemple suivant :

[1] *Jim is a nurse.*

« *Jim* » est un sujet prototypique : il occupe la position typique du sujet (c'est-à-dire qu'il est le premier mot de la phrase, en position préverbale), le verbe est accordé à la troisième personne du singulier et le complément « *a nurse* » apporte une information sur « *Jim* ». La phrase est construite à partir de cet élément et dans l'objectif de donner des informations à ce

propos. En ce sens, on peut dire que le sujet est le support de la phrase, ce par quoi tout commence, littéralement et figurativement. Si le verbe est souvent considéré comme la tête d'un énoncé, le sujet est néanmoins également important puisqu'il justifie la prise de parole qui vise à le définir ou le commenter.

Notre travail porte sur des sujets moins typiques que celui d'énoncés tels que [1] puisque lorsqu'il s'agit d'une forme en V-ING ou en TO + BV, le sujet, bien qu'ayant un fonctionnement nominal dans ce cas, n'est pas un syntagme nominal prototypique. A la différence des syntagmes nominaux, les formes en V-ING et en TO + BV ne supportent pas la détermination, par exemple. Il n'est pas non plus possible de leur adjoindre un adjectif épithète.

Khalifa évoque le sujet à l'aune du principe de saillance. Il écrit que la position syntaxique du sujet est une : « position saillante au sens où elle est typiquement celle du thème du discours (ce dont on dit quelque chose) […] » (Khalifa, 2004 : 35). Ainsi, la position physique du sujet dans la chaîne linéaire le fait ressortir physiquement, ce qui illustre son importance en tant qu'élément dont le reste de la phrase n'existe que pour parler. Par conséquent, comme le souligne Khalifa, la fonction sujet implique une thématisation de l'élément qui occupe cette fonction.

Il est à noter que le terme « sujet » est potentiellement équivoque. Il peut renvoyer au sujet grammatical (ce dont on dit quelque chose et avec lequel le verbe est accordé), au sujet réel (ce dont on dit quelque chose mais qui n'occupe pas forcément la position initiale et avec lequel le verbe n'est, par conséquent, pas accordé) et le sujet énonciateur (ou sujet parlant). Ce dernier est défini par Lapaire et Rotgé comme « la source du dire ; […] celui ou celle qui a produit l'énoncé. » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 346)

Le sujet fait également débat quant à son rôle vis-à-vis du verbe. Certains, comme Huddleston, Pullum et al. n'hésitent pas à le considérer comme un complément du verbe au même titre que l'objet. Ils écrivent : « *although subjects do have special properties, they also have important affinities with the object and other complements*. » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 215). Selon eux, il y a trois types d'éléments dans la phrase : le « *predicator* » (le verbe), ses compléments, « *complements of the predicator* » (compléments d'objet et du sujet ainsi que le sujet lui-même) et les circonstants : « *adjuncts* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 215). De ce point de vue, le sujet est un complément externe et les compléments d'objet et du sujet sont des compléments internes.

Outre l'aspect thématique, le sujet est souvent évoqué en termes d'agentivité. Les méthodes de grammaire et manuels scolaires enseignent toujours aux élèves à repérer le sujet en se demandant « qui est-ce qui ? » est responsable de l'action ou état décrit par le verbe. Considérons les deux énoncés suivants :

[2] *Jane likes chocolate.*

[3] *Bob is a happy child.*

Dans [2], *Jane* est bien celle qui aime le chocolat et qui permet de répondre à « qui est-ce qui aime le chocolat ? ». Le sujet correspond ici au siège de la perception décrite par le verbe. Si « *like* » n'est pas un verbe d'action, et que « *Jane* » n'est donc pas agent de l'action décrite par le verbe, le sujet renvoie quand même à la personne qui aime le chocolat. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. Dans [3], les rôles syntaxiques et sémantiques ne sont pas alignés. En effet, *Bob* n'est pas en charge de l'action décrite par le verbe. « *Be* » ne fait que marquer l'identification de *Bob* à un âge et une humeur.

Le sujet n'est ainsi pas toujours responsable de l'action ou état décrit par le verbe : il peut la subir, en être le bénéficiaire, le récipiendaire. Le verbe n'est, en effet, pas toujours un verbe dénotant une action nécessitant un agent pour l'accomplir. Les verbes peuvent aussi renvoyer à des états ou des changements qui ne requièrent pas non plus d'agent. Nous avons pu jusqu'ici parler dans cette thèse de l'« action » décrite par le verbe non pas uniquement pour les verbes d'action mais pour renvoyer plus généralement à ce que Lapaire et Rotgé décrivent comme « l'idée (ou au concept) qu'un verbe est susceptible d'exciter dans l'esprit, voire à ce qu'il désigne dans la réalité extralinguistique. Il existe d'ailleurs un terme générique -procès- qui coiffe sous une même appellation toutes les possibilités référentielles des verbes (renvoi à une action », « renvoi à un état », « renvoi à une perception, etc). » (2002 : 340-341) Nous privilégierons ce terme à partir de ce point.

Dans les structures non canoniques, le sujet peut rarement être considéré comme un agent comme dans [4] et il peut même être une coquille vide signalant une fonction comme c'est le cas dans [5].

[4] ***Targeting both the money supply and the exchange rate would be*** *daft since the Government has only one effective instrument available, the level of interest rates*. BNC, A4G W_newsp_brdsht_nat_editorial

[5] ***<u>It</u> will be*** *possible to apply, at an early stage, for a special timetable, although applications to the court for detailed variations of the standard timetable will be permitted*. BNC, GVH W_ac_polit_law_edu

Dans [4] le sujet de « *would be* » est « *Targeting both the money supply and the exchange rate* » qui, s'il permet de répondre à la question « qu'est ce qui … ? », ne peut pour autant pas être considéré comme l'agent de la réalisation de « *would be* ». Quant à [5], « *it* » est bien le sujet de « *will be* » mais n'a pas de rôle sémantique dans la phrase. Il n'est pas référentiel et ne renvoie à aucun participant de la situation décrite.

Notre corpus inclut de telles constructions et, de manière générale, notre travail de recherche porte majoritairement sur des sujets dont il n'est pas possible de considérer qu'ils ont une quelconque agentivité dans la réalisation de l'opération décrite par le verbe. Nous avons donc séparé le sujet du principe d'agentivité et fait la différence entre le sujet grammatical et réel. Nous sommes de l'avis que le principe d'agentivité ne doit pas être systématiquement associé à la fonction sujet puisque rôles syntaxique et sémantique ne sont pas toujours alignés.

Nous partageons toutefois la position de Huddleston, Pullum et al. qui insistent sur l'importance sémantique et pragmatique de la fonction sujet. Ils écrivent :

> *At the general level the subject may be defined as that functional element in the structure of the clause that prototypically expresses: (i) the semantic role of agent, and (ii) the presentational status of topic. In canonical clauses in English where there is a single agent, this is always aligned with the subject, and there is a significant tendency for the subject to refer to the topic, to what the utterance is primarily about. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 235)*

La fonction sujet est ainsi une position à la fois syntaxique et sémantique et le fait de mettre un élément dans cette fonction a une influence sur la manière dont l'énonciateur présente la situation décrite dans la phrase, cela explique le changement de focus (de sujet pour utiliser un terme profane révélateur de l'association forte entre thème et fonction sujet) si l'on met un énoncé au passif ou si l'on extrapose un sujet comme l'illustrent les énoncés suivants :

[6] *Marc gave Pam a book.*

[6a] *Pam was given a book (by Marc).*

[6b] *A book was given to Pam by Marc.*

[7] *It was simpler to leave those in situ, as you'll see*. BNC, AN8 W_fict_prose

[7a] *To leave those in situ was simpler, as you'll see.*

La situation décrite par [6], [6a] et [6b] est exactement la même : « *Marc* » a donné un livre à « *Pam* ». La différence entre les trois énoncés est l'élément mis en avant par l'énonciateur. Dans [6], l'accent est mis sur « *Marc* », puis sur « *Pam* » dans [6a] et sur l'objet livre en [6b]. La fonction sujet est ici une manière de topicaliser des éléments différents. Dans [7], le sujet grammatical est « *it* » et l'accent est plutôt mis sur « *was simpler* » qui commente « *to leave those (in situ)* » alors que dans [7a], il est mis sur l'abandon.

Huddleston et Pullum ne sont pas les seuls à évoquer le lien entre topicalisation et fonction sujet. Groussier et Rivière (1996) donnent la définition suivante du terme « thématisation » dans leur *Lexique de linguistique énonciative*, (basé sur la Théorie des Opérations Enonciatives culiolienne) :

> ***Thématisation*** *(Topicalization) = Choix du thème. La thématisation est l'opération minimale, nécessaire à la constitution de tout énoncé, par laquelle est choisi par l'énonciateur un élément suffisamment déterminé pour servir de point de départ c'est-à-dire ici de repère à la construction de l'énoncé. Dans l'énorme majorité des énoncés, l'élément thématisé est le 1er argument, soit, en termes syntaxiques, le C0. P. ex. dans The mouse ran down, le thème est the mouse.*
>
> *Cependant, le thème est dissocié du 1er argument dans la prédication d'existence où le thème est constitué par le repérage par rapport à la situation exprimée par there : P. ex. dans There is a mouse in the piano, le thème est there et le 1er argument ou C0 a mouse.*
>
> ***Thème*** *(Topic) Repère constitutif primaire. Cette fonction est assurée, dans la majorité des cas, par le premier argument de la relation prédicative. (Groussier et Rivière, 1996 : 193)*

La première place dans l'énoncé est ainsi réservée à l'élément « point de départ » de l'énoncé, à l'élément thématisé sur lequel le reste de la phrase est construit.

L'existence de paires comme actif/passif, phrase canonique/structure existentielle ou extraposition montre que « *there are two components of meaning involved in the above definition of subject, one having to do with semantic role, the other with presentational status. The two factors may conflict rather than combine in determining the choice of subject* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 235). L'utilisation de structures non canoniques créé ainsi un phénomène de « *promotion* » et « *demotion* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 236) : l'accession à la fonction sujet permet de promouvoir un argument sur lequel on met l'accent aux dépens des autres.

Au-delà de la volonté de l'énonciateur d'organiser la phrase en fonction de ses motivations, l'accession à la fonction sujet est soumise à des restrictions. Khalifa propose une « échelle hiérarchique d'accessibilité à la position sujet » (Khalifa, 2004 : 36) qu'il illustre comme suit :

Agent > expérient > bénéficiaire > patient > autres (2004 : 36)

Nous l'avons vu, le sujet n'est pas forcément l'agent responsable de la validation du procès qui s'accorde avec lui. Toutefois, s'il envisage la possibilité d'autres rôles sémantiques occupant la fonction sujet, Khalifa insiste sur le fait qu'il est plus facile pour un agent d'accéder à cette fonction. Selon lui, « cela s'explique en grande partie par le critère $\{\pm animé\}$. En effet, les rôles sémantiques occupant les positions les plus élevées dans la hiérarchie (le plus à gauche dans notre représentation horizontale), sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de posséder le trait $\{+ animé, + humain\}$ (Khalifa, 2004 : 36) Selon cette définition, le sujet est donc prototypiquement animé et humain, ce qui se confirme dans notre corpus. Toutefois, dans de nombreux cas, le sujet grammatical est un pronom (32.77 %), « *there* » existentiel (0.42 %), ou un verbe (45.96 %) dont on ne peut pas dire qu'ils ne soient ni humains ni animés. Considérons ces énoncés déjà cités, tirés de notre corpus :

[8] ***Targeting both the money supply and the exchange rate would be*** *daft since the Government has only one effective instrument available, the level of interest rates*. BNC, A4G W_newsp_brdsht_nat_editorial

[9] ***It will be*** *possible to apply, at an early stage, for a special timetable, although applications to the court for detailed variations of the standard timetable will be permitted*. BNC, GVH W_ac_polit_law_edu

Dans [8], « *targeting both the money supply and the exchange rate* » est le sujet de « *would be* ». C'est une subordonnée et, si un agent animé humain se cache forcément derrière le procès, la subordonnée n'est ni humaine ni animée. C'est également le cas de « *it* » dans [9], qui est une proforme vide de sens et ne peut pas être considéré comme un agent animé humain. Par conséquent, s'il est vrai que, prototypiquement, un sujet a tendance à avoir les caractéristiques présentées par Khalifa, elles ne sont pas suffisantes pour en identifier un.

b) Le sujet comme support

La notion de sujet est importante à deux égards dans notre travail. Premièrement, nous étudions deux formes qui peuvent être utilisées en fonction sujet. Il est donc nécessaire de

connaître les caractéristiques de cette fonction pour comprendre les possibles différences d'emploi et de réalisation des deux formes. Deuxièmement, puisque nous nous intéressons à des formes verbales, il nous faut analyser leurs arguments. Or, les verbes sont habituellement étudiés en lien avec leur sujet. Qu'en est-il quand le verbe n'a, apparemment, ni sujet ni accord qui le lierait à un syntagme nominal ? Un verbe peut-il réellement faire l'économie d'un sujet ?

Le sujet est un élément essentiel, premier, dans un énoncé. Ainsi, Keenan (1976) fait de l'indispensabilité du sujet l'une de ses caractéristiques principales :

> *Indispensability: A non-subject may often simply be eliminated from a sentence with the result still being a complete sentence. But this is usually not true of b-subject. (Keenan, 1976 : 313)*

Le sujet est un des éléments obligatoires de la phrase, il fait partie, avec le verbe, des deux constituants nécessaires.

> *All canonical clauses contain a subject, and the interpretation of subjectless noncanonical clauses always involve an 'understood subject' in some sense […] This cannot be said of any other complement, so that we can think of the subject as the 'primary' complement. (Huddleston et Pullum, 2002 : 326)*

Le sujet est un des éléments fondamentaux sur lesquels se construit un énoncé. Le verbe, deuxième élément obligatoire, est d'ailleurs accordé en fonction du sujet. Il faut donc un sujet pour avoir un verbe. Le terme « *subjectless* » utilisé par Huddleston et Pullum peut, par conséquent, paraître contradictoire dans un passage où les auteurs expliquent que le sujet est un complément obligatoire et primaire dans une phrase. En fait, il faut comprendre ce terme comme désignant les propositions sans sujet syntaxique explicite. Dans les faits, il est possible de faire l'économie d'un sujet explicite dans certains énoncés, notamment lorsqu'ils sont retrouvables en contexte ou dans le co-texte. Quirk et al. écrivent à ce propos :

> *A subject is obligatory in finite clauses except in imperative clauses, where it is normally absent but implied (…) The implied subject of a subjectless nonfinite or verbless clause is normally identified with the subject of the superordinate clause. (Quirk et al., 1985 : 725)*

Dubois-Aumercier conclut que « la notion de sujet transcende la seule dimension syntaxique, puisque l'on peut parler de sujet même lorsque la proposition ne comporte pas de syntagme nominal déclenchant l'accord syntaxique du verbe – même lorsque le sujet est « absent ». » (Dubois-Aumercier, 2014 : 151). Ainsi, il est possible de considérer que tout verbe

a un sujet, même implicite et même lorsque le verbe n'est pas accordé, comme c'est le cas dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV.

Le sujet est donc un complément obligatoire dans toute phrase. Il est nécessaire à la construction de tout énoncé contenant un verbe à qui il sert de support syntaxique mais aussi sémantique. En effet, comme le rappelle Dubois-Aumercier :

> *Le phénomène (ou procès) ne peut être envisagé dans l'absolu, indépendamment de toute autre référence. Prenons l'exemple du procès « marcher » : sitôt qu'il en fait mention, on se représente une personne qui marche. Il est impossible d'envisager la notion « marcher » indépendamment du référent qui actualise le procès, d'en avoir une représentation abstraite de toute manifestation effective et concrète. (2014 : 153)*

Par conséquent, notre fonctionnement cognitif fait que tout procès implique un élément par lequel nous allons le considérer comme existant. Dans l'énoncé « Jean marche », nous considérons l'existence et l'actualisation de « marche » à travers « Jean ». Et il doit être noté que si le verbe dépend du sujet, le sujet est, lui indépendant. C'est d'ailleurs l'un des critères du sujet selon Keenan (1976) :

> *Independent Existence. The entity that a b-subject refers to (if any) exists independently of the action or property expressed by the predicate. This is less true for non subjects. Thus in a student wrote a poem the existence of the poem is not independent of the act of writing, whereas the existence of the student is. Other examples: someone committed a booboo, defined a term, proved a theorem, etc. (Keenan, 1976 : 312-313)*

Ainsi, le sujet existe hors de la réalisation du procès qui, lui, dépend notamment du sujet pour sa réalisation et son accord.

Pour toutes ces raisons, il est possible de considérer le sujet comme le support à la fois du verbe et de la proposition ; et ce faisant, de considérer le sujet comme obligatoire même lorsqu'il n'apparaît pas explicitement dans un énoncé ce qui est le cas dans l'écrasante majorité des énoncés en V-ING et en TO + BV.

c) Propriétés grammaticales du sujet

Le sujet, outre le rôle qu'il joue dans le déroulement de la situation décrite par l'énoncé ainsi que dans le déroulement de celui-ci, a des propriétés grammaticales qui lui sont propres. Huddleston et Pullum proposent 9 critères grammaticaux permettant de repérer un sujet et que nous allons reprendre ici : la catégorie, la position, le cas, l'accord, l'inversion sujet-auxiliaire,

les *question tags*, la coordination et le caractère obligatoire et unique de cet élément (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 236-239).

i. Nature (« category »)

Les linguistes commencent leur liste des propriétés grammaticales d'un sujet en évoquant les catégories grammaticales. Un sujet est typiquement de nature nominale (« *the prototypical subject has the form of an NP* » (Huddleston Pullum et al., 2016 : 236)). Il est possible de trouver des sujets de nature autre, comme une subordonnée, par exemple :

[10] ***That she was young*** *was not an excuse*.

Le sujet de « *was* » est ici « *that she was young* » qui n'est pas un groupe nominal. Toutefois, Huddleston et Pullum soulignent que ce type de construction n'est pas typique et qu'il existe des énoncés alternatifs dans lesquels la fonction sujet est occupée par un « *it* » et la proposition subordonnée est extraposée.

[10a] ***It*** *was not an excuse that she was young*.

C'est le cas dans beaucoup des infinitives de notre corpus qui, si elles sont de nature nominale, sont le plus souvent extraposées et remplacées en fonction sujet par un « *it* » signal d'extraposition. De toute façon, notre objet d'étude est non typique puisque les gérondives et infinitives, si elles sont de nature nominale et, en tant que telles, sont glosables car équivalentes à des groupes nominaux, n'en restent pas moins des subordonnées constituées de verbes. Ces sujets ne sont, par conséquent, pas les sujets prototypiques souvent utilisés dans les grammaires, de nature nominale ou pronominale.

ii. Position dans la phrase

Nous l'avons évoqué, la position du sujet, par défaut, est en début de phrase, avant le verbe. Huddleston, Pullum et al. insistent sur l'importance de cette position en anglais. Ils écrivent : « *English is what is known typologically as a subject-prominent language, inasmuch as the subject is very sharply set apart syntactically from other clause elements*.» (2016 : 216)

L'ordre linéaire canonique de la phrase est un critère primordial dans l'identification du sujet, qui est traditionnellement le premier élément de la phrase (même s'il peut être précédé d'un circonstant, nous préciserons donc ici que c'est le premier élément obligatoire de la phrase). (« *The default position of the subject is before the predicator, external to the VP*

constituent. In transitive clauses, linear order is the most important factor distinguishing the subject from the object, whose basic position is after the predicator, internal to the VP » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 236)). Ceci est illustré dans les énoncés suivants :

[11] ***Using a camera*** *to record the progress of plant growth or of an experiment not only gives useful experience of photographic work but gives a particular slant to, or stimulus point for, subject study.* BNC, EW7 W_ac_polit_law_edu

[12] ***But to see it*** *from this perspective is to distort it.* BNC, EEE W_ac_humanities_arts

Il est à noter que cette place est réservée au sujet, qu'il soit le sujet réel (c'est-à-dire celui qui est responsable ou en charge de l'actualisation du verbe comme dans [11] et [12]) ou grammatical (c'est-à-dire, l'élément avec lequel on accorde le verbe et qui occupe la fonction de sujet dans l'énoncé même s'il n'occupe pas le rôle habituellement dévolu à cet argument comme dans [13]).

Il est possible que l'élément placé en position initiale ne soit pas en charge de la validation du verbe. Dans certaines constructions non canoniques comme les extrapositions, par exemple, l'élément placé en fonction sujet n'est pas le sujet réel de la phrase mais simplement le sujet grammatical.

[13] *"**It**'s good to see anyone in such Godforsaken weather."* BNC, K95 W_fict_prose

Dans cet énoncé, « *it* » est une proforme vide de sens qui n'a d'autre raison d'être que de remplir un vide syntaxique. Ce « *it* » est, en fait, un signal d'extraposition qui indique que le sujet réel de la phrase est extraposé. Bien que ce « *it* » n'ait pas de valeur sémantique, il est obligatoire à la grammaticalité et au sens de la phrase et nous remarquons que le verbe s'accorde avec « *it* », et non avec le sujet réel « *to see anyone (in such Godforsaken weather)* ». La position de l'élément est donc déterminante dans l'identification du sujet, plus que le rôle (le « qui est-ce qui ? » des grammaires scolaires) et la sémantique. C'est l'un des critères principaux que nous avons retenus pour identifier les sujets dans le corpus.

iii. Cas

Dans les propositions à verbe fini, les pronoms personnels sont au nominatif lorsqu'ils occupent la fonction sujet et à l'accusatif lorsqu'ils occupent la fonction objet. Ce critère n'est pas vraiment pertinent à notre étude qui ne s'intéresse qu'aux propositions à verbe non-fini.

Toutefois, il est à noter que lorsqu'un sujet est explicité dans une infinitive, il apparaît après FOR et est à l'accusatif, ce qui dévie de la règle. Considérons l'exemple suivant :

[14] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, it was easier* ***for the Cubists to break*** *with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves*. BNC, 196 GUJ W_ac_humanities_arts

Nous ne relevons pas d'occurrence de sujet explicite consistant en un pronom dans le corpus mais il est possible d'illustrer notre propos avec l'exemple cité. En effet, si nous devions remplacer « *the Cubists* » qui est le sujet de « *to break with traditional conventions* » par un pronom, cela donnerait :

[…] *it was easier for* ***them*** *to break with traditional conventions* […]

Le pronom est forcément au cas accusatif et cela est toujours le cas dans une infinitive en TO.

iv. Accord

D'après Huddleston, Pullum et al., un autre indice qui prouve que le sujet est effectivement un élément essentiel de la phrase est qu'il détermine l'accord du verbe. Le verbe s'accorde avec le sujet comme l'illustrent les énoncés suivants. Considérons :

[15] *Since the evidence for their existence is often of a less-perishable nature,* ***it is*** *easier to identify several in Britain.* BNC *H7Y W_ac_humanities_arts*

[16] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but* ***our intention is*** *only to illustrate the breadth of applicability of the B &; B philosophy.* BNC, CA4 W_ac_tech_engin

On reconnaît ici les sujets : « *it* » et « *our intention* » en partie parce que les deux occurrences de «*be* » sont accordées en nombre avec ces éléments.

Il faut toutefois noter que cela n'est vrai que pour le sujet grammatical. En effet, le verbe n'est jamais accordé avec le sujet réel s'il n'occupe pas la position typique du sujet. Ainsi, dans des énoncés extraposés comme [15], le verbe est accordé avec le sujet grammatical « *it* » et non

avec le sujet réel « *to identify several in Britain* ». De plus, un élément peut jouer le rôle de sujet sans déclencher l'accord d'un verbe, sans quoi, les propositions à verbes non-finis et les impératives n'auraient pas de sujet puisque le verbe n'est pas accordé.

v. Inversion sujet – auxiliaire

Dans des énoncés interrogatifs ou dans les inversions sujet-verbe de manière générale, le sujet peut être inversé avec le verbe-auxiliaire. Ainsi, la manipulation suivante de l'énoncé [16] permet de faire ressortir le sujet :

[16a] *Is our intention only to illustrate the breadth of applicability of the B & B philosophy?*

Il faut cependant noter que les infinitives sujets ne s'inversent pas avec l'auxiliaire dans les interrogatives (ce qui est pourtant grammatical en déclarative) comme l'illustre la glose [15a] de l'énoncé [15].

[15] *Is it is easier to identify several in Britain?*

[15a] ? *Is to identify several in Britain easier?*

vi. Tags

Comme l'inversion, le *tag* ou reprise, permet d'identifier le sujet puisqu'il est repris dedans. Pour reprendre un énoncé cité précédemment, l'ajout d'un tag permet de faire ressortir son sujet :

[13a] *"It's good to see anyone in such Godforsaken weather, isn't* ***it****?"*

« *It* » est bien le sujet de « *is good to see anyone in such Godforsaken weather* ». Cependant, il faut noter que cette manipulation ne permet de faire ressortir que le sujet grammatical de la phrase. Ainsi, le sujet réel (la subordonnée extraposée) ne peut pas être utilisée comme sujet dans une telle structure. Considérons :

[13b] **"It's good to see anyone in such Godforsaken weather, isn't* ***to see anyone in such Godforsaken weather****?"*

De même, si nous devions manipuler tout le corpus de cette manière, tous les tags auraient, en fait, comme sujet la proforme « *it* » qui est le seul moyen de reprendre une proposition dans cette construction. Le critère de l'apparition dans un *tag* n'est donc ni pertinent ni éclairant dans notre étude.

vii. Coordination

Huddleston et Pullum écrivent que dans un contexte de coordination, le sujet se distingue car il n'a pas besoin d'être répété (2016 : 238), contrairement à d'autres éléments comme TO, par exemple qui doit être répété devant chaque verbe à l'infinitif.

[17] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, it was easier* ***for the Cubists to break*** *with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves*. BNC, 196 GUJ W_ac_humanities_arts

Dans cet énoncé, « *the Cubists* » est le sujet réel de « *to break with traditional conventions* » mais également de « *to push the' illusion' one step further* », de « *to invent a new pictorial language* » et de « *to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves* ». Pourtant, « *the Cubist*s » n'est pas répété avant chaque prédicat. Selon les auteurs, cela prouve que « *the Cubists* » est leur sujet à tous.

viii. Le caractère obligatoire (« obligatoriness »)

Le sujet est un des deux seuls éléments, avec le verbe, à être obligatoire dans une phrase. Une phrase et un verbe peuvent aisément se passer de compléments mais le sujet est obligatoire dans les énoncés canoniques. Huddleston, Pullum et al. proposent d'effectuer le test de réduction maximale (« *maximal finite reduction* » (Huddleston et Pullum et al., 2016 : 238-239) pour s'en assurer. Dans une proposition à verbe fini, l'association sujet-verbe est la paire minimale de sens et de grammaticalité. Khalifa écrit que le sujet est « le syntagme nominal dont l'addition au syntagme verbal a pour résultat la phrase » (Khalifa, 2004 : 30).

Si les linguistes limitent leur remarque aux propositions à verbe fini, le sujet est obligatoire même dans les subordonnées sans sujet ou dans les structures non canoniques où il y a toujours un sujet même implicite. C'est ainsi que dans les extrapositions, la fonction sujet est assurée par une proforme dénuée de contenu sémantique. La place sujet doit être occupée pour que l'énoncé fonctionne et soit grammatical.

ix. L'unicité (« uniqueness »)

La dernière caractéristique du sujet, selon Huddleston, Pullum et al., est son caractère unique. Il ne peut y avoir qu'un seul sujet par verbe. Même dans les énoncés de type « *My brother and I are avid musicians* » où il serait facile de voir deux sujets : « *My brother* », d'un côté et « *I* », de l'autre, il n'y en a en fait qu'un sujet « *My brother and I* » dans lequel deux groupes nominaux sont coordonnés à l'aide de « *and* » et sont considérés comme un tout, comme le prouve l'accord du verbe, « *are* ».

Les auteurs remarquent que cette règle, comme toutes les règles, ne vaut que pour les constructions canoniques. Or, de toutes les constructions supposément déviant de la norme évoquées, seule l'extraposition nous intéresse (ils ne disent rien des clivées, par exemple) puisque c'est la seule que nous retrouvons dans notre corpus. Le critère d'unicité reste pertinent pour les extrapositions car s'il y a un sujet réel en plus d'un sujet grammatical dans ces structures, il n'y a syntaxiquement qu'un seul sujet (en position initiale et avec lequel le verbe est accordé).

Pour conclure, il existe de nombreuses définitions du sujet :

> *Le sujet peut en effet être le constituant syntaxique qui déclenche l'accord du verbe, le référent qui actualise un procès, ou encore l'entité dont on parle, tous ces rôles pouvant être assurés par un seul et même syntagme nominal ou répartis sur divers SN au sein de l'énoncé. (Dubois-Aumercier, 2014 : 167)*

C'est un élément central, thématique, soutien du reste de l'énoncé. Il peut se trouver en première position dans l'énoncé ou apparaître plus loin dans le déroulé linéaire de la phrase. Le sujet relève donc, à la fois, de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, ce qui peut expliquer la difficulté à en donner une seule définition définitive.

2. Qu'est-ce qu'un complément du sujet ?

a) Complément

Le complément du sujet est systématiquement défini en contraste au complément d'objet dans les grammaires. Bien souvent, le complément du sujet est traité rapidement, voire est absent des index, prouvant ainsi le peu d'intérêt suscité par cette fonction pour elle-même ou tout au moins un certain embarras à la définir. Les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont très rarement étudiées dans cette fonction.

Le complément du sujet est plus souvent défini par ce qu'il n'est pas (un complément d'objet) que par ce qu'il est. Cela est certainement lié à l'embarras des linguistes à proposer une liste exhaustive des verbes attributifs, c'est-à-dire, des verbes admettant ce type de complément. Les linguistes utilisent d'ailleurs des termes variés pour en parler : attribut du sujet, complément du sujet ou encore complément prédicatif selon l'analyse qu'ils en font.

Au final, il est plus simple de décrire les compléments d'objet avec lesquels ils partagent des caractéristiques et, surtout, leur place postverbale, puis de dire que ce qui n'est pas un complément d'objet est un complément du sujet. Il existe toutefois des définitions de ce type de complément.

Pour Huddleston, Pullum et al., le complément du sujet, est un complément du verbe (« *predicative complement* » (2016 : 217)), comme le complément d'objet et le sujet. C'est un complément interne, comme le complément d'objet. Ainsi, le verbe qu'il complète ressort comme essentiel dans la définition du complément du sujet.

Huddleston et Pullum écrivent : « *From a semantic point of view a PC tends to be more like a predicator than an ordinary complement such as a subject or object* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 217). En effet, ils écrivent que le sujet permet de savoir de qui on parle en faisant référence à une ou des personnes ou entités particulières, (« *refer to or pick out particular persons …* » (2016 : 217)) alors que le complément du sujet attribue une propriété à cette personne ou entité (« *… but the PC does not : rather it denotes a property that is predicated of the person referred to* […] (2016 : 217)).

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils utilisent le terme « complément prédicatif »parce que sémantiquement le rôle de cette fonction est plus proche de la prédication que les autres compléments. (« *This is the basis for the term 'predicative complement': syntactically a PC is a complement, but semantically it characteristically has a predicative function* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 217)).

Les auteurs font la distinction entre deux types de compléments prédicatifs (« *PC* ») qui peuvent être « *subject-oriented* » ou « *object-oriented* ». Le premier type est orienté vers le sujet comme dans :

[18] *Ed seemed quite competent.*

Le complément « *competent* » apporte un supplément d'information sur le sujet « *Ed* ». Le deuxième type de complément renvoie, lui, aux caractéristiques et attributs de l'objet comme dans :

[18a] *She considered Ed quite competent.*

Dans cet énoncé, « *quite competent* » complète « *Ed* », qui est ici, complément d'objet. Nous n'étudions que les « *PC subject-oriented* », la complémentation des compléments d'objet ne relevant pas de notre sujet de recherche.

Dolbec et Le Flem écrivent que l'on peut :

> *[…] parler de fonction attribut lorsqu'une qualification, représentée essentiellement par un adjectif, un substantif ou un syntagme nominal, se trouve rapportée médiatement, par l'intermédiaire d'un verbe, à un élément lui aussi généralement nominal. (1980 : 310)*

Et selon la fonction de ce dernier élément nominal, l'attribut sera attribut du sujet ou du complément d'objet.

Cette définition, s'appuyant sur l'analyse de la langue française, souligne le rôle central du verbe dans la reconnaissance d'un attribut. D'ailleurs, Dolbec et Le Flem vont jusqu'à écrire : « La présomption est donc raisonnable que l'attribut dit du sujet se rapporte au verbe » (1980 : 311). Pour eux, l'attribut a à voir avec le verbe qu'il complète et non le sujet. Ils écrivent que le verbe avec ce type de complément est : « dématérialisé au point de devenir copule, le vide ainsi créé étant comblé par la substance attribut » (1980 : 315). Citant Moignet, ils ajoutent :

> *Le revirement de 1975 est net : contestant à juste titre l'appellation attribut du sujet de la grammaire traditionnelle, il maintient le rapport dans les limites du prédicat, mais inverse la direction de l'incidence -de l'attribut au verbe- et, surtout, […] [confère] à l'attribut une fonction adverbiale puisque l'attribut apporte notionnellement au verbe, lequel apporte au sujet. (1980 : 315)*

i. Nature des compléments d'objet et du sujet

Dans certains cas, rien ne distingue les compléments d'objet des compléments du sujet. Considérons les énoncés suivants :

[19] *Jane is her teacher.*

[20] *Jane likes her teacher*.

Dans [19], « *her teacher* » est un complément du sujet alors que c'est un complément d'objet dans [20]. Il n'y a aucune différence formelle entre les deux compléments. Les compléments d'objet et du sujet peuvent être des groupes nominaux ou des subordonnées nominales. Cependant, les compléments du sujet peuvent être des adjectifs, ce que ne peuvent être les compléments d'objet comme l'illustrent les exemples suivants :

[19a] *Jane is happy.*

[20a] **Jane likes happy.*

ii. Rôle

Dans la phrase, les différents éléments jouent des rôles divers dans la situation décrite par le prédicat. Les éléments de la phrase peuvent renvoyer à un agent, un instrument, un patient, un stimulus, un lieu, un récipiendaire, un bénéficiaire, un but… qui sont autant de rôles sémantiques. Les grammaires traditionnelles ont souvent décrit le sujet et le complément d'objet direct en fonction de ces rôles : le sujet serait l'agent, l'acteur responsable de la réalisation du procès décrit par le verbe et le complément celui qui subit, d'une manière ou d'une autre, celui-ci (« *undergoer* »). Huddleston, Pullum et al. écrivent à ce propos:

> *The major factor determining the alignment of arguments with syntactic functions in canonical clauses is semantic role. […] In canonical clauses with one agent and one patient, the agent is aligned with S, the patient with O. […] There are no exceptions to this principle. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 233)*

Mais nous partageons l'avis de Huddleston, Pullum et al. qui mettent en garde contre les risques d'une telle systématisation et écrivent :

> *But this is a massive oversimplification, implying that there is an invariant role associated with each of these complement types. There is in fact no such invariance: the roles depend on the semantic properties of the verb. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 227)*

En effet, avec un verbe comme « *hear* », par exemple, le sujet n'est pas un agent mais celui qui fait une expérience sensorielle qu'il ne maîtrise pas. Les rôles sémantiques ne sont, par conséquent, pas toujours alignés avec une fonction particulière. Cet alignement peut être remis en cause pour des raisons telles que le « *presentational status* » :

> *Although semantic role is a major determinant of syntactic function, it is not the only one. This is evident from such pairs as Kim shot Pat. Pat was shot by Kim. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 229)*

La situation et les rôles sont exactement les mêmes dans les deux phrases : *Kim* est l'agent responsable du tir et *Pat* est la victime. La différence entre les deux énoncés est donc « *their presentational status* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 229). La première version sera interprétée comme se focalisant sur *Kim* et la deuxième sur *Pat*.

Le rôle du complément du sujet n'est pas évoqué, ce qui pose des questions : quel est son rôle ? En a-t-il seulement un ?

b) Complément du sujet : rôle de bénéficiaire et attribution

Lapaire et Rotgé définissent la fonction d'attribut comme suit : « avec un attribut, une qualité est attribuée à un sujet à l'aide d'une copule comme *be, appear, become, feel, get, grow, look, remain, seem, smell, sound, turn…* » (2004 : 242). Il est intéressant de noter que les auteurs semblent faire une distinction entre attribut (du sujet et de l'objet) et complément (d'objet direct et indirect, du nom et de l'adjectif … (2004 : 242)) qui sont traités séparément dans leur présentation des fonctions. Nous ne nous rangeons pas avec eux sur ce point, ne comprenant pas l'utilité de séparer les compléments, si ce n'est de faire une distinction entre ceux qui complètent le verbe et ceux qui complètent le sujet.

De plus, le terme d'attribut, que Lapaire et Rotgé sont bien loin d'être les seuls à employer, nous paraît potentiellement trompeur. Considérons :

[21] *In this case what keeps them apart is* ***not belonging to the same sex****, rather, it is simply a condition of life that in no human relationship can two persons' fuse' into one.* BNC, CRV W_ac_humanities_arts

[22] *First job is* ***to check that Tony****, a boy who is brought to school by mini-cab,* ***is in***. BNC, GUR W_ac_polit_law_edu

Il semble malaisé de considérer que « *not belonging to the same sex* » et « *to check that Tony is in* » puissent être des qualités attribuées à « *what keeps them apart » et* « *First job »*.

Pour cette raison, puisqu'il n'est pas toujours possible d'analyser ce genre de compléments comme permettant d'attribuer une qualité, nous avons choisi de ne pas utiliser le terme « attribut du sujet » dans notre travail au profit du terme plus large de « complément du sujet ». Nous ne nous sommes toutefois pas interdit d'utiliser ce premier terme, reconnu dans de nombreuses grammaires afin de varier le vocabulaire et de rendre la lecture moins fastidieuse et répétitive mais cela ne représente pas l'affirmation d'une appartenance à une théorie.

Cotte écrit :

> *[…] une structure propositionnelle se construit par agrégations successives de constituants autour d'un verbe fédérateur. Les premières associations produisent le prédicat, bloc hétérogène constitué du verbe et de ses compléments, auquel s'agrège plus tard le sujet au moment de la prédication, qui est le dernier instant de la construction ; dans ce processus le prédicat est donc une unité précoce et la proposition l'unité finale […] l'extraprédicativité, l'association à la proposition, est signe de subjectivité énonciative, de coïncidence stricte au présent étroit de la parole, et l'intraprédicativité d'objectivité référentielle, car l'antériorité à renonciation signifie l'objectivité du réfèrent, son autonomie par rapport à l'énonciateur. (Cotte, 1993 : 132-133)*

La fonction a, par conséquent, une incidence sur la manière dont l'énonciateur se positionne par rapport à ce qu'il décrit et n'est pas simplement lié aux hasards de la chaîne syntaxique.

Avec le complément du sujet, l'énonciateur semble montrer :

> […] *l'acte vivant de construction, spécifique et unique, où il est engagé. En montrant la réalité de son énonciation, il rompt avec une démarche aoristique concernée par un procès-type et souligne qu'il est, dans l'ici-et-maintenant de son énonciation, dans un rapport singulier à un phénomène dont ressortent la spécificité et la singularité. (Cotte, 1993 : 133)*

L'énoncé suit l'ordre typique de l'agencement de la phrase : S V O ou « complément » pour être plus inclusif. Il va également du plus connu au moins connu et du moins lourd au plus lourd.

c) La référence, une caractéristique sémantique

La référence à des éléments phrastiques différents nous semble être un moyen efficace de distinguer les compléments d'objet des compléments du sujet. En effet, quand le complément est un complément d'objet, celui-ci fait référence à un élément ou à une entité autre que le sujet comme l'illustre le schéma suivant :

Sujet ≠ Complément

Considérons l'énoncé suivant qui contient un complément d'objet : « *Jane likes her teacher* ». Dans cet énoncé, « *her teacher* » est un complément d'objet qui renvoie à une personne autre que le sujet, « *Jane* ». Lorsque le complément est un complément du sujet, celui-ci a le même référent que le sujet qu'il complète :

S = Complément

Considérons l'énoncé suivant qui comprend un complément du sujet :

[19] *Jane is her teacher.*

Dans cet énoncé, dont seul le verbe diffère de l'énoncé précédent, « *her teacher* » est le complément du sujet « *Jane* ». Ici, « *Jane* » est l'enseignante, il y a identification entre la gauche et la droite du verbe « *is* ». Huddleston et Pullum résument cette caractéristique sémantique comme suit :

> *Semantically, an object characteristically refers to some participant in the situation but with a different semantic role from the subject, whereas a predicative complement characteristically denotes a property that is ascribed to the referent of the subject (in a complex-intransitive) or object (in a complex-transitive). (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 253)*

La fonction de complément du sujet implique donc la référence au sujet à propos duquel elle donne des informations. Cela est cohérent, comme nous le verrons plus loin, avec sa place dans l'énoncé : la position postverbale, en fin d'énoncé, correspond à l'emplacement des informations nouvelles. Le complément du sujet est ainsi rhématique.

d) Attributivité ou spécificité

Huddleston et Pullum proposent de distinguer deux utilisations de « *be* » avec un attribut ou complément prédicatif pour reprendre leur terme anglais (« *predicative complement* ») : il peut être attributif (« *ascriptive* ») ou spécifique (« *specifying* »). Ils proposent les exemples suivants pour illustrer leur propos :

[23] *This is a good* ***idea/fair***.

« *A good idea* » et « *fair* » sont des compléments du sujets : ce sont des compléments de nature nominale ou adjectivale situés après le verbe copule « *be* ». Dans cet énoncé, les compléments permettent d'accorder une propriété au sujet « *this* » : cette utilisation est attributive (« *ascriptive* »).

[24a] *The only problem is the cost.*

Dans cet énoncé, « *the cost* » est un groupe nominal situé après une verbe copule, il est donc complément du sujet « *the only problem* ». Ici, le complément ne permet pas d'attribuer une qualité au sujet. Il permet de spécifier quel problème est évoqué, on identifie le problème

grâce à cet attribut. Huddleston, Pullum et al. écrivent : *« it specifies the value of the variable x in "The x such that x was the only problem"* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 54). Lorsqu'un complément du sujet a cette valeur, il est généralement possible d'inverser l'attribut et le sujet comme :

[24b] *The cost is the only problem.*

Nous remarquons que c'est le cas dans la majorité des énoncés du corpus contenant un attribut en V-ING et en TO + BV et la copule « *be* » comme dans les énoncés suivants :

[25] ***The important point is to recognize that these methodological difficulties exist*** *and allow awareness of them to influence our interpretation of experimental results.* CMH W_ac_nat_science

[25a] ***To recognize that these methodological difficulties exist*** *and allow awareness of them to influence our interpretation of experimental results* ***is the important point.***

[26] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but* ***our intention is only to illustrate the breadth of applicability of the B & B philosophy****.* CA4 W_ac_tech_engin

[26a] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but* ***to illustrate the breadth of applicability of the B &; B philosophy is our intention.***

e) Propriétés syntaxiques (et différences avec le complément d'objet)

i. Catégorie grammaticale /nature

Comme nous l'avons vu plus haut, les compléments du sujet peuvent être de natures diverses, semblables aux compléments d'objet qui peuvent être des groupes nominaux et des subordonnées nominales. A la différence des compléments d'objet, les compléments du sujet peuvent également être de nature adjectivale, ce qui n'est pas possible pour les compléments d'objet. Notre corpus est en partie composé de propositions subordonnées occupant la fonction complément du sujet et, pour chaque occurrence, nous avons analysé si la forme était de nature adjectivale ou nominale.

ii. Passif

Comme le souligne Khalifa (2004 : 31), certains tests, comme celui de la passivation, permettent de faire une différence entre les compléments du sujet et les compléments d'objet. Dans une phrase à la voix passive, l'objet de la phrase active correspondante se retrouve en position sujet. Il donne l'exemple suivant pour le prouver :

[27] *John hit Bill.* ------>>> *Bill was hit (by John).*

Ce test n'est pas réalisable avec un complément du sujet.

[28] *Phil is a writer.* ------>>> **A writer is been by Phil.*

Cela est lié au fait que la copule « *be* », utilisée le plus souvent avant un complément du sujet, n'est pas passivable.

3. Verbes prenant un complément du sujet

Nous l'avons vu, les compléments du sujet ont des caractéristiques syntaxiques proches des compléments d'objet. Le verbe de la principale est ainsi un critère important à prendre en compte : un attribut est un complément que l'on trouve après un verbe attributif, une copule bien que cet argument soit rendu peu pratique par la réticence ou la difficulté des linguistes à en proposer une définition claire ou du moins, une liste exhaustive.

Comme le rappellent Huddleston, Pullum et al. :

> *The head of a clause (the predicate) is realised by a VP, and the head of a VP (the predicator) is realised by a verb. The verb thus functions as the ultimate head of a clause, and is the syntactically most important element within it: properties of the verb determine what other kinds of element are required or permitted. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 50)*

Le verbe est l'élément central de la phrase et c'est l'élément qui détermine son organisation et le type de compléments acceptables. Ainsi, certains verbes impliquent un complément de type attributif. Si les linguistes s'accordent sur ce point, ils débattent encore de la liste de ces verbes.

Le verbe protypiquement attributif est « *be* » dans son utilisation de copule. Dans cette utilisation, « *be* » n'a pas de sens propre comme lorsqu'il est verbe lexical ; il est utilisé comme outil de mise en relation entre un sujet et un complément du sujet. Huddleston, Pullum et al. écrivent à ce propos:

> *[…] be has little semantic content but primarily serves the syntactic function of filling the verbal predicator position, and thus carrying the tense inflection. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 218)*

Ils proposent une classification en 5 classes des verbes admettant des compléments attributs :

- *Class* 1: « *complex-intransitives with depictive PCs* » (*Kim felt lonely/ an intruder*. *That seems plausible/a good idea* » (Huddleston, Pullum et al., 2016: 263))

Certains verbes peuvent être complétés par un adjectif ou une infinitive comme les verbes suivants : « *continue, look, sound, prove, seem, appear* ». Dans ce cas, les deux constructions ne sont pas complètement équivalentes. Notons la différence entre *« she looked happy*» et «*she looked to be happy* ». Dans le premier énoncé, les preuves de son bonheur sont présentées comme plus immédiates que dans le deuxième (« *the signs of happiness are presented as more immediately or directly visible than in she looked to be happy* ». (2016: 263))

- *Class* 2: « *complex-intransitives with resultatives PCs* » *(fall ill/asleep/silent… come, go, turn bad*… (Huddleston, Pullum et al., 2016: 264))
- *Class* 3: « *complex-transitives with depictive PCs* » *(We proved it fake, They kept their marriage a secret* (Huddleston, Pullum et al., 2016: 264))
- *Class* 4: « *complex-transitives with obligatory resultative PCs* » *(They appointed her ambassador to Canada, You drive me mad* (Huddleston, Pullum et al., 2016: 265))
- *Class* 5: « *complex-transitives with optional resultatives* » *(We hammered it flat, You should paint the house green* (Huddleston, Pullum et al., 2016: 266)).

Nous n'avons pas de verbes de ce type dans le corpus. Les classes 3,4 et 5 ne concernent que les compléments d'objet, ce qui dépasse notre sujet. Dans « *They kept their marriage a secret* », pour reprendre un exemple donné, « *a secret* » n'est pas complément du sujet « *they* ». Quant à la classe 2, les compléments ne sont que de nature purement adjectivale. Or, notre recherche porte sur les compléments en V-ING et TO + BV. Notre corpus ne contient donc que des verbes des classes 1 et des copules.

Pour Khalifa, « il faudrait distinguer la seule vraie copule, qui est *be*, des verbes sémantiquement plus pleins, et à valeur de copule dans une partie de leurs emplois ». (2004 : 31)

Si « *be* » n'a pas de sens, il peut toutefois avoir des valeurs différentes. Culioli et Desclés 1981 cités dans Khalifa, 2004 : 31) en définissent trois : « l'identification (*the man over there IS my brother*), l'appartenance (*Anne IS a nurse*) et l'inclusion (*Dogs ARE mammals*) ». (Khalifa, 2004 : 31)

Khalifa reconnaît que d'autres verbes permettent, comme « *be* », de mettre en relation un sujet et un complément du sujet : « […] outre *be*, on ne recense qu'un très petit nombre de verbes susceptibles d'entrer dans ce schéma, par exemple, *become, seem, appear, look, remain, taste, feel*… ». (2004 : 31)

Lapaire et Rotgé proposent, eux aussi une liste : « *be, appear, become, feel, get, grow, look, remain, seem, smell, sound, turn…*» (Lapaire et Rotgé, 2004 : 242).

Larreya et Rivière proposent une définition de ces verbes copules qu'ils nomment également « verbes de liaison » (2005 : 298). Ils écrivent que ces verbes : « sont obligatoirement suivis de quelque chose, qui peut être un groupe nominal, un adjectif, un adverbe ou un groupe prépositionnel » (Larreya et Rivière, 2005 : 301). Ce qui suit ce type de verbe est ou renvoie au sujet : il n'y a qu'une personne. Le verbe « sert à mettre en liaison le sujet […] et la caractéristique que représente le deuxième groupe nominal […] » (Larreya et Rivière, 2005 : 301). Ce type d'énoncé a donc un schéma à une place : « l'activité ou l'état que désigne le verbe ne concerne que le sujet » (Larreya et Rivière, 2005 : 298) contrairement au complément d'objet, par exemple, qui, lui, implique un schéma à deux places.

Dolbec et Le Flem, reprenant le travail de Guillaume, considèrent que les copules, à l'instar des auxiliaires, ont une « transitivité spéciale », et prennent un complément, l'attribut, qu'ils analysent comme « un terme médian entre les pôles sujet et objet ». Ils écrivent :

> *A l'intention de l'attribut, terme médian entre les pôles sujet et objet, respectivement support actif et support passif de l'incidence bi-directionnelle du verbe transitif, Guillaume évoque donc, très normalement, une « transitivité spéciale » appartenant aux copules et aux auxiliaires […]. (Dolbec et Le Flem, 1980 : 313)*

Les verbes de liaison sont de deux sortes : d'une part, les verbes indiquant un état comme « *appear* », « *be* », « *feel* », « *keep* », « *look* », « *prove* », « *remain* », « *seem* », « *smell* », « *sound* », « *stay* », « *taste* » et, d'autre part, les verbes indiquant un changement d'état : « *become* », « *come* », « *fall* », « *get* », « *go* », « *grow* », « *turn* », « *end up* », « *wind up* » (Larreya et Rivière, 2005 : 302). Ces deux listes sont assez ouvertes et proposent davantage

de verbes que la plupart des listes données dans les grammaires qui se limitent souvent à des verbes copules au sens très proche de « *be* » copule, c'est-à-dire, les verbes d'état comme « *seem* », « *appear* » ou « *sound* », par exemple.

Il nous semble que le critère du type de verbe, bien qu'essentiel, peut difficilement être le seul utilisé pour repérer un complément du sujet. Les listes non exhaustives sont la preuve de divergences conceptuelles et de la difficulté à définir ce qu'est un verbe attributif. Nous préférons nous en tenir à d'autres critères, comme la référence ou la nature du complément et conserver celui-ci comme un outil de confirmation d'analyse.

4. Gérondive et participiale : définition

a) Historique

Si la difficulté de l'analyse des formes en -ING réside dans le fait que les formes sont toutes identiques tout en ayant des natures et fonctions différentes, cela n'a pas toujours été le cas. Le vieil anglais proposait deux formes distinctes : d'une part, le nom verbal en *-ing* et *-ung* et, d'autre part, le participe présent en *-inde, -ande* et *-ende* compatible avec des compléments verbaux et le cas accusatif.

> *The History of the -ing has puzzled grammarians for many decades. Old English had two distinct forms: a verbal noun ending in -ing/-ung and a present participle ending in -inde/-ande/-ende. The former was a purely nominal form and could not be construed with accusative-case direct objects; the latter was a verbal which was compatible with verbal complements. (Langenhove, 1925 : 167)*

Langenhove rappelle que si les deux formes ont coexisté, la forme en *-ung* (les noms verbaux) a été la plus fréquente jusqu'en 1250 (« *Until 1250 the typical forms -ung-, -ing-, exist one beside the other.It is noteworthy that up until that time the forms in -ung- are predominant in most texts, -ing- abstracts being less frequent* » (Langenhove, 1925 : 2)). Les influences étrangères (scandinaves, anglo-normandes) ont ensuite renversé la tendance et ont assuré la prédominance de *-ing*, plus proche de leurs propres sonorités (Langenhove, 1925 : 5).

En Moyen anglais, le *-nd-* du participe devient *-ng-* et la forme nominale en -ing/-ung acquit la capacité d'être utilisée avec un objet direct. Ce changement n'a concerné que les participes et d'autres mots comme « *thousand* » ont conservé une fin en -nd.

Duffley propose l'explication suivante :

[…] it can be proposed that this factor was semantic, and involved the development resulting in the schematic meaning of the modern -ing form. At the moment in the history of the English language when this development took place, the subconscious of a next generation of learners perceived the relation between the interiority of an event as an entity incorporating an event-originator and the interiority of an event as a property of an event-originator. Both were construed as two sides of the same coin, as two realizations of the same potential, namely the much more general conception which consists in representing an event merely as an interiority. At this point, it is only natural that the sign signifying this schematic meaning should be the same. Evidence from the spoken language shows that both -ind and -ing were reduced to -in. However, the driving force behind this sound change was not phonetic but rather semantic -the generalization of the meaning of the -ing form leading to its conceptualization as an abstract schema. (Duffley, 2006 : 168-169)

Historiquement, V-ING a une donc réalisation verbale (le participe) et une nominale (le gérondif) comme le rappellent Huddleston, Pullum et al :

Historically, the -ing suffix derives from two distinct sources, corresponding respectively to traditional grammar's present participle and gerund. The gerund formed nouns from verbs- as it still does in what we are calling gerundial nouns, such as the breaking of the seal. In the course of time, however, the syntactic use of this form was greatly extended, so that it came to combine not just with dependents of the kind associated with nouns […] but also with those associated with verbs, as in breaking the seal. It was this extension that led to the split between nominal and verbal "gerunds" [...] (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1188)

Le gérondif a d'ailleurs les caractéristiques d'un nom : il peut être complément d'une préposition et suivre le verbe dans une construction inversée de type auxiliaire – sujet (« *The distribution of gerund-participial complements is much closer to that of an NP than is that of any other non-finite form-types… they freely occur as complement to a preposition and can follow the verb in subject-auxiliary inversion constructions*. » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1188)) et être précédé du génitif (2016 : 1189).

L'histoire de -ING nous montre que les difficultés d'analyse de ce morphème ne sont pas nouvelles. Elles viennent du fait que les formes en V-ING actuelles sont les résultats de l'amalgame de formes de natures différentes. L'indécision ou hésitation entre le domaine verbal et le nominal sont inscrits dans -ING depuis son apparition dans la langue. Visser écrit d'ailleurs à ce propos :

[…] concomitantly with the above-mentioned phonological and scribal confusion, there was a functional or syntactical confusion which threw the whole system out of gear. The main feature was the acquiring by the form in –ing of a capacity to operate as a verb (...) Meanwhile the form in –ing, wherever it was a direct

> *descendant of (or formed on the analogy of) the Old English form in –ung / – ing, retained the capability of operating as a noun. (...) The result of the developments sketched above was an extraordinary expansion of the functional range of the form in –ing (...). (Visser 1966 : 1096-1097)*

Depuis au moins le Moyen Anglais, -ING signifie que le mot auquel il est affixé peut avoir à la fois des caractéristiques nominales et verbales et reste un signe dual, en témoigne le débat sur le nom à donner à ces formes.

Il semble y avoir de plus en plus un consensus affirmant qu'il est souhaitable d'étudier les formes en V-ING sur un gradient allant de la forme verbale à la forme complètement nominale. Nous adhérons à ce principe mais puisqu'il faut bien décrire les différentes réalisations en V-ING, les formes en V-ING seront, ici, des gérondives lorsqu'elles sont de nature nominale et des participiales lorsqu'elles sont adjectivales (leur fonction adverbiale n'étant pas pertinente à notre étude) même si nous préférerons le plus souvent utiliser l'étiquette de « subordonnée en V-ING ».

b) Nature de V-ING : un nom ? Un verbe ? Un adjectif ?

La nature d'une forme en V-ING peut être difficile à identifier et peut être expliquée par son histoire que nous venons d'évoquer.

> *English -ing-clauses pose two major descriptive issues: first, whether the two historically distinct clause-types of gerunds and participles can be collapsed into a single category, and second, whether -ing-clauses still relate to their phrasal origins as (historical) noun phrases and adjectival/adverbial phrases. It is argued that neither question can receive a straightforward answer, as the existing evidence is simply contradictory. (De Smet, 2010 : 1)*

V-ING provient, en effet, d'un mot formé à partir d'un verbe dont il conserve des caractéristiques comme la possibilité d'avoir un complément d'objet, par exemple. Toutefois, une forme en V-ING n'est plus conjugable et peut occuper des fonctions nominales telles que sujet ou complément du sujet. Ainsi, les formes en V-ING peuvent être perçues comme entre deux natures ou, de façon plus positive, comme à la fois nominale et verbale. La difficulté est accrue par les différents emplois que l'on peut faire des formes en V-ING : elles peuvent se comporter comme des adjectifs, des noms ou des verbes selon les contextes. De Smet présente les subordonnées en V-ING comme des subordonnées se conduisant comme des syntagmes nominaux (« *is a clause but outwardly behaves like a noun phrase* » (De Smet, 2010 : 1).

i. Usage participial

Les V-ING peuvent être équivalents à des adjectifs. Huddleston, Pullum et al. décrivent les participes de manière générale, pas seulement les V-ING, comme des mots formés à partir de verbes qui fonctionnent comme des adjectifs : « *a word formed from a verb base which functions as or like an adjective* » (Huddleston, Pullum et al. 2016 : 78). Certains ouvrages parlent de « *verbal adjectives* » comme sous-catégorie d'adjectifs, eux préfèrent le terme « *participial adjective* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 78). Nous pourrons utiliser le terme de participiale pour évoquer une subordonnée en V-ING en fonction complément du sujet. Il faut rappeler ici que les formes en V-ING en fonction complément du sujet peuvent être soit de nature adjectivale soit de nature nominale (auquel cas le terme de participiale ne peut s'appliquer).

Ainsi, dans l'énoncé suivant, la proposition en V-ING est complément du sujet et est de nature nominale. Elle pourrait être remplacée par un syntagme nominal de type « *love* » ou « *patience* » et non par un adjectif : « *Love is accepting your partner for you they are* » ou encore « *Love is love/ patience* ».

Ailleurs, les V-ING peuvent être utilisés comme des adjectifs dans certains cas comme dans : « *This book is boring* ».

Il est, par exemple, possible de modifier « *boring* » à l'aide d'un adverbe tel que « *very* » ou « *really* ». On peut également l'utiliser dans une position strictement adjectivale, la position épithète : « *This is a boring book* ».

Il y a toutefois des limites à cette utilisation adjectivale. Ainsi, Huddleston, Pullum et al. soulignent que certains verbes, s'ils prennent des adjectifs comme compléments, ne sont toutefois pas compatibles avec V-ING. C'est le cas de « *seem* », « *appear* », « *look* » et « *remain* » (« *Verbs such as seem, appear, look, remain take AdjPs as complements, but not participial clauses.* » (Huddleston, Pullum et al, 2016 : 79)) que l'on retrouve dans le corpus mais ne sont pas complétés par une forme en V-ING. Il faut toutefois noter que cette règle a des exceptions puisqu'il est envisageable de lire ou d'entendre des énoncés du type :

[29] *The meeting remained boring after you left.*

[30] *The conference seemed boring.*

[31] *This song seems soothing.*

Le V-ING conservant des caractéristiques verbales, certains énoncés peuvent être ambigus. Il peut prêter à confusion et rendre difficile l'analyse de V-ING en un adjectif participial (terme d'Huddleston, Pullum et al.) ou une forme verbale comme dans l'énoncé proposé par Huddleston, Pullum et al. : « *Her parents are entertaining* » (Huddleston, Pullum et al. 2016 : 80) qui peut soit renvoyer à une activité que les parents sont en train de faire, à savoir, recevoir des invités, ou être de nature adjectivale et exprimer une caractéristique des parents qualifiés de distrayants, d'amusants.

Les V-ING peuvent aussi avoir une nature nominale. Dans ce cas, certains linguistes choisissent de les nommer « gérondives » :

> *A gerund is traditionally understood as a word derived from a verb base which functions as or like a noun, as in:*
>
> *Destroying the files was a serious mistake.*
>
> *I regret destroying the files. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 81)*

Dans ces énoncés, « *destroying* » est remplaçable par le syntagme nominal « *the destruction of* » et est, par conséquent, de nature nominale comme le prouvent d'ailleurs les fonctions qu'il occupe dans les exemples cités.

> *The primary difference between a gerund and a participle, therefore, is that while a participle is functionally comparable to an adjective, a gerund is functionally comparable to a noun. There is also a second difference: that gerunds do not combine with auxiliaries in the way that participles do. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 81)*

Les gérondives seraient ainsi les V-ING de nature nominale et les participiales, les V- ING de nature adjectivale ou adverbiale. De nombreux linguistes considèrent cette distinction comme inutile et discutable. Huddleston, Pullum et al., par exemple, proposent de parler de « *gerund-participials* », mot valise fusionnant les deux termes afin de mettre fin à ce qu'ils considèrent être des discussions stériles et inutiles sur certaines formes en V-ING.

Toutes les formes en V-ING sont des formes au moins dérivées puisqu'elles sont formées en associant une base verbale à la flexion -ING. Il existe d'autres termes renvoyant aux noms ainsi formés et cette multiplicité illustre, encore une fois, les différentes tentatives de faire sens et d'unifier une forme multifacette. Pour Huddleston, Pullum et al., il faut différencier des noms comme « *destroying* » tirés d'un verbe des vrais noms (formulation vague et discutable) qui finissent en -ING : *« words… ending in -ing which genuinely are nouns and which we refer*

to as gerundial nouns » comme dans leur exemple : « *She has witnessed the killing of the birds* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 81). Nous comprenons la possible pertinence de décrire des réalités différentes mais cette distinction semble surprenante surtout de la part de ceux qui affirment ne pas voir d'intérêt à distinguer les autres formes de V-ING (« *Huddleston and Pullum (2002) in their Cambridge grammar of the English language. They argue that English gerunds can be conflated with English present participles into a single category of ―gerund-participials* ». (De Smet, 2010 : 2)).

Même dans leurs emplois nominaux, la nature verbale des V-ING n'est jamais loin. Pour certains, comme Schachter, les V-ING sont les restes ou transformations de phrases sous-jacentes. Les noms verbaux seraient une sorte de fossilisation de phrases sous-jacentes. Il écrit :

> *The first generative analysis of English gerundive nominals – and therefore essentially the only one- is due to Lees (1960). According to this analysis, gerundive nominals are transformed versions of underlying sentences, (2) being, for example, a transformed version of (1):*
>
> *He claims immunity from prosecution.*
>
> *His claiming immunity from prosecution*
>
> *Lee's analysis […] appears to have been adopted […] by all subsequent investigators, among them Rosenbaum (1967), Kiparsky and Kiparsky (1971), and Stockwell, Schachter, and Partee (1973). Even Chomsky […] asserting that various characteristics of these nominals "follow, without elaboration or qualifications, from the assumption that gerundive nominalization involves a grammatical transformation from an underlying sentence like structure (1970, 187). (Schachter, 1976 : 205-206)*

Cette réflexion nourrit le débat sur la nature des mots en V-ING et le processus d'affixation : issues de verbes et en conservant certains traits, les gérondives, quoique nominales, seraient la forme finale d'une relation prédicative préexistante et sous-jacente.

Au final, les linguistes s'accordent à reconnaître des fonctionnements adjectivaux ou nominaux sans réellement résoudre la question de la nature des formes en V-ING. Il est certain que certaines formes sont des noms (déverbaux et créés par affixation mais « devenus » des noms purs et reconnus comme tels dans les dictionnaires, fonctionnant comme des noms avec possibilité de détermination, etc.), d'autres demeurent résolument verbales tandis qu'une masse médiocre navigue entre ces deux pôles. Ainsi certains proposent d'envisager ces formes en termes de gradient à deux polarités sur lequel on peut placer toutes les formes en V-ING, de la plus nominale à la plus verbale (« Comme Bas Aarts (2006) dans *Syntactic gradience* (2006),

where the English gerund is treated as an instance of "intersective gradience", combining features of two major categories, namely verbs and nouns » (De Smet, 2010 : 4)). Cette vision est frustrante car elle ne donne pas de réponse claire mais elle a le mérite de reconnaître honnêtement les difficultés posées par V-ING.

Notre décision de n'observer que les fonctions sujet et complément du sujet contraint l'analyse des V-ING dans ce travail. Ils sont de nature nominale en fonction sujet et de nature adjectivale en fonction complément du sujet.

ii. V-ING : participe ou adjectif

Lorsque les formes en V-ING peuvent être utilisées en fonction adjectivale, elles sont appelées des participiales. Elles partagent des caractéristiques avec les adjectifs, tant et si bien que certains linguistes proposent de les considérer comme tels. Certains font une différence entre les participes employés comme adjectifs et les adjectifs « purs » (Quirk et al., 1985 : 413) ou encore, entre les participes (« *participles* ») et les adjectifs participiaux (« *participial adjectives* ») comme Huddleston et Pullum (2002 : 78). Il n'est, en effet, pas toujours aisé de distinguer les participes utilisés comme adjectifs des adjectifs déverbaux crées par affixation de -ING sur une base verbale. Pour certains, c'est parce qu'il n'y a en fait pas de différence réelle entre les deux et que les participes en V-ING contiennent à la fois un aspect verbal et un aspect adjectival :

> *Le terme même de participe (du latin pars + capio – prendre part / partake5) signifie précisément qu'il "participe" de deux fonctionnements différents : 1/ un fonctionnement verbal du participe à l'intérieur du SPart (dans l'exemple 5 knowing reçoit à droite un complément : what to expect) ; 2/ un fonctionnement de type "adjectival" du SPart à l'intérieur de la structure d'accueil. (Merle, 2009 : 415)*

Pour savoir si un V-ING est un adjectif, il est possible de le soumettre à quelques manipulations afin de voir s'il se comporte comme un adjectif à part entière. Quirk et al. proposent quatre caractéristiques pour les adjectifs.

Premièrement, un adjectif peut être placé en position de complément du sujet, en épithète ou attribut/complément de l'objet.

Deuxièmement, un adjectif doit pouvoir porter la marque du comparatif et du superlatif.

Troisièmement, un adjectif peut être prémodifié. Quirk et al. écrivent à ce propos : « *premodification by the intensifier very is an explicit indication that the forms have achieved adjective status* » (Quirk et al., 1985 : 414).

Enfin, la coordination permet de faire ressortir la nature d'un mot puisqu'elle prévoit que les éléments ainsi mis en relation soient de même nature. Ainsi, si un V-ING peut être coordonné avec un adjectif non déverbal, alors cela signifie qu'il est adjectival.

Prenons un exemple : *This book is fascinating.*

Toutes les manipulations évoquées sont possibles avec cet énoncé :

[32] *This is a fascinating book.*

[32a] *This is the most fascinating book she has read this year.*

[32b] *This book is really fascinating.* (« *very* » fonctionne moins bien ici à cause du sens de « *fascinating* » mais « *really* » permet le même test.)

[32c] *This book is fascinating and short.*

Cependant, il est facile de trouver d'autres exemples qui ne permettent pas ces manipulations comme *This is a folding chair,* par exemple.

[33] *This chair is folding.*

Cet énoncé est recevable mais sera analysé comme une occurrence de BE + -ING

[33a] * *This chair is more folding.*

[33b] * *This chair is very folding. / * This is a very folding chair.*

Ces énoncés démontrent que les participes peuvent être utilisés comme des adjectifs mais n'en sont pas complètement.

Il est également possible de vérifier la nature verbale d'un V-ING en lui ajoutant un complément d'objet. Si cela est possible, alors le V-ING est un participe et non un adjectif déverbal.

Il existe des contraintes à la formation de tels adjectifs. Comme le souligne Cotte, le type de procès est déterminant :

> *Quand l'adjectif verbal provient d'un « verbe psychologique » sa composante subjective le rapproche des adjectifs évaluatifs et il s'adjective totalement. Ex. : (…) very interesting, alarming, annoying, depressing, embarrassing, frightening, etc. (Cotte, 1996 : 270)*

Au final, il existe une différence entre les adjectifs déverbaux en -ING et les participes en V-ING qui, s'ils peuvent être employés en fonction adjectivale, n'en conservent pas moins des caractéristiques verbales.

iii. Participe ou nom

Les formes en -ING peuvent aussi occuper des fonctions nominales : elles peuvent être sujet, ou complément d'objet, par exemple. Dans ces cas, on les appelle des gérondives.

Quirk et al. écrivent (1985) :

> *[…] nominal ing clauses are sometimes called gerundive or gerundival clauses. Their verb is commonly called a gerund. (Quirk et al., 1985 : 1063)*

Cependant, cette distinction entre formes dites participiales et gérondives semble être de moins en moins pertinente et ne fait plus consensus. Parmi les critiques les plus virulentes, nous citerons celle de Kruisinga et Erades :

> *This has led grammarians to attempt a classification of verbal ings on the basis of their – real or fancied – resemblance to nouns or adjectives, hence to quite different parts of speech, an undertaking which, on the face of it, is rather futile and bound to lead to unsatisfactory results. (...) To what absurdities the traditional 'logical' distinction leads may be seen from the following pair of sentences, in all of which the first is declared to be a "Gerund", the second a "Present Participle".*
>
> *a. He went on talking.*
>
> *He went walking.*
>
> *b. He continued looking at the game.*
>
> *He stood looking at the game.*
>
> *c. He burst out sobbing.*
>
> *It set him sobbing.*
>
> *d. I have been busy writing letters.*
>
> *I have been writing letters.*
>
> *e. On waking up the next morning, I found the weather was fine.*
>
> *Waking up the next morning, I found the weather was fine.*

f. I do not like his coming so often.

I do not like him coming here so often. (...)

The reader who has savoured these samples of misdirected grammatical ingenuity will surely need no further arguments to show the impossibility of taking the – mostly fancied – resemblance of the verbal ing to another part of speech as a basis for a systematic classification of its multifarious uses (...). (Kruisinga et Erades, 1947 : 244-245)

Le débat sur le terme vient du débat sur la nature des formes en V-ING. Selon que les linguistes considèrent que c'est une forme nominale ou une forme verbale, les termes qu'ils utilisent varient. Il en va de même selon les fonctions, elles-mêmes liées à la nature des formes en V-ING puisque toutes les fonctions ne sont pas accessibles à toutes les natures.

Au final, de nombreux linguistes rejettent la pertinence d'une distinction entre participiale et gérondive et proposent de considérer les formes en -ING comme relevant d'un même phénomène et c'est ce que nous ferons ici. Quirk et al. utilisent le terme « *participle* » pour désigner les -ING gérondifs et participiaux. Sweet suggère le terme de « *half-gerund* », soulignant par-là la difficulté à catégoriser certaines acceptions. Huddleston et Pullum, quant à eux, proposent un terme composite : « *gerund-participles* » qui englobe les deux réalités (tout en les distinguant des noms et adjectifs créés par affixation). Ils écrivent à propos du « *gerund-participle* » :

This forms covers the gerund and present participle of traditional grammar, which are always identical in form. (2016 : 80)

Pour eux, la distinction entre participe et gérondif n'a pas lieu d'être en synchronie et est un vestige de considérations diachroniques. Ils écrivent que les formes en V-ING étant identiques, il n'y a aucune raison de tenter de les différencier de manière arbitraire en leur apposant des étiquettes qui forcent l'analyse. Ils écrivent :

Historically, the gerund and present participle of traditional grammar have different sources, but in Modern English the forms are identical. … The historical difference is of no relevance to the analysis of the current inflectional system, and in accordance with principle [5i] we reject an analysis that has gerund and present participle as different forms syncretised throughout the class of verbs. We have therefore just one inflectional form of the verb marked by the -ing suffix; we label it with the compound term 'gerund-participle' for the verb-form, as there is no reason to give priority to one or the other of the traditional terms. … This grammar also takes the view that even from a point of view of syntax (as opposed to

inflection) the distinction between gerund and present participle is not viable. (2016 : 82-83)

Dubois-Aumercier écrit :

> Il nous semble que les difficultés de classification des gérondifs et des participes viennent parfois d'une attention trop importante accordée à des critères non fonctionnels. Par exemple, dans le cas des formes en –ing associées à des adjectifs, l'approche fonctionnelle exclut l'hypothèse gérondive, parce que complément d'adjectif n'est pas une fonction normalement assumée par un syntagme nominal. *(Dubois-Aumercier, 2014 : 104)*

Face à une forme aux contours assez flous, Quirk et al. (1985), quant à eux, proposent de classer les formes en –ING sur un gradient allant du plus nominal au plus verbal. Ils font ressortir quatorze valeurs différentes allant du nom pur [1] au participial pur [14] :

[1] Some paintings of Brown's [[a] 'some paintings that Brown owns'; or [b] 'some paintings painted by Brown']

[2] Brown's paintings of his daughter [[a] 'paintings depicting his daughter and painted by him'; or [b] 'paintings depicting his daughter and painted by someone else but owned by him']

[3] The painting of Brown is as skilful as that of Gainsborough [[a] 'Brown's mode of painting'; or [b] 'Brown's action of painting']

[4] Brown's deft painting of his daughter is a delight to watch ['It is a delight to watch while Brown deftly paints his daughter.']

[5] Brown's deflty painting his daughter is a delight to watch [= [3b] or [4] in meaning]

[6] I dislike Brown's painting his daughter. ['I dislike either [a] the fact or [b] the way that Brown does it']

[7] I dislike Brown painting his daughter. (when she ought to be at school) [= [6a]]

[8] I watched Brown painting his daughter. [[a] 'I watched Brown as he painted'; or [b] 'I watched the process of Brown('s) painting his daughter.']

[9] Brown deftly painting his daughter is a delight to watch. [= [3b] or [4]]

[10] Painting his daughter, Brown noticed that his hand was shaking. ['while he was painting']

[11] Brown painting his daughter that day, I decided to go for a walk. ['since Brown was painting']

[12] The man painting the girl is Brown. ['who is painting']

[13] The silently painting man is Brown. ['who is silently painting']

[14] Brown is painting his daughter. (Quirk et al., 1985 : 1290-1291, leur numérotation des exemples)

Cette catégorisation nous semble à la fois intéressante et non nécessaire. Ainsi, en reconnaissant la nécessité d'un gradient, Quirk et al. soulignent qu'il existe de nombreuses réalisations et utilisations possibles des formes en V-ING. En cherchant à en faire la liste et à proposer des catégories figées, ils compliquent encore l'analyse de V-ING (déjà délicate avec seulement les catégories de « participiales » et de « gérondives »). En proposant 14 valeurs de V-ING, ils font un état des lieux très précis des emplois de V-ING mais l'on peut s'interroger sur la pertinence, par exemple, de distinguer les valeurs [7] et [9] qui semblent très similaires aussi bien au niveau de la forme que de leurs caractéristiques syntaxiques et interprétation sémantique.

Quirk et al. s'inscrivent par cette proposition dans l'un des deux camps définis par De Smet concernant les formes en V-ING opposant d'un côté les partisans d'un amalgame de toutes les formes de V-ING sous une seule et même étiquette à l'image de Huddleston et Pullum et ceux qui défendent l'idée d'un gradient et proposent divers degrés de nominalisation des formes en V-ING. Malgré une opposition apparente, il est intéressant de souligner comme le fait De Smet que, paradoxalement, les deux camps arrivent à la même conclusion : la pertinence de l'abandon de la catégorie « gérondif » car les premiers refusent de différencier les formes de V-ING et les seconds parce que les formes en V-ING sont toutes un mélange de nominal et de verbal dans des proportions différentes. De Smet écrit à ce propos :

The somewhat paradoxical conclusion is that, against traditional grammar, both Aarts (2006) and Huddleston and Pullum (2002) eventually abandon the category of gerund, but do so on entirely different grounds and in a completely different way. For the latter it is absorbed in the larger class of gerund-participials, for the former it is reduced to a mixture of nominal and verbal. (De Smet, 2010 : 3)

Nous ne souhaitons pas entrer dans ce débat. Notre recherche ne porte pas sur ce seul point et notre objectif n'est pas de résoudre cette controverse mais d'analyser les formes en V- ING utilisées en fonction sujet et complément du sujet et les comparer aux infinitives occupant les mêmes fonctions. Ainsi, il ne nous sert pas de nous positionner sur ce point. Nous utiliserons donc les termes génériques de « forme en -ING » ou « V-ING » qui se contentent de décrire les formes sans s'inscrire dans une école de pensée. Nous pourrons, par moment, utiliser les termes « gérondives » ou « participiales » selon leur utilisation afin de varier les tournures

(et parce que ces termes existent, s'inscrivent dans une tradition grammaticale, qu'ils sont pertinents et que nous ne les rejetons pas entièrement malgré les critiques que nous partageons) et refléter les différentes positions dans la phrase mais il ne faudra pas lire ces termes comme une adhésion à une école de pensée ou une autre.

Pour conclure, les formes en -ING sont plurielles et hétérogènes, ce qui n'est pas forcément perçu comme gênant par les linguistes. De Smet écrit à propos de cette pluralité :

> *-Ing-clauses display contradictory behaviour, and the contradictory behaviour is such that it points to different possible analyses of -ing-clauses without favouring one particular possibility. The only way to handle the data, therefore, is to somehow accept that language users may be inconsistent, in operating with different possible analyses of a given grammatical item at the same time. (De Smet, 2010 : 30)*

Et de rappeler que les catégories grammaticales n'ont pas toujours à être homogènes (De Smet, 2010 : 30)[1] et qu'il n'est pas problématique qu'ING puisse avoir différentes valeurs et utilisations sans qu'il soit pour autant nécessaire de chercher à les distinguer.

5. L'infinitif

Il est à noter que dans le cadre de ce travail, quand il sera fait mention d'infinitif, il s'agira, par défaut, de l'infinitif en TO puisque ce sont les seules infinitives à apparaître en fonction sujet et complément du sujet.

TO est un objet de discussion linguistique qui fait débat sur sa nature et son rôle dans l'infinitif. Tout d'abord, faut-il considérer TO comme une partie de l'infinitif ou comme un simple satellite de cette forme ?

Huddleston, Pullum et al. considèrent que : « *the to is not part of the verb itself. It is not a (morphological) prefix but a quite separate (syntactic) word*. » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1184). Ils en veulent pour preuve qu'il peut apparaître seul dans une construction elliptique de type : *I haven't read it yet but I hope to shortly* dans lequel TO code et permet

[1] *« To accommodate this contradictoriness, the view of syntactic categories that falls out from the evidence of English -ing-clauses has at least the following characteristics:*

(i) Not all members of a grammatical category have to share the same features.
(ii) Grammatical categories can be internally heterogeneous.
(iii) Grammatical categories can be interconnected.
(iv) *Inclusion in a category and autonomy as a category are partly independent »* (De Smet, 2010 : 30).

l'ellipse du prédicat « *read it* ». De plus, TO peut ne pas être répété dans la coordination comme dans un énoncé du type : *I want to go out and get some exercise* dans lequel il n'est pas nécessaire d'insérer TO avant « *get some exercise* ». Enfin, il peut être séparé du verbe par un adverbe (dans le cas d'un « *split infinitive* ») comme dans *:* « *I'm trying to gradually improve my game* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1184). C'est pourquoi nous avons décidé de coder l'infinitif en TO : TO + BV pour souligner qu'il découle de l'association de deux éléments et ne constitue pas un seul bloc.

L'ensemble des chercheurs s'accorde sur l'origine prépositionnelle de TO. C'est d'ailleurs cette origine qui donne au TO de l'infinitif ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques (« *to derives historically from the homophonous preposition. This source is again reflected in the present properties of the construction*» (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1184)).

Tout d'abord, au niveau sémantique, TO qui renvoyait à un lieu vers lequel on se déplace, en est venu à avoir une valeur de visée et parfois une valeur temporelle d'anticipation de l'actualisation d'un prédicat.

Quant au niveau syntaxique, TO conserve des traces de son passé de préposition (comme le fait d'être suivi non plus d'un nom mais d'un verbe présent dans une structure nominale) mais il est difficile d'arguer qu'il est encore possible de considérer le TO de TO + BV comme une préposition. Ce TO n'est pas suivi d'un nom ou d'un V-ING comme ce serait le cas s'il était une préposition, TO appelle une base verbale.

Les linguistes proposent donc de nouvelles catégories pour définir ce TO quelque peu protéiforme. Huddleston, Pullum et al. parlent de « *VP subordinator* » (2016 : 1185), TO serait un « mot syntaxique » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 84), un outil permettant la subordination.

Bottineau, dans sa thèse consacrée à l'infinitif, considère que TO est passé de la préposition à un « préverbe » (Bottineau, 1998 : 283) qui diffère de la préposition en ce que « la préposition exige que soit acquis le résultat d'une nominalisation de langue ou de discours, alors que le préverbe semble toujours l'effectuer en discours » (Bottineau, 1998 : 283).

Tout comme pour V-ING, certains linguistes envisagent l'infinitif en fonction d'un gradient des emplois de l'infinitif allant de ceux dont le sens est le plus directement lié à celui de la préposition à ceux dont la valeur reflète le moins cette parenté, voire dont la valeur semble

contredire ce que la logique suggérait. Ainsi, les infinitifs de but, de conséquence, de résultat, de volonté « projettent dans le temps l'idée spatiale de direction ou d'orientation : on reconnaît sans mal ce que le préverbe doit à la préposition » (Bottineau, 1998 : 285).

Il est vrai, que Cotte, par exemple, fait de TO un morphème portant en lui les vestiges du sens spatial de la préposition originelle qui devient alors un opérateur de dévirtualisation permettant ainsi d'envisager l'actualisation de la relation prédicative présentée en puissance et sur le plan virtuel (Cotte, 1982 : 135). Le mouvement physique de déplacement devient opérateur de dépassement du virtuel à l'actuel, de dévirtualisation. Il écrit que le passage de la préposition TO indiquant un déplacement au TO de l'infinitif n'est pas seulement « l'effet d'une métaphore grammaticale ». Pour lui, « l'essentiel vient ensuite, lorsque ce cinétisme se met à signifier la transformation du virtuel (non encore actualisé mais éventuellement visé) en actuel et que *to* devient un opérateur de dévirtualisation » (Cotte, 1982 : 135) ; cela correspond à Souesme qui le considère aussi comme un opérateur de visée.

Pour Adamczevski, cette visée fait de TO un opérateur de prédication. Pour lui, ce qui est accompli par TO est le passage d'une notion, donc virtuelle, à une prédication, c'est-à-dire, la mise en relation entre un sujet et un procès ainsi actualisé (du moins envisagé comme tel ou comme actualisable). Il écrit : « On entre en syntaxe avec le relais to ». (Cité dans Bottineau, 1998 : 290) S'appuyant sur toutes ces analyses, Quirk et al. en font simplement le marqueur de l'infinitif (1985 : 687).

Cotte relie toutes ces idées lorsqu'il écrit : « Incluant dans son sémantisme le virtuel et l'actuel, il [to] résume les systèmes modaux et temporels et prend une fonction prédicative abstraite, excluant toute référence explicite aux coordonnées énonciatives » (Cotte, 1982 : 136).

Les linguistes, malgré diverses propositions d'analyse s'accordent tous sur l'origine prépositionnelle de TO, sur son sémantisme hérité du mouvement initial et sur le fait que TO est, avant toute chose, un outil grammatical (quelle que soit l'étiquette proposée) marquant la visée et donc compatible avec l'infinitif dont il est un marqueur.

La place de TO en position directement préverbale « sature la place du sujet » et l'empêche d'en avoir un (Bottineau, 1998 : 302). L'existence et la position de TO est une des raisons pour lesquelles l'infinitif n'a pas de sujet mais il y en a d'autres :

> *[…] on a une proposée tronquée, réduite à un prédicat de puissance, quand le locuteur décide de s'intéresser au contenu événementiel d'un procès en s'abstenant*

> *totalement de le référer à un sujet spécifique, soit parce que cette détermination ne l'intéresse pas, soit parce qu'elle va de soi en contexte (renvoi coréférentiel implicite à un sujet syntaxique dépassé ou à l'énonciateur). (Bottineau, 1998 : 302)*

Les formes en TO + BV sont donc utiles pour renvoyer à une situation non référentielle ou non référencée. C'est d'ailleurs la distinction principale avec les subordonnées en THAT avec lesquelles elles sont souvent mises en concurrence. Considérons:

He seemed to like her.

It seemed that he liked her.

La situation décrite est la même dans les deux énoncés. Toutefois, avec TO + BV, le prédicat n'est pas inscrit dans un temps particulier et donc dans une occurrence particulière du procès qui serait mise en avant. Avec la subordonnée en THAT, c'est tout le contraire : <*he/like her*> est inscrit dans un temps précis avec une occurrence particulière en tête. Le sujet « *he* » est un participant explicite placé avant le verbe, ce qui est absent du premier énoncé. Pour reprendre les termes d'Hamawand : les énoncés partagent le même contenu conceptuel mais ce contenu est présenté différemment (Hamawand, 2002 : 225).

TO permet donc de saturer la place typiquement réservée au sujet et d'envisager l'événement décrit par la base verbale comme hors-temps et hors-personne, de présenter le verbe dans toute sa puissance notionnelle en dehors de toute considération temporelle et de personne. Il est à noter qu'il est possible d'expliciter le sujet implicite de TO en le faisant précéder de FOR. La très faible utilisation de cette possibilité illustre que l'emploi de TO + BV vise justement, au moins en partie, à limiter l'influence de ce participant en se concentrant sur la notion portée par la base verbale.

6. Iconicité

Il est tentant de faire appel au principe d'iconicité dans cette étude. Bottineau écrit : « Le débat sur l'iconicité du signe linguistique présuppose comme acquis le fait qu'un signe iconique livre par sa structure visuellement ou auditivement percevable une représentation de son référent d'expérience, dont le signifié se démarquerait à peine » (Bottineau, 2003 : 1). Physiquement, les morphèmes TO et -ING représentent visuellement l'idée d'éloignement et de proximité. En effet, TO est éloigné physiquement de l'élément qu'il marque alors qu'-ING est collé au verbe signalant ainsi une proximité voire une fusion/ simultanéité avec le verbe.

a) V-ING

Dans sa thèse sur l'infinitif, Bottineau propose un retour passionnant sur la théorie de Viel qui s'intéresse à la voyelle et au phonème [i] qu'il propose d'opposer à [a]. Reprenant des couples comme « *this/that* », « *which/what* », des verbes ou encore des couples de lexèmes présentant une notion en [i] et la reprenant en [a] (« *dilly-dally* », « *tit for tat* »), il arrive au constat que « sous tous ces morphèmes et lexèmes se dissimule un opérateur commun marqué par la voyelle i, un opérateur de fusion cognitive, par lequel deux entités, disponibles séparément à l'état de puissance, sont liées, mises en contact, voire fusionnées à l'instant où l'opérateur est activé » (Bottineau, 1998 : 368.) Selon lui, cela est dû à la manière dont se prononce la voyelle comme :

> *[…] manifestation de l'effet Doppler rend le phonème i congruent à l'expression d'un mouvement d'approche, d'une prise de contact entre l'observateur / énonciateur et un objet du monde, et son utilisation comme opérateur cognitif de fusion entre entités ou supports séparés n'est jamais qu'une utilisation intériorisée et réinvestie dans un domaine d'apparence abstrait (intangible) d'un processus primitif, parfaitement concret de type noémique. (Bottineau, 1998 : 368-9)*

Ce serait la raison pour laquelle « *be* dénote une fusion cognitive » (Bottineau, 1998 : 369). Cela peut également expliquer pourquoi les verbes « *seem* » et « *appear* » sont aussi beaucoup utilisés dans les structures attributives car ils contiennent le même son, et par conséquent, les mêmes caractéristiques.

Sur ce modèle de syntaxe génétique, il propose ensuite l'analyse suivante de -ING :

> *Dans ce relateur, -i- signale un mouvement d'approche tendant à la fusion ; -n- dénote l'interception de ce mouvement ; et la vélarisation du phonème /n/, notée en graphie ng, dénote la résonnance de cette opération, l'écho impliquant sa récurrence. Ing signifie qu'entre une source implicite et le verbe, une tentative de fusion (i) est refusée de manière répétée. (Bottineau, 1998 : 592)*

Une telle analyse permet d'expliquer la tradition théorique qui vient de l'idée de récurrence de l'interception inscrit dans le temps et qui fait de -ING une marque de récurrence, d'anaphore, de préconstruction.

> *Le figement de la relation actancielle […] Le blocage réitéré du mouvement de fusion se traduit par l'établissement d'un couple sujet implicite-prédicat explicite liés (i) mais séparés (n) et bloqués dans cet état d'assujettissement du second au premier*

> *Cela implique l'existence d'un sujet mémoriel : si -ing est un relateur, il a forcément une source tacite et deux éléments à mettre en relation d'où l'existence obligatoire d'un sujet, même implicite, et, par conséquent, la coréférence a quelque chose d'illusoire. (Bottineau, 1998 : 592)*

Enfin, -ING est un élément synthétique. En fusionnant avec la base verbale, -ING « nominalise la désinence du temps, et marque la synthèse finale du sujet et du verbe. Etant synthétique il ne sépare pas la notion verbale et il empêche qu'elle soit focalisée. En revanche il souligne que le lien sujet-prédicat est acquis et il se prête à la fonction d'élément thématisé ou à une fonction de repère » (Cotte, 1996 : 171). Selon cette théorie, V-ING est le résultat d'une opération de synthétisation de la relation prédicative. Etant acquis, le sujet et la temporalité n'ont plus de raison d'être explicités. Il ne reste que le procès et le souvenir de son actualisation (ou du moment où il a été considéré comme actualisable). Outil de synthèse, -ING est ainsi également outil d'anaphore.

Le -ING porte sur ce qui est à sa gauche, or le renvoi vers la gauche est un renvoi anaphorique, c'est-à-dire, vers du déjà connu, ce qui entérine -ING comme marqueur de préconstruction et de thématisation.

b) TO + BV

TO est un marqueur. Il n'a pas réellement de sens mais indique une opération grammaticale. Il signale que le verbe qui le suit est conservé dans sa pureté notionnelle, dénué qu'il est de toute marque de personne ou de temps. Pour citer Bottineau, TO : « constitue aussi un fond de tableau, un univers représentationnel de puissance qui ne demande qu'à être actualisé ». (Bottineau, 1998 : 373)

Sa position préverbale n'est pas anodine. Tout d'abord, nous l'avons vu, TO sature la place du sujet, ce qui permet de se concentrer non pas sur la relation prédicative ou son actualisation mais sur l'évènement qu'il décrit.

De plus, TO prépare l'arrivée du verbe dans la chaîne linéaire de la phrase. Il prévient que le mot à venir est une base verbale. Cela est d'autant plus intéressant que TO, conservant une partie de son sémantisme prépositionnel, indique également un mouvement vers la réalisation du procès, le verbe à venir dans la chaîne phrastique est également à venir au niveau chronologique.

Cotte écrit :

> *[…] cette chronologie profonde est reflétée dans la disposition linéaire des morphèmes : to est antérieur et extérieur au lexème verbal, alors que les affixes des participes fusionnent avec celui-ci en le suivant (to + lexème ≠ lexème -ING/-EN). Avec to, on se situe à l'extérieur du procès et on a une visée perspective, qui permet ou non de l'actualiser ; avec -ING ou -EN, on en a une visée interne, qui présuppose qu'on se situe après la limite séparant le virtuel de l'actuel. Cette position de to dans le psychosystème explique l'affinité de l'infinitif en to et du gérondif pour les prédicats non factifs et factifs respectivement. (Cotte, 1982 : 136)*

TO marque un renvoi vers la droite, c'est-à-dire un renvoi cataphorique, d'où, encore une fois, son affinité avec l'infinitif qui renvoie à de l'actualisable.

II. Aspect sémantique

De très nombreux chercheurs ont étudié la paire minimale que sont les formes en V- ING et les infinitives et ont tenté de trouver une raison d'utiliser l'une plutôt que l'autre en contexte en proposant des distinctions sémantiques entre les deux formes. Pour reprendre les termes de Dubois-Aumercier, l'entreprise « est périlleuse ; le sens du participe présent anglais, et de la forme –ING de manière plus générale, a fait l'objet d'un nombre pléthorique d'études et de recherches sans que la question ne soit jamais vraiment considérée comme tranchée » (2004 : 397). Les linguistes cherchent à trouver un invariant sémantique aux deux formes afin de comprendre pourquoi et comment utiliser l'une et l'autre forme. Guillaume, comme d'autres, considère qu'il existe des « valeurs fondamentales » dont il donne la définition suivante :

> *(…) une forme de langue a, dans la langue même, une valeur fondamentale, unique, dont un caractère est de permettre une grande diversité de valeurs d'emploi, qui, si différentes soient-elles, apparemment, ne sont pas en contradiction avec une valeur fondamentale existante. On a donc, si l'on adopte ce point de vue, pour chaque forme une valeur de langue première, et un éventail, pourrait-on dire, de valeurs d'emplois secondes, obtenues en discours et toutes réductibles à la valeur première de langue dont elles constituent une application permise par la valeur de langue première. Il reste à concevoir et à expliquer ce que peut être cette valeur qui se présente une dans la langue, mais diverse et multiple dans l'emploi qu'en fait le discours. (Guillaume, 1971b : 78-79)*

La question de l'existence même d'un tel invariant peut être remise en cause tant les propositions sont variées et parfois contradictoires tout comme les énoncés authentiques qui vont vite à contredire les théories même les plus séduisantes ; nous ne prétendrons pas ici régler cette dispute mais souhaitions présenter certains invariants proposés au fil du temps.

Il est intéressant de noter, qu'à notre connaissance, tous s'appuient sur le sens pour différencier les deux formes. Nous allons ici présenter certaines de ces distinctions. Nous nous concentrerons sur celles qui ont le plus marqué le domaine de la linguistique et qui ont été les plus reprises et commentées. Cette présentation sera thématique et non chronologique ; cela nous a semblé plus pertinent car les théories sont régulièrement reprises, retravaillées, critiquées et nous n'aurions eu de cesse de revenir sur des dates qui n'ont, nous semble-t-il, que peu d'intérêt pour notre étude.

L'objectif n'est pas tant de critiquer des réflexions mais plutôt d'anticiper de potentielles incohérences avec l'usage lorsque nous les confronterons aux résultats trouvés lors de l'analyse de notre corpus. L'objet de cette partie est, en effet, de faire un état des lieux des théories existantes que nous mettrons à l'épreuve de la comparaison à l'usage dans la troisième partie de ce travail.

Enfin, il faut noter avant de commencer que les analyses proposées sont, à quelques exceptions près, toutes fondées sur l'analyse des compléments du verbe en général. Les linguistes cherchent à faire ressortir des invariants pour les deux constructions et offrent donc des analyses sur leur emploi global. Très peu s'intéressent aux différentes fonctions ou emplois. Nous lisons donc ces théories comme des réflexions générales sur les formes en -ING et les infinitives qu'il nous reviendra potentiellement de nuancer en fonction des résultats de l'analyse du corpus qui porte sur deux fonctions en particulier.

1. -ING : marqueur de nominalisation, d'ancrage situationnel, de simultanéité, d'imperfectivité et de dépendance

-ING est un outil de nominalisation. Historiquement, il permettait de nominaliser les verbes par l'ajout de la flexion. Ceci est toujours possible et -ING est toujours un outil de nominalisation très prolifique comme l'illustrent les exemples suivants :

[34] *To christen ------> The christening was very moving.*

[35] *To drive ------>Your driving has improved.*

[36] *To blame ------>Their blaming the victim is shocking.*

Cela implique que les V-ING sont des formes dérivées, nominalisées. Par conséquent, V-ING est souvent générique comme nous le verrons plus loin.

En figeant le verbe, -ING montre que s'il est atemporel, le procès est figé en mouvement. -ING indique qu'on ne voit ni les bornes à gauches ni les bornes à droite des procès auxquels il est affixé. Pour De Smet, l'aspect imperfectif est une des deux valeurs de -ING (l'autre, nous le verrons, étant l'atemporalité :

> *One is that -ing is a so-called atemporalizing suffix (Langacker, 1991; Heyvaert 2003), which means that when it is attached to a verbal stem the verbal process is depicted as a single gestalt without profiling the temporal sequentiality of its component states and without relating it to the time of speaking. (De Smet, 2010 : 16))*

Il écrit : « *The other proposal is that -ing is not only atemporalizing but also imperfectivizing (Langacker, 1991; Smith and Escobedo 2002; Egan 2003), meaning that it profiles only the inner phase of a process, not its onset or completion* » (De Smet, 2010 : 16). C'est pour cela que V-ING est souvent associé à la notion d'activité. Mélis, citant Gauthier, écrit : « On peut toujours passer par le gérondif pour mentionner une activité. On ne peut dissocier la mention d'un procès de la classe de ses agents potentiels » (Mélis, 1994 : 26).

On ne peut pas poser « *hunting »* sans poser en même temps la relation prédicative en puissance « *someone/hunt »*. Le V-ING a toujours une relation prédicative sous-jacente donc un agent, « le gérondif simple présupposerait d'abord quelqu'un pour le prendre en charge » (Mélis, 1994 : 27) ; puis, citant Gauthier, : « la forme en ING paraît davantage liée à l'activité d'un sujet » (*ibid*).

Ainsi, V-ING, qui n'est plus un verbe, renvoie quand même à la relation prédicative dont il est issu et, par conséquent, implique un agent et un procès mis en relation, et donc une activité potentiellement validée.

Mélis souligne l'importance du concept d'origine qu'elle soit abstraite ou particulière. Il écrit : « cette origine peut être l'exécutant d'un processus, le siège d'un état, ou la cause d'un état de fait » (Mélis, 1994 : 27).

Mélis propose une différenciation entre les formes en V-ING et en TO + BV non pas en termes de généralité/occurrence particulière car les deux formes en sont capables mais par rapport à la mention d'une origine du procès ou non en donnant les exemples suivants :

[37] *To see her injured or in pain sent him into a rage.*

[38] *Giving a penny to a beggar is a crime/ to give a penny is a crime.*

Dans le premier énoncé, « *him* » permet de recréer une relation prédicative de type spécifique : « *for him to see her injured or in pain sent him into a rage* ».

Mélis propose l'exemple suivant où toutes ces formes sont possibles pour montrer les différences de sens entre BV et TO + BV et BV-ING (son marquage) :

[39] « *In fact, you detest us*. »

- « *Detest you? said Ronald. Why, I think you're charming.* »

La relation < *you/detest us* > est remise en cause par le second énonciateur. « La forme BV entre dans ce cas en opposition avec BV-ING et TO + BV. La forme BV correspondrait à une déconstruction de la relation, alors que TO + BV marqueraient une relation construite » (Mélis, 1994 : 21).

D'autre part, V-ING est également souvent présenté comme ayant une valeur de reprise. D'après Souesme, -ING permet la reprise d'un élément déjà mentionné, déjà connu, ou préexistant ; la reprise d'un premier verbe pour le corriger ou montrer le « passage d'une valeur approchée à la bonne valeur » (Souesme, 1999 : 270) ; ce qui est le cas dans l'exemple cité ci-dessus.

Lorsqu'elle est employée comme complément du sujet, la forme en V-ING a le même rôle qu'un adjectif autre à la seule différence, selon Duffley, qu'elle dénote un attribut du sujet au moment correspondant au temps du verbe de la matrice (« *an attribute of the subject at the moment in time corresponding to the tense of the verb* » (Duffley, 2006 : 9)). Cela a plusieurs incidences dont l'ancrage situationnel et la simultanéité.

Le principe de simultanéité est fréquemment employé pour parler de V-ING. Wierzbicka l'explicite en écrivant : « *The participial clause implies simultaneity* » (Wierzbicka, 1988 : 61). Jespersen est du même avis. Il écrit :

> *In all cases like He came, (carrying a heavy burden on his back—) He comes, (carrying a heavy burden on his back—) He will come, (carrying a heavy burden on his back—) we have a vague simultaneity with something else, rather than any definite reference to one particular time. (Jespersen, 1954 : 91)*

Face aux nombreux énoncés qui contredisent ces remarques, Declerck envisage le principe de « *sloppy simultaneity* » expliqué par Dubois-Aumercier ainsi « le fait que les deux procès se suivent dans le temps est négligé par l'énonciateur, qui choisit tout de même

d'employer une forme marquant la simultanéité pour souligner l'appartenance des deux procès à une seule et même situation, et imposer de les considérer ensemble » (Dubois-Aumercier, 2014 : 399). On voit ici le glissement qui s'opère vers une analyse aspectuelle de V-ING, non plus en termes temporels mais aspectuels ou -ING devient une incitation à envisager le procès de manière imperfective.

Duffley, et Verspoor, notamment, insistent sur l'aspect imperfectif des formes en V- ING. Selon eux, une forme en V-ING n'est pas bornée à droite, du moins, l'énonciateur ne s'attarde pas sur la fin du procès et ne présente l'événement décrit par le V-ING que pendant qu'il se déroule en contexte. Verspoor écrit :

> *[…] the conceptualizer (speaker/viewer) construes an event as seen from very close-by so that his perceptual field includes an event in progress, but the boundaries of the event […] are not within his perceptual scope. (Duffley, 2006 : 19)*

V-ING implique une forte cohésion avec son co-texte et la situation décrite par la proposition principale. C'est un marqueur de lien fort avec le temps, la syntaxe et le sens de la matrice dont il dépend. Ce lien peut être un ancrage situationnel, la simultanéité avec la relation prédicative de la principale ; tout au moins un lien de dépendance, renforcé dans notre cas par une dépendance syntaxique.

2. TO : futurité, projection et puissance notionnelle

Tout d'abord, TO pose un problème de dénomination. Nous l'avons vu, TO est décrit comme une préposition, un opérateur de dévirtualisation (Cotte, 1982 :135), le marqueur de l'infinitif (Quirk et al. (1985 : 687), un mot syntaxique (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 84), un préverbe (Bottineau, 1998 : 283), un opérateur de visée (Souesme), un opérateur de prédication (Adamczevski) ou simplement un morphème (Cotte).

L'une des valeurs proposées pour TO est la continuité sémantique. Cotte relève « son rôle dans la constitution d'une chaîne sémantiquement cohérente », il permet « La continuité sémantique entre la préposition to et le morphème verbal » (Cotte, 1982 : 135). Il souligne : « continuité en partie reconnue seulement car la diffusion de *to* comme marque de l'infinitif en dehors de l'expression de but n'est généralement pas expliquée » (Cotte, 1982 : 147).

TO est, avant tout, une préposition spatiale qui indique un mouvement d'un point A à un point B que l'on atteint. Ce mouvement spatial a évolué en vieil anglais et en est venu à permettre l'expression du but. Puisque TO indique un point vers lequel on se déplace jusqu'à

l'atteindre, il est aisé de comprendre le glissement vers l'idée de but, de déplacement avec l'objectif d'atteindre un point représenté par la base verbale. Cela amène naturellement également à associer TO à une visée positive puisque l'on cherche à atteindre un but.

Ce « cinétisme se met à signifier la transformation du virtuel (non encore virtualisé mais éventuellement visé) en actuel et [..] et *to* devient un opérateur de dévirtualisation » (Cotte, 1982 : 147) C'est donc par un glissement de sens et de causalité que TO préposition spatiale est devenu « TO, opérateur de dévirtualisation » qui est, pour Cotte, la valeur systématique de TO. Il écrit :

> *On passe ainsi d'une signification particulière à la signification plus générale déjà inscrite en elle […] To devient ainsi plus abstrait et apte à fournir un plus grand nombre de relations sémantiques ; il est aussi capable, contenant le virtuel et l'actuel, d'évoquer toute la conjugaison du verbe et constitue une marque idéale de l'infinitif. (ibid)*

Cette citation contient plusieurs éléments importants pour comprendre les constructions en TO + BV. Tout d'abord, Cotte explique que dans TO + BV, la base verbale ne représente plus seulement une notion abstraite mais, grâce au morphème TO, transcende la distinction notion/événement pour renvoyer à la fois à la notion mais également à toutes ses occurrences et devient ainsi une forme abstraite et concrète à la fois, permettant de nombreuses interprétations. De plus, puisqu'il contient « le virtuel et l'actuel », l'infinitif en TO peut renvoyer à toutes les conjugaisons du verbe et donc à tous les temps. Cela explique plusieurs choses : premièrement que, malgré les tentatives de restriction de la forme TO + BV à l'expression de la futurité nous puissions trouver de nombreux exemples où elle renvoie à une situation actualisée. Deuxièmement, cela explique comment TO + BV qui est supposément une forme infinitive, c'est-à-dire hors de la temporalité, peut être interprété comme renvoyant à du passé, du présent ou du futur sans pour autant en portant les marqueurs. Cotte écrit :

> *Incluant dans son sémantisme le virtuel et l'actuel, il résume les systèmes modaux et temporels et prend une fonction prédicative abstraite, excluant toute référence explicite aux coordonnées énonciatives.*
>
> *Si on appelle « modalité », au sens large cette valeur systématique, une nouvelle relation apparaît avec l'aspect, représenté par les deux marques participiales (V+ING, V+EN) ; comme l'aspect concerne le degré de l'actualisation du procès, un psychosystème apparaît. La modalité discute de l'existence et la pose, l'aspect présuppose l'existence et s'intéresse à la matérialité du procès (perfectif, imperfectif, etc.) ; il y a là une chronologie de raison et on ne s'étonnera pas que to*

prédicatif ne soit suivi que de la base verbale qui est le degré zéro (ponctuel, notionnel) de l'aspect. (Cotte, 1982 : 136)

Cotte n'est pas le seul à rapprocher les infinitives (et les formes en -ING) de la modalité. Mélis propose de considérer l'utilisation de ces formes comme « les marques correspondant à des différences de traitement énonciatif de ce procès. C'est en fonction des prises de position de l'énonciateur (facteurs situationnels) et de la construction de la référence avec du texte (facteurs contextuels) que tel ou tel traitement de la notion de procès sera effectué et tel marqueur favorisé » (Mélis, 1994 : 17).

Pour Mélis, TO + BV et V-ING sont des outils de mise en relation, ils permettent de construire la relation prédicative. L'utilisation de formes en V-ING ou en TO + BV dépend, entre autres (car il souligne également l'importance d'autres facteurs), en partie de ce que l'énonciateur cherche à dire de cette relation prédicative ; V-ING ou TO + BV représentent en ce sens « la prise de position modale de l'énonciateur » (Mélis, 1994 : 24-25). En utilisant TO + BV, la relation prédicative n'est pas envisagée comme validée soit parce que la situation ne s'est jamais réellement déroulée soit parce que l'énonciateur décide d'établir une distance entre lui et la situation envisagée alors que V-ING, au contraire, dénote une activité validée.

Cotte écrit : « Avec to on se situe à l'extérieur du procès et on a une visée perspective, qui permet ou non de l'actualiser ; avec -ING ou -EN, on en a une visée interne, qui présuppose qu'on se situe après la limite séparant le virtuel de l'actuel » (Cotte, 1982 : 136).

Avec TO préposition de lieu, on marque que le procès (la base verbale) n'est pas validé et avec la base verbale (BV), on renvoie à la notion brute. Au final, on code que l'on vise l'actualisation du procès décrit par BV par le truchement de TO.

La chronologie sous-jacente de V-ING et TO + BV avec leur co-texte est représentée par la forme-même des deux formes. En effet, l'iconicité est le principe selon lequel la langue reflète les opérations dont elle est le résultat. Il n'est donc pas anodin que TO + BV soit en deux parties : le morphème TO qui dénote la visée, est placé avant une base verbale qui représente la situation visée. Quant à -ING, il est accolé au verbe (lexème verbal) qu'il vient compléter en indiquant qu'il est validé (ou présenté comme tel) et plus validable car -ING vient saturer la place habituelle de la flexion du temps. La forme des V-ING et des infinitives en TO est une indication physique de leur fonctionnement et semble confirmer les analyses de Cotte et Mélis.

Puisque la base verbale dénote la notion brute, on comprend le glissement vers une interprétation s'appuyant sur la distinction entre énoncés génériques et spécifiques : soit l'on s'intéresse à la notion brute qui comprend en elle toutes ses occurrences potentielles et donc on considère que TO + BV marque la généricité, soit l'on considère que l'énonciateur vise la réalisation de la notion à travers une de ses occurrences et TO + BV devient alors l'expression d'une situation spécifique. Ces deux interprétations font sens et les linguistes ont débattu de leur pertinence respective.

Concernant la nature de TO, nous l'avons vu, les linguistes ne sont pas arrivés à un consensus. Les divers termes utilisés illustrent des points de vue différents allant de l'analyse de TO comme une préposition, un préverbe… Cela a même amené Lehrer à se demander pourquoi TO ne pouvait pas, après tout, être considéré comme un verbe. Bottineau explique que, pour lui, il est difficile de voir en TO une préposition puisque celles-ci exigent un nom et qu'une base verbale n'est pas un nom. Comme d'autres, il propose de considérer TO comme un « archiprédicateur » (Bottineau, 1998 : 287), un opérateur qui sert à poser, sans la valider, une relation entre un sujet et un prédicat :

SUJET ----------*TO*----------PREDICAT

Le mot TO serait donc un outil hybride de grammaticalisation dont Adamczevski écrit : « avec to on passe du statut de notion à celui de prédicat » (1985 : 284-5) et « On entre en syntaxe avec l'apparition du relais to ». Nous adhérons à cette idée de TO comme outil grammatical particulier à la mise en relation d'un sujet et d'un prédicat inscrit dans un contexte (et plus simplement notionnel) et donc dans une chronologie sans toutefois être validée dans un temps particulier. TO semble bien être un outil de dévirtualisation.

3. Distinction entre énoncés génériques et spécifiques

Chronologiquement, Wood est le premier linguiste dont le travail sur le sens et les motivations d'emploi de formes en -ING et des infinitives a réellement marqué la grammaire. En 1956, il écrit que pour lui, une subordonnée en TO implique toujours la présence d'un agent alors qu'une forme en - ING encode des situations en général : les formes en - ING seraient donc des formes génériques et les infinitives des constructions spécifiques.

Wood écrit :

> *[…] where the infinitive, although it does not specify an agent, usually implies one, the gerund represents the activity as it were in vacuo, without reference to any*

> *agent or occasion. When we say To lie is wrong we are thinking of you, me or anyone else telling lies; that is to say we think of it in the connection with a subject, though not with any particular subject, and with various, though unspecified occasions. But when we say Lying is wrong we are thinking of the activity or practice in a universal sense, as a vice having an existence independent of the individual who succumbs to it. (Wood, 1956 : 11)*

Quel est l'agent dont parle Wood dans *To lie is wrong* ? D'après Egan qui le cite, cet énoncé évoque l'idée d'un choix, celui qui consiste à choisir l'alternative à la vérité. Or, un choix implique un agent pour le faire et cet agent précis devient lié à l'actualisation du procès qui s'en trouve limitée. Alors que *Lying* nous place dans une situation particulière et c'est l'action de mentir qui est jugée comme mauvaise et plus le choix. Cette analyse vient de la notion que les V-ING sont la trace d'une relation prédicative persistante et implique donc un agent (ou sujet) en charge de la validation du prédicat. Cela est assez surprenant et semble contredire la théorie de Wood selon laquelle V-ING dénote une activité présentée *in vacuo*. Une relation prédicative implique un sujet responsable de l'actualisation (ou non) du procès. Il semble donc difficile et peu pertinent d'opposer les V-ING et les TO + BV sur ce point.

Selon Wood, les formes en -ING (« *gerund* » dans sa terminologie) dénotent une situation générique et l'infinitif une situation spécifique.[2] Il cite les énoncés suivants :

[40] *I don't like writing to the papers*.

[41] *I don't like to write to the papers*. (Wood, 1956 : 13).

Pour Wood, [40] est l'expression d'un déplaisir générique alors que [41] exprime un rejet spécifique à une situation ou à un sujet particuliers. S'il est vrai que cette distinction peut être applicable à certains énoncés comme [40] et [41], nous pensons qu'elle ne peut l'être dans tous. D'ailleurs, il semble que [40] et [41], puissent être compris tous deux comme étant génériques et spécifiques en contexte. Nous ne voyons pas, dans ces exemples du moins, de preuve que l'un est générique et l'autre spécifique.

Duffley est également sceptique concernant cette distinction. Après avoir mené une étude basée sur un corpus, Duffley explique qu'il ne partage pas cette théorie : « *there is no*

[2] « *The gerund denotes something more general, the infinitive something more specific. Contrast I don't like writing to the papers (expression of a general dislike) and I don't like to write to the papers (on a particular occasion or subject).* » (Wood, 1956 : 13)

significant difference between the gerund and the infinitive as to their capacity of expressing particularity or generality » (Duffley, 2003 : 335).

En effet, de nombreuses infinitives renvoient à des procès génériques. Wood anticipe d'ailleurs cette critique puisqu'on relève dans la première citation « *various, though unspecified occasions* » et qu'il ajoute, après le passage cité ci- dessus :

> *It is true that a general sense may sometimes attach to the infinitive, but usually as a series, a succession or a recurrence of a specified fact or situation. As a child he loved to watch the trains go by suggests his watching them on a number of different occasions as the opportunity occured ; he loved watching the trains go by merges all these occasions into one and abstracts the characteristic common to them all. (Wood, 1956 : 13)*

Egan relève l'expression « *occasions as the opportunity occured* », qui rejoint sa propre définition de l'infinitive générale typique qui « *encode situations which are likely to be realised whenever a suitable occasion arises* » (Egan, 2008 : 47). Pour Egan et Wood, les infinitives permettent ainsi également d'évoquer des situations génériques répétées dans des cadres assez vagues.

Dirven reprend les exemples de l'enfant regardant les trains passer et écrit :

> *In both sentences the speaker presupposes the truth of the complement, namely that someone watched the trains go by. But in the first sentence with the to infinitive it is each single occurrence of the process of watching and consequently also the series of individual occurrences In this respect, the to infinitive is comparable to a countable noun which may denote one or several instances of a given entity or event. In the second sentence with the gerund, it is no longer the individual occurrences of watching the trains but rather the unspecified and unbounded duration of some phenomenon, here watching trains. In this respect, the gerund is comparable to an uncountable noun or mass noun: not one single occasion or series of single occasions is meant here, but some vague extension of the process of watching. (Dirven, 1989 : 115)*

Cette comparaison avec les noms dénombrables et indénombrables est intrigante. Elle permet, en effet, de rapprocher les deux types de nominales que sont les gérondives et les infinitives de deux classes de noms que sont, respectivement, les noms indénombrables et les dénombrables bien que nous ne soyons pas certaine de partager cette opinion ni qu'elle résistera à la confrontation avec le corpus. De plus, il n'est pas certain que « *he loved to watch trains* » ne puisse pas être employé pour renvoyer à une habitude d'enfant faite d'un grand nombre

d'itérations non spécifiées. De même, il n'est pas impossible d'interpréter *« he loved watching trains »* comme des occurrences particulières et spécifiques.

Duffley écrit, sans équivoque, qu'il estime que la distinction entre gérondive spécifique et infinitive générique n'a pas de fondement dans la réalité de l'usage de la langue. Il écrit :

> *This analogy appears to have a tenuous basis in reality. Although in [the sentence containing the to infinitive complement] one does feel an impression of separate occurrences, this would seem to be linked to the impression of the speaker trying to watch trains go by whenever he could rather than to any inherent singularizing value attached to the infinitive. As for the claim that the gerund-participle denotes the unbounded and unspecified duration or vague extension of a process, it is entirely without foundation. (Duffley, 2006 : 75)*

Reprenant l'exemple de la personne observant les trains, Egan considère, lui, que le - ING montre ici la concomitance de l'action de regarder et du plaisir dérivé de cette activité et rejette ainsi l'opposition générique/spécifique.

Sans parler de généricité ou de spécificité, l'analyse de Mélis entre dans le débat en faisant de -ING un outil de « compactisation » (Mélis, 1994 : 59) : aucune occurrence n'est distinguable, c'est l'activité elle-même, sans intérêt pour des particularités contingentes, qui compte. Cela se rapproche de Souesme qui considère qu'-ING peut renvoyer à « toute occurrence qualitativement identique du domaine notionnel qui est ainsi représenté par le gérondif » (Souesme, 1999 : 271).

Pour conclure, il nous paraît difficile de partager une distinction qui n'en est pas une : si les formes en -ING sont limitées au général, l'infinitif peut évoquer les deux types de situations. Or, une règle qui permet d'analyser un fait d'une manière et de son contraire, n'en est pas une. La langue, dont la plasticité peut gêner le linguiste, n'est pas le problème, c'est le cadre théorique qui est trop figé.

4. Sur la référence

Conrad est le théoricien de la référence en ce qui concerne notre sujet. C'est lui qui a proposé de distinguer les formes en - ING et les infinitives selon qu'elles sont « *referring* » ou « *non-referring* ». Il écrit :

> *[…] if the surface subject of a sentence consists of a gerund, alone or expanded by other linguistic material such as complements or adverbials, this subject NP can always be interpreted as a referring NP. That is to say, the gerund always refers to*

> *one locatable instance, or several locatable instances, of actions, processes, states etc. (Conrad, 1982 : 92)*

Selon Conrad, les V-ING, au moins en fonction sujet, font référence à une occurrence ou plusieurs occurrences précises d'un procès. Cette idée se rapproche de celle de Dirven qu'elle contredit en même temps car si Dirven considère que les infinitives renvoient à des situations précises et les V-ING au concept plus qu'à des occurrences concrètes (voir section précédente), Conrad affirme, au contraire, que les V-ING font référence à des situations précises.

L'infinitif est donc non référentiel pour Conrad : « *the infinitive does not refer to individuated, locatable occurrences of the action, process etc. denoted by the infinitive, but the use of the infinitive is compatible with locatable occurrence* » (1982 : 118). Cette citation est assez contradictoire et semble surtout ne pas dire grand-chose de ce qu'est l'infinitif. En effet, Conrad explique que l'infinitif ne renvoie pas à des situations précises et retrouvables, toutefois, il n'est pas impossible d'utiliser une infinitive dans un tel contexte. La logique ne pousserait-elle donc pas à rejeter la notion de référence comme pertinente ?

Conrad définit également l'infinitif de la manière suivante en utilisant le principe de « disposition » :

> *[…] a conditioned probability, which is not necessarily characterized by any actually existing, observable state of affairs or features of a state of affairs though it may be [. . .] Speaking generally, one is justified in saying that a person (P) has a certain disposition (D), if it is predictable that in a specified kind of situation (S) P will show a specified kind of behaviour (B), if there are circumstances appropriate for this kind of behaviour (C). (Conrad, 1982 : 83)*

Cette définition est assez vague. Il est intéressant de noter qu'elle reprend l'idée relevée chez Wood et Egan que l'infinitif permet de renvoyer à une situation réalisée ou réalisable quand les conditions le permettent. Il semble y avoir un contexte particulier nécessaire à l'emploi : « *occasions as the opportunity occured* » (Wood, 1956 : 13), « *encode situations which are likely to be realised whenever a suitable occasion arises* » (Egan, 2008 : 47)), « *if there are circumstances appropriate for this kind of behaviour* (C) » (Conrad, 1982 : 83).

Lorsque Conrad offre une définition plus claire de l'infinitif, encore une fois, l'étude d'énoncés réels nous montre que cette théorie a des limites dans son application.

> *The infinitive has the negative characteristic that it does not refer to concrete, individual instances of the action. It is non-referring and it usually mentions dispositions. (Conrad, 1982 : 146)*

En effet, les occurrences d'infinitives renvoyant à des situations futures sont nombreuses et Conrad lui-même reconnaît les limites de sa théorie *(« in practice, the difference between unique and non-unique reference is not so sharp in sentences with future reference. The reason is, of course, the notorious difficulties involved in identifying intensional and non-existing phenomena »* (Conrad, 1982 : 56).

5. Distinction basée sur l'actualisation ou non du procès

La distinction basée sur l'actualisation (avec les subordonnées en V-ING) et la non actualisation des verbes (avec les infinitives), a été proposée par les Kiparsky qui, dès les années 70, proposaient de distinguer les V-ING et les infinitives en termes de verbes factifs et non factifs. Pour rappel, un verbe factif est un verbe qui présuppose la réalité de son complément. Considérons les énoncés suivants :

[42] *I know you ate the last biscuit.*

[43] *I regret eating the last biscuit.*

L'utilisation des verbes « *know* » et « *regret* » implique que l'on a effectivement mangé le dernier biscuit, ce sont donc des verbes factifs puisqu'ils présupposent que ce qui suit est vrai.

L'intérêt pour le principe de factivité est logique dans l'étude des formes en V-ING et en TO + BV puisque les valeurs profondes des deux renvoient à l'actualisation et à la dévirtualisation et qu'elles ont, par conséquent, naturellement des affinités avec les verbes factifs ou non-factifs.

Pour les Kiparsky, cette distinction entre verbes factifs et non factifs correspond à la distinction entre les V-ING et les infinitives. Ils écrivent : « *Gerunds can be objects of factive predicates, but not freely of non-factive predicates* » (Kiparsky et Kiparsky, 1971 : 347), et « *Only non-factive predicates allow the accusative and infinitive construction* » (1971 : 348).

Selon eux, les formes en -ING peuvent occuper la fonction d'objet de verbes factifs alors que les infinitives seraient contraintes à être utilisées avec des verbes non factifs.

Egan partage cette opinion. Partisan d'une répartition entre verbes tournés vers le passé, le futur ou la simultanéité dans les constructions étudiées ici, il souligne que cette théorie confirme sa propre position. Les compléments des verbes factifs, par définition, renvoient à un événement simultané ou passé au verbe, puisque pour pouvoir assurer la véracité de quelque chose, il faut en avoir fait ou en faire l'expérience. On ne peut pas assurer que quelque chose est vrai s'il n'est encore que potentiel ou futur. Egan écrit :

> *[…] the contention that gerunds can be objects of factive predicates tallies with the evidence of the present study, which shows that if a Same-time or a Backward-looking predicate takes a non-finite complement, this will be in the -ing form, regardless of whether the matrix verb in question is factive or not. (Egan, 2008 : 49)*

Egan critique toutefois l'analyse de V-ING des Kiparsky en soulignant que l'on relève des V-ING dans des constructions non-factives. Les Kiparsky ont d'ailleurs anticipé cette critique possible en avançant que les verbes peuvent changer de catégorie en fonction de leur complément : certains verbes comme *« anticipate, acknowledge, suspect, report, remember, emphasize, announce, admit, deduce »*, (Kiparsky et Kiparsky, 1971 : 360), pourront être factifs avec un complément en -ING et non factifs avec un complément en TO + BV. La complémentation en V-ING et en TO + BV est donc le résultat d'un choix de l'énonciateur qui peut choisir l'une ou l'autre forme selon ce qu'il pense (ou donne à voir) de la véracité de ce qu'il énonce (« *According to the Kiparskys, the choice of complement form is influenced by the speaker's presuppositions about the truth value of the proposition expressed* » (Egan, 2008 : 50)). Cette idée est séduisante car elle permet d'expliquer comment dans certains énoncés, il est possible de gloser une forme en -ING par une infinitive et vice-versa. L'étude de ces constructions pousse, en effet, souvent les linguistes à chercher à proposer des raisons pour lesquelles ce type de glose n'est pas possible en insistant sur les particularités de chaque forme. Les Kiparsky permettent de dépasser cette séparation hermétique en proposant une passerelle entre les deux. Cette théorie est également engageante car elle attire l'attention sur l'importance du verbe de la matrice dans ce type de construction et sur le fait qu'il est crucial pour comprendre et analyser les compléments en -ING.

Pour les Kiparsky, la modalité est un facteur important dans l'étude et l'utilisation des V-ING et des TO + BV. Selon eux, ces formes permettent à l'énonciateur d'émettre un point de vue sur la situation qu'il décrit (Egan, 2008 : 50).

D'autres linguistes ont proposé une séparation basée sur la présupposition impliquée par le verbe de la matrice. Karttunen propose de dissocier : « *implicative matrix verbs* » des « *non-*

implicative matrix verbs » (Egan, 2008 : 50). Pour lui, il y a deux types de verbes dans les matrices : « *implicative* » comme « *manage* » et « *remember* », par exemple, qui sont des verbes présupposant la réalisation du procès décrit par le complément (ou non dans les cas où le verbe est à la forme négative). L'autre catégorie, les « *non-implicative verbs* », comme « *agree* » ou « *hope* », ne présument pas la réalisation de la situation décrite par le complément (à la forme positive et négative). Il faut noter que Karttunen parle seulement des types de verbes, il ne dit rien de la complémentation en -ING (et mentionne rapidement l'infinitif en TO pour dire que ces compléments sont « *forward looking* », c'est-à-dire tournés vers la droite, par rapport à la réalisation du verbe de la matrice (Egan, 2008 : 50)).

Rudanko a aussi étudié les constructions non-finies à travers le prisme de l'intention. Il a fait une classification en 1989 de 220 « *same subject constructions* » et rangé 200 d'entre elles dans 4 catégories : « *desideration, intention, endeavour and communication* », les autres sont considérées comme des exceptions (« autre »).

Il ressort de son analyse qu'il existerait une tendance des énonciateurs à coder les situations qu'ils perçoivent comme négatives avec une forme en -ING. Il écrit :

> *[…] it is being suggested here that Equi is characteristically governed by verbs expressing volition, and further, that infinitival Equi constructions typically co-occur with verbs of positive volition while the -ing pattern, lacking to and the historical associations of to, displays a tendency to favor verbs expressing negative volition. The former tendency is more marked than the latter. (Rudanko, 1989 : 150)*

L'affinité des infinitives avec les verbes de volition positive est pertinente avec sa valeur de visée. Si l'on cherche à atteindre un objectif, il est naturel de viser positivement le procès.

Ce contraste entre factif et non factif fait penser à d'autres études fondées sur le principe d'actualisation. On peut penser à Kempson and Quirk (1971) qui proposent une distinction basée sur « *non-fulfillment/fulfillment* » ; Quirk a plus tard également proposé une analyse basée sur la différence entre « *potentiality and performance* » (Quirk and al., 1985). Dans ces cadres, -ING est considéré comme permettant d'exprimer le « *fulfilment* », la performance, et les infinitives supposées renvoyer à de la potentialité et du « *non fulfilment* ». Quirk et al. reconnaissent toutefois eux-mêmes les limites de cette approche. Ils écrivent, en effet, que le verbe de la matrice peut annuler ou neutraliser ce sens : dans le cas de certains verbes de matrice. Ils écrivent :

> *[…] the difference is more subtle, and may be overruled or neutralized by the verb of the main clause. For example, the negative meaning of avoid and escape cancels out the sense of 'performance' in He escaped/avoided being branded a traitor. (Quirk et al., 1985 : 1191)*

Avant Quirk et al., Bolinger avait proposé une distinction assez similaire en opposant « potentialité » et « réification » : « *there is a properly semantic contrast between the nominalizations carried by -ing and those carried by the infinitive. It is a contrast between two aspects: reification versus hypothesis or potentiality* » (Bolinger, 1968 : 124). Quant à Souesme, il écrit : *«* C'est l'opérateur to qui indique qu'il s'agit d'un procès dont la validation était envisagée » (Souesme, 1999 : 223).

Il caractérise les infinitives comme renvoyant à du potentiel et les formes en -ING comme permettant une opération de réification qu'elle soit littérale ou métaphorique. Egan cite un exemple de ce type d'analyse de -ING opérateur de réification métaphorique : « *Forget taking the train for an evening at the theatre or the weekend family excursion into the country* ». (K5D 8224) (Egan, 2008 : 52) Dans cet énoncé, « *taking the train* » n'est pas littéralement réifié. Toutefois, il est possible de le gloser par « *the idea of*… » voire même d'aller plus loin dans l'intellectualisation de ce travail métaphorique. Bolinger écrit :

> *Verbs such as want, wish, hope, expect, command, etc. apply to unrealized possibilities; the complement that goes normally with them is the infinitive. Verbs such as enjoy, visualize, detest, understand, deny, approve, etc. usually apply to actualities or to possibilities conceived as actualities — literally or metaphorically they reify the action; their normal complements are -ings. (Bolinger, 1968 : 127)*

L'idée qu'il puisse exister un lien entre l'actualisation ou non de la situation décrite par les compléments en V-ING ou en TO + BV semble avoir de solides fondements et a été envisagée par de nombreux linguistes. Par ailleurs, l'idée que les verbes de la matrice et l'implication de l'énonciateur puissent également être des facteurs dans l'utilisation des formes en V-ING et infinitives nous semble très pertinente. Toutefois, il faut souligner que ces réflexions portent globalement sur des V-ING et TO + BV en fonction complément d'objet et qu'il existe de nombreuses constructions semblant échapper à cette catégorisation fondée sur l'actualisation ou non d'une situation. Nous verrons ce que donnent ces théories une fois confrontées aux résultats de notre analyse car si elles ne sont pas suffisantes, elles peuvent certainement éclairer l'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives.

6. Glissement vers une distinction basée sur la temporalité

L'idée que les infinitives renvoient à des situations non actualisées, potentielles et les V-ING à des situations actualisées a mené assez logiquement à un glissement vers une distinction basée sur la temporalité. Il est aisé de voir comment les linguistes sont passés de l'association des V-ING à de l'actualisé et à la simultanéité alors que les infinitives sont passées d'outils de renvoi au potentiel à une sorte d'expression de la futurité.

Wierzbicka est de l'avis que les formes en V-ING sont une marque de simultanéité du procès décrit par le verbe avec celui de la matrice. Elle écrit :

> *The ING complement doesn't require that something should be actually done, but if it refers to an action at all then it requires that this action be seen as occurring at the same time to which the main verb refers. For most verbs, this will mean that the action referred to in the complement will be seen as real (or at least as real as the event referred to by the main clause). But for those mental verbs which involve imagination, the reality of the action will not be implied. On the other hand, it appears that 'sameness of time reference' is always required. (Wierzbicka , 1988 : 72).*

Wierzbicka affirme ici que l'actualisation n'est pas nécessaire à l'utilisation d'une forme en -ING mais que celle-ci implique toujours une simultanéité avec le procès décrit par le verbe de la principale. Elle insiste sur l'importance du verbe de la matrice puisque le sens de la forme en -ING peut être affecté par son sémantisme. Par exemple, si l'actualisation de la situation décrite par le complément en V-ING est généralement actée, le verbe de la matrice peut changer cela. Les verbes d'imagination, par exemple, peuvent indiquer que le complément est à considérer comme non validé. C'est également pour cette raison que les énoncés tels que [44] ne sont pas acceptables puisque si -ING implique la simultanéité, il ne peut être compatible avec un verbe comme « *want* » qui a une orientation future.

[44] * *She wanted talking to him.*

Pour Duffley, l'infinitif en TO est à comprendre comme l'addition des sens de la préposition TO et de la base verbale. Il écrit :

> *The postulate put forward in this study is that the potential meaning of to before the infinitive is more abstract than that found in the spatial use of the preposition, and can be stated as follows: the possibility of a movement from a point in time conceived as a before-position to another point in time which marks the end-point of the movement and which represents an after-position with respect to the first […] The potential meaning of to as described above fits in with that of the bare*

infinitive in the following very simple way: the latter evokes that which defines the end-point of the movement denoted by to. (Duffley, 1992 : 16-17)

Selon Duffley, la présence de TO implique forcément une idée de futurité par rapport au verbe de la matrice qui représente le but à atteindre, le point final du mouvement évoqué par la préposition spatiale TO.

Cette approche psychomécanique (« *psychomechanical approach* » (Egan, 2008 : 62)) est partagée par Bailey, qui propose une définition très similaire la même année :

In the to V construction, to, conserving its original sense of 'movement towards', indicates that the event referred to by the verbs is seen as potential or 'in the offing'. The point of view from which the event is considered is situated before the event. (Bailey, 1992 : 186)

L'infinitive en TO permettrait donc de signaler un mouvement physique marqué par TO vers la situation dénotée par la base verbale qui est perçue comme la finalité (et donc forcément postérieure au verbe de la matrice) de ce mouvement comme l'illustre Cotte qui voit en TO un opérateur de visée.

Quant aux formes en V-ING, pour Duffley, il faut en distinguer deux usages principaux basés sur le principe d'intériorité.

[…] *depending on whether or not the immediate context provides a point permitting (the speaker and addressee) an internal perspective on the situation encoded. He writes:*

The potential meaning of the -ing] would therefore simply provide for a representation of the interiority of its event. If the latter is referred to a support situated at a particular instant within [the former], this produces the impression of imperfectivity characteristic of the "progressive form" and of the adjectival uses of -ing.] If however the relation of the event to the support is left virtual, there is no one point singled out within the event as being occupied by the support and therefore no interior division of the event into an accomplished part situated before this point and an unaccomplished part located after it: the latter's interiority is consequently evoked as a homogenous whole made up of all the positions between the beginning and the end of the event. (Duffley, 1995 : 9-10)

Cette idée d'une intériorité supposément marquée par -ING a également à voir avec la temporalité. En effet, pour Duffley, si TO + BV marque un mouvement vers la réalisation de la situation dénotée par la base verbale, -ING peut nous placer à l'intérieur de la validation de ce procès en cours de réalisation (qui rejoint l'analyse répandue et traditionnelle d'-ING outil progressif). Cette intériorité peut être spécifique dans le sens où l'on se place à un moment

précis d'un procès en cours de déroulement, d'un événement qui s'est déjà produit et qui va continuer. Elle peut également être plus globale et, dans ce cas, le procès est vu comme un groupe homogène de plusieurs moments où la validation de la relation entre sujet et prédicat est effective ; moments qui se succèdent du début à la fin du procès.

Ainsi « *I enjoy reading novels* », peut être perçu comme renvoyant au plaisir de lire des romans en général, on visualise la lecture dans toutes ses occurrences, de manière globale ou comme renvoyant au plaisir immédiat du lecteur qui pointe vers une opération en cours de déroulement au moment d'énonciation. Dans tous les cas, cette intériorité est à opposer à la valeur de mouvement des infinitives. Dans les V-ING, l'énonciateur se trouve dans la situation qu'il évoque alors que dans les infinitives, il évoque le chemin qu'il a à parcourir pour arriver à la situation évoquée. Cela implique la simultanéité dans le premier cas (puisque pour se trouver dans une situation dont on est en train de parler, il faut une simultanéité des deux verbes qui permettent ces deux événements) et la futurité dans le deuxième.

Egan dépasse les distinctions duales généralement proposées dans les grammaires et propose une approche temporelle en trois temps qui lui permet de concilier toutes les occurrences de V-ING et de TO + BV. Il s'agit de répartir toutes ces constructions selon trois principes : « *same time constructions* », « *backward-looking* » et « *forward looking constructions*». (Egan, 2008 : 196)

Les « *same-time constructions* » sont typiques des V-ING même si l'on peut trouver des exemples d'infinitives dans ce type de construction. Elles indiquent que le procès décrit par le verbe de la matrice et celui de la forme en V-ING sont à comprendre comme se déroulant concomitamment. Il écrit :

> *Same-time constructions are prototypical for -ing complement constructions as a whole […] we did encounter a couple of instances … in which the to infinitive is used to encode a same-time predication. However, exceptions like these are clearly just that – exceptions. (Egan, 2008 : 196)*

Les « *forward looking contructions* » sont typiquement des infinitives en TO qui indiquent que le procès auquel elles renvoient est postérieur à celui du verbe de la matrice. Egan affirme toutefois qu'il n'est pas rare de trouver des formes en V-ING dans ce genre de constructions lorsque le verbe de la matrice le permet par son sémantisme. Dans de tels cas, on relève une différence de probabilité d'actualisation du prédicat ainsi que d'implication de l'énonciateur en fonction du type de complément utilisé. Egan explique que des verbes comme

« *anticipate, intend, fear, dread, want, start* » (2008 : 267) suivis d'un complément en V-ING indiquent que la situation a de fortes chances de se produire dans le futur : (« *The -ing complements in all these constructions encode situations profiled as very likely indeed to come about in the projected future* » (2008 : 267)) alors que cela est moins probable avec un complément en TO + BV (« *As for the to infinitive Complements of these verbs, these profile the future situation as less certain of realisation* » (2008 : 267)).

Enfin, les « *backward-looking constructions* » permettent un retour en arrière, elles indiquent que la situation du complément est antérieure à celle décrite par le verbe de la matrice (« *backward-looking constructions […] encode situations as having occurred prior to the time of the matrix verb*. » (Egan, 2008 : 303)). Contrairement aux deux autres qui sont spécialisées mais demeurent souples, les constructions « *backward-looking* » ne tolèrent qu'une forme de complément non-fini : les V-ING.

La proposition d'Egan est intéressante tout d'abord en ce qu'elle tente de transcender l'habituelle analyse dichotomique. De plus, il est un des seuls à évoquer, même rapidement, les différences formelles entre les deux formes. En effet, il remarque dans son étude des « *forward-looking constructions* » une différence concernant le type de sujet : « *the -ing constructions favouring Agent subjects more than the to infinitive ones* » (Egan, 2008 : 267).

7. Autres : autour de la notion de distance

Nous présentons ici plusieurs théories qui nous semblent toutes renvoyer à la notion fondamentale de distance. C'est pour cette raison que nous les regroupons ici.

a) Principe d'immédiateté

Les citations suivantes montrent l'évolution de la pensée de Verspoor qui initialement proposait une distinction basée sur une relation causale pour, plus tard, se concentrer sur l'idée d'immédiateté :

> *Verspoor argues that an immediate direct causal relationship is expressed by -ing complements and non-immediate direct causal relationships by to-infinitive complements. (Beukema et Verspoor, 1991 : 254)*

> *My claim is that the English language, in the case of non-grounded events or states of affairs, codes […] more subtle differences in construal. When an event or state of affairs is accessed and construed as experienced directly (as denoted by the main verb), it is linguistically realized as a predicate adjunct, plain infinitive, or -ing complement clause. When the event or state of affairs is accessed or construed as*

experienced indirectly, it is linguistically realised as a to infinitive complement clause. (Verspoor, 2000 : 208). (Egan, 2008 : 70)

Selon Egan, Verspoor, considère que V-ING exprime un procès présenté comme résultant d'une expérience immédiate contrairement à TO + BV. Le sens des constructions qui nous occupent est à construire en tenant compte des verbes des matrices. Verspoor insiste sur l'importance du verbe de la matrice qui, pour elle, n'est pas seulement important par rapport à son sens mais surtout pour sa relation avec le complément, relation qui sera quand même en partie influencée par le sémantisme du verbe.

Of course, the lexical content of a matrix verb (semantic category) has something to do with establishing this relationship. But by using different complement structures, we can express differences, mainly to do with direct involvement, in this relationship. (Verspoor, 1998 : 509-510)

Pour Verspoor, les infinitives en TO ont à voir avec un mouvement de projection vers une action ; pour elle, les infinitives expriment un éloignement. Elle écrit : « *We may conclude that the to infinitive always expresses a moving towards an action, but not being there yet, just projected towards it* » (Verspoor, 1998 : 524).

Les infinitives en TO indiquent un éloignement de la situation qui est envisagée contrairement aux V-ING. Elle écrit :

I will argue that an -ing complement denotes a bounded event perceived or conceived from such a close range that the boundaries of the event are not within the subject's perceptual scope. Such a close range vantage point is inherent in direct intentional action, direct perception, and directly experienced emotions. Each of these states and processes form lower level sub-schemas […] The broader generalization that can be extracted from these is that -ing prototypically symbolizes that there is a direct causal relationship between the event denoted by the complement structure and Pl (Verspoor, 1997 : 436). (cité dans Egan, 2008 : 73)

Les formes en -ING renvoient à une proximité forte à la fois physique, temporelle et causale entre le verbe de la matrice et la forme en -ING. En effet, Verspoor considère que les formes en -ING nous placent dans la situation qu'elles dénotent à une échelle si petite, qu'il est impossible de voir les bornes de la situation décrite par le V-ING. Cela créé une proximité extrême avec le procès.

Le principe d'éloignement ainsi que son pendant, la proximité, rejoint fondamentalement les dichotomies classiques déjà citées opposant actualisation et non

actualisation et autres oppositions temporelles et il a le mérite de ne pas se limiter à un seul domaine (spatial ou temporel, par exemple).

b) Approche "holistique" ou immédiate

L'idée de proximité et d'éloignement n'est pas loin de l'analyse proposée par Langacker. Tout d'abord, il faut noter que, d'après lui, le sens des formes en V-ING et des infinitives en TO est à construire à l'aide des marqueurs TO et -ING mais également du sens des bases verbales utilisées pour construire ces formes.

> *[…] the process designated by the verb stem functions as the base for the infinitival or participial predication overall. The semantic value of the derivational morphology (to, -ing, -ed) resides in the effect it has on the process introduced by the stem: each derivational morpheme profiles a schematically characterized atemporal relation, and imposes its atemporal profile on the processual base provided by the stem. In brief, the morphemes deriving infinitives and participles have the semantic effect of suspending the sequential scanning of the verb stem, thereby converting the processual predication of the stem into an atemporal relation. (Langacker, 1990 : 82)*

Pour Langacker, TO et -ING sont bien des morphèmes et, en tant que tels, doivent être analysés avec ce à quoi ils sont attachés. S'ils peuvent, à eux seuls effectuer une opération de dérivation et permettre de signaler une relation atemporelle, ils ne peuvent exister seuls et sont donc à étudier globalement dans la construction V-ING ou infinitive en TO. Dans une approche holistique, les éléments ne peuvent être considérés séparément puisqu'ils sont perçus comme les parties d'un tout qui a sens plus riche et grand que chacune des parties prises isolément.

> *Where these morphemes differ is in the additional effect they have on the processual notion that functions as their base. I analyze the infinitival to as having no additional effect whatever: in the first person to leave or Jack wants to leave, the infinitive to leave profiles the same sequence of relational configurations as the verb stem leave, but construes them by means of summary scanning as a single gestalt. (Langacker, 1990 : 82)*

A la lecture de Wierzbicka, Langacker ajoutera la valeur de futurité à sa définition de l'infinitif en TO. Il écrit : « *its prototypical value further incorporates some notion of futurity* ». (Langacker, 1991 : 446).

Pour lui, TO indique que l'événement n'est pas à considérer comme futur à moins d'avoir un point de référence temporel et s'il doit avoir cette valeur de futurité, alors, l'intérêt n'est pas de faire évoluer la réalité vers l'accomplissement d'une situation. L'infinitif en TO + BV sert à envisager une situation de manière globale, d'en faire une *gestalt*, une

expérience unifiée qui peut, avec l'appui du co-texte prendre une valeur de futurité. (« *to imposes a holistic (atemporal) construal on the envisaged event, and probably also places it in the future with respect to a temporal reference point (Wierzbicka 1988, ch. l), but it is not force-dynamic and does not focus on the evolutionary momentum of reality* » (Langacker, 1999 : 339)).

Quant à -ING, il permet le contraire, c'est-à-dire qu'il permet non pas d'amalgamer toutes les actualisations possibles d'une situation en une vision globale comme TO + BV mais réduit le champ d'action du prédicat à l'immédiat. Il écrit :

> *[…] the -ing predication has several effects. [. . .] besides the suspension of sequential scanning, it imposes on the base process a restricted immediate scope of predication, confines the profile to the component states within this immediate scope, and construes these states as homogeneous. (Langacker, 1990 : 82-83)*

c) Distance et concomitance conceptuelle

Smith and Escobedo (2001) ont imaginé une distinction fondée sur la distance et la coïncidence conceptuelle. Avant toute chose, il faut souligner qu'ils ne travaillent que sur les compléments en -ING et en TO + BV ayant le même sujet que la principale (et qu'ils adoptent « *a cognitive point of view* » pour reprendre les termes d'Egan (2008 : 78)).

Ils insistent sur les points communs entre les V-ING et les infinitives et soulignent que s'il existe des différences entre ces constructions, elles demeurent très liées. Ils écrivent :

> *Our findings suggest that principles of iconicity play a role in each kind of complement construction, which is semantically distinct and schematic for several distinct subschemas with related but separate senses. Assuming that the meanings of the matrix predicates overlap semantically in some way with the meaning of the morpho-syntactic elements in the complement types they prefer, we show that there are semantic criteria for why some matrix predicates prefer one type of complement or the other, but not both, and why others allow either kind of complement. In particular, the meanings of matrix predicates preferring to-infinitival complements usually evoke some aspect of the path-goal sense associated with prepositional to, whereas the meanings of matrix predicates preferring -ing complements usually evoke some kind of conceptual overlap between the matrix and subordinate processes which is conveyed by the meaning of -ing. (Smith et Escobedo, 2001 : 550)*

Selon eux, les formes en V-ING ont tendance à être utilisées dans des contextes où les procès décrits par le verbe de la matrice et le V-ING se chevauchent au niveau conceptuel, c'est ce qu'ils appellent la coïncidence conceptuelle. Inversement, les infinitives en TO seraient plus

fréquentes lorsqu'il y a une distance conceptuelle entre les procès décrits par le verbe de la matrice et celui de l'infinitive en TO.

De plus, les auteurs évoquent « *a path-goal sense associated with prepositional to* ». Or, ils soulignent dès le début de leur définition l'importance de l'iconicité. La présence de TO dans les infinitives en TO n'est pas hasardeuse et indique selon eux, l'idée d'un chemin menant à un but. Or cette idée de but à atteindre n'est pas éloignée de l'idée prépondérante concernant TO et sa valeur présumée de marque de futurité qu'ils lui accordent eux aussi. Ils écrivent :

> *As noted by others, infinitival to often evokes the idea of futurity. This notion is derivable from the source-path-goal schema because, in the physical domain, a goal clearly lies at the endpoint of the path and is reached only after the path is traversed from the starting point. Reaching the goal thus occurs in the future relative to the time when movement along the path begins. The future-oriented sense of to thus evokes the conceptual transfer of the source-path-goal schema from the concrete physical domain to the temporal domain. To is partially motivated with the verbs in this set because its future sense overlaps semantically with the forward-looking meanings of the matrix verbs. (Smith et Escobedo, 2001 : 554)*

Smith and Escobedo expliquent ici que la distance ou la coïncidence conceptuelles sont à prendre de manière littérale et métaphorique. Ils soulignent également l'importance du sens du verbe de la matrice dans la lecture des infinitives en TO comme marquant la futurité.

d) Modalité

La notion de distance semble être un principe prometteur qui permet de concilier toutes les valeurs associées aux deux constructions et qui semble s'imposer d'elle-même tant les principes d'iconicité, d'*information packaging* ainsi que l'historique de TO pointent en direction d'une approche spatiale. La question de la modalité n'est, par conséquent pas loin et apparaît légitime : si l'on aborde V-ING et TO + BV par ce prisme, n'est-il pas logique de s'interroger sur la distance entre l'énonciateur et l'énoncé ?

Nous venons de le voir, les formes en V-ING et en TO + BV permettent à l'énonciateur de donner son avis sur l'état d'actualisation d'un prédicat, mais aussi sur son degré de complétude, son aspect générique ou spécifique… En d'autres termes, en utilisant V-ING ou TO + BV (et l'un au détriment de l'autre lorsqu'un tel choix est possible), l'énonciateur donne des informations sur la manière dont il envisage la situation qu'il décrit, ce qui correspond à une définition large de la modalité.

La question de la modalité est, en effet, fréquemment évoquée comme une clé de compréhension et d'analyse de V-ING et de TO + BV comme chez Cotte, Bottineau, Conrad ou encore Mair qui tous s'interrogent à ce propos de manière explicite. D'autres le font plus discrètement mais se questionnent sur le positionnement de l'énonciateur et ses conséquences sur l'énoncé. On peut citer Larreya et Rivière qui soulignent que : « La terminaison –ING exprime un regard sur un événement (l'événement représenté par V) en un point quelconque de son déroulement dans le temps. Ce regard reste tout à fait extérieur à l'événement : il peut consister en un jugement ou une appréciation » (2005 : 371) ; ou encore, Duffley qui parle d'impressions et d'aspect (« *the aspectual and temporal impressions produced by these so-called gerundive uses of the -ing form* » (Duffley, 2006 : 14)).

Mair s'est tout particulièrement emparé du sujet pour le critiquer car d'après lui, l'aspect modal que l'on accorde à V-ING, notamment, est simplement dû à sa fonction majoritairement sujet. Or, le sujet étant typiquement un élément présupposé, connu, il est facile d'en conclure que ces caractéristiques viennent d'-ING. Il reconnaît toutefois qu'une autre vision de la modalité est possible et fait sens. Il cite notamment Quirk et al. pour qui la modalité est, en partie, responsable de la distribution de V-ING et de TO + BV. Mair écrit :

> *Where both constructions… are admitted, there is usually felt to be a difference of aspect or mood which influences the choice. As a rule, the infinitive gives a sense of mere 'potentiality' for action, as in She hoped to learn French, while the participle gives a sense of the actual 'performance' of the action itself, as in She enjoyed learning French. (Mair, 1991 : 85)*

Il est à noter que l'on évoque ici seulement la fonction objet, pas attribut ni sujet.

Pour tenter de démontrer que la modalité n'émane pas de V-ING ou de TO + BV, Mair cite Thomson et Martinet qui prouvent quand même que s'il n'y a pas beaucoup de différence, elle existe quand même.

> *There is no difference between these forms [infinitival and gerundial subjects], but the gerund usually implies that the speaker or person addressed has had a personal experience of the action, having performed it himself probably more than once, i.e. in the second of the above examples ['Reading French is easier than speaking it"] we get the impression that the speaker can, or has tried to, read and speak French while the speaker in the first example ['It is easier to read French than to speak it'] may only be expressing an opinion or theory." This comes close to saying that there is a difference even if there is basically no difference. (Mair, 1991 : 85)*

Nous verrons dans la troisième partie si la modalité peut être considérée comme un élément expliquant la coexistence de V-ING et de TO + BV ainsi que leur distribution.

Notre intuition est la suivante : malgré les critiques de Mair, la modalité semble ressortir comme un élément pertinent à l'analyse de V-ING et de TO + BV. Au final, les valeurs sémantiques proposées plus haut peuvent toutes être rapprochées de la modalité dans le sens où elles renvoient à une manière ou une autre d'appréhender la situation décrite dans la phrase, à une perspective différente soulignée par l'énonciateur par l'utilisation de V-ING ou de TO + BV. Nous verrons si l'observation et l'analyse du corpus donnent raison à Mair ou font, au contraire ressortir la modalité comme un critère de différenciation des deux formes.

8. *Information Packaging*

1. Définition

Ce principe, définit en détail par Huddleston, Pullum et al., nous apparaît très important dans notre étude et il convient de s'attarder à le présenter ici. Nous travaillons, en effet, sur deux constructions différentes qui peuvent être utilisées dans les mêmes fonctions. Ainsi, il semble indispensable d'étudier l'influence que peut avoir la pragmatique, c'est-à-dire, l'organisation de la phrase telle qu'elle représente les motivations et la volonté de l'énonciateur de mettre en avant certains éléments de son propos et d'agir sur son co-énonciateur et sur la situation.

> *L'énonciateur opère constamment des choix qui lui permettent de représenter la réalité (ou sa vision de la réalité, sa pensée, etc.) de plusieurs façons : il n'y a pas une (et une seule) façon de raconter ou décrire quelque chose. Par exemple, l'énonciateur peut représenter un événement passé comme coupé du présent (I lost my cap yesterday), ou bien le mettre en rapport avec le présent (I have lost my cap yesterday). (Larreya et Rivière, 2005 : 9)*

2. Principes

Notre recherche porte sur des faits de langue qui sont souvent considérés comme des opérations secondes, des déviations de la manière la plus simple de s'exprimer. Les subordonnées, par exemple, sont soumises à une proposition principale, ou matrice ; elles sont donc l'objet d'une organisation syntaxique de la phrase et en les utilisant, l'énonciateur montre qu'il a mis en place une opération de hiérarchisation entre les différentes parties de la phrase. La subordination ne se fait pas de manière linéaire, elle exige une organisation précise de la phrase. De plus, notre corpus contient des structures non canoniques telles que des

extrapositions, des pseudo-clivées et des dislocations. Pour affirmer que de telles structures sont non canoniques, il faut avoir une idée de ce qu'est la langue normale. L'idée-même que la langue a une forme basique et des formes non canoniques fait débat mais elle est nécessaire pour envisager le concept de distribution de l'information dans la phrase. Ainsi, nous faisons face dans notre étude à des éléments de la langue qui dévient de sa norme. Il faut donc s'intéresser aux motivations qui peuvent justifier de telles déviations. C'est pourquoi nous allons, à présent, évoquer le principe d'« *information packaging* ».

Dans leur glossaire, Huddleston et Pullum en proposent la définition suivante :

> *Information-packaging construction. Construction presenting information differently from the way a canonical clause would, prototypically having the truth conditions as a syntactically more basic counterpart. Examples: passive, existential, extraposition, it-cleft, etc. Compare It was Kim who broke the vase (it-cleft) with Kim broke the vase (canonical). (Huddleston et Pullum et al., 2008 : 301)*

Cette définition évoque ce principe comme la manière de présenter l'information de manière différente de ce qui peut être attendu en se fiant au canon. Ces structures ne changent pas le sens de la phrase, simplement son ordonnancement :

> *There are a number of non-canonical constructions which characteristically differ from their* ***more basic counterparts not in truth conditions or illocutionary*** *meaning but in the way the informational content is presented: we call these information-packaging constructions.* (Huddleston et Pullum et al., 2008 : 67)

Ils donnent ensuite des exemples de ces différentes manières de parler d'une même situation en réorganisant la phrase différemment grâce, par exemple, aux extrapositions et aux clivées comme nous en trouvons dans notre corpus.

Dans le corps de leur grammaire, ils reviennent plus longuement sur ce principe :

> *The grammar makes it possible, in many cases, to say essentially the same thing by means of syntactically different constructions. It allows us to present -or package- the information in a variety of ways. Canonical clauses always present the information in the syntactically most elementary way. (Huddleston et Pullum, 2008 : 26)*

Le principe de « *information packaging* » est donc que la grammaire permet de présenter une même idée de manières différentes pour des raisons diverses : afin de faciliter la compréhension ou mettre en avant certaines informations, par exemple. L'énonciateur, lorsqu'il veut communiquer une idée a plusieurs possibilités sur la manière de la véhiculer grâce à divers outils et structures grammaticaux. Il existe toutefois une version canonique de ce message qui

consiste à le présenter de la manière la plus simple. Les auteurs utilisent d'ailleurs des termes très clairs à ce sujet en évoquant l'existence d'une « forme élémentaire », « plus basique » de chaque énoncé. Considérons les énoncés suivants :

[45] *What few people seem to accept is that he might be exactly what he appears to be.* BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

[46] *'Using filthy words, that's typical.'* *BNC, CEX W_fict_prose*

[47] *Perhaps it is appropriate to safeguard a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed*. BNC, K5M W_newsp_other_report

Ces énoncés sont tous non canoniques, c'est-à-dire qu'ils ne représentent pas la façon la plus élémentaire d'exprimer l'idée qu'ils expriment. L'énonciateur aurait pu choisir d'utiliser les structures élémentaires suivantes et le sens de la phrase n'aurait pas été impacté :

[45a] *Few people seem to accept that he might be exactly what he appears to be.*

[46a] *'Using filthy words is typical.'*

[47a] *Perhaps to safeguard a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed is appropriate*.

Dans [45], qui est une pseudo-clivée, il suffit d'enlever les éléments typiques de la pseudo-clivée : « *what* » et la copule « *be* » conjuguée pour trouver la structure basique présentée en [45a]. Dans [46], qui est une dislocation, la proforme « *that* » anaphorique disparaît dans [46a]. Enfin, dans [47], qui est une extraposition, il suffit de remplacer la proforme « *it* » cataphorique par la subordonnée qu'elle remplace pour trouver la structure en [47a].

On le voit, [45a], [46a] et [47a], sont des structures plus simples que [45], [46] et [47], qui contiennent des éléments syntaxiques non nécessaires pour faire passer le même message que dans les structures canoniques. Si l'énonciateur décide d'utiliser des structures complexes pour véhiculer un même message, c'est le signe de motivations autres que la simple volonté de véhiculer une idée.

S'il est possible de réorganiser l'ordre de la phrase, cela implique deux choses : d'une part, qu'il y a un ordre attendu de la phrase et d'autre part, que cette réorganisation répond aussi à des règles.[3]

Pour reprendre les énoncés [45], [46] et [47] l'énonciateur n'est pas libre d'agencer les mots dans l'ordre qu'il souhaite (du moins s'il veut être compris de son co-énonciateur). Même les structures non canoniques répondent à des règles. Toute réorganisation n'est pas acceptable comme l'illustrent les énoncés suivants :

[45b] * *Few people that he might be exactly what he appears to be seem to accept.*

[46b] * *' Is typical using filthy words.'*

Ces énoncés sont des réorganisations de l'ordre des mots de [45], [45] et [47], comme le sont [45], [46] et [47]. Or [45b] et [46b] ne sont pas grammaticaux. Cela rappelle que l'ordre des mots a un sens et que la possibilité de réorganiser le discours pour diverses raisons n'est pas sans règles.

Vladislav Smolka nous rappelle que l'ordre des mots n'est pas fortuit en anglais :

> *Linearity, one of the essential properties of language, means that components of language structures can only be arranged in a linear sequence. At sentence level, this arrangement may be described as word order, or, more fittingly, as clause constituent order. The ordering of the constituents is not accidental but governed by a set of principles whose relative importance varies across languages and which serve a variety of purposes, such as indicating grammatical structure, semantic relationship between constituents, achieving an intended distribution of information over the sentence, emphasising particular elements, creating cohesion, making sentences easy to understand, etc. Owing to the typological characteristics of the current English language, the main function of word order is to indicate the grammatical (syntactic) status of an element as a clause constituent. As a result, positional mobility of clause constituents within sentences is severely constrained. (Smolka, 2017 : 51)*

Les manipulations proposées précédemment illustrent ce propos. L'ordre des mots a non seulement du sens au niveau sémantique mais la place des mots dans la phrase a également une importance syntaxique car les catégories grammaticales sont contraintes par leur place dans la

[3] Ces constructions sont contraintes par la pragmatique : *« Use of the information-packaging constructions in discourse tends to be more constrained than that of the syntactically more basic constructions. Two important factors involved in these constraints are the familiarity status of the information expressed and the weight of syntactic constituents. »* (Huddleston, Pullum et al., 2002 : 67-68)

phrase comme nous l'avons vu plus haut. La phrase typique en anglais commence ainsi par le sujet suivi du verbe et potentiellement des compléments postverbaux. Smolka écrit : « *a canonical sequence in a declarative sentence starts with the subject and continues with the verb followed by one or more postverbal constituents, such as the object (or the subject complement) and the adverbial – a sequence known in short as SVOMPT* ». (Smolka, 2017 : 51)

Cet ordonnancement peut toutefois être soumis à des variations grâce à l'« *information packaging* ». En effet, il est parfois possible de remplir la case sujet, par exemple, par une proforme en attente de remplissage sémantique ; c'est ce que permet l'extraposition qui remplit la catégorie syntaxique sujet par un « *it* » cataphorique qui annonce une structure plus complexe renvoyée en fin d'énoncé. Smolka écrit :

> *[…] the grammatical principle of standard sequence of clause constituents often works in harmony with the tendency to put the most important information at or close to the end of the sentence, the end-focus principle (Quirk et al., 1985: 1356–1357), and with the tendency to position short, structurally light structures before longer, structurally heavier ones, the end-weight principle (Quirk et al., 1985: 1361–1362). This is especially true in the case of the subject versus the other clause constituents: the subject, the only constituent whose canonical position is preverbal, tends to be shorter and less informative than the postverbal constituents (object, subject complement). However, the subject may occasionally be long or informationally important, yet this does not necessarily mean that it can be removed from the initial position. Additionally, the principles of end-focus and end-weight are understood as naturally correlated: it seems to be a safe assumption that structurally heavy constituents (relatively longer and syntactically more complex) tend to convey more information than short ones. Moreover, the longer constituents, expressed in full, can be expected to convey new information, while the short ones, expressed by pro-forms, are associated with old information. This makes the structurally heavy elements potentially focal/rhematic. (Smolka, 2017 : 52)*

La case sujet, est en effet, plus souvent remplie par des éléments courts, en vertu du principe d'*end-focus* ou d'*end-weight* qui rejette les structures les plus complexes et les plus chargées sémantiquement en fin de phrase (« *Weight has to do with the length or complexity of constituents. Thus the book she was reading is heavier than the book, but the latter is heavier than it*. » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 68)). Comme le souligne Smolka, les principes d'*end-weight* (qui consiste à mettre les éléments les plus complexes ou lourds en fin d'énoncé) et d'*end-focus* sont liés puisque les structures longues ont tendance à apporter plus d'informations que les courtes, la longueur et la charge sémantique sont donc souvent liées. La conséquence de cela est que la fin de phrase est également souvent le lieu où l'on place les

informations nouvelles. L'agencement de la phrase serait donc un cheminement de l'information la plus connue et la plus courte à l'information la plus longue et nouvelle.

Les possibilités de réorganisation de la phrase sont limitées à un certain nombre de stratégies (« *information-packaging strategies* » (Huddleston, Pullum, 2002 : 1366) : l'inversion, l'antéposition et la postposition, le clivage, la dislocation, la prédication d'existence et l'extraposition (Vladislav Smolka, 2017 : 52-23).

Nous n'avons pas choisi d'exclure certaines de ces structures. Il s'est avéré que les énoncés proposés par l'outil de recherche du BNC ne proposaient pas d'autres structures non canoniques que des extrapositions, des pseudo-clivées et des dislocations.

Il est à noter que les principes d'*end-weight* ou d'*end-focus* ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Ils ne font pas référence aux derniers mots physiques d'une phrase. Smolka écrit que selon lui, cette position finale n'est pas à prendre de manière littérale et est à comprendre plutôt comme renvoyant aux éléments postverbaux (Smolka, 2017 : 54). Il ajoute qu'il existe des différences entre la langue orale et la langue écrite et qu'il se peut qu'à l'oral, un énonciateur ait d'autres motivations pour rejeter le contenu nouveau à la fin de la phrase, notamment le fait que construisant son énoncé en le disant, il est logique de commencer par ce qu'il connaît et de finir par l'information nouvelle qu'il apporte par sa prise de parole :

> *Yet, considering the pragmatic differences in constructing and processing written and spoken language, it is not unreasonable to assume that the strategies of rheme placement might differ in the two modalities. Biber et al. (1999 : 1067) give three interrelated principles applying to online production of spontaneous spoken language, all of them affecting the manner in which spoken language is structured: keep talking; limited planning ahead; qualification of what has been said. (Smolka, 2017 : 54)*

Or, nous ne nous intéressons ici qu'à l'écrit :

> *According to the authors, the end-weight principle asserts itself more extremely in spoken than in written language, because subjects in spoken language tend to be very short and often consist of a single word. (Smolka, 2017 : 54)*

L'écrit permet de revenir sur ce que l'on a pu écrire. Rares sont les écrits produits en une seule fois et ce, quel que soit le genre de l'écrit : les journalistes, écrivains et chercheurs ne publient jamais la première version de leur travail. Même les auteurs publiant sans l'aval d'un comité de rédaction, de relecteurs ou d'éditeurs se relisent avant de proposer un texte écrit à la lecture d'un autre.

En conclusion d'un travail de comparaison des structures non canoniques à l'écrit et à l'oral sur des énoncés issus du BNC, Smolka écrit que : « *Linear arrangement of clause constituents with the rheme at or close to the end may therefore be considered a product of planned production, which is characteristic of written language* » (Smolka, 2017 : 59-60).

Les principes de l'*information packaging* sont les suivants : tout d'abord, le thème vient en premier dans l'énoncé qui progresse ensuite vers le rhème (« *Halliday's (1967: 212) claim that " the theme is what comes first in the clause"* » (MC Nally, 1998 : 1)). Le début de phrase, ou position préverbale, est ainsi réservé à l'information la plus connue tandis que la fin de phrase, la position postverbale, est réservée à l'information nouvelle. Le deuxième principe est que l'information la plus importante est placée en fin d'énoncé en vertu du principe d' « end-focus » («*Greenbaum and Quirk's (1990: 394ff.) affirmation (apparently inspired by Prague school thinking) that "it is common to process the information in a message so as to achieve a linear presentation from low to high information value," what they call "the principle of END-FOCUS"* » (MC Nally, 1998 : 1)).

Ceci dit, il peut y avoir des exceptions et d'aucuns critiquent ces théories comme de simples et vaines tentatives de prévoir ce qui va être dit. McNally écrit : « *These attempts to predict the linguistic encoding of information packaging instructions have justly been criticized as circular, difficult to verify, or simply incorrect (see e.g. Prince 1988 and the papers in Payne 1992 for recent surveys* » (McNally, 1998 : 1).

Elle défend la position suivante : « *focus/rheme, as defined by Vallduví and Vilkuna, should be considered the "default" or "elsewhere" informational category*» (MC Nally, 1998 : 1).

Selon elle, l'objectif de la langue, par défaut, est d'ajouter, d'apporter de l'information et le but d'une phrase est d'apporter du rhème, c'est-à-dire de l'information nouvelle. Anticipant les critiques potentielles, elle insiste sur le fait que même lorsque l'énonciateur ne fait que répéter ce qui a été déjà dit, il le fait de la même manière que si cela était de l'information nouvelle. (« *I can find all kinds of ways of telling you what you already know in order to avoid having to tell you something new that I wish to conceal. Nonetheless, any sentence I utter in such a situation, if well formed, will have exactly the same sort of denotation as a sentence which is truly informative (though you may wonder why I bothered to utter it*) (MC Nally, 1998 : 12)).

Vallduví, Enric and Elisabet Engdahl donnent leur définition avant de donner celle de Chafe :

> *Information packaging (a.k.a. communicative dimension, psychological articulation) is a structuring of sentences by syntactic, prosodic, or morphological means that arises from the need to meet the communicative demands of a particular context or discourse. In particular, information packaging indicates how information conveyed by linguistic means fits into the (hearer's mental model of the) context or discourse.*
>
> *I have been using the term packaging to refer to the king of phenomena at issue here, with the idea that they have to do primarily with how the message is sent and only secondarily with the message itself, just as the packaging of toothpaste can affect sales in partial independence of the quality of the toothpaste inside. (Chafe 1976 : 28). (cité dans Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 2)*

Plusieurs éléments sont à retirer de ces définitions que nous traiterons par leur ordre d'apparition dans cette citation. Tout d'abord, le principe d'*information packaging* n'a pas seulement à voir avec la syntaxe (comme dans le cas de la « réorganisation » d'une phrase par une dislocation ou pseudo-clivée, par exemple). Il est également à comprendre en termes morphologiques et prosodiques. Ce dernier critère ne nous concerne pas puisque nous ne travaillons que sur des énoncés tirés d'écrits. De plus, l'expression « *communicative demands* » ouvre la voie à des linguistes comme Mc Nally qui écrit justement que ces théories sous-tendent, sans le dire explicitement, qu'il existe de telles attentes, des présuppositions dans la communication et qu'une extraposition, par exemple, ne sera pas uniquement utilisée en raison de motivations propres à l'énonciateur qui pourra, en utilisant une telle structure simplement répondre aux attentes de son co-énonciateur.

Lorsqu'ils écrivent qu'il y a toujours plusieurs moyens d'exprimer une idée, les linguistes défendent l'idée que ces énoncés peuvent être équivalents. Pour eux, ce qui change lorsque l'on modifie l'agencement de la phrase n'est pas le message mais juste la manière de le présenter. Ils écrivent : « *They differ not in what they say about the world, but in how they say what they say about the world* » (Vallduví, Enric and Elisabet Engdahl, 1996 : 2). Or Chafe souligne qu'une telle idée n'a pas lieu d'être. Pour lui, le message n'a pas tant d'intérêt que la forme même de l'énoncé. La forme dit plus que le fond. Nous l'avons vu, il est souvent dit que les phrases déclaratives et linéaires sont la forme par défaut de toute communication et que les structures telles que les extrapositions ou le passif sont des déviations de cette règle (il n'y a qu'à considérer le terme « structures non canoniques » qui suppose une norme). Or, si l'on suit la définition de Chafe, de telles hiérarchies n'ont pas lieu d'être puisque loin d'être une déviance

tirée d'un standard idéal, ces structures sont en fait parallèles et permettent d'évoquer une même situation d'une autre manière, pas moins bonne ou moins canonique, simplement différente. L'idée que les extrapositions et autres structures non canoniques sont des opérations secondes pour lesquelles on peut retrouver une forme « basique » n'a, par conséquent, pas lieu d'être, n'est plus pertinente.

Enfin, Vallduví, Enric et Engdahl insistent sur l'importance du co-énonciateur et de ses présuppositions sur la situation d'énonciation et le contexte :

> *To ensure reasonably efficient communication, […] the speaker tries, to the best of his ability, to make the structure of his utterances congruent with his knowledge of the listeners's mental world (Clark et Haviland, 1977 : 5).*
>
> *Information in a discourse does not correspond to an unstructures set of propositions ; rather, speakers seem to form their utterances so as to structure the information they are attempting to convey, usually or perhaps always in accordance with their beliefs about the hearer : what s/he is thought to know, what s/he is expected to be thinking about (Prince 1986 : 208). (cité dans Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 2)*

Le co-énonciateur, réel ou imaginé dans le cas de l'écrit, est partie prenante de la décision de l'énonciateur sur la manière d'organiser ses propos.

La langue parlée offre d'autres outils que le contexte, la sémantique et la linéarité ; à l'oral, il est possible d'utiliser la prosodie pour modifier un message et influer sur la perception que le co-énonciateur aura dudit message.

Dans leur article, Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl proposent d'ailleurs une étude comparée entre plusieurs langues des différences liées à la prosodie : « *Different ground-focus partitions are structurally encoded by shifting the position of nuclear stress on one invariable syntactic structure* » (Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 12).

Ils expliquent la manière dont une même phrase, *The pipes are rusty*, peut être présentée de différentes manières en fonction de la position de l'accent de phrase Selon la position de l'accent, le focus ne sera pas mis sur le même élément de la phrase. Ici encore, le sens de la phrase ne change pas, mais l'énonciateur peut décider d'accentuer « *pipes* » pour insister sur le fait que ce sont les tuyaux qui sont rouillés ou accentuer « *are* » pour contredire quelqu'un qui affirmerait qu'ils ne le sont pas, par exemple. La prosodie peut avoir une influence sur l'« *information packaging* » d'une phrase.

Il y a deux possibilités d'articulation de la phrase : basée sur une distinction « *ground* » et « *focus* » ou entre « topic » et « commentaire ». L'articulation basée sur les notions de « *ground* » et de « *focus* » est définie comme suit : « *The ground focus articulation partitions the sentence into a noninformative, known or expected part – the ground- and an informative, newsy, dominant, or contrary-to-expectation one -the focus* » (Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 3).

[48] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but* ***our intention is only to illustrate*** *the breadth of applicability of the B & B philosophy*. BNC, CA4 W_ac_tech_engin

[49] ***Another way of distinguishing the services provided by local government is to group*** *them according to certain shared characteristics*. BNC, ED5 W_ac_polit_law_edu

Ces deux énoncés tirés de notre corpus illustrent l'articulation de phrase allant du connu (le thème) vers l'information nouvelle (le rhème). Dans [48], le sujet est précédé d'un déterminant qui fait de « *intention* » un nom spécifique, facilement reconnaissable pour le lecteur et le complément du sujet est bien en position postverbale et permet de définir le contenu sémantique du sujet : la raison d'exister de ce complément est d'expliciter le contenu du sujet qui est une information non connue. Quant à [49], le sujet est connu comme le prouve « *another* » qui insiste sur la cohésion avec le co-texte à gauche en se plaçant dans une liste. Ici aussi, le complément du sujet explicite le contenu (assez vague) du sujet. Nous remarquerons que le sujet ne suit pas le principe de légèreté du sujet puisqu'il est long et complexe. Ces énoncés illustrent ainsi ce cheminement du thème vers le rhème dans la phrase.

> *Rochemont 1986, in an approach to the definition of ground-focus close to that of the modern Prague school, argues that the ground must be c-construable, where c-construable means 'having an antecedent in previous discourse. (Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 5)*

La deuxième articulation possible repose sur la distinction entre « *topic* » et « commentaire ». Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl écrivent :

> *A classic description of how the topic-comment articulation divides the sentence is the one found in Hockett (1958 :201) : « the most general characteristic of predicative constructions is suggested by the terms « topic » and « comment » for their ICs [immediate constituents] : the speaker announces a topic and then says something about it (Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 6).*

L'énonciateur annoncerait un thème avec son sujet et le commenterait avec les compléments. Il est tout à fait possible d'analyser [48] et [49] de cette manière. Dans [48], l'énonciateur annonce qu'il va parler de son opinion et d'une autre manière de distinguer les services proposés par le gouvernement local dans [49] puis il les commente grâce aux compléments.

Le sujet est alors perçu comme un point d'ancrage, le point de départ sur lequel se construit le message de la phrase. Vallduví, Enric and Elisabet Engdahl écrivent à ce propos :

> *The topic has also been described as a 'point of departure for the clause as a message' (Halliday 1967, who uses the term 'theme') or as a 'reference frame' for the sentence. It is clear that the topic performs the anchoring role to the previous discourse or the hearer's mental world, while the comment is what makes some new contribution. (Vallduví, Enric et Elisabet Engdahl, 1996 : 6)*

Les deux articulations ne s'opposent pas et sont, au final assez complémentaires. Dans les deux cas, la phrase est prévue comme allant du plus au moins connu, du connu à l'information nouvelle sur cette entité. En effet, les énoncés [48] et [49] peuvent aisément être analysés comme des illustrations des deux types d'articulations puisque ce que l'on considère être un commentaire est en fait une explicitation, une information nouvelle (ou présentée comme telle).

Ce qui ressort de toutes ces définitions est l'idée qu'il existe une organisation de la phrase standard qui répond à une logique d'agencement définie par les règles grammaticales mais également par des attentes liées aux habitudes linguistiques et aux attentes (réelles ou supposées) de l'énonciateur, mais aussi de son co-énonciateur. La phrase est articulée pour aller du plus connu (ou présenté comme tel) à l'information nouvelle (ou supposément telle), imposant une certaine linéarité aux phrases. Par conséquent, il existerait des fonctions grammaticales, syntaxiques réservées aux informations connues, à savoir, le sujet (prototypiquement le premier mot de la phrase en anglais), et d'autres destinées aux informations saillantes, nouvelles qui commentent le sujet, ce que Vallduví, Enric and Elisabet Engdahl appellent les « *the focal segment of a sentence* » (1996 : 33) et qui correspondent typiquement à des fonctions postverbales.

Si les fonctions grammaticales correspondent à des motivations sémantiques différentes, il n'est alors pas anodin de noter que les propositions infinitives et en V-ING n'occupent pas ces fonctions dans les mêmes proportions dans le corpus. Nous relevons, 34 infinitives en fonction sujet (soit 28.33 %) et 86 en fonction complément du sujet (soit 71.66 %) et 105

V- ING sont en fonction sujet (c'est-à-dire 87.5 %) et 15 en fonction complément du sujet (12.5 %). Ces chiffres font ressortir une spécialisation des subordonnées dans certaines fonctions. Si l'on suit nos conclusions sur l'organisation de la phrase, il en ressort que les infinitives, majoritairement en position postverbale, ont un caractère rhématique et sont utilisées pour apporter des informations nouvelles qui ne reprennent pas du discours déjà présenté alors que les gérondives, majoritairement en position préverbale sont thématiques et renvoient à du déjà connu voire du déjà mentionné dans le co-texte à gauche.

Ces caractéristiques peuvent également expliquer la plus grande fréquence d'extrapositions contenant une infinitive. En effet, cette réorganisation de la phrase permet de rejeter l'infinitive en fin d'énoncé, donc en position verbale qui semble être son placement privilégié. Considérons :

[50] *To date, it is necessary to use clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy*. BNC, HU2 W_ac_medicine

[50a] *To date, to use clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy is necessary*.

[51] *And it makes obvious sense to say that autonomous institutions are not necessarily homes of academic freedom*. BNC, G0R W_ac_polit_law_edu

[51a] *And to say that autonomous institutions are not necessarily homes of academic freedom makes obvious sense*.

Tous les énoncés ci-dessus sont recevables aussi bien au niveau sémantique qu'au niveau syntaxique. Toutefois, les règles de l'« *information packaging* » peuvent justifier la structure extraposée plus complexe qui permet de rejeter en fin d'énoncé l'information nouvelle comme dans [50] et [51] C'est pour cette raison que nous relevons si peu de V-ING extraposées dans le corpus. En effet, [52] et [53] sont tout à fait recevables.

[52] *' It's lovely hearing them laughing together,' their mother Sue said yesterday.* BNC, K97 W_newsp_other_report

[53] *'You don't know what it's like, running a house on just one wage, trying to bring up a child who outgrows everything almost as soon as you've bought it*.' BNC, HA6 W_fict_prose

Or, nous trouvons peu d'énoncés de ce type dans le corpus. Encore une fois, le principe d' « *information packaging* » permet d'expliquer cette rareté. Si les gérondives renvoient à une information connue, il est logique qu'elles soient en fonction sujet et ce, malgré leur lourdeur identique aux infinitives qui pourrait leur valoir d'être renvoyées en fin d'énoncé en vertu du principe d'*end-weight*. Il est, en effet, habituel de mettre les éléments les plus lourds (lire les plus longs et complexes) en fin de phrase en anglais. Toutefois, nous venons de le voir, ce principe ne permet pas d'expliquer la moindre fréquence de V-ING extraposées. Celles-ci devraient, si ce principe s'appliquait majoritairement, être extraposées dans des proportions semblables aux infinitives, or nous ne relevons que 12 V-ING extraposées contre 36 infinitives extraposées.

Les règles d'organisation de la phrase en anglais ainsi que la spécialisation très claire des V-ING et infinitives dans des fonctions différentes révèlent une dissemblance essentielle : les gérondives sont thématiques et les infinitives sont rhématiques. Cela confirme les théories selon lesquelles TO + BV implique de la nouveauté, et -ING renvoie à du déjà dit.

3. Principes appliqués à notre sujet

Pour reprendre les principes énoncés ci-dessus, il semble logique que les infinitives en TO + BV, plus longues et donc plus lourdes, soient davantage utilisées en fonction complément du sujet ou en sujet extraposé pour respecter la tendance qui consiste à placer les éléments les plus conséquents en position finale. (*« to place a heavy constituent at the end of the clause, in conformity with the general tendency »* (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1403)).

Certaines fois, la version extraposée est plus fréquente que la version plus basique en vertu de la règle qui consiste à placer les éléments les plus connus ou basiques en fonction sujet. Ainsi, les infinitives sont certainement plus souvent utilisées en position postverbale car elles renvoient à des éléments rhématiques, contrairement aux formes en V-ING. Afin de faciliter la compréhension, il est rare d'avoir une référence à de l'inconnu en position sujet comme c'est le cas le plus souvent pour les infinitives (Huddleston, Pullum et al. 2016 : 1403). Dans de tels cas :

> *Extraposition places the subordinate clause in a position where it is easier to process than when it is in subject position. (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1405)*

C'est, au moins en partie, la raison pour laquelle les infinitives sont majoritairement extraposées contrairement aux formes en V-ING qui, bien que pouvant l'être, le sont rarement (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1419).

Il ne faut, pour autant, pas croire qu'il est possible de réorganiser tous les énoncés en fonction des intentions de l'auteur ou des règles de l'information packaging. Certaines versions basiques n'existent pas :

> *A number of verbs or verbal idioms occur with dummy it as the subject and a declarative content clause or infinitival in post-verbal position without an equivalent version where the subordinate clause appears as subject:*
>
> **To notify her family fell to me.* *It fell to me to notify her family.*
> *(Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1406)*

Les verbes pour qui c'est le cas sont les suivants : « *appear, happen, be, seem, chance, strike, coma bout, transpire, fall out, turn out [that] take declarative content, with strike transitive, the others intransitive* » et « *decide, fall, hope, intend, remain* » qui prennent une infinitive ou passif pour complément (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1407).

À l'opposé des infinitives, qui font presque systématiquement l'objet d'une extraposition quand elles sont sujets, Huddleston et Pullum ont décidé de traiter l'extraposition de -ING à part car les formes en V-ING extraposées sont assez rares. Ils écrivent que les V- ING : « *extrapose less readily and generally than content clauses and infinitivals* » et que ces extrapositions « *are at best marginal* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1407). Pour eux, cela est dû à la grande proximité des V-ING avec les syntagmes nominaux (« *Gerund-participials in complement function are the most NP-like of subordinate clauses, and the fact that they are less amenable to extraposition than the other subordinate clasue categories is a further manifestation of this* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1407)).

De plus, les formations canoniques indiquent que les informations non extraposées sont présupposées, c'est-à-dire que l'on engage la notion de factivité : « *non-extraposed content clauses representing presupposed information* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1405). Par conséquent, la fréquente utilisation de V-ING en début de phrase et la rareté de son emploi dans des formes non canoniques confirment l'analyse des Kiparsky évoquée plus haut qui font d'- ING un allié de la factivité contrairement aux infinitives (Kiparsky et Kiparsky, 1971 : 347).

Les dislocations font ressortir physiquement, syntaxiquement et phonétiquement un élément (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1409). Une dislocation à gauche facilite, en outre, la compréhension (« *processing (production or perception*) » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1410)) en mettant en exergue l'élément important, une telle construction renforce également le lien avec le discours précédent produit une anaphore. Une dislocation à droite permet une

clarification, un retour sur ce qui a été dit (« *clarification of reference* » (Huddleston, Pullum et al, 2016 : 1411)) ce qui facilite la compréhension de l'énoncé : on s'assure que le co-énonciateur va comprendre.

Il existe deux types de clivées : les clivées en « *it* » et les pseudo-clivées. Ces constructions permettent de réorganiser la phrase en mettant certains éléments au premier ou à l'arrière-plan : « *foregrounding* » et « *backgrounding* » de certains éléments et donc de certaines informations (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1414). Il faut toutefois noter que ces allers-retours entre une forme basique et un équivalent non canonique ne sont pas toujours possibles. Certaines pseudo-clivées n'ont pas de contrepartie (« *counterpart* », Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1422).

Dans les clivées, tout comme dans les extrapositions, l'élément mis en avant peut avoir des natures variées : syntagmes nominaux, adjectivaux ou prépositionnels, des subordonnées interrogatives… Huddleston, Pullum et al. soulignent que les subordonnées à verbe non fini se trouvent plutôt dans des pseudo-clivées que dans des clivées en « *it* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1422).

Les règles de l'*information packaging* sont autant de contraintes fortes pour l'utilisation de formes telles que celles étudiées ici. Les fonctions occupées par celles-ci ne sont donc pas seulement dues au hasard ou à la volonté de l'énonciateur mais semblent respecter les règles édictées par Huddleston et Pullum concernant la gestion de l'organisation de l'information dans la phrase.

9. Bilan

Nous l'avons dit, les valeurs associées à V-ING et à TO + BV sont très souvent liées au verbe de la matrice qui régit les formes ici étudiées. Il est, à ce titre, parfois délicat d'utiliser les distinctions proposées sachant que, pour la partie de notre corpus composée d'énoncés dans lesquels les formes en V-ING et en TO + BV sont compléments du sujet, les verbes des matrices sont des copules et n'ont donc pas de charge lexicale pouvant influencer la valeur des formes étudiées ici. Toutefois, l'observation des données tirées du corpus nous permettent de confirmer la pertinence de ces valeurs ou non. Nous ferons ce travail dans la partie 2 de notre travail.

Le tableau suivant récapitule les différentes valeurs attribuées à V-ING et à TO + BV et les présente en regard afin de permettre de visualiser les différentes suggestions de distinction entre leurs valeurs supposées. Nous reproduisons le tableau proposé par Egan (2008 : 86) :

Authors	***to infinitive***	***-ing***
Wood (1956)	*Specific*	*General*
Dirven (1989)	*A given occurrence*	*Mere occurrence as such*
Kiparsky and Kiparsky (1971)	*Non-factive*	*Factive*
Kempton and Quirk (1971)	*Non-fulfilment*	*Fulfilment*
Quirl et al. (1985)	*Potentiality*	*Performance*
Dixon (1991)	*Potentiality*	*Activity extended in time*
Conrad (1982)	*Non-referring*	*Referring*
Wierzbicka (1988)	*Vague futurity*	*Vague simultaneity*
Duffley (1992)	*Future*	*Interior*
Verspoor (1997)	*Less immediate*	*More immediate*
Langacker (1990)	*Holistic construal*	*Immediate scope*
Smith and Escobedo (2001)	*Conceptual distance*	*Conceptual overlap*

Figure 1 : Reproduction du tableau « *Various opinions on the semantics of to infinitive and -ing clauses* » (Egan, 2008 : 86)

Cette présentation presque chronologique a l'intérêt de faire ressortir l'évolution des valeurs des deux formes. Les valeurs de TO sont passées d'outil de marquage spécifique à une actualisation non réalisée, possible puis, dans les théories les plus récentes, on note un retour à la valeur spatiale originelle de « *to* » préposition avec des valeurs ayant à voir avec l'espace et l'éloignement.

Quant à « -ING », il a suivi le cheminement inverse en marquant tout d'abord le caractère générique du procès décrit par le verbe avant de coder la réalisation, l'actualisation des verbes, a marqué la simultanéité des procès décrits par les verbes en -ING et de la matrice avant de prendre une coloration spatiale à l'image de TO + BV en dénotant la proximité physique, l'immédiateté. Dans tous les cas, on note que TO + BV a, en fait, toujours été marqué

par l'éloignement (qui peut être vu comme manifesté physiquement par l'éloignement du marqueur TO et de la base verbale) que ce soit un éloignement spatial ou temporel tandis qu'- ING, accroché physiquement au verbe, implique une proximité forte (qu'elle soit conceptuelle, référentielle, temporelle et spatiale).

Lorsqu'un linguiste propose une nouvelle distinction, il le fait rarement en faisant fi des recherches passées. Dans l'ensemble, malgré les différentes étiquettes que chaque linguiste choisit pour décrire les valeurs de V-ING et des TO + BV, on ressent que celles-ci ne sont jamais bien éloignées les unes des autres. A quelques exceptions près, les linguistes semblent tous s'accorder sur certaines valeurs fondamentales.

Si l'on cherche à regrouper les différentes théories résumées dans le tableau, nous pourrions trouver 5 catégories de sens proposés pour les infinitives : la spécificité, la futurité, la potentialité, la visée et la distance (Egan, 2008 : 86). Or toutes sont liées : il est aisé de voir le lien et le glissement de sens entre ce qui est potentiel et ce qui est futur (n'oublions pas qu'en anglais, le futur n'existe pas et qu'il n'est qu'un potentiel que l'on s'engage à accomplir). Ces deux concepts sont également liés à la distance qui sépare le réel du potentiel et le présent de l'énonciation au futur. Reste la valeur de spécificité souvent associée aux infinitives. Peut-être cela est-il aussi à entendre en rapport avec la notion de distance. Si le générique est ce qui renvoie à l'expérience globale, alors le spécifique est ce que l'on écarte de la masse pour le faire ressortir, le mettre à l'écart pour en souligner le caractère particulier.

Nous pourrions ainsi regrouper les valeurs associées aux infinitives en TO dans les cinq catégories représentées dans le schéma suivant :

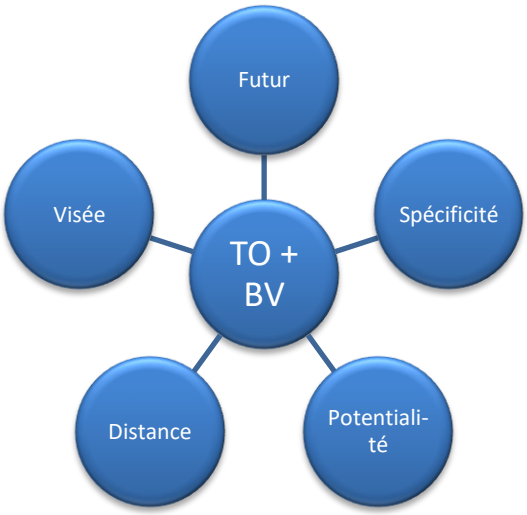

Figure 2 : Valeurs associées à TO + BV

Les formes en-ING semblent créer encore plus de désaccords entre les linguistes que les infinitives en TO sur lesquelles les chercheurs s'accordent presque toujours au moins en partie sur le principe de visée, de projection, si ce n'est de futurité. Egan résume les valeurs attribuées aux formes en -ING en 5 catégories : généricité, actualisation, coïncidence, en cours de déroulement et immédiat *(« Let us label these general, occurring, overlapping, ongoing and immediate »* (Egan, 2008 : 86)). Nous en proposerons 5 comme pour les infinitives : la simultanéité, la généricité, l'actualisation, la proximité et l'ancrage que nous illustrons dans le schéma suivant :

Figure 3 : Valeurs associées à -ING

Cette fois encore, il nous semble que ces valeurs sont liées. En effet, la simultanéité n'est pas autre chose qu'une extrême proximité. La généricité peut être vue comme l'amalgamation des différentes occurrences d'une situation qui, considérées ensemble, finissent par créer une situation typique, représentative de toutes les autres. Enfin, l'actualisé est ce qui se passe ou s'est passé, et pour pouvoir affirmer une telle chose, l'énonciateur doit avoir été témoin de ces situations, ou du moins les concevoir intellectuellement comme si cela était le cas, ce qui implique encore une distance proche entre l'énonciateur et la situation qu'il présente.

La distance nous semble être un bon outil de compréhension des deux constructions étudiées. Nous ne cherchons pas ici à proposer une énième dichotomie qui prétendrait expliquer toutes les occurrences de V-ING et d'infinitives en TO + BV. Nous cherchons simplement à comprendre ce qui relie toutes les théories proposées par des chercheurs aguerris. En effet, toutes les distinctions que nous avons proposées, sont assez proches dans leur analyse et, à quelques exceptions près, sont compatibles les unes avec les autres sur au moins certains points. Il est alors intéressant de chercher le ou les invariants qui se cachent derrière toutes ces thèses. Ce n'est pas l'objectif premier ici puisque nous cherchons dans ce travail à faire ressortir les caractéristiques (communes ou non) des formes en V-ING et des infinitives en TO en étudiant leur usage.

Par ailleurs, il est surprenant de noter à quel point deux constructions non-finies, atemporelles sont autant étudiées à travers le prisme de la temporalité, justement. En effet, les notions de visée, de retour, de projection/ simultanéité… sont très nombreuses et proposent d'attribuer une temporalité à des constructions qui ne sont pourtant pas supposées en avoir. Il semble que les infinitives et les V-ING aient donc une temporalité forte malgré leur absence apparente d'ancrage dans le temps.

Pour conclure, aucune de ces distinctions n'est vraiment satisfaisante dans le sens où aucune ne permet de justifier toutes les occurrences de formes en -ING ou d'infinitives. Il faut alors accepter qu'il existe d'autres éléments responsables de l'emploi d'une forme plutôt que l'autre. Certains chercheurs proposent d'ailleurs d'analyser non seulement le sens des marqueurs mais également les types de verbes de la matrice, de verbes en - ING ou en TO + BV ainsi que la fonction du complément. Il est probable que l'explication de l'utilisation des V- ING et des infinitives résiste à cette dichotomie pour ces raisons. Enfin, il faut également garder à l'esprit que ces deux constructions ont, en fait, de nombreux points communs et que peut-être ne faudrait-il pas chercher à les opposer mais accepter que les subordonnées en

V- ING et les infinitives puissent avoir, dans certains cas, des fonctionnements et des sens très proches voire identiques. Ainsi, s'il reste pertinent de chercher à trouver ce qui fait la spécificité de chaque construction, le linguiste a plus de flexibilité dans son analyse.

1. Bilan et propositions

Les théories que nous avons présentées, si elles souvent critiquées et critiquables, rendent toutefois notre travail possible. Il ressort, selon nous, certains points communs entre les différentes notions que les linguistes ont voulu utiliser pour distinguer les V-ING des infinitives.

Nous allons ici présenter ce qui, selon nous, représente les invariants de ces théories avant de proposer notre point de vue sur la question.

Il est à noter que les théories proposées ont toujours à voir avec les formes en V-ING et en TO + BV comme complément du verbe en général. Or, le plus souvent, les subordonnées nominales sont complément d'objet et c'est ce que les linguistes étudient, logiquement le plus. Aucun ne propose d'étude séparée de ces nominales en tant que complément du sujet. Leurs réflexions sont donc à adapter à notre étude. Toutes soulignent ainsi le rôle primordial du sémantisme des verbes de la matrice comme clé de compréhension des valeurs des formes en V-ING et en TO + BV. Puisque nous étudions ces formes en fonction complément du sujet, les verbes copules ne nous offrent pas ces clés de compréhension. Cela pourra cependant nous éclairer dans les énoncés dans lesquels les subordonnées sont en fonction sujet.

2. Conclusion

Dans la partie suivante, nous allons présenter les résultats de l'observation et la description de notre analyse. Dans le dernier chapitre, nous comparerons les valeurs proposées ici aux résultats de la partie 2. Notre objectif est, en effet, de confronter les théories existantes à la langue telle qu'elle est utilisée en contexte par des locuteurs dans différents contextes. Nous ne menons pas de croisade contre quelque école de pensée. Nous cherchons simplement à participer à la recherche des spécificités d'utilisation des subordonnées en V-ING et infinitives en fonction sujet et complément du sujet.

> *In a usage-based model 'substantial importance is given to the actual use of the linguistic system and a speaker's knowledge of this use ; the grammar is held to be responsible for a speaker's knowledge of the full range of linguistic conventions, regardless of whether these conventions can be subsumed under more general statements. (Langacker 1999 : 91, citing Langacker 1987 : 494)*

Une autre raison d'adopter cette démarche est qu'il nous semble que les linguistes ont souvent recours à des énoncés *ad hoc*, pour appuyer leur argumentation. Il y a de nombreuses justifications à cela : un manque de temps, par exemple, mais aussi la volonté d'être percutant, de proposer des paires minimales qui peuvent être un outil heuristique efficace. Il est parfois malaisé de savoir à quel point les énoncés employés pour justifier des théories apparemment très cohérentes et pertinentes sont acceptables ou s'ils représentent la manière dont la langue est utilisée. Au final, il est possible que, dans certains cas, les énoncés créés pour éclairer un point de langue finissent par justifier une construction qui n'existe réellement que dans la tête de l'auteur ou n'est plus utilisée ou l'est peu fréquemment. Pour cette raison, nous avons décidé d'étudier les théories qui ont marqué l'analyse de V-ING et des infinitives à l'aune d'un corpus formé d'énoncés authentiques afin d'observer si ces théories avaient un fondement dans la langue telle qu'elle est employée par des locuteurs natifs.

Les formes que nous nous proposons d'étudier ici ont des natures différentes. Elles possèdent néanmoins des caractéristiques communes. Les deux formes sont des formes verbales utilisées dans des fonctions nominales. Il s'agit donc d'observer leurs emplois en contexte pour déterminer lesquels justifient l'emploi de l'une ou l'autre forme, si jamais il existe de telles contraintes.

Il ressort des différentes définitions que les fonctions sujet et complément du sujet ont des vocations distinctes dans la phrase. Le sujet ressort comme étant le lieu du thème, de la topicalisation, de la fondation de la phrase alors que le complément du sujet, qui n'est pas toujours nécessaire, relève du rhème. Par conséquent, la fonction occupée n'est pas anodine : elle renseigne à la fois sur la nature de l'élément qui l'occupe (tout élément ne peut pas occuper toutes les fonctions) que sur l'intention de l'énonciateur ; d'où notre intuition de l'importance de *l'information packaging*, c'est-à-dire, de l'organisation des éléments de la phrase dans notre travail, ce que semblent envisager Huddleston, Pullum et al. en parlant de « *presentational status* ». (2002 : 229)

Puisque les formes en V-ING et les infinitives ne portent pas de marqueur de temps, il faut le chercher ailleurs : dans l'étude du temps des verbes des principales et autres marques temporelles comme les adverbiales de temps, par exemple. De plus, les fonctions étant à entendre par rapport aux autres éléments de la phrase, il semble utile d'observer les autres éléments présents dans les co-textes des deux formes étudiées afin de les comparer.

Les verbes des principales semblent, ainsi, ressortir dans les définitions comme des éléments cruciaux à la compréhension des V-ING et TO + BV en fonction sujet et complément du sujet. Puisque l'une des différences entre complément du sujet et complément d'objet est le type de verbe reliant le sujet au complément, il faut s'y intéresser : quel sens, quel usage, quel schéma argumental ?

Les verbes des principales et des formes en V-ING et TO + BV peuvent avoir des sens différents mais il faut aussi tenir compte de TO et -ING qui chacun véhiculent de lourds bagages sémantiques. Les linguistes sont nombreux à proposer des paires de sens opposant les deux formes et montrent ainsi que l'utilisation de l'une ou l'autre forme n'est pas sans incidence sur l'énoncé tout entier. Les deux formes étudiées ici, semblent véhiculer un sens spécifique, que les linguistes tentent de faire ressortir à base de dichotomies temporelles, spatiales ou encore référentielles. Nous avons donc cherché à voir si ces oppositions étaient opérantes confrontées à l'usage.

Le choix entre les deux formes, si tant est qu'un énonciateur ne se retrouve jamais dans une telle position de devoir choisir entre ces deux formes, peut reposer sur des critères aussi variés que la temporalité, la pragmatique, le sens des verbes, le contexte, des intentions d'énonciation. Le choix peut, au final, être contraint par des critères lui échappant ou, au contraire, être le résultat d'une opération de modalisation.

La partie suivante de ce travail est consacrée à la description de notre corpus.

PARTIE 2 : Description du corpus et résultats

Dans cette partie, nous présentons les résultats du travail de description que nous avons mené sur le corpus. Nous avons constitué puis appliqué une grille d'analyse et de lecture qui s'est étoffée au fur et à mesure de l'étude du corpus. Nous avons souhaité partir des données du corpus pour construire notre réflexion et non produire des hypothèses que nous aurions ensuite cherché à vérifier ou à prouver en décortiquant les énoncés.

Nous avons commencé par définir des critères qui nous semblaient objectifs et descriptifs. Nous nous sommes appuyée sur ce qui caractérise un verbe de façon intrinsèque et nous avons défini des critères pour décrire ses marqueurs éventuels qu'ils soient de temps, d'aspect, de polarité, de mode ou de voix.

Puisque les verbes sont souvent utilisés pour établir une relation entre un sujet et d'autres éléments, nous avons également inclus des critères d'analyse portant sur les compléments internes et externes du verbe, nous intéressant aux sujets et aux compléments d'objet ou attributs et à leurs caractéristiques : indénombrables ou non, génériques ou spécifiques, au singulier ou au pluriel, etc.

Enfin, comme un énoncé n'est jamais produit hors contexte, nous avons voulu en décrire le co-texte et le contexte en relevant par exemple, le genre de document dont il est extrait, la présence d'adverbes, ou encore de compléments circonstanciels.

Au cours de notre travail de description des énoncés, nous avons découvert des récurrences, des divergences et avons décidé d'ajouter des critères qui nous semblaient pertinents à l'étude du corpus. La description des énoncés a ainsi nourri notre réflexion en suggérant des points d'étude et de réflexion que nous n'avions pas envisagés. Par exemple, lors de l'étude globale des caractéristiques des compléments des V-ING et des TO + BV, nous nous sommes demandée s'il y avait des différences entre ces compléments. Au fur et à mesure de la description des compléments présents dans les énoncés, nous avons jugé utile de savoir s'ils étaient spécifiques ou génériques, dénombrables ou non, au singulier ou au pluriel… La grille d'analyse du corpus s'est donc enrichie et affinée au cours de cette phase de description pour atteindre 151 descripteurs.

Cette partie est dédiée à la présentation de ces résultats. Pour plus de clarté, nous avons fait le choix d'analyser plus en détail et de confronter ces résultats aux théories linguistiques

dans un autre chapitre. L'objet de ce chapitre est donc de présenter les résultats bruts en les commentant très peu afin de révéler ce que le corpus dit de notre sujet. Cette division nous permettra de ne pas mélanger les faits linguistiques avec d'éventuelles théories ou intuitions.

I. Constitution du corpus

1. Enjeux et limites d'une linguistique basée sur un corpus

a) Enjeux

La linguistique est la discipline scientifique qui s'intéresse à l'étude de langue. C'est une science descriptive qui passe par l'observation de son objet, la langue. Pour autant, il n'est pas inouï pour les scientifiques de spéculer sur des phénomènes que l'homme n'a jamais observés, prenons l'exemple des astrophysiciens qui ont longtemps disserté sur la matière noire sans avoir toutefois la preuve qu'elle existait réellement. La force de la linguistique est que l'observation de son objet est possible. Une des caractéristiques principales de l'être humain, le langage est partout. Nous sommes tous constamment récepteurs et locuteurs et ce, même de manière involontaire. La linguistique basée sur corpus ou linguistique de corpus, propose d'adosser l'observation et l'analyse linguistiques à des occurrences de langue authentiques telles que produites par des locuteurs se trouvant dans des situations de communication réelles. S'il est vrai que, par le passé, des linguistes ont proposé des études basées sur des énoncés *ad hoc*, la tendance est maintenant au travail sur des énoncés aussi authentiques que possible. Cela est réalisable notamment grâce aux corpus existants, compilés et proposés sur internet comme le BNC, ICE ou encore COCA. Ces corpus, compilés dans une démarche scientifique qui tient compte de variables telles que l'âge, le sexe ou le lieu de résidence des locuteurs pour la langue orale ou encore le type de document, la date ou le public visé pour la langue écrite, offrent une multitude d'énoncés authentiques, extraits d'œuvres ou de prises de parole de langue anglaise, qui permettent aux linguistes d'avoir accès à un très grand nombre d'énoncés réels sur lesquels adosser leur réflexion.

Selon W. Nelson Francis (cité dans Svartvik, 1992), il existe trois sortes de corpus possibles : la compétence de l'auteur, le travail de linguistes antérieurs et des énoncés compilés dans ce but particulier soit par l'auteur soit par une agence externe. Cependant, il écrit que si certains linguistes[4] estiment pouvoir se passer de l'utilisation de corpus authentiques et que la connaissance intuitive du linguiste est suffisante pour obtenir et proposer des règles de

[4] in Svartvik J. (ed.), *Directions in Corpus Linguistics: Proceedings of Nobel Symposium 82*., 1992. p.28.

grammaire sur une langue, c'est une erreur selon lui. Il écrit : « *Lawyers are fond of saying that an accused who undertakes his own defense has a fool for a lawyer. The same might be said of a grammarian who uses his own intuitions as the source of his grammar*. […] *intuition is not enough* » (Svartvik, 1992 : 28).

De nombreux autres chercheurs comme Svartvik insistent également sur le fait qu'un corpus authentique est nécessaire au travail du linguiste qui ne peut décrire la langue de manière adéquate sans proposer un travail mené de manière empirique appuyé sur l'observation de données. Il écrit que la compétence et la performance linguistiques sont trop complexes pour être décrites de manière adéquate uniquement à travers l'introspection et l'analyse du linguiste. (« *Linguistic competence and performance are too complex to be adequately described by introspection and elicitation alone* » (Svartvik, 1992 : 8)). D'après lui, l'expérience et la connaissance personnelle d'une langue ne sont pas suffisantes pour proposer une réflexion linguistique. S'il est vrai que les locuteurs peuvent tous avoir un avis ou mener une réflexion sur leur langue, nous sommes également de l'avis qu'il ne suffit pas de parler une langue pour être en mesure de la comprendre ou l'analyser. Tout comme il ne suffit pas de savoir conduire une voiture pour savoir comment elle fonctionne, un locuteur ne sera pas systématiquement capable de disserter sur la construction des énoncés qu'il produit ; il suffit de penser aux difficultés éprouvées par des locuteurs natifs dans les cours de grammaire lorsque leur enseignant leur explique les règles de grammaire qu'ils appliquent pourtant chaque jour sans en avoir conscience.

L'idée même de travail sur corpus n'est pas dénuée de polémique et les linguistes de corpus ne s'accordent pas tous quant au statut et au rôle à lui donner. Chomsky est d'ailleurs allé jusqu'à affirmer en 1999, que « la linguistique de corpus n'existait pas » (Mayaffre, 2005 : 7).

A l'occasion d'un colloque sur la question du corpus, Damon Mayaffre a dit :

> *Si tout le monde conçoit désormais que le corpus est un observable nécessaire en linguistique, au moins deux approches se font face pour peut-être se compléter. Pour les uns, le corpus est un observatoire d'une théorie a priori, pour les autres, le corpus est un observé dynamique qui permet de décrire puis d'élaborer des modèles a posteriori. (2005 : 5)*

Patrick Charaudeau a même écrit un article sur le sujet intitulé « *Dis-moi quel est ton corpus et je te dirai quelle est ta problématique* » (2009). La constitution d'un corpus est, par conséquent, une étape cruciale de la recherche linguistique et ne doit pas être effectuée sans choix ni règle.

Pourtant, les chercheurs ont longtemps fait l'économie des corpus pour la raison suivante : pour eux, travailler à partir d'énoncés authentiques revenait à ignorer que la grammaire (supposément universelle) était polluée par le contexte d'énonciation ou encore par le genre et la nationalité de l'énonciateur, par exemple. Il est vrai que ces informations ne sont pas toujours disponibles ou mises en avant, notamment dans les corpus déjà établis comme le BNC ou COCA et il n'est pas toujours aisé ou possible de connaître les éléments pouvant influer sur la production des énoncés. Au contraire, d'autres linguistes, dont les plus militants sont les descriptivistes, estiment que le corpus doit être un recueil de données le plus grand et exhaustif possible. Nous justifierons plus loin notre position sur le sujet.

Outre la question de la quantité se pose celle de la qualité et pendant longtemps, l'un des arguments des linguistes rejetant le travail sur des énoncés existants était qu'ils résultaient d'hommes et femmes dans une réalité sociale et historique déterminée et déterminante. Mayaffre souligne que de nombreux travaux qui se présentaient comme relevant de la linguistique de corpus étaient, en fait, « de la sociolinguistique, de la psycho-linguistique ou encore de l'analyse du discours, de la pragmatique, de la stylistique, ou encore de la littérature » (Mayaffre, 2005 : 7). Cet argument est toujours une pierre d'achoppement mais les linguistes ont, à présent, accepté qu'un corpus ne peut prétendre représenter toutes les occurrences d'un fait de langue par tous les locuteurs dans tous les contextes (à l'exception de certains corpus de sémantique qui recueillent les mots dans une démarche encyclopédique). Il existe, en effet, selon Damon Mayaffre, plusieurs types de corpus qui reflètent différentes entreprises et sont utilisées dans des domaines d'étude différents comme, par exemple, la phonologie, la syntaxe, ou encore la sémantique.

Comme pour Francis, il existe selon Mayaffre, trois niveaux de corpus :

- « les corpus lexicographiques » : les dictionnaires qui peuvent prétendre à l'exhaustivité,

- « les corpus phrastiques » de grammairiens ou de syntacticiens créés *ad hoc,*

- « les corpus textuels » : « qui ne peuvent aspirer ni à l'exhaustivité ni même à la représentativité » mais qui sont « attestés » et authentiques. (Mayaffre, 2005 : 10-11)

D'après Damon Mayaffre, derrière la discussion sur les types de corpus « se profile la question polémique de l'objet pertinent de la linguistique » qui, pour lui, est le texte. « Pour beaucoup de linguistes contemporains, l'objet accompli d'une linguistique adulte n'est ni le signe ni la phrase… Le sens naît du texte (et, plus loin encore, du co-texte). Celui-ci doit donc

être considéré comme l'unité fondamentale d'une linguistique aboutie » (Mayaffre, 2005 : 11). C'est parce que nous partageons cette conviction que nous avons décidé d'adosser notre réflexion à l'analyse d'un corpus que Mayaffre qualifierait de textuel.

b) Limites

Nous l'avons vu, une des critiques récurrentes à l'encontre des corpus est qu'il n'existe pas une mais des visions de la langue. Nous ne rentrerons pas ici dans une dispute philosophique ou philologique sur ce qu'est la langue ni sur son unicité vraie ou supposée. Cependant, cela pose des questions quant aux énoncés à inclure dans un corpus : peut-on vraiment encapsuler une langue dans quelques énoncés ? Peut-on tirer des conclusions sur toute une langue en s'appuyant sur quelques spécimens ? Un échantillon peut-il être représentatif d'un tout ? Si oui, comment déterminer cet échantillon ?

A ceux qui défendent la supériorité des études de corpus, Charles J. Fillmore répond que seule l'intuition du linguiste sur la langue a de l'importance. Son argument est que certains faits de langue ne sont pas présents dans tous les corpus, ce qui prouve que les corpus ne peuvent être autre chose que partiels et déficients. A ceux qui arguent qu'il suffit, pour pallier ces insuffisances, de considérer un corpus plus grand, il répond que la quantité de texte ne permet jamais de se passer de la qualité de l'intuition et de l'expérience du linguiste.

Lui-même linguiste de corpus, Chafe réfléchit à ce que cela signifie et aux stéréotypes attachés à la linguistique de corpus :

> *[…] a corpus linguist might be regarded as someone who assembled a corpus for its own sake, or perhaps someone who counted the distributions of various items within a corpus without any concern for what the distribution may signify. I am not suggesting that corpus linguists are really like that, but I do suspect that there are non-corpus linguists who think they are. (Chafe, 1976 : 79)*

Pour lui, l'un des risques de la linguistique sur corpus est de proposer une étude statistique, mathématique et non linguistique des énoncés ; de se contenter de dénombrer des phénomènes sans en tirer de sens.

Selon Mair, l'analyse de corpus ne devrait pas être uniquement quantitative et statistique. Le rôle du corpus, après tout, est non seulement de fournir une base de données limitée et représentative pour une analyse statistique mais aussi de fournir des données authentiques et réalistes dont l'analyse fine permet au linguiste d'approcher la grammaire dans une perspective fonctionnelle et discursive. (« *Corpus analysis should not be quantitative and*

statistical only. The role of the corpus, after all, is not only to provide a limited and representative data-base for stastistical analysis, but also to provide authentic and realistic data, the close reading of which will allow the linguist to approach grammar from a functional and discourse perspective » (1991 : 80)). Or, si les sciences dures peuvent apporter une aide méthodologique aux sciences humaines, l'épistémologie nous rappelle que les deux domaines d'études ont des objectifs et des principes fondamentaux très différents. Un des dangers de l'étude de corpus assistée par les ordinateurs et les modèles empruntés aux mathématiques est ainsi de proposer une étude statistique qui n'apporterait rien au domaine de la linguistique.

Pour conclure, si les chercheurs s'accordent, dans l'ensemble, sur l'intérêt des corpus dans l'analyse linguistique, cette pratique n'est pas dénuée d'écueils aux niveaux méthodologique, pratique, quantitatif ou qualitatif.

c) Notre approche

Face à ces questionnements sur l'intérêt et les limites du corpus, il convient à chaque linguiste de se positionner. Fillmore propose de diviser les linguistes en deux familles : le linguiste de salon et de corpus. Le premier serait dans l'abstraction pure, tirant ses conclusions de sa propre expérience de sa langue (Fillmore ne semblant pas envisager qu'un linguiste puisse travailler sur une langue autre que sa langue maternelle) tandis que le linguiste de corpus passerait son temps à décrire et compter la fréquence d'apparition de mots dans son corpus. Il écrit :

> *A caricature of the armchair linguist is something like this. He sits in a deep soft comfortable armchair, with his eyes closed and his hands clasped behind his head. Once in a while, he opens his eyes, sits up abruptly shouting, « Wow, what a neat fact! », grabs a pencil, and writes something down. […] A caricature of the corpus linguist is something like this. He has all of the primary facts that he needs, in the form of a corpus of approximatively one zillion running words, and he sees his job as that of deriving secondary facts from his primary facts. At the moment he is busy determining the relative frequencies of eleven parts of speech as the first word of a sentence versus as the second word of the sentence. […] the corpus linguist says to the armchair linguist, « Why should I think that what you tell me is true? », and the armchair linguist says to the corpus linguist, « Why should I think that what you tell me is interesting ? » […] My conclusion is that the two kinds of linguists need each other. Or better, that the two kinds of linguists, wherever possible, should exist in the same body. (Svartvik, 1992: 35)*

D'après Fillmore, qui se revendique davantage de la première catégorie, un bon linguiste doit réconcilier ces deux visions et savoir se confronter aux données objectives mais aussi prendre du recul et proposer une vue d'ensemble du phénomène étudié.

Nous adhérons à la conclusion de Fillmore : la réflexion désincarnée ne saurait être suffisante tout comme la simple description de notre corpus. Comme Fillmore et Chafe nous y invitent, il convient de ne pas succomber à la pensée dichotomique qui opposerait recherche fondamentale et recherche sur corpus (« *dichotomous thinking* » (Svartvik, 1992 : 79)) : il ne s'agit ni de rejeter les études sur corpus ni d'en faire la finalité absolue de la linguistique.

Damon Mayaffre affirme que, pour certains, le corpus est un outil qui permet de rendre compte d'une réalité transcendante (la Langue ?), d'accéder à un monde déjà-là, d'illustrer une connaissance *a priori*, de « découvrir » un savoir déjà su. Pour d'autres, le corpus est un objet vivant de recherche et de connaissance en lui-même dont la description débouchera sur des modèles sémantiques à inventer. (Mayaffre, 2005 : 12)

Nous nous reconnaissons davantage dans la deuxième catégorie. Peu a été écrit sur les V-ING et infinitives en fonction sujet et complément du sujet et nous cherchons ici à décrire leur présence et utilisation dans notre corpus, à révéler le sens de leur emploi dans les énoncés analysés. Ceux-ci sont utilisés comme base de données pour notre travail et notre ambition n'est pas de chercher à vérifier des postulats ou de construire des modèles selon les genres ou les époques mais de décrire ce qui ressort des énoncés. Par conséquent, l'objectif de la constitution de notre corpus n'est pas de prouver une théorie construite *a priori* mais de faire ressortir d'un grand nombre d'énoncés authentiques les conditions et contextes d'utilisation desdites subordonnées dans les fonctions que nous avons déterminées. Les tendances relevées lors de l'analyse du corpus seront ensuite mises en regard des travaux déjà menés sur notre sujet de recherche ce qui nous permettra de proposer une conclusion originale. Comme l'écrit Mayaffre, « La frontière […] ne sépare plus ceux qui utilisent les corpus et ceux qui ne les utiliseraient pas, mais les linguistes qui se servent des corpus pour valider leur hypothèse et ceux qui les servent pour construire leur savoir » (Mayaffre, 2005 : 14). Nous nous retrouvons de la seconde catégorie.

Comme nous l'avons dit plus haut, la linguistique étant l'étude de la langue, il nous semble nécessaire de nous attacher à la décrire telle qu'elle est utilisée par des locuteurs natifs dans un contexte de communication authentique.

D'après Mair, il existe, en fait, deux approches concernant les études de corpus : une approche quantitative ou qualitative qui est pour lui la réelle valeur ajoutée de ce type d'étude. Il souligne la valeur des données obtenues grâce aux corpus car elles sont des émanations de performances langagières authentiques. Il reprend ici la distinction faite par Chomsky entre compétence (ce que l'énonciateur peut et sait dire) et performance (ce qui est réellement dit, le discours). Il écrit qu'au-delà d'éventuels problèmes de fréquence et de représentativité, les corpus offrent des bases de données authentiques, et donc inestimables, sur l'utilisation de la langue en contexte.

> *Regardless of frequency and representativeness (a dubious notion if thought through systematically – cf Rieger 1979; Mair 1990: 12-17), corpus data are useful because they often are just better data than those derived from introspection or elicitation, and for the study of certain problems they are indeed the only available data. They are authentic records of performance, embedded in discourse contexts, making possible the systematic study of the interrelations between linguistics form and communicative function. (Svartvik, 1992 : 98)*

D'après Leech, l'étude des corpus assistée par ordinateur (la CCL) n'est pas seulement un outil de recherche supplémentaire mais une approche complètement nouvelle de la linguistique.

Les quatre caractéristiques principales de la CCL, selon lui, sont les suivantes :

(1) Une focalisation sur la performance linguistique plutôt que la compétence

(2) Une focalisation sur la description linguistique plutôt que sur les universels

(3) Une focalisation des modèles langagiers à la fois quantitatifs et qualitatifs

(4) Une focalisation de la recherche empirique plutôt que rationaliste (Svartvik, 1992 : 107).

Cette démarche linguistique correspond en tous points à la nôtre. Nous avons fait le choix de travailler sur la performance linguistique que nous allons décrire de manière quantitative avant de la confronter aux théories proposées par les linguistes avant nous. Notre travail ne porte donc pas sur la compétence, c'est-à-dire l'étude de la langue en général comme le propose Chomsky dans sa grammaire universelle. Le but de notre recherche n'est pas de travailler sur la théorie de l'ordre supérieur comme Leech nomme la réflexion sur la compétence mais sur l'ordre inférieur qu'est la performance. S'il utilise des termes qui pourraient mener à penser qu'il exprime un dédain pour l'ordre inférieur, la classification de Leech n'est toutefois

pas la reconnaissance de la supériorité de la compétence sur la performance. Il écrit : « *A " lower order" theory is not a lower order of importance* » (Svartvik, 1992 : 109).

Nous proposons ainsi une approche descriptive de notre corpus qui d'après Leech est en cohérence avec le travail sur corpus : « *In fact, descriptive linguistics is more amenable to theory construction and testing in accordance with the tenets of scientific method, because the nature of its data (e.g. utterances in a particular language) is less abstract and more directly observable* » (Svartvik, 1992 : 108-109).

Nous défendons également l'idée que la linguistique de corpus ne doit pas être vue comme un champ de recherche séparé de la linguistique. Comme l'écrit Kennedy, nous estimons que la linguistique de corpus n'est pas un nouveau domaine d'étude mais simplement une émanation de la linguistique assistée d'outils informatiques (« *The stance we have taken has been that, while a corpus can be a new kind of research domain involving new methodologies, the use of corpora does not itself constitute a new or separate branch of linguistics. Rather, corpus linguistics is essentially descriptive linguistics aided by new technology* » (Kennedy, 1998 : 268)). L'étude d'un corpus n'empêche pas la prise de recul et la réflexion en linguistique générale. La description de tendances observées dans un corpus n'empêche pas le chercheur d'exprimer sa conviction profonde ou son intuition sur un fait de langue. En effet, tout corpus est le résultat de choix de la part du linguiste et nous allons à présent présenter et justifier les nôtres.

2. Présentation du corpus utilisé dans notre analyse

a) BNC

Par définition, la linguistique de corpus implique la constitution d'un corpus. Deux possibilités s'offrent au linguiste : utiliser un corpus existant ou en créer un. L'avènement de l'utilisation d'ordinateurs et de logiciels puissants dans le domaine de la linguistique nous permet d'identifier, de compter et de trier les mots de manière efficace et rapide. Cependant, comme le rappelle Kennedy, il existe un gouffre entre les ressources informatiques et temporelles mises à disposition d'une entreprise à but commercial, comme la création d'un dictionnaire destiné à la vente, et celles dont disposent les chercheurs ou étudiants qui travaillent seuls (Kennedy, 1998 : 204).

La thèse de doctorat est un exercice limité dans le temps et, pour cette raison ainsi que pour faire face aux contraintes que posent des ressources informatiques limitées, nous avons

pris la décision de travailler à partir d'un corpus existant. De plus, les corpus les plus connus et les plus utilisés comme ICE, COCA ou le BNC sont le fruit d'une démarche scientifique sérieuse menée par des universitaires spécialisés dans l'exercice. Il serait donc vain et présomptueux de penser faire mieux, en un temps contraint, qu'une équipe de spécialistes dédiés à la question. De plus, utiliser le même corpus que de nombreux autres linguistes permet de nourrir la réflexion et l'analyse de ces énoncés et de s'inscrire dans une lignée de chercheurs en linguistique.

Nous avons fait le choix d'appuyer notre réflexion sur des énoncés tirés du *British National Corpus* (BNC). L'objectif annoncé du BNC est d'en faire un corpus synchronique bien équilibré présentant une variété de genres (« *was designed to be well balanced, with a wide variety of genres* » (Kennedy, 1998 : 50)). Dans la déclaration d'intention du BNC, il est écrit que : 75 % des textes écrits sont des écrits informatifs en quantités « globalement » égales provenant des arts (8 %), sciences appliquées (8 %), sciences sociales (22 %), finance, loisirs (11 %), sciences dures (4 %), affaires du monde (18 %), croyance (3 %) et commerce (8 %). Les 22 % restants appartiennent, quant à eux, au domaine de l'imagination. Le BNC est composé d'environ 90 millions de mots, c'est l'un des plus grands. Il est surtout composé d'écrit (environ 90 %) même si sa partie sur l'oral est la plus grande de tous les corpus proposés à l'heure actuelle. Les créateurs du BNC ont fait le choix d'y inclure plus d'écrit que d'oral, de proposer une diversité de genres et de contrôler certaines variables comme l'âge et le genre des énonciateurs, l'origine, la date et la cible des énoncés.

Le tableau suivant montre la composition détaillée de la partie du BNC que nous avons utilisée pour construire notre corpus et qui est composée de documents écrits :

Type	Nombre de textes	Nombre de mots	% du corpus écrit
Imagination	625	19,664,309	22 %
Sciences naturelles	144	3,752,659	4 %
Sciences appliquées	364	7,369,290	8 %
Sciences sociales	510	13,290,441	15 %
Affaires du monde	453	16,507,399	18 %
Commerce	284	7,118,321	8 %
Arts	259	7,253,846	8 %
Croyances et pensées	146	3,053,672	3 %
Loisirs	374	9,990,080	11 %
Autre	50	1,740,527	2 %
Total	3,209	89,470,544	99 %

Figure 4 : Composition du corpus écrit du BNC (Table 2.1 The composition of the British National Corpus (adapted from Aston and Burnard 1998: 29-33 and http://info.ox.ac.uk/bnc/what/balance.html Meyer, p.31. Notre traduction)

Il est à noter que les résultats étant arrondis, le total, bien que présenté comme seulement 99 % reflète, en fait, la totalité des énoncés du BNC (Meyer, 2002 : 31).

Ce tableau met en évidence certains choix des créateurs du BNC, notamment concernant la répartition des genres. Il apparaît, par exemple, que la partie extraite d'œuvres de fiction ne représente que 22 %.

Tout corpus est le résultat des choix de ses créateurs et il est évident que tout choix est limitant. Par conséquent, comme le souligne Patrick Charaudeau, il existe un réel problème de l'importance du matériel recueilli et de sa valeur de représentativité (« Si le corpus est considéré comme partiel se pose alors le problème de sa valeur comme échantillon ») (2009 : 38). C'est l'une des limites principales du travail sur corpus et nous ne sommes pas sûre que, malgré toutes les propositions et recherches sur la question, la linguistique permette aujourd'hui de proposer une solution satisfaisante et définitive.

b) Représentativité

L'une des questions centrales de tout travail sur corpus est l'idée de représentativité : le corpus est-il représentatif de la langue étudiée ? Le linguiste peut-il généraliser ses observations

fondées sur l'étude de quelques énoncés sélectionnés à une langue dans toute sa richesse et sa diversité ?

Les linguistes tentent de définir ce qui fait d'un corpus une représentation acceptable de la langue étudiée. Certains, comme Biber, proposent d'utiliser des méthodes de calcul complexes pour estimer le nombre d'énoncés à étudier ainsi que le nombre de variables pertinentes. D'autres, comme Oakes, proposent le hasard comme critère de sélection et considèrent qu'un échantillon ne saurait être considéré comme représentatif que s'il est choisi au hasard (« *A sample can be taken as representative of a population only if it is a random sample, i.e.a sample chosen in such a way that every possible sample has an equal chance of being selected* » (Oakes, 1998 : 9-10)), ce à quoi Meyer est farouchement opposé puisqu'il écrit que la constitution d'un corpus doit assurer une représentation fidèle de la langue quoi que cela veuille dire et si tant est que cela soit possible. (Meyer, 2002 : 64)

Si le but affiché de toute étude sérieuse sur corpus d'être représentatif est louable, nous voyons bien à travers ces quelques exemples que les linguistes ne s'accordent pas sur la question de la représentativité et que cela ne les empêche pourtant pas de proposer des observations pertinentes et recevables sur les corpus qu'ils étudient. Par ailleurs, Meyer souligne qu'en plus du fait que la quête d'un corpus idéal est illusoire, il se demande de quoi le corpus devrait être représentatif. On le sait, la langue est plurielle, variée et variable. Les multitudes de critères proposés pour sélectionner un corpus le montrent bien : il faut prendre en compte, par exemple, l'âge, le sexe, la localisation, le niveau d'éducation d'un locuteur, ainsi que le genre, l'époque, entre autres, d'un texte et de son auteur. La tâche semble immense et surtout utopique car, on le sait, même au sein d'une communauté linguistique, il existe des variations qui nous mènent à réfuter l'existence du corpus méthodologiquement pur que semble espérer Meyer (2002 : 121).

Si nous reconnaissons l'importance d'une démarche scientifique tenant compte des variables possibles pouvant influencer la valeur d'échantillon des énoncés de notre corpus, nous partageons la position de la majorité des linguistes actuels qui considèrent que la recherche d'un corpus parfait est illusoire. Woods, Fletcher et Hughes conseillent d'accepter les résultats de chaque étude comme si le corpus était théoriquement correct tout en tenant compte de la possibilité que la constitution du corpus ait pu influer sur les résultats de l'étude de celui-ci (Meyer, 2002 : 121). Quant à Meyer, s'il envisage la possibilité d'un corpus pur, il reconnaît qu'un tel projet n'est pas réalisable dans les faits. Il écrit :

> *Idéalement, il serait fortement désirable d'analyser uniquement des corpus parfaitement représentatifs. […] Mais tant que l'analyste est honnête sur le type de corpus examiné, ouvert quant aux variables qui peuvent avoir affecté les résultats et sensible aux critiques que l'on peut faire à ses résultats, il est parfaitement acceptable de fonder une analyse linguistique sur un corpus loin d'être idéal. (2002 : 122)*

Il apparaît ainsi que la linguistique a toujours pour matière un objet imparfait et approximatif. Cependant, la plupart des domaines de recherche partagent cette imperfection. Comme le souligne Kennedy, nous n'avons aucun mal à accepter la véracité des traités de médecine tout en sachant que chaque corps est unique et forcément différent des généralisations proposées dans les ouvrages de médecine (Kennedy, 1998 : 62) ; ou encore, il ne viendrait à l'idée de personne de rejeter la pertinence et la portée des dictionnaires au prétexte que la langue évolue sans cesse et qu'ils ne sauraient refléter toutes les acceptions de tous les mots dans toutes les communautés linguistiques à tout moment.

Au final, nous proposons de reconnaître les limites de la valeur d'échantillon d'un corpus et essayer de faire au mieux avec un matériau de recherche imparfait.

c) Equilibre

Les difficultés soulevées par l'idée de la représentativité d'un corpus sont liées à la question de l'équilibre. En effet, une fois l'angoisse de la représentativité levée, le chercheur de corpus doit, dans l'idéal, proposer un corpus équilibré, c'est-à-dire qui limite l'affection de variables sur les résultats. Ainsi, s'il décide de travailler sur l'anglais des journaux, il lui faudra (à moins de limiter son sujet à un type de journaux, une région, une sensibilité politique ou encore une période) proposer un corpus constitué d'énoncés provenant de journaux variés comme ils existent dans le monde extralinguistique. Toutefois, comme l'illustre cet exemple, le seul moyen d'éviter ce problème de l'équilibre serait de ne proposer que des corpus exhaustifs comme l'œuvre complète d'un auteur ou, pour reprendre notre exemple, tous les journaux publiés depuis toujours dans toutes les régions, ce qui est totalement illusoire. L'exhaustivité est le seul moyen de proposer un corpus équilibré car, comme le note Sullers, même un corpus de 30 millions de mots est petit comparé à la population de textes écrits dont il est tiré (Kennedy, 1998 : 63). A moins de dédier sa vie à la constitution de ce type de corpus, nous voyons à quel point une telle entreprise est vaine.

De plus, comme l'écrit Kennedy, personne n'est réellement en mesure de dire ce qu'est la « vraie » langue, celle que le linguiste doit aspirer à décrire, définir et représenter :

> *No one knows what proportion of the words produced in a language on any given day are spoken or written. Individually, speech makes up a greater proportion than does writing of the language most of us receive or produce on a typical day. However, a written text (say, in a newspaper article) may be read by 10 million people, whereas a spoken dialogue involving the purchase of a pair of shoes may never be heard by any person other than the two original interlocutors. (1998 : 63)*

Quant à savoir quel type de documents choisir et dans quelle proportion, Summers nous rappelle qu'il existe de nombreuses manières de sélectionner les textes écrits comme :

> *[…] une approche 'élitiste' basée sur le mérite académique ou littéraire ; la sélection au hasard ; l' 'actualité' , ou la mesure dans laquelle un texte est lu, favorisant ainsi les textes journalistiques et les best-sellers actuels ; un jugement subjectif de 'typicité' ; la disponibilité de texte dans les archives ; un échantillonnage démographique des habitudes de lecture ; un ajustement empirique de sélection de texte remplissant les spécifications linguistiques. Une approche pragmatique est bien sûr, de combiner ces trois approches et de puiser dans un large éventail de sources et de types de textes en tenant compte de l'actualité et du degré d'influence. (Kennedy, 1998 : 63-64)*

Nous avons adopté le type de démarche combinée recommandée par Summers. Nous avons choisi de ne pas nous limiter à un seul genre afin de pouvoir observer si le genre de document a une influence sur l'emploi de V-ING et TO + BV dans les fonctions qui nous occupent en gardant à l'esprit dans notre analyse que les journaux, les documents académiques et œuvres de fiction ont des lecteurs et des auteurs qui peuvent appartenir à des communautés linguistiques très différentes. A quelques exceptions près, les énoncés que nous avons sélectionnés, étant tirés du BNC, proviennent d'autant de sources différentes.

Pour conclure, la question de l'équilibre reste, tout comme celle de la représentativité, un point d'achoppement entre linguistes et l'une des difficultés centrales du travail sur corpus. Puisqu'il n'est pas possible dans le temps du doctorat de faire un relevé exhaustif de toutes les infinitives et subordonnées en V-ING en fonction sujet et attribut du sujet dans tous les journaux, documents académiques et ouvrages de fiction jamais publiés en anglais britannique du XX^{e} siècle, nous avons décidé d'inclure dans notre corpus un nombre égal d'énoncés tirés de chacun des trois genres.

Notre doctorat ne porte pas sur la question du corpus, celui-ci est un outil, la base de notre analyse. Par conséquent, l'objectif de notre travail n'est pas la constitution d'un corpus idéal, si tant est que cela soit possible. La réflexion sur la constitution du corpus d'étude est une étape cruciale, comme le rappelle Charaudeau, et le linguiste qui se propose de tirer des conclusions

d'ordre général à partir d'un corpus se doit de garder en tête les limites d'un tel travail. Toutefois, le corpus étant un outil, il nous a fallu dépasser ces considérations théoriques et faire des choix, que nous allons à présent justifier, pour avoir de la matière à analyser.

d) Choix concernant les variables du corpus

i. Synchronicité

Nous avons souhaité travailler sur un corpus synchronique. Le choix du BNC est ainsi pertinent puisque les documents écrits présents dans le BNC ont été écrits ou publiés entre 1975 et 1994. Cette précision est importante car l'une des seules raisons qui nous ont fait rejeter des énoncés proposés par le BNC est le fait que certains documents étaient bien antérieurs à la période que nous avions déterminée. Par exemple, nous avons relevé un énoncé tiré *de Jane Eyre* publié en 1847 mais proposé par le BNC car le roman a été réédité durant la période décrite dans la déclaration d'intention du BNC.

L'objectif d'un corpus synchronique est de limiter les variations langagières liées à l'apparition de nouveaux mots ou usages. Nous avons conscience que ceci ne peut être qu'une intention de réduire et non d'éliminer ce type de variations puisque les langues évoluent chaque jour. Pour cette raison, les corpus sont le plus souvent synchroniques.

De la même manière, un corpus synchronique peut ne pas représenter toute la variété de la langue telle qu'elle est employée puisque des écrits antérieurs peuvent influencer l'anglais britannique du XX^{e} siècle. Huddleston et Pullum écrivent :

> *Of course, at any given moment English speakers with birthdates spread over about a century are alive, so the idea of English as it is on one particular day is a fiction: the English used today was learned by some speakers at the end of the twentieth century and by others near the beginning… Wherever grammatical change has clearly occurred, our aim will be not to describe the evolutionary process but rather to describe the current state of the language. (Huddleston et Pullum, 2002 : 2)*

Kennedy écrit également à ce sujet :

> *[…] les classiques de périodes antérieures peuvent, ou non, continuer à être lus par un grand nombre ou à avoir de l'influence. D'un autre côté, des ouvrages religieux tels que la version de la Bible de King James qui a été traduite il y a plusieurs centaines d'années continuent à avoir une influence à l'heure actuelle. (Kennedy, 1998 : 64)*

En effet, des linguistes comme Meyer s'interrogent sur la possibilité même d'avoir un corpus synchronique alors que de nouveaux mots et de nouvelles tournures apparaissent chaque

jour dans le langage. Il rappelle, par exemple, une recherche de Mair portant sur les compléments de « *help* » qui lui a permis de mettre au jour des différences d'emplois : « *help* » + to complément était la norme en 1961 alors qu'en 1991, les locuteurs privilégiaient « *help* » + base verbale (Meyer, 2002 : 45).

Cet exemple montre qu'un corpus diachronique pourrait être intéressant et pertinent pour étudier notre sujet puisqu'il permettrait d'observer s'il y a eu des changements dans l'emploi des subordonnées infinitives et V-ING en fonction sujet et complément du sujet. En effet, il pourrait être enrichissant de savoir si nos conclusions peuvent s'appliquer à d'autres périodes que celle étudiée ici. Puisque l'exercice de la thèse implique de faire des choix, nous avons décidé de nous en tenir à l'analyse d'un corpus synchronique ; ce choix étant, de plus, pertinent avec l'utilisation du BNC qui comme nous l'avons souligné plus haut, n'est constitué que d'énoncés du XX^{e} siècle.

ii. Taille

La taille que doit faire un corpus pour permettre une étude pertinente et représentative est un autre objet de désaccord entre linguistes. Soutenus par le développement de l'informatique et des outils de compilation et de tri de données, des linguistes comme les membres du *Linguistics Data Consortium* (LDC) dont le slogan est « *No data like more data* » (Ghadessy Henry, Roseberry, 2001 : ix) ont considéré que les corpus devaient être les plus grands possibles. Cependant, comme le rappelle Sinclair, la notion de ce qu'est un petit ou un grand corpus est inconstante et évolue au gré des avancées informatiques. Ainsi, le *Computational Analysis of Present-Day American English*, premier grand corpus compilé en 1967 compilé par Henri Kučera et W. Nelson Francis, contient plus d'un million de mots. Des corpus plus récents comme le BNC sont composés de 100 millions de mots et qui peut prévoir la quantité d'énoncés contenue dans les corpus dans des dizaines d'années ? Toutefois, l'objectif de ce type de corpus très fourni est de constituer des dictionnaires ou de faciliter l'enseignement de l'anglais et il faut pour cela avoir une démarche qui vise la quasi exhaustivité des acceptions de mots afin de les comprendre pour bien les utiliser. Notre objectif n'est pas le même puisque nous ne sommes pas dans une démarche de linguistique à visée pédagogique. Notre approche est, au contraire, celle de la linguistique fondamentale adossée à un corpus d'énoncés authentiques. L'exhaustivité n'est donc pas le but à atteindre.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la taille d'un corpus dépend aussi de contraintes extérieures et pratiques telles que les ressources de temps, de matériel et les compétences,

notamment informatiques, du chercheur. La taille de notre corpus nous a offert une grande flexibilité et nous a permis de faire des allers-retours incessants entre la théorie et celui-ci. Nous avons pu analyser à de nombreuses reprises les énoncés, les reprendre à l'aune d'une réflexion lue, les interroger au gré de l'avancée de notre recherche. En effet, comme nous l'avons évoqué, nous avons créé notre propre grille d'analyse qui a évolué tout au long de notre travail de recherche. Nous avons ajouté et supprimé des critères d'observation en fonction de leur pertinence ou de nos lectures et découvertes lors de nos analyses d'énoncés. Pour cela, la taille de notre corpus a été pratique et très fonctionnelle puisqu'il nous a permis d'y revenir et de tester les théories ou d'affiner notre recherche, ce qui aurait été malaisé voire impossible avec un corpus plus grand.

La taille du corpus a également permis une analyse très en profondeur de chaque énoncé. Avec un plus grand corpus, les contraintes de temps liées au doctorat n'auraient pas permis d'avoir un nombre de critères d'analyse aussi élevé ; or, la spécificité de notre travail est justement de rester au plus près de la vérité des énoncés afin de tirer des conclusions sur les caractéristiques formelles et d'utilisation des deux types de subordonnées.

L'interdisciplinarité a permis à des linguistes comme Biber d'emprunter aux statisticiens des outils permettant de proposer une estimation du corpus requis pour l'étude d'un fait de langue. La taille optimale de l'échantillon dépend de ce que l'on étudie car certaines constructions grammaticales sont plus rares que d'autres. Biber écrit à ce sujet que l'approche la plus prudente serait de baser la taille optimale d'un corpus sur la caractéristique qui varie le plus (Meyer, 2002 : 33). Notre corpus est constitué de 240 énoncés. C'est en partie en raison de la difficulté de trouver des V-ING dans les journaux. Il nous a, en effet, fallu lire et analyser 2000 énoncés en V-ING proposés par le BNC pour trouver 22 énoncés en fonction sujet et attribut du sujet et donc correspondant à notre sujet d'étude. La fréquence de V-ING, notamment dans les journaux, a été l'élément qui variait le plus et qui a, en partie, contraint la quantité d'énoncés de notre corpus. Celui-ci est donc composé de 240 énoncés divisés en 40 énoncés pour chacun des deux types de subordonnées dans chacun des trois genres.

	Subordonnées en V-ING	Infinitives
Documents académiques	40	40
Fiction	40	40
Journaux	40	40
Sous-total	120	120
Total	240	

Figure 5 : Répartition des énoncés du corpus par type de subordonnée et par genre

Par ailleurs, il est à rappeler que les premiers linguistes travaillaient sur des petits corpus. D'après Sinclair, nous assistons à la réémergence des petits corpus, tout d'abord, pour des raisons pratiques (d'équipement et de compétences) mais également parce que l'intérêt d'un corpus (outre les entreprises telles que la rédaction d'un dictionnaire) est l'interprétation que le linguiste va faire des données recueillies lors de l'étude dudit corpus. En effet, toujours selon Sinclair, il y aurait, en fait, deux méthodes de travail sur corpus : l'étude des petits corpus qui sont faits pour une intervention précoce et celle des grands corpus, dédiée à une intervention humaine plus tardive. Ghadessy M., A. Henry, Robert Roseberry qui ont rédigé un livre consacré à la linguistique basée sur des petits corpus, considèrent ainsi que la différence entre le travail sur les petits ou les grands corpus n'est pas tant quantitative que qualitative ou méthodologique (2001 : x-xi). Dans cette perspective, ils écrivent que cinquante énoncés peuvent suffire pour une étude personnelle sans l'utilisation de logiciels. Pour eux, les grands corpus n'apportent rien de plus que les petits corpus si ce n'est des répétitions (2001 : 10).

iii. Ecrit

La plupart des travaux en linguistique, à l'heure actuelle, reconnaissent la primauté de la langue parlée sur l'écrit. Plusieurs raisons sont évoquées : alors que la parole est universelle, l'écriture ne l'est pas et l'apprentissage de la langue parlée est bien plus aisé et rapide que celui de la langue écrite. Les humains peuvent très tôt parler sans pour autant savoir écrire, tout comme les analphabètes maîtrisent la langue orale sans être capable de lire ou d'écrire. La langue écrite est donc seconde, ce qui a parfois mené à l'idée de sa supériorité qualitative supposée sur l'oral et au mythe du bon auteur, notamment en littérature, qui serait le tenant de la langue pure à l'opposé de tous les locuteurs qui ne mesurent pas toujours le poids des tournures et mots qu'ils emploient. L'écrit est travaillé et modifié là où l'oral est spontané et

immuable. Des chercheurs comme Halliday font même l'apologie de langue orale comme étant plus naturelle et complexe. Il écrit :

> *[…] a strong conviction I have always had that it is only in spoken language, and specifically in natural, spontaneous interaction, that the full semantic (and therefore grammatical) potential of the system is brought into play. If you listen grammatically, you will hear sentences of far greater complexity than can ever be found in writing – sentences which prove barely intelligible when written down, yet were beautifully constructed and* **had been processed without any conscious attention when they occurred in natural speech.** *(Svartvik, 1992 : 62)*

Cette citation montre qu'Halliday considère la langue orale comme supérieure à la langue écrite mais conforte, en fait, notre décision de travailler sur l'écrit car nous cherchons des structures typiques, intelligibles et partagées par de nombreux énonciateurs.

Bien sûr, les linguistes reconnaissent que l'étude de la langue écrite est loin d'être inutile. L'étude de corpus écrits, à cet égard, est primordiale en linguistique informatique, ne serait-ce que parce que les corpus oraux sont plus longs et difficiles à créer. C'est une autre raison qui nous a fait décider de travailler sur l'écrit.

iv. Genre

Notre recherche n'a pas de but sociologique, nous ne sommes pas intéressée par la distinction qui peut exister (mais qui pourrait, dans un autre cadre, faire l'objet d'une étude) entre l'utilisation des V-ING et des infinitives en fonction sujet et complément du sujet selon le genre des énonciateurs, par exemple. Le critère du genre n'est donc pas saillant dans notre recherche et nous n'avons donc pas cherché à prendre en compte cette variable. Si nous avions toutefois fait le choix de nous pencher sur les genres, le travail de constitution de notre corpus aurait pu être l'objet même d'une thèse : est-il possible de proposer un corpus dans lequel les genres seraient représentés de manière équilibrée ?

Outre l'aspect politique d'une telle question, il faut tenir compte de la réalité. Tout d'abord, les femmes ont longtemps été moins éduquées que les hommes et moins représentées que ceux-ci dans le milieu universitaire ou encore le monde politique ou journalistique. Qu'entend-on alors par une représentation équitable ? Dans un tel cadre, la parité serait un mensonge et il faudrait mener une enquête historique et sociale pour être à même de proposer un pourcentage de représentativité. En outre, le BNC ne propose pas d'information sur le genre de l'énonciateur, ce qui aurait ajouté une difficulté inutile à notre travail puisque comme nous l'avons indiqué, nous ne sommes pas intéressée ici par les possibles différences d'emploi ou de

fréquence d'utilisation des V-ING et infinitives en fonction sujet et complément du sujet selon le genre.

Nous partageons l'avis de Meyer qui écrit qu'il n'y a pas une seule manière de faire face aux variables qui entrent en jeu dans la question du biais du genre dans un corpus et que tout ce que le linguiste peut faire est de proposer son analyse en ayant conscience de cette partialité et de la possibilité que celle-ci puisse affecter les résultats (2002 : 49).

v. Age

La question de l'âge comme variable à prendre en compte lors de la constitution d'un corpus est également problématique et assez similaire à celle du genre. A l'aune de la sociolinguistique, de concepts tels que les « communautés linguistiques », ainsi que de notre intuition de locuteur, nous nous doutons que l'âge a une incidence sur la langue. Il est évident qu'enfants et jeunes adultes ne produisent pas le type de documents que l'on retrouve dans des corpus comme les reportages de presse ou rapports techniques. Notre décision de travailler sur des énoncés extraits de documents académiques, journaux et œuvres de fiction exclut assez naturellement les énonciateurs peu expérimentés et donc les plus jeunes. De plus, les corpus ont tendance à exclure les mineurs car leur participation pose des problèmes légaux et requiert l'autorisation de leurs parents. L'âge n'a, par conséquent, pas été pris en compte dans la constitution de notre corpus si ce n'est que le BNC ne propose que des écrits d'adultes.

vi. Variétés d'anglais et régionalismes

Dans un monde et à une époque où les déplacements des locuteurs et leurs spécificités langagières sont courants, on ne peut que s'interroger sur la persistance réelle ou imaginaire des régionalismes. Par ailleurs, notre travail ne relevant pas de la sociolinguistique et notre objectif n'étant pas de relever et cartographier les possibles différences d'usage des V-ING et infinitives en position sujet et attribut du sujet en Grande-Bretagne, la variété d'anglais ne nous a pas semblé être un critère à explorer ici mais pourrait, peut-être, faire l'objet de recherches complémentaires notamment dans le cadre d'une exploration et d'une comparaison de ces faits de langue dans les différentes zones anglophones du monde.

En définitive, outre les arguments théoriques sur les variables à prendre en compte lors de la constitution d'un corpus, telles que l'âge, le genre, l'origine géographique des énonciateurs ou encore les variétés de langue, il est à noter que la décision de nous adosser au BNC a contraint la majorité de nos choix.

Il faudra garder à l'esprit que nos conclusions seront tirées pour des énoncés rédigés en anglais britannique entre 1974 et 1995 par des adultes au genre non précisé.

3. Méthodologie appliquée à l'analyse du corpus

a) Compilation

L'outil de recherche du BNC propose plusieurs types d'exploration du corpus : liste, co-occurrence, comparaison de co-occurrences et « KWIC » (« *Keyword in Context* »). Nous avons procédé par élimination et décidé d'effectuer des recherches de type KWIC. La rubrique « *list* » permet de créer des listes d'occurrences d'un mot ou d'une locution et convient uniquement à des recherches sémantiques. La rubrique « *collocates* » permet de voir quels mots sont utilisés avant ou après d'autres mots. Cette fonctionnalité pourrait être intéressante car elle permettrait de mettre en lumière les affinités sémantiques potentielles ou schéma d'emploi des deux types de subordonnées qui nous intéressent ici, si ce n'est qu'elle ne permet pas de différencier un V- ING adverbial d'un V-ING nominal ou verbal. Par conséquent, les résultats du BNC pour une telle recherche ne peuvent être pertinents dans le cadre de notre étude qui nécessite de séparer les V-ING nominaux de leurs autres natures possibles. Les mêmes réserves nous ont fait rejeter la rubrique « *compare* » qui consiste à comparer les résultats de « *collocates* » de deux mots. La catégorie « *chart* » montre la fréquence totale d'un item dans chaque section du BNC. Nous avons utilisé cette option pour observer cette fréquence mais cette rubrique ne permet pas de constituer un corpus observable ; elle se contente d'offrir des données chiffrées sur les 100 millions de mots du BNC. Au final, nous avons utilisé la rubrique « KWIC » pour compiler les énoncés qui constituent notre corpus.

L'outil de recherche du BNC requiert d'entrer des critères afin d'affiner la recherche. Le BNC permet de faire des recherches dans sept sections différentes : langue parlée, fiction, magazines, journaux, documents académiques, documents non-académiques et divers. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons fait le choix de travailler sur trois genres : la fiction, les journaux et les documents académiques. Le BNC ne permet pas de faire de recherche sur plusieurs sections en même temps. Nous avons, par conséquent, fait trois recherches différentes (correspondant aux trois types de documents étudiés) pour chaque type de subordonnée. Ceci nous a, au final, permis de voir s'il existe des différences entre les emplois des infinitives et V- ING en fonction sujet et attribut du sujet dans les différents types de documents. L'outil de recherche exige aussi du chercheur qu'il décide de la manière dont les résultats vont être proposés : triés selon leur fréquence dans le BNC ou selon leur pertinence. La définition de

ladite pertinence n'étant pas expliquée ni justifiée, nous avons choisi de trier les résultats selon leur fréquence dans le BNC, ce qui nous a, de plus, paru pertinent dans le cadre de notre étude qui cherche à faire ressortir d'éventuelles tendances d'emploi des subordonnées infinitives et V-ING en fonction sujet et attribut du sujet.

Tout moteur de recherche implique de choisir des mots-clés à chercher. Nous avons retenu les codifications suivantes : « [v?g*] » pour les recherches sur les V-ING et « to [v?i*] » pour celles sur les infinitives. En effet, ces codes sont nécessaires afin de demander une recherche sur tout verbe portant la flexion -ING et toute base verbale précédée de TO. Il est possible de se contenter de taper « to », par exemple, mais les résultats incluent alors de nombreux énoncés dans lesquels « to » est une préposition. Pour éviter cela, nous avons utilisé les codes cités plus haut.

Le problème majeur posé par le travail de compilation à partir du BNC est que l'outil de recherche proposé sur le site ne permet pas de trier les occurrences de V-ING et TO + BV selon leur nature grammaticale. Ainsi, il nous a fallu séparer manuellement les énoncés qui se rapportent à notre sujet des autres. Cela a impliqué un long travail d'analyse des énoncés proposés afin de déterminer ce qui devait entrer dans notre corpus ou non. Nous avons pour cela analysé des milliers d'énoncés pour former notre corpus. Par exemple, nous avons lu et trié 2000 énoncés pour trouver 22 énoncés correspondant à notre sujet d'étude pour les V-ING dans les journaux. Ceci explique que nous ayons limité notre corpus à 240 énoncés au total car il a fallu lire et analyser plus de 20 000 énoncés proposés par le corpus afin de compiler ce corpus de 240 énoncés. Nous commenterons les différences de fréquence plus tard car elles sont suffisamment importantes pour être significatives.

La sélection s'est effectuée au hasard puisque nous avons pris les premiers énoncés proposés par le moteur de recherche du BNC correspondant à notre sujet. Toutefois, de nombreuses raisons grammaticales et méthodologiques nous ont amenée à rejeter des énoncés. Par exemple, certains énoncés nous ont semblé relever uniquement du domaine de l'analyse sémantique puisque le V-ING était alors un mot qui ne révélait plus d'opération grammaticale (autre que les possibles restes d'une ancienne relation prédicative ou autre procédé d'affixation) en contexte mais était, à présent, entré dans le dictionnaire en tant que tel.

D'autres énoncés n'ont pas été inclus au corpus pour des raisons grammaticales. Dans [1], le V-ING est en fait une partie de BE + -ING ou de BE + adjectif en -ING.

[1] *They were half-way to the door before Jinny realized that the third person* ***was missing***. BNC, AC4 W_fict_prose

Les énoncés suivants, ainsi que d'autres du même type, ont également été écartés de notre compilation puisque dans [2] et [3], le TO + BV est, en fait, une forme de futur en BE TO + BV.

[2] *These* ***were to prove*** *precious learning experiences for the young Blantyre girl who was to go on to produce such wonderfully vibrant work, often featuring floral themes, who was to become only the third full female member of the Royal Scottish Academy. BNC, K5F W_newsp_other_arts*

[3] *Few would dispute that travel broadens the mind, but with basic school fees at the top independent boarding schools at around 10,000 a year and some of these trips costing as much as 2,000, many hard-pressed parents admit they have come to dread the arrival of the letter informing them that the cricket 1st XI* ***is to visit Zimbabwe****. BNC, AJA W_newsp_brdsht_nat_misc*

Par ailleurs, certains énoncés proposés par le BNC ne correspondaient pas aux fonctions de notre sujet. De nombreux énoncés comprenaient, en effet, des infinitives ou V-ING en fonction autre que sujet ou attribut du sujet comme complément d'objet ou encore complément circonstanciel.

[4] *She heard a footfall, she pressed herself back, keeping an eye on the street; in a doorway, further on, a silhouette detached itself for a moment, and she saw a man throw his head back and shake it as if intoxicated, while holding his arms extended, and she fancied she heard him speak to his own fidanzata of that evening,* ***she imagined him murmuring*** *about her hair -- as dark as a raven's wing, perhaps*? BNC, GUX W_fict_prose

[5] *But being married to him had taught her that he was not a man who found it* ***easy to forgive*** *and forget -- indeed, she was tempted to think that he enjoyed harbouring grudges and taking revenge*. BNC, EWH W_fict_prose

[6] *Plants of various ages were measured* ***using*** *both this system and the optical RAM camera, and the results were compared*. HGX W_ac_tech_engin

Dans ces énoncés, les V-ING et TO + BV sont adverbiaux ou complément d'adjectif.

Comme nous le verrons plus loin, il a fallu définir une liste définitive des verbes copules pour pouvoir mener notre sélection. De nombreux énoncés proposés par le BNC contenaient des verbes qui font l'objet de désaccords entre linguistes. Comme nous le verrons, des linguistes comme Rivière ont une définition plus large que d'autres des verbes copules et donc des verbes qui peuvent avoir un attribut. Il a donc été crucial de proposer une liste des verbes que nous reconnaissons comme attributifs avant de constituer le corpus.

Par exemple, parmi les énoncés suivants, nous avons rejeté les énoncés [7] et [8] mais inclus [9], [10] et [11] :

[7] *Both their voices were low; they didn't really* ***mean to include him*** *in the conversation, and it was noisy in the room; people laughed and shouted, the music next door had been turned up*. BNC, H7F W_fict_prose

[8] *I* ***mean only to endorse*** *a complex, two-stage way of reasoning about the responsibilities of officials and citizens that finds a natural expression in the personification of community and can not be reproduced by a reductive translation into claims about officials and citizens one by one.* BNC, JXJ W_ac_polit_law_edu

[9] *Basically, the expression* ***means to use*** *your wits to assess what you are being told.* BNC, CBC W_newsp_other_social

[10] *In the longer term it* ***would mean adopting*** *a local income tax.* BNC, G1C W_ac_soc_science

[11] *I had Masquerade to mend and a life to live and,* ***even if it meant living*** *it without Ellen, my charter days were done.* BNC, CCW W_fict_prose

Le verbe « *mean* » est présent dans tous ces énoncés. Toutefois, il ne joue pas le même rôle dans tous. Dans [9], « *mean* » est un verbe copule qui met en relation un sujet et un complément du sujet. Dans ce cas, « *mean* » n'a pas l'entièreté de sa charge lexicale, il représente une opération d'identification, d'attribution d'une qualité ou d'une fonction. L'énoncé n'est rien d'autre que la mise en mots de l'opération suivante : « *Basically, the expression* » = « *to use your wits to assess what you are being told* ».

Quant à [7] et [8], dans ces énoncés, « *mean* » a du sens, c'est un verbe lexical. Il implique une intention et pourrait être glosé par « *want* » ou « *intend* », par exemple :

[7a] *Both their voices were low; they didn't really* ***want/intend*** *to include him in the conversation, and it was noisy in the room; people laughed and shouted, the music next door had been turned up.*

[8a] *I* ***intend/want*** *only to endorse a complex, two-stage way of reasoning about the responsibilities of officials and citizens that finds a natural expression in the personification of community and can not be reproduced by a reductive translation into claims about officials and citizens one by one.*

De telles occurrences de « *mean* » n'ont pas leur place dans notre corpus car dans de tels énoncés, le complément n'est pas un attribut mais un complément d'objet.

Certains énoncés n'avaient pas non plus leur place dans notre corpus pour des raisons méthodologiques. Ainsi, dans le cadre de nos recherches sur les énoncés tirés de journaux, le BNC a parfois proposé des énoncés tirés de journaux télévisés ou de répliques de téléprompteurs comme dans [12].

[12] ***Extending*** *the ban to wedding rings, in the interests of safety, say the company, has upset some workers*. BNC, K1R W_news_script

Selon nous, ces énoncés sont de l'oral retranscrit et n'ont pas leur place dans notre recherche et nous avons choisi de ne pas les y inclure.

Enfin, le BNC a été créé à partir de documents publiés ou écrits entre 1975 et 1994. Or, l'énoncé suivant est tiré de *Wuthering Heights* d'Emily Brontë publié en 1847.

[13] *He told me his plan was to murder his hated guest that night, with the weapon he had shown me.* BNC, GWH W_fict_prose

Comme mentionné plus haut, nous avons également relevé un extrait de *Jane Eyre* de Charlotte Brontë publié la même année. Leur présence dans le BNC est liée au fait que le BNC regroupe des documents écrits ou publiés entre 1975 et 1994. Ces deux œuvres du canon littéraire britannique ont certainement été rééditées durant cette période. Toutefois, notre corpus étant synchronique, nous avons rejeté les énoncés tirés de documents rédigés avant 1975, date des premiers textes utilisés dans le BNC.

b) Grille d'analyse et Excel

Pour faire sens des informations brutes révélées par la description des énoncés du corpus, nous avons fait le choix de réaliser une grille d'analyse. Loin d'être l'expression de postulats que nous chercherions à plaquer sur notre corpus, ces critères représentent une démarche qui tente de proposer une description objective des occurrences de V-ING et d'infinitives en fonction sujet ou attribut du sujet. Nous avons cherché à exposer les éléments syntaxiques et sémantiques propres ou communs aux deux types de subordonnées. Tout comme la compilation a été un travail d'aller-retour constants, la constitution de la grille ne s'est pas faite en une seule fois. Nous avons ainsi éliminé certains critères que nous pensions, dans un premier temps, utiles à notre étude et qui ne se sont pas révélés être pertinents lors de l'analyse du corpus car peu d'énoncés relevaient au final de ces catégories. Le test du $\chi 2$ (« Chi 2 ») que nous avons utilisé nécessite, en effet, cinq items dans une catégorie de variable pour que la prise en compte de celle-ci dans le test soit admissible. En deçà, le critère est considéré comme non pertinent.

A l'inverse, lors de l'analyse des énoncés, nous avons remarqué des récurrences de caractéristiques potentiellement parlantes et nous avons ajouté des critères à la grille. Par exemple, nous avons remarqué que de nombreux TO + BV étaient directement précédés d'un adverbe et, afin de voir si cela était propre aux infinitives, nous avons décidé d'ajouter ce critère à la description des énoncés. La première version de la grille contenait 74 critères. Nous en avons depuis ajouté 77 notamment pour pouvoir décrire le plus précisément possible la nature des compléments des V-ING et TO + BV en spécifiant s'il s'agit d'un pronom, d'un adjectif, d'un nom propre ou autre. Nous avons pour cela choisi d'analyser les énoncés avec la même grille d'analyse afin d'examiner les points communs et différences entre les V-ING et les infinitives.

La grille d'analyse a été constituée dans l'objectif de rendre saillantes les caractéristiques de chaque type de subordonnée et d'ainsi permettre une description objective de notre corpus. Elle comporte 151 critères que nous pouvons toutefois regrouper selon qu'ils sont utiles pour décrire la nature, la fonction ou le contexte et co-texte des énoncés.

Notre grille a également été inspirée par le travail d'autres linguistes. Lors de son étude des subordonnées, Halliday a, lui aussi, cherché à identifier les outils grammaticaux en utilisant les critères d'observation suivants : le mode (indicatif ou impératif), la transitivité et le type de procès indiqué par le verbe (matériel, mental ou relationnel), thème marqué ou non, la polarité et la voix. Nous avons utilisé ces critères à l'exception de la distinction entre thème marqué et

non marqué car, comme le rappelle Porhiel, la notion même de thème donne lieu à des divergences d'opinion et de définition entre linguistes. Elle écrit :

> *Dans la conception formelle de la grammaire fonctionnelle (grammaire systémique) élaborée par Halliday pour la langue anglaise, le thème correspond au premier segment de la phrase qui a une fonction transitive (sujet, objet, verbe, complément, adjoint) quel qu'il soit et le rhème correspond au reste de la phrase. (Porhiel, 2005 : 80)*

Le thème n'est pas marqué quand c'est le sujet, c'est-à-dire qu'il est fréquent, attendu. Pour d'autres comme « Firbas et Daneš, deux tenants de l'école de Prague, le thème est (i) ce qui est connu ou tout au moins évident et (ii) le point de départ du scripteur/locuteur » (ibid).

La difficulté à trouver une définition fixe et le fait que notre travail porte sur des subordonnées, et donc des structures verbales, nous a poussée à considérer ce critère comme non pertinent.

Notre étude porte à la fois sur la nature et la fonction des subordonnées. La détermination de la nature des subordonnées dépend de la nature des outils grammaticaux employés dans la subordonnée. Nous avons, par conséquent, cherché à identifier ces outils grammaticaux afin d'observer s'il existe une différence entre les outils employés dans les infinitives et les V-ING et également s'il y a une différence entre leur utilisation dans les deux fonctions qui nous intéressent.

Adepte de l'utilisation d'outils mathématiques dans ses études linguistiques, Biber souligne le fait que les linguistes ne sont pas toujours formés à l'utilisation des outils statistiques qui leur permettraient de nourrir et d'approfondir leurs recherches sur corpus. Par ailleurs, il regrette qu'il y ait un fossé concernant les compétences statistiques entre les différents chercheurs. Il écrit :

> *A major obstacle to further corpus research, though, has been the lack of a comprehensive, comprehensible work explaining the basics; much work published to date is highly technical, highly specialized, and very difficult for the uninitiated to understand or replicate. (Biber, 1998 : 78-79)*

Notre objectif ici n'est pas de faire le travail d'un informaticien ou d'un mathématicien. Nous souhaitons seulement utiliser certains des outils utilisés dans ces domaines pour analyser notre corpus et faire sens des données. Notre ambition n'est pas de créer un modèle définitif mais d'observer le corpus et de faire ressortir l'incidence d'éléments sémantiques et morphosyntaxiques sur l'utilisation des subordonnées en V-ING et TO + BV en fonction sujet

et complément du sujet. Pour ce faire, nous avons notamment utilisé le logiciel Excel afin de créer une grille d'analyse composée de critères objectifs et quantifiables que nous avons ensuite appliquée à chaque énoncé du corpus.

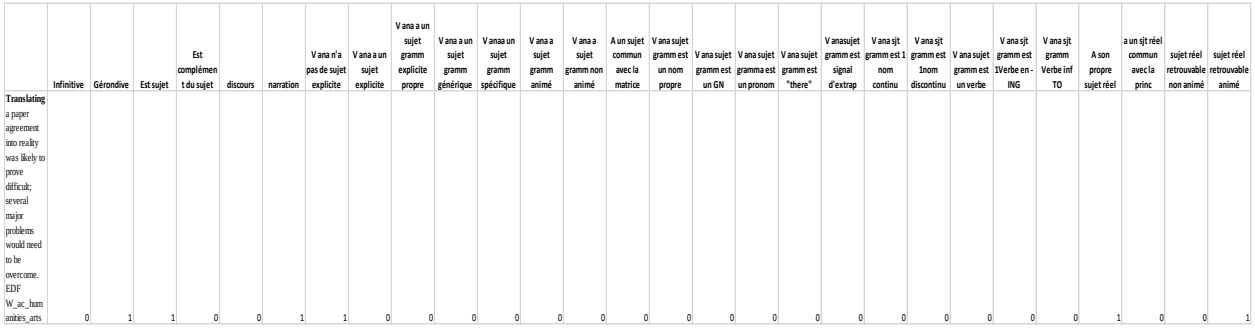

	Infinitive	Gérondive	Est sujet	Est complément du sujet	discours	narration	V ana n'a pas de sujet explicite	V ana a un sujet explicite	V ana a un sujet gramm explicite propre	V ana a un sujet gramm générique	V anaa un sujet gramm spécifique	V ana a sujet gramm animé	V ana a sujet grammm non animé	A un sujet commun avec la matrice	V ana sujet gramm est un nom propre	V ana sujet gramm est un GN	V ana sujet gramma est un pronom	V ana sujet gramm est "there"	V anasujet gramm est signal d'extrap	V ana sjt gramm est 1 nom continu	V ana sjt gramm est 1nom discontinu	V ana sujet gramm est un verbe	V ana sjt gramm est 1Verbe en -ING	V ana sjt gramm Verbe inf TO	A son propre sujet réel	a un sjt réel commun avec la princ	sujet réel retrouvable non animé	sujet réel retrouvable animé
Translating a paper agreement into reality was likely to prove difficult; several major problems would need to be overcome. EDF W_ac_humanities_arts	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1

Figure 6 : Vue partielle du tableur utilisé pour la description des énoncés

Nous avons créé un tableau de traitement de données composé de 151 critères. Toutefois, nombre de ces catégories sont, en fait, des ramifications d'une seule hyperclasse. Par exemple, la description de la nature du sujet de la matrice des subordonnées en -ING ou en TO + BV nous a menée à créer 7 catégories pour le décrire selon qu'il est un groupe nominal, un pronom, un nom propre, « *there* » existentiel, un verbe, une subordonnée ou un signal d'extraposition. Cependant, la plupart de ces critères sont mutuellement exclusifs et toutes les catégories ne sont pas pertinentes pour chaque énoncé. Considérons [14] et [15] :

[14] *In the longer term it would mean adopting a local income tax.* BNC, G1C W_ac_soc_science

[15] *And besides, she told herself as she hurried back to the van, it was kinder to do it impersonally.* BNC, H8S W_fict_prose

Dans [14], le sujet de la matrice est le pronom « *it* », il exclut donc toutes les autres natures de sujet possibles. De même, dans [15] le sujet de la matrice est également le pronom « *it* » signal d'extraposition. Dans ce cas, deux classes sont pertinentes et excluent les autres : puisque « *it* » est un pronom et un signal d'extraposition, il n'est pas une subordonnée, un nom commun, un nom propre, etc. Le tableau a été rempli de manière binaire : 1 lorsque le critère est pertinent et correspond à l'énoncé et 0 lorsque ce n'est pas le cas. Si l'on reprend l'exemple donné dans la figure 6, les 1 présents dans le tableur nous indiquent que l'énoncé est une subordonnée en V-ING, en fonction sujet utilisée dans un contexte de narration et dont le verbe n'a pas de sujet explicite. La lecture des 0 peut aussi s'avérer utile puisque cela permet de savoir

ce que n'est pas un énoncé et comme le rappelle Weaver, la linguistique peut s'intéresser autant à ce qui est dit qu'à ce qui ne l'est pas (Oakes, 1998 : 58).

Il est à noter que lorsqu'un critère n'est pas pertinent dans un énoncé, nous avons mis un 0. Par exemple, les catégories « le sujet est dénombrable » ou « le sujet est indénombrable » ne sont pas pertinentes lorsque le sujet est une subordonnée ; nous avons donc mis un 0 dans ces catégories.

Nous pouvons résumer les hyperclasses et les sous-classes, aussi appelées critères, variables ou catégories, que nous avons utilisés dans notre grille en les représentant comme suit :

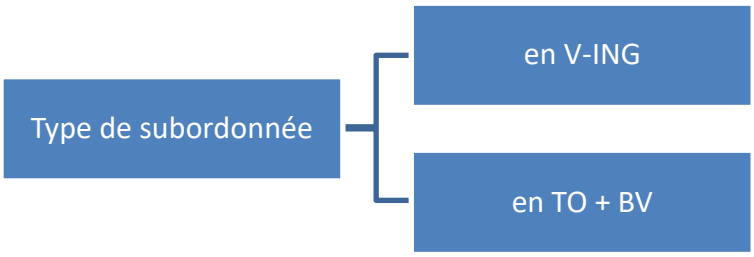

Figure 7 : Catégories retenues pour la description du type de subordonnée

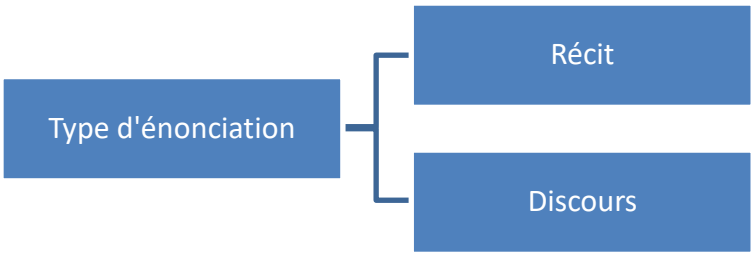

Figure 8 : Catégories retenues pour la description du type d'énonciation

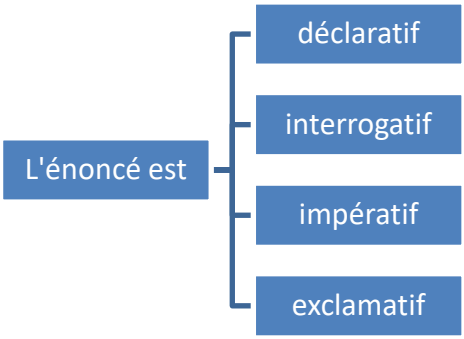

Figure 9 : Type de phrase

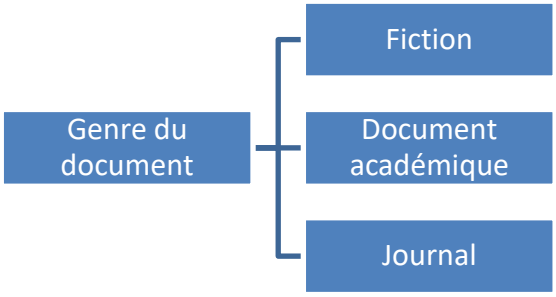

Figure 10 : Genre du document dont est extrait l'énoncé

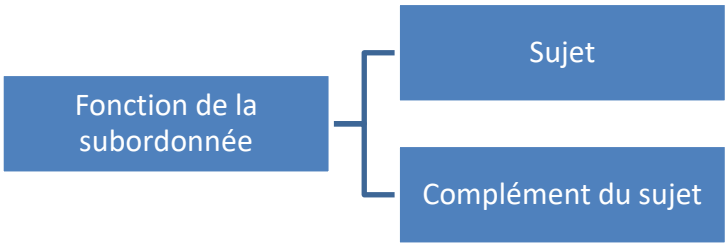

Figure 11 : Catégories correspondant à la fonction occupée par la subordonnée étudiée

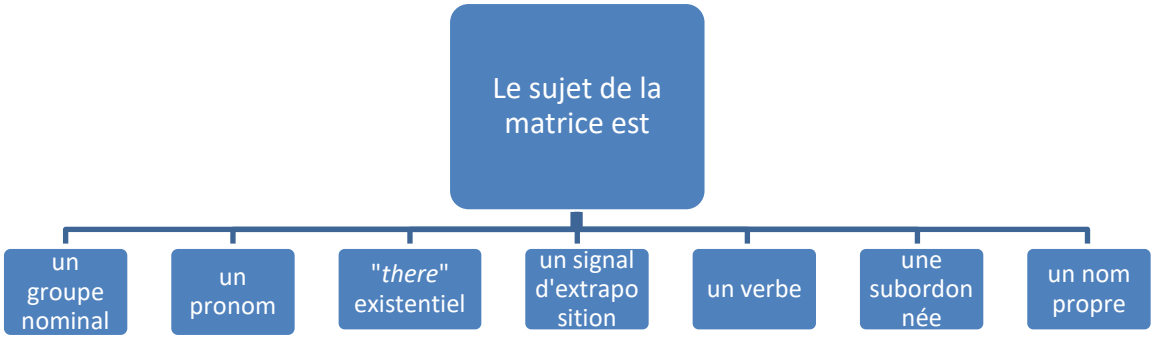

Figure 12 : Catégories retenues pour l'analyse de la nature du sujet de la matrice

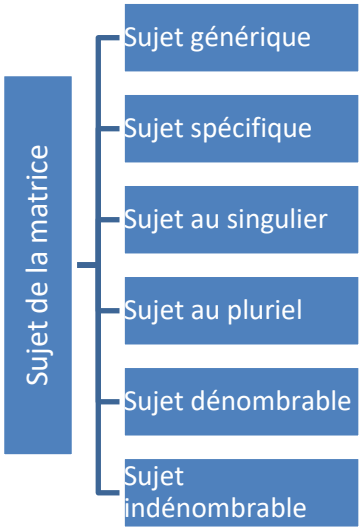

Figure 13 : Catégories retenues pour la description des caractéristiques du sujet de la matrice

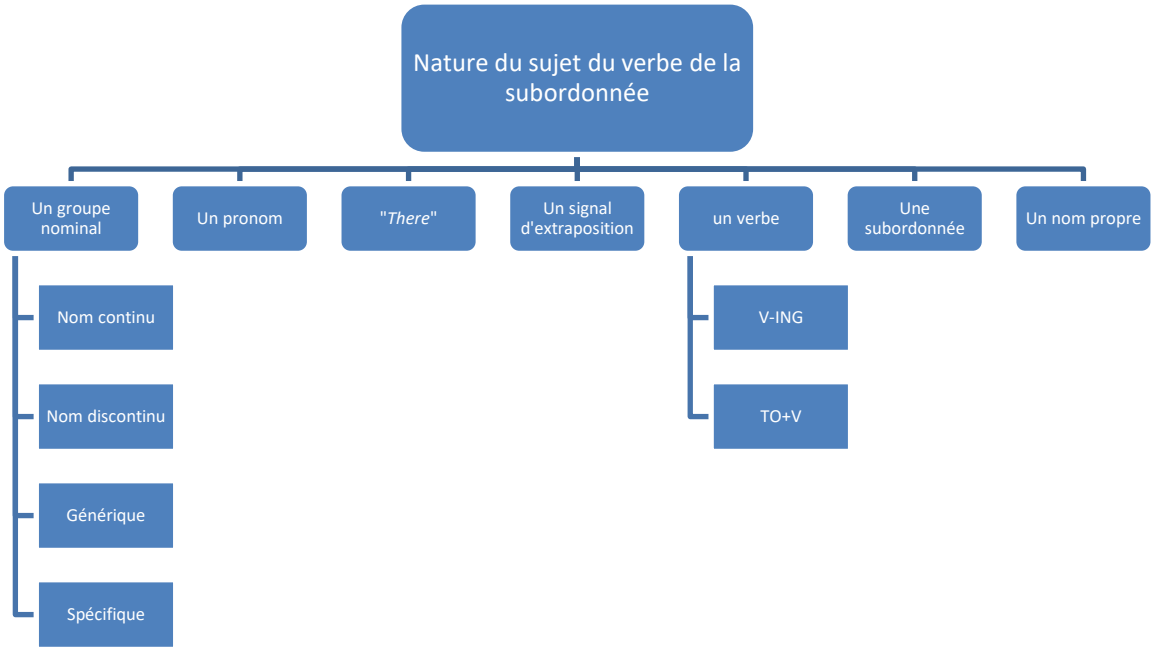

Figure 14 : Catégories retenues pour l'analyse de la nature du sujet du verbe de la subordonnée

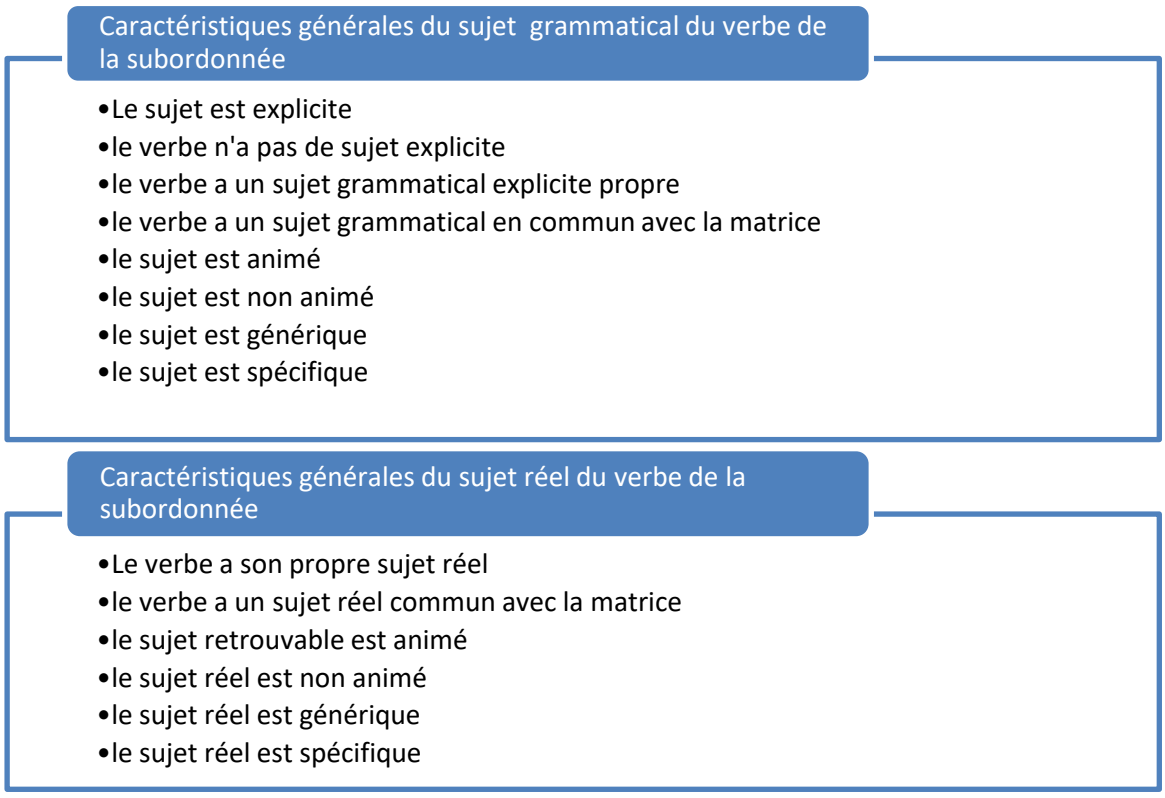

Figure 15 : Caractéristiques générales du sujet du verbe de la subordonnée

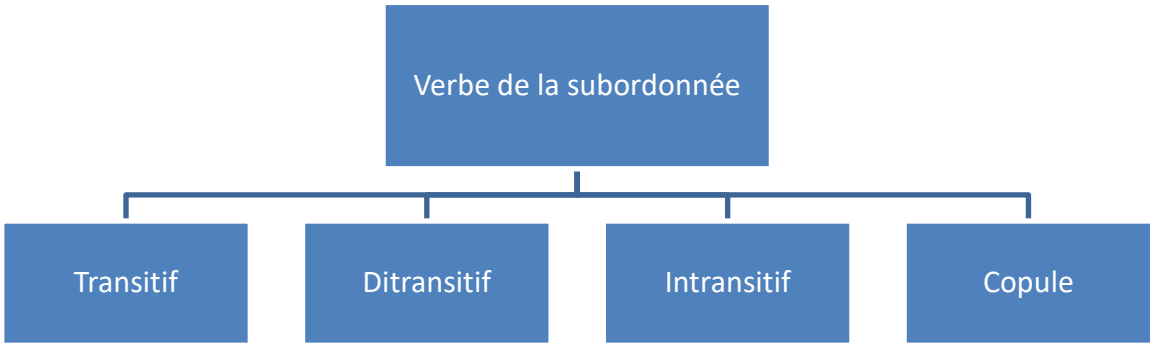

Figure 16 : Transitivité du verbe de la subordonnée

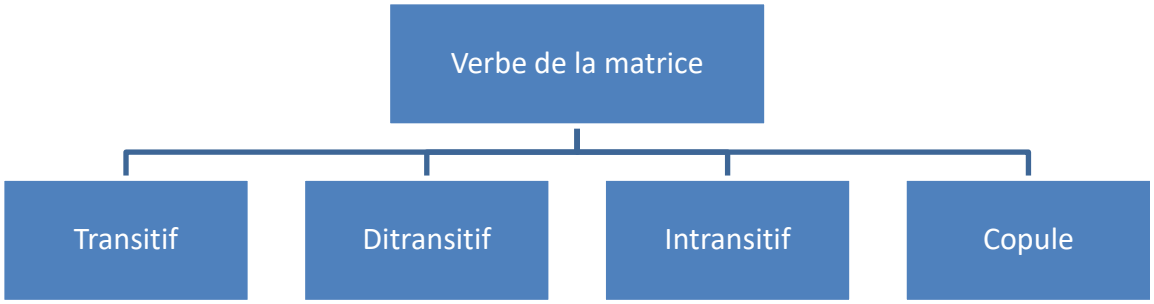

Figure 17 : Transitivité du verbe de la matrice

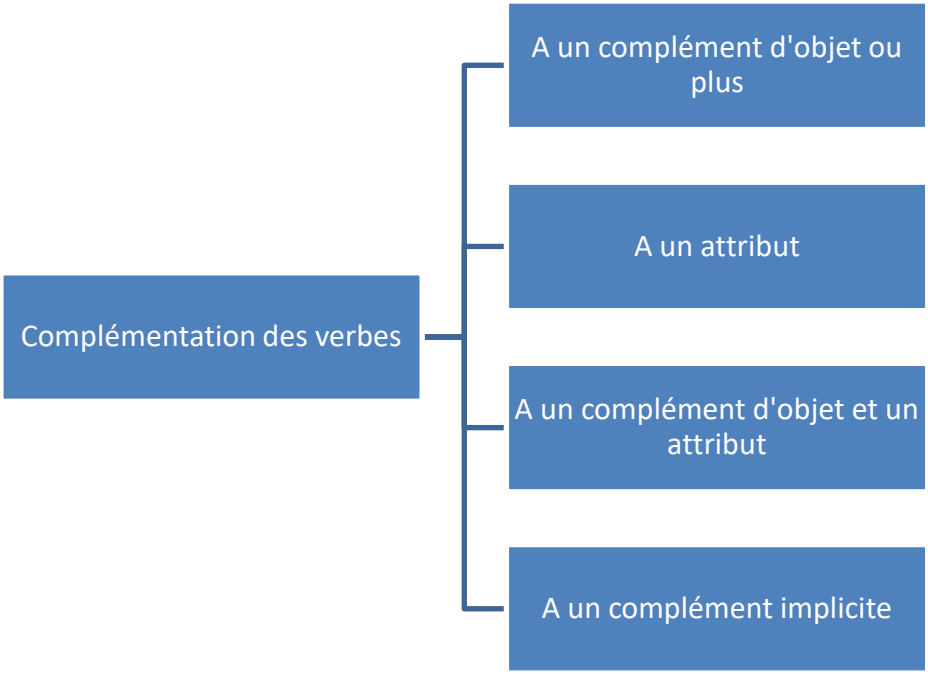

Figure 18 : Catégories retenues pour la description de la complémentation des V-ING et TO + BV

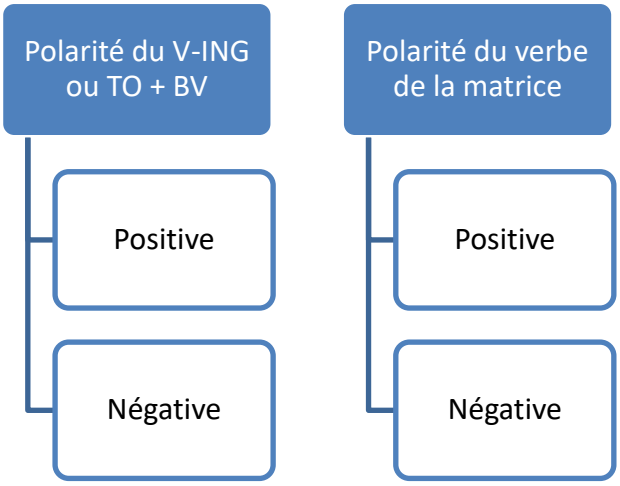

Figure 19 : Polarité des verbes

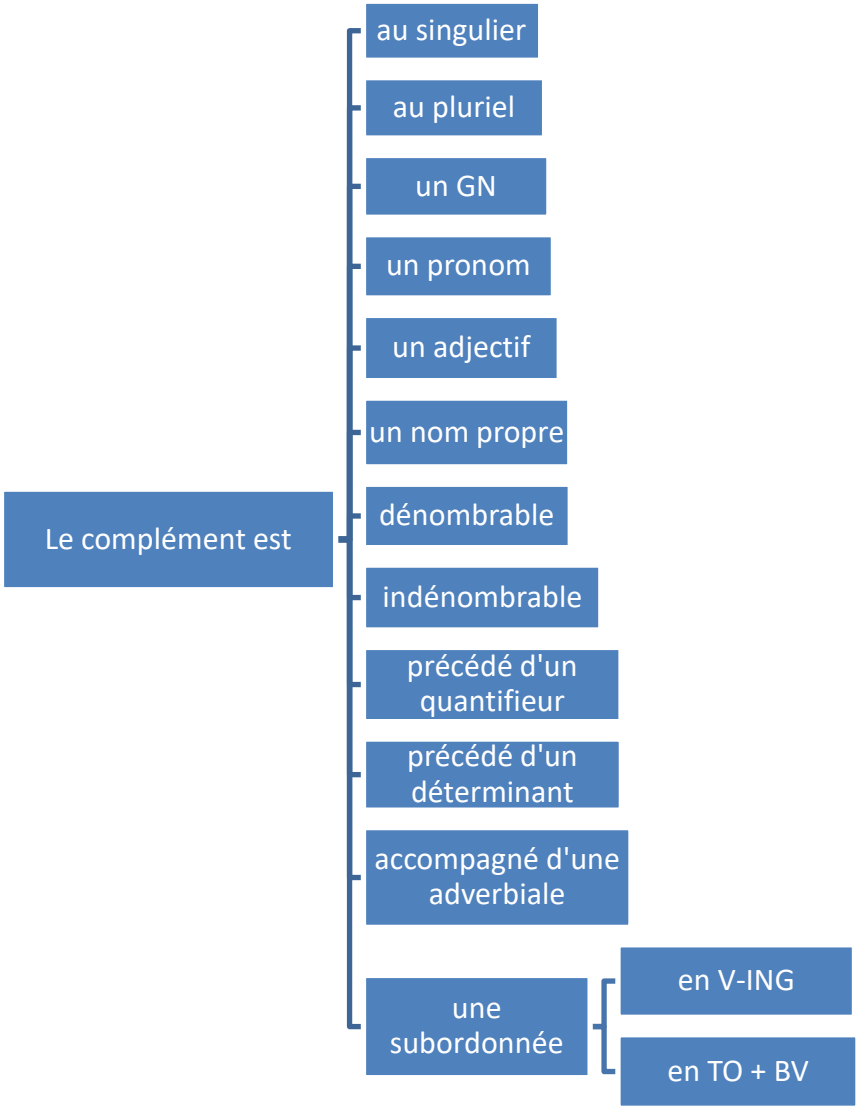

Figure 20 : Caractéristiques des compléments des V-ING et TO+V

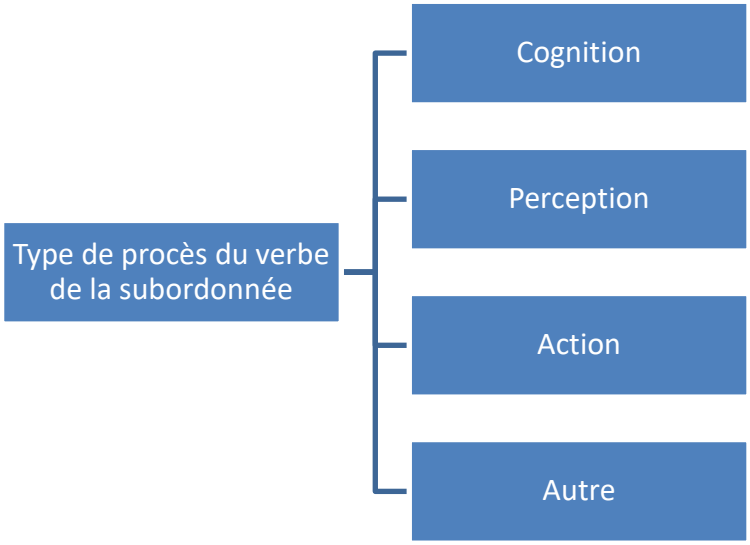

Figure 21 : Type de procès des V-ING et TO + BV

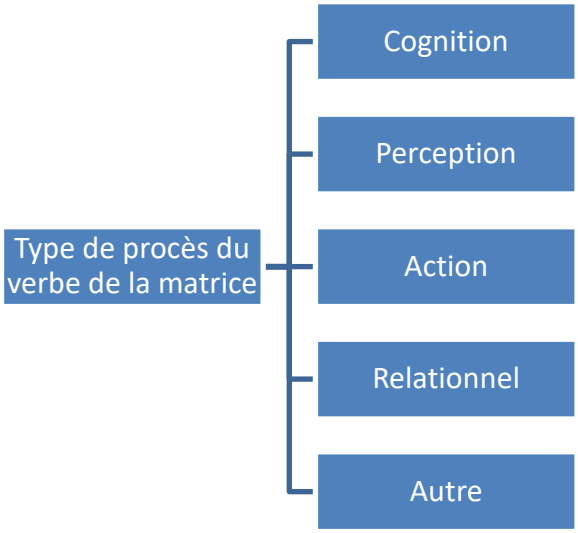

Figure 22 : Type de procès du verbe de la matrice

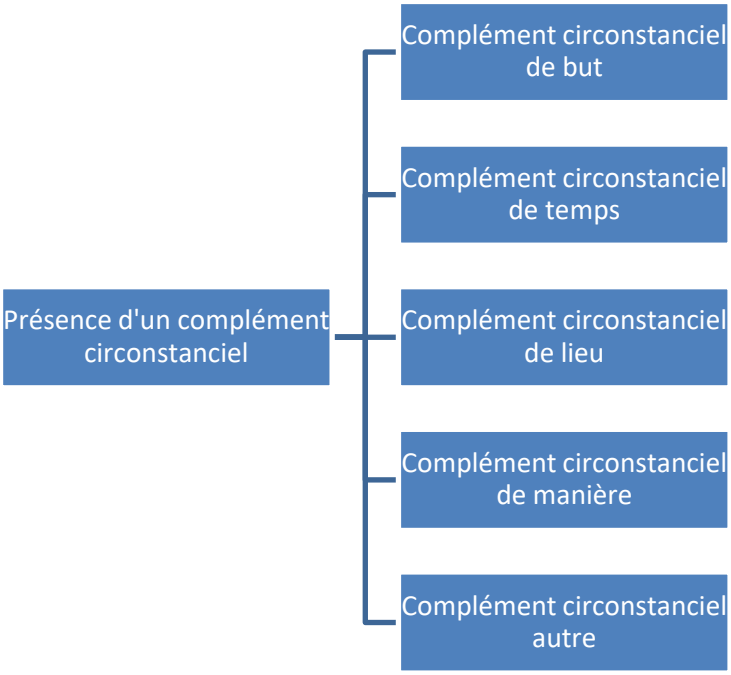

Figure 23 : Présence et type de complément circonstanciel

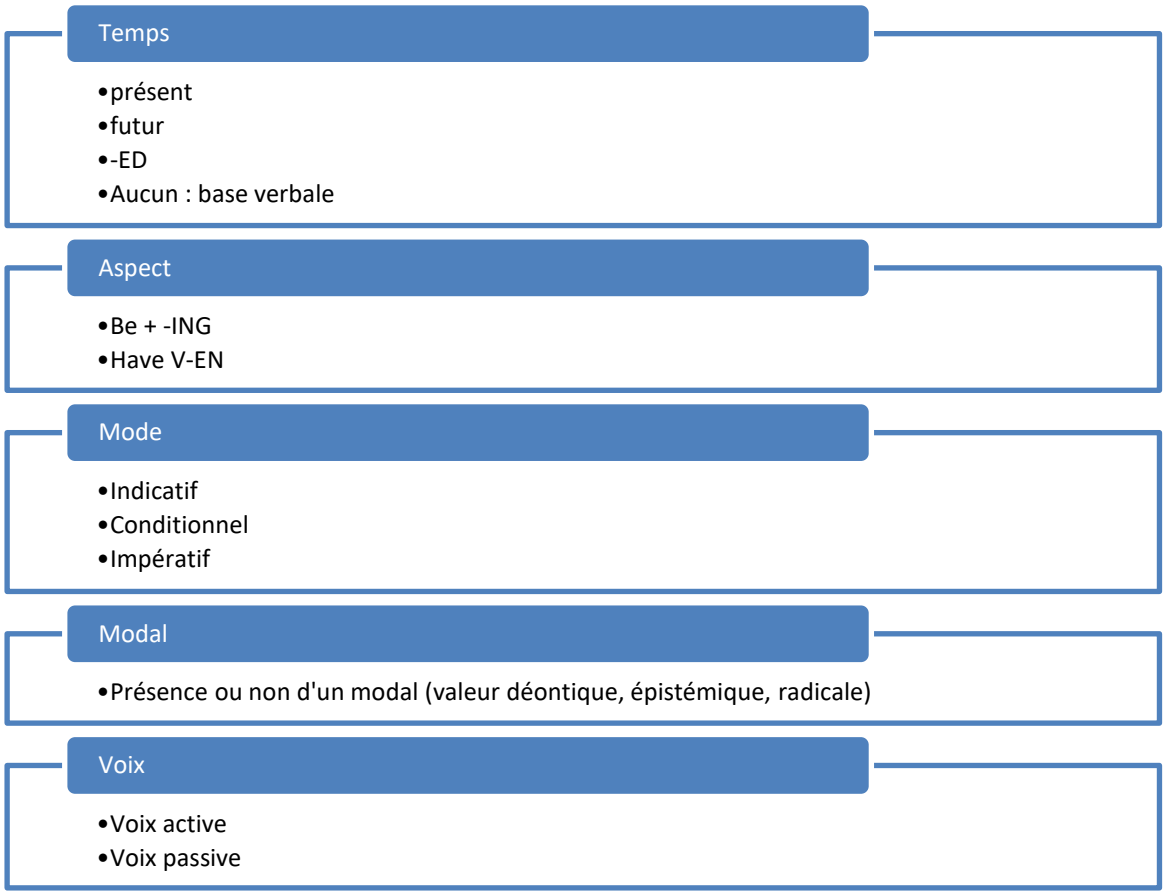

Figure 24 : Temps et aspect du verbe de la matrice

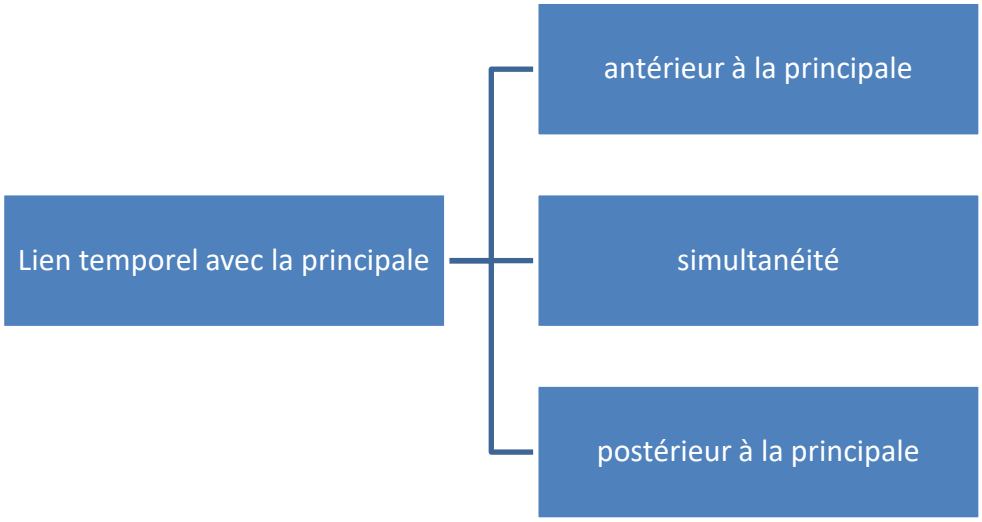

Figure 25 : Lien temporel à la matrice

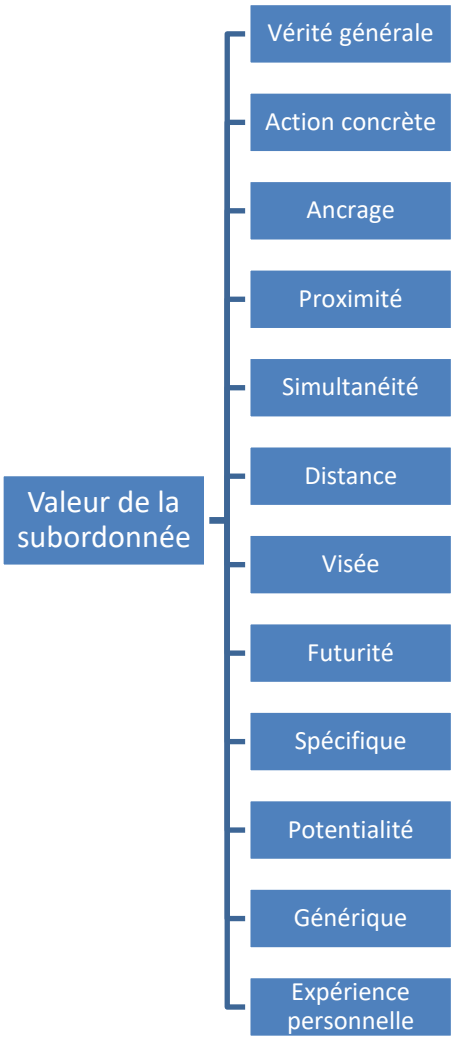

Figure 26 : Valeurs des subordonnées en TO + BV et en V-ING

Nous présentons les valeurs sans les classer en deux catégories selon qu'elles sont habituellement associées à l'un ou l'autre type de subordonnée car, dans de nombreux cas, nous avons trouvé qu'une infinitive pouvait correspondre à une valeur par ailleurs attribuée aux subordonnées en V-ING et inversement. Pour la description du corpus, afin de ne pas analyser les énoncés de manière biaisée, nous avons choisi de présenter ces catégories ensemble.

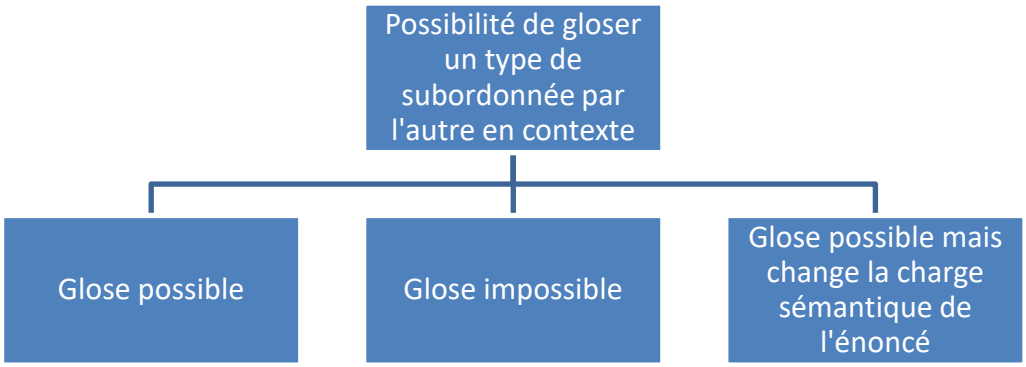

Figure 27 : Possibilité de gloser un type de subordonnée par l'autre

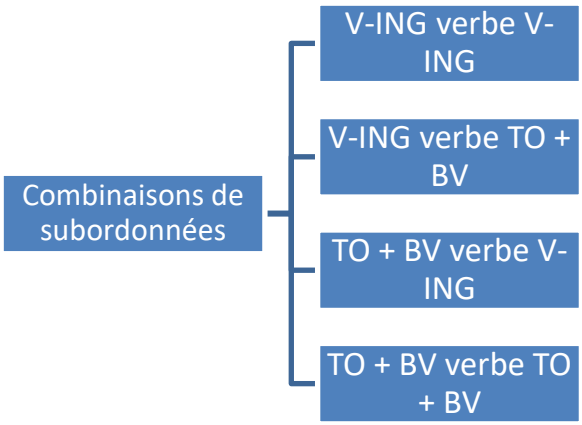

Figure 28 : Combinaisons

Certains descripteurs ont à voir avec tout l'énoncé et le co-texte de la subordonnée. Par conséquent, nous avons jugé utile que la grille indique si l'énoncé se trouve dans du discours ou du récit, le type de document duquel l'énoncé est extrait et le type de phrase.

c) Analyse statistique, $\chi 2$ (« Chi 2 ») et coefficient de corrélation linéaire

La linguistique de corpus actuelle implique une part de travail informatique et statistique. Une fois le corpus constitué, les linguistes utilisent souvent des logiciels et des tests issus du domaine des sciences dures. Meyer indique que cet aspect peut être « intimidant » pour des non-spécialistes (Meyer, 2002 : 120) et s'il souligne qu'il est tentant d'utiliser les pratiques d'autres domaines de recherche, il est rare qu'un linguiste soit réellement formé à l'utilisation de ces outils. De plus, il faut garder à l'esprit que la recherche en sciences dures et en sciences humaines repose sur des modalités et des méthodes différentes. Puisque nous avons une formation de linguiste, nous avons décidé d'utiliser les statistiques comme un outil utile à l'analyse de notre corpus, un moyen d'approfondir et d'éclairer notre recherche, tout en essayant d'éviter une technicité excessive qui pourrait nuire à notre propos. Nous estimons que le travail sur les statistiques doit nourrir la recherche linguistique et non s'y substituer.

Pour décrire les données, nous avons utilisé deux sortes de tests statistiques : les tests paramétriques et non-paramétriques. Nous avons, en premier lieu, effectué des tests paramétriques qui permettent de prendre en compte toutes nos données. Nous avons ainsi pris les mesures de tendance centrale. Pour tout groupe d'items, il existe toujours une tendance centrale pour laquelle il y a trois mesures : le mode (la valeur dominante, la plus représentée d'une variable dans une population donnée), la médiane (qui coupe en deux un ensemble de valeurs en deux parties égales de valeurs inférieures et supérieures) et la moyenne (le quotient de la somme de plusieurs valeurs par leur nombre). Ces trois mesures nous permettent de présenter la fréquence et l'importance de chaque critère dans l'emploi des subordonnées en V - ING et en TO + BV en fonction sujet et attribut du sujet. Ces mesures constituent un premier niveau d'analyse statistique et permettent de décrire des données.

Ensuite, nous avons fait un test non-paramétrique : le test du $\chi 2$ (ou Chi 2) qui est le test le plus répandu dans le domaine des statistiques. Il propose un niveau d'analyse pointu et permet d'aller au-delà de la simple description statistique. Les tests non-paramétriques permettent de travailler sur la fréquence. L'avantage de telles procédures est qu'elles ne reposent pas sur l'idée que la population étudiée est distribuée normalement. Ils sont aussi plus fiables sur des échantillons restreints. Créé par le statisticien Karl Pearson en 1900, le $\chi 2$ permet de tester l'adéquation d'une série de données à l'hypothèse nulle ou, autrement dit, le degré de dépendance entre deux variables. Comme l'explique Oakes très clairement, l'hypothèse nulle indique qu'il n'y a pas de différence entre l'échantillon choisi et la population dont celui-ci a

été tiré. Si l'observation du corpus mène le linguiste à réfuter l'hypothèse nulle, cela implique que son échantillon est significativement différent de la population dont il est tiré.[5]

Notre grille d'analyse de corpus contient 151 critères d'observation différents, c'est-à-dire, autant de variables. Par conséquent, si l'on croise les différentes variables afin de voir s'il existe une relation significative entre elles, alors il nous faudrait effectuer : 151*151 = 22801 tests de $\chi 2$. De plus, ce test, ne permet de mettre en relation que deux variables alors qu'il est intéressant de pouvoir en croiser davantage. Par exemple, il est intéressant de savoir si les infinitives sont plus souvent en position sujet dans les documents académiques, les journaux ou la fiction. Cela implique de pouvoir mettre en relation 5 variables (infinitives, sujet, documents académiques, journaux, fiction). Ceci est possible avec le calcul du coefficient de corrélation linéaire, que nous avons choisi d'utiliser dans notre étude. Ce test est équivalent au $\chi 2$ dans notre cas puisqu'il s'agit d'une étude binaire (oui/non). Le calcul du coefficient de corrélation linéaire est donc équivalent au test du $\chi 2$ mais permet de mettre en relation plus de deux variables. Nous avons pour cela utilisé Minitab, un logiciel de statistiques qui permet de calculer le coefficient de corrélation linéaire entre des variables.

Lorsque deux variables sont très liées, on dit qu'elles s'attirent, le coefficient de corrélation linéaire est égal à ou proche de 1 et lorsqu'elles ne sont pas du tout liées, on dit qu'elles se repoussent, et le coefficient de corrélation linéaire est égal à ou proche de -1. Il est possible d'avoir toutes les valeurs comprises entre -1 et 1. Il est généralement accepté que la liaison est significative entre des variables lorsque le coefficient est supérieur à 0.13 ou inférieur à -0.13. Le coefficient indique alors que la liaison entre les variables est significative, en d'autres termes, qu'elle n'est pas due au hasard.

[5] « *The null hypothesis states that there is no difference between the sample value and the population from which it was drawn. In general, the researcher hopes to disprove the null hypothesis, and show that the data item under study is significantly different from the population in general. In many fields of research, the null hypothesis is not rejected unless there are fewer than five chances in 100 of obtaining these results; in other words, that the probability of obtaining these results is less than 0.05. The purpose of statistical tests is thus to give is confidence in claims about the data, by estimating the probability that the claims are wrong.* » (Oakes, 1998 : 9)

	INF	GER	S	ATT	DISC	NARR	SEXP	S
INF	1,00	-1,00	-0,50	0,50	0,06	-0,06	-0,11	
GER	-1,00	1,00	0,50	-0,50	-0,06	0,06	0,11	
S	-0,50	0,50	1,00	-1,00	-0,14	0,14	0,12	
ATT	0,50	-0,50	-1,00	1,00	0,14	-0,14	-0,12	
DISC	0,06	-0,06	-0,14	0,14	1,00	-1,00	0,02	
NARR	-0,06	0,06	0,14	-0,14	-1,00	1,00	-0,02	
SEXP	-0,11	0,11	0,12	-0,12	0,02	-0,02	1,00	
SGEN	-0,16	0,16	0,34	-0,34	-0,18	0,18	0,07	
SSPE	0,16	-0,16	-0,34	0,34	0,18	-0,18	-0,07	

Figure 29 : Capture d'écran d'une partie du tableau exposant sous forme de matrice les coefficients de corrélation linéaire entre deux variables

L'illustration ci-dessus montre l'intérêt du travail sur Minitab qui permet de mettre en relation deux variables. Tous les chiffres sont compris entre -1 (quand les variables se repoussent) et 1 (quand les variables s'attirent). La diagonale en bleu foncé est composée de 1 ce qui tendrait à prouver que ces variables sont toujours utilisées ; il s'agit, en fait, des corrélations entre les variables et elles-mêmes et ne sont donc pas pertinentes dans notre étude. Les cases en rouge foncé sont également à rejeter car elles sont les corrélations entre des variables mutuellement exclusives comme par exemple, les infinitives (INF) et les formes en V-ING (GER) ou encore attribut du sujet (ATT) ou sujet (S) puisqu'un énoncé ne peut pas être l'un et l'autre. Le tableau fait ressortir les liens significatifs entre les variables qui apparaissent en bleu dans le tableau avec un coefficient supérieur ou égal à 0.13 ou -0.13. Nous pouvons donner l'exemple de la fonction dans la phrase : le coefficient de corrélation entre la fonction d'attribut du sujet et les infinitives est de 0.50 ce qui indique une très forte corrélation entre les deux variables là où celui du lien entre les V-ING et la même fonction est de -0.5. Cela indique que les subordonnées en V-ING sont très peu productives en position complément du sujet, au contraire des infinitives que l'on trouve très souvent dans cette position.

Le tableau permet également de faire ressortir, et c'est tout aussi révélateur, les liens qui ne sont pas significatifs. Par exemple, le lien entre la nature de la subordonnée et les variables « discours » (DISC) et « narration » (NARR), ne semble pas productif ou caractéristique puisque les coefficients de corrélation sont 0.06 ou -0.06, c'est-à-dire bien en-deçà des seuils significatifs. Par conséquent, le fait que l'énoncé soit tiré d'un contexte de narration ou de discours n'a pas d'influence sur l'emploi des subordonnées et des V-ING.

Nous développerons plus loin les résultats que ce travail sur les coefficients de corrélation linéaire nous a permis d'atteindre. En plus de confirmer ou de contredire certaines de nos intuitions, ce travail sur Minitab a surtout permis de faire ressortir des relations entre des variables auxquelles nous n'aurions peut-être pas pensé. En effet, la puissance de calcul de ce logiciel a permis d'envisager les 22801 relations possibles entre nos 151 variables que nous n'aurions sûrement pas eu le temps ou les ressources de faire nous-mêmes dans le cadre de la thèse. La recherche statistique en linguistique est traditionnellement cantonnée à une variable, comme le souligne Oakes (Oakes, 1998 : 2), et l'intérêt de notre démarche est de proposer cette première description à une variable mais aussi, grâce au test du $\chi 2$, et surtout au coefficient de corrélation linéaire, de faire ressortir les liens entre plusieurs variables.

II. Contexte d'énonciation

1. Mode d'énonciation

Benveniste a théorisé la notion de discours comme opposée à celle de récit. Selon lui, le discours est ce qu'un énonciateur crée en interaction avec un allocutaire à un instant T dans une situation d'énonciation particulière. Le discours est à comprendre en contraste avec le récit qui rapporte des événements supposément présentés comme ils se sont déroulés.

Cette partie va donc présenter les énoncés relevant de l'un ou de l'autre mode d'énonciation. De nombreux énoncés sont au discours direct, c'est-à-dire des extraits de prises de parole authentiques (comme dans les journaux ou documents académiques) ou supposés tels (dans les œuvres de fiction et certains documents académiques). Cette distinction entre discours et récit nous a semblé pertinente à étudier dans ce qu'elle recèle d'intentions de l'énonciateur et donc, peut-être d'utilisation d'outils particuliers à ces intentions de communication. Nous avons cherché à voir si ces modes d'énonciation étaient répartis de manière équitable dans les différents genres dont sont extraits les énoncés et surtout s'ils correspondaient à l'emploi de l'un ou l'autre type de subordonnée étudié ici.

Dans l'article « *Benveniste et l'invention du discours* », Georges-Jean Pinault rappelle la distinction entre discours et récit :

> *La notion de discours est définie notamment par son opposition au récit, dans l'article de 1959 (« Les relations de temps dans le verbe français »). Benveniste distingue deux modes fondamentaux de l'énonciation : le récit, où les événements rapportés se déploient comme d'eux-mêmes, et le discours, « énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer*

> *l'autre en quelque manière » (PLG I, p. 242). Alors que le récit est caractérisé par l'emploi des pronoms de la troisième personne, que Benveniste redéfinit comme « non-personne », et de l'imparfait ou du passé défini (aoriste dans certaines langues) comme temps verbal, le discours privilégie les pronoms personnels JE et TU, ainsi que les formes verbales du présent et du parfait (passé composé en français). Cette opposition ne fait que refléter, à l'intérieur du système de l'énonciation, la dualité essentielle entre la langue, définie comme un système de signes, et le discours, défini comme l'exercice du langage par un sujet parlant. Or, la conversion du langage en discours est liée à l'instance concrète du locuteur, le moment où il parle, le lieu où il se trouve, la situation dans laquelle il agit. Ce moment et ce lieu définissent une origine, le centre d'un système de coordonnées, à partir desquelles le discours prend son sens. (Pinault, 2013)*

Nous allons voir dans quelle mesure le discours et le récit sont utilisés dans le corpus.

a) Récit

Nous relevons 192 énoncés (80 % du corpus) relevant de la définition de récit de Benveniste, c'est donc la majorité des énoncés du corpus. En voici deux exemples :

[16] *Carrick then destroyed the Somerset middle order and his next three wickets were all the result of fine catches by Sachin Tendulkar, who seemed* ***to relish*** *the challenge of fielding close to the bat at silly mid-off.* BNC, K4T W_newsp_other_sports

[17] *But the decision to use the inexperienced Mark Flatts instead of Limpar, particularly with Paul Merson out injured, appeared* ***to be*** *a mistake.* BNC, CBG W_newsp_other_sports

On note, dans ces énoncés, l'utilisation du passé (« *destroyed* », « *were* », « *seemed* », « *appeared* ») et de pronoms à la troisième personne (« *his* ») qui sont les signes prototypiques du récit.

Nous relevons exactement le même nombre d'énoncés relevant du récit dans les deux types de subordonnées : 96 dans chaque. Le mode d'énonciation n'est donc pas un critère de différenciation mais semble être une contrainte forte d'emploi des deux types de subordonnées qui sont prioritairement employées dans du récit.

Le genre des documents dans lesquels se trouvent les énoncés ne semble pas être un critère de distinction entre les deux types de subordonnées dans l'utilisation du discours ou du récit. En effet, les résultats de l'analyse des deux types de subordonnées pour chaque genre donnent des résultats quasi-identiques comme le prouve le tableau suivant :

	Documents académiques	En %	Fiction	En %	Journaux	En %
Subordonnées en V-ING	39	97.5	27	67.5	30	75
Infinitives	39	97.5	28	70	29	72.5

Figure 30 : Répartition des énoncés relevant du récit selon le genre de document dont ils sont extraits et du type de subordonnées qu'ils contiennent

Il ressort que la grande majorité des énoncés s'inscrit dans du récit dans tous les genres du corpus. Le genre n'est pas un critère discriminant dans l'utilisation des deux types de subordonnées. Les subordonnées en V-ING et en TO + BV ont la même fréquence d'emploi dans des contextes de récit quel que soit le genre du document.

b) Discours

Le discours est marqué physiquement par des symboles typographiques : un énoncé relevant du discours est précédé de deux points (parfois un tiret) qui annoncent une prise de parole en discours direct et des guillemets qui représentent le rapport de paroles prononcées telles qu'elles.

[18] *' If people are trying to reduce weight gain, especially because obesity affects blood fats and they want to protect their coronary arteries, then* ***reducing*** *sugar would be a good idea,' he said.* BNC, A9W W_newsp_brdsht_nat_report

[19] *Lissa was silent for a moment, thinking, then she said,' She seems to me* ***to be*** *a normally intelligent woman'.* BNC, HA6 W_fict_prose

Ces énoncés sont des exemples typiques de discours. Ils sont présentés comme rapportant en direct les paroles d'un locuteur explicitement identifié par « *he said* », « *she said* ». Des guillemets, signes typographiques évoqués plus haut pour signaler le discours, sont également présents pour séparer physiquement ces mots du reste de la phrase qui, lui, relève du récit. Nous notons également l'utilisation de la première personne (« *to me* ») et du présent (« *are trying* », « *affects* », « *want* », « *seems* ») qui sont deux indicateurs importants selon Benvéniste.

Le tableau suivant présente le nombre et la proportion d'énoncés relevant du discours dans chaque genre.

	Documents académiques	En %	Fiction	En %	Journaux	En %
Subordonnées en V-ING	1	1.25	13	16.25	10	12.5
Infinitives	1	1.25	12	15	11	13.75

Figure 31 : Répartition des énoncés relevant du discours selon le genre de document dont ils sont extraits et du type de subordonnées qu'ils contiennent

Les résultats étant le pendant de ceux donnés dans le tableau de la figure 30 mènent à la même conclusion : le genre et le mode d'énonciation ne sont pas corrélés et ne contraignent pas l'utilisation de l'un ou l'autre type de subordonnée. Les fréquences d'utilisation des subordonnées en V-ING et en TO + BV sont quasi-identiques sur ce point et les énoncés relevant du discours sont très minoritaires dans le corpus puisqu'ils ne concernent qu'entre 1.25 % et 16.25 % des énoncés dans le corpus.

c) Bilan

Pour conclure, l'observation du corpus montre que le mode d'énonciation n'est pas un critère de différenciation entre les subordonnées en V-ING et en TO + BV mais semble être une contrainte forte d'emploi des deux types de subordonnées puisque 80 % des énoncés des deux types de subordonnées sont des exemples de récit. Cela est certainement, en grande partie, dû à la sélection des documents dont sont extraits les énoncés du corpus puisque nous avons fait le choix de n'utiliser que des documents écrits dans lesquels les auteurs utilisent naturellement le récit plutôt que le discours. Toutefois, il est intéressant de noter que, même dans les documents se prêtant facilement au discours comme les journaux dans lesquels il n'est pas rare de rapporter des paroles au style direct sous forme de citations ou d'entretiens, ou même dans la fiction où les auteurs ont souvent recours au discours pour mettre en scène des conversations, le mode d'énonciation privilégié est le récit dans les deux types de subordonnées, quel que soit le genre dont est extrait l'énoncé comme l'illustre le graphique suivant.

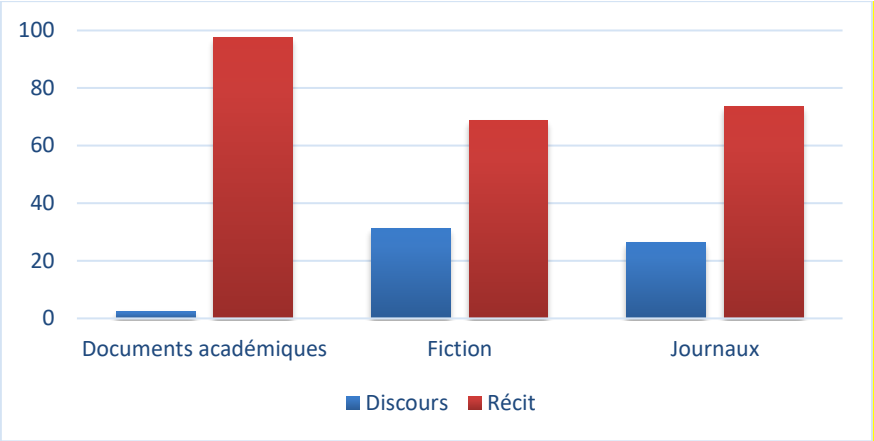

Figure 32 : Graphique illustrant la répartition des énoncés relevant du récit et du discours en fonction du genre du document dont ils sont extraits (en %)

Ce graphique fait ressortir la surreprésentation du récit dans les énoncés du corpus sans distinction de genre.

192 énoncés sont issus de contextes de narration, c'est-à-dire, 80 % du corpus. Cela représente 80 % des énoncés extraits de journaux, 73.75 % des extraits de documents académiques (39 et 39) et 55 % des œuvres de fiction (27 et 28 énoncés respectivement). Ces résultats sont cohérents avec les trois types de documents qui relèvent de l'écrit et sont donc plus propices à des situations de narration que de discours à l'exception de la fiction qui permet de rapporter des paroles au style direct.

2. Type de phrase

Il existe quatre types de phrases : les phrases déclaratives, impératives, interrogatives et exclamatives. Chaque type de phrase indique une implication différente de l'énonciateur, une intention dans la réception de son énoncé.

Nous ne relevons que deux types de phrases dans le corpus : les phrases déclaratives et les phrases interrogatives. Il n'y a aucune occurrence de subordonnée en V-ING et en TO + BV dans une phrase exclamative ou impérative. Les phrases dans lesquelles se trouvent les subordonnées en V-ING et en TO + BV du corpus sont toutes déclaratives à l'exception des trois énoncés suivants qui sont à la forme interrogative :

[20] *"Won't it be wonderful* ***to have*** *our own home at last?"* BNC, ASE W_fict_prose

[21] *"Do you know that when, in her desperation, such a woman turns to the parish for relief, the first act of the authorities is* ***to part*** *her from her child".* BNC, ANL W_fict_prose

[22] *"Is* ***existing*** *better than living?" said Franca.* BNC, APM W_fict_prose

Il est intéressant de noter que ces trois énoncés interrogatifs sont très homogènes : ils sont tous extraits d'œuvres de fiction et sont tous au discours direct.

Il est quelque peu étonnant de ne relever aucune phrase exclamative, notamment dans les journaux, les journalistes utilisant souvent ce ressort pour attirer l'attention du lecteur.

98.75 % des énoncés sont donc dans une phrase déclarative ce qui montre un fonctionnement très homologue des subordonnées en V-ING et en TO + BV à ce propos. Même les trois exceptions sont, de manière, assez surprenante, parfaitement réparties entre nos objets d'étude : nous relevons une subordonnée en V-ING, une en TO + BV et une extraposition (qui fait bien partie de notre sujet et que nous traiterons à part).

Cette homogénéité du type de phrase dans le corpus n'est pas complétement inattendue. En effet, les phrases impératives servent à donner un ordre ou un conseil. Elles servent également à exprimer une interdiction. La phrase exclamative peut servir à exprimer différentes émotions de l'énonciateur : la surprise, la joie, la colère, par exemple. Quant à la phrase interrogative, elle indique un manque d'information de l'énonciateur qui s'interroge sur le contenu de la phrase.

Il est, par conséquent, pertinent que les énoncés soient majoritairement déclaratifs si l'on considère que l'une des raisons de l'utilisation d'une subordonnée en V-ING ou en TO + BV est justement l'effacement des marqueurs de temps et de personne au profit de la notion exprimée par le procès. La phrase déclarative est la seule qui n'implique pas une forte présence de l'énonciateur comme la peur, la joie, le questionnement ou encore la contrainte. La phrase déclarative déroule les faits dont il est question sans commentaire apparent de l'énonciateur et permet de se focaliser sur les événements, tout comme les subordonnées en V - ING et en TO + BV permettent une topicalisation sur le procès décrit par le verbe plus que sur son sujet ou sur l'énonciateur.

Pour conclure, le type de phrase n'est pas un critère discriminant dans l'emploi des V- ING et des infinitives. Au contraire, c'est un point de convergence fort dans le

fonctionnement des deux types de subordonnées qui sont particulièrement compatibles avec la phrase déclarative.

3. Genre du document

Lors de la constitution d'un corpus se pose toujours la question des sources dont sont extraits les énoncés. Il faut choisir si l'on veut travailler sur des énoncés issus de la langue orale ou écrite, d'un genre précis ou non… Nous avons choisi, pour des raisons que nous avons déjà expliquées de travailler sur de l'anglais écrit. Nous avons également fait le choix d'inclure plusieurs genres de documents afin de pouvoir contraster les résultats obtenus pour chaque type de document.

Le corpus sur lequel nous adossons notre thèse est composé d'énoncés extraits de trois genres. Il contient, à parts égales, des extraits de documents académiques, d'œuvres de fiction et de journaux. Bien que le corpus soit limité en nombre, cette décision d'observer les infinitives et V-ING en fonction sujet et complément du sujet dans trois genres différents permet de révéler d'importantes différences d'utilisation liées au genre de la source d'extraction de l'énoncé. Si notre thèse n'est pas un travail d'anglais de spécialité qui se concentrerait sur les spécificités formelles de chaque genre, ce domaine de recherche peut toutefois nourrir et éclairer notre réflexion. Dans cette partie, nous nous concentrerons sur ce qui différencie les subordonnées infinitives et en V-ING selon qu'elles proviennent de documents académiques, d'œuvres de fiction ou de journaux. Toutefois, malgré leurs différences, ces subordonnées ont surtout des points communs dans leurs caractéristiques formelles ainsi que dans leur utilisation.

Tout d'abord, nous ne relevons pas de différence de fréquence d'utilisation des deux fonctions qui nous intéressent dans cette thèse en fonction du genre du document source. Aucun genre ne semble fonctionner tout particulièrement avec les subordonnées dans une fonction particulière.

	Documents académiques	Fiction	Journaux
Sujet	49	42	48
Complément du sujet	31	38	32

Figure 33 : Fonction occupée par les subordonnées en V-ING et en TO + BV selon le genre

Ces résultats sont plus lisibles dans le graphique suivant qui sépare les résultats pour chaque type de subordonnée :

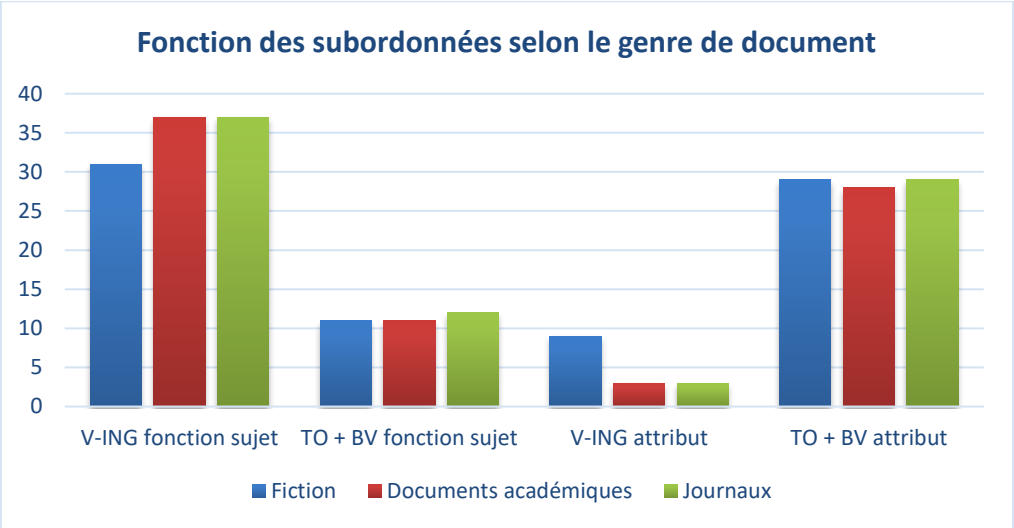

Figure 34 : Graphique illustrant les fonctions exercées par les subordonnées selon le genre de document (en valeurs exactes)

Ce graphique fait ressortir que, s'il existe des variations importantes d'emploi des subordonnées en V-ING et en TO + BV, cela n'est pas uniquement dû aux genres dont sont extraits les énoncés. Les résultats de la comparaison des deux types de subordonnées sont très proches pour chaque genre et chaque fonction grammaticale, voire sont égaux dans le cas des infinitives en fonction attribut.

De plus, il est possible de se demander si les genres influent sur la présence ou non de sujet dans explicite ou propre dans les subordonnées selon les genres. La majorité des subordonnées, dans tous les genres confondus, n'a pas de sujet explicite propre. Elles ont toutefois un sujet réel retrouvable propre. Nous en relevons 67 exemples dans les documents académiques, 56 dans les œuvres de fiction et 69 dans les journaux. Ces sujets réels retrouvables sont en majorité des entités animées. C'est le cas dans 71 énoncés tirés de documents académiques, 67 tirés d'œuvres de fiction et 74 de journaux.

Concernant les types de procès, les subordonnées ne semblent pas influencées par les genres puisque la majorité des procès présents dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont des verbes d'action. Nous en relevons 66 dans les documents académiques, 49 dans la fiction et 67 dans les journaux. Le fonctionnement desdits verbes est assez similaire puisqu'ils sont le plus souvent transitifs en contexte, c'est le cas de 62 verbes tirés de documents

académiques, 43 issus de la fiction et 63 extraits de journaux comme c'est le cas dans les énoncés suivants tirés de documents académiques ([23] et [25]) et de prose ([24] et [26]) :

[23] ***Removing neuron X2*** *has a similar effect on response to training pattern F' 3*. BNC, CMH W_ac_nat_science

[24] *'I think* ***taking the Bookman away*** *isn't such a good idea.'* AMB W_fict_prose

[25] *To ensure that the benefits of IT are maximised it is necessary* ***to specify****, at the beginning of each project,* ***the quality of the information system*** *in terms of parameters such as: social acceptability relevance to the needs of clients friendliness to the user reliability modifiability robustness efficiency*. BNC, J53 W_ac_soc_science

[26] *It would be difficult* ***to prove anything*** *from the VW -- it got pretty crumpled going down the hill*. BNC, HWL W_fict_prose

Les genres n'ont pas d'incidence non plus sur la fréquence d'utilisation des subordonnées avec un complément circonstanciel. Nous relevons 29 exemples de subordonnées accompagnées d'un complément circonstanciel dans les documents académiques, 34 dans la fiction et 29 dans les journaux. Tous sont majoritairement des compléments circonstanciels de lieu.

[27] *Just being* ***with Simon*** *had calmed Marie down*. BNC, ACB W_fict_prose

[28] *But to see it* ***from this perspective*** *is to distort it*. BNC, EEE W_ac_humanities_arts

Nous relevons, par ailleurs, d'importantes similitudes concernant les verbes des matrices qui sont le plus souvent des copules. C'est le cas dans 61 énoncés tirés de documents académiques, dans 69 énoncés tirés de fiction, 61 extraits de journaux.

[29] *Refusing to speak* ***is*** *an exercise of the right to silence*. BNC, ASB W_ac_polit_law_edu

[30] *' Part of my job', said one,'* ***is*** *to make sure that the approach in every district is similar throughout the area and that we are consistent, in the same way that it's my superior'sjob to make sure that I'm consistent along with my colleagues in all the areas within the region.'* BNC, *FA*1 W_ac_polit_law_edu

Enfin, certains critères d'analyse montrent un fonctionnement presque identique des subordonnées sur certains points. A deux exceptions près dans les documents académiques (citées ci-dessous), les énoncés sont tous à la voix active dans tous les genres confondus.

[31] *'Accessing the information **would be improved** by providing procedures that would be easier to use, and the structure of the index would enable a search on a variety of parameters, with each item adequately cross-referenced.'* BNC, B2M W_ac_tech_engin

[32] *When sieving **is used** the sieves are arranged at phi scale intervals.* BNC, H9S W_ac_nat_science

Le genre des documents ne semble pas non plus influer sur la polarité ou le type de phrase puisqu'une écrasante majorité des verbes en V-ING et en TO + BV mais également des verbes présents dans leur co-texte sont positifs et déclaratifs, tous genres confondus.

La possibilité grammaticale de gloser un type de subordonnée par l'autre fait également consensus puisque cela est possible dans 46 énoncés extraits de documents académiques, 52 issus d'œuvres de fiction et 53 de journaux.

L'observation du type de subordonnée en fonction du genre révèle néanmoins d'importantes différences. Nous le verrons plus en détail dans les parties dédiées à chaque point grammatical mais les genres ont une influence sur le contexte et la fréquence d'utilisation des deux types de subordonnées ainsi que sur leur fonctionnement interne.

Comme nous l'avons vu, le contexte dans lequel se trouvent les énoncés est différent : les énoncés tirés de documents académiques se trouvent beaucoup moins souvent dans du discours que ceux tirés de journaux et d'œuvres de fiction.

	Documents académiques	Fiction	Journaux
Discours	2	25	21
Récit	78	55	59

Figure 35 : Tableau récapitulatif des différences de mode d'énonciation des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

De plus, il ressort que certaines caractéristiques des sujets, grammaticaux et réels, varient selon le genre du document dont sont tirés les énoncés. Par exemple, les subordonnées

trouvées dans les œuvres de fiction sont deux fois plus nombreuses à avoir un sujet commun avec le verbe de la matrice que les autres énoncés. Ou encore, les sujets retrouvables ou réels des subordonnées infinitives ou en V-ING tirées d'œuvre de fiction sont deux fois plus nombreux à être génériques et non animés que les autres ; il est ainsi logique que les sujets des verbes de ces subordonnées soient bien plus fréquemment un pronom que dans les autres.

	Documents académiques	Fiction	Journaux
Le sujet est commun avec la matrice	11	21	10
Le sujet grammatical du V-ING ou TO + BV est un signal d'extraposition	10	21	17
Le sujet réel est commun avec matrice	13	24	11
Le sujet retrouvable est non animé	9	13	6
Le sujet retrouvable est générique	44	17	43
Le sujet de la principale est un pronom	15	39	24
Le sujet de la principale est un verbe	46	27	36
Le sujet de la principale est générique	9	21	16

Figure 36 : Tableau récapitulatif des différences de caractéristiques des sujets des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

Pour faciliter la lecture de ce tableau et illustrer certains critères qui y figurent, considérons les exemples suivants tirés du corpus.

[33] est un exemple d'énoncé dans lequel le sujet de l'infinitive est non animé contrairement au sujet de la principale qui est un animé humain (« *he* »).

[33] *Like Renner,* ***he*** *saw the system as driving towards increased international economic integration* ***which*** *ought to create an internationally united working class, yet seemed only to strengthen national separatism*. BNC, ANT W_ac_humanities_arts

[34] ***The affair*** *seemed only to add to his status as folk hero. The conviction rate for social security offences is approximately 95 per cent, mostly guilty pleas*. BNC, G1J W_ac_soc_science

[34] est un exemple d'énoncé dans lequel le sujet (« *the affair* ») est à la fois sujet de la principale (« *seemed* ») et de l'infinitive (« *to add*… »).

De plus, le genre semble également avoir une incidence sur le type de procès utilisé dans les subordonnées qui nous occupent. Nous l'avons vu, la majorité des verbes en V-ING et en TO + BV renvoie à une action dans les trois genres. Cependant, les autres verbes employés sont de natures différentes. Nous ne relevons qu'un exemple de procès de cognition en V-ING ou en TO + BV dans les journaux contre 6 dans les documents académiques. Ces chiffres peuvent sembler dérisoires mais ils montrent une importante différence de fréquence entre les deux genres. De même, le verbe analysé est une copule dans 16 énoncés tirés de fiction contre 4 dans les documents académiques et 6 dans les journaux.

	Documents académiques	Fiction	Journaux
V-ING ou TO + BV : procès cognition	6	5	1
V-ING ou TO + BV : copule	4	16	6

Figure 37 : Tableau récapitulatif des différents types de verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

Nous relevons également des différences dans la complémentation des verbes analysés présentées dans le tableau suivant :

	Documents académiques	Fiction	Journaux
V-ING ou TO + BV a un CO ou plus	61	43	62
V-ING ou TO + BV a un CO et un attribut	6	11	6
Complément est un GN	48	35	52
Complément est un adjectif	3	9	4
Complément est indénombrable	20	10	17
Complément est une subordonnée	13	14	6

Figure 38 : Tableau récapitulatif des différences de complémentation des verbes en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

La fiction est le genre dont le fonctionnement est le plus différent des autres. La complémentation des verbes en V-ING et en TO + BV dans le corpus est typiquement un

complément d'objet ou plus consistant en un groupe nominal indénombrable alors que dans la fiction, il s'agit plutôt d'un adjectif ou d'une subordonnée. Le genre influence donc certains aspects de la complémentation des verbes contenus dans les subordonnées infinitives et en V- ING.

Le temps et l'aspect des verbes se trouvant dans le co-texte des V-ING et TO + BV varie également selon le genre du document. Ici encore, les documents académiques et les journaux ont un fonctionnement typique commun dont se démarque la fiction. Les verbes dans la fiction sont majoritairement au passé alors que dans les autres genres le présent est le temps le plus fréquent et ils sont moins souvent utilisés avec les modaux dans la fiction que dans les documents académiques ou dans les journaux.

	Documents académiques	Fiction	Journaux
Verbe matrice + -S	63	27	50
Verbe matrice + -ED	17	53	30
Présence d'un modal	13	9	19
Aspect sur verbe matrice	6	6	2
Conditionnel	7	7	12

Figure 39 : Tableau récapitulatif des différences de temps, aspects, orientation des verbes en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

Les journaux se démarquent sur deux critères : comparés aux deux autres genres, nous y relevons moins d'énoncés dans lesquels les verbes du co-texte des V-ING et TO + BV portent un aspect (seulement deux occurrences) mais plus d'énoncés dans lesquels ces verbes sont au conditionnel.

D'autres différences sont à noter dans le fonctionnement des subordonnées dans les trois genres comme le montre le tableau suivant :

	Documents académiques	Fiction	Journaux
V-ING et TO + BV précédés d'un adverbe	21	9	3
Extraposition	10	21	17
Combinaisons	11	2	1

Figure 40 : Tableau récapitulatif des différences diverses d'utilisation des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)

La fréquence d'un adverbe à proximité immédiate est un critère différenciant l'utilisation des subordonnées en V-ING et en TO + BV dans les différents genres. Nous relevons ainsi 21 V-ING ou TO + BV directement précédés d'un adverbe dans les documents académiques, 9 dans la fiction et seulement 3 dans les journaux, ce qui représente une différence de fréquence de 14.3 % entre la valeur la plus élevée et la valeur la moins élevée. En voici des exemples :

[35] *In this case what keeps them apart is **not** belonging to the same sex, rather, it is simply a condition of life that in no human relationship can two persons' fuse' into one.* BNC, CRV W_ac_humanities_arts

[36] *He adds, however, that to recognize the point is **only** to recognize that testing is what matters*. BNC, EDD W_ac_polit_law_edu

La fréquence d'extraposition des subordonnées infinitives et en V-ING est également un facteur clivant puisque nous en relevons 10 dans les documents académiques, 21 dans la fiction et 17 dans les journaux ce qui revient à une différence de 42.9 % entre la première et la deuxième catégorie.

Enfin, nous notons que les combinaisons d'un type de subordonnée avec l'autre ou le même type de subordonnée (comme dans [37] et [38]) sont extrêmement rares dans les journaux et la fiction avec seulement 1 et 2 occurrences respectivement (1.25 % et 2.5 % des énoncés tirés de chaque genre) contre 10 dans les documents académiques (12.5 % des énoncés).

[37] *But **taking** our morality from the Bible **does not** necessarily **mean** merely **taking** it on trust and authority, and abandoning all thought of moral knowledge*. BNC, ABM W_ac_humanities_arts

[38] *It is argued that* ***to speak out*** *on this subject* ***is only to suggest*** *the very evil you want to cure, and to do more harm than good...* BNC, G0D W_ac_soc_science

Nous étudierons dans le prochain chapitre les raisons qui peuvent expliquer ces caractéristiques ainsi que ces différences de fonctionnement et fréquences d'emploi des subordonnées selon le genre des documents dans lesquelles elles se trouvent. Elles peuvent relever de l'objectif, du style et du destinataire de chaque genre.

En commençant notre recherche, nous n'avions pas prévu de nous intéresser à l'anglais de spécialité, à savoir l'étude des caractéristiques de la langue en fonction du contexte de spécialisation dans lequel elle est utilisée, mais la description des énoncés puis l'analyse des résultats a fait ressortir des différences suffisamment significatives pour que nous ayons à mener une comparaison des occurrences de notre sujet en fonction du genre de documents dont sont extraits les énoncés. Le type de document dont sont tirés les énoncés du corpus peut avoir une influence sur certaines caractéristiques internes ainsi que sur le fonctionnement des subordonnées infinitives et en V-ING en fonction sujet et complément du sujet et nous nous attacherons à comprendre ces divergences dans le chapitre consacré à l'analyse des résultats présentés ici.

III. Fonction des subordonnées en V-ING et en TO + BV

Nous avons choisi d'étudier le même nombre d'énoncés de chaque type de subordonnée afin de pouvoir les comparer. Nous n'avons pas fait ce choix pour les fonctions puisque l'un des objectifs de ce travail était de découvrir s'il y avait des différences de fréquence dans l'utilisation des deux subordonnées dans chaque fonction. Le corpus révèle, en effet, une prédisposition de chaque type de subordonnée pour une fonction différente.

1. Fonction sujet

La définition de ce qu'est un sujet en linguistique continue à faire couler beaucoup d'encre. La composition du corpus n'a cependant pas posé de problème sur ce point puisque nous nous en sommes tenue à une définition syntaxique du sujet pour sélectionner les énoncés. Nous avons sélectionné tous les énoncés ayant une subordonnée en V-ING ou en TO + BV à la place canonique du sujet, à savoir avant le verbe (« *The basic position of the subject – the position it occupies in canonical clauses – is before the V (and the whole VP)* » (Huddleston et Pullum, 2008 : 67).

Nous nous sommes aussi assurée que les énoncés avaient les autres propriétés syntaxiques d'un sujet selon Huddleston et Pullum :

- le cas nominatif et non accusatif lorsque cette distinction est pertinente
- le verbe conjugué avec la subordonnée en question
- la possibilité d'une inversion sujet-auxiliaire dans une interrogative (Huddleston et Pullum, 2008 : 67-68).

[39] ***Translating a paper agreement into reality*** *was likely to prove difficult; several major problems would need to be overcome. BNC, EDF W_ac_humanities_arts*

[40] ***Removing neuron X2*** *has a similar effect on response to training pattern F' 3. BNC, CMH W_ac_nat_science*

[41] *'For him,* ***to discover a new writer of genius*** *is as satisfying an experience, as it is for a lesser man to believe that he has written a great work of genius himself. BNC, A1B W_ac_humanities_arts*

[42] *But* ***to see it from this perspective*** *is to distort it. BNC, EEE W_ac_humanities_arts*

Dans chacun de ces exemples, la subordonnée en V-ING ou en TO + BV répond aux exigences syntaxiques de la fonction sujet : la subordonnée est placée avant le verbe, en tête de l'énoncé, le verbe est conjugué avec la subordonnée (« *translating a paper agreement into reality* ***was****…* », « *removing neuron X2* ***has*** *…* », « *to discover a new writer of genius* ***is****…* », « *to see it from this perspective* ***is****…* ») et il est possible d'inverser le sujet et un auxiliaire dans un contexte interrogatif. Considérons les deux manipulations suivantes :

[39a] *Was translating a paper agreement into reality likely to prove difficult?*

[42a] *Is to see it from this perspective to distort it?*

La grammaticalité d'un énoncé tel que [42a] est parfois remise en question par certains linguistes qui arguent qu'une infinitive demande que la phrase soit déclarative. De tels énoncés sont toutefois possibles dans certains contextes même si cela ne correspond pas à la langue convenable.

L'observation des énoncés du corpus en fonction sujet a fait ressortir une grande différence entre les deux types de subordonnées. La fréquence d'utilisation des subordonnées en V-ING

et en TO + BV en fonction sujet est très inégale : les subordonnées en V-ING sont très majoritairement employées en fonction sujet dans le corpus. Nous relevons 105 énoncés en fonction sujet et 15 exemples de subordonnées en V-ING en fonction complément du sujet. Cela représente respectivement 87.5 % et 12.5 % des énoncés en V-ING du corpus. Quant aux infinitives, nous n'en relevons que 34 en fonction sujet, ce qui représente 28.33 % des énoncés.

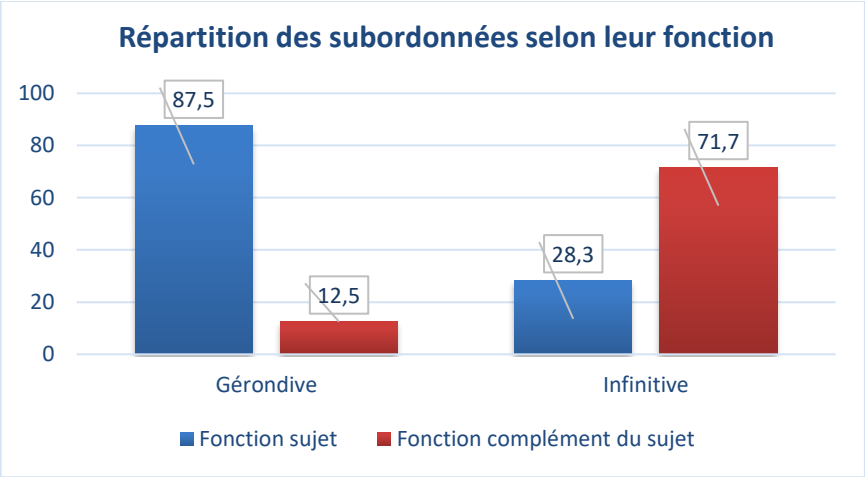

Figure 41 : Graphique illustrant la répartition des subordonnées selon leur fonction dans la phrase (en %)

Ce graphique fait ressortir la grande disparité de fréquence d'utilisation des subordonnées selon la fonction. Les subordonnées en V-ING sont très majoritairement utilisées en fonction sujet contrairement aux infinitives. Dans cette partie, nous nous contentons de présenter les résultats de nos observations lors de la description du corpus. Nous tâcherons ailleurs d'analyser et de trouver des explications à ces chiffres. Il nous suffit pour le moment de noter cette forte différence qui est nécessairement le signe de contraintes syntaxiques et/ou sémantiques dans l'utilisation des deux types de subordonnées.

Le genre n'apparaît pas être un critère pertinent dans cette fréquence d'utilisation. Nous aurions pu penser que le genre des documents dont sont extraits les énoncés pourrait influencer les fonctions dans lesquelles sont utilisées les subordonnées, en raison de tics de langage, de style ou encore de clarté. Considérons le graphique suivant :

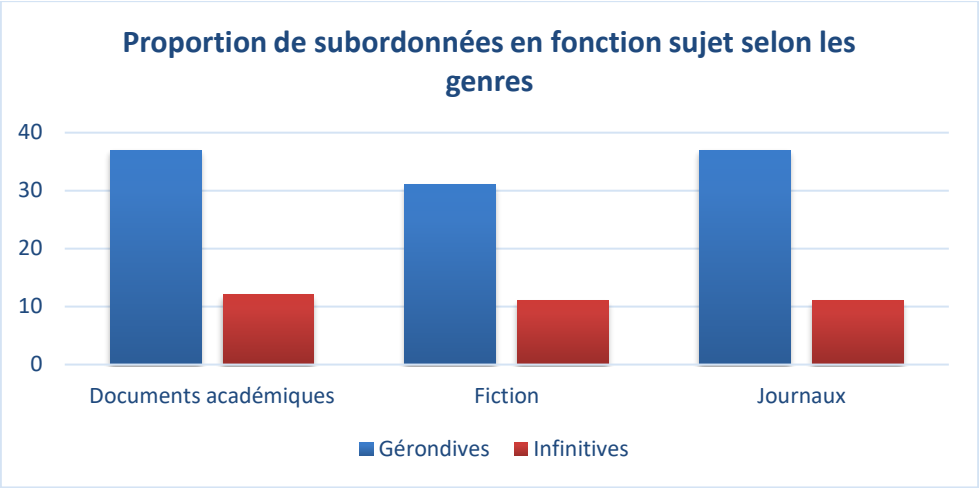

Figure 42 : Graphique illustrant la répartition des subordonnées en fonction sujet dans la phrase et le genre de document dont elles sont extraites (en valeurs exactes)

S'il souligne encore une fois le clivage entre les formes en V-ING infinitives dans la fonction dans laquelle elles sont le plus utilisées, il ne fait pas ressortir de variation en fonction du genre dont sont extraits les énoncés. L'hétérogénéité des résultats entre les deux types de subordonnées n'est donc pas liée au genre des documents.

2. Fonction complément du sujet

La fonction complément du sujet, également appelée attribut du sujet, est plus compliquée à définir. Lors de la compilation du corpus et donc de la sélection des énoncés, nous avons parfois éprouvé des difficultés à séparer les compléments du sujet d'autres types de compléments internes du verbe.

Selon Huddleston et Pullum, le complément du sujet se comprend et est à étudier en contraste au complément d'objet. Pour eux, le complément d'objet correspond à des participants à l'action décrite par le verbe alors que le complément du sujet dénote une propriété du sujet (« *The object NPs refer to PARTICIPANTS in the situation. […] The predicative complément NP denotes a property that is ascribed to this person.* ». (Huddleston et Pullum, 2008 : 73)

Considérons l'exemple suivant :

[43] ' *It's good* ***to see*** *anyone in such Godforsaken weather.*' BNC, K95 W_fict_prose

Dans cet exemple, « *anyone* » est le complément d'objet de « *see* », il est participant du verbe dans le sens où il se donne à voir au sujet du verbe. Cet énoncé est une extraposition,

c'est-à-dire que le sujet réel de « *is* » n'est pas « *it* » mais « *to see anyone …* » Ainsi, « *good* » est son complément (du sujet) et permet, en effet, de qualifier, d'attribuer une qualité au sujet.

Lapaire et Rotgé définissent également le complément du sujet en opposition au complément d'objet. Ils écrivent : « Le référent du COD est différent de celui du sujet ». (Lapaire et Rotgé, 2004 : 243)

Pour eux, « Avec un attribut, une qualité est attribuée à un sujet à l'aide d'un verbe copule comme *appear, become, feel, get, grow, look, remain, seem, smell, sound, turn…* ». (Lapaire et Rotgé 2004 : 243). Pour reprendre l'exemple cité plus haut, le complément du sujet renvoie à la même entité que le sujet auquel il apporte des qualifications.

Dans la deuxième partie de leur définition, Lapaire et Rotgé proposent une liste de verbes introducteurs de compléments du sujet. Certains verbes sont donc toujours suivis de compléments du sujet et non de complément d'objet. En complément de la liste déjà citée, ils ajoutent « *appoint, call, consider, drive (sb crazy), imagine, make, nominate* » (ibid) entre autres.

Les linguistes ne s'accordent pas tous sur les verbes appelant un complément du sujet plutôt qu'un complément d'objet. Nombreux sont ceux qui proposent des listes non exhaustives, se contentant de donner des exemples. Huddleston et Pullum prennent en exemple « *be* » qui est la copule prototypique, et expliquent que dans ce cas « *be* » n'a pratiquement pas de charge sémantique et que son rôle est simplement de porter l'inflexion du temps du verbe. (« *The verb **be** here has basically no semantic content. It is quite common in other languages for the verb to be completely missing in this kind of construction. The most important thing that **be** does in this example is to carry the preterite tense inflection that indicates reference to past time.* » Huddleston et Pullum et al., 2008 : 73)

Khalifa propose lui aussi une liste non exhaustive de verbes autres que *be,* qu'il considère comme « la seule vraie copule » (Khalifa, 2004 : 31), introduisant des compléments du sujet. Il écrit : « Le NP qui suit « *be* » est donc traditionnellement nommé attribut du sujet ou encore, en traduction directe de l'anglais, complément prédicatif (*predicative complement*). Il est intéressant de noter à ce propos que, outre « *be* », on ne recense qu'un très petit nombre de verbes susceptibles d'entrer dans ce schéma, par exemple « *become, appear, look, remain, taste, feel…* ». (Khalifa, 2004 : 31)

Outre « *be* », certains verbes peuvent ainsi avoir un fonctionnement de copule dans certains contextes et donc être complétés par des compléments du sujet et non des compléments d'objet. Ces verbes prennent alors les valeurs de « *be* » copule. En fonctionnement de copule, ces verbes perdent de la force de leur charge sémantique originelle et se retrouvent principalement à jouer un rôle de mise en lien d'un sujet et d'un complément apportant un apport d'information sur celui-ci.

[44] *He adds, however, that to* ***recognize the*** *point* ***is*** *only to recognize that testing is what matters*. BNC, EDD W_ac_polit_law_edu

[45] ***Discovering*** *she was the granddaughter of a knight* ***was*** *like being turned from a frog into a princess*. BNC, EWH W_fict_prose

Dans ces exemples, le verbe copule « *be* » n'a pas de valeur existentielle. Il sert seulement à mettre en relation le sujet « *to recognize the point* » et « *Discovering she was the granddaughter of a knight* » avec leur complément « *only to recognize that testing is what matters* » et « *like being turned from a frog into a princess* ». L'utilisation de « *be* » copule n'apporte rien de plus qu'un signe égal dans une équation, il indique que ce qui se trouve à sa gauche est équivalent à ce qui se trouve à sa droite.

He adds, however, that to recognize the point = only to recognize that testing is what matters.

A la différence de « *be* », qui devient surtout un outil représentant une opération grammaticale, les verbes copules conservent des traces de leur charge sémantique originelle de verbe lexical ce qui explique pourquoi certains renâclent à les considérer comme des copules. Ainsi dans les énoncés suivants, on remarque que les verbes copules « *mean* » et « *seem* » conservent un peu de leur sens originel comme dans [46] et [47]. Il faut souligner que les copules ne sont pas asémantiques : elles sont une des utilisations, ou valeurs, que l'on peut faire de certains verbes. Il est donc logique que les copules puissent alors conserver un relicat de leur sémantisme originel, ou du moins de la charge sémantique de leur utilisation de verbe lexical. Les valeurs de « *be* » copule citées par Khalifa (inclusion, identification et appartenance) semblent bien découler de la valeur existentielle de « *be* » lexical.

[46] *Not* ***having*** *to visit Fleet Street meant that her afternoon and evening off could be genuinely relaxing, and she usually spent the time knitting, sewing or reading, with only the occasional foray up West*. BNC, HGE W_fict_prose

[47] *This means **using** soldiers and air power to stop military attacks in Macedonia and Kosovo, areas south of Serbia. Many ministers and senior civil servants are convinced Britain will be dragged into the civil war in 1993*. BNC, CBE W_newsp_other_report

Dans [46] et [47], « *mean* » est une copule comparable à la copule prototypique « *be* ». Il signale une relation entre un sujet et un complément du sujet qui lui attribue une qualité. Toutefois, une glose de « *mean* » par « *be* » n'est pas possible :

[46a] **Not having to visit Fleet Street **was** that her afternoon and evening off could be genuinely relaxing, and she usually spent the time knitting, sewing or reading, with only the occasional foray up West*.

[47a] **This **is** using soldiers and air power to stop military attacks in Macedonia and Kosovo, areas south of Serbia. Many ministers and senior civil servants are convinced Britain will be dragged into the civil war in 1993.*

Ces énoncés ne sont pas recevables, ou du moins pas souhaitables dans le cas du deuxième énoncé, ce qui montre qu'ici se joue plus qu'une simple mise en relation de deux éléments. « *Mean* » garde une partie de son sens originel, il implique une conséquence, une suite logique entre le premier et le deuxième élément.

« *Seem* » est un autre verbe copule très utilisé dans le corpus.

[48] *The novelist has himself referred to the self-generating quality of these works: he **seems to provide** the reader with a metaphor of the construction of narrative*. BNC, APS W_ac_humanities_arts

[49] *This **seems to be** true of N. lapillus as well. Banded shells may be ridged or smooth (in both N. lapillus and N. emarginata) but when ridges are present they are usually paler than the grooves*. BNC, FU0 W_ac_nat_science

Tout comme « *mean* », « *seem* » conserve une charge sémantique révélée par une glose en « *be* » :

[48a] *The novelist has himself referred to the self-generating quality of these works: he **is** to provide the reader with a metaphor of the construction of narrative*. BNC, APS W_ac_humanities_arts

[49a] *This **is** to be true of N. lapillus as well. Banded shells may be ridged or smooth (in both N. lapillus and N. emarginata) but when ridges are present they are usually paler than the grooves.* BNC, FU0 W_ac_nat_science

Ces gloses sont grammaticalement acceptables mais impliquent un changement de sens important puisque dans [48] et [49] l'attribution des qualités contenues dans les compléments des sujets est teintée de doute par le truchement de « *seem* », la relation entre le sujet et ladite qualité est actée avec « *be* » ce qui change le message de la phrase. Avec « *seem* », l'énonciateur signale un doute sur l'attribution de la qualité, alors qu'avec « *be* », il s'engage, ou du moins prévoit, cette attribution.

Pour conclure, lors de la compilation du corpus, nous nous sommes heurtée à un problème de définition que les linguistes ont bien du mal à résoudre. Les définitions proposées sont lacunaires et ont à voir au choix avec la sémantique, la morphologie, la syntaxe voire avec tout cela à la fois. Nous avons, en particulier, pâti de ne pas trouver de liste définitive de verbes introduisant des compléments du sujet.

Nous avons choisi de ne considérer comme compléments du sujet que les énoncés ayant les caractéristiques suivantes :

- Le complément renvoie à la même entité que le sujet ;
- Le verbe copule a perdu le plus fort de sa charge sémantique et représente avant tout une opération de mise en relation entre le sujet et son complément ;
- Le complément représente un apport d'information sur le sujet, ses propriétés et capacités ;
- Le verbe fait partie de la liste suivante : « *be* », « *seem* », « *mean* », « *appear* ».

Nous notons au passage que la répartition des verbes de cette liste dans le corpus est très inégale. Nous recensons une prépondérance de « *be* » et « *seem* ». Le graphique suivant illustre cette distribution :

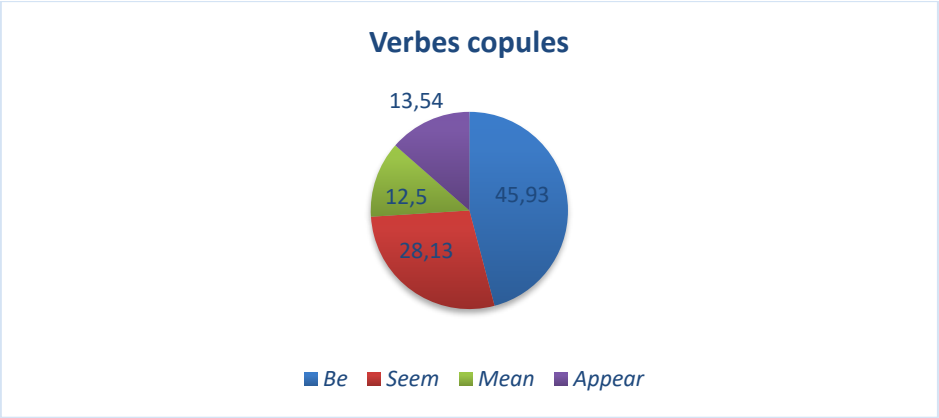

Figure 43 : Graphique illustrant la répartition des verbes copules dans le corpus (en %)

« *Be* » conserve sa place de copule principale et est utilisé dans la grande majorité des énoncés.

IV. Nature et caractéristiques du sujet de la matrice

Lorsque l'on travaille sur des subordonnées, il est important de s'intéresser à la matrice dont les propositions subordonnées dépendent. Les subordonnées étant, par définition, soumises à une autre partie de la phrase, il est légitime de se demander si celle-ci peut contraindre le type de subordonnée utilisée. Qu'elles soient en position sujet ou complément du sujet, les subordonnées que nous analysons dans ce travail sont soumises syntaxiquement mais également sémantiquement à d'autres propositions qui peuvent donner des indications sur l'agent en charge de la réalisation ou non du procès, par exemple.

Les subordonnées infinitives et en V-ING sont à verbe non-fini, c'est-à-dire qu'ils ne portent pas de marque de temps ou de personne. Leur sujet est le plus souvent omis. Il est ainsi tentant de regarder si le sujet de la principale est commun à celui de la subordonnée ou s'il peut l'éclairer. Nous allons ici décrire les sujets des propositions principales dont dépendent les subordonnées en V-ING et en TO + BV du corpus.

1. Nature du sujet de la matrice

Nous avons souhaité être aussi exhaustive que possible dans notre description de la nature du sujet de la matrice. En effet, puisque le sujet réel des subordonnées est commun avec la principale dans certains énoncés, il est important de connaître les caractéristiques du sujet de la matrice.

Considérons les énoncés suivants, exemples de sujets communs entre le verbe de la principale et celui de la subordonnée en V-ING ou en TO + BV.

[50] ***Senior police-officers appeared to play*** *these incidents down, but black youths complained that on the estate they were increasingly harassed by the police.* BNC, AS6 W_ac_soc_science

[51] ***'You don't seem to realize*** *that you have certain obligations to me, a certain loyalty owing to me.'* BNC, GVT W_fict_prose

Dans le premier énoncé, le groupe nominal « *senior police officers* » est à la fois le sujet et l'agent responsable de la réalisation de « *appear* » et de « *play* ». Dans le deuxième exemple, le pronom « *you* » est non seulement celui qui est en charge de la réalisation de l'action de comprendre (« *realize* ») mais également celui qui, selon l'énonciateur n'a pas l'air de comprendre, qui n'a, du moins, pas l'apparence ou l'attitude de quelqu'un qui comprend (« *don't seem* »).

Le fait que le sujet des verbes en V-ING et en TO + BV soit commun avec celui du verbe de la matrice est très précieux lorsque l'on analyse l'agent responsable du procès décrit par le verbe en V-ING et en TO + BV. Nous avons, par conséquent, fait la liste de toutes les natures de sujets présents dans le corpus, pas seulement dans les énoncés dans lesquels les sujets sont communs : le sujet peut être un groupe nominal, un pronom, un verbe ou une subordonnée. Nous avons fait la distinction entre les pronoms, les « *there* » existentiels et les « *it* » signaux d'extraposition pour nous permettre de les étudier de manière spécifique. Le résultat de cet examen est à lire dans le tableau suivant :

	En valeur exacte	En %
Groupe nominal	51	21.25
Pronom autre	33	13.75
« *There* » existentiel	1	0.42
« *It* » d'extraposition	45	18.75
Verbe	110	45.83

Figure 44 : Tableau des différentes natures des sujets des matrices (en valeurs exactes et en %)

Le graphique suivant permet d'illustrer les chiffres présentés dans le tableau précédent.

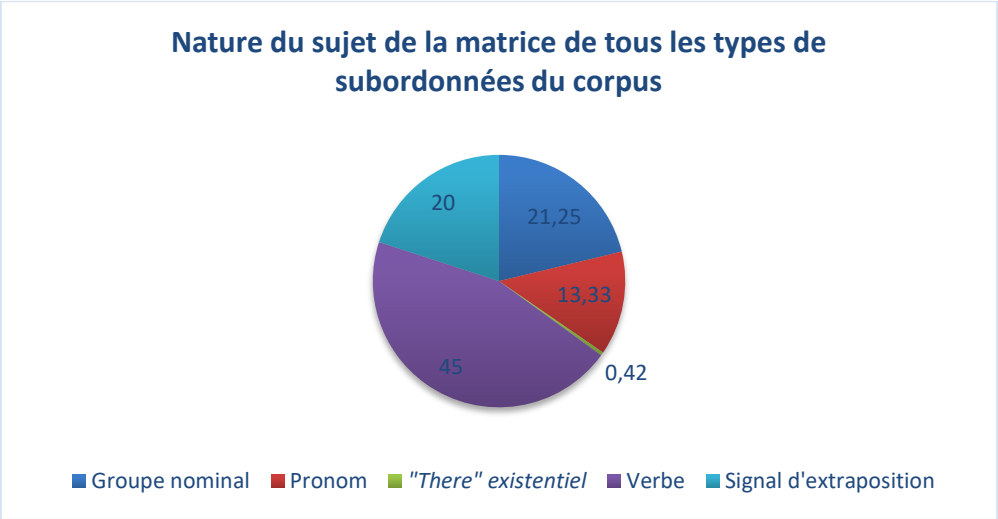

Figure 45 : Graphique illustrant les différentes natures des sujets des matrices (en %)

Les résultats sont partagés entre deux natures très majoritaires : pronominale (dans 33.75 % des cas si l'on ajoute les « *it* » d'extraposition, « *there* » et les autres pronoms) et verbale (dans 45 % des cas).

Il convient, à présent, de contraster ces résultats pour les sujets des matrices des subordonnées en V-ING et en TO + BV.

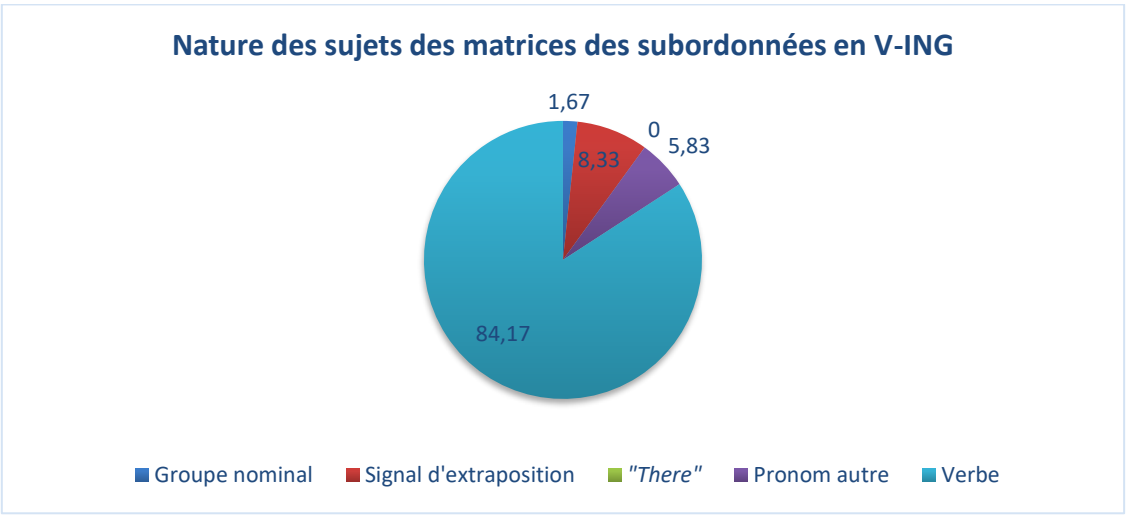

Figure 46 : Différentes natures des sujets des matrices des subordonnées en V-ING (en %)

Le sujet de la matrice des V-ING est typiquement la gérondive elle-même. En effet, nous l'avons vu, les subordonnées en V-ING du corpus sont très majoritairement en fonction sujet. Cela explique les résultats ci-dessus. Le sujet de ces matrices est ainsi majoritairement la subordonnée en V-ING elle-même comme dans les énoncés suivants :

[52] ***Determining*** *the nature of the field to be covered* ***is*** *only the beginning.* BNC, EEH W_ac_polit_law_edu

[53] *In this model,* ***modelling*** *land-use and transportation policies* ***represents*** *the first stage of this air quality simulation system (Gross, 1982).* BNC, GU5 W_ac_nat_science

Dans [52], « *Determining* » est le sujet de « *is* » et dans [53], c'est bien l'action décrite par « *modelling* » (et ses compléments) qui est le sujet de « *represents* ». Ceci dit, nous relevons aussi quelques subordonnées en fonction sujet de la matrice qui ne sont pas des gérondives comme dans l'énoncé suivant dans lequel la subordonnée « *what keeps them apart* » est le sujet de « *is* » :

[54] *In this case* ***what keeps them apart is*** *not belonging to the same sex, rather, it is simply a condition of life that in no human relationship can two persons' fuse' into one.* BNC, CRV W_ac_humanities_arts

Quant aux sujets des verbes présents dans les matrices des subordonnées infinitives, les relevés révèlent les éléments suivants :

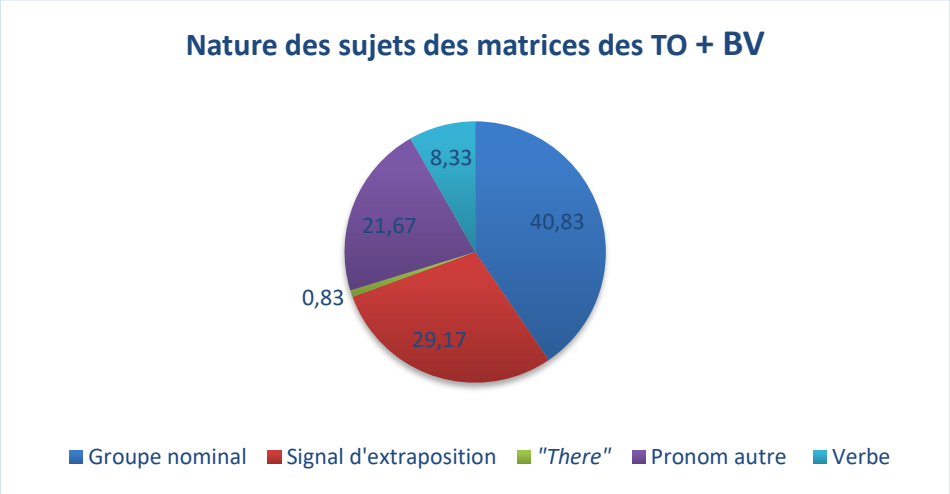

Figure 47 : Tableau des différentes natures des sujets des matrices des subordonnées infinitives (en %)

La nature de sujet de matrice régissant une subordonnée infinitive la plus fréquente est pronominale, c'est le cas dans 51.67 % des énoncés du corpus. Ensuite viennent, les natures nominale (avec 40.83 % des énoncés) et, bien moins fréquente, verbale (dans seulement 8.33 % des énoncés).

Ces résultats sont très différents de ceux que nous avons trouvés pour les matrices des subordonnées en V-ING. Considérons le graphique qui contraste les résultats trouvés pour les deux types de subordonnées :

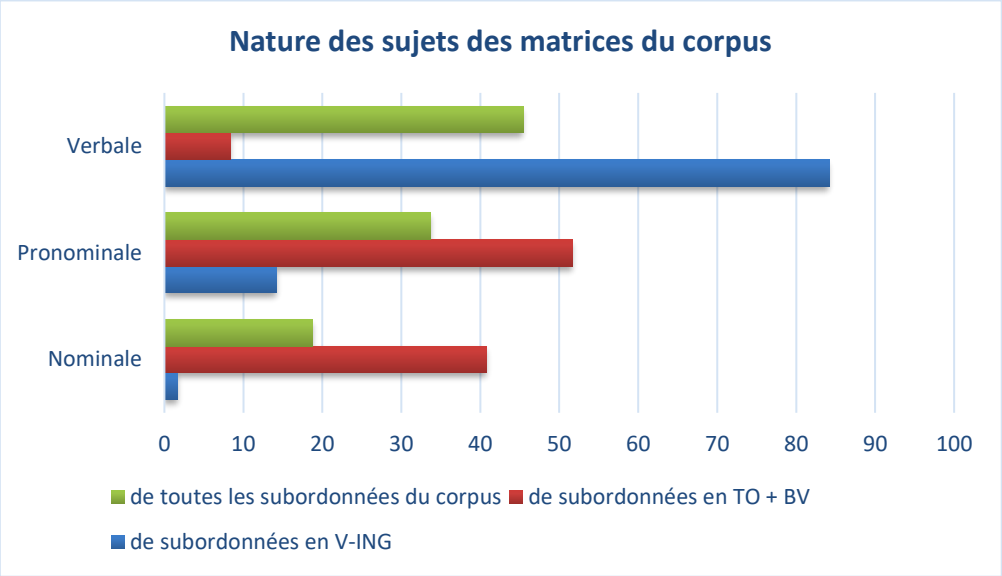

Figure 48 : Graphique illustrant les différentes natures de sujets des matrices du corpus (en %)

Ce graphique fait ressortir des différences flagrantes entre la nature des sujets des matrices selon le type de subordonnées qu'elles régissent. Il ressort de cette observation que les sujets des matrices régissant des subordonnées en V-ING sont très majoritairement des subordonnées. Cela s'explique, comme nous l'avons déjà mentionné, par la plus grande fréquence de gérondives en fonction sujet dans le corpus ; ces subordonnées sont le sujet de la proposition principale qui les régit. Quant aux subordonnées infinitives, le sujet de leur matrice est le plus souvent de nature pronominale. Cela s'explique, en partie, par la plus grande proportion d'extrapositions (nous en relevons 34 fonctionnant avec une subordonnée infinitive contre 9 avec une subordonnée en V-ING).

Pour conclure, au premier abord, il n'est pas aisé de dire si la nature des sujets de la matrice contraint le type de subordonnée utilisé ou si c'est le type de subordonnée qui contraint cette nature. Toutefois, il convient de conclure qu'il existe une différence importante de la nature des sujets des verbes présents dans les propositions régissant les subordonnées infinitives et en V- ING.

Ce critère apparaît comme contraignant. Toutefois, nous pensons qu'il est, avant tout lié au fonctionnement global des subordonnées. En effet, les verbes en V-ING apparaissant très

souvent en fonction sujet, il est logique que les sujets des propositions qui les régissent soient de nature verbale. De même, la forte congruence des subordonnées infinitives avec l'extraposition ainsi qu'avec les opérations de pseudo-clivage et de dislocation à gauche implique des sujets de matrices de nature principalement pronominale.

2. Autres caractéristiques du sujet de la matrice

Après avoir déterminé la nature des sujets des matrices régissant les subordonnées en V- ING et en TO + BV, nous allons, à présent, nous concentrer sur d'autres caractéristiques en cherchant, par exemple à savoir s'ils sont dénombrables ou non, spécifiques ou génériques, au singulier ou au pluriel… afin d'essayer d'avoir une image plus précise du prototype de cette classe.

Tout d'abord, nous avons cherché à savoir si le sujet de la subordonnée en V-ING et en TO + BV était le plus souvent commun avec la matrice ou lui était propre. Cette interrogation nous a menée à faire une découverte intéressante : 42 verbes en TO + BV ont un sujet commun avec la matrice et seulement 2 V-ING, cela représente 35 % des énoncés en TO + BV contre 1.67 % des énoncés en V-ING.

[55] ' ***Is existing*** *better than* ***living****?*' said Franca. BNC, APM W_fict_prose

[56] ' *What we should be doing* ***is spending*** *more money preparing people for creative leisure,' said Robyn*. BNC, ANY W_fict_prose

[57] *Like Renner, he saw* ***the system*** *as driving towards increased international economic integration which ought to create an internationally united working class, yet* ***seemed only to strengthen*** *national separatism.* BNC, ANT W_ac_humanities_arts

Dans ces exemples, nombreux dans les infinitives, très rares dans les V-ING, la matrice partage son sujet avec la subordonnée qu'elle régit. Ainsi, dans [55], l'entité animée responsable du procès décrit par « *existing* » est la même que celle en charge de « *living* » tout comme dans [56] « *we* » est en charge de « *should be doing* » et « *spending* » ou encore dans [57] « *the system* » est, à la fois, ce qui semble et ce qui renforce. Le verbe copule « *seem* », très employé dans le co-texte des infinitives, a toujours le même sujet que le verbe auprès duquel il se trouve.

Un autre de nos critères d'analyse est le caractère spécifique ou générique des sujets. Dans les matrices des deux types de subordonnées, les sujets sont principalement spécifiques. Toutefois, les chiffres sont difficilement comparables car, comme nous venons de le voir, les

natures de ces sujets sont très différentes. Le nombre d'occurrences de sujets nominaux, et donc de sujets dont l'étude de la spécificité et de la généricité est pertinente, est moindre dans les matrices des subordonnées en V-ING. Dans les matrices des subordonnées en V-ING, nous relevons 8 sujets génériques (38.1 %) et 13 spécifiques (61.9 %) et 38 sujets génériques (34.5 %) et 72 spécifiques (65.5 %) dans les subordonnées infinitives. Si, en valeurs exactes, les résultats ne sont pas comparables entre les deux types de subordonnées, ils le sont en pourcentage. Les sujets des matrices du corpus, malgré leurs natures variées sont ainsi majoritairement spécifiques comme c'est le cas dans les énoncés suivants :

[58] ***STRATHCLYDE Regional Council yesterday gave the go-ahead to a 20 million development at the Cleland Estate, Motherwell, which*** *will mean upgrading sports facilities, and the creation of an 18-hole golf course and 175 house plots on land belonging to Dalziel High School Memorial Trust.* BNC, K5D W_newsp_other_report

[59] *The data we have at the moment suggest that we should reach our targets about 80 % of the time, but* ***our aim over the years*** *will be not only to reach the targets in a higher proportion of cases but also to make the targets more difficult.* BNC, CNA W_ac_medicine

La remarque sur les différentes natures, et donc sur le nombre d'occurrences dont l'étude est pertinente selon certains critères, vaut pour les critères suivants : le caractère dénombrable ou non des sujets et leur nombre. Pour cette raison, nous donnerons les résultats de ces observations en pourcentage et non en valeur absolue ayant déjà établi plus haut les variations de nature et leur fréquence d'apparition dans les différentes matrices.

Le nombre est un critère qui fait ressortir une similitude de fonctionnement entre tous les sujets des matrices puisqu'ils sont très majoritairement au singulier. En effet, 88.89 % des sujets des matrices de subordonnées en V-ING concernés et 93.33 % de ceux de subordonnées infinitives sont au singulier comme dans [59] (« *our aim* ») ou [61] (« *the effect of an exclusion clause* »), par exemple.

Enfin, nous avons trouvé un critère clivant : le caractère dénombrable ou indénombrable des sujets. En effet, les sujets des matrices de subordonnées en V-ING sont majoritairement indénombrables (82.35 %) comme dans [60] alors que ceux des matrices des infinitives sont plutôt dénombrables (82.98 %) comme dans [61].

[60] *'One is a lumbar puncture -- **that** means taking fluid from around your spinal cord.'* BNC, JY0 W_fict_prose

[61] *The leading case is Anisminic Ltd v. Foreign Compensation Commission, where the House of Lords held that* ***the effect of an exclusion clause*** *is only to prevent errors of law by a tribunal which are within its jurisdiction: the clause would not prevent the review of decisions outside jurisdiction.* BNC, ASB W_ac_polit_law_edu

Pour conclure, les sujets des matrices des subordonnées en V-ING et en TO + BV ont des natures et des fonctionnements différents (malgré certaines caractéristiques communes comme leur nombre et leur caractère spécifique) à tel point que le sujet de la matrice peut être un critère expliquant la coexistence de ces deux types de subordonnées nominales à verbe non fini.

V. Nature et caractéristiques du sujet des V-ING et TO + BV

Si le sujet de la matrice régissant les subordonnées peut être un critère justifiant l'utilisation de l'un ou l'autre type de subordonnée, il est crucial d'observer le sujet des subordonnées elles-mêmes. Ce n'est pas chose facile car très peu ont des sujets explicites : nous n'en relevons que deux dans le corpus.

[62] *The insurers now have groups of approved repairers and it is often easier* ***for a customer to use*** *those, than to go off and find their own repairer.* BNC, K5H W_newsp_other_commerce

[63] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, it was easier* ***for the Cubists to break*** *with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves.* BNC, 196 GUJ W_ac_humanities_arts

Il faut souligner que le fait que les deux seuls sujets explicites soient présents dans des extrapositions et avec des infinitives n'est sûrement pas un hasard. Les extrapositions, que nous décrirons et analyserons plus tard, permettent de réorganiser la phrase et d'alléger le sujet de la phrase en le remplaçant par un pronom tout en mentionnant le sujet réel à une place où sa lourdeur ou longueur sont plus acceptables. Dans [62] et [63], le sujet grammatical, « *it* », n'est pas le sujet réel, repoussé plus loin à la place prototypique du sujet d'une subordonnée infinitive, à savoir, juste avant le TO : « *a customer* », *« the Cubists* ». Ils sont même précédés de « *FOR* », marqueur du sujet de telles structures. Mais cette présence explicite du sujet de verbes en V-ING et en TO + BV est exceptionnelle, nous la relevons dans seulement 0.83 % des énoncés du corpus.

Par définition, les subordonnées en V-ING et infinitives ne portent pas de marque de temps ou de personne et, nous venons de le voir, l'explicitation de leur sujet par des structures telles que FOR + sujet + TO + BV est rare. Il faut, par conséquent, faire une distinction entre sujet grammatical et sujet réel retrouvable en contexte. En effet, si les verbes en V-ING et en TO + BV n'ont que très rarement un sujet explicite, ils ont, malgré tout, un sujet réel, c'est-à-dire, une entité responsable de la réalisation du procès décrit par le verbe qui est à retrouver en contexte.

1. Caractéristiques du sujet dans les V-ING

Le corpus ne contient aucun énoncé dans lequel un V-ING a un sujet grammatical explicite. Cela est cohérent avec la nature des subordonnées en V-ING qui sont, d'une part, à verbe non fini donc non marqué, et nominales. Ce qui compte dans de telles subordonnées n'est pas la relation prédicative entre un sujet et un verbe mais le verbe lui-même. Le sujet est donc un élément non nécessaire qu'il n'est pas pertinent de mentionner. Toutefois, comme il faut toujours une entité pour réaliser (ou non) le procès décrit par le verbe, le sujet existe toujours même s'il est implicite.

Le corpus ne contient que trois énoncés dans lesquels le sujet réel ou grammatical de V- ING est commun à la matrice, ce qui représente 1.67 % des énoncés en V-ING. L'énoncé suivant, déjà cité plus haut, en est un exemple :

[64] *" Is **existing** better than living?' said Franca.* BNC, APM W_fict_prose

Dans cet énoncé, le sujet réel de « *existing* » et « *living* » est une entité animée générique commune. Le sujet n'est pas explicite mais le sens des verbes implique quelqu'un (car dans le paradigme occidental les choses ne vivent pas), et à défaut de caractéristique particulière donnée par l'énonciateur, un être générique.

98.3 % des énoncés en V-ING ont un sujet réel propre.

[65] *Introducing young people to society and **encouraging them** to express themselves **should not create** conflict, as long as there is a co-operative understanding within the family or community*. BNC, K5L W_newsp_other_social

[66] ***Shopping** in a place called a health food shop **doesn't mean** you can assume everything it sells is safe or healthy*. BNC, AAX W_newsp_brdsht_nat_misc

Dans ces énoncés, les V-ING ont un sujet réel propre.

Il est important d'expliquer ici ce que nous entendons lorsque nous utilisons le terme de sujet réel retrouvable. Il ne s'agit pas d'inventer ce que l'énonciateur a pu vouloir dire. Toutefois, la langue est partagée et est, par conséquent, le fruit d'attentes sémantiques et syntaxiques entre un énonciateur et son co-énonciateur. Lucien Tesnière (*Eléments de Syntaxe structurale*, 1965) compare la phrase à une pièce de théâtre dans laquelle des acteurs effectuent des procès dans certaines circonstances. Selon lui, ces trois éléments sont comparables aux éléments toujours présents (même implicitement) dans la phrase : un verbe, un ou des actants et des circonstants. Les procès « *encourage* » et « *shop* » impliquent des actants humains, par exemple. L'énoncé suivant n'est pas acceptable :

[65a] ****DOGS/TELEPHONES introducing** young people to society and encouraging them to express themselves conflict, as long as there is a co-operative understanding within the family or community.* BNC, K5L W_newsp_other_social

Cet énoncé n'est pas recevable sauf dans une fable, une œuvre de science-fiction ou autre contexte particulier dans lequel les chiens et les téléphones ont reçu des traits leurs permettant une telle action ou encore grâce au processus anthropomorphique. Les procès « *encourage* » et « *shop* » impliquent un actant humain. Les verbes appellent donc un certain type de sujet. C'est ce type de sujet générique que nous décrivons ici lorsque nous évoquons les sujets réels retrouvables. Le sujet réel est donc le sujet réellement responsable de l'action, il peut ainsi être différent du sujet grammatical qui est en charge de la validation du prédicat en contexte.

Pour revenir à l'étude des caractéristiques des sujets dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV, nous avons suggéré que certains verbes avaient un sujet réel différent de leur sujet grammatical qui est commun avec le verbe de la matrice.

Dans [65], l'agent responsable de la réalisation de « *encouraging* » n'est pas responsable de celle de « *should not create* ». Le V-ING est le sujet de « *should not create* ». Dans [66] « *shopping* » est le sujet de de *« doesn't mean* » et le sujet de « *shopping* » est une entité animée capable de faire les courses.

Cela s'explique par la prépondérance des subordonnées gérondives qui sont utilisées en fonction sujet (dans 105 des 120 énoncés, ce qui correspond à 87.5 % des énoncés). Les V-ING sont donc sujets du verbe de la principale. Il s'ensuit logiquement qu'elles ne peuvent avoir un

sujet commun avec le verbe de la matrice (ne pouvant être elles-mêmes leur propre sujet). Cela explique pourquoi la majorité des subordonnées gérondives ont un sujet réel propre. Cependant, cette propension à être employées en fonction sujet ne peut être qu'une explication partielle.

Les sujets retrouvables sont animés dans 119 énoncés (99.2 %)

[67] ***Giving*** *the people of Hong Kong more democratic influence is the last development they want*. BNC, K5M W_newsp_other_report

[68] *For example, slightly* ***upturning*** *the corners of the female mouth gave a 'sexy sweet smile' that made the face more attractive*. BNC, AJ7 W_newsp_brdsht_nat_science

[69] *'Two small fists appeared* ***gripping*** *the far end of the long handle, and Sam Kettle's grimy muzzle thrust itself into the room.* BNC, AEB W_fict_prose

Le sujet du dernier exemple, « *Two small fists* », est commun au verbe de la matrice et au V-ING. C'est un groupe nominal non animé. Cependant, il s'agit d'une partie d'un corps humain qui, par métonymie est animé. Ainsi, le seul exemple de sujet semblant non animé peut facilement être interprété comme étant, en fait, animé.

Le caractère générique ou spécifique des sujets n'est pas contraignant. Nous relevons des proportions comparables : 56.67 % de sujets génériques (68 en valeurs exactes) et 43.33 % de sujets spécifiques (52 en valeurs exactes).

[70] ***'Taking care*** *of old clothes* ***requires*** *more than just mothballs', writes Jo Levin*. BNC, A3M W_newsp_brdsht_nat_social

[71] ***Upgrading*** *the existing cable by means of a new 400,000-volt cable was the only way to ensure sufficient carrying capacity for supplies from the new Teesside Power station under construction at Wilton, those at Hartlepool and Blythe and exports from Scotland.* BNC, K4W W_newsp_other_report

Ces deux énoncés sont des exemples de sujets réels retrouvables génériques. En effet, dans [70] et dans [71], rien dans le co-texte, ne permet de déterminer qui s'occupe des vêtements (« *taking care of* ») ni qui améliore le réseau de câbles (« *upgrading* »). L'entité responsable de la réalisation de ces procès est une personne non définie ou un ouvrier qualifié mais aucune spécification n'est donnée. Seule compte la réalisation de ces procès, peu importe l'entité humaine qui en sera responsable. Cette concentration sur le verbe et l'actualisation du

procès est un des arguments le plus souvent avancés pour justifier l'emploi d'un V-ING qui permet de nous figurer le procès décrit par le verbe en cours de réalisation, de nous « plonger mentalement dans une situation concrète » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 125) sans grand égard pour l'entité en charge.

Toutefois, cela n'empêche pas qu'il arrive aussi que le sujet réel puisse être spécifique comme dans l'énoncé suivant :

[72] *' But **living** without women is something we decided had to be done -- it's not too high a price to pay for fame*.' BNC, CH1 W_newsp_tabloid

Dans [72], le contexte implique un sujet réel spécifique : l'énoncé est au discours direct. Le locuteur s'exprime au nom de « *we* », c'est-à-dire lui et d'autres humains. Le procès « *live* » est donc à comprendre comme réalisé par ce groupe particulier d'humains ayant choisi de vivre sans femmes.

2. Caractéristiques du sujet dans les TO + BV

Les verbes en TO + BV des subordonnées infinitives du corpus n'ont pas de sujet explicite à l'exception des deux énoncés déjà mentionnés :

[73] *The insurers now have groups of approved repairers and it is often easier **for a customer to use** those, than to go off and find their own repairer.* BNC, K5H W_newsp_other_commerce

[74] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, it was easier **for the Cubists to break** with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves.* BNC, 196 GUJ W_ac_humanities_arts

Ces sujets sont tous deux des noms qui renvoient à des entités humaines mais leurs autres caractéristiques varient puisque le premier est un nom commun générique au singulier tandis que le deuxième est un nom propre spécifique au pluriel.

Le reste des verbes en TO + BV partage donc un sujet avec le verbe de la matrice. Cependant, les sujets réels des verbes en TO + BV ne sont communs que dans 42 énoncés,

c'est-à-dire 37.5 %. Ils le sont toujours avec le verbe copule « *seem* ». Voici des exemples de sujets réels communs :

[75] *He appears **to put off** large numbers of potential Labour supporters*. BNC, AJM W_newsp_brdsht_nat_misc

[76] *Soon one could ignore it, except now and then when the fire seemed **to take** a huge breath and glowed with a sudden fierceness which sent sparks flying crazily up the chimney*. BNC, GW3 W_fict_prose

Dans ces deux énoncés, le sujet de la matrice est également le sujet réel du verbe en TO + BV. Dans [75], « *He* » est bien celui qui a une apparence particulière selon l'énonciateur « *appears* » et qui rejette des soutiens « *put off…* ». Dans [76], « *the fire* » est l'entité responsable de la validation de « *seemed* » et de « *take* ».

Cependant, dans 65 % des énoncés (soit 78 en valeurs exactes), les verbes en TO + BV ont un sujet réel retrouvable qui leur est propre. Ces sujets sont majoritairement animés. 82.5 % des sujets retrouvables ont cette caractéristique (soit 99 énoncés, nombre plus élevé que les 78 énoncés retrouvables ; cela s'explique car certains sujets retrouvables sont communs avec le verbe de la matrice) :

[77] *Ms Walker's main job will be **to make sure** the hall's famous Minton tiled floor is not damaged by either the cast's or the audience's feet.* BNC, K97 W_newsp_other_report

[78] *The IMF and the World Bank are not inexhaustible cornucopias -- all **they can do is to dispense** whatever they receive from wealthy governments, ie, from taxpayers.* BNC, AHN W_newsp_brdsht_nat_misc

Dans ces deux énoncés, le sujet réel des verbes en TO + BV renvoie à des entités animées. Dans [77], c'est « *Ms Walker* » qui doit s'assurer de la conservation du carrelage (« ***to make sure** the hall's famous Minton tiled floor is not damaged by either the cast's or the audience's feet* »). Dans [78], le sujet est « *the IMF and the World Bank* » qui ne sont pas à proprement parler des entités animées puisqu'il s'agit de deux organisations. Cependant, ces organisations sont composées d'hommes et de femmes qui sont responsables de toutes les actions de ces organismes ; par métonymie, « *The IMF and the World Bank* » peuvent donc être considérés comme des entités humaines.

Une autre caractéristique des sujets réels des verbes en TO + BV est qu'ils sont majoritairement spécifiques. C'est le cas de 68.33 % de ces sujets comme ceux des exemples suivants :

[79] *Dave Waddington, selection committee member for Middlesbrough Rugby Club, said the 5m offer should be seriously considered as* ***the club's primary objective*** *was* ***to develop*** *higher standards of the sport.* BNC, K4T W_newsp_other_sports

[80] ***His defence*** *was* ***to insist*** *that he would do exactly the same again under the same circumstances.* BNC, A57 W_newsp_brdsht_nat_report for him

Dans ces énoncés, l'aspect spécifique est marqué par la présence de déterminants (et même du génitif dans [79]) qui servent à préciser la référence du nom qui les suit. Ainsi, il est rendu évident que « *the club's primary objective* » renvoie à un objectif précis d'un club particulier et « *his* » indique la technique de défense dont il est question est celle d'un homme en particulier, le référent, dont l'énonciateur vient de parler.

3. Bilan

Les sujets retrouvables des subordonnées en V-ING et en TO + BV ont certaines caractéristiques communes que nous allons illustrer dans le graphique ci-dessous :

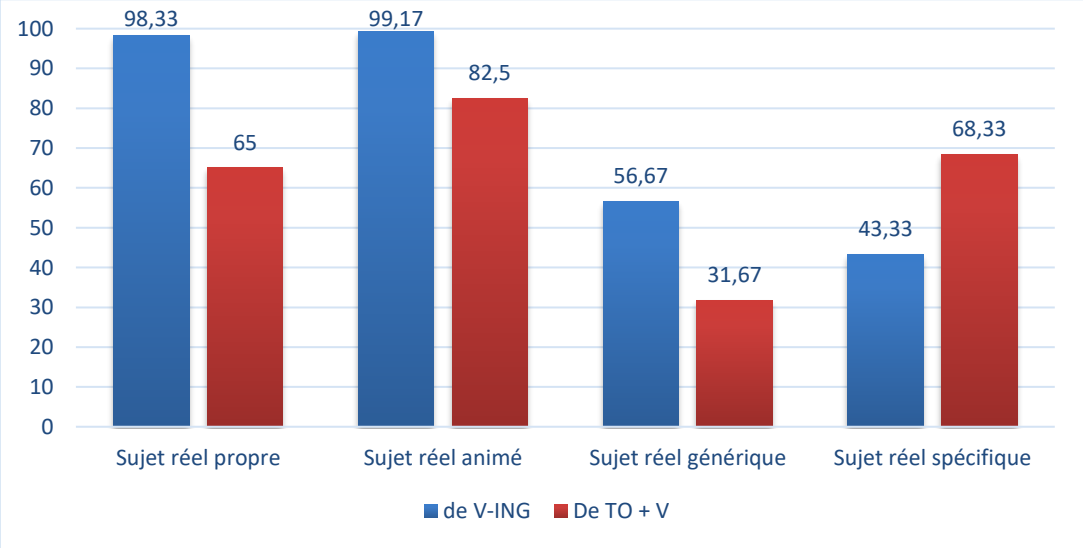

Figure 49 : Caractéristiques diverses du sujet réel des subordonnées (en %)

Il ressort de l'observation des sujets réels des verbes en V-ING et en TO + BV qu'ils ont majoritairement des sujets qui ne sont pas communs avec la matrice même s'il faut noter que

cela n'est pas dans les mêmes proportions puisque les V-ING fonctionnent presque exclusivement avec un sujet réel propre alors que les infinitives semblent plus susceptibles de partager un sujet. Une autre tendance commune très forte est le caractère animé des sujets dans les deux types de subordonnées.

La différence notable a à voir avec le caractère générique ou spécifique des sujets puisque les résultats mettent en lumière une tendance des infinitives à être employées avec des sujets spécifiques là où les V-ING semblent ne pas être contraignantes (avec une légère tendance aux sujets génériques).

VI. Schémas verbaux

Dans cette partie, nous empruntons en partie la terminologie de Khalifa pour évoquer les différentes formes de complémentation du verbe. Il en existe selon lui 5 types : les schémas intransitifs stricts, les schémas avec copules, les schémas transitifs, les schémas bitransitifs et les schémas transitifs complexes. (Khalifa, 2004 : 34-36)

Nous allons en rappeler les caractéristiques avant de présenter les résultats pour chaque schéma dans les deux types de subordonnées étudiés ici ainsi que dans leur matrice.

Selon Khalifa, le schéma intransitif strict est « le plus simple qui soit ». « En gros, il s'agit d'un verbe n'admettant pas d'objet direct, ni *a fortiori* indirect, comme dans *Anne arrived, John sneezed, Jeanne Calment died,* etc. En termes d'analyse en constituants, on dira que le verbe constitue à lui tout seul un syntagme verbal. » (Khalifa, 2004 : 34)

Les schémas à verbes copules sont des phrases dans lesquelles, comme leur nom l'indique, le verbe est une copule, c'est-à-dire, un verbe ayant perdu tout ou partie de sa charge sémantique et dont le rôle est principalement de notifier une opération de mise en relation entre un sujet et un complément que l'on n'appelle plus dans ce cas, complément d'objet mais attribut du sujet (puisqu'il permet d'attribuer une caractéristique ou qualité au sujet), complément du sujet ou encore, traduction de l'anglais, complément prédicatif.

Les verbes copules sont peu nombreux et ne renvoient sémantiquement « qu'à une variante de la relation d'appartenance qui est, comme on le sait, une des valeurs fondamentales de BE » (Khalifa, 2004 : 31). « *Be* » est, en effet, le prototype du verbe copule et Khalifa en distingue trois valeurs, comme nous l'avons vu plus haut : l'identification, l'appartenance et l'inclusion.

Khalifa définit un verbe transitif de la sorte : un verbe transitif est « un verbe admettant un objet direct » (Khalifa, 2004 : 34). « Un schéma transitif comporte, prototypiquement, un sujet sémantiquement agent, un objet sémantiquement patient, et (mais ceci dépasse notre sujet) un verbe renvoyant à un procès borné ou ponctuel. » (Khalifa, 2004 : 34-35)

Quant au verbe bitransitif ou ditransitif, c'est « un verbe qui, comme *give* (le représentant prototypique de cette classe), prend à la fois un objet direct et un objet indirect. […] Notons que l'objet indirect, dans ce type, n'est pas, loin s'en faut, toujours sémantiquement de type bénéficiaire. » (Khalifa, 2004 : 35)

Le dernier schéma est lié aux verbes « transitifs complexes » : « ces schémas peuvent être caractérisés par la combinaison d'un schéma transitif et d'un schéma avec copule. […] Les verbes sont des verbes transitifs. […] Cela dit, ces objets directs, même s'ils ont les propriétés syntaxiques habituelles (en particulier la promotion en position sujet dans la passivation sont loin d'avoir les caractéristiques sémantiques du patient, dont nous avons vu qu'elles étaient prototypiques des schémas transitifs. […] La différence fondamentale au plan syntaxique est que l'attribut ne caractérise plus le sujet, mais l'objet direct. Nous l'appellerons donc attribut de l'objet » (Khalifa, 2004 : 37). Ayant déjà un grand nombre de critères et s'agissant, avant tout, de déterminer si les verbes sont transitifs, intransitifs ou s'ils sont copules, nous n'avons pas ressenti l'intérêt que présenterait ce critère supplémentaire. Les verbes transitifs complexes ont donc été inclus dans la catégorie des verbes transitifs.

Il est important de souligner qu'à quelques exceptions près les verbes ne sont pas figés dans un schéma verbal. Nous parlerons ici des résultats et de leur fonctionnement en contexte car certains verbes copules ou transitifs dans le corpus pourront suivre un schéma différent ailleurs.

1. Schéma verbal du verbe des subordonnées en V-ING

Nous avons mis les résultats de notre description des schémas verbaux utilisés dans les subordonnées en V-ING en forme dans le graphique suivant :

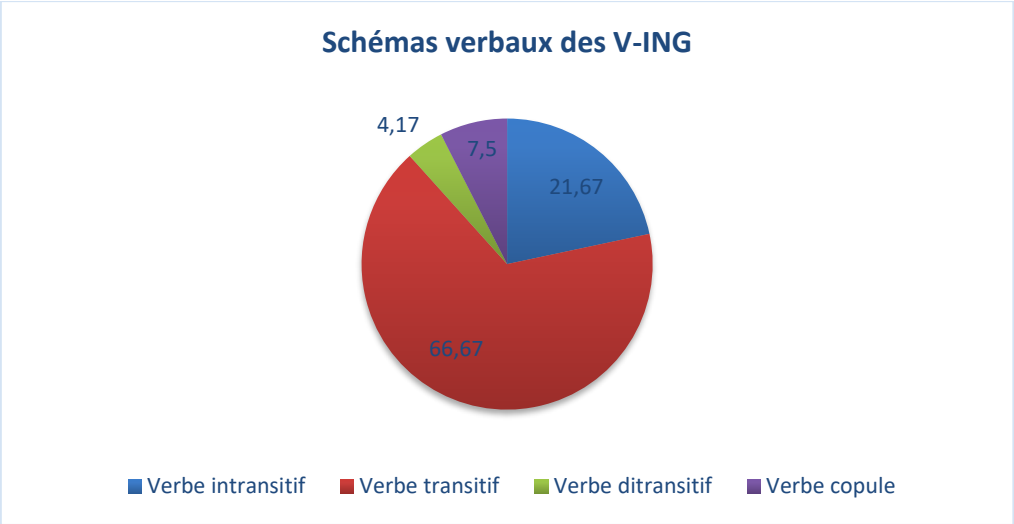

Figure 50 : Schémas verbaux des V-ING (en %)

Le schéma verbal le plus utilisé dans les V-ING est le schéma transitif : 80 verbes en V- ING ont un complément d'objet ou plus, qu'il soit direct ou indirect comme « *old clothes* » dans [81] et « *soldiers* » dans [82].

[81] *'**Taking care of old clothes** requires more than just mothballs', writes Jo Levin*. BNC, A3M W_newsp_brdsht_nat_social

[82] *This means **using soldiers** and air power to stop military attacks in Macedonia and Kosovo, areas south of Serbia. Many ministers and senior civil servants are convinced Britain will be dragged into the civil war in 1993.* BNC, CBE W_newsp_other_report

Le deuxième schéma verbal le plus représenté (26 occurrences, soit 21.67 %) est celui des verbes intransitifs, c'est-à-dire qui n'ont pas de complément d'objet comme les verbes « *sieve* » et « *picket* » dans les énoncés suivants qui constituent à eux seuls un syntagme verbal :

[83] *When **sieving** is used the sieves are arranged at phi scale intervals*. BNC, H9S W_ac_nat_science

[84] ***Picketing** in various forms has shown itself to be one of the most effective forms of industrial action.* BNC, FSS W_ac_polit_law_edu

Cependant, si nous regroupons toutes les catégories de schémas transitifs et que nous ajoutons donc les résultats pour les verbes ditransitifs et transitifs complexes (voir les exemples ci-dessous) aux verbes transitifs évoqués plus haut, nous relevons 85 verbes avec au moins un complément d'objet ce qui représente 70.83 % des verbes du corpus des énoncés contenant une

forme en V-ING. Les schémas transitifs sont très majoritaires dans les verbes en V-ING dans le corpus.

[85] *Edward Miall argued in the 1840s that* ***giving the vote to the working class*** *would give them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please.* BNC, EVP W_ac_polit_law_edu

[86] *' It's not up to me* ***to ask you what you think you're up to****,'her grandfather began, when they were once more alone together with Xanthe in the sitting room of their hotel suite.* BNC, G0S W_fict_prose

Ces deux énoncés sont des exemples de verbes ditransitifs, c'est-à-dire de verbes à deux compléments obligatoires. Leur sens implique un agent et un bénéficiaire du procès décrit par le verbe. Dans [85], le premier complément de « *give* » est direct (« *the vote* ») et indique ce que l'on donne tandis que le deuxième complément est indirect (« *to the working class* ») et indique le récipiendaire, ou bénéficiaire, de cette action. Dans [86], le complément direct de « *ask* » indique à qui l'on pose la question (« *you* ») et le complément d'objet indirect précise ce qui est demandé (« *what you think you're up to* »). Nous relevons 8 occurrences de verbes de ce type dans le corpus, 5 dans le co-texte de V-ING (soit 4.17 % des énoncés).

Quant aux verbes copules, ils représentent 7.5 % des verbes dans les énoncés (soit 9 énoncés). Toutefois, il convient de noter que 28 verbes en V-ING ont un attribut. Cela est possible car certains de ces verbes en V-ING sont en position sujet et peuvent alors avoir un attribut du sujet par l'intermédiaire d'un autre verbe comme dans l'exemple suivant :

[87] ***Shopping*** *in a place called a health food shop doesn't mean you can assume everything it sells is safe or healthy.* BNC, AAX W_newsp_brdsht_nat_misc

« *Shopping* », le verbe en V-ING de l'énoncé, est intransitif, il n'a pas de complément d'objet. Ce n'est pas non plus un verbe copule, il n'a rien perdu de sa charge sémantique, et n'est donc pas complété par un attribut du sujet. Pourtant, il a quand même un complément de ce type grâce au verbe copule « *mean* » qui introduit une subordonnée (« *you can assume everything it sells is safe or healthy* ») en position complément du sujet « *shopping* ».

Pour conclure, le schéma verbal le plus compatible (ou du moins le plus fréquemment utilisé) en contexte dans les verbes en V-ING de notre corpus est le schéma transitif.

2. Schéma verbal du verbe des subordonnées en TO + BV

Les schémas verbaux des verbes utilisés dans les subordonnées infinitives étudiées dans notre corpus sont résumés par le graphique suivant :

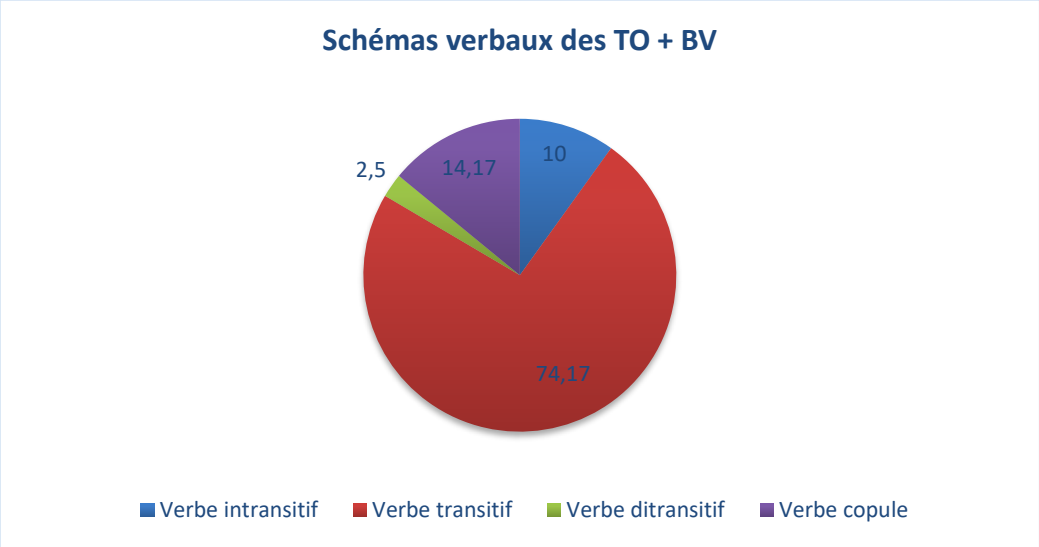

Figure 51 : Schémas verbaux des TO + BV (en %)

Tout d'abord, il est intéressant de noter que la proportion de verbes intransitifs est moins importante dans les verbes en TO + BV. Nous n'en relevons que 12, ce qui est plus de deux fois moins que dans les subordonnées en V-ING.

Le schéma verbal le plus fréquent dans les infinitives est, comme pour les V-ING, le schéma transitif. A lui seul, il représente 74.17 % du fonctionnement des verbes dans les énoncés (cela correspond à 89 occurrences en valeurs exactes). Les énoncés suivants sont des exemples de ce fonctionnement transitif. Dans [88], « *your wits* » est le complément d'objet de « *use* » et dans [89], « *the house* » est complément d'objet de « *leave* ».

[88] *Basically, the expression* ***means to use your wits*** *to assess what you are being told*. BNC, CBC W_newsp_other_social

[89] '*It was an extremely painful decision* ***to leave the house***.' BNC, A1Y W_newsp_brdsht_nat_report

Si nous y ajoutons les 3 verbes ditransitifs, nous atteignons 92 énoncés, soit 76.67 % des verbes du corpus contenant une infinitive.

Quant aux verbes en TO + BV copules, nous en relevons 17, ce qui représente 14.17 % des énoncés, soit presque 7 points de plus que dans les V-ING (7.5 %). De plus, comme dans les V-ING, nous relevons plus de verbes en TO + BV avec un attribut que de verbes en TO + BV copules. L'explication est la même : certains verbes en TO + BV, bien que non copules ont un attribut grâce à un autre verbe copule comme dans :

[90] *But Craig was wrong,* ***to employ*** *Hari as her shoemaker* ***was something Emily would never reconsider***. BNC, CDN W_fict_prose

Dans cet énoncé, le verbe « *to employ* » est transitif, il a un complément d'objet direct (« *Hari* ») mais il a également un complément du sujet (« *something Emily would never reconsider* ») par le truchement de « *was* ».

3. Schéma verbal du verbe des matrices

Les verbes que nous allons décrire ici sont de deux types. Une partie importante des subordonnées étudiées occupe la fonction complément du sujet ce qui nécessite un verbe copule pour mettre ces deux éléments en relation. L'autre partie des subordonnées est sujet et se trouve dans le co-texte de verbes plus variés car pas nécessairement copules. Par conséquent, nous allons étudier ces verbes en deux temps : nous commencerons par la description des verbes présents dans le co-texte d'infinitives et de subordonnées en V-ING en fonction complément du sujet avant d'observer les verbes présents dans les énoncés dont le sujet est une subordonnée.

Lorsqu'elles sont compléments du sujet, les subordonnées infinitives et en V-ING sont, par définition, mises en relation avec le sujet qu'elles complètent par le biais d'un verbe copule. Nous relevons 101 énoncés de ce type dans le corpus comme l'énoncé suivant dans lequel on note l'utilisation de « *be* », copule prototypique :

[91] ***Producing*** *practice and testing material for word stress* ***is*** *very simple: any modern English dictionary will show word stress patterns as part of word entries, and lists of these can be made either with stress marks for student to read from (as in Exercise 2 of Tape Unit 10), or without stress marks for students to put their own marks on (as in Exercise 1 of the same Tape Unit).* BNC, K93 W_ac_soc_science

L'étude du schéma verbal est plus pertinente lorsque les subordonnées sont en fonction sujet. En effet, cela permet une plus grande liberté et donc diversité des verbes utilisés dans leur co-texte. Le corpus compte 139 énoncés dans lequel les subordonnées en V-ING et en TO + BV

occupent cette position. Parmi cela, 95 comptent un verbe copule en leur sein, ce qui représente 68.35 % des occurrences. Le reste des verbes est donc intransitif ou transitif d'une sorte ou d'une autre. Le tableau suivant résume les résultats de l'étude de la transitivité de ces verbes :

	En valeurs exactes	En %
Intransitif	5	3.60
Transitif	32	23.02
Ditransitif	4	2.88
Transitif complexe	3	2.16

Figure 52 : Tableau résumant les schémas verbaux des verbes des principales autres que copules

Ce tableau donne les résultats de l'observation des schémas verbaux des verbes dans le co-texte des subordonnées gérondives et infinitives en fonction sujet autres que les 95 verbes copules déjà évoqués. Il ressort qu'une majorité écrasante de ces verbes est transitive : 399 occurrences contre 5 verbes intransitifs.

Il est important de rappeler que ces fonctionnements sont à considérer en contexte. De nombreux verbes ont ici un schéma verbal différent de ce qu'ils pourraient avoir ailleurs. Par exemple, dans l'énoncé suivant, « *give* », qui est prototypiquement un verbe ditransitif puisque l'on donne toujours quelque chose à quelqu'un, a un fonctionnement simplement transitif ici même si l'on pourra arguer que le deuxième complément, le destinataire, est implicite :

[92] *However, ordinary newspaper readers do not see such a vast array of newspapers and reading some newspapers rather than* ***others gives a very different view of the extent and type of sex crimes in a nation*****.** BNC, CS1 W_ac_soc_science

4. Bilan

Les schémas verbaux des infinitives et des V-ING sont très similaires comme le fait ressortir la comparaison des deux graphiques (figures 50 et 51).

Les verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont majoritairement transitifs (qu'ils soient transitifs, ditransitifs ou transitifs complexes). Les autres schémas verbaux sont présents dans des proportions très proches dans les deux types de subordonnées à l'exception des verbes intransitifs qui sont deux fois plus nombreux dans les subordonnées en V-ING que dans les infinitives. Les schémas verbaux ne sont donc pas une contrainte ni un critère de différenciation dans l'emploi des deux types de subordonnées.

Il est à noter que le fonctionnement des verbes peut varier en fonction de la position des V-ING et infinitives dans la phrase comme le fait ressortir le tableau ci-après.

	Fonction sujet	Fonction complément du sujet
Verbe intransitif	12	25
Verbe transitif	70	98
Verbe ditransitif	3	5
Verbe copule	16	11

Figure 53 : Tableau récapitulatif des schémas verbaux des V-ING et TO + BV selon leur fonction dans la phrase (en valeurs exactes)

Les résultats montrent deux fois plus de verbes transitifs quand les subordonnées sont en fonction complément du sujet et presque sept fois plus de verbes transitifs complexes dans cette même fonction.

Quant au genre des documents dont sont tirés les énoncés, observons un tableau récapitulant les résultats :

	Documents académiques	En %	Fiction	En %	Journaux	En %
Verbe intransitif	11	13.75	16	20	11	13.75
Verbe transitif	61	76.25	45	56.25	63	78.75
Verbe ditransitif	4	5	1	1.25	3	3.75
Verbe copule	4	5	18	22.5	5	6.25

Figure 54 : Tableau récapitulatif des schémas verbaux des V-ING et TO + BV selon le document dont ils sont extraits (en valeurs exactes et en %)

Nous relevons de grandes différences entre les genres notamment entre, d'un côté, les documents académiques et les journaux et, de l'autre, les œuvres de fiction qui se démarquent, une fois encore, des deux autres genres.

Les schémas des verbes utilisés dans les œuvres de fiction font figures d'exception : le nombre de verbes copules y est 3 à 4 fois plus élevé et celui de verbes transitifs simples y est significativement moins élevé que dans les autres genres.

Pour conclure, les schémas verbaux ne ressortent pas comme un critère contraignant ou clivant dans l'utilisation des subordonnées qui nous intéressent malgré des variations possibles d'emploi qui ont davantage à voir avec la source du document ou la fonction occupée par la subordonnée qu'avec la nature de celle-ci.

VII. Caractéristiques des compléments des V-ING et TO + BV

1. Nombre des compléments

Le nombre des compléments des verbes analysés semble pertinent à observer car le fait qu'ils soient au singulier ou au pluriel semble important. Le singulier est, en effet, très fortement majoritaire dans les compléments des verbes qui nous occupent. 114 compléments des verbes contenus dans les énoncés de notre corpus sont au singulier et 45 au pluriel ; ce qui correspond à une proportion de 71.7 % de compléments au singulier contre 28.03 % au pluriel.

Nous notons la même répartition dans les énoncés contenant un V-ING dans lesquels nous relevons que 62 (74.7 %) de ces 83 verbes ont un complément au singulier et 21 sur 83 (25.3 %) sont au pluriel. Quant aux énoncés contenant une infinitive, nous relevons que 52 compléments de TO + BV sur 77, soit 67.5 %, sont au singulier et que 24 sur 77, soit 31.2 %, sont au pluriel.

Les résultats sont comparables puisque nous trouvons presque autant de compléments dans les deux types de subordonnées qui nous intéressent : 51.9 % des compléments se trouvent dans les énoncés en V-ING et donc 48.1 % dans les énoncés en TO + BV. Par conséquent, nous pouvons conclure que les deux types de subordonnées n'ont pas de fonctionnement particulier concernant le nombre de leurs compléments si ce n'est que nous constatons que les verbes en V-ING ainsi que les TO + BV ont une forte propension à être accompagnés de compléments au singulier.

	Complément au singulier	En %	Complément au pluriel	En %
V-ING dans les documents académiques	24	82.8	5	17.2
V-ING dans la fiction	16	72.7	6	27.3
V-ING dans les journaux	22	68.8	10	31.2
TO + BV dans les documents académiques	16	64	9	36
TO + BV dans la fiction	19	79.2	5	20.8
TO + BV dans les journaux	17	63	10	37

Figure 55 : Tableau récapitulatif de la répartition du nombre des compléments des verbes en V-ING et TO + BV selon le type de document dans le corpus (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau confirme la tendance puisque les résultats sont sensiblement comparables quel que soit le type de subordonnée et le type de document dont la subordonnée est extraite. Nous observons, ici encore, une forte proportion de compléments de V-ING et de TO + BV au singulier dans tous les types de documents même si on note un nombre plus élevé de compléments au pluriel dans les journaux que dans les autres genres.

Nous avons également cherché à savoir s'il pouvait y avoir une corrélation entre la fonction de la subordonnée et le nombre du complément. Le tableau suivant résume les résultats de nos observations.

	Complément au singulier	En %	Complément au pluriel	En %
La subordonnée est en fonction complément du sujet	48	70.59	20	29.41
La subordonnée est en fonction sujet	67	72.04	26	27.96

Figure 56 : Répartition des compléments selon leur nombre et la fonction de la subordonnée dans laquelle ils se trouvent (en valeurs exactes et en %)

Ici encore, nous n'observons pas de différences entre les deux types de subordonnées concernant le nombre de leur complément en fonction de leur fonction dans la phrase même s'il convient de noter que les deux fonctions observées impliquent le plus souvent un complément au singulier.

Le nombre n'est donc pas un critère clivant dans l'usage des deux types de subordonnées. Il est même un point de convergence fort dans l'utilisation des V-ING et des TO + BV.

2. Nature des compléments

Si le nombre des compléments des verbes en V-ING et TO + BV n'est pas un critère de différenciation entre les deux types de subordonnées, il est légitime de s'intéresser à la nature desdits compléments. Par conséquent, nous avons observé leur nature afin de voir s'il y avait des différences entre les infinitives et les V-ING sur ce sujet. Le graphique ci-après illustre nos résultats.

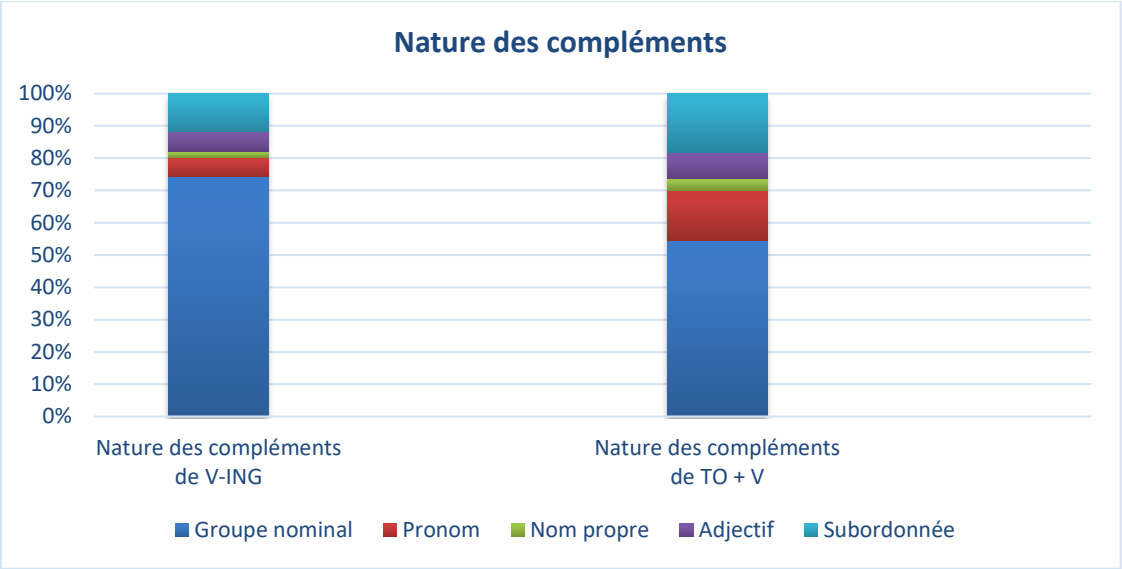

Figure 57 : Graphique illustrant la répartition de la nature des compléments des V-ING et TO + BV du corpus (en %)

Ce graphique permet de constater que les compléments des verbes en V-ING et TO + BV du corpus sont majoritairement des groupes nominaux. Nous avons initialement fait le choix de séparer les noms propres des groupes nominaux car nous pensions que cela pourrait être pertinent. Au final, les noms propres ne représentent pas une catégorie significative ni un critère de différenciation entre l'usage des deux types de subordonnées puisque seulement 1.98 % des compléments de V-ING et 2.72 % des compléments de TO + BV en sont.

Si les groupes nominaux sont majoritaires dans les compléments de V-ING et de TO + BV, nous notons néanmoins une plus grande diversité de nature des compléments dans les infinitives. En effet, si les groupes nominaux représentent 76.24 % des compléments de V- ING, cela ne concerne que 58.18 % des TO + BV. La deuxième catégorie de nature la plus présente dans la complémentation des infinitives est composée des subordonnées avec 18.18 % (contre 11.88 % des compléments de V-ING) ; viennent ensuite les pronoms qui représentent 15.45 % des compléments de TO + BV contre seulement 5.94 % des compléments de V-ING. Enfin, les V-ING et les infinitives ne sont complétées par des adjectifs que dans 5.94 % et 8.18 % des cas, respectivement.

La nature des compléments des verbes de notre corpus nous semble révélatrice. En effet, nous notons une réelle différence d'emploi des deux types de subordonnées. Les subordonnées en V-ING sont très majoritairement complétées par des compléments de nature nominale. En effet, si l'on ajoute les pronoms, noms communs et noms propres, nous arrivons à 88.18 % de

compléments de nature nominale. Les subordonnées en V-ING ont ainsi une affinité toute particulière avec une complémentation nominale. Si les infinitives sont également des subordonnées nominales, nous pensons que cette affinité s'explique par la valeur nominalisante de -ING qui permet de faire passer les verbes sur un continuum nominal-verbal comme cela est défendu par certains.

Il est également intéressant de noter que les verbes et structures que nous analysons ici ne semblent pas destinés à apporter le même type d'information sur le sujet. En effet, l'hétérogénéité des résultats de l'étude de la nature des compléments des deux types de verbes montre que l'utilisation de V-ING ou de TO + BV n'a certainement pas le même objectif informatif. En effet, si l'on reprend l'idée répandue que TO + BV permet de renvoyer à du prospectif, de non-validé, de passer du « réalisable au réalisé » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 124) et que V-ING est, au contraire, un outil de rétrospection, de validation, alors, on peut comprendre pourquoi le nombre de compléments d'infinitives consistant en une subordonnée est deux fois plus élevé que pour les subordonnées en V-ING. Il n'est pas surprenant qu'étant tournées vers l'« à venir », les infinitives soient souvent complétées par des structures complexes placées à droite en position post-verbale qui viennent remplir un vide informatif concernant le sujet.

Cela peut également être une raison pour laquelle les compléments des infinitives sont plus variés que ceux des V-ING. Si TO + BV est un outil de prospection, de remplissage à droite, il est logique que ses compléments puissent être des noms propres, qui viennent éclairer une situation d'énonciation peu claire ou encore une subordonnée dotée d'une lourde charge informative sur le sujet. Il peut néanmoins apparaître surprenant de voir que 15.45 % des compléments d'infinitives sont des pronoms que nous aurions pu attendre en proportion plus importante dans les subordonnées en V-ING (seulement 5.94 %). Les pronoms renvoient forcément à un élément qu'ils remplacent et qui a donc déjà été mentionné dans le texte. Cependant, si un pronom peut être anaphorique et renvoyer à du déjà-dit, à un élément présenté plus tôt dans la phrase, il peut également être cataphorique et renvoyer à de l'information à venir, ce qui est tout à fait compatible avec les valeurs de TO évoquées plus haut.

La nature des compléments des subordonnées est donc révélatrice de divergences de fonctionnement et de charges sémantiques entre les subordonnées en V-ING et TO + BV.

	Est un GN	En %	Est un pronom	En %	Est un adjectif	En %	Est un nom propre	En %	Est une subordonnée	En %
Complément du sujet	59	66.29	10	11.24	4	4.49	1	1.12	15	16.85
Sujet	78	63.93	14	11.47	10	8.20	5	4.09	15	12.29

Figure 58 : Tableau récapitulatif de la nature des compléments des subordonnées en V-ING et en TO + BV selon leur fonction (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau montre que les fonctions ne semblent pas influer sur la nature des compléments des subordonnées en V-ING et TO + BV. En effet, si nous notons des variations importantes entre les différentes natures, ces différences de fréquences sont les mêmes quelle que soit la fonction exercée par les subordonnées. Considérons le graphique ci-dessous qui illustre plus clairement les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.

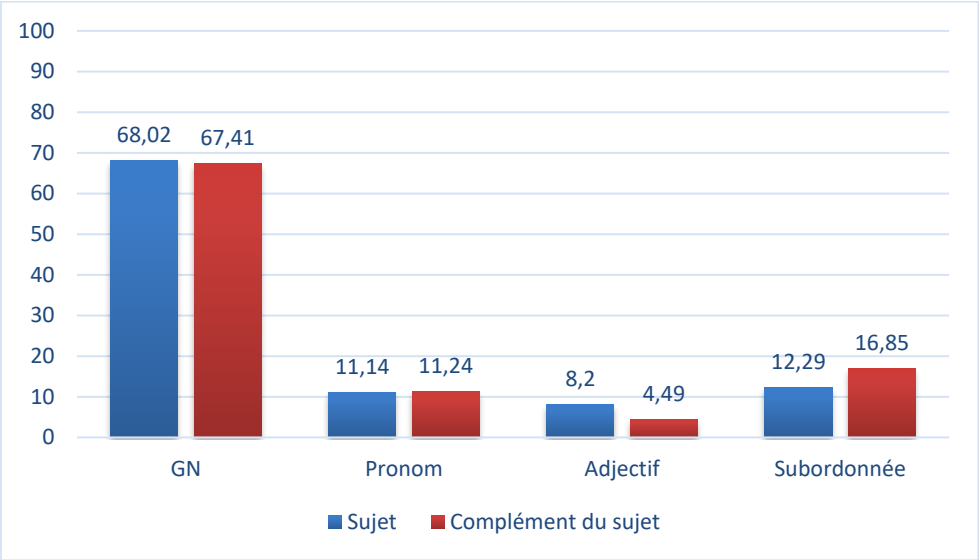

Figure 59 : Graphique illustrant la nature des compléments des subordonnées en V-ING et en TO + BV selon leur fonction (en %)

Nous avons choisi, dans cette illustration de ne pas faire de différence entre les noms propres et les autres noms. Nous avons donc inclus les résultats concernant les noms propres à la catégorie « GN », c'est-à-dire, à la catégorie des groupes nominaux.

Les résultats et le graphique montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux fonctions étudiées ici. Ainsi, la fonction des subordonnées ne semble pas contraindre une nature particulière de complément. La réciproque est également vraie, la nature des compléments des subordonnées ne semble pas contraindre la fonction des subordonnées. Il faut

toutefois noter une prépondérance des groupes nominaux dans la complémentation des deux types de subordonnées.

Par ailleurs, le graphique semble mettre en lumière une plus forte utilisation de subordonnées comme compléments lorsque les subordonnées sont en fonction complément du sujet. En fait, si l'on regarde les résultats bruts et non les statistiques, nous nous rendons compte qu'il n'en est rien et que les occurrences de ce type sont égales : 15 subordonnées complétées par une subordonnée (ou plus) en fonction complément du sujet et 15 en fonction sujet.

Au final, la seule différence réelle entre les deux fonctions est le nombre de verbes présents dans des subordonnées en V-ING et en TO + BV ayant un complément (ou plus). Nous en relevons 88 lorsque les subordonnées sont en fonction complément du sujet et 133 lorsqu'elles sont en fonction sujet.

Nous avons aussi cherché à voir si le genre de document dont sont extraits les énoncés du corpus avait une influence sur la fréquence et la variété de la nature des compléments des verbes présents dans les subordonnées en V-ING et TO + BV. Le tableau suivant présente les résultats obtenus :

	Est un GN	En %	Est un pronom	En %	Est un adjectif	En %	Est un nom propre	En %	Est une subordonnée	En %
V-ING dans documents académiques	27	93.10	1	3.44	0	0	0	0	1	3.44
V-ING dans fiction	19	59.37	2	6.25	4	12.5	0	0	7	21.88
V-ING dans journaux	29	82.86	3	8.57	1	2.86	2	5.71	0	0
Infinitives dans documents académiques	20	52.63	5	13.16	3	7.89	0	0	10	26.32
Infinitives dans fiction	17	45.95	8	21.62	5	13.51	2	5.40	4	10.8
Infinitives dans journaux	23	63.89	4	11.11	1	2.78	2	5.56	6	16.67

Figure 60 : Tableau récapitulatif de la nature des compléments des V-ING et TO + BV selon le genre de document dont les énoncés du corpus sont extraits (en valeurs exactes et en %)

Au vu des résultats, la catégorie « nom propre » semble peu pertinente puisque nous n'en relevons que dans six cas : comme complément de deux V-ING dans des articles de journaux ainsi que comme complément de TO + BV dans deux journaux et deux œuvres de

fiction ; ce sont deux genres de documents dans lesquels il est souvent nécessaire ou utile de citer des noms, que ce soit pour évoquer des personnes, lieux, lois etc. L'observation des noms propres comme compléments de V-ING et TO + BV ne montre donc rien d'autre qu'une répartition par genre avec une exclusion totale des documents académiques dans les deux types de subordonnées.

Pour plus de clarté et pour faire ressortir les différences de nature des compléments selon le genre de document dont sont extraits les énoncés, considérons le graphique ci-dessous.

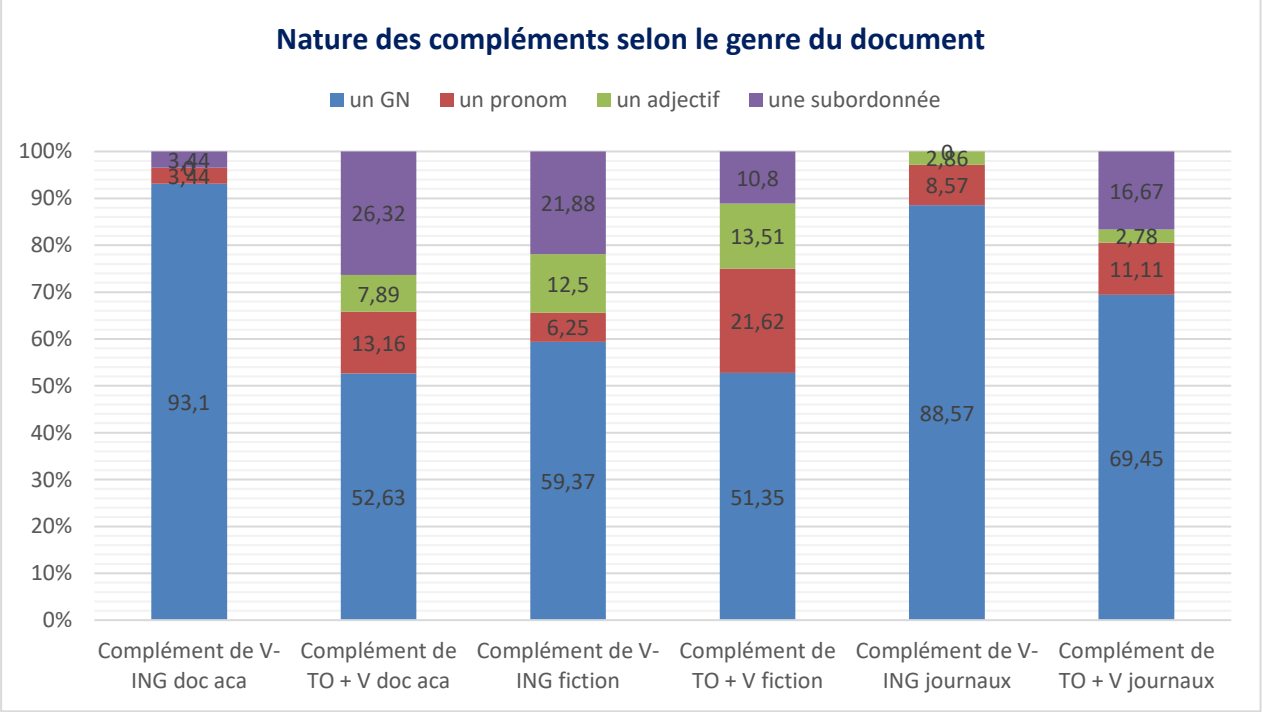

Figure 61 : Graphique illustrant les différentes natures des compléments de V-ING et TO + BV en fonction du genre du document dont ils sont extraits (en %)

Avant de commenter ce graphique, il faut souligner notre décision d'agréger ici tous les types de noms, qu'ils soient des noms communs ou des noms propres, dans une seule catégorie puisqu'il s'est avéré que cette distinction n'était pas réellement significative, hormis les remarques déjà faites à ce sujet plus haut, vu la quasi-absence des noms propres dans la complémentation des V-ING et infinitives du corpus.

Ce graphique fait ressortir des disparités dans les natures des compléments des V-ING et TO + BV. Tout d'abord, nous remarquons que les compléments sont majoritairement des groupes nominaux même si les proportions varient selon le type de subordonnée et le genre du document dont elle est extraite. Nous observons, par exemple, une variation presque du simple

au double entre les V-ING extraites de documents académiques dont 93.1 % des occurrences ont une complémentation par un groupe nominal et les infinitives extraites d'œuvres de fiction qui ne contiennent que 51.35 % de verbes complétés de la sorte. Toutefois, même s'ils ne représentent pas la majorité absolue des compléments des infinitives dans la fiction, les groupes nominaux restent la nature la plus nombreuse dans cette catégorie.

La deuxième classe de nature relevée dans le corpus est celle des subordonnées, dont la fréquence est bien loin de celle des groupes nominaux puisque nous relevons 29 subordonnées en compléments d'une subordonnée en V-ING ou en TO + BV contre 135 groupes nominaux. Si les groupes nominaux comme compléments sont majoritaires dans chaque type de subordonnée et dans chaque genre représenté dans notre corpus, toutes les autres natures varient en fonction de ces critères. Les subordonnées sont donc la deuxième nature la plus relevée dans les natures des compléments des subordonnées étudiées si l'on prend en compte la fréquence globale d'utilisation mais la répartition selon les genres et les subordonnées varie énormément. Par exemple, les subordonnées représentent 26.32 % des compléments des infinitives dans les documents académiques alors que nous n'en relevons aucune dans les V-ING extraites de journaux.

Au final, il ressort que les infinitives ont des compléments de natures beaucoup plus variées que les subordonnées en V-ING qui sont complétées très majoritairement par des groupes nominaux.

Les genres des documents dont sont extraits les énoncés du corpus semblent également avoir une influence forte sur la nature et notamment la variété de nature des compléments des subordonnées étudiées. En effet, la fiction ressort comme le genre offrant le plus large éventail de compléments et, ce même pour les subordonnées en V-ING qui sont par ailleurs largement cantonnées à une complémentation par un ou des groupes nominaux.

3. Fonction des compléments

Nous avons vu que la nature des compléments ne varie pas significativement entre les deux types de subordonnées. Nous souhaitons ici nous intéresser à la fonction des compléments : les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont-elles plus ou moins compatibles avec différentes fonctions de compléments ?

Nous avons cherché à savoir si les subordonnées avaient un fonctionnement particulier ou si leurs compléments exerçaient les mêmes fonctions.

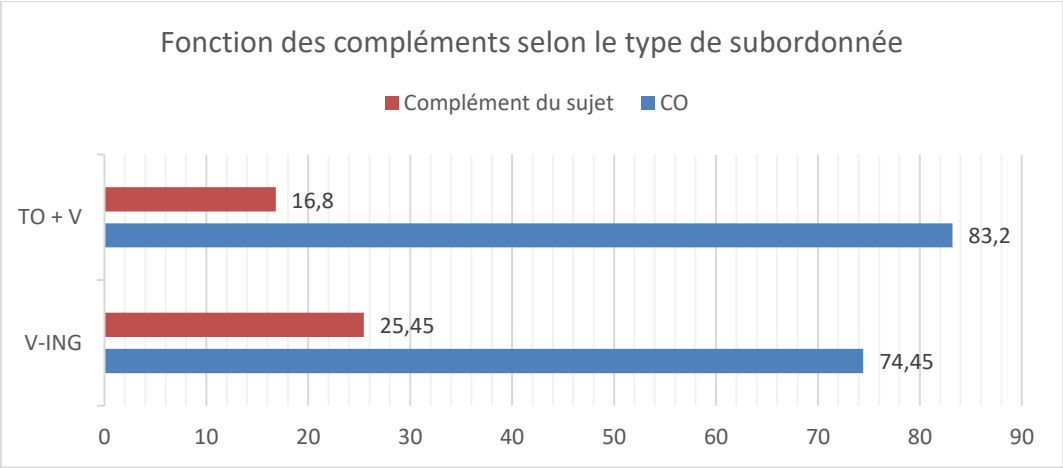

Figure 62 : Graphique illustrant les fonctions exercées par les compléments des V-ING et TO + BV (en %)

Le graphique fait ressortir une similarité dans la fréquence des fonctions des compléments utilisés dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV. En effet, 16.8 % des TO + BV et 25.45 % des V-ING sont complétées par des compléments du sujet et, par conséquent, 83.2 % des TO + BV et 74.45 % des V-ING sont complétées par des compléments d'objet (directs ou indirects). Les deux types de subordonnées sont donc majoritairement complétés par des compléments exerçant la fonction de complément d'objet.

Le type de subordonnée ne semble pas contraindre un type de complément du V-ING ou du verbe en TO + BV mais l'emploi d'une subordonnée de type nominal implique majoritairement la présence d'un complément d'objet plutôt qu'un complément du sujet dans notre corpus.

4. Détermination des compléments

A priori, la détermination des compléments des verbes en V-ING et TO + BV ne ressort pas comme un critère de différenciation entre les deux types de nominales. En effet, nous relevons 45 compléments de V-ING directement précédés d'un déterminant explicite (sur 82 verbes en V-ING ayant un complément ou plus, ce qui correspond à 55.88 %) et 51 compléments de TO + BV (sur 84 verbes en TO + BV ayant un complément ou plus ce qui correspond à 60.71 %). La proportion de compléments déterminés semble donc sensiblement comparable dans les deux types de nominales.

Il existe plusieurs déterminants en anglais : les articles définis et indéfinis, les démonstratifs, les pronoms et adjectifs possessifs, les quantifieurs (que nous étudierons à part), les nombres, et les distributifs. Dans les subordonnées en V-ING, nous relevons, 22 occurrences de l'article

« *the* », 19 occurrences de l'article « *a* », 2 possessifs : « *their* » et « *our* », 1 « *some* » et 1 nombre : « *6000* ».

Dans les énoncés contenant un TO + BV, nous relevons : 2 occurrences de « *several* », 1 « 20,000 », 19 occurrences de l'article « *a* », 1 de « *such a* », 4 de « *an* », 1 de « *one* », 1 de « *any* », 16 de « *the* », 2 de « *your* », 2 de « *our* », 1 de « *this one* » et 2 de « *these* ».

Le relevé des déterminants se trouvant avant les compléments de verbes en V-ING et TO + BV permet de révéler une différence entre les deux types de subordonnées. A première vue et en s'intéressant uniquement à la proportion de compléments précédés d'un déterminant, il ne semble pas vraiment y avoir de différence d'utilisation entre les infinitives et les V-ING. Cependant, lorsque l'on fait la liste des différents déterminants utilisés, nous notons une plus grande variété de déterminants dans les infinitives dans lesquelles les compléments sont le plus souvent précédés d'un déterminant. Puisque les compléments sont à la fois plus souvent et plus librement déterminés après un verbe en TO + BV, le cadre d'une subordonnée infinitive apparaît par conséquent plus favorable à la détermination de la complémentation qu'une V- ING.

5. Caractère dénombrable ou indénombrable et quantification des compléments en V-ING et TO + BV

Tout d'abord, nous tenons à noter que le caractère dénombrable et indénombrable ainsi que la quantification des compléments que nous allons évoquer ci-après ne sont pas des critères d'analyse pertinents pour tous les énoncés du corpus. En effet, il est évident que ce critère ne peut s'appliquer à tous les énoncés du corpus comme ceux dans lesquels le complément est un adjectif, un pronom ou encore une subordonnée. Considérons les exemples suivants :

[93] *'To him, **getting up early** on a Sunday **seemed sacrilegious**, particularly if you had a woman around*. BNC, GUF W_fict_prose

[94] *Introducing young people to society and **encouraging them** to express themselves **should not create** conflict, as long as there is a co-operative understanding within the family or community*. BNC, K5L W_newsp_other_social

[95] *Both their voices were low; they didn't really **mean to include him** in the conversation, and it was noisy in the room; people laughed and shouted, the music next door had been turned up.* BNC, H7F W_fict_prose

Dans ces énoncés, les compléments sont des adjectifs (« *sacrilegious* ») et des pronoms (« *them* », « *him* »), ce sont des exemples d'énoncés pour lesquels il n'est pas pertinent de se demander si le complément est dénombrable ou quantifiable.

Toutefois, ces critères sont suffisamment discriminants dans les énoncés concernés pour qu'il semble pertinent de les observer malgré tout.

a) Remarques générales sur tous les compléments

i. Dénombrables ou indénombrables

Les quantifieurs sont tous les termes grammaticaux qui servent à évaluer une quantité. Ils peuvent être de nature pronominale, adverbiale ou être des déterminants. Certains quantifieurs évoqués ici sont donc à mettre en relation avec ce que nous avons dit des déterminants. Par exemple, « *a* » est un déterminant et un quantifieur. De plus, les compléments mentionnés ici regroupent tous les types de compléments du corpus, c'est-à-dire que nous allons étudier à la fois les compléments d'objet et les compléments du sujet.

Nous l'avons vu, le nombre et la nature des compléments sont des critères pertinents à notre étude mais qu'en est-il de la quantification desdits compléments : leur caractère dénombrable ou indénombrable a-t-il une incidence sur la possibilité d'utiliser l'un ou l'autre type de subordonnée ? La quantification joue-t-elle également un rôle dans l'emploi de subordonnées en V-ING et des TO + BV ?

Sur 240 verbes analysés, tous n'ont pas de complément et comme nous l'avons vu plus haut, tous ne sont pas de nature nominale et ne sont donc pas tous quantifiables ou dénombrables. Au final, nous ne relevons que 98 verbes en V-ING ou TO + BV ayant un complément dénombrable ou plus, ce qui représente 40.8 % des verbes du corpus, et 48 ayant un complément indénombrable ce qui représente 20 % de la totalité des verbes.

Dans les énoncés du corpus contenant des V-ING, nous relevons 32 compléments indénombrables (soit 40 % des compléments de V-ING), 48 compléments de V-ING dénombrables (c'est-à-dire 60 % des compléments de V-ING) dont 23 sont précédés d'un quantifieur. Nous pouvons citer, par exemple :

[96] *Looking at those lists provides interesting reading and bears out the used-car trade's view that having* ***a lead-only car*** *could prove to be a liability.* BNC, A38 W_newsp_brdsht_nat_misc

[97] *Having **a Saturday off** is also important because mid-way through filming Kara and her band, the Killycoogan Accordion Band, head to Scarborough to defend their UK titles*. BNC, HJ3 W_newsp_other_report

[98] *' Shouting is **one of the useful skills** he is learning.*' BNC, G0F W_fict_prose

Dans la majorité des énoncés comme dans ceux cités ci-dessus, le quantifieur est l'article « *a* » mais nous relevons aussi des extracteurs comme « *one of the* » ou d'autres quantifieurs comme « *each* », par exemple.

Quant aux compléments des verbes en TO + BV, nous relevons 16 compléments indénombrables (« *anxiety* », « *Melissa* », « *drowsiness* », entre autres), ce qui représente 24.24 % des noms compléments et 50 compléments dénombrables (75.76 %) dont 32 sont effectivement précédés d'un quantifieur comme dans les énoncés suivants :

[99] *'For him, **to discover a** new writer of genius is as satisfying an experience, as it is for a lesser man to believe that he has written a great work of genius himself*. BNC, A1B W_ac_humanities_arts

[100] *To shift, as I have done in this consideration of Love's Cure, from the transvestite to certain wider issues of desire, the' nature' of masculinity, sexual jealousy, and the homoerotic, is only **to follow one** trajectory of transvestism itself in this period: in appropriating, inverting, and substituting for masculinity, the female transvestite inevitably put masculinity itself -- and sexual difference more generally -- under scrutiny*. BNC, A6D W_ac_humanities_arts

Nous relevons ici une grande différence entre les compléments des deux types de subordonnées. Les deux fonctionnent majoritairement avec des compléments dénombrables mais les proportions sont très inégales : 26.67 % des subordonnées en V-ING ont un complément indénombrable contre seulement 13.13 % des subordonnées en TO + BV. Cette différence semble suffisamment importante pour être signifiante et pouvoir expliquer l'utilisation de l'un ou l'autre type de subordonnée.

ii. Quantification

L'étude des quantifieurs utilisés dans le corpus est très parlante. En effet, il ressort qu'il y a une différence significative dans le type de quantifieurs employés dans la

complémentation de V-ING et de TO + BV, notamment concernant les compléments dénombrables.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, nous relevons 55 compléments dénombrables précédés d'un quantifieur dans notre corpus. Leur étude montre une répartition très claire des types de quantifieurs utilisés. Dans les subordonnées en V-ING, les compléments dénombrables sont presque exclusivement quantifiés avec l'article « *a* » comme dans les exemples ci-après :

[101] *'But **refusing a** drink would be churlish*. BNC, JY9 W_fict_prose

Sur 20 énoncés en V-ING dont la complémentation est dénombrable et quantifiée, nous relevons seulement un « *another* », un outil d'extraction (« *one of the* »), et un nombre (« *6000* ») :

[102] ***Inciting another** to take part in such a procession or meeting is punishable with the same level of penalty*. BNC, GVR W_ac_polit_law_edu

[103] *' **Shouting** is **one of** the useful skills he is learning.'* BNC, G0F W_fict_prose

[104] *You'd think that **adding 6,000** onto their existing mortgage of 36,000 would cost them a packet*. BNC, CH5 W_newsp_tabloid

Les outils de quantification sont donc assez peu utilisés puisque nous n'en trouvons que dans 19.16 % des compléments des énoncés en V-ING du corpus. Si l'on ne prend en considération que les énoncés dont le complément est dénombrable, 47.92 % de ces énoncés contiennent un quantifieur. Les quantifieurs sont peu variés comme le montre le graphique ci-après.

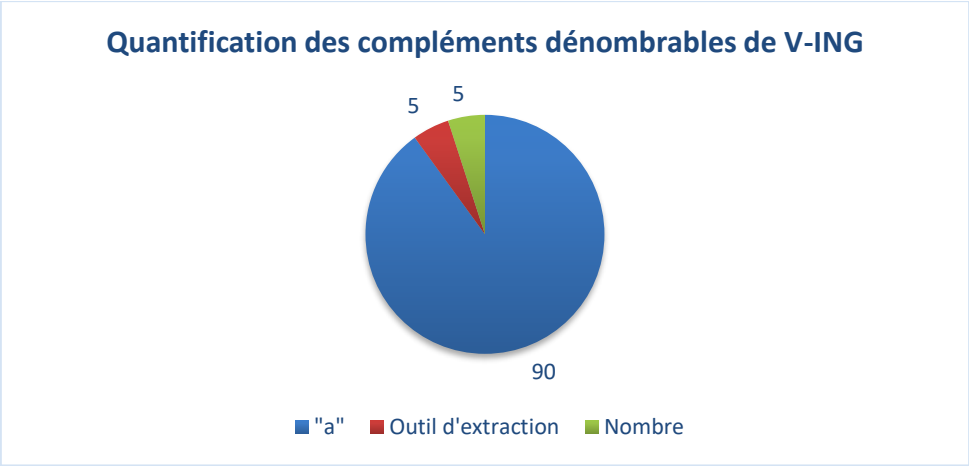

Figure 63 : Représentation graphique de la répartition des différents outils de quantification relevés dans la complémentation des V-ING du corpus (en %)

Ces résultats portent sur la quantification des noms dénombrables. Or, les noms indénombrables peuvent aussi être quantifiés. Considérons l'énoncé suivant :

[105] "*What we should be doing is* ***spending more*** *money preparing people for creative leisure," said Robyn.* BNC, ANY W_fict_prose

Le nom « *money* » est indénombrable. Il est tout de même l'objet d'une opération de quantification avec « *more* ». Dans le corpus complet, nous relevons 6 énoncés dont le complément est indénombrable qui font néanmoins l'objet d'une opération de quantification : l'énoncé [106] et les suivants.

[106] *Chopra contemplated what he had seen: a series of disconnected limbs squirming and fighting in what appeared* ***to be a pool of*** *mud.* BNC, HTY W_fict_prose

[107] *As stout and weathered as an old vessel, it appeared* ***to hold at least two of*** *everything.* BNC, ACV W_fict_prose

[108] *Far from invoking a sense of wakeful alertness, the essence seemed* ***only to induce further*** *drowsiness.* BNC, GW2 W_fict_prose

[109] *Paige had raised her eyebrows at Lori's claim, but had said nothing, because* ***to give*** *her* ***an*** *opening was only to invite more of the same.* BNC, JY8 W_fict_prose

Les quantifieurs sont de natures variées : « *a pool of* », « *two of* », « *further* » et « *more of* ». Nous notons 2 V-ING et 4 infinitives et une majorité (5 sur 6) d'énoncés extraits de fiction ce qui tend à souligner un fonctionnement assez contraint.

La quantification des compléments dénombrables de verbes en TO + BV est assez similaire à celle des V-ING. Nous relevons 25 compléments dénombrables précédés d'un quantifieur dans le corpus. Si les outils de quantifications sont un peu plus variés que dans les subordonnées en V-ING, nous n'en relevons toutefois que 15 et la répartition est très inégale. En effet, 12 occurrences de ces quantifieurs sont des outils d'extraction ou « dénombreurs complexes » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 24) : « *one trajectory of* », « *an approximate indication of* », « *a pool of* », « *an awful lot of* », « *two of* », « *bundles of* », « *a bundle of* », « *a case of* », « *a comprehensive range of* », « *a reasonable percentage of* », « *a ridiculous amount of* », « *a breathtaking array of* ». Nous relevons également 11 « *a* », 1 nombre (« *20,000* »), 1 « *any* », et un « *several* ».

[110] *The aim is **to provide a comprehensive range of** services and expertise on a national scale to the business community in particular*. BNC, K97 W_newsp_other_report

[111] *The quick way is not **to use any** artificial fertilisers, chemical sprays or dusts.* BNC, CH5 W_newsp_tabloid

[112] *The plan is **to sell 20,000** games in Sheffield over the Christmas period that is, 1 in 20 homes.* BNC, A7Y W_newsp_brdsht_nat_social

Les outils de quantification présents dans les compléments dénombrables de TO + BV peuvent être résumés par le graphique suivant :

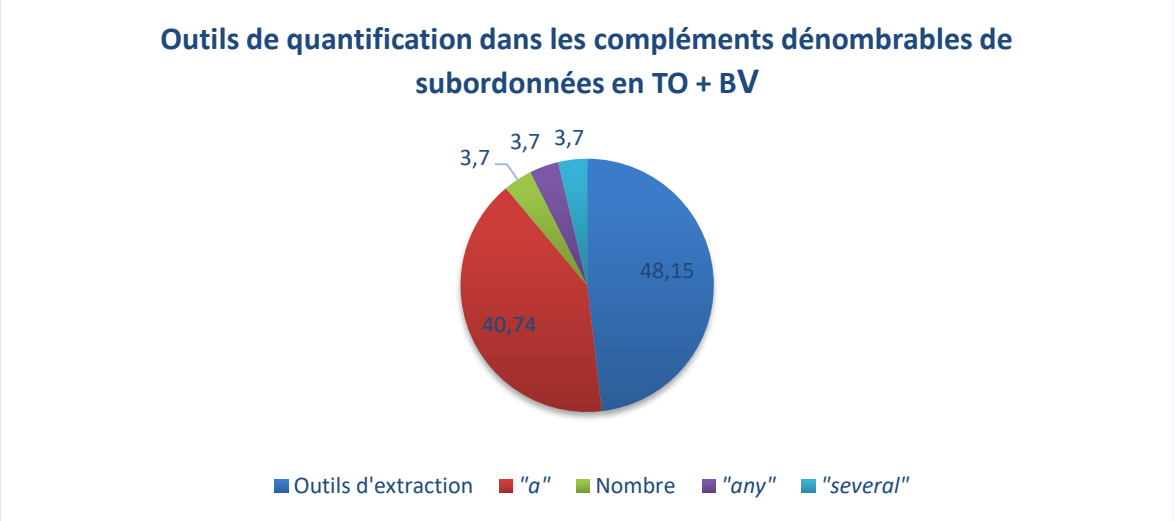

Figure 64 : Représentation graphique de la répartition des différents outils de quantification relevés dans la complémentation des TO + BV du corpus (en %)

L'observation des graphiques nous permet de voir la différence importante entre les deux types de subordonnées puisque les subordonnées en V-ING fonctionnent presque exclusivement avec l'article « *a* » là où les quantifieurs trouvés dans les subordonnées infinitives sont beaucoup plus variés. Par conséquent, il ressort de ces observations que la complémentation et surtout le type de quantification des compléments des verbes en V-ING ou TO + BV peut être un critère de différenciation dans l'utilisation des deux types de subordonnées. Notre corpus indique clairement la difficile et peu probable utilisation d'autre chose que l'article « *a* » pour quantifier les compléments d'un verbe en V-ING. Cela informe donc d'une contrainte importante dans l'utilisation des subordonnées en V-ING et l'énonciateur aura plus de liberté concernant la quantification des compléments dénombrables en utilisant une subordonnée infinitive.

Si les compléments dénombrables ont un fonctionnement différent selon le type de subordonnée dans lequel ils se trouvent, nous nous sommes interrogée sur l'existence possible d'une telle dissemblance selon que le complément est interne ou externe au verbe. Si cela était avéré, cela pourrait peut-être être une justification, en partie, de l'utilisation d'un type de subordonnée plutôt que l'autre et expliquer la coexistence de deux subordonnées nominales à verbe non fini.

b) Complément d'objet

Les verbes présents dans les deux types de subordonnées étudiés ont, dans l'ensemble, des compléments exerçant des fonctions similaires. La majorité des verbes est transitive et les compléments sont ainsi majoritairement en fonction complément d'objet que ce soit dans les subordonnées en V-ING ou en TO + BV. Nous avons également décrit leur nature et cherché à savoir s'ils étaient quantifiables et dénombrables sans faire la distinction entre les différents types de compléments. C'est ce que nous allons faire à présent : approfondir nos recherches sur le caractère dénombrable et quantifiable des compléments de verbes en V-ING et en TO + BV en séparant les compléments d'objet des compléments du sujet afin de voir s'il y a une différence entre les deux.

i. Dénombrables ou indénombrables

Nous relevons 166 compléments d'objet dans le corpus. Parmi ces compléments d'objet, le caractère dénombrable ou non n'est pertinent que pour 126 énoncés car les autres sont des

subordonnées et des pronoms et ne sont, par définition, pas concernés par ce type de caractéristique.

Les compléments d'objet constitués de groupe nominaux, pour lesquels ce critère est donc pertinent, sont dénombrables dans 72.22 % des énoncés (ce qui correspond à 91 occurrences).

Nous ne notons pas de différence réelle entre les deux types de subordonnées à ce sujet. Nous recensons 48 compléments d'objet dénombrables dans les subordonnées en V-ING et 43 dans les subordonnées en TO + BV, ce qui n'est pas une différence de valeurs significative.

ii. Quantification

Parmi les compléments d'objet dénombrables, 55 (c'est-à-dire 59.14%) sont précédés d'un quantifieur comme dans les exemples suivants :

[113] *The quick way is not **to use <u>any</u>** artificial fertilisers, chemical sprays or dusts. BNC,* CH5 W_newsp_tabloid

[114] *The plan is **to sell <u>20,000</u>** games in Sheffield over the Christmas period that is, 1 in 20 homes*. BNC, A7Y W_newsp_brdsht_nat_social

Nous avons choisi d'adopter une définition de la quantification que l'on pourrait qualifier de large. Nous avons repris la définition de Lapaire et Rotgé qui est la suivante : « quantifieur : (n.) : unité simple (ex. MANY, MUCH) ou complexe (ex. A HANDFUL OF…, A PAIR OF …) permettant d'isoler une quantité de « quelque chose » » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 343). Nous avons, comme eux, considéré que « de nombreux types de mots et outils grammaticaux peuvent jouer le rôle de quantifieur dans certains de leurs emplois » » (Lapaire et Rotgé 2004 : 343), comme « *a* » ou encore « *some* ». Nous avons donc comptabilisé des énoncés comme le suivant dans le décompte des énoncés dans lesquels le complément d'objet est précédé d'un quantifieur.

[115] *Perhaps it is appropriate **to safeguard <u>a reasonable percentage of</u>** each good cause's allocation to allow such planning to proceed*. BNC, K5M W_newsp_other_report

Dans cet énoncé, « *a* » est, en effet, un synonyme de « *one* » ; il permet d' « isoler une quantité de quelque chose », c'est donc un quantifieur.

Il faut ajouter à cela les énoncés dans lesquels le complément n'est pas précédé d'un quantifieur mais est au pluriel, qui est une marque de quantification. Nous relevons 42

occurrences de compléments d'objet au pluriel dans le corpus, ce qui représente 33.33 % des énoncés dans lesquels il y a un complément d'objet.

Au final, si l'on ajoute les compléments d'objet précédés d'un quantifieur et ceux qui sont au pluriel (et ont ainsi été l'objet d'une quantification pour que l'énonciateur puisse affirmer qu'il y a plusieurs éléments de cette classe), 76.98 % des compléments d'objet du corpus subissent une opération de quantification. Ici encore, nous ne relevons pas de différence réelle entre les deux types de subordonnées puisque nous relevons 19 groupes nominaux précédés d'un quantifieur et 22 accordés au pluriel (soit 41 énoncés) et nous en relevons respectivement 23 et 20 dans les infinitives (43 énoncés).

La différence qui existe dans la quantification des deux types de subordonnées est donc de type qualitatif et non quantitatif : la différence réside dans la variété de quantifieurs utilisables dans chaque type de subordonnée.

c) Complément du sujet

Les verbes en V-ING et TO + BV n'ont pas seulement des compléments d'objet, ils peuvent également être complétés par des attributs du sujet, ou compléments du sujet, et c'est aux caractéristiques de ce type de complément que nous allons, à présent, nous intéresser.

Les remarques préalables que nous avons faites sur les compléments d'objet valent pour les compléments du sujet. Tout d'abord, toutes les subordonnées n'ont pas de complément du sujet, ce qui limite le nombre d'énoncés à commenter dans cette partie. Ensuite, les compléments du sujet ne sont pas tous de nature nominale et ne sont, par conséquent, pas tous compatibles avec le principe de dénombrement ou de quantification.

i. Dénombrables ou dénombrables

Dans le corpus, nous relevons 16 énoncés constitués de groupes nominaux et pour lesquels la question se pose. Il est intéressant de noter que, malgré ce petit nombre d'occurrences, nous remarquons une tendance forte : les groupes nominaux sont tous constitués autour de noms dénombrables. Nous ne relevons aucun exemple de groupe nominal indénombrable en position complément du sujet dans le corpus.

ii. Quantification

Quant à la quantification, tous les énoncés ayant un groupe nominal pour complément du sujet contiennent un quantifieur avant le nom noyau du groupe nominal comme dans les

exemples suivants dans lesquels « *a bundle of* » et « *an awful lot of* » permettent de quantifier les compléments « *rags* » et « *dogs* ».

[116] *On one of these piles Marian made out what seemed* ***to be a bundle of*** *rags*. BNC, BMX W_fict_prose

[117] *There seemed* ***to be an awful lot of*** *dogs around for her to play with.* BNC, CA0 W_fict_prose

Puisque nous avons pris en compte le pluriel pour le complément d'objet, il convient de nous y intéresser aussi ici. Nous ne relevons que 3 noms compléments du sujet portant la marque du pluriel (tous dans des infinitives), ce qui correspond à 18.75 % des subordonnées analysées. La grande majorité des noms noyaux des groupes nominaux en fonction complément du sujet est donc au singulier (comme ceux des compléments d'objet).

Pour conclure, la fonction des compléments ne semble pas contraindre ni être contrainte par le caractère dénombrable ou quantifiable des noms au cœur des groupes nominaux qui les occupent.

6. Présence d'un complément circonstanciel

Les subordonnées infinitives et en V-ING sont des subordonnées à verbe non-fini, c'est-à-dire, que le ou les verbes qu'elles contiennent ne portent pas de marque du temps. Or, il est difficile d'envisager le procès décrit par un verbe hors temps. Les linguistes cherchent donc à inscrire ces subordonnées dans une temporalité. Ainsi, comme nous l'avons vu dans la partie sur l'aspect sémantique de notre sujet, les infinitives sont très généralement associées à une sorte de futurité et les subordonnées en V-ING à l'actualisation (dans le présent ou le passé) voire parfois à une forme de futurité. Les subordonnées en V-ING et en TO + BV ne comportant pas de verbe conjugué indicateur de la temporalité dans laquelle le procès décrit par le verbe est supposé se dérouler, il est utile d'observer le co-texte afin de voir si celui-ci peut avoir une influence sur l'interprétation temporelle d'un énoncé. Comme l'écrivent Lapaire et Rotgé, « TO + BV n'est jamais employé hors de la personne et hors de la temporalité, ces dernières étant d'ordinaire suggérées par (ou récupérables dans) le co-texte immédiat » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 283). Quant « à la forme V-ING […] elle ne transmet pas, non plus, d'information sur le caractère présent, passé ou futur des faits relatés » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 285). Ce rôle d'informateur est typiquement joué par les compléments circonstanciels. Nous avons donc cherché à savoir si la présence de compléments circonstanciels confirmait la dichotomie

habituellement proposée en linguistique à propos des subordonnées infinitives et formes en V- ING.

93 énoncés du corpus contiennent une subordonnée adverbiale venant apporter un complément d'information sur la manière, le temps, le lieu ou encore le but de la validation de la relation prédicative présentée dans les subordonnées étudiées. Cela représente 38.75 % des énoncés, ce chiffre montre que si les compléments circonstanciels ne sont pas nécessaires à l'utilisation des infinitives et V-ING, la fréquence de compléments circonstanciels justifie leur étude et peut éclairer l'utilisation des subordonnées qui nous occupent ici.

Nous relevons 44 compléments circonstanciels dans les énoncés en V-ING, ce qui représente 36.67 % de ces énoncés. Quant aux infinitives, 40.83 % (soit 49 énoncés) des énoncés contenant un TO + BV contiennent également un complément circonstanciel.

Nous l'avons vu, dans l'étude des subordonnées en V-ING et des infinitives, les linguistes ont tendance à proposer une approche dichotomique sémantique et temporelle des deux types de subordonnées. Il est donc pertinent de chercher à voir si le co-texte, et *a fortiori* les compléments circonstanciels qui permettent ce travail de contextualisation de la relation prédicative, confirment cette approche.

Certains énoncés nous ont fait nous interroger sur ce que nous devions considérer comme un complément circonstanciel. Dans l'énoncé [118], il peut être légitime de s'interroger sur la fonction de « *in such a procession* » : s'agit-il d'un complément circonstanciel de lieu ou d'un complément obligatoire du verbe ? Des arguments peuvent étayer les deux thèses. En effet, « *in such a procession or meeting* » peut être supprimé sans réellement altérer le sens de la phrase, il peut être vu comme un complément d'information sur les circonstances de la validation de la principale dont il dépend et pourrait être analysé comme un complément circonstanciel de lieu, par exemple. Cependant, il n'est pas déplaçable sans changer complètement le sens de l'énoncé et ne peut pas réellement être remplacé par un adverbe comme le prouvent nos manipulations (dans lesquelles « *in such a procession or meeting* » devient quelque peu ironiquement, un complément circonstanciel). Pour ces raisons, nous avons choisi de ne pas prendre en compte ce type d'énoncés dans notre relevé de compléments circonstanciels dans le corpus.

[118] *Inciting another* ***to take part in such a procession or meeting*** *is punishable with the same level of penalty*. BNC, GVR W_ac_polit_law_e

[118a] ***In such a procession or meeting****, inciting another to take part is punishable with the same level of penalty*.

[118b] *Inciting another to take part is thus punishable with the same level of penalty* ***in such a procession or meeting.***

Que ce soit dans le co-texte des V-ING ou des infinitives, nous relevons une variété de catégories sémantiques de compléments circonstanciels (de lieu, de but, de manière, de cause, de temps…) dont nous proposons ici quelques exemples. Nous relevons des compléments circonstanciels de but dans les énoncés [119] et [120], de moyen dans [121], de cause dans [122], de manière (voire de lieu) dans [123] et de comparaison dans [124], par exemple.

[119] ***Producing practice*** *and testing material* ***for word stress*** *is very simple: any modern English dictionary will show word stress patterns as part of word entries, and lists of these can be made either with stress marks for student to read from (as in Exercise 2 of Tape Unit 10), or without stress marks for students to put their own marks on (as in Exercise 1 of the same Tape Unit).* BNC, K93 W_ac_soc_science

[120] ***Using a camera to record*** *the progress of plant growth or of an experiment not only gives useful experience of photographic work but gives a particular slant to, or stimulus point for, subject study.* BNC, EW7 W_ac_polit_law_edu

[121] *For the poorer reader, however,* ***increasing the word length*** *always slowed the response time,* ***with little assistance from the orthography***. BNC, EV4 W_ac_soc_science

[122] ***Drawing a line*** *between different types of variable is extremely difficult,* ***largely because of a more general problem of making much sense of the intuitively plausible notion of phonological naturalness*** *(see Lass 1984).* BNC, FRG W_ac_soc_science

[123] *The newest models at Yorvik are based on a computer reconstruction, which can take a skull and remodel the flesh on the human face;* ***building up from the skeleton*** *is the nearest we can get to what individual Vikings actually looked like.* BNC, 77 HXF W_ac_polit_law_edu

[124] *The affair seemed only* ***to add*** *to his status* ***as folk hero****. The conviction rate for social security offences is approximately 95 per cent, mostly guilty pleas.* BNC, G1J W_ac_soc_science

Certains énoncés ont pu nous embarrasser dans notre travail de catégorisation sémantique des compléments circonstanciels comme l'énoncé suivant qui demande plus d'expertise footballistique que nous n'en possédons afin de décider si le complément est un complément de manière ou de lieu (notre choix, au final).

[125] *Devon Malcolm was not sparing himself on a pitch which was offering help to all the bowlers but Waugh seemed* ***to have*** *a ridiculous amount of time to ease him* ***through the leg field*** *twice in an over for two of his 10 boundaries.* BNC, AL3 W_newsp_brdsht_nat_misc

Nous avons résumé nos relevés dans le tableau suivant :

	Subordonnées en V-ING	En %	Infinitive	En %
Complément circonstanciel de lieu	18	40.91	22	44
Complément circonstanciel de temps	7	15.91	5	10
Complément circonstanciel de but	1	2.27	6	12
Complément circonstanciel de manière	10	22.72	11	22
Autre	8	18.18	6	12
Total	44	100	50	100

Figure 65 : Relevé des proportions des catégories sémantiques des compléments circonstanciels dans le corpus (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau nous montre qu'il n'existe pas de différence notable dans la répartition des compléments circonstanciels dans le corpus en fonction du type de subordonnée étudié. Les infinitives et V-ING sont entourées des mêmes catégories sémantiques de compléments circonstanciels dans des mesures tout à fait comparables à deux exceptions près : les compléments de but plus présents dans le co-texte d'infinitives (12 % des compléments circonstanciels accompagnant une infinitive contre 2.27 % de ceux accompagnant une subordonnée en V-ING) et de temps, plus présents dans le co-texte des subordonnées en V-ING (15.91 % des énoncés contenant une V-ING contre 10 % de ceux contenant une infinitive). Cette similarité globale des résultats est plus parlante sous la forme du graphique ci-après.

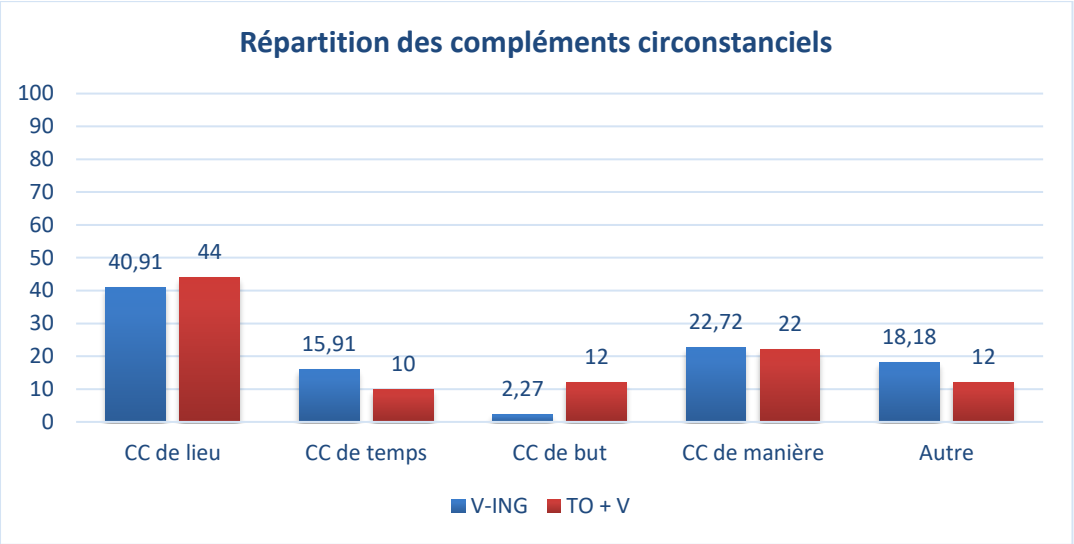

Figure 66 : Répartition des compléments circonstanciels (en %)

Même si les résultats chiffrés diffèrent, la répartition est la même dans le co-texte des deux types de subordonnées : elles sont majoritairement présentées en fonction de leurs circonstances spatiales puis de manière, de temps et, enfin, de but.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est d'usage d'opposer les infinitives et les V- ING sur la question de la temporalité. En outre, il est souvent considéré que si, par définition, les infinitives et V-ING sont des subordonnées à verbe non fini, c'est-à-dire non conjugué et donc logiquement non inscrit dans le temps, ces subordonnées ne sont jamais employées hors de la personne et hors de la temporalité. Les V-ING et TO + BV seraient donc tributaires de leur co-texte pour « suggérer » leur temporalité. Cela semble être du ressort des compléments circonstanciels dont le rôle dans la phrase est justement de définir ou de compléter les circonstances temporelles dans lesquelles se réalise le procès décrit par le verbe.

Un relevé montre que les formes en V-ING sont presque deux fois plus nombreuses que les infinitives à être contextualisées par des compléments déterminant les circonstances temporelles de l'énoncé. Toutefois, si la différence de fréquence semble importante, le nombre n'est pas très élevé puisque nous relevons seulement 7 compléments circonstanciels de temps dans le co-texte de V-ING et 5 dans celui de TO + BV.

Il est, ainsi, tout à fait surprenant de voir que, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les compléments circonstanciels les plus nombreux ne concernent pas la temporalité des subordonnées. En effet, nous nous attendions à trouver de nombreuses adverbiales permettant de préciser les circonstances des procès des verbes en V-ING ou TO + BV

permettant de pallier un manque d'information important pour le co-énonciateur. Or, le relevé nous montre que seulement 15.91 % des compléments circonstanciels relevés dans le contexte de V-ING et 10 % dans celui de TO + BV concernent le temps, ce qui est bien moins que le nombre de compléments circonstanciels de manière, par exemple, que l'on relève dans 10 énoncés pour chaque type de subordonnée.

Considérons les énoncés suivants :

[126] *As electioneering resumed **in 1919**, and the Alliance recognised the strengths of Labour's renewed challenge, so much of the old political rhetoric was recycled*. BNC, CCR W_ac_polit_law_edu

[127] *'It wasn't easy, travelling, **in those days**, but it wasn't as if he belonged here anyway.'* BNC, H86 W_fict_prose

Dans ces deux énoncés, « *in 1919* » et « *in those days* » sont des compléments circonstanciels de temps. Toutefois, si l'on peut considérer que « *in 1919* » place le procès décrit par le verbe dans un contexte passé, « *in those days* » quoique marquant une distance par rapport à la situation d'énonciation, ne permet pas d'inscrire le procès « *travel* » dans le passé, le présent ou l'avenir à lui seul. Ceci est rendu possible par « *wasn't* » que « *those* » vient seulement soutenir.

La même chose peut être dite des énoncés suivants :

[128] *To ensure that the benefits of IT are maximised it is necessary to specify, **at the beginning of each project**, the quality of the information system in terms of parameters such as: social acceptability relevance to the needs of clients friendliness to the user reliability modifiability robustness efficiency.* BNC, J53 W_ac_soc_science

[129] *Facing party spoilers Wimbledon **before a European tie** would hardly be the choice of any club and Norwich often appeared distracted as Wimbledon turned the screw.* BNC, K32 W_newsp_other_sports

Les compléments circonstanciels de temps « *at the beginning of each project* » et « *before a European tie* » apportent bien une information sur les circonstances temporelles dans lesquelles se déroulent les procès décrits par les verbes mais ils ne permettent pas de les ancrer dans le temps.

Il y a deux façons d'interpréter ce résultat : soit la temporalité est, en fait, intrinsèquement marquée par les marqueurs -ING et TO +V et n'a, par conséquent pas besoin d'être explicitée, soit nombre de linguistes se trompent en proposant la temporalité comme critère d'analyse et de différenciation des infinitives et V-ING. Il semble, dans tous les cas, acquis que les compléments circonstanciels de temps ne peuvent être considérés comme le co-texte immédiat permettant d'inscrire des subordonnées à verbe non fini dans le temps dont parlent Lapaire et Rotgé, entre autres. S'ils peuvent venir renforcer la temporalité, ils ne sont qu'un soutien et ne sauraient être vus comme la seule source de la temporalité des verbes en V -ING ou TO + BV.

Nous reviendrons sur la question lors de l'étude du temps et de l'aspect des verbes de la matrice qui confirmeront ou infirmeront l'idée que la temporalité des subordonnées à verbe non fini est apportée par le co-texte des V-ING ou TO + BV.

Dans le corpus, la catégorie sémantique de complément circonstanciel prépondérante est celle du lieu ; c'est celle qui est présente dans presque la moitié des occurrences dans les deux types de nominales : 40.91% des V-ING et 44 % des infinitives sont associées à un complément circonstanciel de lieu. Cela peut, à première vue, être surprenant puisque comme nous venons de le voir, nous pourrions nous attendre à ce que cela soit le temps. Pourtant, l'importance de la localisation et de l'ancrage est également pointée par certains linguistes dans le cadre de l'étude des infinitives et formes en V-ING. La localisation et l'ancrage dans une situation ne sont, en fait, pas très éloignés de l'idée de temporalité. Si un verbe est ancré dans une situation, il sera alors plus logiquement associé au passé ou au présent de l'énonciateur alors que si celui-ci ne rattache pas le procès à son expérience présente ou passée, le verbe sera très certainement porteur d'une valeur de visée d'accomplissement du procès et sera associé au futur. Lapaire et Rotgé écrivent, par exemple, que « TO + V est également tributaire du co-texte pour l'attribution d'une modalité assertive. En effet, TO + V peut placer la proposition dans le virtuel (« le non encore réalisé »), ainsi que plus rarement, dans l'actuel (« le déjà réalisé ») (Lapaire et Rotgé, 2004 : 283). Les compléments circonstanciels de lieu peuvent jouer ce rôle en précisant que le procès se déroule, s'est déroulé ou doit se dérouler lors de tel événement ou en tel lieu (où se trouve ou non l'énonciateur, donnant ainsi une information sur la temporalité du verbe en V-ING ou en TO + BV. Considérons l'énoncé suivant :

[130] ***Getting there****, getting in, and expenses, that's as much as we could manage.* BNC, ARD W_ac_humanities_arts

Dans cet énoncé, « *there* » indique un éloignement de l'énonciateur qui ne se trouve pas en ce lieu au moment où il produit l'énoncé. Le procès dénote un déplacement et l'idée d'arriver à un lieu. Il porte en lui un engagement à arriver à un lieu et implique donc une validation de cette action dans un avenir plus ou moins proche. Ce complément de lieu est également, à travers sa charge sémantique et à celle du verbe, une indication temporelle. Toutefois, nous remarquons que la grande majorité des compléments circonstanciels de lieu utilisés dans notre corpus renvoie typiquement à des lieux physiques.

Nous avons été surprise par l'importance des compléments circonstanciels de manière dans le corpus et ce, dans les deux types de subordonnées. Ces adverbiales concernent, en effet, une grande proportion des énoncés : 22.72 % des V-ING et 22 % des infinitives.

Pour finir, les autres catégories de compléments circonstanciels, qu'ils soient de manière, de but ou autre, ne sont pas suffisamment nombreux pour que nous considérions leur étude comme pertinente. Nous notons toutefois une plus grande fréquence des compléments circonstanciels de but avec les subordonnées infinitives qui représentent 12 % des circonstants relevés dans le contexte des verbes en TO + BV contre seulement dans 2.27 % de celui des V- ING. Cela est logique avec l'idée de visée souvent associée à TO.

Parmi les subordonnées en fonction sujet, 55 ont au moins un complément circonstanciel contre 40 des subordonnées en fonction complément du sujet. Il y a donc une différence de fréquence selon la fonction occupée par les subordonnées dans la phrase.

	Fonction sujet	En %	Fonction complément du sujet	En %
Complément circonstanciel de lieu	22	40	18	45
Complément circonstanciel de temps	9	16.36	3	7.5
Complément circonstanciel de but	3	5.45	4	10
Complément circonstanciel de manière	11	20	12	30
Complément circonstanciel autre	10	18.18	3	7.5

Figure 67 : Répartition des compléments circonstanciels selon la fonction de la subordonnée qu'ils complètent (en valeurs exactes et en %)

Ces résultats sont plus parlants présentés sous la forme du graphique suivant :

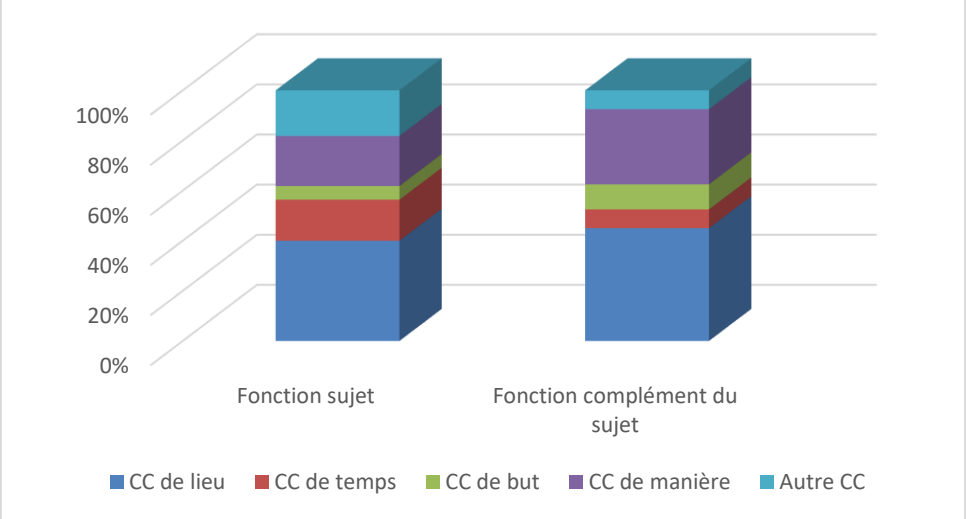

Figure 68 : Graphique illustrant la répartition des compléments circonstanciels selon la fonction de la subordonnée qu'ils complètent (en %)

Le graphique fait ressortir des différences de résultats au niveau proportionnel. La fonction de la subordonnée semble avoir un impact sur le type de complément circonstanciel utilisé au niveau qualitatif. Il faut toutefois souligner le fait que les subordonnées en fonction sujet sont plus ancrées dans le temps que celles se trouvant en fonction complément du sujet.

En effet, 16.36 % des circonstants des premières ont à voir avec le temps contre seulement 7.5 % des deuxièmes, ce qui est une différence importante au niveau quantitatif.

La fréquence de présence d'adverbiales de manière est une autre différence réelle entre les fonctions occupées par les subordonnées. 20 % des énoncés avec une subordonnée en fonction sujet sont complétés par un complément circonstanciel de manière contre 30 % des énoncés contenant une subordonnée en fonction complément du sujet. Ces différences quoique potentiellement signifiantes sont à lire en tenant compte du nombre assez peu élevé d'énoncés. Ce ne sont que les tendances d'un corpus restreint et elles seraient à vérifier dans une étude plus large.

7. Bilan

Les compléments sont majoritairement dénombrables dans les deux types de subordonnées. Les proportions varient mais la vraie divergence entre les subordonnées en V- ING et en TO + BV a à voir avec le type de quantification des compléments (d'objet et du sujet). Les subordonnées infinitives permettent l'utilisation d'un plus grand nombre de quantifieurs que les subordonnées en V-ING.

38.75 % des énoncés du corpus contiennent un complément circonstanciel. Ces compléments sont révélateurs de divergences de fonctionnement et de charges sémantiques entre les subordonnées en V-ING et TO + BV. Par ailleurs, les compléments circonstanciels les plus nombreux ne sont pas, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, des compléments précisant les circonstances temporelles des procès des verbes en V-ING ou TO + BV mais des compléments circonstanciels de lieu. Cela tend à réfuter les analyses proposant la temporalité comme distinction principale entre les V-ING et infinitives et corrobore les théories soulignant l'importance de l'ancrage dans leur emploi. Autre surprise, les compléments circonstanciels de manière représentent la deuxième classe la plus représentée dans les deux types de subordonnées.

VIII. Caractéristiques des verbes des matrices

Le temps avéré ou supposé est au cœur de l'étude des subordonnées en V-ING ou en TO + BV. L'objet de la langue étant de décrire et commenter le monde, il est naturel de s'interroger sur l'actualisation (ou non) du procès décrit par le verbe et sur le moment de cette actualisation potentielle. Cette interrogation est d'autant plus légitime que le temps (marqué par

la conjugaison) est le plus souvent physiquement inscrit dans les verbes et que, même dans une subordonnée à verbe non-fini, l'énonciateur attire l'attention sur la temporalité des verbes en refusant de les inscrire dans une temporalité et en utilisant des marqueurs tel que -ING et TO + BV qui signifient une absence supposée d'inscription dans le temps. Cette négation apparente de toute temporalité est une illusion. L'énonciateur reste en fait toujours en charge de l'inscription des verbes dans le temps même si celle-ci ne dépend plus de la seule information apportée par les marqueurs habituels, à savoir la conjugaison. Il faut donc s'intéresser au co-texte de tels verbes afin de trouver les autres marqueurs possibles de temps comme nous l'avons fait avec les compléments circonstanciels de temps.

Pour ce faire, nous allons, à présent, nous appliquer à étudier les verbes conjugués dans le co-texte des V-ING et infinitives. Ces subordonnées sont, par définition, dépendantes de matrices qui sont régies par des verbes, eux, conjugués et donc porteurs de marqueurs indiquant le temps dans lequel se déroule le procès qu'ils décrivent.

Avant toute chose, il convient de définir ce que nous entendons étudier dans cette partie dédiée au « temps ». Le français n'a qu'un mot là où il existe deux termes en anglais pour renvoyer à deux réalités distinctes : « *time* » qui renvoie à ce que nous appellerons le temps chronologique et « *tense* », le temps grammatical représenté par des inflexions sur les verbes. Le terme « temps » en grammaire est potentiellement trompeur car il peut renvoyer soit au temps chronologique soit au temps de la conjugaison du verbe. Or, nous le savons, le temps présent grammatical, par exemple, peut ne pas renvoyer au temps présent chronologique.

1. Temps

a) Temps grammatical

Dans cette partie, nous présentons les résultats de l'observation du temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en V-ING et en TO + BV. Nous ne tiendrons compte ici que des deux temps en anglais : le présent, marqué par l'inflexion -S et le passé, marqué par le -ED. Nous évoquerons les aspects et auxiliaires modaux ailleurs car s'ils expriment la temporalité, ils relèvent non pas du temps grammatical mais du temps chronologique que nous examinerons plus tard.

Puisque ce sont les temps avec inflexion qui nous occupent ici, nous avons fait le choix d'indiquer dans les résultats, les verbes de matrice sous forme de base verbale bien que cette forme ne corresponde pas à un temps grammatical en anglais. Cela se justifie selon nous, car

ces verbes ne sont alors supposément pas inscrits dans un temps grammatical. Or, ce qui n'est pas peut parfois être aussi éclairant que ce qui est.

i. Temps grammatical des verbes de toutes les matrices

Les temps ne sont pas utilisés avec la même fréquence dans le corpus. Le temps le plus utilisé dans les matrices régissant les subordonnées en V-ING et en TO + BV quelle que soit leur fonction dans la phrase est le présent. Le graphique suivant illustre la proportion de verbes conjugués au présent (S) et au passé (ED).

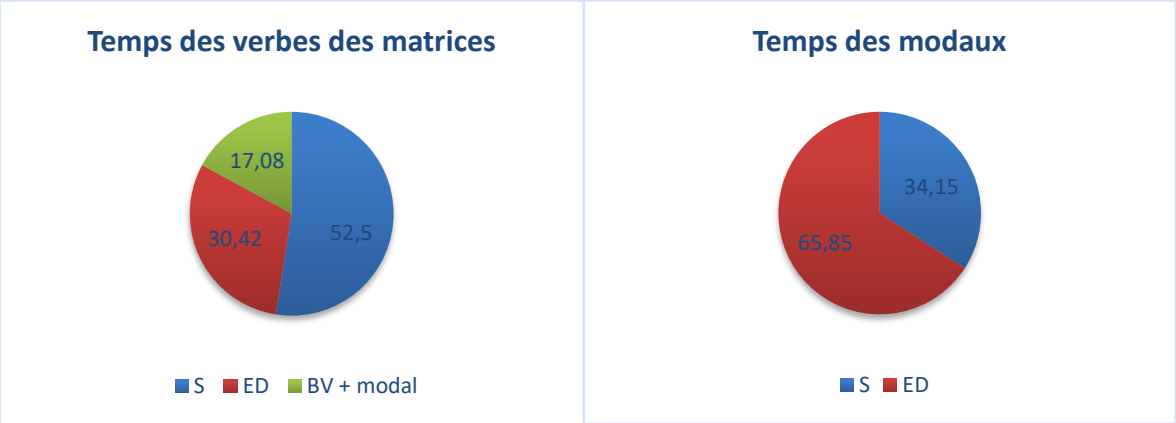

Figure 69 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices du corpus (en %)

La première partie de ce graphique représente la répartition des verbes au présent (S ou partie bleue), au prétérit (ED ou partie orange) et sous forme de la base verbale (partie verte). Cette dernière partie est ensuite subdivisée dans le graphique de droite pour faire apparaître le temps des auxiliaires modaux qui accompagnent ces bases verbales. Nous relevons 126 verbes conjugués au présent (soit 52.5 %), 73 au prétérit (soit 30.42 %) et 41 bases verbales accompagnées d'auxiliaires modaux (soit 17.08 %) portant la marque du présent dans 14 énoncés (soit 34.15 % des modaux) et du prétérit dans 27 énoncés (soit 65.85 % des modaux).

Cette sur-représentation du présent dans les verbes repérés dans le co-texte des subordonnées en V-ING et en TO + BV va se retrouver dans toutes les parties suivantes où nous décrivons le temps de ces verbes, que la subordonnée soit en V-ING, en TO + BV, en fonction sujet ou complément du sujet.

ii. Temps grammatical des verbes des matrices régissant une subordonnée en V-ING

Le tableau suivant résume les résultats de l'observation des temps des verbes des matrices qui régissent les subordonnées en V-ING.

Figure 70 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en V-ING (en %)

La première partie de ce graphique illustre la répartition des verbes au présent (S ou partie bleue), au prétérit (ED ou partie orange) et sous forme de la base verbale (partie verte). Cette dernière partie est ensuite subdivisée dans le graphique de droite pour faire apparaître le temps de l'auxiliaire modal qui accompagne ces bases verbales. Nous relevons 59 verbes conjugués au présent (soit 49.17 %), 32 au prétérit (soit 26.67 %) et 29 bases verbales accompagnées d'auxiliaires modaux (soit 24.17 %) portant la marque du présent dans 10 énoncés (soit 34.48 % des modaux) et 19 au prétérit (soit 65.52 % des modaux).

Le présent est toujours le temps majoritairement utilisé dans les matrices de subordonnées en V-ING et les verbes portant la flexion du prétérit sont presque à égalité avec le nombre de bases verbales accompagnées de modaux. Si nous comparons ces résultats au graphique illustrant le temps des verbes régissant toutes les subordonnées du corpus, nous constatons une proportion plus importante de V-ING régies par des bases verbales. Dans le corpus, 29 des 41 matrices avec une base verbale se trouvent dans une V-ING.

Ces résultats sont quelque peu surprenants. En effet, comme nous le verrons plus en détail plus loin, il est souvent considéré que le marqueur -ING indique un ancrage fort dans le temps et dans l'actualisé, ce qui implique une conjugaison au présent ou au passé. Nous nous attendrions donc à une répartition des temps partagée entre ces deux temps uniquement. Or, nous notons que, proportionnellement, le corpus contient moins d'énoncés contenant une subordonnée en V-ING accompagnée d'un verbe au présent ou au passé que d'infinitives dans cette configuration. Ironiquement, les V-ING sont les subordonnées que l'on trouve le moins dans le co-texte de verbes conjugués au présent ou au passé.

iii. Temps grammatical des verbes des matrices régissant une subordonnée en TO + BV

Le tableau suivant résume les résultats de l'observation des temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en TO + BV.

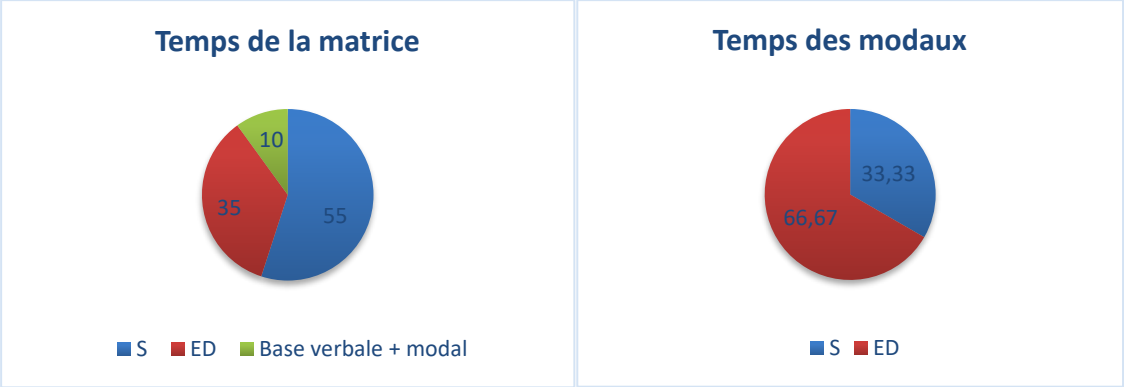

Figure 71 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en TO + BV (en %)

Le graphique de gauche illustre la répartition des verbes au présent, au prétérit et sous forme de la base verbale. Cette partie est ensuite subdivisée dans le graphique de droite pour faire apparaître le temps des auxiliaires modaux qui accompagnent ces bases verbales. Nous relevons 67 verbes conjugués au présent (soit 55 %), 41 au prétérit (soit 35 %) et 12 bases verbales accompagnées d'auxiliaires modaux (soit 10 %) portant la marque du présent dans 4 énoncés (soit 33.33 % des modaux) et 8 au prétérit (soit 66.67 % des modaux).

Le présent est, ici aussi, le temps majoritairement utilisé. Nous relevons toutefois des différences avec la temporalité des verbes utilisés dans les matrices régissant des subordonnées en V-ING. Avec une proportion de 55 %, la majorité absolue des matrices régissant des infinitives est conjuguée au présent.

La différence la plus flagrante est la fréquence d'autres marqueurs. En effet, les résultats pour les autres types de marqueurs ne sont pas aussi également répartis qu'ils ne le sont pour les verbes des matrices de subordonnées en V-ING.

Les matrices régissant des subordonnées en TO + BV, sont rarement des bases verbales avec un auxiliaire modal ; de tels énoncés ne représentent que 10 % des matrices de TO + BV (contre 24.17% de ceux en V-ING).

De plus, la proportion de verbes au passé est plus élevée dans les verbes de matrices régissant des subordonnées en TO + BV que des subordonnées en V-ING. Cela semble surprenant si l'on considère que les infinitives sont supposées être tournées vers le futur. Nous tenterons plus tard d'expliquer ces résultats en les confrontant à ce postulat mais également à d'autres théories proposant d'autres valeurs pour les subordonnées en TO + BV.

iv. Temps grammatical des verbes des matrices dont le sujet est une subordonnée en V- ING ou en TO + BV

Nous avons cherché à savoir s'il y avait un lien entre la fonction des subordonnées et le temps des verbes de leur co-texte. Nous avons obtenu les résultats suivants illustrés dans ces graphiques :

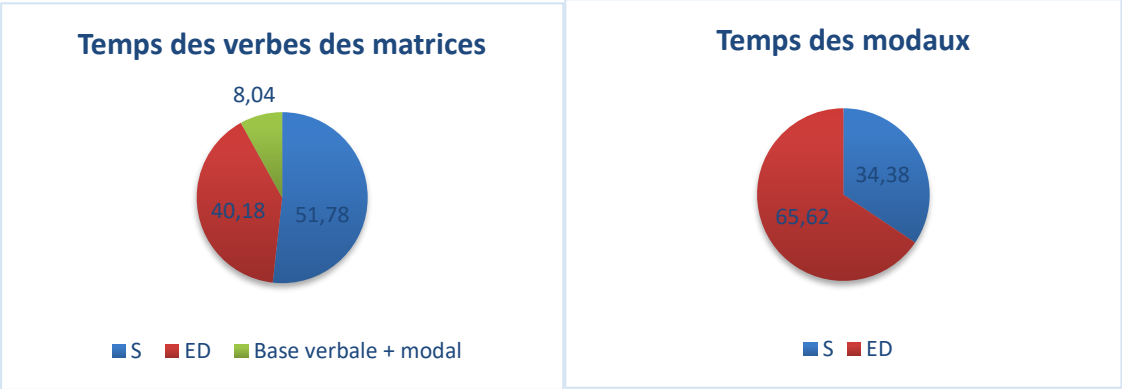

Figure 72 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices dont le sujet est une subordonnée en TO + BV ou en V-ING (en %)

Le graphique de gauche montre la répartition des temps des verbes ayant une subordonnée en V-ING ou en TO + BV pour sujet : nous relevons 74 verbes au présent, 35 au prétérit et 32 bases verbales dont 11 portent la marque du présent et 21 celle du prétérit. Le présent est donc le temps largement préféré pour les verbes dont le sujet est une subordonnée en V-ING ou en TO + BV puisqu'il est employé dans 52.48 % des énoncés. Cependant, le passé est également très souvent employé. C'est le cas dans 39.71 % des énoncés (en comptant aussi les énoncés contenant un auxiliaire modal au passé).

v. Temps grammatical des verbes des matrices avec une subordonnée en V-ING ou en TO + BV pour complément de sujet

Les graphiques suivants illustrent la fréquence d'utilisation des temps des copules présentes dans les matrices régissant les subordonnées en V-ING :

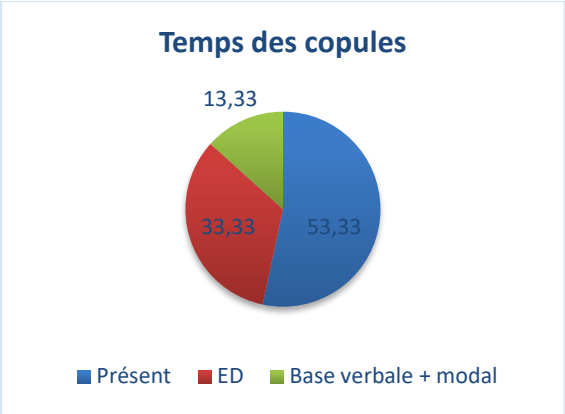

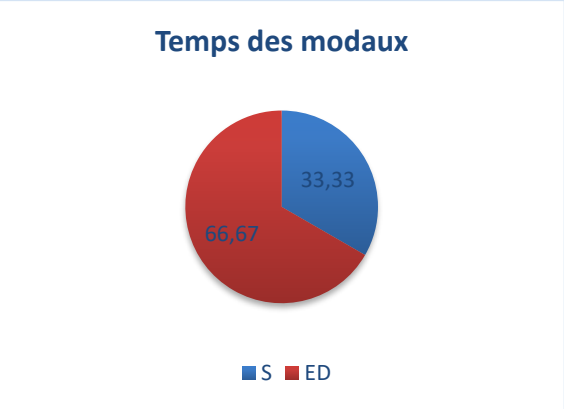

Figure 73 : Graphiques illustrant le temps des copules régissant un complément en V-ING (en %)

Ce tableau fait ressortir la prépondérance du temps présent majoritairement utilisé sur les verbes copules mettant en relation un sujet et un complément du sujet en V-ING. Il est à souligner que les résultats de ce tableau sont exprimés en pourcentage pour plus de clarté et afin de pouvoir les comparer avec les mêmes observations sur les verbes de matrices régissant des subordonnées en TO + BV en fonction complément du sujet. Or, le corpus ne contient que 15 subordonnées en V-ING en fonction complément du sujet contre 88 subordonnées en TO + BV occupant cette même fonction dans la phrase. Il faut donc comparer les proportions de ces résultats et non les chiffres en eux-mêmes. Par exemple, la catégorie « *will* » qui représente le nombre d'énoncés dans lesquels la copule est précédée de « *will* » est composée d'une entité en V-ING et de deux en TO + BV. Cela ne paraît pas être une différence significative en tant que tel mais en pourcentage, cela crée une disparité importante entre les deux types de subordonnées.

Pour pouvoir comparer les deux types de subordonnées, nous avons donc utilisé les pourcentages afin de mettre en regard les proportions, les fréquences avec lesquelles les temps sont utilisés dans le co-texte des subordonnées car les résultats chiffrés ne permettraient pas de tirer des conclusions justes.

Considérons le graphique suivant qui illustre le temps des copules utilisées pour mettre en relation un sujet et son complément en TO + BV :

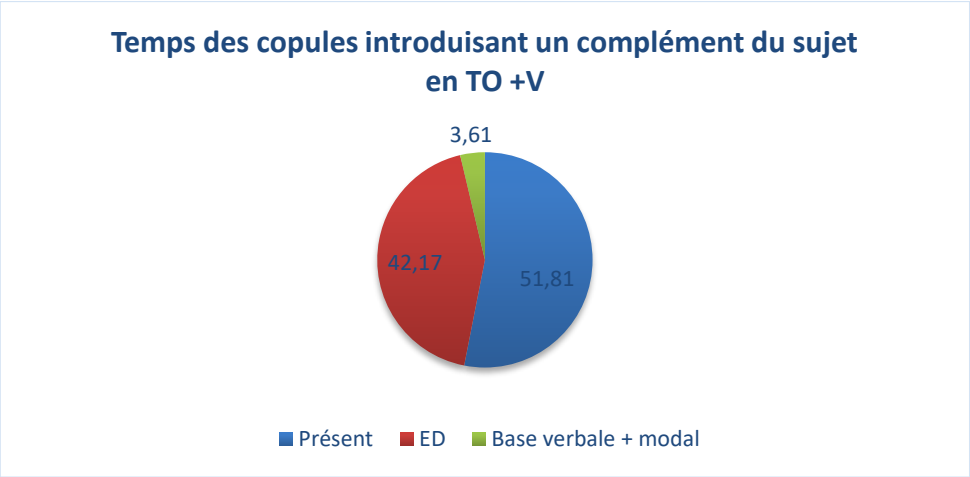

Figure 74 : Graphique illustrant le temps des copules régissant un complément en TO +V en %

Ce graphique montre que, malgré un plus grand corpus (83 énoncés contre 15 pour les subordonnées en V-ING) la répartition et la fréquence d'utilisation des temps est tout à fait comparable entre les copules régissant les deux types de subordonnées. Ici aussi, le présent est majoritaire.

Le temps des copules n'est, par conséquent, pas un critère de différenciation entre les deux types de subordonnées en fonction complément du sujet. Il peut toutefois être considéré comme une contrainte puisque 86.66 % des matrices régissant un complément en V-ING et 93.98 % des matrices régissant un complément en TO + BV sont au présent ou au passé. L'utilisation des autres formes semble tout à fait marginale dans les deux types de subordonnées.

vi. Temps grammatical selon le genre

L'analyse du temps des verbes des matrices révèle d'importante disparités selon le genre dont l'énoncé est tiré. Si les résultats sont proches pour les documents académiques et les journaux, les énoncés extraits d'œuvres de fiction ont un fonctionnement à part.

		V-ING	TO + BV
Documents académiques	Présent	25	32
	Passé	6	4
	Base verbale + modal	9	4
Fiction	Présent	15	11
	Passé	20	25
	Base verbale + modal	5	4
Journaux	Présent	19	24
	Passé	6	12
	Base verbale + modal	15	4

Figure 75 : Tableau présentant le temps des verbes des matrices selon le genre du document source (en valeurs exactes)

Les résultats sont illustrés dans le graphique suivant :

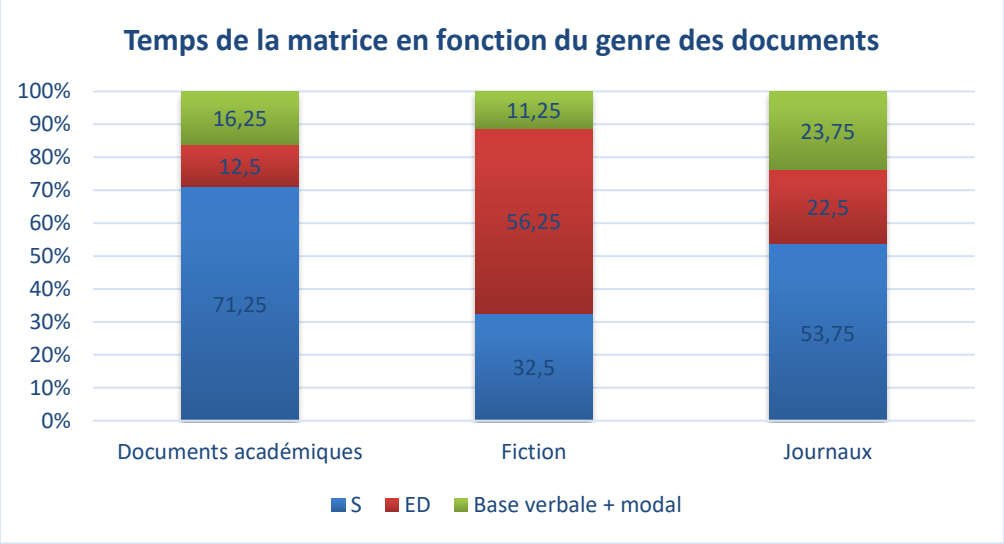

Figure 76 : Graphique illustrant le temps de la matrice en fonction du genre des documents (en %)

Il ressort de ce graphique qu'il y a un lien entre la conjugaison des verbes des matrices et le genre du document dont sont extraits les énoncés. En effet, dans la fiction, les verbes de matrices régissant des subordonnées en V-ING et en TO + BV sont peu souvent conjugués au

présent (seulement 32,5 % des énoncés soit 26 énoncés dans le corpus) alors que cela semble être la norme dans les autres genres de documents. Nous analyserons ailleurs cette tendance qui s'explique certainement par les caractéristiques propres au style et enjeux de la fiction. Par ailleurs, la répartition des temps est très similaire : le deuxième temps le plus utilisé est le passé puis viennent en dernier les bases verbales accompagnées d'auxiliaires modaux.

Si la fiction a un fonctionnement à part, les résultats sont comparables dans les autres genres étudiés.

vii. Bilan

Si l'on observe les résultats concernant le temps des verbes présents dans le co-texte des subordonnées, que ce soit celui des subordonnées en V-ING ou en TO + BV, nous remarquons qu'ils sont tous comparables et très proches. Dans tous les cas, quel que soit le type de subordonnée ou la fonction qu'elle occupe, le temps majoritairement utilisé sur les verbes est le présent. Les graphiques sont étonnamment similaires. Le choix de présenter les résultats sous forme de graphiques en pourcentage permet de mettre en lumière le fait que, malgré d'importantes différences de fréquence d'utilisation (par exemple, les gérondives sont plus souvent en fonction sujet que les infinitives) les proportions et donc le fonctionnement des subordonnées sont les mêmes.

Le genre du document source a une influence sur le temps des verbes des matrices : les œuvres de fiction, notamment se démarquent en ayant beaucoup plus de verbes au passé que les autres genres.

Enfin, le type de subordonnée change peu à la répartition des temps : si les résultats sont quelque peu différents, la distribution est la même. Les verbes sont principalement au présent dans les deux types de subordonnées. On notera toutefois une plus grande plasticité des verbes rencontrés dans le co-texte des V-ING puisque les modaux y sont plus de deux fois plus nombreux que dans le co-texte des infinitives.

b) Temps chronologique des verbes des matrices

Il n'existe que deux temps en anglais : le présent et le passé. Ce sont les seuls temps à avoir une conjugaison en anglais, c'est-à-dire, à être représentés par une flexion portée par le verbe. Toutefois, les énonciateurs vivent dans un monde à la temporalité bien plus complexe et riche que cette distinction ne permet pas de raconter. Les utilisateurs de langue anglaise ont donc recours à d'autres manière de parler du temps que la simple conjugaison des verbes. Ils peuvent

ainsi parler du futur malgré l'absence de conjugaison pour ce temps, par exemple. La grammaire fait ainsi la distinction entre le temps grammatical que nous venons d'étudier et le temps chronologique ou réel des énoncés qui peut être exprimé grâce aux modaux et aux aspects, par exemple.

Le tableau suivant relève les différents temps, modes et aspects utilisés dans les matrices :

		Verbe de matrice régissant une V- ING	Verbe de matrice régissant une infinitive	Total
Présent		69	71	140
-ED		51	49	100
Au conditionnel		18	12	30
A l'impératif		0	0	0
Au futur		3	4	7
BE + -ING		4	1	5
HAVE + V-EN		8	1	9
	Present perfect	4	1	5
	HAD + V-EN	4	0	4
Présence d'un modal		29	12	41

Figure 77 : Relevé des temps, modes et aspects utilisés dans les matrices régissant des V-ING et infinitives (en valeurs exactes)

Avant toute analyse, il est important de commenter ces chiffres et le tableau lui-même. Si l'on ajoute les valeurs du tableau, on arrive à plus de 240, ce qui correspond au nombre d'énoncés du corpus, même si cela ne devrait pas être possible. Cela s'explique par le fait que ce tableau mélange des informations de plusieurs natures qui peuvent s'entremêler. Ainsi, un verbe pourra être comptabilisé à la fois dans la catégorie « -ED », dans le conditionnel et dans « présence d'un modal » puisque tous ces éléments sont compatibles. En outre, nous avons choisi d'inclure ici des éléments linguistiques qui ne relèvent pas *stricto sensu* du temps des verbes. Par exemple, les énoncés [131] et [132] contiennent un auxiliaire modal, « *would* » et [132] est également au passif. Le passif et les bases verbales accompagnées de modaux ne

sont pas des temps en anglais. Toutefois, il est important de les prendre en compte dans une description comme celle-ci car ce sont des informations pertinentes sur le fonctionnement du verbe. Comme elles sont entremêlées aux temps que nous cherchons à analyser, nous avons décidé de les considérer ensemble.

[131] *Edward Miall argued in the 1840s that* ***giving the vote to the working class would give*** *them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please.* BNC, EVP W_ac_polit_law_edu

[132] *"****Accessing the information would be improved*** *by providing procedures that would be easier to use, and the structure of the index would enable a search on a variety of parameters, with each item adequately cross-referenced.*" BNC, B2M W_ac_tech_engin

Certains énoncés relèvent de plusieurs catégories qui peuvent se chevaucher. De telles réalités linguistiques complexes expliquent les résultats dont la somme peut, au final, dépasser le nombre de verbes présents dans les énoncés : certains sont pris en compte dans plusieurs catégories de la grille d'analyse.

Un tel état des lieux pose de nombreux problèmes de catégorisation. En effet, certains faits linguistiques résistent à une catégorisation trop ferme. Ainsi, l'aspect HAVE -EN, par exemple, nous a fait nous interroger quant à la manière dont nous devions le recenser. Le *present perfect* est composé de deux éléments renvoyant chacun à une temporalité différente : un auxiliaire conjugué au présent et un participe passé qui, comme son nom l'indique, renvoie à un événement passé. Face à un élément linguistique assez paradoxal, il est malaisé de chercher à appliquer une grille de lecture stricte et dichotomique mettant en compétition le présent et le passé mais l'exercice que nous avons mené nous a pourtant forcé à le faire : pour être pratique, devons-nous mettre le *present perfect* dans la catégorie « présent » ou « passé » ? Nous avons, par conséquent, choisi de suivre l'exemple des linguistes anglophones qui font la distinction entre « *time* » qui renvoie au temps chronologique et « *tense* » qui renvoie au temps grammatical. Ainsi, lors de notre relevé initial, nous avons choisi de nous en tenir à la grammaire et de compter le *present perfect* comme une occurrence de présent, comme l'indique sa conjugaison. Néanmoins, dans le cadre de l'analyse de nos résultats, il nous faut également nous intéresser à la dimension sémantique des énoncés et dans certaines parties de notre analyse, comme dans les graphiques suivants, nous avons fait le choix de l'inclure dans

« autre ». En effet, ces graphiques portent, cette fois, sur le temps chronologique (« *time* ») et nous considérons que s'il porte la marque du présent, l'aspect HAVE +V -EN indique un lien fort avec le passé qui nous paraît trop ambigu dans le type d'étude que nous menons, à savoir la recherche de la temporalité des verbes, du contexte temporel dans lequel la relation prédicative est validée (ou non). Pour cette raison, nous avons décidé de respecter la spécificité de l'aspect HAVE + V-EN en ne l'amalgamant pas à la catégorie « présent ». Pour conclure sur ce sujet, lorsque le *present perfect* est observé en tant que temps grammatical, nous le comptons dans la catégorie « présent » mais il relève d'une catégorie « autre » lorsque nous traitons de la temporalité (« *time* »), c'est-à-dire au temps chronologique auquel renvoie l'énoncé. Nous avons appliqué la même logique à l'étude du *past perfect* en le comptant parmi les occurrences du passé au niveau grammatical mais dans « autre » dans nos analyses sémantiques.

Les auxiliaires modaux sont des entités verbales à part. Ils portent rarement de marqueur de conjugaison. Ils ne portent d'ailleurs jamais la marque du présent à la troisième personne du singulier. Pour autant, il est difficile de considérer qu'ils ne sont pas inscrits dans le temps et qu'ils ne sont donc pas conjugués. Nous avons choisi de suivre Lapaire et Rotgé et de considérer les modaux « *may, can, shall, will* et *must* » comme conjugués au présent (Lapaire et Rotgé, 2004 : 191) et « *could, might, should* » et « *would* » comme conjugués au passé car ils sont porteurs de -ED. « *Will* » est toutefois à part car il est devenu l'outil prototypique d'expression du futur. Nous le considérons, par conséquent, comme tel dans la présentation de nos résultats.

[133] *Their family backgrounds are also usually socially disadvantaged and* ***being in care*** *can be stigmatizing and isolating*. BNC, CN6 W_ac_soc_science

« *Will* » est compris dans la catégorie des expressions permettant de renvoyer au futur car même s'il ne porte pas de marqueur de temps (ce qui n'est de toute façon pas possible puisque l'anglais ne dispose pas de temps futur), « *will* » est lui-même le marqueur prototypique de l'expression du futur en anglais.

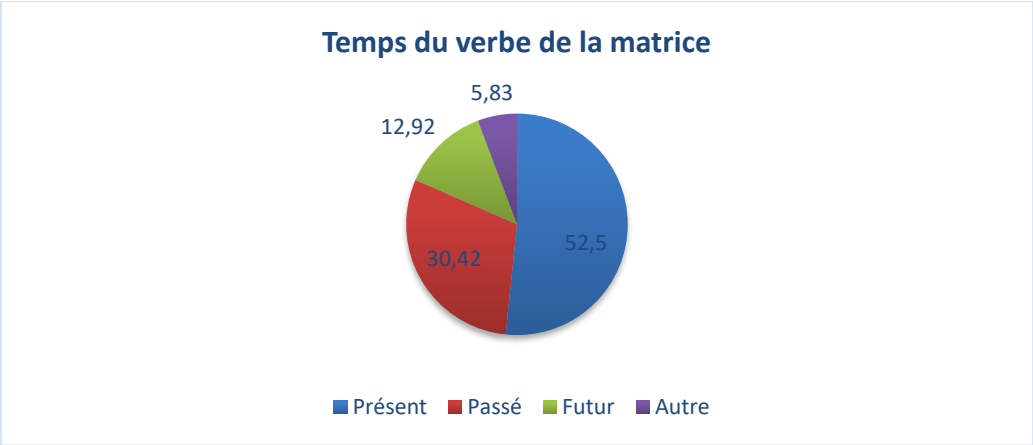

Figure 78 : Graphique représentant la temporalité des verbes des matrices régissant les V-ING et infinitives du corpus (en %)

Ce graphique illustre la répartition de la temporalité des verbes des matrices régissant les subordonnées en V-ING et en TO + BV dans le corpus. Il ressort que le temps le plus fréquemment utilisé est le présent, que l'on trouve dans 52.5 % des énoncés concernés.

Ensuite, 28.75 % de ces verbes sont au passé, 12.92 % renvoient au futur et 5.83 % à une temporalité autre. Il n'y a, par conséquent, pas de différence entre le temps grammatical et le temps réel dans le corpus. Les résultats de l'étude du « *tense* » et du « *time* » donnent les mêmes résultats, le présent est toujours le temps le plus employé.

Nous avons aussi cherché à savoir s'il y avait une différence en fonction du type de subordonnée étudié. Les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont souvent étudiées à travers le prisme d'une temporalité supposée. Les V-ING permettraient de renvoyer à du en-cours, voire à de l'actualisé donc à du passé et les TO + BV permettraient de cibler, d'envisager la réalisation future d'un événement. Considérons le graphique suivant qui illustre la répartition de la temporalité des verbes de la matrice, donc du co-texte de la subordonnée, pour voir s'il y a une différence :

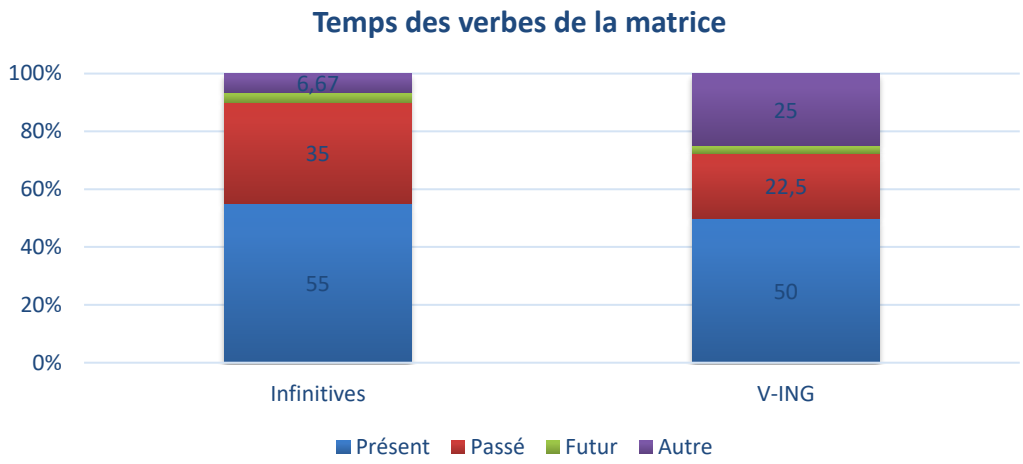

Figure 79 : Graphique représentant la temporalité des verbes des matrices régissant les V-ING et infinitives du corpus (en %)

Ce graphique montre que, globalement, les temps utilisés dans les verbes des matrices sont similaires. Nous relevons néanmoins une exception : les verbes des matrices de subordonnées en TO + BV sont plus souvent au passé que celles des matrices de subordonnées en V-ING ce qui est surprenant au regard de la temporalité future généralement associée aux subordonnées infinitives. Nous reviendrons sur ce fait dans la partie analyse.

Nous remarquons aussi qu'une grande partie des matrices des V-ING a une temporalité « autre », c'est-à-dire au conditionnel ou au *present perfect* marquant ainsi un lien entre passé et présent, par exemple. A cette exception, les verbes des matrices ne varient pas en fonction des subordonnées qu'elles régissent. Le temps de la matrice, son orientation temporelle, n'est pas un critère discriminant dans l'utilisation des deux types de subordonnées.

2. Polarité des verbes

a) Polarité des verbes en V-ING et en TO + BV

Nous empruntons la définition des termes de « polarité positive » ou « négative » aux linguistes Huddleston et Pullum qui l'entendent comme un système grammatical dans lequel le positif et le négatif sont en contraste. (2008 : 149)

La polarité positive est prédominante dans le corpus : 98.33 % des verbes utilisés dans les deux types de subordonnées sont positifs. En effet, sur les 120 V-ING de notre corpus, 118 ont

une polarité positive et nous ne relevons, par conséquent que deux énoncés dans lesquels le V- ING est négatif comme dans [134] :

[134] ***Not having*** *to visit Fleet Street meant that her afternoon and evening off could be genuinely relaxing, and she usually spent the time knitting, sewing or reading, with only the occasional foray up West.* BNC, HGE W_fict_prose

Nous remarquons la même tendance écrasante dans les subordonnées infinitives puisque les résultats sont proches : sur 120 subordonnées infinitives dans le corpus analysé, nous ne relevons qu'un seul énoncé dans lequel le TO + BV est négatif :

[135] *This is* ***not to say*** *that the child or young person is always right; it is, perhaps, to say that he or she is seldom completely wrong.* BNC, EW8 W_ac_soc_science

D'après les énoncés étudiés, nous pouvons conclure que les subordonnées infinitives et en V-ING sont presque exclusivement employées dans un contexte affirmatif et positif puisque nous ne relevons que deux exemples de V-ING ou de TO + BV marqués par « *not* ».

Tout d'abord, il ne semble pas que ces exceptions soient liées à l'emploi de ces verbes dans certaines fonctions puisque dans le premier énoncé, le V-ING est sujet alors que le TO + BV est complément du sujet.

Pour Huddleston et Pullum, « *syntactically, positive is the default polarity* » (2008 : 149). Selon eux, la forme canonique de la phrase est la polarité positive et la négation est une opération seconde marquée par l'ajout de mots ou d'affixes qui viennent modifier la charge sémantique de la phrase. Dans [134], « *not* » semble porter directement sur le V-ING alors que dans [135], il semble porter sur le verbe de la matrice qui régit la subordonnée qui contient TO + BV, la copule « *be* ». Toutefois, dans les deux énoncés, la négation porte en fait sur tout le prédicat, ce sont, selon les termes de Huddleston et Pullum des exemples de « *clausal negations* » (2008 : 151). En effet, dans [134], « *not* » ne porte pas uniquement sur le procès « *have* », il modifie le prédicat « *have to visit Fleet Street* ». De même, dans [135] l'énonciateur ne nie pas seulement l'action décrite par « *say* » mais bien toute la subordonnée « *say that the child is always right* ». Dans les deux cas, la présence de « *not* » à proximité d'un verbe indique que ces énoncés sont des illustrations de « négation verbale ». (2008 : 152)

b) Polarité des verbes dans les matrices

Les verbes des matrices sont également très majoritairement de polarité positive puisque cela représente 92.92 % (soit 223 verbes) de notre corpus analysé. Nous notons une légère différence de fréquence entre les deux types de subordonnées puisque 115 des matrices qui régissent une infinitive sont positives contre 108 pour les matrices des subordonnées en V-ING. Ces résultats ne révèlent toutefois pas de grande différence puisque cela représente respectivement 95.83 % et 90 % des énoncés de chaque sous-corpus. Si l'on garde à l'esprit qu'il existe toujours une marge d'erreur de 5 % en statistiques, ces résultats sont comparables et ne révèlent pas de différence de polarité entre les principales régissant les subordonnées infinitives et infinitives. La polarité des verbes des matrices n'est, par conséquent, pas un critère de différenciation entre les deux types de subordonnées.

c) Bilan

Comme nous l'avons montré, il existe peu de différence de fréquence d'énoncés de polarité positive et négative dans notre corpus. Nous ne repérons pas de différence de polarité entre les deux types de subordonnées, entre les différents types de documents ni dans les deux fonctions qui nous intéressent. Le tableau suivant récapitule le nombre de verbes de la matrice de polarité positive ou négative. Un tel tableau est inutile pour les verbes en V-ING ou TO + BV puisque les variations vont de 100 % à 95 % d'énoncés de polarité positive, ce qui reste dans la marge d'erreur statistique et donc n'indique pas de différence dans les utilisations.

	Type de document	Polarité positive		Polarité négative		Total
		En nombre d'énoncé	En %	En nombre d'énoncés	En %	En nombre d'énoncés
Verbes des matrices de V-ING	Documents académiques	35	87.5	5	12.5	40
	Fiction	35	87.5	5	12.5	40
	Journaux	38	95	2	5	40
	Tous les types	108	90	12	10	120
Verbes des matrices des infinitives	Documents académiques	39	97.5	1	2.5	40
	Fiction	37	92.5	3	7.5	40
	Journaux	39	97.5	1	2.5	40
	Tous les types	115	95.83	5	4.17	120

Figure 80 : Tableau récapitulatif du nombre d'énoncés à polarité positive ou négative selon le type de document et de subordonnée (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau confirme que la polarité n'est pas un critère de différenciation dans l'emploi des subordonnées infinitives et gérondives en fonction sujet et complément du sujet. Nous remarquerons, malgré tout, les 12.5 % de polarité négative des verbes des matrices de gérondives et d'infinitives dans la fiction qui semblent montrer que la fiction (et les documents académiques dans le cadre des verbes des matrices de gérondives) permet une plus grande variété et liberté d'utilisation des subordonnées.

3. Aspects (BE + -ING et HAVE + V-EN)

Les aspects sont peu utilisés dans les énoncés du corpus. Nous relevons 4 occurrences de BE + -ING dans les matrices des subordonnées analysées : 3 dans les matrices régissant des subordonnées en V-ING (2.5 %) et 1 dans une matrice régissant une infinitive (0.83 %). La fréquence d'emploi de cet aspect est très basse, voire négligeable dans le cas du co-texte des infinitives mais il faut toutefois noter la différence entre les deux types de subordonnées. Les matrices de subordonnées en V-ING ressortent comme plus propices à l'utilisation de l'aspect BE +-ING que celui des infinitives. De plus, les occurrences de BE + -ING dans le co-texte de subordonnées en V-ING sont extraites des trois genres utilisés (1 occurrence est extraite d'un journal, 1 est extraite de fiction et 1 d'un document académique) ce qui montre que cette utilisation de l'aspect n'est pas liée ou due à un genre particulier.

Si l'on considère l'ancrage comme une valeur de -ING, il est tout à fait logique que l'aspect BE +-ING soit compatible avec les subordonnées en V-ING qui porte la même valeur en elles. Nous aurions même pu anticiper une plus grande fréquence d'énoncés comportant cette combinaison.

[136] ***Relating*** *what had happened* ***was calming*** *him.* BNC, ARK W_fict_prose

Cet exemple tiré d'une fiction montre qu'outre le recours valeurs potentielles de -ING dans ces phrases, l'emploi à la fois de V-ING et de l'aspect BE + -ING permet de répéter les sons, de créer une allitération et de travailler sur le rythme de la phrase ce qui est précieux dans l'écriture de fiction, par exemple.

L'aspect HAVE + V-EN est également présent dans le corpus. Nous en relevons 9 occurrences, ce qui représente 3.75 % des énoncés du corpus. Si l'on s'attache au type de subordonnée et de genre dont ces énoncés sont extraits, il ressort une disparité d'utilisation assez notable. En effet, à une exception près, toutes les occurrences de HAVE +V-EN du corpus

sont relevées dans le co-texte de subordonnées en V-ING. Le tableau suivant résume les contextes d'utilisation de HAVE + V-EN dans le corpus :

	V-ING	En %	Infinitives	En %
Dans la fiction	4	3.33	0	0
Dans les documents académiques	4	3.33	1	0.83
Dans les journaux	0	0	0	0
Total	8	6.66	1	0.83

Figure 81 : Contexte d'utilisation de HAVE V-EN dans le corpus (en valeurs exactes et en %)

Les chiffres montrent que cet aspect est presque exclusivement limité aux matrices régissant des subordonnées en V-ING. De plus, il ressort que l'utilisation de HAVE + V-EN est limitée à la fiction et aux documents académiques.

L'aspect est rarement obligatoire dans un énoncé. La concordance des temps peut nécessiter l'utilisation de HAD + V-EN pour faire le lien entre deux moments du passé ou celle de HAVE + V-EN pour faire le lien entre un événement passé et le présent, mais souvent, cela représente un choix de l'énonciateur qui décide d'exprimer son point de vue sur la relation entre deux événements.

[137] *Just **being** with Simon **had calmed** Marie down.* BNC, ACB W_fict_prose

[138] ***Owning** the Parrot **had given** them status*. BNC, J13 W_fict_prose

[139] *It was easy to see that his roots went down fathoms deep in this soil, and **transplanting** would **have destroyed** everything in him that was of quality*. BNC, 744 H8L W_fict_prose

Dans les [137] et [138], HAD + V -EN est indispensable puisque les énoncés sont dans un contexte de narration au passé et la concordance des temps nécessite l'utilisation HAD + V- EN pour renvoyer à un événement antérieur. Quant [139], HAVE + V-EN est nécessaire à l'expression de conditionnel dans le passé.

Toutefois, la concordance des temps ne peut justifier tous les emplois de HAVE + V- EN et comme Lapaire et Rotgé le rappellent à propos de BE + -ING et de

HAVE + V- EN : « L'aspect est une façon particulière d'envisager le déroulement d'un procès. Plus précisément, HAVE + V-EN exprime fondamentalement un point de vue de l'énonciateur sur ce procès, qui consiste à mettre en relation du passé et du présent ». (Lapaire et Rotgé, 2004 : 149)

[140] ***Balancing*** *the books* ***has been*** *the toughest part*. BNC, FYY W_fict_prose

[141] *Essentially the approach* ***has been to try*** *and identify the factors or characteristics that are associated with cases or situations of abuse, to assume that these are qualitatively different from the rest of the population and finally to hypothesize that these factors or characteristics in some way relate to the basic cause(s) of the problem*. BNC, CN6 W_ac_soc_science

Dans ces énoncés, l'utilisation de l'aspect n'est pas contrainte, elle relève du choix de l'énonciateur d'insister sur le lien entre un moment passé et le présent dans lequel il fait un bilan de son action passée et insiste sur une « continuité événementielle entre un moment T antérieur à NOW et le moment de l'énonciation ». (Lapaire et Rotgé, 2004 : 149)

Dans ce cas, si l'utilisation des aspects indique une présence forte de l'énonciateur qui insère par là une marque de son point de vue sur le déroulement du procès décrit par le verbe, il n'est pas étonnant de trouver peu d'occurrences de BE + -ING et de HAVE + V-EN dans les énoncés du corpus. En effet, les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont des tournures impersonnelles. Elles ne portent pas de marque de la personne, c'est-à-dire que l'énonciateur efface toute trace de sa présence ou de tout autre agent potentiel. Il est alors cohérent de faire la même chose dans la matrice qui régit ces types de subordonnées et de ne pas ajouter de marque de la présence de l'énonciateur en ajoutant des aspects non nécessaires. Il n'est toutefois certainement pas anodin de noter que les résultats montrent une différence de fréquence d'utilisation dans le co-texte des deux types de subordonnées. En effet, les subordonnées en V- ING, apparaissent s'accommoder plus aisément (bien que la fréquence reste très basse) de la présence d'aspect, et peut-être *a fortiori* de l'énonciateur, dans son co-texte que les infinitives.

Quant à l'observation de la fréquence et des contextes d'utilisation de l'aspect BE + - ING, elle révèle la même dichotomie que pour HAVE + V-EN. Si les V-ING sont peu usitées avec des matrices dans lesquelles on peut trouver BE+ -ING, nous ne relevons qu'une

occurrence de BE + -ING dans une matrice régissant une infinitive. Le tableau suivant récapitule les résultats de notre examen :

	V-ING	En %	Infinitives	En %
Dans la fiction	1	0.83	0	0
Dans les documents académiques	1	0.83	0	0
Dans les journaux	1	0.83	1	0.83
Total	3	2.49	1	0.83

Figure 82 : Contexte d'utilisation de BE + -ING dans le corpus (en valeurs exactes et en %)

L'aspect BE + -ING est très peu fréquent dans notre corpus. Nous ne relevons que 4 occurrences de l'aspect dans des matrices régissant des subordonnées en V-ING et seulement une dans une matrice régissant une subordonnée en TO +V :

[142] *'Such businesses are not going to survive in the face of the pressure being applied by insurance companies to have their customers only deal with approved repairers, particularly when* ***it is becoming harder and more expensive to become*** *an approved repairer and then maintain one's company as such.* BNC, K5H W_newsp_other_commerce

Si les résultats sont quatre fois plus élevés dans les matrices régissant les subordonnées en V-ING, il est néanmoins difficile de tirer des conclusions sur de possibles différences d'utilisation entre les deux types de subordonnées et leurs matrices. En effet, les énoncés dans lesquels nous relevons BE + -ING ne représentent que 2.49 % de la totalité du corpus ; cela ne permet pas vraiment de faire des généralisations ou d'extrapoler de potentielles tendances dans le fonctionnement des subordonnées, de leurs matrices et de l'aspect BE +-ING.

Cependant, le peu voire l'absence d'occurrences d'aspect dans les énoncés est révélatrice. Au final, 3.32 % des énoncés seulement ont un aspect dans leur co-texte, ce qui est très peu. Cela révèle que les subordonnées ici étudiées sont peu compatibles avec l'utilisation des aspects. Si nous pouvons noter une plus forte plasticité des subordonnées en V-ING, les deux types de subordonnées semblent peu enclines à tolérer la présence d'une marque de commentaire de l'énonciateur. Loin d'être un critère non pertinent, l'absence, ou presque,

d'aspect dans le corpus montre que les subordonnées en V-ING et en TO + BV sont apparemment peu compatibles avec l'expression du point de vue de l'énonciateur sur l'aspect d'une relation prédicative, ce qui est cohérent avec la nature impersonnelle de ces deux types de subordonnées.

4. Mode

Dans leur *Introduction to English Grammar*, Huddleston et Pullum rappellent que les verbes auxiliaires anglais peuvent être marqués par des flexions ayant à voir avec le temps, l'aspect, la voix et le mode. Nous allons ici nous intéresser à cette dernière catégorie qu'ils définissent comme suit : « *Mood is a grammatical category associated with the semantic dimension of modality. Mood is to modality as tense is to time: tense and mood are categories of grammatical form, while time and modality are the associated categories of meaning* ». (Huddleston et Pullum, 2008 : 53)

Le mode est une manière pour l'énonciateur de se positionner sur l'énoncé et sur la probabilité de sa réalisation. Huddleston et Pullum rappellent que le mode permet de faire une distinction entre ce qui est factuel ou contre-factuel (« *Modality deals mainly with two related contrasts : factual vs non-factual, and asserted vs non asserted* » (Huddleston et Pullum, 2008 : 53). Selon eux, le mode est utilisé pour indiquer si l'énonciateur croit en la réalisation, en l'actualisation de ce dont il parle ou s'il s'en détache et le présente comme seulement possible ou souhaitable, par exemple.

Dans le corpus, nous ne relevons aucune occurrence de subjonctif ou d'impératif. Les énoncés sont tous à l'indicatif qui est le mode de la factualité, c'est-à-dire de l'assertion. Si les énonciateurs peuvent exprimer des doutes ou encore des souhaits dans les énoncés du corpus, ils le font avec d'autres outils linguistiques, en utilisant des modaux, par exemple.

Tout comme les auxiliaires modaux, les modes permettent à l'énonciateur d'exprimer leur attitude quant à ce qu'ils sont en train d'énoncer : grâce aux modes, ils peuvent exprimer un souhait, un ordre, un conseil, un doute, ou encore un questionnement.

Le mode le plus courant est l'indicatif autrement appelé *realis* car il est typiquement utilisé pour évoquer le réel, ce qui est vrai. Tous les autres modes relèvent de l'*irrealis* qui renvoie à ce qui n'est pas vrai car pas encore réalisé ou douteux.

Nous ne relevons ainsi aucun exemple d'énoncé contre-factuel exprimé grâce au subjonctif ni même d'énoncé à l'impératif. Nous relevons toutefois des énoncés relevant de l'*irrealis* car au conditionnel.

[143] *'**It would take** me two weeks **to reveal** all that I know.'* BNC, AHX W_newsp_brdsht_nat_misc

[144] *'**It would be** difficult **to invent** a more complicated system for taxing the self-employed even if one set out with that very objective,' Mr Lamont said*. BNC, K5H W_newsp_other_commerce

Ces deux énoncés sont contrefactuels : ils renvoient à des événements qui ne se sont pas déroulés et qui ne se réaliseront peut-être jamais. Dans ces énoncés, l'énonciateur indique ce qui se passerait si certaines conditions étaient réunies. Cependant, si ces énoncés relèvent bien de l'*irrealis*, leur dimension contrefactuelle est due à l'auxiliaire modal « *would* », c'est-à-dire à la modalité et non au mode. C'est le cas des 26 énoncés du corpus qui sont au conditionnel : celui-ci est exprimé par des auxiliaires modaux. Le corpus est donc entièrement au mode indicatif.

5. Modalité

La modalité est présente dans 41 énoncés du corpus ce qui représente 17.08 % des énoncés. Elle est évidemment présente dans la matrice des subordonnées étudiées ici puisque la langue anglaise ne permet pas d'utiliser un auxiliaire modal avec autre chose qu'une base verbale, ce qui repousse *de facto* les V-ING et TO + BV. Toutefois, nous cherchons ici à trouver ce qui dans ces subordonnées, mais également dans leur co-texte, pourrait expliquer la préférence pour l'un ou l'autre type de subordonnée.

Par définition, les subordonnées nominales à verbe non-fini ne sont pas porteuses de marqueur de personne ou de temps. Ces informations sont à retrouver en contexte. Ces subordonnées permettent à l'énonciateur de se faire discret et de concentrer l'attention de son co-énonciateur, ou en l'occurrence, de son lecteur, sur les procès décrits par les verbes. L'étude de la modalité dans le co-texte des subordonnées en V-ING et en TO + BV permet, par conséquent, de confirmer ou non cette hypothèse et de voir si les subordonnées nominales sont réfractaires à la présence d'un tel marqueur fort de la présence de l'énonciateur. Cela permet, par ailleurs, de comparer les deux types de subordonnées et d'établir des possibles différences de fonctionnement.

Il existe différents types de modalité. Huddleston et Pullum en proposent trois : épistémique, déontique et dynamique. (2008 : 54)

Selon eux, la modalité épistémique se rapporte principalement à ce qui est nécessaire ou possible selon ce que l'on sait (ou croit) : le terme est dérivé du mot grec pour « connaissance ». La modalité déontique, elle, renvoie à ce qui est autorisé ou permis, cela vient du terme grec pour « obligation ». Quant à la valeur « dynamique », elle est définie par Huddleston et Pullum comme permettant, grâce à certains modaux, d'évoquer les propriétés et dispositions de personnes ou entités impliquées dans une situation. Ils donnent les exemples de *can* qui exprime la capacité, *will*, la volition et *dare*, le courage. (2008 : 55)

L'étude détaillée des différentes valeurs des auxiliaires modaux n'est pas le sujet de notre travail et, comme nous l'avons expliqué plus haut, les critères d'analyses du corpus sont très nombreux. Pour des raisons pratiques, nous avons fait le choix de suivre l'exemple de Lapaire et Rotgé et de nous contenter de distinguer les valeurs épistémique (comme dans [145] et [146]) et radicale (comme dans [147]) des modaux. La valeur radicale, selon eux, « regroupe les modalités déontiques et dynamiques » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 343) et nous permet ainsi de limiter les catégories lors de l'analyse du corpus.

[145] *Unfortunately, as we have been at pains to argue, to do so* ***would*** *be only to impose our own interpretation of reality on the reader*. BNC, G1G W_ac_polit_law_edu

[146] *It* ***would*** *take her ages to manoeuvre back and forth and force her way into the relentless stream of traffic*. BNC, CEC W_fict_prose

[147] *'Listening to music and relaxing the muscles of the head and neck properly* ***can*** *be very effective ways of coping with a bad headache*. BNC, K40 W_newsp_other_social

Nous avons donc relevé 41 modaux dans les matrices régissant une subordonnée en V- ING ou en TO + BV. Pour plus de clarté et afin de respecter les valeurs des différents auxiliaires modaux, nous avons choisi de séparer les modaux conjugués à des temps différents. Ainsi, « *will* » et « *would* » ou encore « *may* » et « *might* » ont été traités séparément, par exemple.

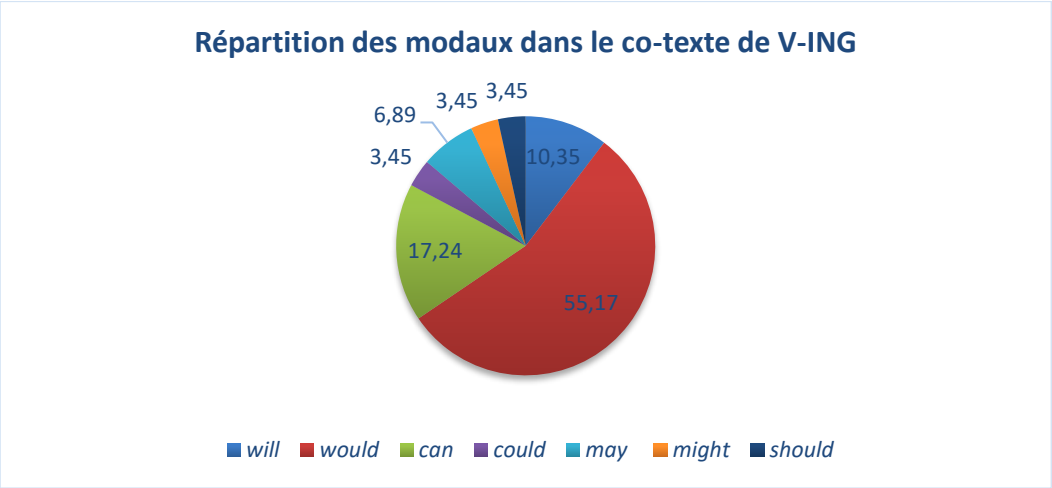

Figure 83 : Graphique illustrant les différents auxiliaires modaux employés dans le co-texte de subordonnées en V-ING (en %)

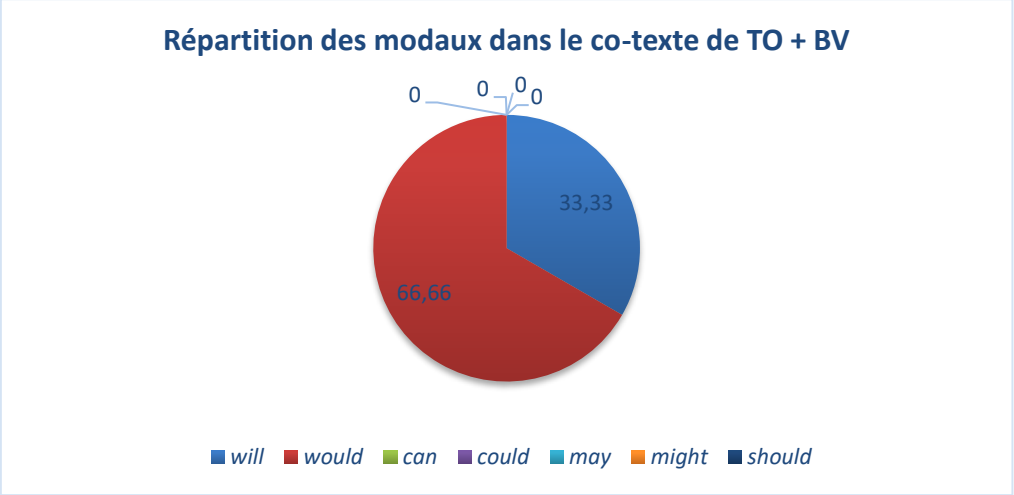

Figure 84: Graphique illustrant les différents auxiliaires modaux employés dans le co-texte de subordonnées en TO + BV (en %)

Ces deux graphiques illustrent les différents auxiliaires modaux relevés dans le corpus et la proportion dans laquelle ils sont employés dans le co-texte des deux types de subordonnées étudiés. Ils mettent en évidence un point de convergence fort entre les deux types de subordonnées. Il ressort, que le modal *would* est clairement le plus utilisé dans le co-texte des deux types de nominales puisque nous le relevons dans 24 énoncés, c'est-à-dire dans 58.54 % des énoncés du corpus contenant un auxiliaire modal. Ce chiffre monte à 31 énoncés (75,60 %) si l'on prend aussi en compte la forme *will*. Toutefois, outre ce point commun, apparaît une différence flagrante quant à la fréquence et à la variété de modaux utilisés avec les deux types de subordonnées.

Avant toute chose, il est primordial d'indiquer que ces graphiques sont à comparer en termes qualitatifs. En effet, nous souhaitions souligner les points communs ainsi que les différences entre les deux types de subordonnées. Il ressort de façon très claire que le co-texte des subordonnées nominales en V-ING est plus propice à la diversité des modaux que les subordonnées infinitives qui ne souffrent que la présence de *will* et de *would* qui ne sont, au final, pas autre chose que deux formes conjuguées du même auxiliaire.

Les modaux sont une manière d'habiller le discours, de le commenter. Ils sont, en effet, rarement nécessaires et, quand ils le sont, pourraient la plupart du temps être remplacés par des formes non verbales. Les modaux, sont ainsi une trace forte du travail de l'énonciateur qui donne son avis sur la relation prédicative en la jugeant comme possible, probable, souhaitable, etc. Il est donc tout à fait parlant lorsque l'on étudie des structures dites impersonnelles au fonctionnement syntaxique proche et comparable de relever une hétérogénéité quantitative et qualitative telle que celle qui apparaît lors de l'observation du corpus.

Pour revenir sur les diverses valeurs associées aux auxiliaires modaux, nous notons, une nouvelle fois une différence entre les deux types de subordonnées. Les modaux trouvés dans le co-texte d'infinitives sont exclusivement épistémiques, c'est-à-dire, qu'ils sont uniquement utilisés pour donner un avis sur la connaissance qu'a l'énonciateur des chances de voir la relation prédicative validée. Considérons les exemples suivants :

[148] *It **will** be possible to apply, at an early stage, for a special timetable, although applications to the court for detailed variations of the standard timetable will be permitted*. BNC, GVH W_ac_polit_law_edu

[149] *It **would** be difficult to prove anything from the VW -- it got pretty crumpled going down the hill*. BNC, HWL W_fict_prose

Dans [148], « *will* » est l'assurance de la part de l'énonciateur que dans le futur <*to apply for a special timetable/be possible*> sera validable et certainement validé. L'énonciateur se porte garant de la possibilité de demander à avoir un emploi du temps spécial. Dans [149], l'énonciateur donne son avis sur la probabilité de la validation de < *to prove anything/be difficult*>. D'après sa connaissance de la situation et grâce aux indices qu'il donne sur l'état de la voiture qui est très abîmée, il indique à son lecteur qu'il est peu probable que la voiture puisse apporter quelque preuve que ce soit.

Les modaux sont donc intéressants à observer dans le cadre de notre étude puisque les subordonnées que nous nous proposons d'étudier sont dites impersonnelles et donc supposément dépouillées de marqueurs de l'intervention de qui que ce soit, si tant est qu'une telle chose soit possible ; l'étude des modaux montre que ce n'est pas le cas.

Si les infinitives de notre corpus ne sont utilisées qu'avec des modaux épistémiques, le fonctionnement des subordonnées en V-ING est, encore une fois, plus plastique puisque nous relevons des exemples de modaux à valeur radicale. Pour reprendre les définitions données plus haut, la modalité déontique renvoie à ce qui est autorisé ou permis et la valeur dynamique permet d'évoquer les propriétés et dispositions de personnes ou d'entités impliquées dans une situation. La valeur radicale s'oppose donc à la valeur épistémique en ce qu'elle a à voir avec les qualités supposées par l'énonciateur de ce dont il parle et non plus de la probabilité de réalisation d'un contenu propositionnel. L'énoncé suivant en est un exemple tiré du corpus :

[150] *Looking at those lists provides interesting reading and bears out the used-car trade's view that having a lead-only car* ***could*** *prove to be a liability*. BNC, A38 W_newsp_brdsht_nat_misc

Toutefois, comme le reconnaissent même des linguistes aguerris comme Huddleston et Pullum : « *Many examples are ambiguous, allowing either kind of interpretation for the modal* ». (2008 : 55)

[151] *Drinking alcohol during the daytime and over-eating* ***can*** *lead to an over-powering desire to nod off (just think of the average household after Christmas dinner).* BNC, K5C W_newsp_other_social

[152] *Their family backgrounds are also usually socially disadvantaged and being in care* ***can*** *be stigmatizing and isolating.* BNC, CN6 W_ac_soc_science

Ces deux énoncés pourraient être analysés comme ayant soit une valeur radicale, soit une valeur épistémique. Il est, en effet, possible de considérer que dans le premier énoncé, l'énonciateur donne son avis sur le fait qu'il est fort probable que la consommation d'alcool dans la journée puisse être source de somnolence (valeur épistémique) mais il est également possible d'envisager cet assoupissement comme une caractéristique inhérente de la consommation d'alcool (valeur radicale). Il en va de même pour le deuxième exemple. Toutefois, ces énoncés potentiellement ambivalents sont marginaux et leur contexte a permis de révéler leur valeur.

Les occurrences de modaux à valeur radicale sont nettement moins fréquentes que celles de modaux à valeur épistémique puisque nous ne relevons que 6 modaux à valeur radicale dans notre corpus, c'est-à-dire 2.5 % des énoncés totaux ou 5 % des énoncés contenant une subordonnée en V-ING ce qui est peu voire négligeable.

Pour pouvoir comparer les résultats contenus dans les graphiques de manière quantitative, il faut revenir aux résultats initiaux et non se référer au pourcentage d'énoncés concernés comme nous l'avons fait dans les graphiques plus haut. En effet, il y a une différence importante de fréquence d'utilisation des auxiliaires modaux entre les deux types de subordonnées. Sur les 41 énoncés comportant un modal, 29 se trouvent dans le co-texte d'une subordonnée en V-ING et, par conséquent, seulement 12 dans le co-texte d'une subordonnée en TO + BV. Cette différence est importante car, si l'on se réfère au nombre d'énoncés contenant un modal, nous n'en relevons que dans 10 % des énoncés avec une subordonnée en TO + BV contre 24.16 % des subordonnées en V-ING. La modalité est donc, au final, assez peu présente dans les subordonnées en TO + BV alors qu'elles sont recueillies dans un quart des énoncés contenant une subordonnée en V-ING.

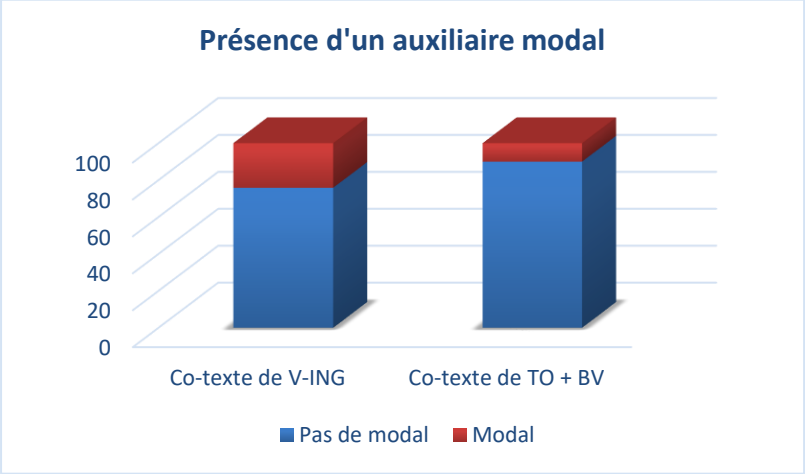

Figure 85 : Graphique représentant la proportion d'énoncés dans lesquels se trouve un auxiliaire modal (en %)

Ce graphique illustre la différence de proportion d'énoncés dans lesquels on trouve un auxiliaire modal. La proportion d'énoncés dans lesquels la modalité est ainsi exprimée est deux fois plus importante dans le co-texte des énoncés en V-ING que dans les autres. Par ailleurs, la majorité des énoncés contenant les deux types de subordonnées ne comprend pas d'auxiliaire modal.

S'il existe une différence entre les deux types de subordonnées, l'on peut alors se demander s'il existe une différence entre les différents genres de documents. Le graphique suivant illustre les résultats que nous avons trouvés à ce sujet :

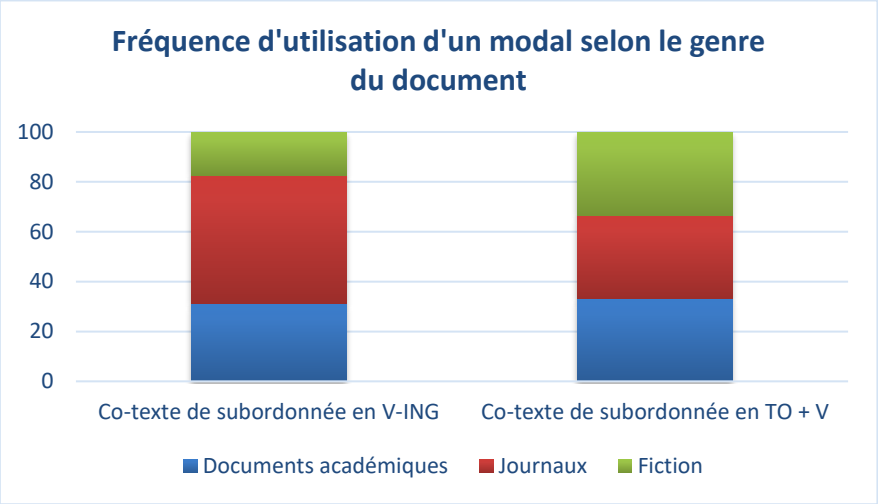

Figure 86 : Graphique illustrant la présence de modaux dans les trois genres de documents du corpus (en %)

L'observation de la répartition des auxiliaires modaux dans les différents genres de documents dont sont extraits les énoncés du corpus ne révèlent pas de différence marquante. Les modaux sont utilisés dans tous les genres. Il faut toutefois noter que ces résultats portent sur 41 énoncés seulement puisque c'est le nombre d'occurrences de modaux dans le co-texte de subordonnées en V-ING et en TO + BV dans le corpus. L'intérêt de ce graphique n'est donc que de montrer que le genre n'est pas un obstacle ou une contrainte à l'utilisation des modaux dans le co-texte des subordonnées ici étudiées.

Pour conclure, l'expression de la modalité est, comme celle des aspects, une occasion de clivage entre les deux types de subordonnées que nous nous proposons d'étudier ici. Nous avons montré plus haut qu'il était cohérent que les aspects soient très peu fréquemment utilisés dans le corpus. En effet, les aspects sont des marqueurs forts de la présence de l'énonciateur qui donne son point de vue sur le déroulement des événements décrits par le verbe. Il est donc logique et cohérent que dans le co-texte des structures impersonnelles que sont les subordonnées en V-ING et en TO + BV, nous trouvions peu de marques de cette présence. Toutefois, nous voyons ici que si nous considérons les 17.08 % d'énoncés contenant un modal et les 3.75 % d'énoncés contenant un aspect, 20.8 % des énoncés du corpus contiennent une marque forte de la présence de l'énonciateur ce qui est loin d'être négligeable ou anecdotique.

Il semble donc que face à des structures impersonnelles comme les subordonnées en V-ING et les infinitives, loin de chercher à s'effacer à tout prix, l'énonciateur puisse ressentir le besoin d'indiquer sa présence par d'autres biais que la conjugaison du verbe.

Enfin, nous relevons la même différence de fréquence d'utilisation que pour les aspects. Ici encore, les subordonnées nominales en V-ING ressortent comme fréquemment utilisées avec des modaux dans leur co-texte alors que les infinitives semblent assez hermétiques à la proximité de la modalité. Il est donc intéressant de noter que les subordonnées en V-ING et en TO + BV ne semblent pas avoir le même fonctionnement ni la même propension à supporter les marques de commentaire de l'énonciateur. L'hermétisme des infinitives à cette forme de commentaire n'est pas surprenante puisque, comme nous l'avons déjà dit, l'une des raisons d'utiliser une subordonnée à verbe non-fini est justement de permettre de gommer les traces de l'énonciateur et du temps dans lequel le procès est supposé se dérouler. Ce sont donc les subordonnées en V-ING qui sortent du schéma attendu en s'accommodant de ces formes de commentaire de l'énonciateur.

6. Voix

Il ressort de l'étude du corpus que l'utilisation de la voix passive est tout à fait marginale dans les matrices. Nous relevons 238 énoncés dans lesquels le verbe de la matrice est à la voix active et, par conséquent, seulement 2 énoncés dans lesquels il était à la voix passive, soit 0.83 % des énoncés. Ce constat nous permet de tirer plusieurs conclusions quant à l'utilisation des voix dans le co-texte des subordonnées nominales.

Tout d'abord, cela montre que l'utilisation de la voix passive, bien que très marginale, n'est pas exclue des matrices régissant des subordonnées nominales.

Ensuite, la voix active apparaît comme la voix privilégiée dans les matrices régissant des subordonnées en V-ING et TO + BV.

Enfin, si les énoncés contenant une structure passive sont très peu nombreux et ne permettent ainsi pas de tirer des tendances, les deux occurrences sont relevées dans le même genre de documents : ils sont tous deux extraits de documents académiques et dans le co-texte de V-ING (nous ne relevons aucune occurrence de voix passive dans le co-texte de TO + BV).

[153] ***Accessing*** *the information* ***would be improved*** *by providing procedures that would be easier to use, and the structure of the index would enable a search on a variety of parameters, with each item adequately cross-referenced.* BNC, B2M W_ac_tech_engin

[154] *When* ***sieving is used*** *the sieves are arranged at phi scale intervals*. BNC, H9S W_ac_nat_science

Il n'est pas fortuit de trouver des structures passives dans de tels documents puisqu'il est d'usage que l'auteur de documents académiques ne s'implique pas directement comme énonciateur et ait plutôt recours à des artifices de distanciation tels que l'utilisation du « nous de majesté », de tournures impersonnelles et donc, du passif. Il est, au final, surprenant que la voix passive ne soit pas davantage utilisée dans les énoncés du corpus.

Face à la majorité écrasante d'énoncés à la voix active, il est difficile de ne pas conclure que la règle, ou du moins la tendance forte, est que la voix active est la voix la plus compatible avec l'emploi des V-ING et est même exclusivement utilisée avec les TO + BV du corpus. Et cela, alors que nous aurions pourtant pu faire l'hypothèse du contraire au vu du genre de documents analysés puisque, comme nous l'avons évoqué pour les documents académiques, il est habituel que les journalistes ne s'impliquent pas non plus directement dans les articles qu'ils écrivent. Le corpus contredit ainsi une intuition que nous aurions pu avoir ; la voix passive n'est que très peu présente dans les énoncés tirés de ces genres. Ceci est peut-être dû au fait que les V-ING et TO + BV sont déjà des structures verbales ayant perdu toute trace apparente non seulement de temporalité mais également du locuteur ou de l'agent responsable de l'action puisqu'il ne s'accorde plus. La voix active permet peut-être à l'énonciateur de ne pas disparaître entièrement de son écrit comme c'est le cas dans les énoncés cités précédemment où ne reste aucune trace des agents responsables des procès décrits pas les verbes.

7. Bilan

Les verbes des matrices sont presque exclusivement à la voix active. C'est le cas des matrices régissant les infinitives et nous relevons seulement deux occurrences de passif dans les matrices de subordonnées contenant un V-ING et ce, uniquement dans des documents académiques, ce qui n'est pas surprenant car l'énonciateur cherche à s'effacer dans ce genre de documents.

Les aspects sont très peu utilisés dans le corpus. Nous en recensons 8 dans des énoncés en V-ING et seulement 1 dans une subordonnée en TO + BV. Le peu d'énoncés dans lesquels

on en relève sont toutefois très majoritairement dans les subordonnées en V-ING. Nous relevons, par exemple, 3 énoncés dans lesquels il y a BE + -ING dans des phrases contenant une subordonnée en V-ING contre seulement un seul énoncé en TO + BV. Il en va de même pour la modalité : les phrases comportant un auxiliaire modal sont bien plus nombreuses à contenir un V-ING qu'une infinitive et les auxiliaires sont plus variés dans le premier type de subordonnée. Cette faible utilisation des aspects et modaux est cohérente dans un corpus qui porte sur des structures impersonnelles.

Cependant, 15.8 % des énoncés contiennent un auxiliaire modal. Entre ces énoncés contenant un modal et 3.75 % d'énoncés contenant un aspect, 19.55 % des énoncés du corpus contiennent une marque forte de la présence de l'énonciateur. Il semble donc que face à des structures impersonnelles comme les subordonnées en V-ING et en TO + BV, loin de chercher à s'effacer à tout prix, l'énonciateur puisse ressentir le besoin d'indiquer sa présence par d'autres biais que la conjugaison du verbe.

Pour conclure, si l'on devait brosser le portrait typique des verbes contenus dans le co-texte des subordonnées infinitives et en V-ING, nous obtiendrions les résultats suivants qui montrent que, malgré tout, les deux types de subordonnées sont très similaires : le verbe de la matrice d'une subordonnée en V-ING est typiquement au présent, de polarité positive, à la voix active, sans auxiliaire modal (s'il y en a un, c'est *would*) ni aspect. Quant au verbe typique d'une subordonnée en TO + BV, la conclusion serait exactement la même.

IX. Type de procès : classes sémantiques des verbes dans les subordonnées et dans les matrices

Les verbes sont de deux types dans le corpus : les verbes copules qui n'ont pas ou peu de charge lexicale, qui sont des outils de mise en relation entre un sujet et un complément du sujet et les verbes lexicaux. Pour décrire ces derniers, il convient de les regrouper. Or, si les linguistes ont l'habitude de regrouper les verbes sous des étiquettes telles que « verbes de parole », « verbe d'action », ou encore « verbe de perception », peu sont ceux qui tentent de proposer une liste exhaustive des différentes classes sémantiques de verbes. Nous utiliserons ici la classification proposée par Michel Mathieu-Colas qui nous semble intéressante pour son souci d'exhaustivité. Le chercheur a justement cherché à proposer des classes sémantiques permettant de classer tous les verbes. Pour lui, « tel est l'intérêt des classes : au lieu de décrire, au coup par coup, verbe après verbe, la multitude des emplois, nous proposons d'étudier de façon systématique des

ensembles sémantiques homogènes, pour mieux en analyser les propriétés. » (Mathieu-Colas, 2011 : 4)

> *Par classes de verbes, nous entendons des ensembles homogènes, à la fois du point de vue sémantique et du point de vue syntaxique, tels que les groupes suivants : – les verbes de création – les verbes de parole – les verbes d'identité – les verbes de perception – les verbes de mouvement – les verbes de sentiment – les verbes de coups – etc. Chaque classe offre une série de propriétés communes, par exemple, pour les verbes de « transfert d'objet », un schéma à trois arguments. (Mathieu-Colas, 2011 : i)*

Au final, son travail lui a permis de faire ressortir 14 classes de verbes que nous allons utiliser pour décrire les verbes du corpus autres que les verbes copules :

1. Etats élémentaires et modalités

2. Cognition

3. Langage et communication

4. Relations sociales

5. Actions et activités

6. Verbes psychologiques

7. Verbes relatifs au corps

8. Rapports à l'espace

9. Evénements et phénomènes

10. Changements d'état

11. Apparitions/Disparitions

12. Unité et diversité

13. Verbes d' « ayance »

14. Temps (Mathieu-Colas, 2011 : 6)

Comme toute classification, la répartition des verbes dans ces classes a parfois posé problème. Par exemple, faut-il considérer « *feed* » comme un verbe d'action, de relation, relatif

au corps ? « *Centralize* » doit-il être rangé avec les verbes d'action/activité ou en rapport avec l'espace ? Ou encore, « *Take* » est-il un verbe de relations sociales, d'action ? De telles classifications ne sont jamais parfaitement opérantes car il s'agit de groupements assez arbitraires autour de notions dont le chercheur a l'intuition. Il est évident que certains procès sont facilement regroupables en catégories tant leur sens est proche ou encore quand ils renvoient à un même type de réalité comme les verbes de mouvements, de sensation ou de discours. Toutefois, certains peuvent être classés dans différentes catégories selon le contexte et l'acception comme « *jump* » qui n'est plus vraiment un verbe de mouvement dans des énoncés du type « *jump to conclusions* » (même si l'on comprend que l'idée de saut est encore présente).

Nous avons tenté de grouper les verbes qui avaient une homogénéité lexicale. Nous avons également, choisi de suivre le contexte d'énonciation du verbe. Ainsi, « *relate* », qui peut-être un verbe de communication, ou psychologique selon le contexte, sera ici considéré comme un verbe de communication car il est ici glosable par « *tell* » :

[155] ***Relating/telling*** *what had happened was calming him*. BNC, ARK W_fict_prose.

Cela explique pourquoi certains verbes peuvent changer de classe sémantique en fonction du contexte dans lequel ils sont utilisés.

1. Dans les V-ING

Le tableau suivant répertorie les verbes utilisés dans les V-ING du corpus en fonction de la classe sémantique à laquelle nous les avons associés.

Classes sémantiques	Verbes	Total	En %
Etats élémentaires et modalités	*Be* *7	7	7.14
Cognition	*Refuse, determine, anglicise, read, choose, model, think, discover, decide, refuse, target, listen*	12	12.24
Langage et communication	*Shout, relate, teach, encourage*	4	4.08
Relations sociales	*Incite, share, give**2, *please, beat, release, give, take care*	9	9.18
Actions et activités	*Translate, write in, feed, take, produce, picket* *2, *draw, sieve, balance, build, electioneer, use, take, get up, pull, catch, run, balance, fight, live, drink, tip, use, wash, uphold, follow, shop, prepare*	29	29.59
Verbes psychologiques	*Adopt, stigmatize*	2	2.04
Verbes relatifs au corps	*Walk*	1	1.02
Rapports à l'espace	*Centralize, access, scatter transplant, arrive, extend, face*	7	7.14
Evénements et phénomènes	*Exist*	1	1.02
Changements d'état	*Get, slim, get, incinerate, switch, become, release, upgrade, upturn*	9	9.18
Apparitions/disparitions	*Remove, eliminate*	2	2.04
Unité et diversité	*Increase, reduce *3, accumulate, add, uprate*	7	7.14
Verbes d'ayance	*Belong, have *6, own*	8	8.16
Temps		0	0

Figure 87 : Répartition des verbes utilisés dans les V-ING hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %)

Les verbes des subordonnées en V-ING sont majoritairement des procès qui renvoient à des actions. C'est la classe la plus représentée avec 29.59 % des énoncés en V-ING. Le graphique suivant fait ressortir la proportion d'utilisation de chaque classe sémantique de Mathieu-Colas appliquée aux verbes en V-ING du corpus.

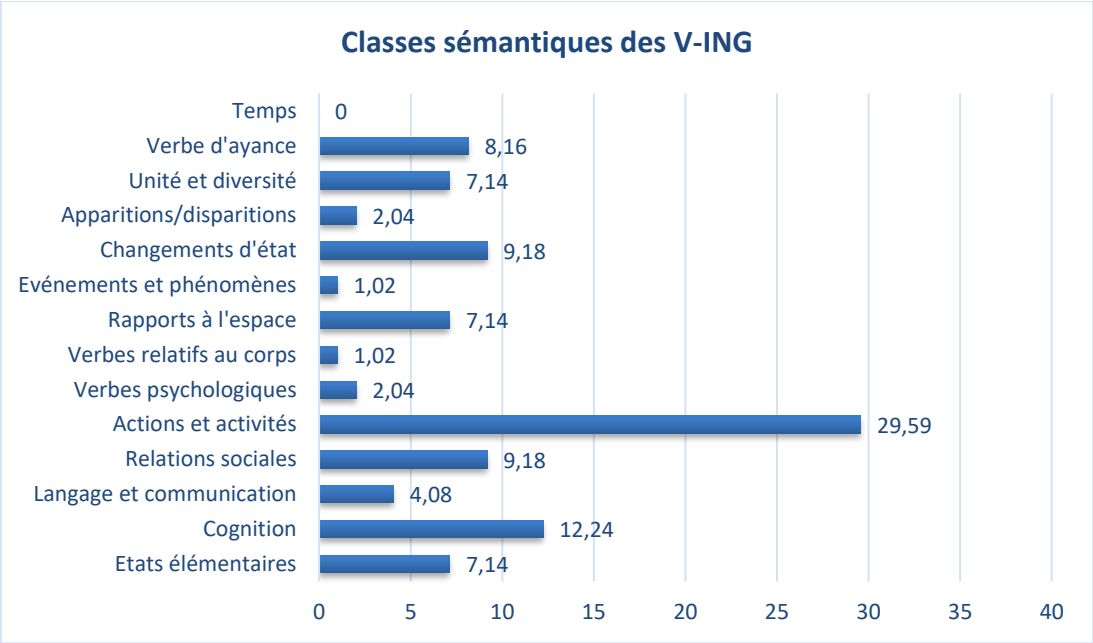

Figure 88 : Répartition des verbes en V-ING selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en %)

Les classes sémantiques de deuxième rang d'utilisation au niveau proportionnel sont les suivantes : verbes d'ayance, d'unité et diversité, de changement d'état, de rapport à l'espace, de relations sociales, de cognition et d'états élémentaires qui correspondent chacun à une proportion de 7 à 10 % des verbes en V-ING.

Les verbes relatifs au corps, à la psychologie à la communication, aux événements et au temps sont peu fréquents.

Après les verbes d'action, les classes parmi celles les plus fréquemment employées sont celles liées aux états et aux changements d'état en général. La notion de mouvement, de déplacement, de changement semble être au cœur de la charge sémantique de nombreux verbes employés avec V-ING (18.36 % des verbes, toutes classes sémantiques en rapport confondues). Cela est sûrement à rapprocher du fait que les compléments circonstanciels de lieu représentent la catégorie la plus fréquente à compléter les subordonnées en V-ING. Ces résultats pourraient être surprenants dans le cadre d'une distinction entre les subordonnées infinitives et en V-ING fondée sur une dichotomie ancrage/ciblage. Toutefois, le V-ING est aussi utilisé pour montrer un procès en cours de déroulement, pour insister sur un processus, ce qui est tout à fait cohérent avec l'idée de changement d'état, d'évolution puisque qu'un processus est un procès dont on voit l'évolution d'un moment T à un moment T1.

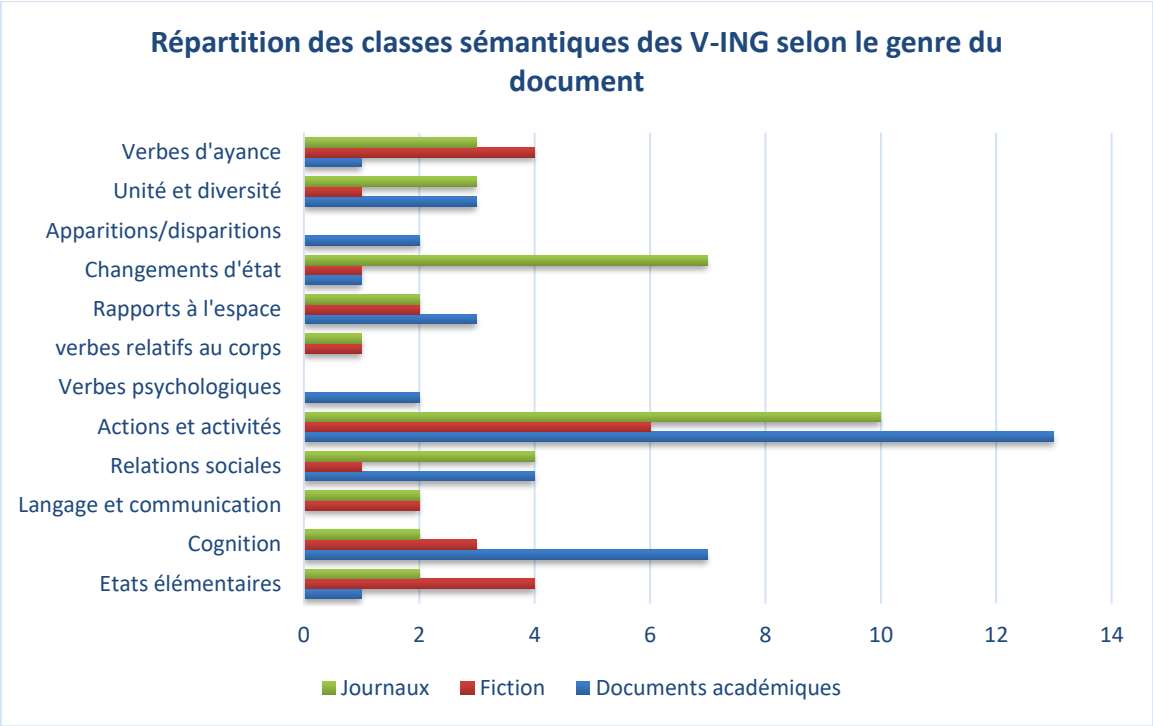

Figure 89 : Graphique illustrant la répartition des classes sémantiques des V-ING en fonction du genre du document dont ils sont extraits hors structures non canoniques (en valeurs exactes)

Ce graphique montre que les classes sémantiques des verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING varient selon le genre du document. Les verbes d'action et d'activités sont majoritaires dans les trois genres mais nous remarquons, par exemple, une sur-représentation des verbes de changements d'état dans les journaux, ce qui est cohérent avec l'objectif des journaux qui est de tenir les lecteurs au courant de ce qui se passe dans le monde et donc, des changements qui s'opèrent.

Nous relevons également un pic d'utilisation des verbes de cognition dans les documents académiques ; la connaissance et la réflexion étant à la fois l'objet et le moyen d'étude du monde académique, il est logique que les verbes renvoyant au travail de l'esprit soient très utilisés dans ce cadre.

2. Dans les TO + BV

Nous allons maintenant procéder aux mêmes observations sur les verbes présents dans les subordonnées en TO + BV. Nous avons séparé les verbes présents dans les subordonnées en TO + BV selon les 14 classes sémantiques de Mathieu-Colas et le tableau ci-après illustre ce que nous avons relevé.

Classes sémantiques	Verbes	Total	En %
Etats élémentaires et modalités	*Be* *14	14	15.73
Cognition	*Know, discover, recognize, argue, think, distort, accept, define, realize, know* *4	13	14.61
Langage et communication	*Suggest* *3, *say* *2, *confirm, speak*	7	7.86
Relations sociales	*Introduce, impose, offer, give, dispense, insist, allow, invite*	8	8.99
Actions et activités	*Play, illustrate, prevent, provide* *2, *make* *2, *try, check, bring, use* *2, *get away with, videotape, dispose of, sell, put off, buy, develop, employ, put, take*	22	24.71
Verbes psychologiques	*Relish, make sure*	2	2.48
Verbes relatifs au corps	*See*	1	1.12
Rapports à l'espace	*Follow, group, reach, fly, tumble, part, roam*	7	7.87
Evénements et phénomènes		0	0
Changements d'état	*Come alive, induce, grow*	3	3.37
Apparitions/disparitions		0	0
Unité et diversité	*Strengthen, add *2, reduce*	4	4.49
Verbes d'ayance	*Have* *5, *obtain, hold, keep*	8	8.99
Temps		0	0

Figure 90 : Tableau récapitulant les verbes en TO + BV hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau répertorie tous les verbes en TO + BV du corpus et les présente classés selon leur sémantisme. Nous remarquons une grande disparité selon les classes. Certaines, comme le temps, les événements et phénomènes ainsi que les apparitions/disparitions ne sont pas du tout représentées dans le corpus des subordonnées en TO + BV.

Afin de rendre visibles les disparités dans la répartition des verbes en TO + BV selon leur classe sémantique, nous avons fait le graphique suivant.

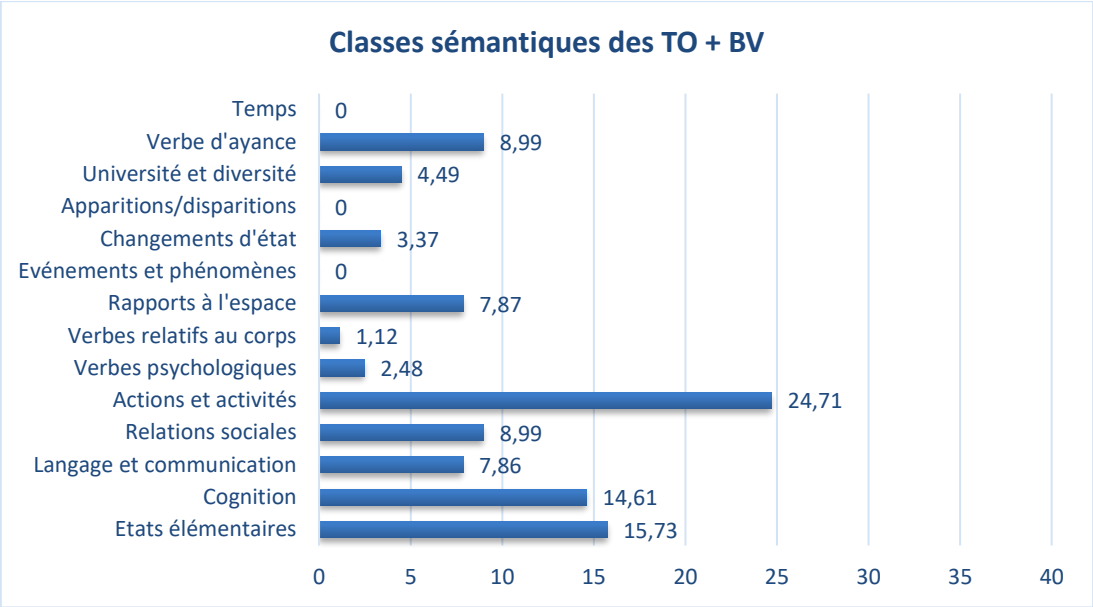

Figure 91 : Graphique illustrant la répartition des verbes en TO + BV selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en %)

Ce graphique fait ressortir les différences d'emploi des classes sémantiques. Comme les verbes en V-ING, les verbes en TO + BV sont majoritairement des verbes exprimant une action ou activité, classe qui compte 24.71 % des verbes en TO + BV comme « *play* », « *develop* », « *videotape* » ou encore « *use* ».

Viennent ensuite les verbes renvoyant aux états élémentaires (« *be* »), à l'ayance (« *hold* », « *have* » …), la cognition (« *know* », « *think* » …), aux relations sociales (« *invite* », « i*ntroduce* » …) et à l'espace (« *roam* », « *follow* » …) avec des proportions d'utilisation allant de 8.99 à 14.61 %. Il est parlant de souligner que si l'on regroupe les verbes renvoyant aux relations sociales et à la communication, qui est une forme de relation sociale, le nombre de verbes concernés atteint 16.85 %, ce qui est conséquent.

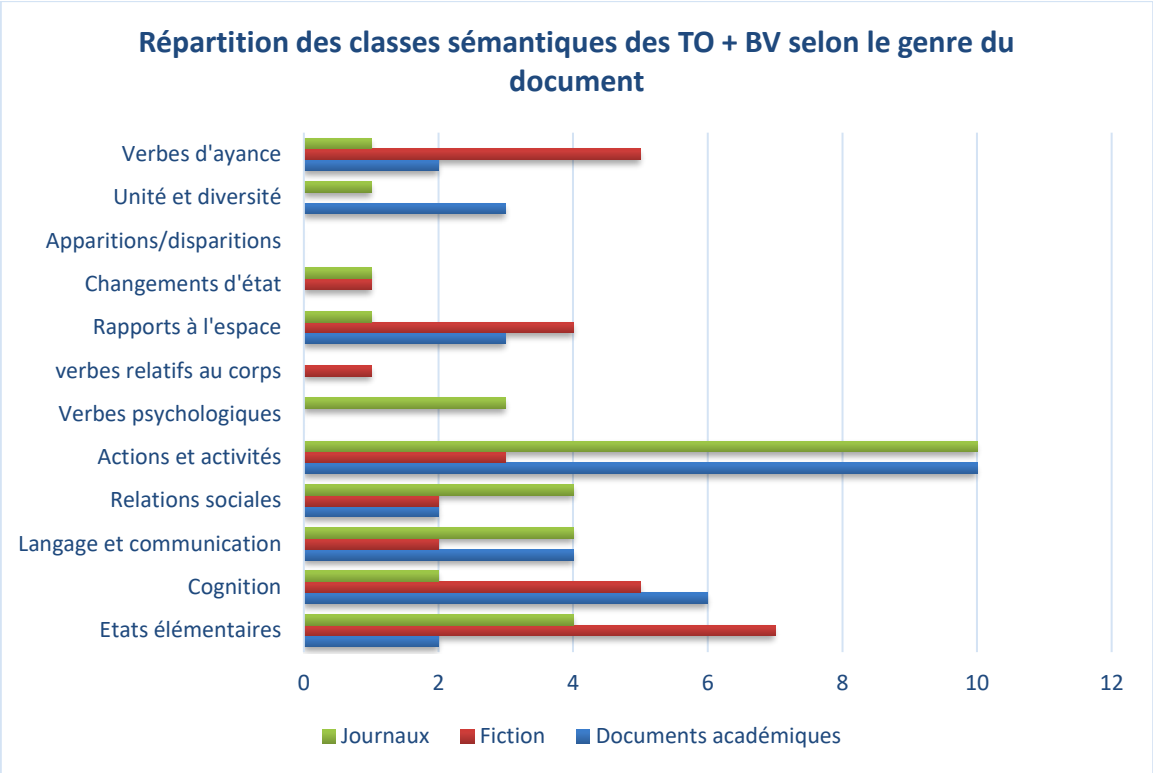

Figure 92 : Graphique illustrant la répartition des classes sémantiques des TO + BV en fonction du genre du document dont ils sont extraits hors structures non canoniques (en valeurs exactes)

Nous relevons des variations liées aux genres. En effet, la fiction ressort comme ayant recours à des classes sémantiques différentes des autres : nous relevons un pic d'utilisation des verbes d'ayance, d'états élémentaires et de rapport à l'espace par rapport aux autres genres. Ce peut être lié aux nombreuses descriptions que l'on trouve dans les œuvres de fiction.

Dans l'ensemble, les verbes en TO + BV appartiennent aux mêmes classes sémantiques que les V-ING. Ils renvoient principalement à des actions, puis à des états élémentaires et des activités de communication, d'échange et de cognition. Cela montre que les subordonnées nominales, qu'elles soient en V-ING ou en TO + BV privilégient les activités effectuées par des êtres animés, capables d'agir sur le monde, et *a fortiori* des activités typiquement humaines comme celles qui impliquent la cognition. Nous relevons une différence avec la classe des verbes renvoyant à un changement d'état qui sont 9 fois plus fréquents dans les subordonnées en V-ING que dans les subordonnées en TO + BV.

3. Dans les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations

Nous avons fait le choix de traiter les phénomènes suivants ensemble : les dislocations, les pseudo-clivées et les extrapositions. Ces trois faits linguistiques sont des organisations non canoniques de la phrase, ce qui justifie que, dans un travail ne portant pas sur ces structures en particulier, nous puissions les traiter ensemble. De plus, ces structures sont peu nombreuses dans le corpus. Le corpus fait état de 43 extrapositions et de seulement 5 dislocations ou pseudo-clivées. La faible utilisation de pseudo-clivées et de dislocations nous pousse à les observer et analyser concomitamment avec d'autres structures non canoniques à savoir les extrapositions qui, elles, représentent une part notable du corpus puisque 17.92 % des énoncés analysés contiennent une extraposition.

Si ces structures sont syntaxiquement différentes des autres, les verbes utilisés en leur sein sont comparables au reste du corpus. Comme le montre la figure II.64, les verbes les plus fréquemment utilisés dans ces structures sont les verbes renvoyant à des actions ou activités comme dans le reste des énoncés du corpus. Les verbes renvoyant à la cognition et au langage sont également parmi les plus utilisés comme dans le reste du corpus comme l'illustrent les exemples suivants :

[156] ***Using*** *filthy words, that's typical. Using filthy words, forgetting our fine heritage*...!" BNC, CEX W_fict_prose

[157] *What we should be doing is* ***spending*** *more money preparing people for creative leisure,' said Robyn*.' BNC, ANY W_fict_prose

[158] *To date, it is necessary* ***to use*** *clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy.* BNC, HU2 W_ac_medicine

[159] *And it makes obvious sense* ***to say*** *that autonomous institutions are not necessarily homes of academic freedom.* BNC, G0R W_ac_polit_law_edu

Les verbes « *use* » et « *spend* » renvoient à des actions tandis que « *say* » est un verbe de communication. Si l'on considère tous les verbes contenus dans les extrapositions, nous obtenons les résultats suivants :

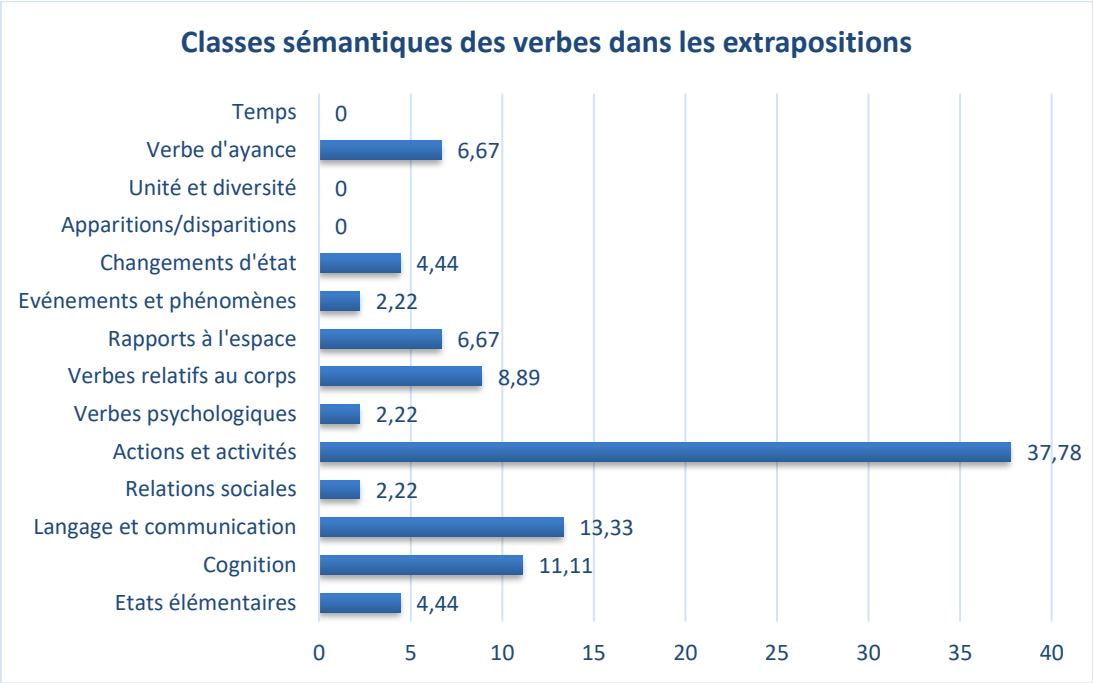

Figure 93 : Répartition des verbes extraposés selon leur catégorie sémantique (en %)

Les verbes utilisés dans les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations ne sont pas différents des verbes utilisés dans les phrases avec des structures canoniques. Nous relevons toutefois des différences entre les V-ING et les TO + BV dans les premières structures. Les deux tableaux suivants récapitulent les catégories sémantiques des verbes utilisés dans les extrapositions de chaque type de subordonnée.

Classes sémantiques	Procès
Etats élémentaires et modalités	
Cognition	
Langage et communication	
Relations sociales	*Love*
Actions et activités	*Do, spend, travel, use, run*
Verbes psychologiques	
Verbes relatifs au corps	*Hear*
Rapports à l'espace	
Evénements et phénomènes	*Be born*
Changements d'état	*Get excited*
Apparitions/disparitions	
Unité et diversité	
Verbes d'ayance	*Have*
Temps	

Figure 94 : Liste des verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING extraposées

Le tableau suivant présente la liste des verbes utilisés dans les TO + BV extraposés :

	Procès
Etats élémentaires et modalités	*Be*
Cognition	*Identify, suspect, prove, understand, invent*
Langage et communication	*Introduce, say, emphasise, ask, storytell, say*
Relations sociales	
Actions et activités	*Use, apply, specify, break, manœuvre, do, safeguard, meet, stop, reveal, cancel*
Verbes psychologiques	*Appreciate*
Verbes relatifs au corps	*See*
Rapports à l'espace	*Go, leave*
Evénements et phénomènes	
Changements d'état	*Become*
Apparitions/disparitions	
Unité et diversité	
Verbes d'ayance	*Have*
Temps	

Figure 95 : Liste des procès utilisés dans les subordonnées en TO + BV extraposées

Nous relevons des différences de fréquences entre les V-ING et les TO + BV. Les TO + BV, par exemple, comportent souvent des verbes de cognition ou de langage et de communication qui ne sont pas du tout utilisés dans les V-ING.

Le graphique suivant fait ressortir les points communs et différences d'emploi des verbes en comparant les résultats pour les verbes en V-ING et en TO + BV.

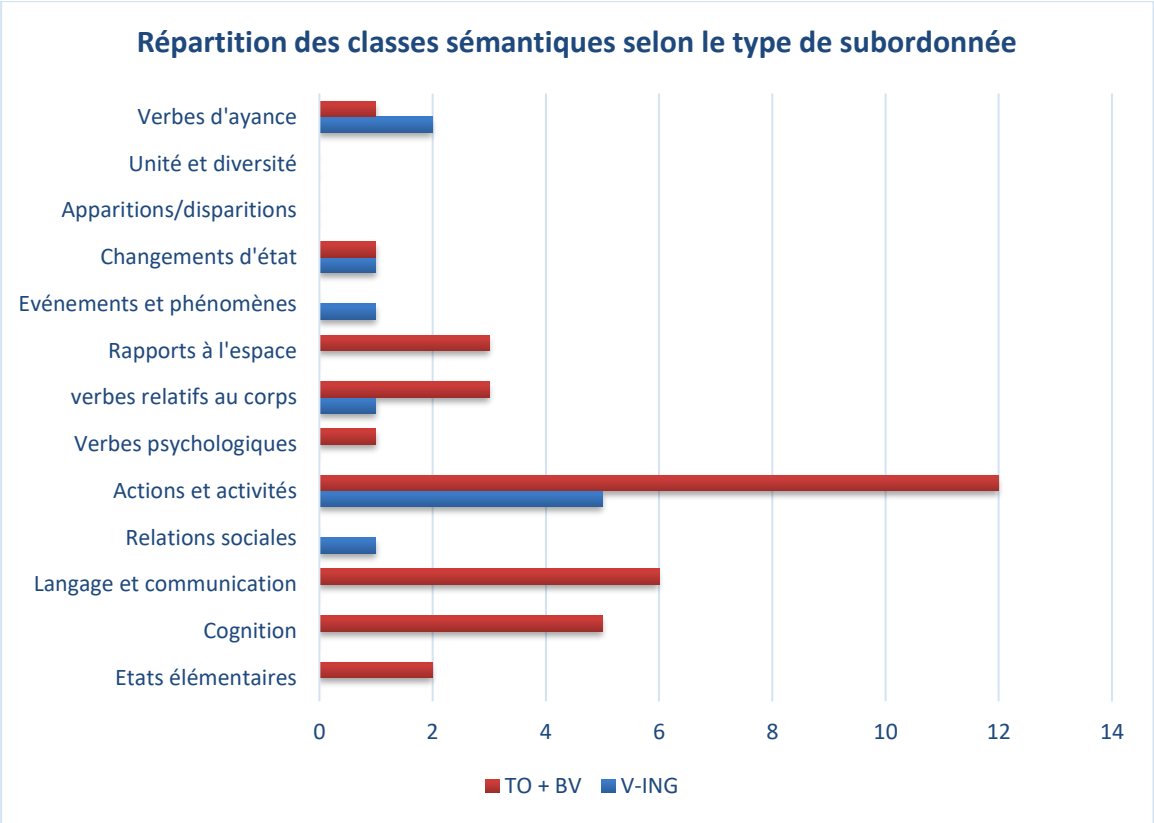

Figure 96 : Répartition des verbes selon le type de subordonnée

Tout d'abord, il convient de souligner qu'il y a plus d'extrapositions, de pseudo-clivées et de dislocations dans les subordonnées en TO + BV que dans celles en V-ING. Nous en relevons 9 en V-ING et 34 en TO + BV, ce qui est une différence d'utilisation importante et que nous commenterons ailleurs. Si l'on veut les comparer, ces résultats sont donc à contraster en gardant à l'esprit cette différence de proportion. Selon nous, il est, au final, assez peu pertinent de les comparer.

Nous noterons toutefois que les verbes d'action sont majoritaires dans tous les cas et que les autres catégories ont des résultats comparables. Nous passerons sur les catégories dans lesquelles nous trouvons de nombreuses occurrences de TO + BV et aucune occurrence de V- ING, comme les verbes de langage et de communication ou encore de cognition puisqu'encore une fois, le corpus proposant 3 fois plus d'énoncés en TO + BV qu'en V-ING extraposés ou disloqués, il est logique que la première catégorie soit plus variée que la seconde.

Nous conclurons ainsi en soulignant que les verbes renvoient majoritairement à des actions et qu'en plus de cela, les TO + BV présents dans les extrapositions, pseudo-clivées ou dislocations renvoient à des activités intellectuelles (verbes de langage et communication,

cognition) alors que les V-ING renvoient à des changements d'états ou phénomènes. Il existe donc, malgré un consensus sur la majorité des emplois, des spécificités sémantiques dans l'utilisation des V-ING et des TO + BV dans les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations.

4. Dans les matrices

Les verbes suivants sont les verbes copules utilisés pour introduire des compléments du sujets composés d'une subordonnée en V-ING

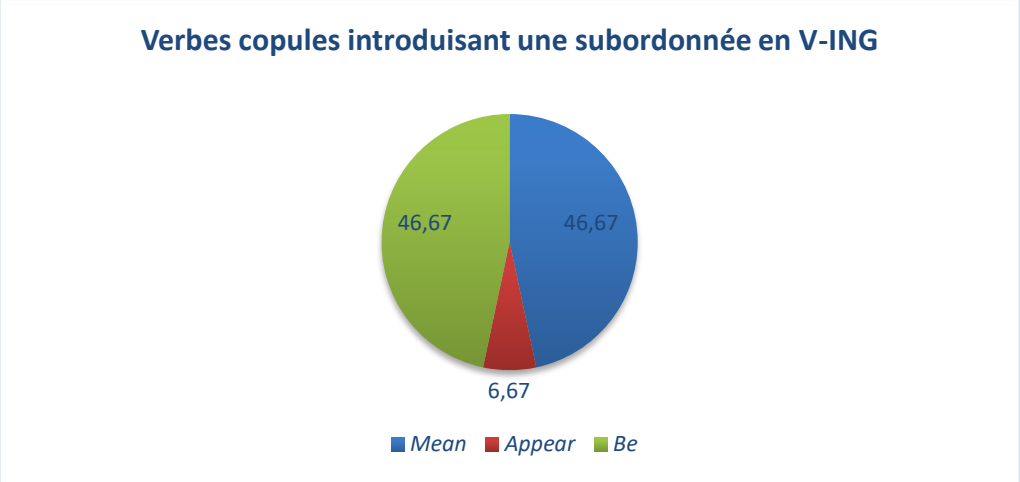

Figure 97 : Graphique illustrant la variété et la fréquence d'utilisation des verbes copules introduisant un complément du sujet en V-ING dans le corpus (en %)

Nous ne relevons que 3 verbes copules utilisés pour introduire les subordonnées en V-ING du corpus qui sont d'ailleurs peu nombreuses puisque nous ne relevons que 15 exemples de telles subordonnées en fonction complément du sujet. Il est toutefois parlant de constater que ces trois verbes sont des copules à valeur stative, pour reprendre les termes de Khalifa.

Khalifa choisit de différencier les « copules à valeur stative (« *be, seem, appear* », etc.), c'est-à-dire celles qui renvoient à un état du sujet grammatical […] des copules à valeur dynamique (« *get, become, turn (out)* », etc.), c'est-à-dire, celles qui renvoient à un changement d'état de ce même sujet » (Khalifa, 2004 : 34). Nous ne relevons aucune occurrence de verbe copule à valeur dynamique dans le corpus.

Les verbes copules utilisés pour introduire un complément du sujet en TO + BV sont plus nombreux et un peu plus variés. Cela est peut-être lié à la plus grande fréquence de telles structures. Nous relevons, en effet, 83 compléments du sujet en TO + BV, ce qui est presque 6 fois plus que le nombre d'attributs en V-ING.

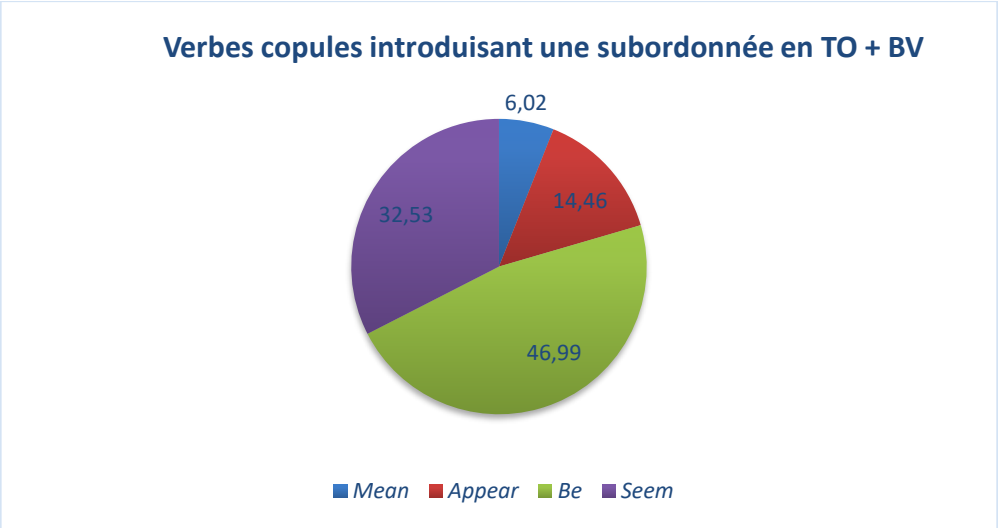

Figure 98 : Graphique illustrant la variété et la fréquence d'utilisation des verbes copules introduisant un complément du sujet en TO + BV dans le corpus (en %)

Ce graphique montre que les verbes copules utilisés pour introduire un complément du sujet en TO + BV sont les mêmes que ceux utilisés pour introduire les participiales en fonction complément du sujet avec l'ajout de « *seem* » très fréquent. Ces verbes sont également uniquement des verbes à valeur stative, nous ne relevons aucune occurrence de verbe copule à valeur dynamique dans ces énoncés. Les énoncés suivants sont des exemples des verbes copules à valeur stative que l'on trouve dans le corpus :

[160] *Becoming a helpline volunteer, without pay or telephone expenses,* ***is*** *not a soft option*. BNC, AHC W_newsp_brdsht_nat_misc

[161] *Like Renner, he saw the system as driving towards increased international economic integration which ought to create an internationally united working class, yet* ***seemed*** *only to strengthen national separatism*. BNC, ANT W_ac_humanities_arts

[162] *Senior police-officers* ***appeared*** *to play these incidents down, but black youths complained that on the estate they were increasingly harassed by the police*. BNC, AS6 W_ac_soc_science

[163] *Interpreting the figure as a drawing of a wire frame, on the other hand,* ***means*** *thinking of there being just nine pieces of straight wire in the frame*. BNC, CK1 W_ac_humanities_arts

Il est toutefois à noter que, si les verbes sont les mêmes, ils ne sont pas utilisés dans les mêmes proportions : « *mean* » et « *be* » sont très majoritaires pour introduire un complément en V-ING alors que les infinitives suivent majoritairement les copules « *be* » et « *seem* ».

Les verbes présents dans les matrices ne sont pas tous des copules. En effet, toutes les subordonnées en V-ING et en TO + BV ne sont pas des compléments du sujet nécessitant ce type de verbe. Beaucoup de subordonnées occupent la fonction sujet et, dans ces cas, les verbes présents dans les matrices peuvent être très variés et appartenir à de nombreuses classes sémantiques.

Classes sémantiques	Verbes	Nombre	En %
Etats élémentaires et modalités	*Be* *47, *mean* *8, *seem* *2, *appear, entail, require, tend to*	61	59.80
Cognition	*Mean, create*	2	1.96
Langage et communication	*Prove*	1	0.98
Relations sociales	*Give* *6, *show, allow,*	8	7.84
Actions et activités	*Represent, present, make, calm, destroy, bore, win, run counter, cost* *2, *deprofessionalise, do, make, provide*	14	13.72
Verbes psychologiques		0	0
Verbes relatifs au corps		0	0
Rapports à l'espace	*Fall, remain, lead*	3	2.94
Evénements et phénomènes	*Happen*	1	0.98
Changements d'état	*Improve, resume, change*	3	2.94
Apparitions/disparitions	*Take*	1	0.98
Unité et diversité	*Entail, slow* *2, *calm down, add, raise*	6	5.89
Verbes d'ayance	*Have* *2	2	1.96
Temps		0	0

Figure 99 : Liste des verbes des matrices de subordonnées en V-ING organisés selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %)

Ces résultats sont plus parlants illustrés dans le graphique suivant :

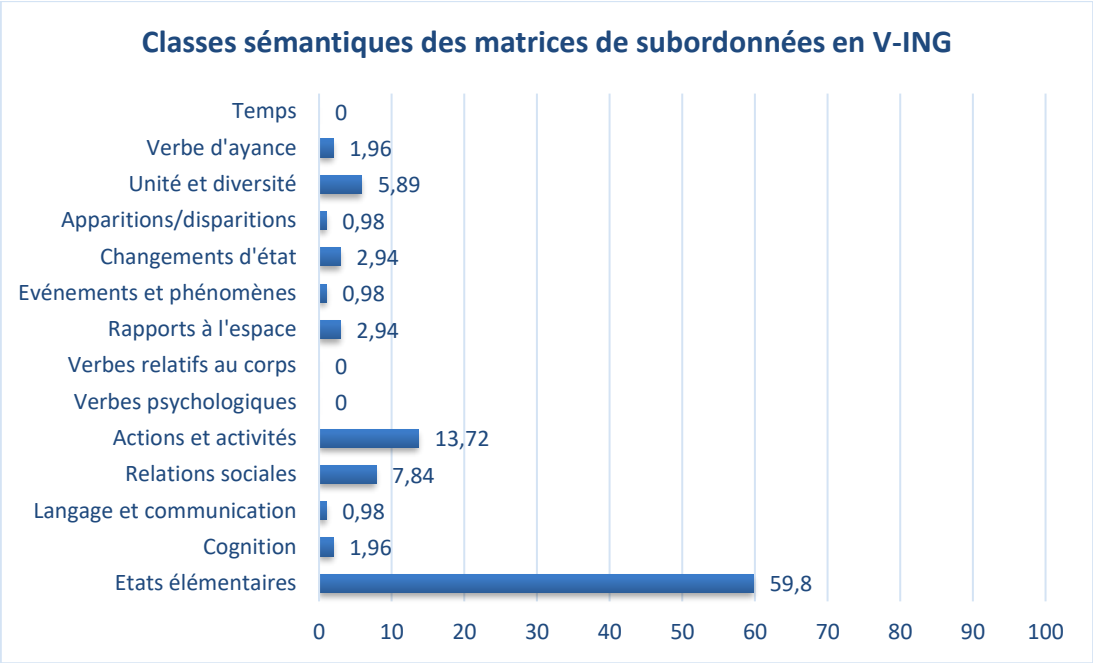

Figure 100 : Graphique illustrant la répartition des verbes des matrices des subordonnées en V-ING selon leur classe sémantique (en %)

Ce graphique montre une surreprésentation des verbes d'états élémentaires dans les matrices des subordonnées en V-ING qui représentent 59.80 % de ces verbes. Cela est un peu étonnant car, si l'on peut s'attendre à ce type de résultat des subordonnées infinitives qui sont souvent en fonction complément du sujet et nécessitent ce type de verbe, les subordonnées en V-ING sont très majoritairement employées en fonction sujet et pourraient, par conséquent, être utilisées avec des verbes très variés dans la matrice.

La deuxième classe la plus représentée est celle des verbes qui renvoient à une action ou activité avec 13.72 % des verbes. Les autres classes sémantiques sont très peu représentées avec des résultats allant de 0 à 7.84 % des verbes des matrices du corpus.

Quant aux verbes présents dans les matrices des subordonnées infinitives, ils appartiennent à une seule classe sémantique : ce sont tous des verbes d'états élémentaires. Nous ne relevons, en effet, que 4 verbes différents dans les matrices de subordonnées en TO + BV : « *seem* », « *appear* », « *mean* » et « *be* ». C'est une contrainte très forte. En effet, cela veut dire que l'énonciateur est limité à une liste de verbes très restreinte à utiliser dans la matrice lorsqu'il emploie une subordonnée infinitive.

5. Bilan

Pour conclure, les verbes présents dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV appartiennent globalement aux mêmes classes sémantiques. Ils renvoient principalement à des actions. Les verbes décrivent également, dans une moindre mesure, des états élémentaires et des activités de communication, d'échange et de cognition. Cela montre que les subordonnées nominales, qu'elles soient en V-ING ou en TO + BV privilégient les activités effectuées par des êtres animés, capables d'agir sur le monde, et *a fortiori* des activités typiquement humaines comme celles qui impliquent la cognition.

Il existe cependant des différences entre les deux types de subordonnées. Nous relevons une différence avec la classe des verbes renvoyant à un changement d'état qui sont 9 fois plus fréquents dans les subordonnées en V-ING que dans les subordonnées en TO + BV.

Une autre différence est l'emploi de verbes relevant des verbes liés aux états et aux changements d'état. La notion de mouvement, de déplacement, de changement semble être au cœur de la charge sémantique de nombreux verbes employés avec V-ING (18.36 % des verbes, toutes classes sémantiques en rapport confondues contre 10.41 % des subordonnées en TO + BV).

Au final, la différence la plus signifiante est celle de la classe sémantique du verbe de la matrice. Les subordonnées en TO + BV du corpus sont toutes dirigées par une proposition dont le verbe est un verbe d'état. Cette contrainte très forte peut expliquer et justifier l'utilisation d'un type de subordonnée au détriment de l'autre. En effet, l'énonciateur est limité à une liste très restreinte de verbes en utilisant les subordonnées en TO + BV.

X. Gloses

Dans l'analyse linguistique, il est courant de proposer des manipulations des énoncés afin d'étudier ce qui les rend uniques, de comprendre leur fonctionnement et les éventuelles motivations de l'énonciateur en les confrontant à d'autres énoncés comparables et acceptables en contexte. L'une des manipulations les plus fréquentes est la glose. Gloser tout ou partie d'un énoncé permet de le comparer à d'autres structures et de comprendre mieux les spécificités de l'énoncé choisi par l'énonciateur.

Les deux types de subordonnées qui nous intéressent dans ce travail ont de nombreuses caractéristiques communes. Elles ont la même nature, sont des subordonnées nominales à verbe

non fini et peuvent occuper les mêmes fonctions grammaticales. Il est donc tentant de chercher à savoir si elles sont remplaçables l'une par l'autre et si oui, pourquoi et dans quel contexte et si non, pourquoi et dans quel contexte.

Dans les énoncés du corpus, une glose d'un type de subordonnée par l'autre est possible dans 151 énoncés c'est-à-dire dans 64.17 % des énoncés du corpus comme dans les exemples suivants :

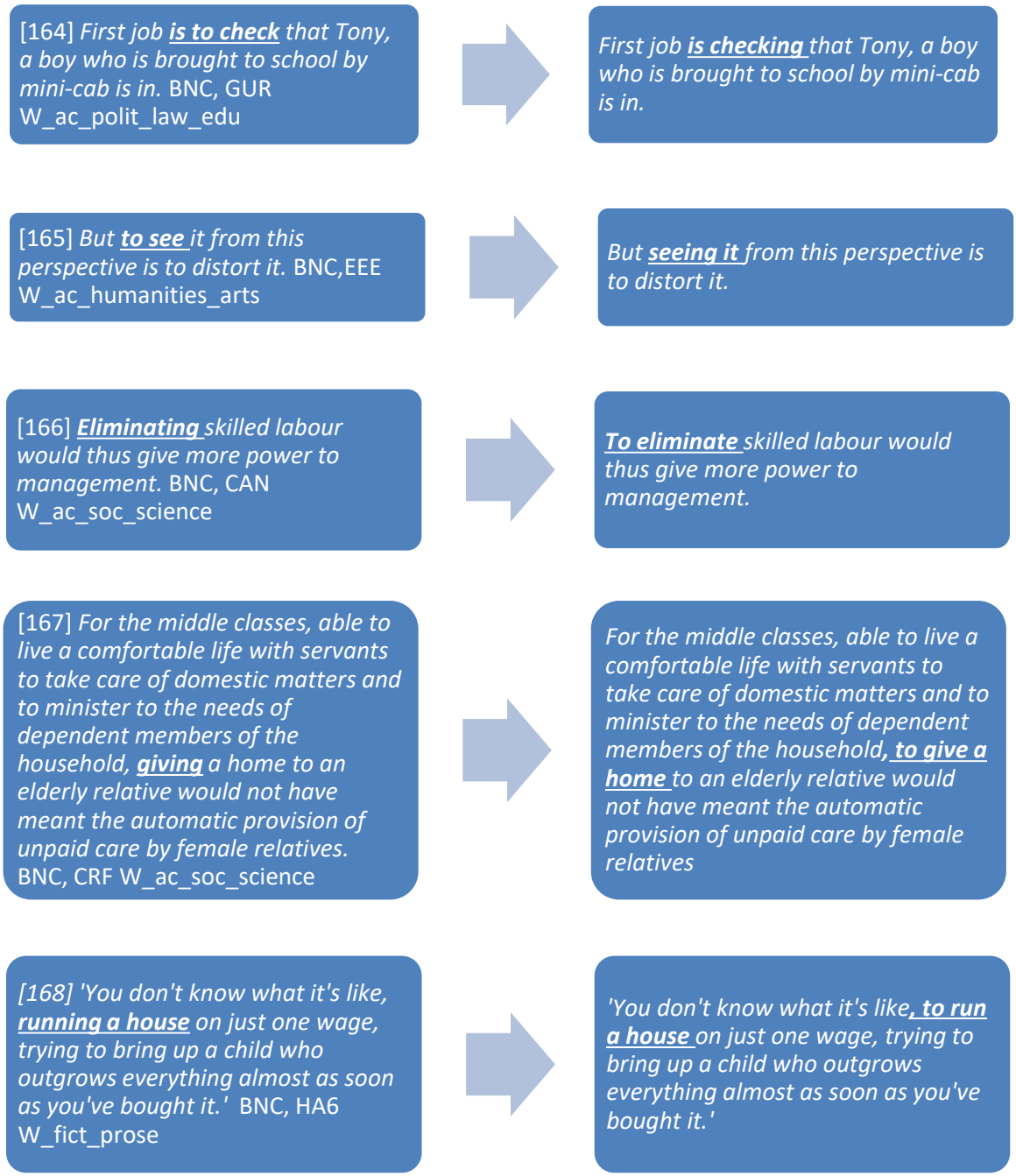

Tous ces énoncés sont glosables par l'autre type de subordonnée que nous étudions ici. Dans [164], un TO + BV en fonction attribut du sujet est glosée par un V-ING, dans [165] un TO + BV en fonction sujet est glosé par un V-ING, dans [166] et [167], un V-ING sujet est glosé par un TO + BV et en [168], un V-ING extraposé est glosé par un TO + BV. Dans ces exemples, la glose ne change pas le sens de l'énoncé. C'est le cas dans 64.17 % des cas où la glose est possible. Il est, bien sûr, possible de trouver des nuances de sens dans ces énoncés, notamment si l'on reprend les thèses linguistiques offrant une vision dichotomique de notre sujet mentionnées plus haut.

[169] *It's not just **doing** it right, it's covering all the angles.* BNC, G1X W_fict_prose

[169a] *It's not just **to do** it right, it's to cover all the angles.*

[169a] est recevable grammaticalement et sémantiquement. Nous notons toutefois une importante différence de sens entre celui-ci et l'énoncé original. Dans [169], -ING est un marqueur d'ancrage situationnel pour reprendre les termes de Lapaire et Rotgé. Ils écrivent : « le sujet grammatical se trouve (est) placé à l'intérieur de l'événement décrit par V-ING » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 164) Nous pourrions ainsi paraphraser l'énoncé par : *It's not just being inside the event described by the predicate do it right, it's covering all the angles.* -ING permet également de montrer le procès en cours de déroulement. Au contraire, dans la glose proposée en [170a], le remplacement de V -ING par TO + BV fait perdre ce sens au procès. Dans la glose en TO + BV, le procès n'est pas présenté comme actualisé mais comme un concept, une idée non réalisée dans l'extra-linguistique.

[170] *' **Having to change** the oil at 3,000 miles is a bit of a hassle,' he concedes.* BNC, AKM W_newsp_brdsht_nat_misc

[170a] *' **To have to change** the oil at 3,000 miles is a bit of a hassle,' he concedes.*

Le même processus est à l'œuvre avec la glose proposée en [170a]. Là où l'énonciateur de [170] présente la situation décrite par « *having to change* » comme en déroulement, en proposant une image du sujet en train de changer l'huile de moteur de sa voiture, celui de [170a] évoque simplement l'idée de changer l'huile comme pénible sans toutefois se visualiser ou se projeter en train le faire.

La réciproque est vraie comme l'illustre l'énoncé suivant :

[171] *Paige had raised her eyebrows at Lori's claim, but had said nothing, because* ***to give her an opening was only to invite*** *more of the same*. BNC, JY8 W_fict_prose

[171a] *Paige had raised her eyebrows at Lori's claim, but had said nothing, because* ***giving her an opening was only to invite*** *more of the same.*

Dans [171a], la situation décrite par « *give her an opening* » est actualisée, l'énonciateur imagine la situation en cours de déroulement et ses conséquences alors que [171] présente seulement la possibilité de la validation de la relation prédicative <*someone/give her an opening*>.

Nous ne prétendons pas ici être surprise de ces différences déjà observées ailleurs ou du fait que les gloses ne soient parfaitement équivalentes aux énoncés originaux. Il existe d'ailleurs des cas où la glose, quoique grammaticalement possible et acceptable en contexte, modifie substantiellement la charge sémantique d'une subordonnée. Dans notre corpus, c'est le cas dans 9.2 % des énoncés en V-ING et 6.6 % des subordonnées infinitives.

[172] *The insurers now have groups of approved repairers and it is often easier for a customer* ***to use*** *those, than to go off and find their own repairer.* BNC, K5H W_newsp_other_commerce

[173] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but our intention is only* ***to illustrate*** *the breadth of applicability of the B & B philosophy.* BNC, CA4 W_ac_tech_engin

[174] *To claim that explanation in geography can go no further is only* ***to say*** *that it is inadequate to its task, and ignores the fact that many geographers are going further.* BNC, CLW W_ac_polit_law_edu

La glose suivante est possible :

[172a] *The insurers now have groups of approved repairers and it is often easier for a customer* ***using*** *those, than to go off and find their own repairer.*

Dans cet énoncé, le remplacement de « *for a customer to use those* » par « *for a customer using those* » implique une recatégorisation syntaxique en plus du changement sémantique. Dans le premier cas, le client n'utilise pas encore le produit, l'actualisation de la relation prédicative <*a customer/use those*> est envisagée dans un futur potentiel contrairement à la glose qui envisage celle-ci comme déjà en cours de déroulement. Outre cela, l'énoncé

original est sans équivoque une extraposition : le sujet grammatical est « *it* » mais le sujet réel est bien « *to use* ». Or, dans la glose, il est possible d'analyser « *using those* » comme un complément de « *customer* » modifiant ainsi la nature de la phrase.

[173a] *Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but our intention is only* ***illustrating*** *the breadth of applicability of the B & B philosophy.*

[174a] *To claim that explanation in geography can go no further is only* ***saying*** *that it is inadequate to its task, and ignores the fact that many geographers are going further.*

Dans [173] et [174], les mêmes changements de sens que nous avons évoqués plus haut lorsque l'on remplace un V-ING par un TO + BV s'appliquent. Outre le glissement sémantique, nous observons ici un changement au niveau de la syntaxe. Dans les énoncés originaux, les TO + BV sont dans des subordonnées nominales (donc remplaçables par des noms) alors que dans les gloses, ils sont de nature verbale. En effet, dans [173a] et [174a], les V-ING peuvent être analysés comme une partie de BE + -ING et ne sont, par conséquent, plus des subordonnées régies par « *be* » copule mais une part intégrante du verbe de la phrase. La glose reste possible mais le sens et la nature sont différents de ceux de l'énoncé d'origine. Le terme de glose est à prendre dans une acception large. Nous considérons ici comme glose tout remplacement d'une forme par l'autre lorsqu'il est acceptable grammaticalement.

Il est intéressant de noter que les gloses ont souvent pour effet, en plus d'un changement de sens possible, de changer le registre de la phrase. Considérons l'énoncé et la glose ci-dessous :

[175] *"It would take me two weeks* ***to reveal*** *all that I know."* BNC, AHX W_newsp_brdsht_nat_misc

Il est possible d'envisager :

[175a] *"It would take me two weeks* ***revealing*** *all that I know."*

La glose est grammaticalement recevable et le sens ne change pas. Toutefois, le registre du deuxième énoncé paraît plus relâché que le premier.

Les tableaux suivants résument la répartition des possibilités de gloses d'un type de subordonnée par l'autre en fonction des genres.

Genre	Glose recevable grammaticalement		Glose recevable mais change le contenu sémantique	
	En nombre d'énoncés	En %	En nombre d'énoncés	En %
Documents académiques	28	70	2	5
Fiction	33	82.5	7	17.5
Journaux	26	65	2	5
Total	87	72.5	11	9.2

Figure 101 : Nombre d'énoncés en V-ING glosables par une subordonnée en TO + BV (en valeurs exactes et en %)

Ce tableau montre que la majorité (72.5 %) des subordonnées V-ING peuvent être remplacées par une infinitive même si dans 9.2 % des cas, cela affecte significativement le sémantisme de la phrase comme nous venons de le voir.

La comparaison des résultats en fonction des genres de documents révèle une inégalité entre les documents analysés dans le corpus puisqu'il existe un écart de 17.5 points entre la possibilité de remplacer un V-ING par un TO + BV dans la fiction et les journaux. Cette variation se retrouve dans le nombre d'énoncés dans lesquels la glose altère significativement le sens de l'énoncé. La fiction est à la fois le genre qui rend le plus la glose possible et celui dans lequel la glose change le plus le sens de l'énoncé.

Il existe, en fait, assez peu d'énoncés (seulement 9.2 %) dans lesquels la glose transforme le sens de la phrase ou dans lesquels la glose par une infinitive n'est pas recevable (27.5 %).

Les résultats sont assez différents concernant les infinitives potentiellement glosables par des formes en V-ING comme le montre le tableau ci-dessous.

	Glose recevable grammaticalement		Glose recevable mais change le contenu sémantique	
	En nombre d'énoncés	En %	En nombre d'énoncés	En %
Documents académiques	17	42.5	2	5
Fiction	18	45	3	7.5
Journaux	28	70	3	7.5
Total	63	52.5	8	6.6

Figure 102 : Nombre d'énoncés en TO + BV glosables par une subordonnée en V-ING (en valeurs exactes et en %)

La glose d'un TO + BV par un V-ING est beaucoup moins admissible que la réciproque. En effet, une telle glose n'est possible que dans 52.5% parmi lesquels 6.6 % des énoncés sont fortement affectés au niveau sémantique.

Pour conclure, les subordonnées gérondives laissent beaucoup plus de place à la glose que les infinitives notamment dans les œuvres de fiction, un des genres dans lequel les infinitives, déjà peu aptes à la glose, sont le moins compatibles avec cette manipulation. Cela tend à montrer que l'utilisation de subordonnées en V-ING est moins contraignante que celle des infinitives puisque les V-ING peuvent très souvent être remplacées par un autre type de subordonnée sans modification majeure du sens de la phrase. De plus, la possibilité de remplacer les subordonnées en V-ING par des subordonnées infinitives semble peu dépendre du genre des documents dont sont extraits les énoncés analysés à l'exception toutefois de ceux tirés d'œuvres de fiction qui semblent davantage être affectés par les gloses. Quant aux subordonnées infinitives, leur utilisation apparaît beaucoup plus contraignante au niveau sémantique puisque seulement la moitié des énoncés peut être glosée sans changement de sens majeur. Cela indique que, outre les particularités syntaxiques évoquées par ailleurs, les subordonnées infinitives sont beaucoup plus chargées sémantiquement et plus contraignantes dans leur utilisation que les subordonnées en V-ING.

La question de la glose est donc loin d'être anecdotique puisqu'elle permet de mettre en lumière une forte distinction entre les deux types de subordonnées et révèle l'importance de l'aspect sémantique dans l'emploi des deux types de subordonnées.

Les variations de résultats selon les genres dont sont tirés les énoncés est, sur ce point, très révélatrice des fonctionnements et affinités qui peuvent exister entre les genres et les subordonnées. Comme nous l'avons vu, les genres impliquent des styles et audiences différents,

il est donc naturel que la langue ne soit pas utilisée de la même manière en fonction des genres. Les tableaux 72 et 73 montrent que les infinitives et les subordonnées en V-ING ne sont pas utilisées de la même manière dans les différents genres. Par exemple, 82.5 % des V-ING peuvent être remplacés par un TO + BV dans la fiction là où seulement 45 % des TO + BV peuvent être remplacés par un V-ING dans le même genre.

De plus, 70 % des V-ING présents dans les documents académiques peuvent être glosés par un TO + BV alors que seulement 42.5 % des TO + BV peuvent être remplacés par un V-ING dans ce genre. Cela s'explique certainement par le sémantisme propre associé à chaque type de subordonnée. Si l'on considère que TO + BV permet un renvoi à la notion représentée par le verbe, il est logique que les infinitives soient particulièrement souvent utilisées dans les documents académiques dans lesquels les auteurs ont à réfléchir sur des concepts abstraits dans des contextes théoriques alors que les V-ING sont associés à l'ancrage dans une situation donnée, à l'actualisation d'un procès et sont donc moins naturellement compatibles avec le genre académique. Du moins, cela peut expliquer que lorsque l'utilisation de V-ING est possible dans un document académique, il soit également possible dans la très grande majorité des cas, à savoir 70 %, de le remplacer par une infinitive.

La fonction occupée par les subordonnées apparaît comme un critère important dans la possibilité de gloser un V-ING par un TO + BV ou inversement. En fonction sujet, il est possible de faire ce type de glose dans 100 énoncés dont seulement 11 changent significativement de sens, c'est-à-dire dans, respectivement, 71.9 % et 7.9%. Quant à la fonction attribut, ce type de glose est possible dans 50 énoncés sur 101, donc dans 49.5 % des cas, et 5.9 % ont leur charge sémantique significativement altérée. Ces chiffres montrent une importante différence dans la possibilité de remplacer un V-ING par un TO + BV et inversement. Loin d'être de l'ordre du détail, ces résultats confirment les affinités syntaxiques des deux types de subordonnées. 87,5 % des V-ING occupent la fonction sujet dans le corpus contre 28.3 % des infinitives et seulement 12.5 % des V-ING occupent la fonction complément du sujet contre 71.7 % des infinitives. Ces chiffres sont très significatifs et prouvent qu'il existe une très forte affinité entre la fonction sujet et l'emploi des infinitives dans notre corpus tout comme il existe une affinité forte entre les subordonnées en V-ING et la fonction attribut. Toutefois, il est surprenant de voir que, malgré cette corrélation entre nature et fonction, les V-ING peuvent le plus souvent être remplacées par des infinitives mais que la réciproque n'est pas vraie.

XI. Structures combinées : V-ING + V + V-ING, V-ING + V + (TO + BV), (TO + BV) + V + (TO + BV) et (TO + BV) + V + V-ING

Nous l'avons vu, dans une étude sur deux types de subordonnées telle que la nôtre, il est tentant d'opposer les deux et de chercher à tout prix ce qui les différencie et ce que chacune a de particulier. Les linguistes s'engouffrent souvent dans cette vision duelle afin d'essayer de les différencier et de justifier l'existence de deux phénomènes linguistiques assez proches et partageant de nombreuses caractéristiques. Nous avons tenté de ne pas tomber dans cet écueil, en cherchant si certaines occurrences du corpus pouvaient prouver que les subordonnées infinitives et en V-ING peuvent apparaître en co-occurrence et donc travailler ensemble et non pas en opposition.

Il est à noter que dans de telles structures, nous n'avons pas choisi quel verbe en V-ING ou en TO + BV nous allions analyser. Nous avons étudié les propositions du BNC. Considérons l'énoncé suivant comme exemple :

[176] ***To shift,*** *as I have done in this consideration of Love's Cure, from the transvestite to certain wider issues of desire, the' nature' of masculinity, sexual jealousy, and the homoerotic****, is only to follow*** *one trajectory of transvestism itself in this period: in appropriating, inverting, and substituting for masculinity, the female transvestite inevitably put masculinity itself -- and sexual difference more generally -- under scrutiny*. BNC, A6D W_ac_humanities_arts

Le BNC avait sélectionné « *to follow* » comme fait de langue correspondant à notre recherche. Nous avons donc analysé cette occurrence même s'il aurait pu être intéressant d'étudier « *to shift* ». L'analyse des structures combinées s'est donc faite en fonction des morceaux choisis par l'outil de sélection du BNC car nous ne voulions pas que notre intérêt ou curiosité pour un fait de langue plutôt qu'un autre puisse influencer les résultats de notre travail. Nous avons laissé l'outil de recherche du BNC sélectionner les énoncés aléatoirement.

Nous relevons 14 combinaisons dans lesquelles une subordonnée infinitive ou en V- ING est complétée par une subordonnée en V-ING ou en TO + BV ou a ce type de subordonnée pour sujet. Cela ne représente que 5.83 % des énoncés du corpus.

Ce qui est plus intéressant encore est l'absence de combinaison, ou de co-occurrence, d'un type de subordonnée avec l'autre de type V-ING + V + (TO + BV) ou (TO + BV) + V ING. Nous n'en relevons aucune occurrence dans le corpus.

Nous ne relevons qu'un énoncé dans lequel se trouvent à la fois un V-ING et un TO + BV :

[177] ***Translating*** *a paper agreement into reality* ***was likely to prove*** *difficult; several major problems would need to be overcome.* BNC, EDF W_ac_humanities_arts

Or, dans cet exemple, « *to prove* » n'est pas un complément de « *translating* » mais de « *likely* ».

Le corpus recèle toutefois des énoncés dans lesquels les subordonnées étudiées sont complétées par le même type de subordonnée ou l'ont pour sujet. Cela donne des structures de type V-ING +V + V-ING dont nous relevons 6 occurrences ou de type (TO + BV) + V + (TO + BV) que l'on retrouve dans 8 énoncés. Considérons les exemples suivants :

[178] *But* ***taking*** *our morality from the Bible* ***does not necessarily mean merely taking*** *it on trust and authority, and abandoning all thought of moral knowledge.* BNC, ABM W_ac_humanities_arts

[179] ***To claim*** *that explanation in geography can go no further* ***is only to say*** *that it is inadequate to its task, and ignores the fact that many geographers are going further.* BNC, CLW W_ac_polit_law_edu

Ces énoncés montrent qu'une subordonnée en V-ING ou en TO + BV peut être complétée par une subordonnée elle aussi en V-ING ou en TO + BV même si cela est relativement rare.

Ce type de structure semble contraint par le genre du document dont l'énoncé est extrait : 81.25 % (c'est-à-dire 13 sur 16) des énoncés contenant ce type de combinaison se trouvent dans des documents académiques. Leur présence dans la fiction et les journaux est très marginale : nous ne relevons qu'un exemple de chaque combinaison possible dans chaque genre de document (à l'exception des journaux dans lesquels nous ne trouvons aucun exemple de (TO + BV) + V + (TO + BV).

Considérons le tableau suivant :

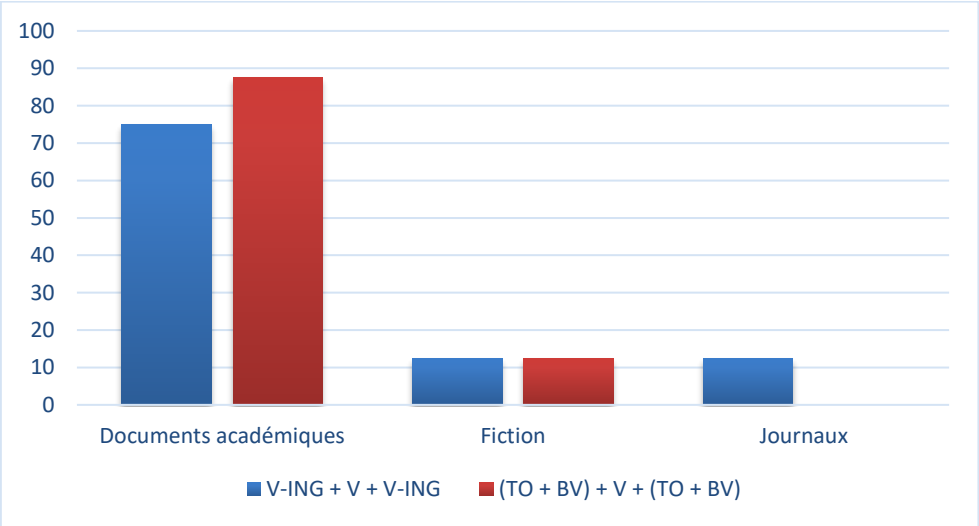

Figure 103 : Répartition des combinaisons par genre (en %)

L'utilisation de structures contenant des combinaisons de subordonnées en V-ING ou d'infinitives semble être restreinte aux documents académiques. Si l'on met en regard ces résultats avec le corpus tout entier (et non comparé au seul contingent de structures présentant cette particularité), la proportion de ces énoncés est très faible. Seuls 6.67 % de tous les énoncés sont concernés par ce type de combinaison et les résultats en les comparant avec tous les énoncés de chaque genre sont les suivants :

Genre	V-ING + V + V-ING	En %	(TO + BV) + V + (TO + BV)	En %	Total de toutes les combinaisons par genre	En %
Documents académiques	6	7.5	7	8.75	13	16.25
Fiction	1	1.25	1	1.25	2	2.5
Journaux	1	1.25	0	0	1	1.25

Figure 104 : Répartition des combinaisons par genre (en valeurs exactes et en %)

Ainsi, si l'on considère tous les énoncés de notre corpus tirés de documents académiques, seuls 13 énoncés sur 80 (soit 16.25 % des énoncés) contiennent une combinaison soit V-ING + V + V-ING soit (TO + BV) + V + (TO + BV). L'utilisation de ces structures dans

la fiction et les journaux semble très marginale puisque seuls 2.5 % et 1.25 % des énoncés, respectivement, en contiennent une.

La complémentation de ces types de structures combinées est comparable au niveau de la fréquence. Les deuxièmes verbes de ces structures (c'est-à-dire les verbes autres que ceux en V-ING et en TO + BV) ont le plus souvent un complément, que cela soit un complément d'objet ou autre (comme 115 qui n'a pas de complément mais fait partie d'un doublon coordonné par « *and* »), comme on peut le voir dans les énoncés suivants (déjà cités pour certains).

[180] *Unfortunately, as we have been at pains to argue, to do so would be only* ***to impose our own interpretation of reality on the reader***. BNC, G1G W_ac_polit_law_edu

[181] *Following football means* ***going to the game***. BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

[182] *Their family backgrounds are also usually socially disadvantaged and being in care* ***can be stigmatizing and isolating***. BNC, CN6 W_ac_soc_science

Si elle est comparable au niveau de la fréquence, la complémentation des verbes présents dans ces structures combinant deux occurrences de V-ING ou de TO + BV n'est pas de nature homogène.

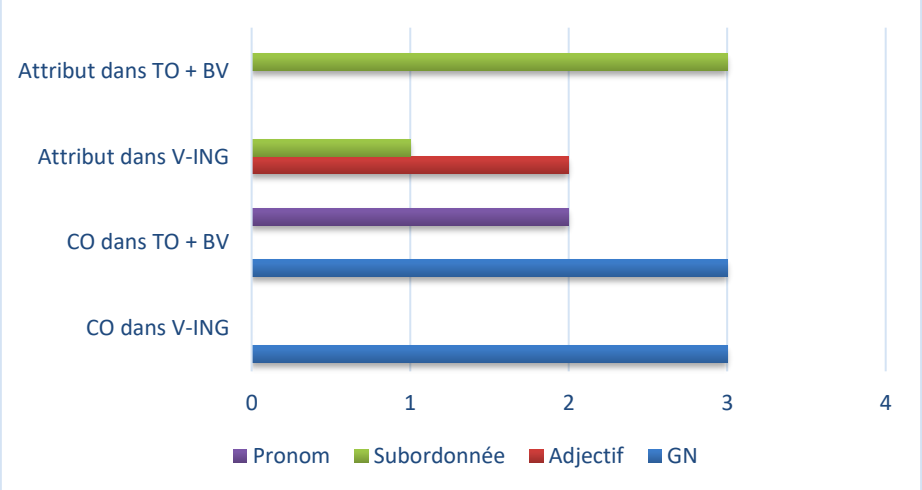

Figure 105 : Nature et fonction des compléments des verbes dans les structures combinées (en valeurs exactes)

Ce graphique montre les différentes natures et fonctions des verbes dans ces structures. Il en ressort que les compléments occupent des fonctions comparables en nombre et que la nature des compléments varie entre les deux types de subordonnées.

Dans l'ensemble, cette répartition des natures des compléments correspond à la même répartition sur le corpus global et peut faire l'objet du même bilan que celui que nous avons fait sur les compléments des V-ING et TO + BV ; autrement dit, les infinitives sont plus susceptibles d'accepter des compléments de natures variées que les V-ING.

Le temps des verbes qui mettent en relation les deux occurrences de V-ING ou d'infinitives est plus homogène que dans le reste du corpus : le présent est très majoritaire. Nous ne relevons que deux occurrences de passé et une de conditionnel :

[183] *Unfortunately, as we have been at pains to argue**, to do so would be only to impose** our own interpretation of reality on the reader*. BNC, G1G W_ac_polit_law_edu

[184] *Paige had raised her eyebrows at Lori's claim, but had said nothing, because **to give her an opening was only to invite** more of the same.* BNC, JY8 W_fict_prose

[185] *Willie had thought being sensitive **was being** a sissie.* BNC, CAB W_fict_prose

Les verbes qui mettent en relation deux V-ING ou deux infinitives sont tous des copules. Nous en relevons 2 : « *be* », utilisé 11 fois et « *mean* » qui est utilisé 3 fois.

Quant aux verbes en V-ING et en TO + BV, nous relevons une similitude quasi-systématique entre les deux éléments des structures combinées. Il est très fréquent que le verbe soit identique dans les deux occurrences du V-ING ou du TO + BV comme dans les exemples suivants :

[186] *But **taking** our morality from the Bible **does not necessarily mean merely taking** it on trust and authority, and abandoning all thought of moral knowledge.* BNC, ABM W_ac_humanities_arts

[187] *He adds, however, that **to recognize** the point **is only to recognize** that testing is what matters.* BNC, EDD W_ac_polit_law_edu

Dans ces énoncés, l'énonciateur utilise deux fois le même verbe dans les deux occurrences du V-ING et du TO + BV. Outre l'effet miroir que cela crée, avec ce que cela implique comme potentiel effet de style ou de rhétorique, cela permet de revenir sur son énoncé et de clarifier, d'ajouter au contenu de la première partie de la phrase. La deuxième partie de la phrase est en fait une reformulation, un éclaircissement de la première partie. Il est intéressant de noter que cet effet miroir ne se limite pas à la stricte répétition des verbes. En effet, nous

remarquons que dans la plupart des énoncés avec cooccurrences des subordonnées qui nous occupent, le procès décrit par les verbes est très proche quand elle n'est pas identique. Considérons les énoncés suivants :

[188] *It is argued that* ***to speak out on this subject is only to suggest*** *the very evil you want to cure, and to do more harm than good...* BNC, G0D W_ac_soc_science

[189] ***To claim*** *that explanation in geography can go no further* ***is only to say*** *that it is inadequate to its task, and ignores the fact that many geographers are going further.* BNC, CLW W_ac_polit_law_ed

[190] *But* ***to see*** *it from this perspective* ***is to distort it****.* BNC, EEE W_ac_humanities_arts

Dans [188] et [189], les deuxièmes verbes appartiennent au même champ lexical que le premier verbe : « *say* » et « *suggest* » renvoient fondamentalement à la même idée de parler que « *speak out* » et « *claim* ». Il est évident que ces verbes ont des sens différents mais ils renvoient quand même tous à l'action de parler, d'exprimer une opinion à voix haute.
Quant à [190], « *distort* » est assez proche de « *see* » puisqu'il renvoie à une manière déformée de voir le monde et peut donc être considéré comme une précision de la manière de voir évoquée avec « *see* » ; sans être synonymes, ces verbes ont un sens proche. La deuxième occurrence de V-ING et TO + BV dans ces énoncés apparaît ainsi être un approfondissement, une explication de la première occurrence.

Les verbes utilisés dans les structures de type V-ING + V + V-ING et (TO + BV) + V + (TO + BV) sont donc contraints par le sémantisme : le procès qu'ils décrivent est soit identique, soit proche et appartenant au même champ lexical.

Enfin, tous les verbes utilisés dans ces structures combinées ont à voir avec une activité intellectuelle ou sensorielle : « *interpret, take, be, exist, follow, recognize, know, suggest, say, impose, see, invite* ». Même les procès qui semblent renvoyer à une action mettant en œuvre le corps ou une action tout court (« *follow* » ou « *invite* », par exemple) sont ici utilisés dans un sens intellectuel comme dans l'exemple suivant :

[191] *To shift, as I have done in this consideration of Love's Cure, from the transvestite to certain wider issues of desire, the' nature' of masculinity, sexual jealousy, and the homoerotic,* ***is only to follow*** *one trajectory of transvestism itself in this period: in appropriating, inverting, and substituting for masculinity, the female transvestite inevitably*

put masculinity itself -- and sexual difference more generally -- under scrutiny. BNC, A6D W_ac_humanities_arts

Dans cet énoncé, « *follow* » renvoie à un cheminement intellectuel glosable par « *think of* ».

Il existe donc des contraintes sémantiques fortes dans l'utilisation de ce type de subordonnées combinées.

XII. Extrapositions et autres structures d'organisation de phrase non canoniques

Nous relevons 43 extrapositions, 3 pseudo-clivées et 2 dislocations dans le corpus dont les énoncés ci-dessous.

[192] *Getting there, getting in, and expenses, that's as much as we could manage*. BNC, ARD W_ac_humanities_arts disloc

[193] *'Using filthy words, that's typical.'* BNC, CEX W_fict_prose

[194] *'' What we should be doing is spending more money preparing people for creative leisure,' said Robyn.* BNC, ANY W_fict_prose

[195] *What few people seem to accept is that he might be exactly what he appears to be*. BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

1. Caractéristiques générales des énoncés

La majorité des éléments extraposés dans le corpus est constituée de subordonnées infinitives. Nous relevons, en effet, 34 infinitives extraposées et seulement 9 subordonnées en V-ING, ce qui représente une différence significative de fréquence.

En outre, la fonction des subordonnées extraposées est importante. En effet, les structures que nous décrivons ici sont non canoniques, elles sont utilisées pour réorganiser la phrase de façon notamment à topicaliser un élément ou pour respecter le principe de répartition de la charge d'information dont nous avons déjà parlé. Les extrapositions, permettent ainsi de remplacer un sujet réel par la proforme « *it* » comme dans l'exemple suivant :

[196] *Perhaps **it** is appropriate to safeguard a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed.* BNC, K5M W_newsp_other_report

Le sujet grammatical du verbe « *is* » est la proforme « *it* » comme l'indique la conjuguaison à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Cependant, si l'on se demande qui est réellement responsable du procès décrit par le prédicat « *is appropriate* », ce qui est habituellement le rôle du sujet, la réponse est : la subordonnée « *to safeguard a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed* ». Le sujet réel du verbe est ici remplacé par la proforme « *it* ».

La réorganisation des arguments est aussi possible grâce aux dislocations comme dans :

[197] *Getting there, getting in, and expenses, that's as much as we could manage*. BNC, ARD W_ac_humanities_arts

Le sujet grammatical est « *that* » comme l'indique la conjugaison du verbe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif mais le sujet réel, celui qui renvoie au maximum de ce que peut supporter l'énonciateur est bien le déplacement et le fait de rentrer (« *Getting there, getting in* »). Encore une fois, le sujet réel n'est pas le sujet grammatical et l'ordre canonique de la phrase n'est pas respecté.

Nous le verrons plus en détail par ailleurs mais cette réorganisation de la phrase peut être liée à différentes motivations de l'énonciateur. Cela peut venir d'un style d'écriture, par exemple, et nous remarquons que les structures non canoniques sont nombreuses dans la fiction (45.83 % d'entre elles sont extraites d'œuvres de fiction). En utilisant de telles structures, l'auteur est libre de construire un langage qui lui est propre, à l'image du monde qu'il crée dans son œuvre. Cela permet également de créer des effets de style, de travailler sur le rythme de la phrase, de créer du suspense dans la phrase ou encore de jouer avec les sons.

Les pseudo-clivées permettent également ce travail de réorganisation des arguments du verbe comme le prouve l'exemple :

[198] *What few people seem to accept is that he might be exactly what he appears to be.* BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

Les pseudo-clivées ne réorganisent pas physiquement la phrase comme le font la dislocation ou extraposition. Elle permet toutefois d'opérer une mise en avant d'éléments et de créer du rythme, voire du suspense dans la phrase. L'énoncé [198], s'il n'était pas une pseudo-

clivée serait [198a]. Cette phrase est recevable en tous points et ne dénature pas le message par rapport à l'énoncé initial.

[198a] *Few people seem to accept that he might be exactly what he appears to be.*

Les structures évoquées ici sont majoritairement dans de la narration. Nous relevons 29 énoncés dans de la narration ce qui représente 60.42 % de ces énoncés et 19 dans du discours, à savoir 39.58 %.

La fréquence d'emploi d'extrapositions et autres structures non canoniques dépend du genre de document. Nous en relevons trois fois plus dans les œuvres de fiction que dans les documents académiques et deux fois plus que dans les journaux : on en recense 17 dans les journaux, 31 dans la fiction et 10 dans les documents académiques.

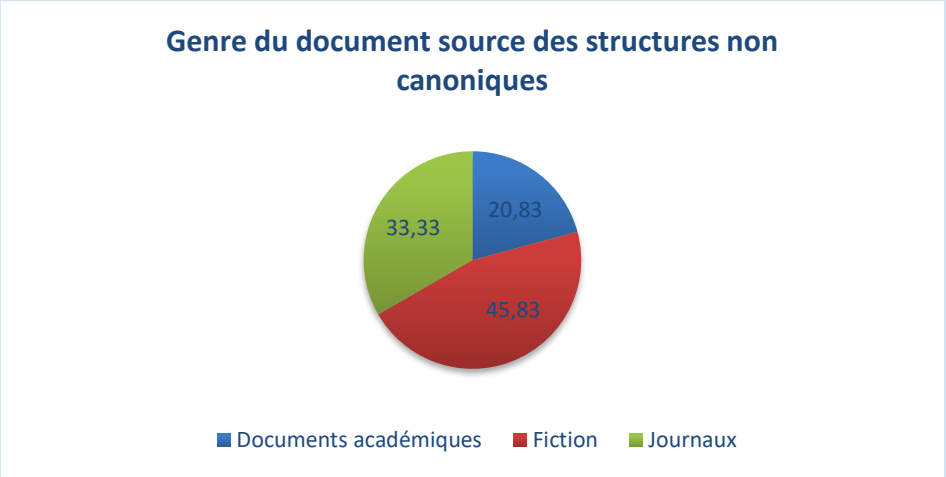

Figure 106 : Graphique illustrant la répartition des structures non canoniques dans les trois genres de documents du corpus (en %)

Nous l'avons vu, il est cohérent que les structures étudiées ici soient très présentes dans les œuvres de fiction. Ce n'est pas non plus un hasard si 33.33 % d'entre elles sont présentes dans les journaux. Outre les effets de style déjà évoqués qui peuvent également être recherchés par les journalistes, l'objectif d'un article est de présenter des faits et éventuellement de les commenter. Les structures telles que l'extraposition, les pseudo-clivées et les dislocations permettent de faire ressortir les informations les plus importantes en attirant l'attention du lecteur grâce à une réorganisation de la phrase. Cela permet également à l'énonciateur de respecter le principe d' « *end weight* » qui consiste à placer les informations les plus importantes à la fin de la phrase. Enfin, les journalistes présentent souvent des informations nouvelles or, la règle est que l'on mette en fonction sujet que plutôt éléments déjà connus.

Ces structures nous ont posé des problèmes pour les décrire. La grille que nous avons utilisée pour décrire les énoncés du corpus était, par définition, normalisante. Or, les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations étant des structures anormales, il a parfois été difficile de les intégrer à la grille.

2. Forme des verbes (temps, polarité, aspect, mode…)

Dans l'ensemble, les verbes utilisés dans les subordonnées et les matrices d'extrapositions, pseudo-clivées ou dislocations partagent les mêmes caractéristiques que ceux qui sont employés dans les phrases respectant l'ordre d'agencement canonique.

Tout d'abord, les verbes sont, comme dans le reste du corpus, principalement au présent. C'est le cas de 67.75 % des énoncés. Le reste des énoncés porte la flexion -ED du passé dans 7 cas et déréalisant dans 8. Tous les énoncés sont à la voix active. Nous ne relevons qu'un énoncé contenant un aspect :

[199] *"Such businesses are not going to survive in the face of the pressure being applied by insurance companies to have their customers only deal with approved repairers, particularly when* ***it is becoming harder and more expensive to become*** *an approved repairer and then maintain one's company as such*." BNC, K5H W_newsp_other_commerce

Le verbe est accompagné d'un auxiliaire modal dans 8 énoncés, c'est-à-dire dans 16.67 % des énoncés. Ces modaux (nous n'en relevons que deux : « *will* » et « *would* ») ont tous une valeur épistémique. 6 portent la marque du passé et 2, celle du présent.

Concernant le mode, ces structures sont très majoritairement à l'indicatif, comme le reste du corpus. Cela représente 87.5 % des énoncés extraposés. Les 12.5 % restant sont au conditionnel. L'énoncé suivant est le seul énoncé extraposé à la forme interrogative du corpus.

[200] *"Won't it be wonderful to have our own home at last?"* BNC, ASE W_fict_prose

91.67 % des verbes employés dans les subordonnées extraposées ont une polarité positive. Nous ne relevons que 4 énoncés dans lesquels ce n'est pas le cas.

47.91 % des extrapositions sont accompagnées de compléments circonstanciels ce qui est bien supérieur à la moyenne du corpus dans lequel 38.33 % des énoncés sont concernés. Le graphique suivant illustre leur répartition dans les extrapositions :

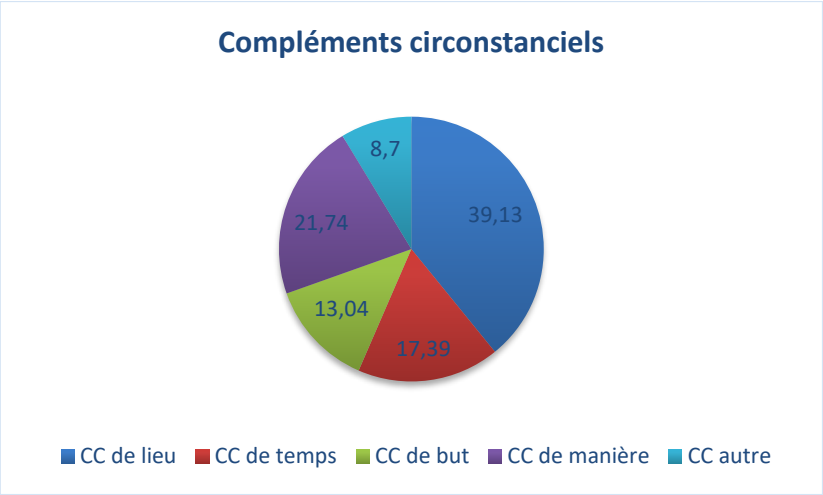

Figure 107 : Graphique illustrant la répartition des compléments circonstanciels dans les structures non canoniques (en %)

La fréquence d'apparition de chaque catégorie de complément circonstanciel correspond exactement à celle du reste du corpus : les plus utilisés sont les compléments circonstanciels de lieu puis de manière, de temps et enfin, de but. Il n'y a donc pas de spécificité des structures étudiées ici concernant les circonstants si ce n'est qu'elles sont plus fréquemment accompagnées de compléments de ce type que le reste des énoncés.

Il n'y a aucune combinaison de type (TO +V) + V + (TO + BV), (TO + BV) + V + V- ING, V-ING + V + V-ING ou V-ING + V + (TO + BV). Loin d'être une spécificité, cela est simplement dû à la nature des structures analysées ici. Les combinaisons de ce type ne sont possibles que si les fonctions sujet et attribut du sujet sont libres. En effet, dans ces combinaisons l'une des subordonnées occupe la fonction sujet et l'autre la fonction de complément du sujet. Or, comme nous l'avons vu, la fonction sujet est occupée par des outils syntaxiques prédéfinis dans les pseudo-clivées, extrapositions et dislocations. Le sujet est contraint par la structure. Dès lors, les combinaisons telles qu'elles sont possibles dans le reste du corpus ne le sont pas dans ces énoncés.

Enfin, la glose d'un type de subordonnée par l'autre est possible dans 36 énoncés (dont 4 dans lesquels la substitution est possible mais modifie le sens de la phrase), c'est-à-dire dans 75 % des énoncés, ce qui est plus que les 64.17 % pour l'ensemble du corpus.

[201] *It was good **to see** Terry Howse back in action for Post Office A and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks*. BNC, CF9 W_newsp_other_sports

[201a] *It was good **seeing** Terry Howse back in action for Post Office A and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks*.

Il n'y a pas de différence entre les trois types de structures. Toutes sont compatibles avec une glose à l'exception de l'énoncé suivant :

[202] *What few people seem **to accept** is that he might be exactly what he appears to be*. BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

[202a] **What few people seem **accepting** is that he might be exactly what he appears to be*.

La non recevabilité de [202a] n'est pas liée à la structure mais au verbe « *seem* » qui implique un complément en TO + BV (sauf dans les phrases de type « *it seems having a child completely changed his life* » dont nous ne relevons pas d'occurrence dans le corpus).

Les infinitives sont plus nombreuses à être utilisées dans ces structures : nous en relevons 36 contre seulement 12 V-ING, ce qui est une différence significative. De plus, s'il est difficile de tirer des conclusions sur seulement quatre éléments, nous notons que trois des structures autres que les extrapositions contiennent un V-ING : deux dislocations et une pseudo-clivée. Cela semble montrer que les subordonnées en V-ING seraient plus plastiques que les infinitives bien qu'elles soient moins nombreuses. Nous nous garderons d'analyser plus en avant ce point qui mériterait une étude plus approfondie des verbes présents dans ces types de structures. Ce qui est certain, c'est que les infinitives sont nettement plus nombreuses que les subordonnées en V-ING dans les énoncés non canoniques du corpus.

3. Caractéristiques des sujets

Il y a deux catégories de sujets à prendre en compte lorsque l'on étudie les extrapositions : le sujet grammatical et le sujet réel. Les extrapositions sont des structures qui permettent une réorganisation de la phrase. Elles rendent possible le remplacement de n'importe quel sujet par la proforme « *it* » qui vient ainsi occuper la place syntaxique du sujet du verbe conjugué. Cependant, « *it* » est vide de sens. Dans une extraposition, on cherche donc à retrouver le sujet réel qui est rejeté plus loin dans la phrase à une place non prototypique.

Puisque le sujet grammatical est toujours la proforme « *it* », dont la forme et le sens sont figés, il faut s'intéresser au sujet réel de la subordonnée.

Il en va de même pour les pseudo-clivées et les dislocations. Dans [203] et [204] le sujet grammatical est la proforme « *that* » tandis que les sujets réels sont « *getting there, getting in, and expenses* » et *« using filthy words »*.

[203] *Getting there, getting in, and expenses, **that**'s as much as we could manage*. BNC, ARD W_ac_humanities_arts

[204] *"Using filthy words, **that**'s typical."* BNC, CEX W_fict_prose

[205] *"**What we should be doing** is spending more money preparing people for creative leisure," said Robyn.* BNC, ANY W_fict_prose clivée

[206] ***What few people** seem to accept is that he might be exactly what he appears to be*. BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

Si ces proformes n'ont pas de sens réel, elles renvoient néanmoins à des éléments qui en ont. Ainsi, dans [205] et [206], les proformes renvoient à des subordonnées dont le verbe décrit un procès dont est responsable un agent. Les proformes peuvent ainsi être génériques ou spécifiques selon les caractéristiques du verbe de la subordonnée auquel elles renvoient. Les sujets grammaticaux sont ici équitablement génériques et spécifiques : 23 sont génériques (47.92% des sujets) et 25 (52.08% des sujets) sont spécifiques. Cela ne représente donc pas une contrainte d'utilisation.

Les sujets grammaticaux ne présentant pas de caractéristiques sémantiques ou morphologiques particulières (à part ce que nous venons d'évoquer), nous allons ici décrire les sujets réels des verbes et non les sujets grammaticaux qui ne sont utilisés que pour remplir un vide syntaxique.

Dans le corpus complet, nous ne relevons que deux énoncés dans lesquels le sujet est explicite et les deux sont des extrapositions, ce qui n'est pas un hasard :

[207] *The insurers now have groups of approved repairers and **it is often easier for a customer to use** those, than to go off and find their own repairer*. BNC, K5H W_newsp_other_commerce

[208] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, **it was easier for the Cubists to break** with traditional*

conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves. BNC, GUJ W_ac_humanities_arts

L'extraposition permet d'inclure le sujet de l'infinitive sans que la phrase ne devienne trop lourde ou intelligible. Les phrases suivantes sont acceptables mais le style est plus lourd que dans les énoncés où l'infinitive est extraposée et [208] nécessite une réorganisation de la phrase car le verbe « *break* » a plusieurs compléments :

[207a] *The insurers now have groups of approved repairers and* ***for a customer to use those is often easier****, than to go off and find their own repairer*. BNC, K5H W_newsp_other_commerce

[208a] *On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface,* ***for the Cubists to break*** *with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language* ***was easier*** *than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves*. BNC, GUJ W_ac_humanities_arts

A l'exception de ces deux énoncés, les extrapositions ne présentent pas de sujet explicite des verbes en V-ING ou en TO + BV.

Les verbes en V-ING ou en TO + BV ont tous leur propre sujet réel dans les dislocations et les extrapositions. Cela est logique puisque, comme déjà évoqué, ces structures nécessitent un sujet grammatical proforme qui ne peut donc être responsable du procès décrit par le V-ING ou TO + BV. La seule exception à cela est la pseudo-clivée suivante :

[209] *What few people seem to accept is that he might be exactly what he appears to be*. BNC, AHA W_newsp_brdsht_nat_arts

Tous les sujets réels retrouvables sont des êtres animés. Cela est certainement lié au fait que le sujet de la matrice étant une proforme vide de sens signalant une opération grammaticale, il faut qu'une entité soit en charge du procès et puisque le sujet de la matrice ne peut se charger de ce rôle, il revient au sujet réel de la subordonnée.

4. Schéma verbal et type de verbe

La transitivité est la norme des verbes présents dans des constructions non canoniques : nous recensons 37 verbes transitifs (dont un ditransitif), 6 verbes intransitifs et seulement 4 verbes copules. La prépondérance des verbes transitifs est la même que dans le reste du corpus si ce n'est qu'elle est encore plus marquée avec 77.08% des verbes concernés. La transitivité ne semble, par conséquent, pas entrer en jeu dans la décision d'employer une extraposition, une pseudo-clivée ou une dislocation si ce n'est peut-être l'absence de verbe intransitif.

Si l'emploi de telles structures n'est pas lié au schéma de complémentation des verbes, on peut se demander s'il peut être lié au sémantisme de ceux-ci. Le tableau suivant recense les catégories sémantiques des verbes utilisés :

Classes sémantiques	Verbes	Nombre	En %
Etats élémentaires et modalités	*Be* *2	2	4.17
Cognition	*Emphasise, identify, specify, suspect, know, prove, invent*	7	14.58
Langage et communication	*Say* *2, *introduce, storytell*	4	8.33
Relations sociales	*Love, ask, meet*	3	6.25
Actions et activités	*Do* *2, *spend, use* *3, *run, apply, manœuvre, safeguard*	10	20.83
Verbes psychologiques	*Accept*	1	2.08
Verbes relatifs au corps	*Hear, see* *3	4	8.33
Rapports à l'espace	*Get, travel, go, leave* *2	5	10.42
Evénements et phénomènes	*Be born*	2	4.17
Changements d'état	*Get, break with, become*	3	6.25
Apparitions/disparitions	*Stop, cancel*	2	4.17
Unité et diversité	*Appreciate, take*	2	4.17
Verbes d'ayance	*Have* *3	3	6.25
Temps		0	0

Figure 108 : Tableau répertoriant les types sémantiques de verbes en V-ING et en TO + BV dans les structures non canoniques (en valeurs exactes et en %)

Les résultats sont comparables à ceux que nous avons trouvés dans le reste du corpus : les verbes renvoient principalement à des actions et activités. Les autres catégories sémantiques les plus représentées sont ensuite les verbes renvoyant à la cognition (14.58 %) et ayant un rapport à l'espace (10.42 %). Les structures non canoniques ne sont, par conséquent, pas liées au sémantisme du verbe en V-ING ou en TO + BV.

5. Caractéristiques des compléments

Nous l'avons vu, la plupart des verbes sont transitifs et ont donc au moins un complément d'objet, qu'il soit direct ou indirect. Nous ne relevons que 10 compléments attributs du sujet, ce qui est plus que ce que l'on pourrait attendre avec 4 verbes copules relevés mais comme certains verbes en V-ING ou en TO + BV sont en fonction sujet, ils peuvent avoir un complément du sujet sans être eux-mêmes copules.

Nous avons récapitulé toutes les natures des compléments dans les extrapositions, dislocations et pseudo-clivées dans le graphique ci-dessous :

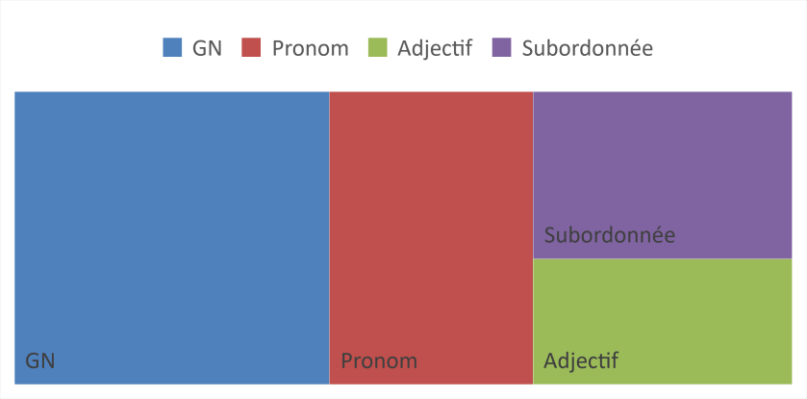

Figure 109 : Graphique illustrant la répartition des compléments de V-ING et TO + BV dans les structures non canoniques selon leur nature

Les compléments sont majoritairement des groupes nominaux qui représentent 36.5 % des compléments. La deuxième nature la plus représentée est celle des pronoms (26.83 %) avant celles des adjectifs (14.63 %) et des subordonnées (19.51 %). Le graphique montre toutefois que la répartition est assez partagée, le nombre de groupes nominaux ne dépassant que de 4 éléments celui des pronoms. Cela ne correspond pas exactement aux proportions trouvées dans le reste du corpus. En effet, si les groupes nominaux forment la nature la plus fréquente dans le corpus entier comme dans celui-ci, la deuxième nature la plus présente dans les compléments du reste du corpus correspond aux subordonnées. Les extrapositions présentent donc une spécificité à ce propos.

Certains critères d'observation ne sont pas pertinents pour tous les compléments. Par exemple, chercher à savoir si le complément est au singulier ou au pluriel ou encore s'il est dénombrable ou non n'est pas pertinent pour les compléments de nature verbale ou adjectivale. A ce propos, les compléments sont surtout au singulier : c'est le cas de 69.57 % des

compléments pour lesquels ce critère est pertinent. Ils sont également majoritairement dénombrables dans 66.67 % et précédés d'un quantifieur ou déterminant.

6. Bilan

Dans l'ensemble, il ressort que les extrapositions, pseudo-clivées et autres dislocations de subordonnées en V-ING et en TO + BV ont des natures et des fonctionnements très similaires au reste des énoncés du corpus.

Si l'on devait résumer ces types de structure à une construction prototypique, celle-ci serait une extraposition extraite d'une œuvre de fiction. Le verbe de la subordonnée extraposée serait un verbe en TO + BV et se trouverait dans un contexte de narration. Le verbe de la matrice serait de polarité positive (dans 91.67 % des cas) au présent de l'indicatif, à la voix active, sans expression de modalité, et il y aurait une chance sur deux de voir les conditions de sa validation explicitées grâce à un complément circonstanciel de lieu. Typiquement, le verbe extraposé est un verbe d'action transitif, en TO + BV dont le complément est un complément d'objet dénombrable au singulier.

Il ressort qu'il existe une concurrence réelle entre les subordonnées en V-ING et les infinitives dans l'extraposition et les structures non canoniques. La plus forte fréquence d'infinitives extraposées est cohérente avec les raisons principales d'utiliser un extraposition en anglais. Premièrement, l'extraposition permet de conserver l'organisation habituelle de la phrase anglaise qui a tendance à aller du thème au rhème. Ainsi, il est logique que les infinitives en TO + BV soient extraposées afin de renvoyer l'information la plus nouvelle en fin d'énoncé alors que les subordonnées en V-ING (et les valeurs d'actualisation et de préconstruction qui leur sont attribuées) sont tout indiquées en début d'énoncé, qui est la place traditionnelle du thème et n'ont, par conséquent, pas lieu d'être extraposées. Nous verrons également plus tard dans notre travail que les subordonnées en TO + BV que l'on trouve employées en fonction sujet dans le corpus sont majoritairement plus longues que les subordonnées en V-ING. Cette longueur ou lourdeur explique elle-aussi les nombreuses extrapositions d'infinitives car la phrase anglaise révèle une tendance à préférer les éléments légers et courts en tête de phrase et à rejeter les éléments les plus lourds en fin d'énoncé. Cela justifie le remplacement des infinitives sujets par une proforme jouant le signal d'appel préparant le sujet réel de la phrase rejeté en fin d'énoncé.

XIII. Bilan

1. Coefficients de corrélation

Dans la partie dédiée à notre corpus, nous avons expliqué que nous avons utilisé les coefficients de corrélation linéaire dans nos recherches. Ce test mathématique permet de faire ressortir les liens qui existent ou non entre des variables. Au final, voici ce qui est ressorti de cette étude.

Les variables avec lesquelles les V-ING sont fortement corrélées sont les suivantes : « sujet », « sujet réel propre », « le sujet de la principale est un verbe », « le sujet de la principale est une subordonnée » et « le verbe de la matrice est un verbe d'action ». Les résultats précis sont présentés dans le tableau suivant :

Variable	Coefficient de corrélation
V-ING - sujet	0.599
V-ING – sujet réel propre	0.437
V-ING – sujet principale est un verbe	0.745
V-ING – sujet principale est une subordonnée	0.612
V-ING – verbe matrice est un verbe d'action	0.328

Figure 110 : Tableau des variables s'attirant le plus dans le cadre du calcul des coefficients de corrélation linéaire pour les formes en V-ING

Les résultats du calcul des coefficients de corrélation linéaire sont compris entre 1 et - 1. Plus le chiffre est proche de 1, plus les variables s'attirent et plus il est proche de -1, plus elles se repoussent. Les résultats présentés dans ce tableau sont ceux qui relient des variables qui s'attirent beaucoup. Ainsi, ce tableau montre que nous avons 5 % de chances de nous tromper en affirmant que les gérondives sont sujet, ont un sujet réel propre (c'est-à-dire non commun avec le verbe de la matrice) et que la matrice contient un verbe d'action et a pour sujet un verbe (ou une subordonnée, ce qui revient au même). Ces résultats sont logiques puisque les formes en V-ING sont le plus souvent en fonction sujet, ce qui explique que leur matrice ait un verbe

ou une subordonnée comme sujet (la forme en V-ING elle-même) et que le V-ING ait son propre sujet puisqu'étant le sujet de la matrice, il ne peut en partager le sujet.

Ces résultats montrent que les formes en V-ING sont principalement définies par leur fonction dans la phrase, du moins dans notre corpus puisque c'est la variable avec laquelle elles ont le plus fort coefficient de corrélation.

Il est éclairant de comparer ces résultats avec ceux trouvés pour les infinitives en TO + BV car ceux-ci sont très différents voire sont l'exact opposé de ceux que nous venons de présenter. Les variables les plus fortement corrélées à l'utilisation de TO + BV sont les suivantes : « attribut du sujet », « sujet commun avec la principale », « sujet réel commun avec la principale », « le sujet de la principale est un groupe nominal », « le sujet de la principale est un pronom », « le sujet de la principale est générique », « le sujet de la principale est spécifique », « le sujet de la principale est au singulier », « le sujet de la principale est dénombrable » et « le verbe de la matrice est un verbe copule ». Les coefficients de corrélation entre l'utilisation d'une infinitive en TO + BV et ces variables sont présentées dans le tableau suivant :

Variable	Coefficient de corrélation
TO + BV - attribut	0.599
TO + BV - le sujet de la principale est un groupe nominal	0.458
TO + BV - le sujet de la principale est un pronom	0.409
TO + BV - le sujet de la principale est générique	0.318
TO + BV - le sujet de la principale est spécifique	0.534
TO + BV - le sujet de la principale est au singulier	0.71
TO + BV - le sujet de la principale est dénombrable	0.387
TO + BV - le verbe de la matrice est un verbe copule	0.382
TO + BV - sujet commun avec la principale	0.439
TO + BV - sujet réel commun avec la principale	0.437

Figure 111 : Tableau des variables s'attirant le plus dans le cadre du calcul des coefficients de corrélation linéaire pour les TO + BV

Tout d'abord, nous remarquons qu'il y a plus de coefficients de corrélation qu'avec les V-ING (voir figure 110) ce qui confirme que l'utilisation des subordonnées en TO + BV est plus fortement contrainte que celle des subordonnées en V-ING.

Ensuite, certains résultats peuvent sembler surprenants : il est, en effet, étonnant de lire que les infinitives en TO + BV attirent des sujets de principale à la fois génériques (0.318) et spécifiques (0.534). En fait, ils correspondent simplement à plusieurs situations possibles : lorsque le verbe est une copule ou un verbe d'action. L'un des intérêts des coefficients linéaires par rapport au $\chi 2$ est que les premiers permettent de faire des liens entre eux. Ainsi si A est connecté à B lui-même connecté à C, alors C est connecté à A.

Cela permet d'expliquer les résultats puisque l'étude détaillée des coefficients de corrélation linéaire montre les liens suivants :

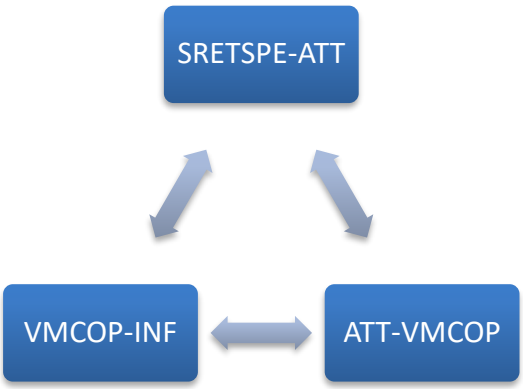

Figure 112 : Représentation d'une liaison associative entre coefficients linéaires

Cela signifie que lorsqu'une forme est attribut (ATT), cela attire un sujet réel spécifique (SRETSPE) et un verbe de matrice copule (VMCOP) qui lui-même attire une infinitive (INF). Ainsi, les infinitives sont fortement liées à tous ces critères.

Les coefficients de corrélation montrent également les liens suivants :

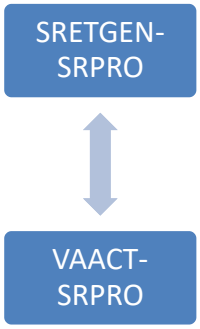

Figure 113 : Représentation d'une liaison associative entre coefficients linéaires

Ce schéma signifie qu'un sujet réel générique (SRETGEN) est fortement lié à un sujet réel propre (SRPRO), et un sujet réel propre est lié à un verbe d'action dans l'infinitive en TO + BV ou dans le V-ING (VAACT). Ainsi, la présence d'un sujet générique est liée à la présence d'un sujet propre et d'un verbe d'action.

Pour finir, les infinitives ont un sujet générique lorsque le verbe dénote une action et qu'elles ont un sujet propre et elles ont un sujet spécifique quand elles sont attribut et que le verbe de la matrice est une copule.

Pour conclure, les coefficients de corrélation linéaire (figure 112) montrent que nous avons seulement 5 % de nous tromper en affirmant que les infinitives en TO + BV du corpus sont attributs, ont un sujet réel et grammatical commun avec la matrice, que le sujet de la matrice est un groupe nominal singulier et dénombrable ou un pronom et que le verbe est une copule.

Les résultats obtenus pour TO + BV sont le pendant exact des résultats pour les variables qui repoussent l'utilisation de V-ING, tout comme les résultats qui attirent l'utilisation des V- ING sont le pendant exact des résultats de la figure 111 qui présente les variables attirant l'utilisation des TO + BV. Ce qui attire une forme repousse l'autre ; cela indique qu'il existe certains critères réellement clivants dans leur utilisation. Ceux-ci ont surtout à voir avec le sujet de la principale et la fonction exercée par V-ING et TO + BV. Si les résultats confirment la propension de V-ING à se trouver en fonction sujet, ils confirment également la tendance dominante de TO + BV à être en fonction attribut (coefficient de corrélation de 0.599, ce qui est très significatif).

Les schémas suivants résument les liaisons associatives entre les coefficients de corrélations. Ils permettent de dresser une sorte de portait type de l'utilisation des V-ING et des infinitives en fonction de ce qui attire ou repousse leur utilisation en contexte.

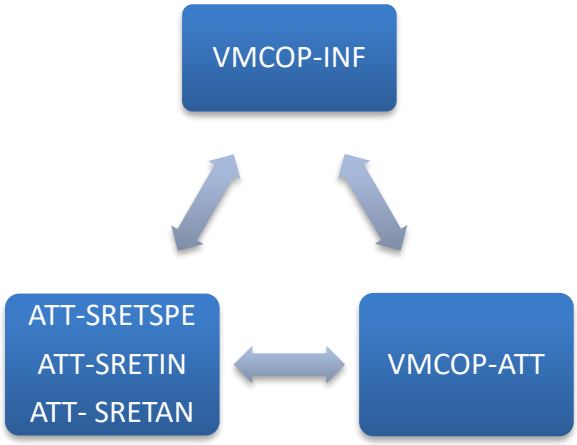

Figure 114 : Liaisons associatives pour les infinitives (coefficients de corrélation compris entre 0.3 et 0.4)

Ce schéma montre le lien entre les caractéristiques suivantes : il y a une corrélation entre un verbe de matrice copule (VMCOP) et l'emploi d'une infinitive (INF) mais aussi avec la fonction attribut (ATT) qui elle-même est fortement liée à un sujet réel spécifique (SRETSPE), indénombrable (SRETIN) et animé (SRETAN).

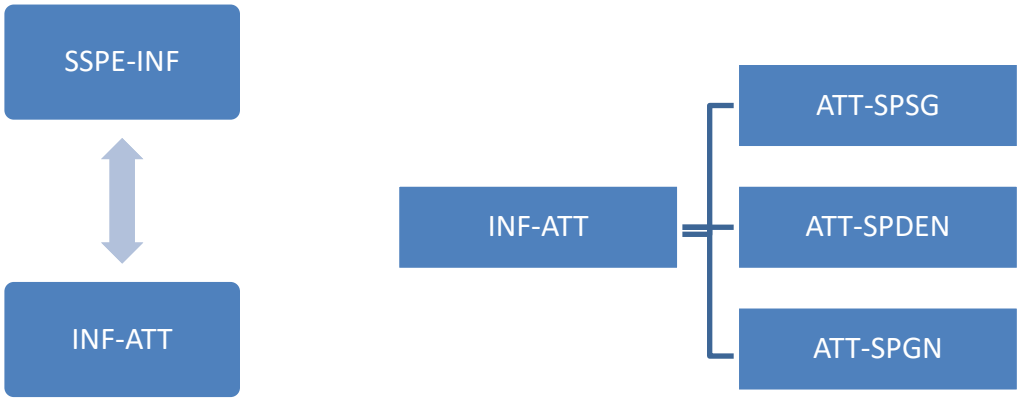

Figure 115 : Liaisons associatives pour les infinitives (coefficients de corrélation compris entre 0.5 et 0.6)

La partie gauche du schéma illustre la corrélation entre les infinitives (INF), la fonction attribut (ATT) et un sujet spécifique (SSPE). La partie droite illustre les corrélations associées à l'utilisation des infinitives (INF) en fonction attribut du sujet (ATT). Les caractéristiques du sujet de la principale sont très fortement corrélées à cette association : lorsqu'une infinitive est utilisée en fonction attribut du sujet, le sujet de la principale est typiquement : un groupe nominal (SPGN) au singulier (SPSG), dénombrable (SPDEN). Les coefficients de corrélation nous permettent ainsi d'être plus précise que l'observation manuelle et de faire des liens entre

des variables que nous aurions pu négliger. Ainsi, ils font ressortir la fréquente utilisation de sujets dénombrables, singuliers et nominaux avec les infinitives en TO.

Il est aussi à noter que les résultats révèlent que le sujet de la matrice ainsi que le sujet retrouvable de l'infinitive sont des contraintes fortes dans l'emploi des subordonnées infinitives. Ce type de subordonnée est fortement lié à la présence ou à l'existence d'un sujet réel indénombrable, spécifique et animé ce qui semble aller à l'encontre de la théorie selon laquelle TO + BV renvoie à des procès non spécifiques ou encore à une notion pure. Il semble, au contraire, que les TO + BV soient plutôt utilisées dans le cadre d'une validation de relation prédicative prise en charge par un sujet spécifique et animé.

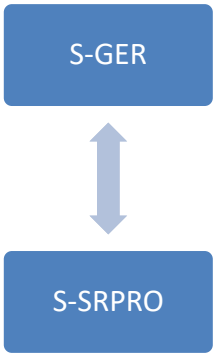

Figure 116 : Liaisons associatives pour les V-ING (coefficients de corrélation compris entre 0.5 et 0.6)

Ce schéma montre que la fonction sujet (S) est fortement corrélée à l'emploi d'un V- ING (GER) et à l'existence d'une sujet réel propre au V-ING (SRPRO). Par association, ces trois variables sont liées. Si bien que lorsqu'une gérondive est en fonction sujet, il y a peu de chances de se tromper en affirmant qu'elle aura un sujet différent de celui du verbe de la matrice ; cela est confirmé par l'observation manuelle du corpus.

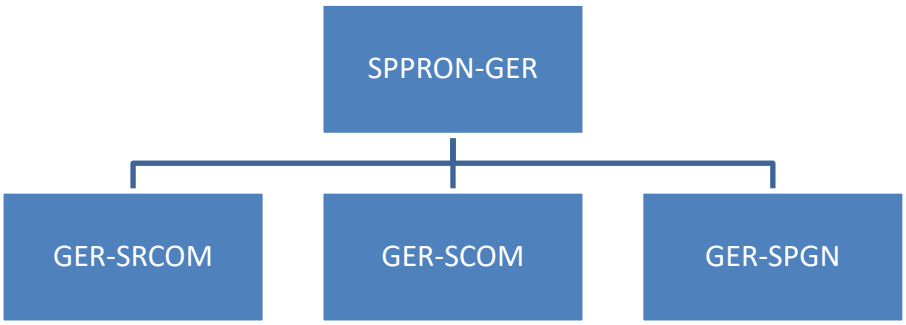

Figure 117 : Liaisons associatives pour les V-ING (coefficients de corrélation compris entre -0.4 et - 0.5)

Ce schéma illustre les liaisons repoussant la présence d'une forme en V-ING (GER) : « présence d'un sujet réel commun » (SRCOM) mais également d'un « sujet grammatical commun avec le verbe de la matrice et un sujet de principale » (SCOM) consistant en un groupe nominal (SPGN). Ainsi, lorsque l'on trouve un de ces éléments, il y a très peu de chances pour que l'on trouve un V-ING.

Il ressort de tous ces schémas que la fonction des V-ING et des TO + BV et les caractéristiques des sujets (réels et grammaticaux, des formes étudiées ou des matrices) sont les caractéristiques les plus fortement corrélées à l'utilisation d'une forme ou de l'autre. La présence de formes en V-ING est corrélée à un sujet distinct de celui du verbe de la matrice. Sans même regarder les coefficients de corrélation, nous apprenons plusieurs choses : les V- ING semblent plus plastiques que les infinitives. En effet, on relève peu de corrélations entre les formes en V-ING et des variables (si ce n'est quelques variables négatives présentées dans la figure 117). Cela indique que les V-ING ont peu de contraintes et sont peu utilisées dans un cadre imposé. Au contraire, nous relevons de nombreuses corrélations entre les infinitives en TO + BV et des variables qui ont, notamment beaucoup à voir avec les caractéristiques du sujet de la principale. Les formes en TO + BV semblent donc être davantage utilisées pour des contraintes liées au contexte d'utilisation et laisser peu (en tout cas, moins que les formes en V- ING) de place au choix de l'énonciateur.

2. Points communs

Si les linguistes cherchent souvent à les opposer, les subordonnées en V-ING et en TO + BV ont de nombreux points communs et il serait vain de chercher à les présenter dans une dichotomie stricte.

Tout d'abord, les énoncés du corpus sont majoritairement des énoncés déclaratifs : 98.75 % des phrases sont déclaratives. Seulement 3 exceptions sont à la forme interrogative une V-ING, une infinitive et un extraposition : la répartition est parfaitement égale. Le type de phrase est un critère de convergence de fonctionnement des deux types de subordonnées et est peut-être même une contrainte d'utilisation. Cela semble *a priori* logique car les phrases déclaratives tout comme les subordonnées en V-ING et en TO + BV visent à raconter les événements avec un minimum d'implication de l'énonciateur et du sujet. Ces remarques sont cohérentes avec le mode d'énonciation majoritaire dans les deux types de subordonnées : 80 % des énoncés sont du récit, nous notons une égalité exacte dans les deux types de subordonnées.

De plus, le temps des verbes dans le co-texte est toujours très majoritairement le présent : quel que soit le type de subordonnée et la fonction occupée par la subordonnée. Dans le corpus, le mode relève exclusivement du *realis*, à savoir, le mode indicatif (les deux seuls exemples d'*irrealis* sont du conditionnel qui est exprimé par des modaux).

Nous ne relevons pas de combinaison de verbes « mixtes », nous notons seulement la présence d'énoncés de type : V-ING +V+ V-ING ou (TO + BV) + V + (TO + BV). Les verbes utilisés dans ces structures sont contraints : ils doivent être identiques dans les deux occurrences ou avoir une proximité sémantique forte.

Les verbes en V-ING et en TO + BV ont des schémas verbaux similaires : ils sont majoritairement transitifs dans les deux types de subordonnées. Il en va de même pour les verbes des matrices : ils sont majoritairement transitifs dans les deux types de subordonnées.

La polarité positive est prédominante dans le corpus puisque 97.5 % des verbes utilisés dans les subordonnées sont positifs. Les résultats sont exactement les mêmes dans les deux types de subordonnées

Les sujets des verbes des matrices partagent aussi la caractéristique d'être majoritairement spécifiques dans les deux types de subordonnées.

Concernant les autres arguments du verbe, les résultats concernant les compléments sont tout à fait comparables puisque nous trouvons presque autant de compléments dans les deux types de subordonnées qui nous intéressent : 51.9 % des compléments se trouvent dans les énoncés en V-ING et donc 48.1 % dans les énoncés en TO + BV. De plus, nous remarquons que les deux types de subordonnées n'ont pas de fonctionnement particulier concernant le

nombre de leurs compléments si ce n'est que nous constatons que les verbes en V-ING ainsi que les TO + BV ont une forte propension à être accompagnés de compléments au singulier.

3. Différences

L'une des divergences de fonctionnement les plus criantes des deux types de subordonnées étudiés ici est leur position dans la phrase. Les gérondives sont très majoritairement en fonction sujet et les infinitives en fonction complément du sujet : cette forte disparité est nécessairement le signe de contraintes syntaxiques et/ou sémantiques dans l'utilisation des deux types de subordonnées.

De plus, le type de document a une influence importante majeure sur le type de subordonnées : les subordonnées en V-ING et en TO + BV ne sont pas présentes dans les genres dans les mêmes proportions. Il en va de même pour les extrapositions.

Le genre du document source joue également sur le temps des matrices : la fiction a un fonctionnement à part car la majorité des énoncés a un verbe de matrice au passé (-ED) alors que les verbes présents dans les deux autres genres sont très majoritairement au présent. Enfin, le genre des documents dont sont extraits les énoncés joue aussi sur la complémentation et les caractéristiques du sujet.

Le genre du document semble également avoir une influence forte sur la nature et notamment la variété de nature des compléments des subordonnées étudiées. En effet, la fiction ressort comme le genre offrant le plus large éventail de compléments et, ce même pour les subordonnées en V-ING qui sont, par ailleurs, largement cantonnées à une complémentation par un ou des groupes nominaux.

Au final, il ressort que les infinitives ont des compléments de natures beaucoup plus variées que les subordonnées en V-ING qui sont complétées très majoritairement par des groupes nominaux.

La nature des sujets des verbes des matrices est une différence importante entre les deux types de subordonnées : les V-ING fonctionnent très majoritairement avec des matrices dont le sujet est de nature verbale (les gérondives elles-mêmes le plus souvent), alors que les infinitives sont employées avec des matrices ayant des sujets de nature pronominale (en partie explicable par la plus grande fréquence d'extrapositions et donc de sujets en « *it* », signal d'extraposition, mais également de pseudo-clivées et autres dislocations).

37.5 % verbes infinitifs ont un sujet en commun avec la matrice contre seulement 3 occurrences du phénomène dans les V-ING.

Les sujets de la matrice sont très majoritairement (autour de 90 %) au singulier dans les deux types de subordonnées. Toutefois, leur nombre est une contrainte clivante puisque la majorité des sujets est dénombrable dans les principales d'infinitives (82.98 %) alors qu'elle est indénombrable (82.35 %) dans les principales de V-ING. Il faut toutefois garder à l'esprit que ces chiffres n'ont de valeur que lus proportionnellement car, en valeurs exactes, les résultats ne sont pas comparables car les sujets sont très rarement des groupes nominaux dans les V-ING et ces critères ne sont donc pertinents que pour un petit nombre des énoncés en V-ING.

Le sujet typique d'un verbe en V-ING a une proportion proche de sujets spécifiques et génériques, est animé et le V-ING a un sujet propre (non commun avec la matrice) dans tous les énoncés sauf 3 (97.5 %). Quant au sujet typique des verbes en TO + BV, c'est un sujet réel animé, spécifique et non partagé avec le verbe de la matrice. Si globalement, les résultats sont comparables, les proportions sont différentes (61.7 % de sujet non commun pour les verbes en TO + BV contre 98.33 % pour les verbes en V-ING). La différence principale au niveau des sujets de verbes en V-ING et en TO + BV est le caractère spécifique ou non.

La nature des compléments des subordonnées est révélatrice de divergences de fonctionnement et de charges sémantiques entre les subordonnées en V-ING et TO + BV. Les compléments des infinitives sont plus variés que ceux des V-ING.

Le caractère dénombrable des compléments est un facteur discriminant. 46.15 % des subordonnées en V-ING ont un complément indénombrable contre 21.54 % des subordonnées en TO + BV. Cette différence est signifiante et peut justifier l'utilisation de l'un ou l'autre type de subordonnée. En outre, notre corpus indique clairement la difficile et peu probable utilisation d'autre chose que l'article « *a* » pour quantifier les compléments d'un verbe en V-ING. Cela est une contrainte importante dans l'utilisation des subordonnées en V-ING et l'énonciateur aura plus de liberté concernant la quantification des compléments dénombrables en utilisant une subordonnée infinitive. La différence entre les deux types de subordonnées est ainsi d'ordre qualitatif et non quantitatif : elle a à voir avec la variété de quantifieurs utilisables avec les deux types de subordonnées.

Les proportions d'énoncés dans lesquels on relève un complément circonstanciel sont comparables dans les deux types de subordonnées avec toutefois plus de compléments

circonstanciels de but dans les infinitives que dans les subordonnées en V-ING et plus d'adverbiales de temps avec les V-ING qu'avec les infinitives. Ceci est cohérent avec les valeurs auxquelles les deux types de subordonnées sont associées : la futurité et la visée pour les infinitives et l'ancrage pour les subordonnées en V-ING. Malgré cela, les compléments circonstanciels les plus nombreux ne sont pas, contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre, des compléments précisant les circonstances temporelles des procès des verbes en V-ING ou TO + BV mais des compléments circonstanciels de lieu. Cela semble réfuter les analyses proposant la temporalité comme distinction principale entre les V-ING et infinitives et corrobore la théorie de l'importance de l'ancrage dans leur emploi.

La fréquence d'apparition de chaque catégorie de complément circonstanciel dans les structures non canoniques (pseudo-clivées, dislocations, extrapositions) correspond exactement à celle du reste du corpus : les plus utilisés sont les compléments circonstanciels de lieu puis de manière, de temps et enfin, de but. Il n'y a donc pas de spécificité des extrapositions concernant les circonstants si ce n'est qu'elles sont plus fréquemment accompagnées de compléments de ce type que le reste des énoncés.

Nous relevons la même liste de verbes copules dans le co-texte des subordonnées en V- ING et en TO + BV : « *be* » et « *mean* » *(à l'exception de* « *seem* » qui n'est employé qu'avec les infinitives) bien qu'ils ne soient pas utilisés dans les mêmes proportions et avec la même fréquence. Il faut cependant noter une différence importante du nombre d'énoncés concernés : 83 infinitives contre 15 V-ING, il faut garder cette inégalité à l'esprit lorsque l'on compare les résultats.

Si l'on considère les 15.8 % d'énoncés contenant un modal et 3.75% d'énoncés contenant un aspect, 19.55 % des énoncés du corpus contiennent une marque forte de la présence de l'énonciateur. Il semble donc que face à des structures impersonnelles comme les subordonnées en V-ING et en TO + BV, loin de chercher à s'effacer à tout prix, l'énonciateur puisse ressentir le besoin d'indiquer sa présence par d'autres moyens que la conjugaison du verbe. Les V-ING sont plus plastiques que les TO + BV, elles sont utilisées avec les aspects même si cela est assez rare et elles sont employées avec des auxiliaires modaux plus nombreux et variés que les infinitives.

Dans les verbes utilisés dans les énoncés, la plus signifiante est celle de la classe sémantique du verbe de la matrice. Les subordonnées en TO + BV du corpus sont toutes dirigées par une proposition dont le verbe est un verbe d'état. Cette contrainte très forte peut expliquer

et justifier l'utilisation d'un type de subordonnée au détriment de l'autre. En effet, l'énonciateur est limité à une liste très restreinte de verbes en utilisant les subordonnées en TO + BV, ce qui est moins le cas avec les subordonnées en V-ING. Les classes sémantiques utilisées varient en fonction des genres et du type de subordonnée même si globalement, les verbes les plus utilisés sont les verbes d'action dans tous les cas.

Quant aux classes sémantiques des verbes présents dans les extrapositions, dislocations et pseudo-clivées, il faut garder à l'esprit que nous relevons 3 fois plus d'énoncés concernés en TO + BV qu'en V-ING qui sont donc difficilement comparables. Nous conclurons ainsi en soulignant que les verbes renvoient majoritairement à des actions et qu'au-delà de ce point commun, les TO + BV présents dans ces structures renvoient à des activités intellectuelles (verbes de langage et communication, cognition) alors que les V-ING renvoient à des changements d'états ou à des phénomènes. Il existe donc, malgré un consensus sur la majorité des emplois, des spécificités sémantiques dans l'utilisation des V-ING et des TO + BV dans les extrapositions, pseudo-clivées et dislocations.

Nous relevons 3 fois plus de structures non canoniques dans la fiction que dans les autres genres. Typiquement, la structure non canonique la plus utilisée est une extraposition au présent de l'indicatif (comme le reste du corpus), sans modal et s'il y en a un, il a une valeur épistémique. L'extraposition typique ne contient pas d'aspect n'est pas à la voix passive. Le verbe dans une structure non canonique est un TO + BV. Les sujets réels retrouvables des extrapositions, pseudo-clivées et autres dislocations, sont tous des entités animées. Enfin, la glose de l'un des types de subordonnées par l'autre dans une structure non canonique est possible dans 75% des énoncés ce qui est plus que les 64.17 % pour l'ensemble du corpus. Cependant, il n'est pas possible de combiner les deux types de subordonnées ou le même type dans un énoncé car la place de fonction sujet est contrainte par les structures (proforme « *it* », « *that* » …) et ne peut contenir une des deux formes étudiées.

Nous avons compilé ces résultats sous la forme du tableau récapitulatif suivant :

	V-ING	**TO + BV**
Type de phrase	Déclaratifs	Déclaratifs
Mode d'énonciation	Récit	Récit
Temps co-texte	Présent	Présent
Mode	Indicatif	Indicatif
Combinaisons	Non	Non
Schéma verbal des formes	Transitif	Transitif
Schéma verbal des matrice	Transitif	Transitif
Polarité des formes	Positive	Positive
Polarité de la matrice	Positive	Positive
Sujet de la matrice	Spécifique, souvent de nature verbale (le V-ING lui-même), singulier, indénombrable, animé, propre	Spécifique, plutôt pronominal (« *it* » d'extraposition), singulier, dénombrable, sujet réel animé, propre
Compléments	Même proportion, plutôt au singulier et majoritairement nominaux, plus souvent indénombrable que ceux TO + BV mais majoritairement dénombrables	Même proportion, plutôt au singulier, de natures plus variées que ceux des V-ING, plutôt dénombrables
Fonction de la forme	Sujet	Complément du sujet
Compléments circonstanciels	Majoritairement de lieu	Majoritairement de lieu, plus d'adverbiales de but que les V- ING
Verbes copules	« *Be* » majoritaire, « *mean* »	« *Be* » majoritaire, « *mean* », « *seem*»
Verbes des matrices	Plus variés que les TO + BV	Uniquement copule
Structures non canoniques	Rares	Assez fréquentes

Figure 118 : Tableau récapitulatif des caractéristiques des formes en V-ING et infinitives du corpus

PARTIE 3 : Analyse des résultats à l'aune des théories

Dans cette partie, nous souhaitons confronter les théories présentées au début de ce travail aux résultats de l'observation du corpus détaillés dans la deuxième partie. Pour cela, nous proposons tout d'abord, une étude des critères syntaxiques en jeu dans l'utilisation des formes en V-ING et TO + BV avant de nous tourner vers les aspects sémantiques et pragmatiques, qui semblent plus pertinents dans la compréhension de leur emploi.

I. Aspect syntaxique

Les V-ING et TO + BV ont des caractéristiques grammaticales assez comparables. Leur fonctionnement grammatical ainsi qu'en contexte ne semble pas réellement être suffisants pour distinguer leur utilisation. L'aspect grammatical des deux formes ressort comme le lieu d'une convergence forte entre les infinitives et subordonnées en V-ING.

1. Types de phrases

Dans le corpus, le type de phrase est très homogène. Les formes en V-ING et les infinitives sont utilisées presque uniquement dans des phrases déclaratives. Le type de phrase est, par conséquent, une caractéristique d'utilisation très forte pour les deux constructions mais il ne permet pas de les différencier ou de justifier l'utilisation de l'une ou l'autre forme.

2. Schémas verbaux

Les schémas verbaux des TO + BV et V-ING sont tout à fait similaires et comparables : on relève une grande majorité de verbes transitifs et très peu de verbes intransitifs ; les formes en V-ING et en TO + BV sont tournées vers le prédicat. On considère souvent les subordonnées atemporelles de ce type à travers le prisme de la nominalisation qu'elles opèrent. Il ne faut pourtant pas oublier, qu'en mettant des formes verbales dans des positions traditionnellement réservées à des noms, cela permet de verbaliser ces fonctions, de les tourner non plus vers l'agent ou la source de l'action (le sujet) mais vers l'action décrite par le verbe elle-même. La présence anecdotique de verbes intransitifs (4.17 % des verbes seulement) et donc, la majorité écrasante de verbes transitifs voire ditransitifs dans le corpus illustre le fait que les infinitives et les subordonnées en V-ING sont tournées vers le prédicat complété presque

systématiquement de compléments et autres circonstants. La fréquence et la nature des compléments circonstanciels sont d'ailleurs également homologues (à l'exception des compléments de but, 5 fois plus fréquents dans les infinitives, ce qui est tout à fait cohérent avec la valeur de visée de TO).

On notera au passage que malgré cette proximité de fonctionnement, les deux formes ne sont pas compatibles. Nous ne relevons aucune occurrence d'énoncé dans lequel les deux formes seraient utilisées ensemble ce qui prouve que, malgré leurs points communs syntaxiques et la fréquente possibilité de les gloser l'une par l'autre, les V-ING et les TO + BV ont des spécificités, notamment sémantiques et pragmatiques.

3. Types de verbes

Les verbes, que ce soient ceux de la matrice ou ceux en V-ING et en TO + BV, sont souvent présentés comme permettant, ou non, l'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives. De nombreux linguistes insistent sur l'importance des verbes qui doivent supposément être compatibles avec les valeurs prêtées à V-ING et TO + BV. Au final, nous ne relevons pas de différence : les procès en V-ING et to + BV renvoient majoritairement à des actions. Peut-être est-ce lié aux fonctions que nous avons choisi d'étudier car la presque totalité des études sur la question s'intéresse aux compléments d'objet. Notons que si la majorité des verbes en V-ING et TO + BV renvoie à des actions, on remarque des différences dans les autres catégories puisqu'on relève plus d'activités intellectuelles dans les TO + BV et plutôt des verbes décrivant des changements d'état ou des phénomènes avec les V-ING. Globalement, il n'y a pas de différence, ce qui tend à contredire les théories qui font du sens des verbes l'un des critères les plus importants de la possibilité d'utiliser V-ING ou TO + BV.

Toutefois, en dépassant les premières observations liées au premier rang de verbes les plus usités, on note des différences qui font ressortir des caractéristiques propres à chaque construction. Il ne faut ainsi pas se fier à la première impression liée aux chiffres globaux qui indiquent que les verbes sont majoritairement des verbes d'action dans les deux types de constructions.

Au deuxième rang des verbes les plus usités, nous notons une différence qui correspond aux valeurs attribuées à l'une et l'autre forme, puisque TO + BV est analysé comme notionnel et est donc très compatible avec des procès décrivant une activité intellectuelle alors que V- ING, symbolisant l'ancrage et l'actualisation, est tout indiqué pour être utilisé avec des

verbes renvoyant à des phénomènes, c'est-à-dire, le contraire de la théorie. Les verbes ici mentionnés ne sont donc pas un hasard statistique, ils révèlent et confirment les valeurs profondes de -ING et TO + BV qui, sous une apparente similarité de fonctionnement, ont des significations propres fortes.

Nous l'avons vu lors de la présentation des résultats de l'observation du corpus, les mêmes copules (« *mean* », « *appear* », « *be* ») sont utilisées dans les matrices des V-ING et des TO + BV quoique dans des proportions différentes, à l'exception de « *seem* » qui n'apparaît que dans les matrices des infinitives dans lesquelles il est d'ailleurs le deuxième plus usité.

Pour conclure, les infinitives sont moins contraignantes que les subordonnées en V-ING au niveau sémantique et offrent plus de liberté d'utilisation quant au verbe employé en son sein.

4. Temps et caractéristiques des verbes des matrices

Nous l'avons déjà dit, malgré leur nature atemporelle, les formes en V-ING et en TO + BV sont souvent considérées en rapport à une temporalité supposée, ce qui est à tout à fait contradictoire ; c'est ce que Duffley appelle le problème du temps. En outre, l'étude du corpus prouve que les deux formes sont capables de renvoyer à des temporalités différentes et similaires. Hirtle (2007b ; voir aussi 2007a) considère que les infinitifs et les V-ING ne permettent pas, à eux seuls, de situer un événement dans le temps. Il écrit :

> *[the infinitive and participles] are incapable on their own of locating their event at a particular place, say the past, in time. (…) the infinitive and participles cannot relate an event to the present (without the help of a verb in the indicative). (Hirtle, 2007b : 50-51)*

Par conséquent, comme le résume Marie Dubois-Aumercier (2014 : 415) : « les formes verbales du mode quasi-nominal ne réfèrent pas à des positions du procès auquel elles réfèrent au sein du temps d'univers, mais à l'évolution de l'actualisation de ce procès » et de citer Hirtle pour appuyer son propos :

> *In the quasi-nominal mood, there is no determining the event's place in universe time by relating it to the present. As a consequence, the tenses in this mood reflect not different positions of the event in universe time but different phases of its actualization relative to where its spatial support is in time, wherever that may be. (…). There are three such relations: an event can be seen approaching, passing through or receding from its undetermined place in time, and these three views correspond to the three tenses of this mood, the infinitive, the present participle, and the past participle respectively. (Hirtle, 2007a : 171)*

Les termes employés par Hirtle dans ce passage sont à comprendre dans un sens contraire à celui que l'on considère partout ailleurs :

> *This movement from what is not yet realized to what is already realized suggests the direction of universe time: it is represented descending, moving toward the past, as in the following diagram:*

> *(Hirtle, 2007b : 51)*

Le temps est vu comme descendant vers le passé et non comme avançant vers l'avenir. Ce qu'il convient de retenir de cela, sans entrer dans les détails de la théorie de Hirtle, est que les formes en V-ING ainsi que les TO + BV ne peuvent exprimer de temporalité ni renvoyer à un moment précis du temps de l'univers à elles seules. Elles peuvent être des supports à cette expression, grâce à leur sémantisme interne, leur valeur fondamentale, pour reprendre un terme guillaumien, mais un tel renvoi au temps ne peut venir seulement de ces formes, comme le prouve l'impossibilité de les utiliser autrement qu'en subordonnée.

De plus, ces formes sont à considérer comme aspectuelles puisqu'en les utilisant, l'énonciateur invite à considérer l'événement de points de vue différents, de manière perfective ou non, actualisée ou non.

64.83 % des énoncés contenant une forme en V-ING ont une matrice au présent et 35,16 % portent -ED. Si l'on prend en compte les auxiliaires modaux, nous obtenons les résultats suivants : 49.17% de verbes au présent, 26.67 % au prétérit et 24.17 % avec une base verbale et un modal. Quant aux énoncés avec un TO + BV, le temps du verbe de la principale est aussi le présent : 62.34 % sont au présent et 37.97 % au prétérit. Si l'on prend en considération les auxiliaires modaux, les résultats sont les suivants : 55 % des verbes sont au présent, 35 % sont au prétérit et 10 % sont une base verbale accompagnée d'un auxiliaire modal.

Les résultats sont globalement comparables et l'on note une prépondérance du temps présent dans les principales des deux constructions. Les oppositions proposées reposent souvent sur la temporalité, -ING marquant l'ancrage, l'actualisé et l'imperfectif et TO + BV permettant la visée d'un procès qui n'est pas encore actualisé. Il faudra noter que le temps des principales ne semble pas être une contrainte au niveau de la temporalité et ne semble pas entraver ni forcer l'utilisation de l'une ou l'autre forme. Malgré d'importants écarts de fréquence d'utilisation (par exemple, les gérondives sont plus souvent en fonction sujet que les infinitives) les proportions et donc le fonctionnement des subordonnées sont les mêmes. On notera toutefois

une plus grande plasticité avec les verbes rencontrés dans le co-texte des V-ING puisque les modaux y sont plus de deux fois plus nombreux que dans le co-texte des infinitives tout comme les aspects et les auxiliaires modaux.

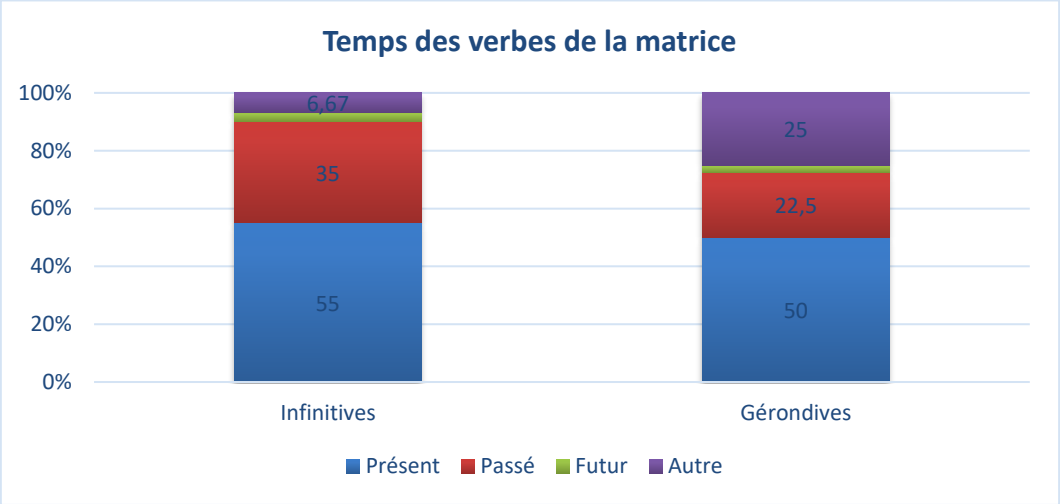

Figure 119 : Graphique représentant la répartition de la temporalité des verbes des matrices du corpus selon le type de subordonnée (en %)

Nous reprenons ici un graphique cité plus haut qui illustre la répartition des temps des verbes des matrices des deux types de constructions qui nous occupent. Nous remarquons comme nous l'avons déjà commenté, que le présent est majoritairement utilisé dans toutes les matrices avec des résultats comparables. Les autres résultats sont un peu plus surprenants.

Tout d'abord, le passé est le deuxième temps le plus représenté. Cela ne serait pas étonnant si ce résultat concernait les formes en V-ING et non celles en TO + BV. En effet, nous l'avons vu, les valeurs traditionnellement associées à TO + BV sont la non-actualisation, la projection. Ainsi, il est étonnant que le co-texte ne reflète pas cela et que l'on trouve, au contraire, un ancrage dans le passé comme c'est le cas dans 35 % des énoncés en TO + BV. Les verbes de principales au futur sont d'ailleurs assez anecdotiques et représentent seulement 3.33 % des énoncés.

L'utilisation de TO + BV avec des verbes au passé, n'est finalement pas si remarquable. En effet, il est souvent accordé à TO la capacité à envisager la validation d'un procès. Par dérivation, TO en est venu à être souvent associé à la valeur de futur. Or, la dévirtualisation et la futurité sont deux concepts différents. En effet, il est possible d'envisager la validation ultérieure d'un procès sans pour autant avoir à la placer grammaticalement dans une temporalité

future. Par exemple, on peut tout à faire avoir envisagé l'actualisation d'un procès à un moment du passé. Considérons :

[1] *And besides, she told herself as she hurried back to the van,* ***it was kinder to do it impersonally***. BNC, H8S W_fict_prose

L'infinitive permet d'envisager la dévirtualisation d'un procès postérieurement au moment d'énonciation. Dans l'énoncé cité, « *to do it impersonally* » est encore à valider au moment où le personnage entre dans la camionnette.

La concordance des temps peut également justifier l'utilisation de TO + BV avec un verbe au passé dans la matrice comme c'est le cas dans l'énoncé suivant :

[2] *No, the sensible thing to do* ***was to put it out of his mind*** *and never refer to it again*. BNC, 132 ACV W_fict_prose

[3] *Her intention* ***was to speak*** *to Harold and prepare him before he got sight of the girl*. BNC, HA0 W_fict_prose

Dans [2], l'action décrite par « *to put it out of his mind* » n'est pas encore actualisée. Dans [3], le personnage n'a pas encore parlé à Harold au moment où elle exprime son intention de le faire ; l'action décrite par le TO + BV est ainsi postérieure au procès décrit dans la matrice**.** L'utilisation du prétérit est ici justifiée par la concordance des temps, elle implique une situation envisagée à un moment du passé et pas encore réalisée.

Les résultats pour les formes en V-ING sont plus attendus : le deuxième temps le plus représenté est la catégorie « autre » qui comprend le *present perfect* ou le conditionnel. Il est cohérent que le *present perfect* soit très utilisé dans le co-texte de V-ING puisqu'ils partagent des valeurs : un ancrage fort et l'actualisation. V-ING est d'ailleurs également fréquemment utilisé avec des verbes au passé (22.5 %).

Si le présent est prépondérant dans le co-texte des formes en V-ING et des TO + BV, les autres temps font ressortir des différences d'utilisations liées aux caractéristiques sémantiques de -ING et de TO + BV qui ont chacune une charge sémantique forte et qui imposent des contraintes à tout l'énoncé dans lequel elles sont utilisées. L'observation du corpus confirme ainsi en partie les tendances dégagées par les linguistes concernant les valeurs de V-ING et de TO + BV tout en rappelant que la langue n'est pas monolithique et que V-ING

et TO + BV ne sauraient être résumés à quelques caractéristiques et contraintes limitant leur emploi.

Quant au temps des structures non canoniques, Huddleston, Pullum et al., écrivent que le temps des extrapositions, majoritaires, correspond à celui de la matrice (2016 : 1419) ce qui est confirmé par le corpus dans lequel la grande majorité (35 énoncés, c'est-à-dire 72.92 %) évoque une situation dont la réalisation est simultanée à celle de la matrice (seuls 3 soit 6.25 % sont antérieurs et 10 soit 20.83 % sont postérieurs).

5. Caractéristiques des sujets des matrices et des formes

a) Nature des sujets des matrices

La nature des sujets de la principale est ressortie de la description du corpus comme un élément clivant entre les deux formes étudiées.

Dans le co-texte de V-ING, le sujet de la matrice d'un V-ING est typiquement V-ING lui-même. C'est, en effet, le cas dans 83.76 % des énoncés en V-ING contre seulement dans 8.33 % des énoncés contenant une infinitive. Quant au co-texte des infinitives, le sujet de ces matrices est typiquement de nature pronominale, c'est le cas dans 54.17 % des énoncés (dont 29.17 % sont des « *it* » d'extraposition.)

En fait, ces différences sont liées au fonctionnement et fonctions des subordonnées en V-ING et TO + BV dans le corpus. L'usage atteste que les TO + BV sont très majoritairement employées en fonction attribut et sont très souvent extraposées, ce qui explique que les natures des sujets puissent à la fois être si variées et que les « *it* » d'extraposition représentent une part importante de ces sujets.

Les gérondives, sont au contraire majoritairement placées en fonction sujet, ce qui explique que la grande majorité des verbes de matrices de V-ING soit de nature verbale, puisqu'il s'agit de la gérondive elle-même.

On note quelques différences dans la nature et les caractéristiques des sujets autres que de nature verbale. Le sujet du verbe de la principale est plutôt dénombrable dans le co-texte des infinitives et indénombrable dans celui de V-ING principale, par exemple, ce qui représente une contrainte d'utilisation des deux types de subordonnées.

La nature des sujets des verbes des matrices des formes en V-ING et des infinitives en TO + BV n'est, au final, pas tant une contrainte qu'une conséquence de l'utilisation de ces formes dans des fonctions différentes dans la phrase.

b) Caractéristiques des sujets des V-ING et des TO + BV

Les sujets des V-ING et TO + BV sont quasiment absents du corpus. Nous ne relevons aucun sujet explicite de V-ING et seulement deux sujets explicites de TO + BV.

Nous ne relevons que trois énoncés dans lesquels le sujet réel ou grammatical de V-ING est commun à la matrice, ce qui représente 1.67 % des énoncés en V-ING.

Malgré cette absence, nous avons cherché à savoir quelle force agentive était à l'origine des procès en cherchant dans le co-texte de V-ING et TO + BV s'il n'était pas possible de retrouver un sujet pour chacun.

Des linguistes, comme Dolbec et Le Flem critiquent une telle démarche. Ils écrivent :

> *L'invocation commode du sous-entendu n'a pas sa place dans une théorie syntaxique immanente uniquement préoccupée des rapports en termes explicitement présents : toute description utilisant cet expédient reviendrait à expliquer un rapport constitutif de phrase par un élément qui n'y figure pas et n'a en définitive aucune réalité linguistique. Tout au plus peut-il apporter à l'esprit une satisfaction d'ordre logique en désignant l'être destinataire de la qualification, qu'il puisse être inféré du contexte verbal extra-phrastique ou situationnel, ou qu'il soit effectivement mentionné dans l'unité phrastique même […]. (Dolbec et Le Flem, 1980 : 312)*

Nous comprenons cette position mais comment arguer qu'il n'existe pas toujours une entité à l'origine d'un procès ? Comment concevoir l'actualisation d'un verbe sans rien pour déclencher le procès qu'il décrit ? Les deux linguistes ont conscience de ces problèmes puisqu'ils écrivent dans le même article que :

> *[…] tout verbe implique deux êtres, l'un sur lequel porte l'événement qu'il exprime, l'autre formant la base à partir duquel il se déclenche. (Dolbec et Le Flem, 1980 : 316)*

> *[…] la structure grammaticale du verbe intériorise une personne support sujet et une personne support objet morphologiques, susceptibles d'être actualisées en discours par des éléments syntaxiques extérieurs. (Dolbec et Le Flem, 1980 : 316)*

Ils reconnaissent là que tout verbe nécessite l'existence, même implicite, d'un sujet.

Dans la partie sur l'iconicité, nous avons vu que certains considèrent que le TO sature la position où se trouverait le sujet, rendant si ce n'est impossible, du moins non pertinente sa présence. Nous ne relevons ainsi que deux énoncés dans lesquels le sujet est explicité à l'aide de la structure : FOR + sujet + TO + BV. Ce n'est pas le cas pour les formes en V-ING dont aucune occurrence du corpus n'est précédée d'un sujet explicité. Il n'y a ainsi pas réellement de différence entre les deux formes et l'absence de sujet explicite avant TO + BV ne semble, par conséquent, pas uniquement due à la saturation de la place de celui-ci par TO puisque les V-ING n'ont pas de sujet explicite non plus dans le corpus.

Le sujet typique d'une V-ING est implicite, le sujet retrouvable est animé (99.2 %), non commun au verbe de la matrice (98.33 % ont un propre) et générique (56.67 %). Celui de TO + BV est également implicite, le sujet réel lui est propre (65 %), animé (82.5 %) et spécifique (68.33 %). Cela contredit quelque peu la théorie d'Egan qui considère que les V- ING ont des « *agent subjects* » plus souvent que les infinitives (Egan, 2008 : 267). Le corpus montre que les sujets réels sont animés et forces d'agentivité dans la grande majorité des deux formes.

Ces résultats écornent quelque peu les théories qui font de TO + BV une forme générique et V-ING une forme spécifique. Il est, en effet, difficile d'imaginer un verbe pouvant renvoyer à une action spécifique alors que son sujet est générique et vice-versa. Ce n'est toutefois pas impossible puisque Wood, par exemple, qui considère que V-ING est spécifique note toutefois que le sujet n'a pas à être particulier pour que la forme le soit, ce qui lui permet de s'accorder à la réalité linguistique observée dans le corpus (Wood, 1956 : 11). Aussi, l'opposition fondée sur la généricité et la spécificité supposée des deux types de subordonnées ne semble pas pertinente.

Pour finir, nous sommes de l'avis que les V-ING et les TO + BV ont toujours un sujet même lorsqu'aucun élément ne remplit cette fonction de manière explicite. Ces formes ne sont pas à analyser comme n'ayant pas de sujet mais plutôt comme ayant un sujet implicite car non pertinent, non connu ou commun à la principale. Les V-ING et les TO + BV permettent ainsi de changer le point focal de la phrase en thématisant le verbe et en faisant ainsi ressortir le procès qu'il décrit. Le sujet est présenté comme tellement secondaire qu'il en devient superflu, d'où son absence normale dans ce type de phrase.

Concernant cette absence supposée, Duffley écrit que l'on a tort de l'analyser comme une insuffisance :

Dans le substantif, selon Guillaume, l'incidence est « interne », et la personne est « endo-sémantique » (Conférence du 20 janvier 1944a, p.2 ms.). Par là il veut dire que la signification apportée par un substantif est un concept qui se dit d'un support dont le concept désigne la nature : le substantif house, par exemple, ne peut se dire que d'un support qui correspond à un être ayant la nature d'une maison. Le substantif est donc la partie du discours dont on se sert pour nommer les êtres. Dans le cas du verbe, par contre, l'« incidence » n'est plus interne mais « externe », comme avec l'adjectif, et la personne, « exo-sémantique » (Guillaume, ibid) : la signification apportée par un verbe est un procès ou un événement et peut se dire de supports de nature très différentes, étant donné qu'il ne désigne pas la nature de son support .. . La simple considération de l'idée de « running » ne produit pas une image de ce dont cette idée se dit ; il faut faire intervenir un autre signifié ('child', 'mouse', 'spider') pour obtenir cette image. (Duffley, 1988 : 58)

Plusieurs conclusions sont à tirer de cette citation. Tout d'abord, on reconnaît ainsi un caractère prédicatif aux formes personnelles : « *The grammatical function of a finite verb is to serve as a predicate word, that is an ordinary affirmative sentence to state something about the subject of the sentence*… » (*ibid*) ; ce qui sous-entend que les formes non-personnelles jouent un autre rôle. De plus, Duffley confirme notre observation sur le fait que l'absence de sujet n'est pas un manque mais la marque d'une structure condensée et complète qui ne nécessite pas l'explicitation de la personne en charge de la validation du verbe.

Par ailleurs, les subordonnées en V-ING et en TO + BV peuvent être employées comme des substantifs en fonctions sujet et complément du sujet. Dans ce cas, il est possible de défendre l'idée que comme des substantifs, dans ce cas, ils nomment ce dont le prédicat parle. Dans *To lie is wrong*, « *is wrong* » commente bien « *to lie* ». Toutefois, dans ces cas et contrairement aux substantifs, les formes atemporelles gardent une incidence externe et impliquent une présence exo-sémantique. Duffley écrit :

Dans To run was foolish, to run suscite une image non seulement d'un procès mais aussi de quelqu'un qui est impliqué dans ce procès, qui pourrait s'identifier avec I, you, he, we ou they selon le contexte. … C'est donc l'idée complexe 'for me (you, him, etc.) to run' qui représente ce dont le verbe principal se dit. (Duffley, 1988 : 59)

Néanmoins, il ne sert à rien de nier que les TO + BV et les V-ING fonctionnent différemment des formes temporelles puisqu'on ne relève pas de marque de temps et de personne sur les premières. Duffley pense que :

Tout cela suggère que la personne se trouve dans un état de moindre définition à l'infinitif qu'aux formes de subjonctif et de l'indicatif. Plus précisément, il semble

> *s'agir d'une personne grammaticale conçue sans distinction de rang…sous ces conditions, la personne représenterait encore ce dont le verbe se dit, mais le résultat serait en quelque sorte un verbe qui ne se dit d'aucune personne en particulier, ce qui semble bien être le cas de l'infinitif. (Duffley, 1988 : 60-61).*

D'où, les interprétations qui voient en TO + BV l'expression de toutes les occurrences possibles de l'énoncé. Nous arguons que cette analyse vaut également pour V-ING qui conserve également des caractéristiques verbales, ne prend pas de sujet et montre encore une fois que l'aspect spécifique ou générique ne vient pas des formes elles-mêmes qui sont pensées pour ne pas renvoyer à une occurrence particulière de validation par une personne particulière.

> *Guillaume évoque également la possibilité d'une « personne généralisée » pour l'infinitif : « La personne généralisée condense en elle les trois personnes qui existent en elle en puissance de séparation.*
>
> *Cette incidence du sémantème à la personne généralisée produit les formes du verbe avoisinant le nom, les formes quasi-nominales, dont l'infinitif est l'exemple le plus typique (Conférence du 16 avril 1942a, p.11 ms). (Duffley, ibid : 61)*

On comprend ainsi mieux l'absence de sujet avant l'infinitif : « La personne généralisée n'a pas besoin de signe pour la simple raison qu'il n'y a aucune variation de rang à signifier » (Duffley, 1988 : 61). Il n'y a, en effet, aucun intérêt à alourdir la phrase en explicitant la personne généralisée exo-sémantique puisqu'elle ne change jamais et n'a donc pas besoin d'être renommée en contexte.

Au final, la question du sujet des formes en V-ING et en TO + BV n'est pas anodine. Elle fait ressortir les caractéristiques verbales et nominales des deux formes et souligne l'ambivalence de ces formes. Comme les noms, les subordonnées en V-ING et les infinitives peuvent nommer ce dont parle le verbe et comme les verbes, elles ont une incidence externe. Cette question de l'incidence interne et externe ainsi que la personne endo- ou exo-sémantique peut expliquer la vraie différence entre les subordonnées en V-ING et les infinitives d'un côté et les noms et formes temporelles de l'autre. Cela peut être une raison supplémentaire d'utiliser les formes non finies plutôt qu'un nom ou une subordonnée en *that* (ou autre) avec lesquels ces formes sont couramment glosables.

6. Bilan sur la fonction sujet

En faisant le bilan des coefficients de corrélation linéaire, ce qui ressort comme définissant le plus les V-ING est la fonction sujet. En effet, les coefficients de corrélation les plus forts (entre 0.599 et 0.745, ce qui est considérable puisque, pour rappel, les coefficients

deviennent significatifs dans notre corpus à partir de 0.3) concernant les V-ING ont à voir avec cette fonction. Cela signifie que nous n'avons que 5 % de chances de nous tromper en affirmant qu'un V-ING est sujet et que sa matrice a un sujet de nature verbale. Cela montre que la fonction sujet est le critère le plus important dans l'utilisation des V-ING même s'il convient de rappeler que cela se rapporte, dans les faits, à la fonction occupée majoritairement par V-ING puisque ce sont le plus souvent les subordonnées en V-ING qui occupent la fonction évoquée. Au final, plus que les caractéristiques des sujets du corpus, c'est la fonction sujet elle-même qui ressort comme le critère le plus contraignant pour l'emploi des subordonnées en V-ING par rapport aux infinitives.

Le critère syntaxique, finalement peu pris en compte dans les études de cette forme, ressort comme le critère le plus saillant dans l'observation du corpus. Outre les arguments sémantiques qui peuvent justifier ou éclairer ce fait, la fonction occupée dans la phrase est donc ce qui différencie le plus les V-ING des infinitives en TO + BV qui, elles, ont un coefficient de corrélation avec la fonction sujet de -0.599. Ce résultat est également très élevé mais il montre, à l'inverse des formes en V-ING, que les infinitives en TO + BV sont fortement repoussées par la fonction sujet. Les infinitives sont ainsi définies comme résistant à la fonction sujet.

Le critère syntaxique est, pour conclure, l'une des raisons principales d'utiliser ou non les formes étudiées. La répartition syntaxique des V-ING et des TO + BV dans le corpus n'est pas fortuite et le corpus montre que ces formes sont spécialisées chacune dans une fonction syntaxique, même s'il reste possible d'utiliser les deux dans les deux fonctions.

7. Bilan

Les coefficients de corrélation linéaire confirment l'attirance de la fonction complément du sujet pour les TO + BV. Le coefficient reliant ces deux critères est 0.599, ce qui est un coefficient très fort. Il est intéressant de noter que ce coefficient est l'opposé du coefficient les TO + BV à la fonction sujet : les infinitives sont donc aussi fortement attirées par la fonction complément du sujet qu'elles sont repoussées par la fonction sujet. Les résultats sont l'exact inverse des V-ING dont les coefficients de corrélation linéaires avec la fonction sujet et complément du sujet sont, respectivement, 0.5999 et -0.5999. Ces résultats confirment la spécialisation forte des deux formes dans les fonctions sujet, pour les V-ING, et complément du sujet, pour les TO + BV.

Cotte explique la forte corrélation entre l'infinitif et la fonction complément du sujet par la présence de TO. Il écrit : « Pointant le procès à sa droite to focalise l'information à l'intention du destinataire, qui ne connaît pas forcément cette propriété » (Cotte, 1996 : 171). Le complément du sujet est tout indiqué pour l'utilisation de TO + BV puisqu'il permet d'attribuer une qualité non connue au sujet, ce qui respecte le principe d'organisation de la phrase ainsi que la raison d'être des compléments qui apportent des informations sur le sujet (ou le verbe). Avec une infinitive en fonction complément du sujet, l'énonciateur aligne le support de la phrase (le sujet), ce dont on parle, puis le verbe (ce qu'on en dit) et le complément du sujet qui, grâce à TO, va sur-signaler une nouvelle information à venir portant sur le sujet. C'est d'ailleurs le rôle de l'attribut que de donner une information nouvelle sur le sujet puisque, contrairement au complément d'objet dont le référent est distinct du sujet, il n'y a pas de différence de référent entre le sujet et le complément du sujet. Aussi, le complément du sujet apporte une information sur l'élément présenté en sujet. Cela explique la forte corrélation entre cette fonction et les infinitives. Nous verrons plus tard que cette spécialisation des formes dans certaines fonctions est aussi très liée au principe d'« *information packaging* ».

La répartition des V-ING et TO + BV dans le corpus, et leur fréquence d'utilisation dans chaque fonction ne sont pas des hasards. Les V-ING sont liés à la fonction sujet et les TO + BV à la fonction complément du sujet pour des raisons syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Les valeurs de V-ING et TO + BV contraignent leur utilisation dans ces fonctions. Toutefois, la langue fait souvent preuve d'ambivalence et de pluralité et il n'est pas impossible de trouver une infinitive en fonction sujet et une subordonnée en V-ING en fonction complément du sujet. Ces emplois ne sont pas interdits par les caractéristiques des deux formes qui demeurent des subordonnées atemporelles partageant de nombreuses caractéristiques communes. Toutefois, il ressort de l'observation du corpus une véritable spécialisation des V-ING en fonction sujet et des TO + BV en fonction complément du sujet et lorsqu'un énonciateur utilise l'une forme dans l'autre fonction, cela change inévitablement le sens de la phrase. Certains traitent d'ailleurs ces formes différemment selon leur fonction dans la phrase. Conrad écrit: *« Some grammarians of this group are of the opinion that there are different rules for the use of these verb forms depending on the function of the forms in the sentence* » (Conrad, 1982 : 5) ; il traite donc séparément les fonctions sujet et objet (mais ne parle pas de la fonction attribut).

II. Aspect sémantique

1. La contribution des verbes au sens de V-ING et TO + BV : réelle ou non ?

Des linguistes comme Conrad et Duffley expliquent que les verbes contribuent au sens des V-ING et TO + BV. Duffley écrit :

> *In order to fully explain how the various effects observed with the English gerund-participle are produced, there are two other important factors which must be taken into consideration – the semantic contribution of the main verb with which the ing form is put into relation and the nature of the relation between the two (i.e. the function of the -ing). (Duffley, 2006 : 21).*

Cette vision de la langue s'inscrit dans l'idée qu'un énoncé est construit en plusieurs étapes comme le résume Cotte :

> *Je pense qu'une structure propositionnelle se construit par agrégations successives de constituants autour d'un verbe fédérateur. Les premières associations produisent le prédicat, bloc hétérogène constitué du verbe et de ses compléments, auquel s'agrège plus tard le sujet au moment de la prédication, qui est le dernier instant de la construction. (Cotte, 1993 : 132-13)*

Le verbe est ainsi perçu comme la base sur laquelle se construit le reste de l'énoncé. Ainsi, dans une étude comme la nôtre où deux types de compléments sont possibles dans les mêmes fonctions, il est logique de se pencher sur les contraintes potentielles posées par le verbe au fondement de l'énoncé. On peut faire l'hypothèse que ce verbe peut attirer ou repousser l'un ou l'autre type de construction.

Si l'on s'en tient aux valeurs associées à TO + BV, les verbes des matrices doivent être compatibles avec certaines valeurs et même participer à les créer. Nous allons ici voir ce que l'observation du corpus révèle à ce sujet. Les verbes des matrices régissant des infinitives impliquent-ils un vide sémantique, une attente, une prévision, un regard tourné vers l'avant (« *forward looking* ») ? De même, les verbes des matrices de formes en -ING expriment-ils la validation d'un prédicat, une affirmation, une prévision, une habitude, un souvenir, un retour sur une situation passée, sont-ils « *backward ou same-time looking* », évoquent-ils une situation en cours de déroulement ou encore la simultanéité avec le procès dénoté par le verbe de la matrice ?

Lorsqu'ils travaillent sur les formes en -ING et les infinitives en TO, les chercheurs travaillent presque tous sur ces constructions en tant que complément du verbe et surtout en tant que complément d'objet (comme Conrad, par exemple).

It is a matter of disagreement among grammarians whether the gerund and the infinitive have the same meanings when they are used as objects as they have when they are used as subjects. The most widely held view is probably that the meanings of the gerund and the infinitive are, in principle, constant, but that there are, in practice, a whole range of more or less predictable variations of meaning depending on which verbs have the form as objects.

Sweet considers that the forms have the same meanings as objects as they have as subjects, that is to say, the gerund is used with an association of duration or habit. But Sweet adds that 'it is often difficult to see any distinction' (p.120). At the other extreme we find Elfstrand and Gabrielson who state that there simply are no general rules for the use of the gerund and the infinitive as object. If there is any difference at all it is ***of a purely idiomatic nature****. Poutsma's position is not very different from this. He holds that when the same verb can govern both forms the difference is the gerund is most frequent in written language, and the infinitive is most frequent in spoken language (p. 619). But he gives much information about the constructions in connection with particular verbs. (Conrad, 1982 : 14)*

En effet, les compléments du sujet sont introduits par une copule qui n'a, par définition, que peu de sens et ne peut pas venir nourrir ou renforcer celui du V-ING ou du TO + BV. Les valeurs associées dans ces théories sont donc obtenues dans le cadre d'un travail sur une fonction particulière de ces constructions. Or, notre étude porte sur deux autres fonctions non traitées par ces recherches. Nous avons cherché à voir si ces valeurs sont pertinentes lorsque les constructions en V-ING et en TO + BV sont en fonction sujet et complément du sujet en fondant notre travail sur l'observation de langue en usage.

Avant toute chose, il faut ainsi distinguer deux types de verbes des matrices selon la fonction exercée par les formes en V-ING et les infinitives en TO dans le corpus. En effet, lorsque les formes en V-ING et en TO + BV sont compléments du sujet, le verbe de la matrice est une copule. Les copules n'ayant que peu de sens propre, elles ne peuvent pas contribuer au sens de V-ING ou de TO + BV. Nous allons ici parler des verbes dont les formes en V-ING et les TO + BV sont sujets. Ces verbes ont une charge lexicale complète et peuvent ainsi contribuer aux diverses valeurs associées à V-ING et à TO + BV. Toutefois, l'ordre d'apparition dans le discours n'est pas le même que lorsque ces constructions sont utilisées en fonction complément d'objet comme dans les recherches citées dans la première partie de ce travail. Cela influe certainement sur la relation entre le verbe et les formes en V-ING et en TO + BV puisque le verbe de la matrice vient après le sujet (dans les structures canoniques) dont le sens est ainsi moins facilement modifié par le verbe de la matrice. Il est, en effet, plus difficile de modifier ce qui a déjà été donné à lire ou à entendre.

Il semble que, malgré la possibilité de gloser une forme par l'autre dans de nombreuses instances, l'on n'ait pas toujours le choix d'utiliser l'une ou l'autre forme.

> *With many verbs the gerund and the infinitive are not interchangeable as objects. This situation may be regarded from two different point-of-view. One possibility is simply to make an inventory of the verbs which co-occur with each of the forms, and to disregard all semantical considerations on the grounds that when there is no choice meaning can be decisive. This seems to be the position taken by for example Poutsma, and with varying degrees of consistency by most other grammarians.*
>
> *There are however, like for instance Bolinger, who take another position. Bolinger recognizes the fact that in many cases there is only one possibility, but he regards it as an essential point that the one possibility that there is, is not arbitrary but the one which is semantically compatible with the meaning of the verb. (Conrad, 1982 : 15-16)*

Nous allons toutefois tenter de voir si ces principes sont confirmés par les résultats de l'observation du corpus et si les valeurs proposées peuvent être associées aux V-ING et aux TO + BV en fonction sujet et complément du sujet.

a) Verbes liés à V-ING

i. Verbes des matrices des formes en V-ING

Dans notre description des verbes de matrice, nous avons conclu que ceux-ci étaient globalement similaires dans les deux types de constructions. En effet, la majorité des verbes renvoient aux mêmes types de procès : ils renvoient à des actions, des états et des activités de communication. Un relevé plus détaillé permet toutefois de faire ressortir des différences entre les deux.

Si l'on reprend les valeurs traditionnellement associées à V-ING et que nous cherchons à voir si les verbes des matrices de formes en V-ING en fonction sujet peuvent y être rattachées, nous obtenons les résultats suivants résumés dans le tableau 120. Certains verbes peuvent rentrer dans plusieurs catégories et, dans un premier temps, nous avons choisi de les mettre dans celle qui correspondait le mieux à la situation d'énonciation dans laquelle ils sont présentés dans le BNC. Toutefois, nous avons réalisé que certaines valeurs cohabitaient dans certains énoncés. Au final, les verbes apparaissent dans toutes les catégories qui sont pertinentes à leur cas, ce qui explique un nombre de résultats supérieur au nombre de verbes de matrice relevés dans le corpus utilisé ici. Considérons l'exemple suivant :

[4] *As Coward says,' the problem is that of understanding the position of women as a sex without presuming that being a sex entails forms of natural behaviour and position'. BNC, CMR W_ac_soc_science*

Dans cet énoncé, « *being a sex* » est sujet de « *entails* » que l'on peut analyser (ainsi que sa relation avec son sujet) de plusieurs façons. Il est possible d'y voir un verbe factif qui implique la validation du V-ING. Il est aussi possible de l'analyser comme une marque de simultanéité entre la forme en V-ING et le reste de l'énoncé puisque lorsque « *being a sex* » est vrai, cela implique des formes de comportement naturel. Le verbe « *entails* » peut enfin être perçu comme une marque d'implication de l'énonciateur, une expression de son activité cognitive puisqu'il donne une définition, c'est-à-dire une synthèse de l'état de sa connaissance sur le sujet, de ce que représente « *being a sex* ». Au final, il est assez facile d'attribuer plusieurs valeurs proposées par les linguistes à un seul verbe de matrice de subordonnée en V-ING. Ce n'est évidemment pas toujours le cas mais la majorité des verbes peut être associée à plusieurs valeurs (« *entail* », « *mean* », « *represent* », « *appear* », » « *make* », « *deprofessionalise* », etc.)

Valeur	Verbe	Valeurs exactes	En %
Verbe qui implique l'actualisation, verbe factuel/factif, validation de la situation en V-ING, affirmation	*Entail, be* 49, mean* 9, allow, represent, present, make* 2, provide, lead, improve, take, have* 2, happen, lead, fall, slow, destroy give, slow, calm down*	77	38.5
Implication de l'énonciateur, modalité	*Entail* 2, mean* 9, seem* 2, appear, allow, bore, deprofessionalise, improve, slow*	19	9.5
Cognition (donc implication de l'énonciateur, intériorité, sentiment, jugement)	*Entail* 2, mean * 9, seem* 2, appear, tend to, create, represent, bore, deprofessionalise, improve, slow*	21	10.5
Référentiel	*Give, present, represent, cost* 2 provide, happen,*	7	3.5
Un futur prévu		0	0
Souvenir, *Backward looking*	*Require, tend to, represent, resume, add, change, raise*	7	3.5
Simultanéité	*Entail* 2, be* 49, require, represent, present, make, run counter, cost* 2, remain, happen, improve, resume, take, fall, destroy, do, slow, calm down, give*	69	34.5

Figure 120 : Liste des verbes répartis selon des catégories correspondant aux valeurs attribuées à -ING (en valeurs exactes et en %)

Les résultats chiffrés sont illustrés par le graphique suivant :

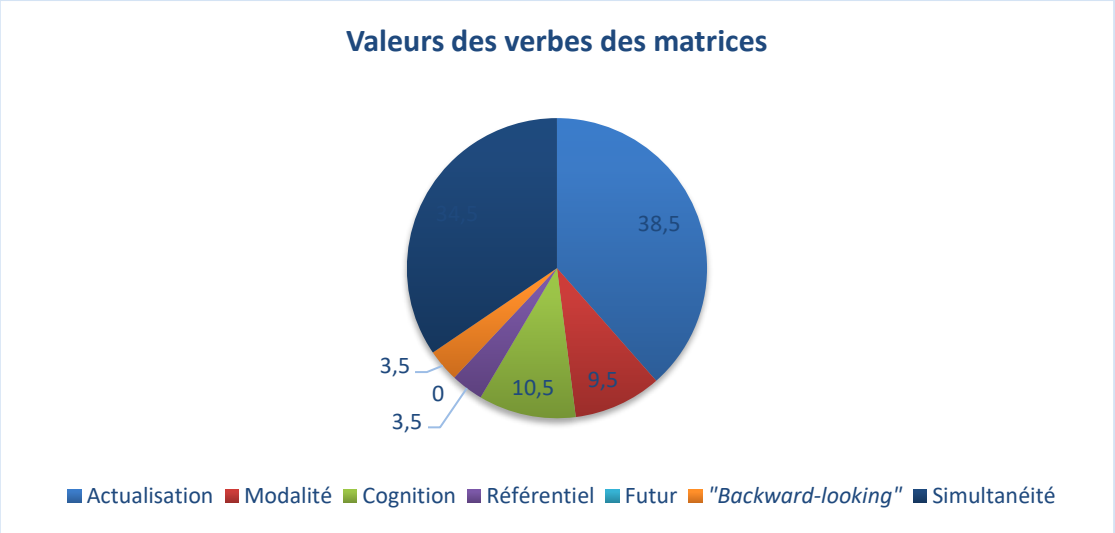

Figure 121 : Répartition des valeurs des verbes des matrices de V-ING (en %)

Ce graphique fait ressortir les deux valeurs les plus fréquemment associables aux verbes des matrices de V-ING : l'actualisation et la simultanéité.

69 verbes ont un sens qui implique que la situation décrite dans le verbe de la matrice et celle du procès en V-ING sont simultanées, concomitantes. Cette valeur est l'une de celles qui sont le plus fréquemment attribuées à -ING dans les grammaires (par Duffley ou Wierzbicka, par exemple). Considérons les exemples ci-dessous :

[5] *'When he realised that **arriving at The Bar meant** he was still only just at the start of his wanderings or journey, he ached some nights to be told that he need go no farther than this.* BNC, AR2 W_fict_prose

[6] ***'Taking care of old clothes requires** more than just mothballs', writes Jo Levin*. BNC, A3M W_newsp_brdsht_nat_social

Dans [5], le moment de l'arrivée correspond au moment qui marque le début du voyage du personnage. La simultanéité de la validation des deux procès n'est pas forcément liée à un moment précis. En effet, dans [6], la simultanéité entre la situation décrite par le V-ING et le verbe de la matrice (ainsi que leurs compléments respectifs), est acquise pour toutes les occurrences de « *taking care* ». Dans [5], l'action décrite par « *arriving* » est unique alors que celle décrite par « *taking care* » est potentiellement répétée. Cela n'empêche pas les deux

situations d'être présentées comme simultanées à celles décrites par le verbe de leur matrice respective.

Par ailleurs, 77 verbes impliquent la validation de la situation décrite comme « *happen* », « *make* » dans les exemples suivants :

[7] *She couldn't get it into her thick skull that* ***being gay just happens***. BNC, G15 W_fict_prose

[8] *'**Not being in the Premier League makes** it difficult because certain players need a big stage,' said Keegan*. BNC, CEP W_newsp_other_sports

Cette valeur est la plus fréquente dans les verbes de matrices de formes en V-ING dans notre corpus. Il semble ainsi que les verbes de ces matrices soutiennent l'idée qu'-ING est un outil d'actualisation. Cela explique que l'on considère habituellement qu'une des différences principales entre les formes en V-ING et les infinitives en TO soit la temporalité (un comble pour des formes supposément atemporelles) : les formes en V-ING utilisées pour renvoyer à des relations prédicatives déjà validées ou en cours de réalisation et les infinitives pour des validations visées.

Cette conclusion n'est pas vraiment surprenante si l'on considère les résultats de notre observation : les deux valeurs les plus associées aux verbes des matrices sont l'actualisation et la simultanéité.

L'observation de la polarité des V-ING et des verbes des matrices de ces verbes confirme leur tendance forte à l'affirmation : 98.33 % des V-ING et 90 % des verbes des matrices de V-ING ont une polarité positive. En théorie, la polarité négative n'exclut pas l'actualisation, mais une telle proportion d'énoncés positifs nous semble être une preuve supplémentaire de la force d'affirmation et de validation des constructions en V-ING.

Rudanko (1989) a d'ailleurs proposé une distinction entre V-ING et TO + BV fondée sur une dichotomie positif/négatif. D'après lui, il existerait une tendance des énonciateurs à coder les situations qu'ils perçoivent comme négatives avec une forme en V-ING. Il écrit :

> *[…] it is being suggested here that Equi is characteristically governed by verbs expressing volition, and further, that infinitival Equi constructions typically co-occur with verbs of positive volition while the -ing pattern, lacking to and the historical associations of to, displays a tendency to favor verbs expressing negative volition. The former tendency is more marked than the latter. (Rudanko, 1989 : 150)*

Rudanko n'évoque pas seulement la polarité des verbes, il prend aussi en compte le sens des verbes. Ici encore, l'auteur étudie les V-ING et TO + BV en fonction complément d'objet. On peut toutefois se demander si ce raisonnement est pertinent lorsque ces constructions occupent d'autres fonctions. Nous relevons 6 verbes employés avec un V-ING ayant une connotation négative : « *destroy », « slow », « fall », « run counter », « deprofessionalise », « bore »,* ce qui représente seulement 6.67 % des verbes considérés ici.

Dans le corpus, certains verbes sont non factifs comme « *seem* » et « *appear* » Ces verbes apportent un degré de modalité aux énoncés, ils sont la preuve de l'implication de l'énonciateur qui révèle (parfois très discrètement) son avis sur la situation qu'il décrit. Dans les énoncés contenant ces verbes, l'énonciateur choisit de montrer ses doutes quant à la véracité de ses propos ou la possible validation de la situation qu'il décrit.

Les procès « *require »* et « *tend to* » impliquent un retour en arrière. Il faut avoir fait le bilan de toutes les occurrences du procès en -VING pour pouvoir dire ce qui est requis et « *tend to* » exige le même type de processus comme dans l'énoncé suivant :

[9] ***Preparing the Next Steps*** *-- the conversion of the Civil Service's businesses into executive agencies standing free of policy-making departments --* ***tended to*** *monopolise the attention of the efficiency unit with its tiny staff*. BNC, A1J W_newsp_brdsht_nat_report

D'autres verbes impliquent aussi une référence au passé, à une situation révolue ou non mais au moins commencée dans le passé comme « *resume* », « *add* », « *change* », « *raise* ». On ne peut recommencer, ajouter, changer ou augmenter que quelque chose dont nous avons déjà reconnu l'existence. Pour être détruit, il faut acter de l'existence de ce qui peut être détruit.

Nous ne relevons pas de verbe ayant une orientation future en tant que telle avec V-ING dans le corpus. Il est toutefois révélateur de noter que certains verbes auraient une telle connotation avec un complément en TO + BV ou une de ces formes dans une autre fonction. Pour certains procès, la fonction de V-ING et TO + BV peut changer radicalement le sens et les valeurs qu'on leur associe. Par exemple, si l'on considère un verbe comme « *require »,* si la forme en V-ING et le TO + BV sont sujets, le verbe impliquera du déjà-connu alors qu'il renverra à du non validé si ces mêmes formes sont en fonction complément d'objet. Considérons :

[10] ***Getting*** *a PHD requires hard work.*

[10a] ***To get*** *a PhD requires hard work.*

[11] *This job requires* ***to get*** *a Phd.*

[11a] *This job requires* ***getting*** *a Phd.*

Dans [10] et [10a], « *getting a Phd* » et « *to get a Phd* » renvoient à une action perçue comme validée alors que dans [10] et [10a], le doctorat n'est pas encore forcément obtenu. La fonction des V-ING est, par conséquent, essentielle à l'attribution des valeurs des verbes dont nous parlons ici. L'analyse que nous en proposons n'est donc valable que pour les V-ING et TO + BV sujets puisque les autres verbes sont copules et n'ont donc que peu de sens propre. Cela explique certainement, au moins, en partie, que nos résultats puissent ne pas correspondre aux théories proposées pour ces constructions qui s'appuient principalement sur l'analyse d'énoncés (lorsque c'est le cas) dans lesquels V-ING et TO + BV sont en fonction complément d'objet.

Une forme en V-ING peut permettre d'exprimer la futurité (même sans autre marqueur tel que « *will* » dans l'énoncé). Cela est surprenant compte tenu des autres valeurs des verbes : une situation validée peut difficilement renvoyer à du non validé, cela semble antithétique et illogique. On peut toutefois envisager une situation à venir comme déjà validée car prévue et donc, quelque part, déjà en cours de déroulement (ne serait-ce qu'au niveau intellectuel, de la planification). Pourtant, nous ne relevons pas de verbe de matrice permettant ce type de renvoi vers du futur. Cela semble montrer que si -ING est compatible avec cette valeur, elle ne vient pas du verbe de la matrice. Même avec un verbe comme « *lead to* » plutôt tourné vers une actualisation à venir, V-ING renvoie ici à une action déjà en cours, qui a déjà eu lieu et a déjà été actualisée. C'est potentiellement le cas avec d'autres verbes qui peuvent dénoter un futur prévu comme « *entail* », « *require* », ou « *tend to* » qui, en contexte, peuvent avoir cette coloration.

Au sujet du rôle des verbes dans l'expression de ce futur prévu, Egan écrit à propos de verbes tels que « *anticipate, intend,fear, dread, want, start* » :

> *The -ing complements in all these constructions encode situations profiled as very likely indeed to come about in the projected future. […] As for the to infinitive Complements of these verbs, these profile the future situation as less certain of realisation. (Egan, 2008 : 267)*

Cette remarque est faite à propos de compléments d'objet mais elle demeure pertinente à notre étude. Considérons :

[12] ***Drinking alcohol during the daytime and over-eating can lead to*** *an over-powering desire to nod off (just think of the average household after Christmas dinner)*. BNC, K5C W_newsp_other_social

Bien que la conséquence de la consommation d'alcool soit encore à valider, la consommation, elle, a déjà été validée. Il ne faut pas non plus minimiser l'importance de « *can* » dans cet énoncé, qui est, nous semble-t-il la principale raison pour laquelle cette lecture future de l'énoncé est possible. En effet, si l'on retire le modal de l'énoncé, nous perdons l'idée de projection :

[12a] ***Drinking alcohol*** *during the daytime and over-eating* ***leads to*** *an over-powering desire to nod off (just think of the average household after Christmas dinner).*

Dans cet énoncé, il n'y a plus de valeur de futur. Celle-ci ne vient donc pas du V-ING (qui est toutefois compatible avec cette valeur) mais de l'auxiliaire modal « *can* ».

Pour reprendre la citation d'Egan (2008), un énoncé du type suivant aurait une analyse différente :

[12b] ***To drink alcohol during the daytime and over-eating can lead to*** *an over-powering desire to nod off (just think of the average household after Christmas dinner)*.

Cet énoncé est acceptable mais il est vrai que le sens est un peu différent de l'énoncé original. Ici, l'action décrite par le verbe « *drink* » est envisagée comme actualisable mais rien n'est encore validé, le processus n'a pas commencé, même pas dans l'esprit de l'énonciateur. Considérons cet autre énoncé :

[13] ***Upholding*** *the honour of those Welsh warriors from the Seventies* ***will provide*** *much motivation for the underdogs, as much as the natural Celtic instinct to seek vengeance against the old oppressor*. K4T W_newsp_other_sports

Dans cet énoncé, « *provide* » est utilisé pour renvoyer à une action à venir mais ce n'est ni le sens de « *provide* » ni le V-ING (« *upholding* ») qui permettent cette anticipation qui est due à « *will* ». Il semble donc qu'aucun verbe de matrice ne participe à donner une valeur de futurité aux V-ING en fonction sujet dans notre corpus.

Lorsque les V-ING occupent la fonction de complément du sujet, les verbes utilisés dans les matrices sont les suivants : *Mean* *6, *be* *4, *appear*, et la répartition est illustrée dans le graphique suivant :

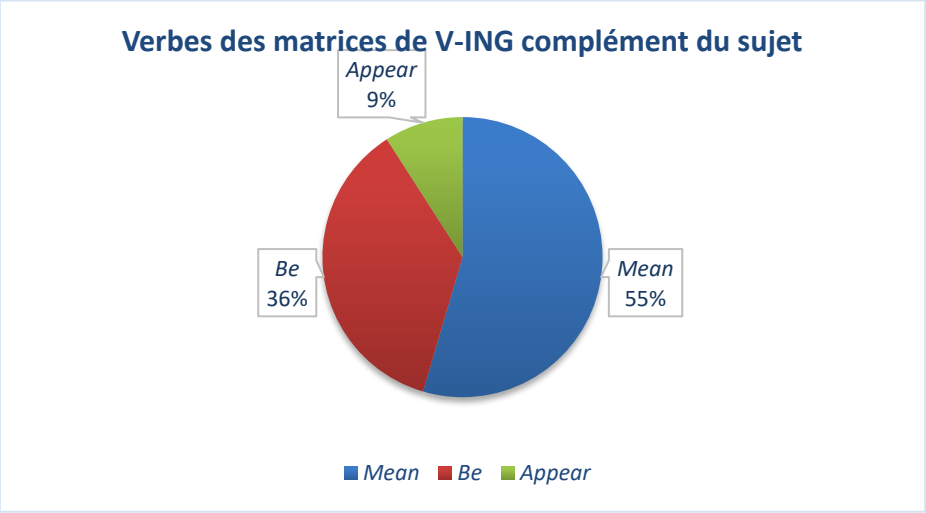

Figure 122 : Répartition des verbes utilisés dans les matrices de V-ING complément du sujet dans le corpus (en %)

Ces verbes sont très homogènes : ce sont tous des verbes copules qui ne contribuent pas au sens des formes en V-ING. Ici aussi, la valeur de V-ING ne vient pas du verbe de la matrice. La plus grande fréquence d'utilisation de « *mean* » comme copule nous semble toutefois souligner les valeurs de -ING. En effet, l'utilisation de « *mean* », qui implique une explication, reformulation de ce qui est à sa gauche nécessite un retour sur ce qui a déjà été dit, ce que permet -ING.

ii. Procès des V-ING

Nous allons à présent observer les procès des V-ING. Contrairement à la partie précédente qui ne prenait en compte que les verbes des matrices des V-ING en fonction sujet pour les raisons que nous avons expliquées, nous analyserons ici tous les verbes en V-ING du corpus afin de voir s'ils contribuent au sens attribué à la flexion qu'ils portent.

Valeur	Verbe	Valeurs exactes	En %
Verbe qui implique l'actualisation, verbe factuel/factif validation de la situation en V- ING, affirmation	*Belong, exist, uphold, face, live *2, write in, scatter, produce, build, transplant*	11	9.17
Implication de l'énonciateur, modalité	*Refuse, determine, anglicise, read, choose, model, think, incite, share, give*2, encourage, target, uphold, face, translate, listen, please*	18	15
Cognition (donc implication de l'énonciateur, intériorité, sentiment, jugement)	*Refuse, determine, anglicise, read, choose, model, teach, think, decide, relate, discover, fight, follow, use *2, take care, adopt, translate*	18	15
Référentiel	*Have *6, arrive*	7	5.83
Un futur prévu	*Incite, encourage, prepare, become, target, try*	6	5
Souvenir, *backward looking*, préconstruction	*Add, switch, upturn, uprate, upgrade, extend, reduce, accumulate, slim, remove, eliminate, increase, centralize, reduce *2, release *2*	17	14.17
Simultanéité	*Be *8, belong, exist, get up, own*	12	60
Autre	*Feed, take, picket *2, draw, sieve, balance, electioneer, stigmatize, access, get *2, take, shout, pull, catch, run, balance, grip, take, beat, incinerate, drink, tip, walk, wash, give, shop, lift*	29	24.17

Figure 123 : Catégorisation des procès des V-ING selon les valeurs traditionnellement associées à V-ING (en valeurs exactes et en %)

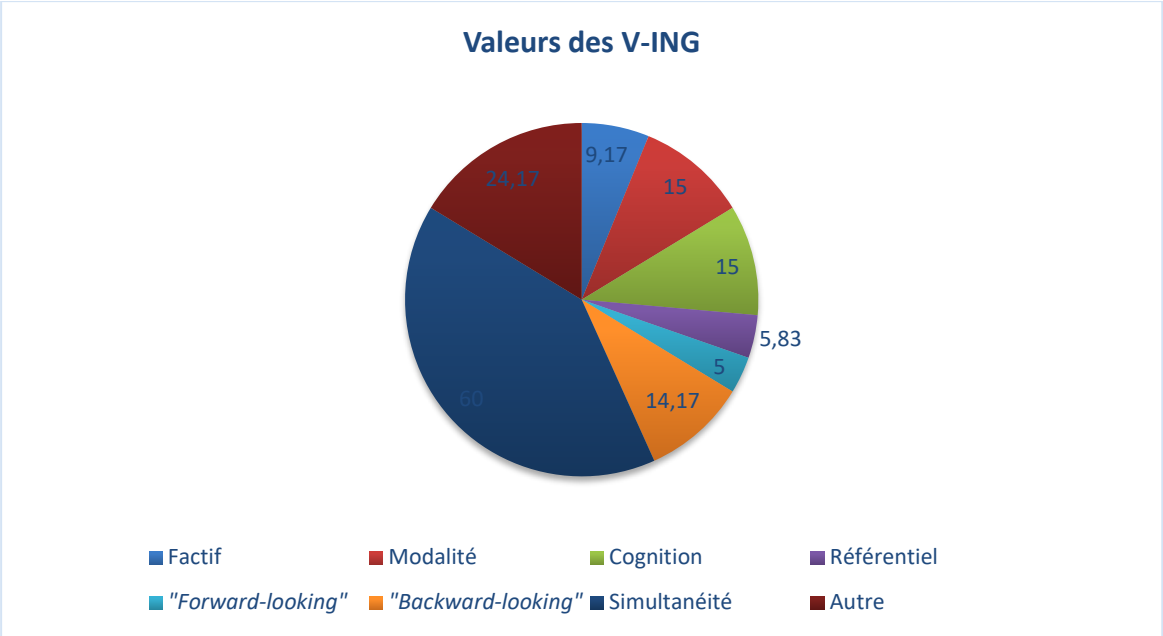

Figure 124 : Illustration de la catégorisation des procès des V-ING selon les valeurs traditionnellement associées à V-ING (en %)

Les catégories du tableau correspondent aux valeurs traditionnellement associées à - ING. Nous cherchons par là à voir si ces valeurs peuvent venir, au moins en partie, des verbes porteurs de -ING et pas seulement de -ING.

Beaucoup de ces verbes n'ont pas de valeur intrinsèque de simultanéité, d'activité ou autre. Par exemple, « *run* », « *catch* », « *beat* », une fois associés à -ING indiquent clairement, en contexte, une simultanéité, un ancrage ou encore une situation validée mais ne possèdent pas ces valeurs sans -ING. Il semble donc que les verbes ne soient pas responsables des interprétations proposées de -ING mais qu'elles y participent une fois associées à la flexion. Certains verbes peuvent même être contraires à ces valeurs comme « *try* » qui n'est pas un verbe factif, par exemple, mais est tout de même utilisé avec V-ING.

Les résultats montrent que les V-ING sont majoritairement des verbes renvoyant à une action. Ces procès représentent 29.59 % des verbes présents dans les énoncés en V-ING, ce qui est de loin la classe sémantique la plus représentée (la deuxième regroupant les verbes de cognition représente seulement 12.24 % des verbes). Ces procès résistent à la catégorisation proposée ci-dessus puisqu'il est difficile, voire non pertinent, de chercher à savoir si un verbe d'action évoque le futur, la simultanéité ou est référentiel. Par définition, les verbes d'action renvoient à une activité mais ils ne disent rien d'autre. Le verbe « *fight* », « *drink* » ou encore « *incinerate* » n'ont pas vraiment à voir avec la factivité et ne portent pas en eux de temporalité.

On pourrait arguer que ces valeurs ne sont pas à prendre littéralement et l'on pourrait défendre des idées de préconstruction pour chacun des exemples donnés. Cependant, cela demande un effort d'interprétation qui indique que ces valeurs ne sont pas inhérentes aux verbes étudiés.

Il faut reconnaître que d'autres verbes permettent sémantiquement ce retour vers le passé, ou indiquent une préconstruction. Les verbes comme « *add* », « *switch* » « *upturn* », « *uprate* », « *upgrade* », « *extend* », « *reduce* », « *accumulate* », « *slim* », « *remove* », « *eliminate* », « *increase* », « *centralize* », par exemple, impliquent tous un changement de situation ; or, pour évoquer un changement il faut avoir envisagé et validé une situation initiale.

Après les verbes renvoyant à une action, deux des classes les plus fréquentes des procès en V-ING sont celles liées aux états et aux changements d'état en général. La notion de mouvement, de déplacement, de changement semble être au cœur de la charge sémantique de nombreux verbes employés avec V-ING (18.36 % des verbes, toutes classes sémantiques en rapport confondues). Cela est sûrement à rapprocher du fait que les compléments circonstanciels de lieu sont les plus nombreux à compléter les subordonnées en V-ING (ils représentent 40.91 % des compléments circonstanciels présents dans le co-texte de V-ING). Ces résultats pourraient être surprenants dans le cadre d'une distinction entre les subordonnées infinitives et en V-ING fondée sur une dichotomie ancrage/ciblage. Toutefois, le V-ING peut aussi être une marque d'imperfectivité et être utilisé pour montrer une action en cours de déroulement, pour insister sur un processus, ce qui est tout à fait cohérent avec l'idée de changement d'état, d'évolution puisque qu'un processus est un procès dont on voit l'évolution d'un moment T à un moment T1.

Les verbes du corpus (nous ne relevons pas de différence dans les structures non canoniques), par leur sens, sont très compatibles avec -ING mais l'on pourrait s'attendre à ce que la grande majorité des verbes en V-ING possède une charge sémantique contenant les valeurs attribuées à la flexion, ce qui n'est pas le cas. Cela démontre que les verbes portant la flexion -ING peuvent, dans certains cas, contribuer sémantiquement au sens de V-ING mais n'en sont pas responsables.

Duffley a donc raison lorsqu'il insiste sur l'importance non seulement du sens et des caractéristiques des bases verbales et de -ING mais également sur l'importance de la relation entre les deux. Les formes en V-ING sont ainsi un ensemble homogène qui dépasse la simple addition des valeurs de ces deux constituants.

b) Verbes liés à TO + BV

i. Verbes des matrices des TO + BV

Les verbes des matrices des infinitives sont assez dissemblables à ceux des matrices des V-ING. Tout d'abord, il faut rappeler que les infinitives en fonction sujet sont bien moins nombreuses que les gérondives occupant la même fonction, ce qui peut expliquer une diversité moindre. Nous ne relevons que 34 infinitives en fonction sujet dans le corpus et parmi celles- ci, 30 sont des constructions de phrases non canoniques : extrapositions, pseudo-clivées et dislocations. Il n'y a donc que 4 infinitives en fonction sujet respectant l'ordre de phrase canonique.

[14] *But Craig was wrong, **to employ** Hari as her shoemaker **was** something Emily would never reconsider*. BNC, CDN W_fict_prose

[15] *But **to see** it from this perspective **is to distort** it.* BNC, EEE W_ac_humanities_arts

[16] *'For him, **to discover** a new writer of genius **is** as satisfying an experience, as it is for a lesser man to believe that he has written a great work of genius himself*. BNC, A1B W_ac_humanities_arts

[17] *However, if they are to play their required role for ethical thinking, these values have to have an intrinsically prescriptive character, so that **to know** them **is** necessarily to have the will affected in a certain way.* BNC, CS2 W_ac_humanities_arts

Nous pouvons remarquer que les 4 verbes dans les matrices sont identiques : « *be* » qui est une copule dans tous les énoncés. Ainsi, le verbe de la matrice ne peut pas avoir d'influence sur la valeur de TO + BV puisqu'il n'a pas de sémantisme propre. Nous notons d'ailleurs, que dans trois occurrences, « *be* » est conjugué au présent et qu'il est au passé dans l'autre, ce qui ne concorde pas avec la valeur de futurité traditionnellement associée aux infinitives. Il est d'ailleurs difficile de justifier une telle valeur dans les énoncés cités. Il n'est pas pertinent non plus de chercher à rapprocher « *be* » des autres valeurs supposées des infinitives.

Les choix du BNC ainsi que l'algorithme de l'outil de recherche du BNC peuvent être autant de choix limitant le nombre de verbes des matrices des infinitives en fonction sujet. Toutefois, n'ayant pas vraiment d'autre choix, nous partons du principe que ces outils ne font pas plus de discrimination avec les infinitives qu'avec les V-ING dans la sélection des énoncés. Ces choix ne permettraient, de toute façon, certainement pas à eux seuls d'expliquer une telle

disparité entre les deux constructions. La différence entre les verbes des matrices des deux formes étudiées est, de toute façon, suffisamment différente pour être commentée.

Les verbes des matrices sont à peine plus variés dans les structures non canoniques. Nous relevons 30 verbes dont 3 procès différents : « *be* » (28 occurrences), « *make sense* » (1 occurrence), « *take* » (1 occurrence). Malgré un plus grand nombre d'énoncés, nous ne notons pas beaucoup de diversité dans les verbes et il est difficile d'en tirer du sens. Ici encore, « *be* » est le verbe le plus utilisé et n'a plus de sens réel. Quant à « *make sense* » et « *take* », outre que nous ne jugeons pas vraiment pertinent de tirer des conclusions à partir de deux verbes, ils seraient, de toute façon, difficilement rapprochables des notions de visée, de distance, de projection, de potentialité ou encore de non-référentialité.

Pour conclure, en grande partie à cause de leur fonction majoritairement attribut du sujet, les infinitives ne tirent pas leur sens des verbes utilisés dans les matrices qui semblent avoir peu de poids sémantique dans la phrase. Nous allons, à présent, chercher à voir si les valeurs attribuées aux infinitives peuvent venir, du moins en partie, des verbes présents dans la construction en TO + BV.

ii. Procès des TO + BV

Intéressons-nous maintenant à la possible contribution sémantique des verbes utilisés dans les infinitives. Le tableau suivant illustre la répartition des verbes utilisés en TO + BV dans les différentes valeurs traditionnellement attribuées à TO + BV afin de voir si ces valeurs viennent des verbes, si ceux-ci contribuent au sens global de la construction ou si celui-ci vient uniquement de TO.

Valeur	Procès	Valeurs exactes	En %
Factivité	*Distort, try, introduce, insist, think, illustrate, recognize, accept, define, realize, know *5, confirm, provide *2, be * 14*	32	29.09
Futur, potentialité	*Suggest *3, try*	4	3.64
Distance, mouvement	*Have *5, obtain, hold, keep, put off, get away with, dispose of, develop, follow, group, reach, fly, add, part, roam, grow, tumble, come alive, induce, bring, reduce*	25	22.73
Implication de l'énonciateur, modalité	*Relish, make sure illustrate, see, suggest *3, insist, allow, say *2, speak, prevent, know, discover, recognize, argue, think, distort, accept, define, realize, know *4, confirm*	27	24.54
Autre	*Strengthen*2, impose, offer, give, dispense, invite, play, make *2, check, use *2, videotape, sell, buy, employ, put, take, say *2, speak*	22	20

Figure 125 : Relevé des verbes en TO + BV classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en valeurs exactes et en %)

Les résultats du tableau sont présentés sous la forme du graphique ci-dessous pour plus de lisibilité :

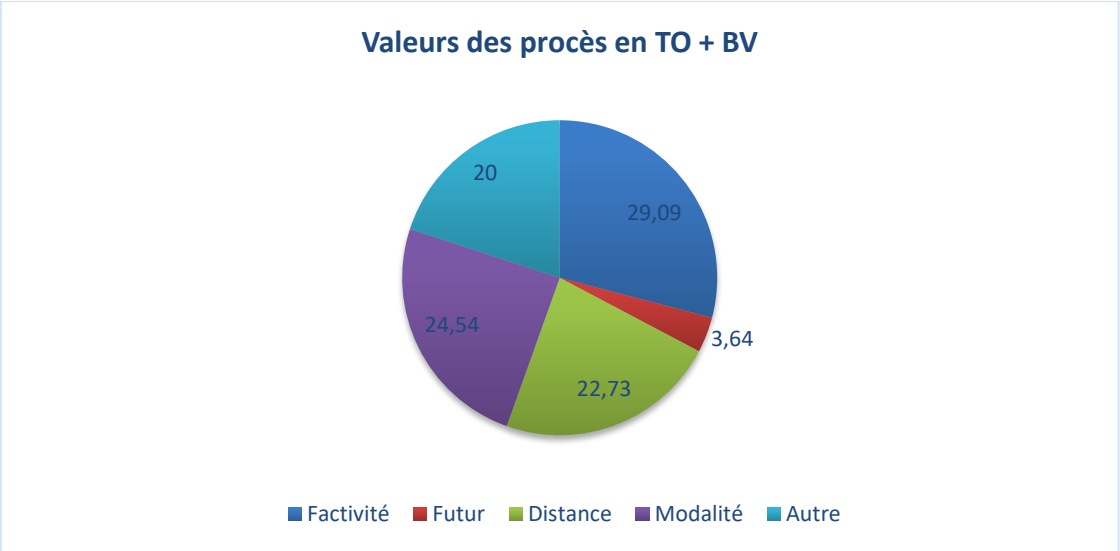

Figure 126 : Illustration du relevé des verbes en TO + BV classés selon leur valeur (en %)

Ce relevé est très surprenant. Nous avons tenté de classer les verbes présents dans les infinitives en fonction des valeurs qui sont traditionnellement attribuées à TO + BV. Or, plusieurs constats sont à tirer. Tout d'abord, certaines catégories ne sont pas pertinentes dans ce type de classement : il n'est pas possible de savoir si un verbe est spécifique ou générique ou encore s'il dénote un point de vue holistique sur la situation décrite sans avoir son contexte. De plus, de très nombreux verbes ont dû être classés dans la catégorie « autre » car ils ne correspondaient à aucune autre catégorie, ce qui n'est pas satisfaisant.

Par ailleurs, il faut noter que si de nombreux verbes ont un rapport avec la notion de distance (22.73 %), ils sont aussi nombreux à renvoyer à une idée de distance courte voire de proximité ou de correspondance comme « *have* », « *hold* » ou encore « *keep* ». Ceci est surprenant puisque TO + BV est typiquement associé à un éloignement, notion quand même présente (« *follow* », « *obtain* », par exemple) mais pas majoritaire. Nous relevons également des verbes dénotant un déplacement (« *roam* », « *fly* », « *follow* », « *part* », entre autres) mais tous ne renvoient pas à un déplacement en avant.

La factivité est un critère de distinction proposé par de nombreux linguistes (Kiparsky, Bolinger, Quirk et al., Dixon…) pour différencier les V-ING des TO + BV. Dans ce schéma, les infinitives sont supposées être non-factives et renvoyer à des situations qui ne se sont pas encore déroulées, qui sont de l'ordre du potentiel. Or, si nous relevons des verbes comme « *distort* » et « *try* » qui confirment cette théorie, nous relevons également des verbes clairement

factifs comme « *think* », « *accept* », « *define* » qui contredisent une séparation claire du domaine de la factivité entre les formes en V-ING et les TO + BV.

La valeur sur laquelle la grande majorité des linguistes s'accorde à associer à TO + BV est l'idée de visée, d'élan vers une forme de futurité. Or, les verbes utilisés dans les infinitives du corpus ne reflètent pas tous ce mouvement en avant comme nous venons de le voir (même si certains verbes sont toutefois sémantiquement tournés vers la droite comme « *introduce* » ou « *reach* », par exemple).

Outre les verbes tournés vers la droite, nous relevons des verbes dénotant une évolution comme « *strengthen* », « *add* », et « *reduce* ». L'idée d'évolution ne fait pas partie des valeurs cardinales associées aux infinitives mais elle est liée à l'analyse de TO comme marqueur de visée et de cheminement (vers un objectif). -ING n'est ainsi pas le seul marqueur qui permet de montrer une évolution même si le processus n'est pas le même dans les deux cas : avec V-ING (surtout lorsqu'il est accompagné de « *be* ») on montre l'évolution du même procès en cours de déroulement alors que TO + BV montre évolution de la notion qui change, la situation décrite n'est plus la même à la fin qu'au début alors qu'avec V-ING la situation a simplement été présentée en cours de déroulement (et la fin du procès n'a peut-être pas été atteinte).

Au contraire, des verbes comme « *illustrate* », « *part* », ou « *roam* » marquent, malgré les attentes, une sorte d'ancrage, d'actualisation.

Les verbes utilisés sont loin de tous renvoyer à du futur ou des situations non actualisées. Nous relevons des procès comme « *confirm* », ou « *check* » qui marquent un regard vers le passé. Nous ne relevons que 4 occurrences renvoyant clairement à du potentiel ou du futur comme « *suggest* » et « *try* » dans les énoncés suivants :

[18] *It is argued that to speak out on this subject* ***is only to suggest*** *the very evil you want to cure, and to do more harm than good...* BNC, G0D W_ac_soc_science

[19] *Essentially the approach* ***has been to try*** *and identify the factors or characteristics that are associated with cases or situations of abuse, to assume that these are qualitatively different from the rest of the population and finally to hypothesize that these factors or characteristics in some way relate to the basic cause(s) of the problem.* BNC, CN6 W_ac_soc_science

Considérons l'énoncé suivant :

[20] *It's the expression of a negative dynamic, in which the cycle of action and reaction between teacher and pupil* ***seems only to confirm*** *the pupil in the disruptive role and of escalating sanctions which consume energy, time and morale in large amounts.* BNC, GUR W_ac_polit_law_edu

Dans [20], le procès « *confirm* » implique que l'élève a déjà été repéré comme problématique et invite à un retour sur des occurrences passées.

La notion de distance n'est pas toujours à prendre littéralement. Elle peut aussi permettre d'évoquer la relation entre l'énonciateur et le procès. Ainsi, la notion de distance rejoint celle de l'implication de l'énonciateur. On lit parfois que les infinitives permettent de présenter une notion sans implication de l'énonciateur. Ainsi dans *To lie is wrong*, l'énonciateur renvoie à la notion de mentir de manière globale sans s'y attacher ou évoquer sa propre expérience. Or, nous relevons des verbes marquant sans équivoque une présence de l'énonciateur. Des verbes comme « *relish* » « *confirm* » ou « *allow* » signalent une présence forte de l'énonciateur qui indique sa position par rapport à la situation qui est décrite. La présence de tels verbes met à mal l'idée que les infinitives rejettent la présence de l'énonciateur.

Nous ne pensons pas que ces résultats établissent que la notion de distance, littérale ou métaphorique, ou de visée ne soit pas pertinentes. Ce que montrent les résultats, selon nous, c'est que les valeurs associées aux infinitives ne sont pas dues (du moins pas seulement) à la charge sémantique des verbes en TO + BV puisque de nombreux procès ne correspondent pas aux catégories sémantiques habituellement proposées pour l'étude des TO + BV. Ces constructions sont donc bien plus que la simple somme des éléments qui les constituent.

Les verbes à l'infinitif présents dans les structures non canoniques ne sont pas différents du reste comme l'illustre le tableau suivant.

Type de verbe	Procès	Valeurs exactes	En %
Modalité, implication de l'énonciateur	*Suspect, appreciate, invent, ask*	4	13.80
Distance, déplacement	*Break, go, be back, meet, leave, have, stop*	7	24.14
Factivité	*Say, see* 2, identify, introduce, know, specify, apply understand, invent, reveal, prove*	13	44.83
Autre	*Use * 2, apply, do, cancel*	5	17.24

Figure 127 : relevé des verbes en TO + BV dans les structures non canoniques classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en valeurs exactes et en %)

Ces résultats sont illustrés dans le graphique ci-dessous :

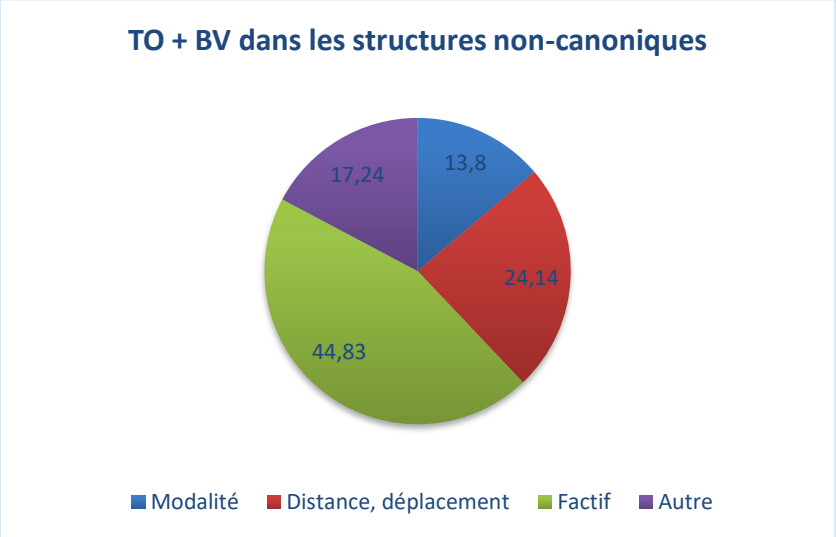

Figure 128 : Illustration du relevé des verbes en TO + BV dans les structures non canoniques classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en %)

Les verbes à l'infinitif présents dans les structures non canoniques sont majoritairement factifs, ce qui est contre-intuitif ; ils impliquent peu de distance ou de présence de l'énonciateur.

Au final, la valeur de projection associée à TO + BV (si elle peut être appuyée par la base verbale dans certains cas) ne dépend pas du sémantisme du verbe et est donc contenue dans TO et le contexte.

Les procès utilisés dans les matrices de TO + BV ne portent pas en eux les valeurs traditionnellement associées à TO + BV. Aucun ne porte vraiment en lui une idée de visée et il faut noter qu'au contraire, certains procès impliquent un retour sur du déjà-connu, déjà validé comme « *be back* » qui renvoie à un retour vers un lieu connu, ou « *reveal* » qui implique une pré-connaissance de l'information pour pouvoir la révéler. Cette caractéristique est liée à une autre valeur attribuée aux infinitives dont nous remarquons qu'elle est la plus représentée dans les constructions non canoniques : la factivité. 44.83 % des verbes ont à voir avec la factivité et, dans ces cas, tous sont factifs comme « *know* », « *prove* », « *identify* » entre autres, c'est-à-dire qu'ils indiquent que la situation qu'ils décrivent est perçue ou présentée comme vraie par l'énonciateur, ce qui va à l'encontre de l'interprétation proposée par Quirk et al. ou encore Bolinger qui font de TO + BV l'outil de choix pour exprimer la potentialité et non l'actualisé.

Si les verbes n'impliquent ni ne dénotent pas directement de valeur de futurité, 24.14 % des infinitives dans les structures non canoniques contiennent la notion de distance (y compris « *have* » qui implique la localisation) voire un déplacement, compatible avec la notion de visée portée par TO. Toutefois, il faut noter que les déplacements décrits par les procès ne sont pas tous tournés vers un objectif à atteindre. Par exemple, « *be back* » ou « *stop* » n'impliquent pas de déplacement vers un objectif.

c) Bilan

Nous avons résumé la répartition des verbes en V-ING et en TO + BV selon leur catégorie sémantique dans le graphique suivant afin d'illustrer les possibles différences et points communs entre les deux formes étudiées.

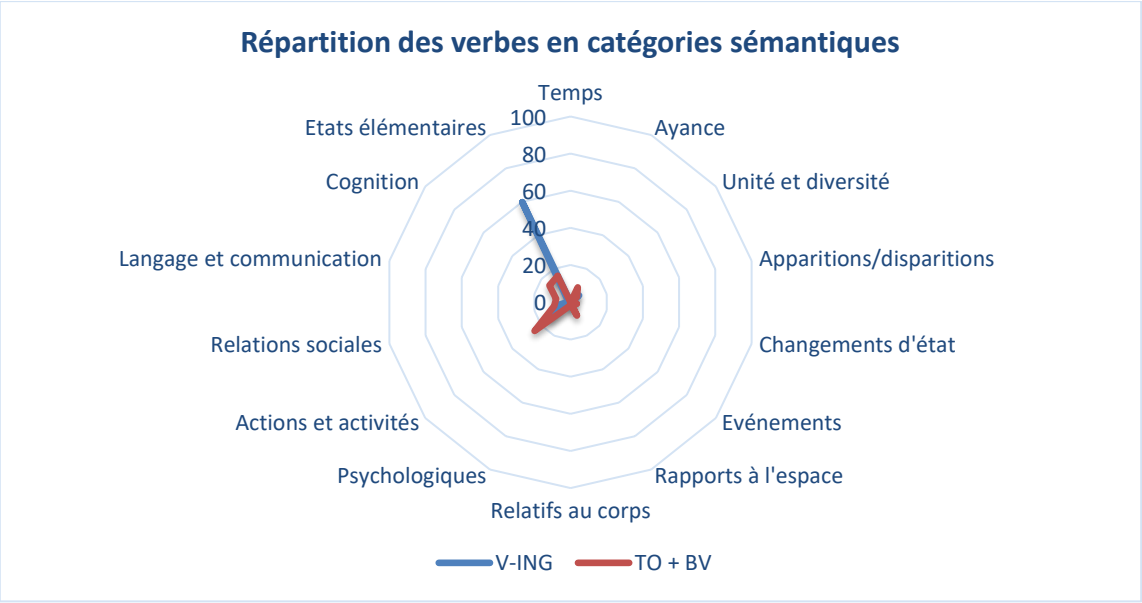

Figure 129 : Graphique illustrant la répartition des verbes en V-ING et en TO + BV selon leur catégorie sémantique (en %)

Ce graphique nous montre que globalement, les données se superposent, à l'exception des verbes d'états élémentaires qui sont surreprésentés dans les V-ING. Comme l'écrit Mélis : les deux formes « interviennent souvent avec les mêmes verbes, soit en modifiant complètement l'interprétation du verbe recteur, soit en apportant une nuance d'interprétation ». (Melis, 1994 : 8)

Cela rappelle que les deux constructions ont de nombreuses valeurs communes et que l'opposition ou une distinction dichotomique systématique entre les deux ne permet pas d'évoquer les deux constructions dans tous leurs usages. Cela illustre que l'usage résiste aux catégorisations trop rigides telles que futur contre simultanéité ou déplacement contre ancrage. Cela semble contredire les analyses, comme celle de Bolinger citant Dingwall (Dingwall, 1971), qui font partie de ceux qui considèrent que TO + BV s'accorde avec des verbes ayant une orientation future (1978 : 10). Il écrit : « *there must be some feature (presumably semantic) which characterizes all verbs occurring with a given set of complements*.» (Bolinger, 1978 : 9)

Bolinger nuance toutefois ce propos en ajoutant : « *I see no particular reason to suppose that such a feature would exist anymore than I would expect such a feature to characterize all irregular verbs* […]». (Bolinger, 1978 : 9)

Si les verbes employés dans les matrices des V-ING correspondent globalement aux valeurs associées traditionnellement aux formes en V-ING, ce n'est pas le cas de constructions

en TO + BV. Les verbes utilisés dans les matrices des infinitives résistent à la catégorisation proposée par les linguistes. La majorité des verbes ne renvoie pas intrinsèquement à un à-venir, par exemple, qui est pourtant la valeur la plus souvent associée à TO + BV. Il faut d'ailleurs souligner que, selon Huddleston et Pullum, dans les extrapositions : *« In the default case the tense of the matrix matches that of the relative clause* » (Huddleston et Pullum, 2016 : 1419). Les infinitives en fonction sujet étant le plus souvent extraposées, et le temps des matrices étant majoritairement le présent dans le corpus, cela implique que les infinitives ont majoritairement une temporalité présente.

Cela peut indiquer trois choses : soit les linguistes se sont tous fourvoyés et ont proposé des sens non pertinents, ce qui, bien que possible dans l'absolu, reste peu probable ; soit les fonctions qu'occupent les constructions étudiées ont une importance cruciale dans la construction de leur sens, soit les valeurs associées à TO + BV sont à trouver directement dans les éléments de la construction (TO et la base verbale) alors que les V-ING tirent leur sens en partie de leur contexte. L'étude du corpus nous montre que cela n'est pas le cas. Les énoncés en TO + BV tirent, en fait, leur sens en grande partie de leur co-texte. En effet, nous avons montré que les verbes présents dans les TO + BV n'ont pas souvent de sens impliquant une futurité ou une potentialité. Cette analyse se fait en tenant compte du contexte dans lesquels ils se trouvent. Considérons :

[21] *The aim is **to provide** a comprehensive range of services and expertise on a national scale to the business community in particular*. BNC, K97 W_newsp_other_report

Dans cet énoncé, la lecture potentielle de « *to provide* » est due au sens de « *the aim* » qui implique que l'action décrite par le TO + BV n'a pas encore été actualisée. Si l'on imagine une glose dans laquelle ce sens disparaît, l'analyse du TO + BV change également. Prenons l'énoncé suivant : « *Her job is to provide a comprehensive range of services and expertise on a national scale to the business community in particular* ». Dans cet énoncé, son métier consistant à fournir des services et le temps présent ayant ici une valeur de vérité générale, on peut partir du principe qu'elle assure déjà ses fonctions et qu'elle a donc déjà fourni des services et que le TO + BV a déjà été actualisé dans le passé. Il en va de même si l'on modifie le temps de « *be* » *comme* dans : « *The aim was to provide a comprehensive range of services and expertise on a national scale to the business community in particular* ». Ces manipulations montrent que le sens de TO + BV vient en grande partie du contexte dans lequel il se trouve.

Par conséquent, puisque l'on ne peut pas dire que le sens de TO + BV est inhérent à cette forme et que, lorsqu'il est en fonction attribut (et donc après un verbe copule dont le sens propre ne porte pas cette charge sémantique forte), il n'est pas possible d'affirmer que TO + BV renvoie systématiquement à une situation potentielle ou à venir. Ces valeurs peuvent y être associées mais elles doivent être soutenues par un contexte propice à une telle lecture.

Nous pensons que les résultats obtenus lors de l'observation des procès utilisés dans V- ING et les TO + BV montrent que ces constructions ne sont pas à comprendre en analysant chaque élément de ces structures. Si une analyse de ces éléments peut permettre de comprendre ces constructions en partie, cela n'est pas suffisant pour comprendre la forme complète. Comprendre TO et savoir ce que dénote le procès décrit par la base verbale n'est pas suffisant pour comprendre la structure qui résulte de leur combinaison.

Il est crucial de souligner que ces résultats sont obtenus en observant seulement les verbes hors de tout contexte. Or, il est évident que des outils de cohésion discursive doivent être étudiés dans le cadre du discours, c'est-à-dire avec leur co-texte et leur contexte. Ainsi, les conclusions présentées jusqu'ici ne concernent que le sémantisme propre des verbes sans égard pour les marqueurs qui leurs sont accolés dans les infinitives et formes en V-ING. Or, lorsqu'on les observe en contexte, nous retrouvons les valeurs traditionnellement associées aux formes en V-ING et en TO + BV.

« Incluant dans son sémantisme le virtuel et l'actuel, il [to] résume les systèmes modaux et temporels et prend une fonction prédicative abstraite, excluant toute référence explicite aux coordonnées énonciatives » (Cotte, 1982 : 136). Cette analyse de TO montre qu'au final, les analyses cherchant à établir une temporalité pour TO + BV et V-ING n'est que la volonté d'appliquer à tous les verbes une même grille de lecture même quand cela n'est pas réellement pertinent. Habitués à toujours s'interroger sur la conjugaison des verbes, les linguistes cherchent peut-être vainement à analyser ces formes comme toute autre forme verbale quand les V-ING et les TO + BV n'en sont plus vraiment. Ainsi, il est sans doute un peu vain de chercher à exprimer la temporalité de formes atemporelles dont la lecture est particularisée par leur contexte.

2. Critique des théories par l'étude de l'usage

Nous allons ici confronter les théories présentées au début de ce travail aux résultats que nous avons trouvés lors de l'observation du corpus afin de voir si les oppositions proposées sont opérantes.

a) Distinction basée sur la temporalité

Paradoxalement, ce qui ressort le plus souvent dans l'analyse et la comparaison des subordonnées en V-ING et en TO + BV est la notion de temporalité, de renvoi au temps. Les linguistes ne s'accordent pas sur quelle temporalité accorder à chaque type de structure mais ils se retrouvent sur le fait que les V-ING et les TO + BV, bien qu'étant des formes atemporelles, permettent de donner une information sur le moment où le procès décrit par le verbe est actualisé ou non.

Egan affirme que l'actualisation n'est pas nécessaire à l'utilisation d'une forme en -ING mais que celle-ci implique toujours une simultanéité avec la situation décrite par le verbe de la principale (Egan, 2008 : 196). Il souligne que Wierzbicka nuance néanmoins ce propos en ajoutant que c'est le cas pour la plupart des verbes (« *most verbs* » (Egan, 2008 : 58)) or, d'après Egan, cela représente seulement 50 % des constructions analysées. Nous avons déjà vu que cela n'était pas toujours le cas et qu'une forme en V-ING peut renvoyer à une situation en décalage temporel avec le verbe de la matrice comme c'est le cas dans les exemples suivants :

[22] *'The six steps proposed by this celebrated trinity of black anti-apartheid leaders **were: lifting the state of emergency**; lifting political restrictions on individuals; releasing all those detained without trial; unbanning political organisations; releasing all political prisoners; reprieving all those sentenced to death*. A4X W_newsp_brdsht_nat_report

[23] *'You can stop thinking, if that **means trying** to find a way to steal the phetam and sell it somewhere else.* ' BNC, G3G W_fict_prose

De plus, Wierzbicka mentionne l'importance du sémantisme des verbes de la matrice : quelle implication dans les constructions que nous étudions qui n'en ont pas (ou peu) ?V -ING conserve-t-il cette valeur ? Nous partageons toutefois son constat et y ajouterons le rôle que peut également jouer le sémantisme du verbe en V-ING ou en TO + BV. La futurité ou autre temporalité peut venir, du moins en partie, des verbes de la matrice et des formes étudiées qui permettent une telle lecture comme : « *start* », « *imagine* », « *want* ». Ces exemples de procès tirés du corpus impliquent tous l'anticipation ou la prévisualisation d'une action future et

contribuent donc à colorer tout l'énoncé de cette temporalité. Quant aux verbes en V-ING, ils peuvent également contribuer à leur interprétation future comme dans l'exemple [23] dans lequel le verbe « *try to* » implique de tenter de faire quelque chose qui n'a pas encore été réalisé.

Le sens du verbe donne, en partie, la valeur de futur à -ING dans ce contexte mais, nous l'avons vu, cela n'est pas systématique.

Dans [22], il est intéressant de noter que le décrochage temporel entre le verbe en V-ING et le verbe de la matrice est dû à un signe de ponctuation : « *were: lifting* ». En effet, le remplacement de TO + BV par V-ING dans la phrase suivante est recevable :

[22a] *'The six steps proposed by this celebrated trinity of black anti-apartheid leaders* ***were lifting the state of emergency****; lifting political restrictions on individuals; releasing all those detained without trial; unbanning political organisations; releasing all political prisoners; reprieving all those sentenced to death.'*

Cette reformulation est recevable au niveau syntaxique mais également au niveau sémantique. Toutefois, le sens de la phrase est modifié, tout comme sa temporalité. Sans les deux points entre « *were* » et « *lifting* », la forme est à comprendre comme une occurrence de BE + -ING et les actions décrites par les verbes de la phrase sont à lire comme simultanées. Ainsi, les six étapes proposées permettent de lever l'état d'urgence alors que dans [22], la levée de l'état d'urgence est une des six étapes proposées et qui ne sont donc pas encore mises en place. Le sens et la valeur temporelle attribués à V-ING sont donc liés à son co-texte et à son contexte.

Le problème posé par ce type de vision dichotomique sur la temporalité par lesquelles V-ING renverrait à des activités passées ou présentes et les TO + BV à des activités à venir est que l'étude de l'usage atteste que les deux peuvent avoir les deux valeurs même si, très majoritairement, V-ING exprime une simultanéité avec le verbe de la matrice.

Tout comme V-ING n'exprime pas toujours la simultanéité avec le verbe de la matrice, TO + BV peut renvoyer à une temporalité autre que le futur. Si certaines occurrences de TO + BV sont teintées de futurité (les « *forward-looking constructions* » (terme de Egan (2008 : 196)), les deux autres types de constructions en TO + BV (« *general constructions* » et « *judgement constructions* » (Egan, 2008 : 46)) n'ont pas cette valeur même si certains linguistes arrivent à proposer des interprétations permettant de rattacher ce type d'énoncé à leur thèse comme Duffley qui tente de justifier ces interprétations en disant, par exemple, que dans

« *Too late Yartek discovers one key to be the fake one* » (BNC, F9Y 530), le verbe « *discover* » implique la connaissance. Duffley considère dans ce cas que la situation préexiste à la découverte ce qui implique une relation avant/après entre les événements décrits par « *discover* » et par l'infinitive en TO + BV. (Egan, 2008 : 62)

Cependant, il n'est pas toujours possible de proposer ce genre de lecture de TO + BV. Ce n'est, par exemple, pas le cas dans les énoncés suivants :

[24] ***This is not to say*** *that the child or young person is always right; it is, perhaps, to say that he or she is seldom completely wrong*. BNC, EW8 W_ac_soc_science

[25] *Chopra contemplated what he had seen: a series of disconnected limbs squirming and fighting in what* ***appeared to be*** *a pool of mud.* BNC, HTY W_fict_prose

[26] *There* ***seemed to be*** *an awful lot of dogs around for her to play with.* BNC, CA0 W_fict_prose

Les réflexions proposées restent toutefois pertinentes dans le sens où elles cherchent à faire ressortir les significations des marqueurs étudiés. Il est clair que l'on peut relever des tendances de V-ING à dénoter la simultanéité avec la matrice et, de ce fait un ancrage dans le présent ou le passé, et de TO + BV à dénoter un décrochage avec elle. Cependant, nous pensons avoir montré par l'observation du corpus qu'il ne s'agit là que de tendances et qu'il est malaisé de chercher à faire de ces inclinations une règle à toute épreuve. Le contexte est primordial dans une telle analyse temporelle et V-ING et TO + BV ne suffisent pas à créer de lien temporel avec la matrice dans tous les cas. Les exemples de Wierzbicka et autres sont pertinents à leur théorie et la confirment. Toutefois, l'usage atteste qu'il existe de nombreux cas où le verbe ne porte pas en lui de renvoi vers une temporalité particulière comme nous l'avons vu plus haut. Ceci est peut-être lié au fait que tous les auteurs cités ont travaillé sur V-ING et TO + BV en fonction de complément du verbe et non en fonction sujet et complément du sujet comme c'est le cas dans ce travail. Les fonctions changent peut-être le sens ou la portée de V-ING et de TO + BV.

Nous avons analysé le type de repérage par rapport à la situation de la matrice et l'observation du corpus montre que si l'on y applique les trois critères suivants : simultanéité avec la matrice, antériorité avec la matrice et postériorité à la matrice, on observe que les V- ING sont très majoritairement simultanés à la matrice (72.5 % des énoncés) tout comme les TO + BV dont 73.33 % évoquent la validation d'un procès simultanée à la matrice. La différence entre les deux formes ressort dans l'étude du deuxième rang puisque le deuxième

rapport entre matrice et complément en V-ING est largement un rapport d'antériorité (18.33 % des énoncés) mais de postériorité pour les TO + BV (23.33 %). Ainsi, il n'est pas faux de dire que, si l'on compare les subordonnées en V-ING et les infinitives, V-ING a tendance à évoquer une situation antérieure à celle de la matrice et TO + BV, postérieure à celle décrite dans la principale. Toutefois, leur valeur prépondérante reste la tendance majoritaire et commune à évoquer une situation simultanée à la matrice. Au final, selon que l'on voudra se concentrer sur les points communs ou les différences entre les deux formes, on pourra soit insister sur la tendance à la simultanéité soit sur le schisme entre antériorité et postériorité.

Le tableau et le graphique suivants résument les résultats obtenus :

	V-ING		TO + BV	
	Valeurs exactes	En %	Valeurs exactes	En %
Simultanéité avec la matrice	87	72.5	88	73.33
Antériorité par rapport à la matrice	22	18.33	4	3.33
Postériorité par rapport à la matrice	11	9.17	28	23.33
Total	120	100	120	100

Figure 130 : Temporalité des V-ING et TO + BV par rapport aux matrices (en valeurs exactes et en %)

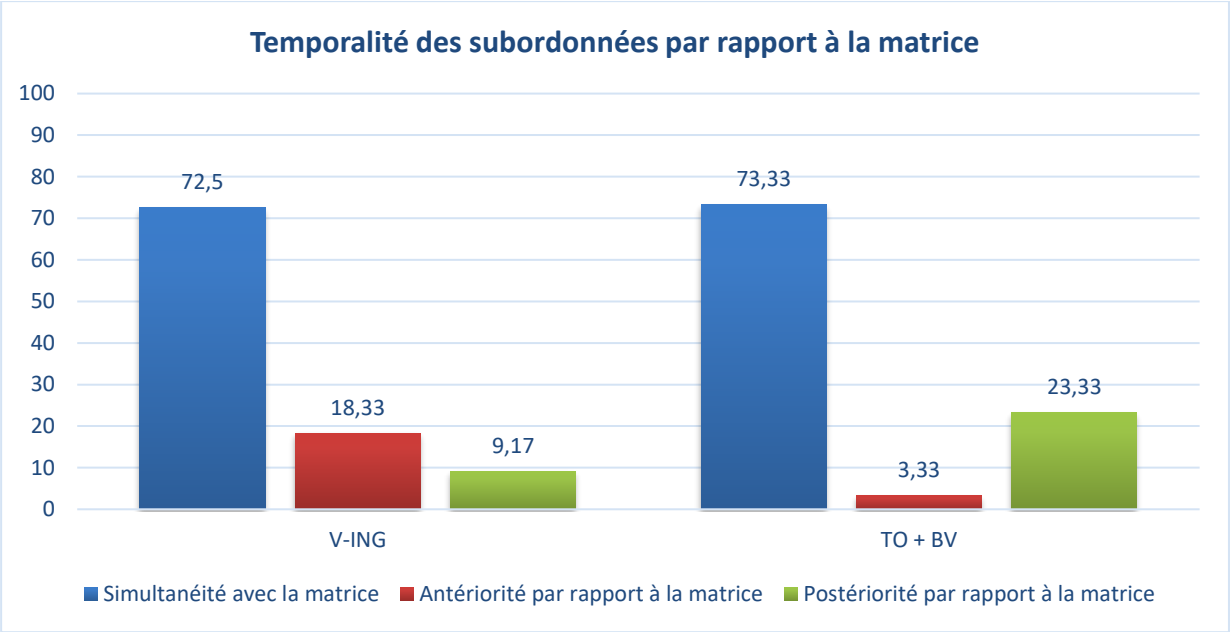

Figure 131 : Graphique illustrant le type de repérage effectué par les V-ING et TO + BV par rapport à la situation de la matrice (en %)

Toutefois, nous notons que lors de l'analyse du corpus, de nombreux énoncés résistent à la notion de simultanéité, de postériorité ou d'antériorité. Il est possible de relever des énoncés y correspondant littéralement comme les énoncés suivants :

[27] ***Discovering she was*** *the granddaughter of a knight was like being turned from a frog into a princess*. BNC, EWH W_fict_prose

Dans [27], les procès « *discover* » et « *be* » sont simultanés, concomitants, ils sont actualisés au même moment. Pourtant, la plupart des énoncés rentrent difficilement dans les catégories citées. Commençons par la simultanéité. Que faire d'énoncés comme :

[28] ***Inciting*** *another to take part in such a procession or meeting* ***is*** *punishable with the same level of penalty.* BNC, GVR W_ac_polit_law_edu

[29] ***Feeding is*** *a first consideration with all animals -- without sustenance the creature will die.* BNC, EW8 W_ac_soc_science

Ici, les procès « *incite* » et « *be* » ainsi que « *feed* » et « *be* » ne sont pas concomitants. Les V-ING renvoient à des situations plus longues que le temps de la matrice, d'autres occurrences de ces verbes sont possibles hors de la validation des verbes de matrice. « Dans une remarque qu'il qualifiait lui-même de « peut-être trop facile », Guierre disait que « La

synchronie n'est nulle part- n'en déplaise à Saussure- puisque c'est comme un instantané : la vie continue, la langue continue. La synchronie, c'est l'arrêt sur image, c'est délicieusement abstrait, cela permet de rêver mais pendant ce temps-là les choses bougent… » (Roux, 1990 : 16).

C'est pour cela que nous pensons qu'il est plus pertinent de parler de correspondance ou de corrélation. Ainsi, quand A est validé, B, l'est aussi. C'est le cas de la majorité des énoncés traditionnellement dits simultanés qui ne le sont pas vraiment dans les faits mais existent en dehors de la temporalité du procès de la matrice mais dont une occurrence peut être corrélée à la validation de la relation prédicative de la matrice. Notons que cela n'est pas limité au temps présent puisque nous trouvons des exemples de ce fonctionnement au passé, comme dans :

[30] ***Devising programmed sequences in general proved*** *very much trickier for the average teacher than was perhaps originally predicted, and the variations in curricula and in the subject-matter taught in different establishments revealed as over-optimistic (certainly in the UK) some early prophecies, which saw great blocks of time in the average school taken up by individual work with teaching programmes*. BNC, EW7 W_ac_polit_law_edu

Nous émettons également des réserves sur le terme de « postériorité » auquel nous préférons une expression de type « potentiellement validable ». Considérons :

[31] ***Reducing the illuminator lamp intensity*** *may not be desirable as this alters the colour temperature of the incident light*. BNC, H9S W_ac_nat_science

[32] *Edward Miall argued in the 1840s* ***that giving the vote to the working class*** *would give them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please*. BNC, EVP W_ac_polit_law_edu

[33] ***Translating a paper agreement into reality was likely to prove*** *difficult; several major problems would need to be overcome*. BNC, EDF W_ac_humanities_arts

Par élimination, on peut considérer que ces occurrences de V-ING sont postérieures à l'action décrite par le verbe de la matrice puisque « *Reducing the illuminator lamp intensity* », « *giving the vote to the working class* » et « *Translating a paper agreement into reality* » ne

sont pas validés au moment de l'actualisation du verbe de la matrice. Pour autant, ces V-ING peuvent difficilement être considérés comme postérieurs puisque rien ne garantit leur actualisation dans l'à venir comme le soulignent d'ailleurs les auxiliaires modaux utilisés dans les énoncés. Aussi, il est plus juste de parle de situation validable que d'action postérieure. Notons aussi que si le temps de la principale est changé, la temporalité attribuée aux V-ING le sera aussi, soulignant, d'une part, à quel point les deux sont liés et d'autre part, que la temporalité de V-ING vient des verbes de la matrice. Considérons :

[32a] *Edward Miall argued in the 1840s* ***that giving the vote to the working class gives*** *them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please*.

[32b] *Edward Miall argued in the 1840s* ***that giving the vote to the working class gave*** *them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please*.

Avec le changement de temps de « *give* » dans la principale, on change la temporalité de « *giving* », qui devient concomitant dans [32a] et antérieur à la principale dans [32b].

Le temps de la principale contraint, par conséquent le temps de la forme en V-ING. Cette remarque peut d'ailleurs être étendue au contexte, de manière générale, puisque certains énoncés sont ambigus. Considérons :

[33] ***Determining*** *the nature of the field to be covered* ***is*** *only the beginning*. BNC, EEH W_ac_polit_law_edu

Un tel énoncé peut avoir diverses interprétations et réalisations ; « *determining* » peut être antérieur à « *is* » et dénoter une étape nécessaire effectuée avant que l'énonciateur ne juge que cela représente le début du travail ou bien être simultané et représenter le moment du commencement de l'étude. La temporalité dépend ainsi vraiment de l'environnement de V- ING. Cela est également illustré dans un énoncé tel que :

[34] ***Centralizing*** *revenue collection and publishing the empire's accounts* ***had won*** *Reitern the respect of financial experts, but had not done much to earn him the applause of the community at large*. BNC, HY7 W_ac_humanities_arts

L'utilisation du *past perfect* peut se justifier par la volonté de faire un bilan par rapport à un moment passé. Or, les seuls autres verbes de la phrase sont « *centralizing* » et

« *publishing* » ce qui implique que, bien que non conjugués, ces V-ING soient repérés comme validés dans le passé. Le contexte et le co-texte permettent de récupérer les informations temporelles nécessaires à la lecture des V-ING comme si elles étaient des formes conjuguées.

Ce n'est pas parce qu'il a une affinité particulière avec le futur (liée à son évolution historique et à son sens initial) que l'on peut dire que TO + BV marque le futur ; c'est en contexte que cela peut se réaliser. Il est vrai que l'erreur est facile à faire puisque TO + BV se pare d'une valeur modale (Chuquet, 1986 : 55) et Guillaume compare même TO à « *shall* » et « *will* », tous deux outils de l'expression du futur. Pourtant, il ne faut pas voir en cette comparaison une confirmation de la valeur de futurité de TO mais plutôt de la valeur de décrochage avec le réel et le maintenant. Chuquet écrit :

> *TO est nécessaire au prédicat anglais pour lui soustraire « sa congruence au réel » ». Ce rôle de TO selon G. Guillaume est identique à celui de « shall » et de « will »… « Le petit mot TO… n'a d'autre but que de lever la discongruence entre le verbe qui ne convient fondamentalement qu'au temps réel et le mode infinitif qui le fait convenir au temps possible… ce qui a pour effet de rejeter le verbe dans le virtuel … TO joue un rôle d'auxiliaire modal. (Chuquet, 1986 : 56)*

Il ne faut donc pas voir TO + BV comme une expression du futur mais comme l'expression d'une modalité coupant la situation décrite de tout réel pour la maintenir dans toute sa puissance potentielle. Chuquet conclut : « l'infinitif a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a « été dépensée ; autrement dit, il est une forme dynamique du verbe » qui n'est que possible » (Chuquet, 1986 : 55). C'est le contraire de V-ING, utilisé pour ancrer la situation décrite dans une situation réelle, concrète, qui permet de solidariser la base verbale au contexte qui indiquerait la temporalité dans laquelle elle doit être analysée.

b) Principe d'immédiateté

En se fondant sur l'habituelle distinction entre les valeurs supposées de TO et de -ING, Verspoor propose une synthèse en termes de proximité et d'éloignement et s'intéresse à la relation de causalité entre le verbe des principales et les formes en V-ING et en TO + BV. Elle écrit :

> *We may conclude that the to infinitive always expresses a moving towards an action, but not being there yet, just projected towards it [. . .l. A to infinitive expresses some sort of directness. With an epistemic verb it expresses that an opinion is directly based on some personal or experiential knowledge and the to expresses that X is moving towards a categorial state Y (Verspoor 1998: 524-5). (Egan, 2008 : 70-71)*

Cette remarque ne fonctionne que partiellement dans notre étude car la plupart des verbes sont des copules et n'expriment donc pas d' « expérience personnelle » (sauf peut-être« *seem* » et *« appear »* qui expriment un doute de la part de l'énonciateur) et qu'elle vaut seulement pour les infinitives « *forward-looking* » (Egan, 2008 : 267) , c'est-à-dire tournées vers la droite.

Verspoor utilise donc des données partielles pour appuyer ses dires et ne traite pas des occurrences qui viendraient les mettre à mal. Noél a d'ailleurs critiqué ses conclusions après avoir confronté cette théorie à un corpus issu du BNC :

> *It appears, therefore, that Verspoor's (1990) semantic explications of complement selection are built on an incomplete picture of the distribution of these complements. A characterization of the meaning of complement types in terms of different kinds of causation seems therefore to have no empirical foundation; if to-infinitives can express both immediate and non-immediate causation, and that-clauses both immediate causation and the absence of causation, then this casts serious doubt on the relevance of such a parameter for complement selection (Noél, 2003 : 363). (Egan, 2008 : 72).*

> *To sum up this discussion of Verspoor's approach to the to infinitive complement form, her interpretation of it in terms of lack of immediacy and indirect causality seems more appropriate to Forward-looking than General and Judgement constructions. (Egan, 2008 : 73)*

Il est, en effet, surprenant de proposer comme critère d'analyse un principe dont on dit qu'il n'est pertinent que pour certaines occurrences.

Verspoor dit d'-ING :

> *I will argue that an -ing complement denotes a bounded event perceived or conceived from such a close range that the boundaries of the event are not within the subject's perceptual scope. Such a close range vantage point is inherent in direct intentional action, direct perception, and directly experienced emotions. Each of these states and processes form lower level sub-schemas [ ] The broader generalization that can be extracted from these is that -ing prototypically symbolizes that there is a direct causal relationship between the event denoted by the complement structure and Pl. (Verspoor, 1997: 436)*

Ainsi, selon Verspoor, V-ING est utilisé lorsque l'événement décrit par le verbe est perçu directement, que ce soit à travers une perception ou expérience personnelle directe ou parce que le procès est envisagé d'un point de vue tellement proche qu'il est perçu dans son immédiateté, sans soucis pour ses bornes de début et de fin. Cela s'applique évidemment avec V-ING de « *same time* » mais *quid* des autres utilisations ? Verspoor s'en sort ainsi : « *Verspoor*

analyses what I termed Backward-looking, Forward-looking and Contemplation constructions in Chapter 2 as all involving an element of simultaneity, i.e. as variants of Same-time constructions ». (Egan, 2008 : 74)

La possibilité d'une relation causale entre V-ING et la matrice est intéressante et nous relevons des énoncés de ce type dans le corpus comme :

[35] *For example, slightly* ***upturning the corners of the female mouth gave*** *a' sexy sweet smile' that made the face more attractive*. BNC, AJ7 W_newsp_brdsht_nat_science

Dans cet énoncé, V-ING (« *upturning the corners of the female mouth* ») est la cause du sourire supposé rendre la femme plus attirante. Si nous relevons d'autres énoncés de ce type, il est, cependant, difficile de généraliser ce type de relation à tous les énoncés en V-ING. La plupart des énoncés ne permettant pas ce genre d'analyse.

Selon cette approche, lorsque l'on se souvient (« *backward looking* », (*ibid*)) ou que l'on anticipe, il y a de la simultanéité avec le moment d'occurrence puisqu'on visualise la scène en train de se dérouler ce qui permet de réconcilier toutes les occurrences de V-ING avec le principe de simultanéité, d'immédiateté.

Malgré les critiques qu'il fait à sa théorie, Egan reconnaît l'importance du travail de Verspoor qui souligne que les V-ING et TO + BV représentent deux moyens de représenter et d'aborder une même situation :

> *[…] the insights in her various studies. In particular the emphasis she places on the ability of the speaker or subject to construe a situation in different ways is a valuable counterweight to more truth-conditional approaches. In her emphasis on construal, Verspoor draws on the approach of Langacker […]. (Egan, 2008 : 75)*

Les résultats de l'observation du corpus montrent que l'approche pragmatique est pertinente et nous concluons, comme Verspoor et Egan que V-ING et TO + BV sont des outils permettant à l'énonciateur d'appréhender une situation de deux manières différentes et de faire ressortir son point de vue sur la situation.

Nous partageons également son intuition sur la proximité et l'éloignement mais pas sur la causalité ni l'importance des verbes, qui au moins dans notre étude, n'est pas vraiment pertinente.

Duffley propose, lui aussi, une analyse d'-ING en termes d'intériorité :

> *Duffley's interpretation of the progressive is in line with the standard view in English grammars which, at least since the time of Leech's Meaning and the English Verb (1971), has characterised the form in terms of incompleteness and limited duration. Huddleston and Pullum (2002), for instance, include imperfectivity and limited duration among the six features they list for the progressive form, although they describe limited duration as one of two strong implicatures and not part of the core meaning of the form. The other three core features posited by Huddleston and Pullum are ongoingness, duration and dynamism. (Egan, 2008 : 75)*

Et de citer les exemples suivants :

Like you, I enjoy running my own business. (JY9 1963)

I wish I had some bread - I like feeding the ducks. (A74 2399)

Yes, but you can still revolt against something you like doing. (KGN 889)

Dans ces trois énoncés, la participation à l'activité en V-ING est concomitante au plaisir qu'elle apporte. « *As Wierzbicka (1988 : 60) puts it: "If we enjoy doing something we enjoy it at the very time when we are doing it"* » (Egan, 2008 : 65). Si l'on apprécie de faire quelque chose, on l'apprécie au moment où on fait cette chose, la situation qui crée le plaisir est donc concomitante à la sensation de plaisir. La construction n'encode donc ni retour en arrière ni anticipation. Encore une fois, le verbe de la matrice est présenté important dans la compréhension du V-ING.

Dans le premier énoncé cité ci-dessus, doit-on concevoir la situation comme le sujet éprouvant du plaisir de manière globale ou comme une activité en cours de déroulement ? Le plaisir vient -il du fait de diriger son entreprise de manière générale à différents moments ou simplement au moment de l'énonciation, comme une activité en cours ?

Nous laisserons à d'autres le soin de répondre ailleurs à ces questions qui ne se posent pas vraiment dans le cadre de notre étude dans laquelle les verbes des matrices sont des copules lorsque les formes en -ING ou les infinitives sont employées comme complément. Leur sémantisme ne peut ainsi pas influer sur les valeurs de -ING ou de TO + BV. Toutefois, nous notons que ces réflexions et manipulations font ressortir des valeurs que nous retrouvons dans notre étude : V-ING renvoie à des activités que l'on peut considérer comme étant vues de l'intérieur (en cours ou non) contrairement à TO + BV.

Comparons les énoncés suivants à des gloses en TO + BV :

Like you, I enjoy to run my own business.

I wish I had some bread - I like to feed the ducks.

Yes, but you can still revolt against something you like to do.

Ces gloses permettent de comparer les énoncés en V-ING et en TO + BV et de constater qu'il est, en effet, possible d'envisager V-ING comme renvoyant à un ensemble homogène d'occurrences et avec TO + BV également. Nous remarquons toutefois la différence suivante entre les deux : il semble qu'avec V-ING, l'énonciateur insiste sur le déroulement d'événements particuliers alors qu'avec TO + BV, il montre plutôt l'activité perçue comme un amalgame d'occurrences non différenciées (Wood, 1956 : 13). Dans, les exemples juste cités, l'utilisation de V-ING insiste sur les moments de validation de la relation prédicative. Cela explique que des linguistes parlent de la possibilité de visualiser la situation, et que V-ING soit utilisé avec BE pour renvoyer à un procès en cours de déroulement. Les situations « *running my own business* » et « *feeding the ducks*» sont présentées comme des actions particulières en déroulement et ces deux prédicats ont beau renvoyer à plusieurs occurrences différentes, elles n'en sont pas moins présentées comme une seule occurrence présentée comme représentative d'un tout homogène.

C'est ce que dit Langacker quand il écrit :

> *Ing : the -ing predication has several effects. [. . .] besides the suspension of sequential scanning, it imposes on the base process a restricted immediate scope of predication, confines the profile to the component states within this immediate scope, and construes these states as homogeneous. (Langacker, 1990 : 82-83)*

V-ING permet ainsi de signaler que l'énonciateur envisage un ensemble d'occurrences d'un prédicat comme un tout alors qu'avec TO + BV, l'accent n'est pas du tout mis sur les occurrences différentes mais seulement sur le tout d'où l'idée récurrente que TO + BV renvoie au concept qu'il dénote et non à des occurrences particulières. Cela ressort dans les énoncés cités plus haut qui ne renvoient pas à des moments particuliers où une personne dirige une entreprise, nourrit des canards ou fait des choses mais à l'idée générale de ce que représente la direction d'une entreprise ou le fait de nourrir des canards.

Si nous devions nous hasarder à proposer une comparaison avec un autre point de grammaire, on pourrait souligner la proximité avec la dichotomie entre « *each* » et « *every* » qui permettent à l'énonciateur de « [parcourir] mentalement l'intégralité d'un ensemble [..]. Il

passe en revue -réellement ou fictivement- tous les éléments de l'ensemble, qu'il traite sur un mode égalitaire (malgré de possibles différences qualitatives) » (Lapaire et Rotgé, 2004 : 76- 77). Ils différencient malgré tout, « *each* » qui dénote un « point de vue analytique (au sens logique de « qui décompose une totalité en parties constitutives ») » et « *every* » dont « le point de vue analytique (« vision privilégiée de l'ensemble ») se double d'un point de vue synthétique (« vision/saisie de l'ensemble »). « *Every* » opère ainsi un équilibrage parfait entre la partie et le tout, entre l'individuel et le collectif, entre le fragmenté et le soudé ». (Lapaire et Rotgé, 2004 : 75). Cette description est étonnante tant elle peut être transposée à la définition de V- ING (comparable à « *each* ») et à TO + BV (comparable à « *every* »). Ainsi, nous comprenons et adhérons à la description de Langacker à l'exception du terme homogène puisque nous estimons que V-ING et TO + BV peuvent tous deux être considérés comme présentant un ensemble d'occurrences de manière hétérogène. La différence, selon nous, est celle qui existe également entre « *each* » et « *every* » : V-ING renvoie à un ensemble qui décompose une totalité en parties constitutives et TO + BV exprime un point de vue synthétique sur la situation. Cette opposition est également proposée par Egan qui évoque une opposition de type « *Holistic construal versus immediate scope* » (Egan, 2008 : 75) respectivement pour les infinitives en TO + BV et les V-ING. Cette comparaison nous semble d'autant plus pertinente à la lecture de Chuquet qui compare TO à un « déterminant verbal ». Ainsi, il est possible d'analyser -ING et TO comme des éléments de détermination verbale limitant la portée du verbe et spécifiant son domaine d'application. Chuquet écrit que tout énoncé :

> […] *est une manière de construire un réseau de valeurs référentielles et d'éliminer progressivement de l'indétermination, on se rendra compte que TO + Base Verbale occupe une position intéressante, tant du point de vue prédicatif des opérations de mise en relation des éléments de la lexis que du point de vue énonciatif de la prise en charge par un énonciateur. (Chuquet, 1986 : 56)*

Les subordonnées en V-ING et en TO + BV ont également de nombreux points communs avec « *this* » et « *that* » qui, bien que partageant une nature, une histoire et un sens, ont chacun une valeur intrinsèque renvoyant au positionnement (en termes d'éloignement/proximité) de l'énonciateur sur ce qu'il désigne. Ces comparaisons sont faites à titre métaphorique et nous ne cherchons pas à prouver que -ING est TO + BV sont réellement des déterminants, toutefois, elles permettent de mettre en lumière l'opération de modalisation et de limitation du domaine du verbe à la manière de déterminants limitant un nom. Cela montre, enfin, que loin d'être des formes manquantes (elles sont dépendantes, n'ont pas les attributs

habituels des verbes, à savoir, la marque du temps et de la personne), les subordonnées en V- ING et les infinitives sont en fait des formes fortement caractérisées et délimitées.

Les valeurs d'intériorité (temporelle, modale et d'envisager un groupe d'occurrences comme un ensemble homogène d'événements particuliers ou, au contraire, un amalgame indistingable) et d'extériorité nous semblent produire une opposition opérante. Elle s'inscrit dans l'opposition plus globale de proximité et de distance.

Langacker propose lui aussi cette lecture fondée sur une opposition entre une approche holistique avec TO + BV et une approche plus immédiate avec V-ING. Pour lui, la valeur principale de TO n'est pas de renvoyer à un événement futur (à moins d'avoir un point de référence temporel et s'il doit avoir cette valeur de futurité, alors, l'intérêt est de faire évoluer la réalité vers l'accomplissement d'une action) (Langacker, 1991 : 446). L'infinitif en TO + BV, selon Langacker, sert à envisager une situation de manière globale, d'en faire une *gestalt*, une expérience unifiée qui peut, avec l'appui du co-texte prendre une valeur de futurité (Langacker, 1991 : 446). Il écrit:

> *[…] to imposes a holistic (atemporal) construal on the envisaged event, and probably also places it in the future with respect to a temporal reference point (Wierzbicka 1988, ch.l), but it is not force-dynamic and does not focus on the evolutionary momentum of reality. (Langacker, 1999: 339)*

c) Généricité ou spécificité, théorie ou expérience

Nous l'avons vu dans la partie dédiée aux résultats, le corpus révèle une grande disparité entre les deux formes étudiées dans la fréquence d'utilisation en fonction sujet. Pour rappel, les formes en V-ING occupent la fonction sujet dans 87.5 % des énoncés contre seulement 28.3 % des énoncés contenant TO + BV. La fonction est, par conséquent, un critère très important dans l'utilisation des formes en V-ING et en TO + BV. Cette contrainte syntactique, est, en fait, liée au sémantisme de ces formes. En effet, la possibilité d'utiliser les deux formes en fonction sujet, même avec une fréquence tout à fait relative pour les infinitives, montre que les deux formes sont compatibles avec cette fonction. La contrainte n'est, de ce fait, pas strictement syntaxique puisqu'il n'y a pas d'impossibilité d'utiliser les formes dans cette fonction. Toutefois, la forte dissemblance de fréquence d'utilisation est révélatrice d'un fonctionnement différent des deux formes : en position sujet, il ressort de manière flagrante que les énonciateurs privilégient la forme en V-ING.

Nous l'avons vu, la fonction sujet privilégie un élément thématique. Or, l'une des valeurs habituellement associées à V-ING est justement le renvoie à un élément déjà connu contrairement aux infinitives vues comme renvoyant à un élément rhématique.

Toutefois, si l'on s'intéresse à toutes les valeurs attribuées à la forme en V-ING, la prépondérance de la fonction sujet peut paraître surprenante. En effet, comme le rappelle Conrad, de nombreux grammairiens considèrent que l'une des raisons d'utiliser une forme en V-ING est qu'elle permet de renvoyer à une déclaration générale. Il écrit :

> *As far as the use of the gerund as subject is concerned the most widespread and popular explanation in the traditional grammatical literature is that the gerund is used in general statements. […] Something similar is said by Poutsma (1904, 604), Kruisinga (1931-274), Zandvoort (1957-28), Steller and Sorensen (1966, 125), Schibsbye (1957, 78). Most of them say that it is not an exceptionless rule but that there is a tendency to use the gerund rather than the infinitive in general expressions. And, in fact, if the matter is viewed purely statistically, this use of the gerund is undoubtedly quite common. But this is not because 'generality' is part of the meaning of the gerund. (Conrad, 1982 : 5-6)*

Toutefois, Conrad ne partage pas cette analyse, et preuve la plus claire selon lui que les V-ING ne sont pas dévolues à l'expression d'affirmations d'ordre général, il écrit :

> *[…] if a speaker wants to refer as unambiguously as possible to a single, concrete action, this can be done by means of a gerund, but not by means of an infinitive, cg:*
>
> *(2) (a) Losing his fortune drove him mad (quoted by Poutsma p.606)*
>
> *(b) To lose his fortune drove him mad. (Conrad, 1982 : 6)*

Pour Conrad et Duffley (qui écrit : « *there is no significant difference between the gerund and the infinitive as to their capacity of expressing particularity or generality* ». (Duffley 2003 : 335)), cela n'est pas vrai. Nous avons cherché dans le corpus s'il y avait des preuves de l'un ou l'autre. Au final, V-ING et les TO + BV ne semblent pas spécialisés dans l'expression de vérités générales pour l'un et d'actions concrètes pour l'autre. Une telle dichotomie ne tient pas le test de la confrontation au corpus. La définition même des termes est problématique.

Lorsque Conrad évoque « *A concrete single action* », l'expression semble claire. Pourtant, lorsque l'on cherche à vérifier si V-ING a cette valeur dans le corpus, on se heurte à un problème de définition. Par exemple, l'énoncé suivant doit-il être considéré comme une seule action concrète même s'il renvoie potentiellement à plusieurs événements séparés ?

Considérons [36] :

[36] ***To ensure*** *that the benefits of IT are maximised it is necessary* ***to specify****, at the beginning of each project, the quality of the information system in terms of parameters such as: social acceptability relevance to the needs of clients friendliness to the user reliability modifiability robustness efficiency*. BNC, J53 W_ac_soc_science

Les actions décrites par les infinitives peuvent ici être analysées comme renvoyant à une seule action concrète réalisée au début de chaque projet ou à un ensemble d'actions concrètes ayant été réalisées et encore réalisables à plusieurs reprises.

L'expérience personnelle également évoquée pour décrire les infinitives pose le même type de problème d'interprétation. Il est difficile d'attribuer cette valeur à la seule forme TO + BV. L'expression de l'expérience vient, en fait, d'éléments présents dans le co-texte des infinitives comme « *seems* » qui décrit une impression de l'énonciateur ou « *to me* » :

[37] *Lissa was silent for a moment, thinking, then she said,' She* ***seems*** *to me to be a normally intelligent woman'.* BNC, HA6 W_fict_prose

Cela soulève des interrogations quant aux énoncés tels que [38] dont la subordonnée « *as you'll see* » semble exprimer l'expérience personnelle de l'énonciateur partagée avec son co-énonciateur.

[38] *It was simpler to leave those in situ,* ***as you'll see***. BNC, AN8 W_fict_prose

Toutefois, est-il juste de considérer un tel énoncé comme une preuve que TO + BV exprime une expérience personnelle ? Nous ne pensons pas que ce soit le cas mais cette interrogation nous semble légitime dans la mesure où elle attire l'attention sur le fait que l'expérience personnelle semble être invoquée par le co-texte et non par la forme elle-même.

Dans les infinitives, il est difficile de trouver des énoncés qui ne peuvent pas être considérés comme des « *general statements* » dont nous donnons ici deux exemples :

[39] *The novelist has himself referred to the self-generating quality of these works: he seems* ***to provide*** *the reader with a metaphor of the construction of narrative*. BNC, APS W_ac_humanities_arts

[40] *The leader appears **to have** a special aura, or power (mana), around him which is compared to the power of the hypnotist over the subject, or the power of the analyst in the transference situation in analysis.* BNC, ECY W_ac_soc_science

On note la récurrence dans ces énoncés du présent de vérité générale et les nombreuses extrapositions de type IT IS + adjectif qui permet une généralisation des occurrences du procès en TO + BV (renforçant également l'hypothèse de l'expression de l'expérience personnelle de l'énonciateur qui donne son avis).

Certains énoncés peuvent exprimer toutes ces valeurs à la fois comme l'énoncé suivant, par exemple, qui évoque à la fois une action concrète et une expérience personnelle (rendue explicite par le co-texte) qui sont généralisées et présentées comme une vérité générale :

[41] ***Shopping** in a place called a health food shop doesn't mean you can assume everything it sells is safe or healthy.* BNC, AAX W_newsp_brdsht_nat_misc

Ici encore, le contexte et le co-texte sont cruciaux pour l'interprétation des énoncés et des valeurs attribuées à V-ING et TO + BV. Considérons également :

[42] *He adds, however, that **to recognize** the point **is only to recognize** that testing is what matters.* BNC, EDD W_ac_polit_law_edu

[43] *And it makes obvious sense **to say** that autonomous institutions are not necessarily homes of academic freedom.* BNC, G0R W_ac_polit_law_edu

[44] *This time, he appeared **to know***. BNC, H94 W_fict_prose

Ce dernier énoncé pourrait être analysé de plusieurs manières : en fonction du co-texte, il peut renvoyer à une vérité générale ou à une action concrète et unique que l'énonciateur espère ou commente. Le contexte apparaît, encore une fois, crucial à l'interprétation des valeurs qui semblent exister en accord voire en raison de celui-ci.

Dans les énoncés suivants, le co-texte éclaire le sens de l'infinitive qui ne peut pas être interprétée comme une action concrète unique à cause du sens de « *international economic integration* » qui ne peut pas être vu comme une seule action mais une somme d'événements disparates tout comme « *the cycle of action and reaction between teacher and pupil* ».

[45] *Like Renner, he saw the system as driving towards increased* ***international economic integration*** *which ought to create an internationally united working class, yet seemed only to strengthen national separatism*. BNC, ANT W_ac_humanities_arts

[46] *It's the expression of a negative dynamic, in which* ***the cycle of action and reaction between teacher and pupil*** *seems only to confirm the pupil in the disruptive role and of escalating sanctions which consume energy, time and morale in large amounts.* BNC, GUR W_ac_polit_law_edu

C'est également le cas dans :

[47] *Senior police-officers appeared to play these incidents down, but* ***black youths complained*** *that on the estate they were increasingly harassed by the police.* BNC, AS6 W_ac_soc_science

Ici, le pluriel « *these incidents* » et le reste de la phrase : « *black youths complained* » semblent pointer vers une interprétation concrète mais répétée. La langue ne se contente pas de suivre les règles érigées et l'on relève des énoncés avec des valeurs plus souples que celles proposées dans les grammaires.

Les critères de généricité et spécificité ne ressortent pas comme réellement pertinents à l'étude des infinitives. En effet, il est difficile de choisir l'un ou l'autre comme valeur centrale de TO + BV puisque, sans le contexte, il est le plus souvent impossible d'établir si l'infinitif renvoie à une vérité générale ou à un événement concret unique. On relève ainsi 86 énoncés pouvant être analysés comme des vérités générales (71.67 %), 77 comme des événements uniques concrets (64.17 %) et 49 renvoient à une expérience personnelle (40.83 %). Il est évident, au vu des résultats, que les critères sont pertinents dans l'analyse de TO + BV mais qu'ils ne permettent pas de distinguer les usages génériques ou spécifiques de TO + BV hors contexte ce qui signifie que ces valeurs ne sont pas intrinsèques à la forme mais sont construites en contexte.

Il est donc, à présent, établi que les deux formes en fonction sujet peuvent exprimer un « *general statement* » ; toutefois si les deux formes coexistent, il doit y avoir une différence entre les deux :

> *Thomson and Martinet (1960) recognize the fact that both gerunds and infinitives are used in general statements, but they add the rule that* ***a gerund implies that the speaker or the hearer knows the action in question from his own personal***

experience, *that he himself has performed the action several times. (Conrad, 1982 : 7-8)*

Au final, l'étude du corpus nous révèle qu'en effet, lorsqu'une forme en V-ING est utilisée en fonction sujet, elle renvoie le plus souvent à une sorte de déclaration de vérité générale comme dans :

[48] ***Reducing*** *the illuminator lamp intensity may not be desirable as this alters the colour temperature of the incident light.* BNC, H9S W_ac_nat_science

[49] ***Inciting*** *another to take part in such a procession or meeting is punishable with the same level of penalty.* BNC, GVR W_ac_polit_law_edu

Ces exemples sont intéressants car ils peuvent être analysés de plusieurs manières. Il est possible de voir dans [48] simplement un énoncé renvoyant à l'évocation de la possibilité de réduire l'intensité d'une lampe et à une hypothèse émise sur une situation particulière. Il est également possible d'y voir la mise en garde de l'énonciateur suite à une expérience personnelle qui l'a mené à connaître le résultat d'une action : quand on réduit l'intensité, la couleur change.

De même, il est possible de voir dans [49] une mise en garde à quiconque penserait à inciter quelqu'un à prendre part à certaines réunions ou processions. Il est possible d'y voir une expérience personnelle mais, hors-contexte, cette lecture paraît peu probable.

Le sujet typique d'un verbe en V-ING a une proportion proche d'occurrences spécifiques et génériques, il est animé et lui est propre (non commun avec la matrice) dans tous les énoncés sauf 3 (97.5 %). Quant au sujet typique des verbes en TO + BV, c'est un sujet réel animé, spécifique et non partagé avec le verbe de la matrice. Si globalement, les résultats sont comparables, les proportions sont différentes (61.7 % de sujet non commun pour les verbes en TO + BV contre 98.33 % pour les verbes en V-ING). La différence principale au niveau des sujets de verbes en V-ING et en TO + BV est le caractère spécifique ou non. Cependant, quelques manipulations permettent de voir que ces énoncés ne renvoient pas seulement à des situations précises. Par exemple, limiter la portée du verbe par un sujet paraît étrange :

[48a] *? **The technician reducing** the illuminator lamp intensity may not be desirable as this alters the colour temperature of the incident light.*

Dans cet énoncé, le sujet du prédicat « *may not be desirable as this alters the colour temperature of the incident light* » change pour devenir « *the technician* » ce qui ne fait plus

sens avec la suite de la phrase. Il en va de même pour l'énoncé suivant dans lequel le sujet de « *is punishable with the same level of penalty* » devient John et le V-ING, un complément de John.

[49a] ***John inciting*** *another to take part in such a procession or meeting is punishable with the same level of penalty.*

Cependant, avec un sujet générique de type « *a protester* », l'énoncé suivant est recevable :

[49b] ***A protester inciting*** *another to take part in such a procession or meeting is punishable with the same level of penalty.*

Cela montre que les V-ING dans [48] et [49] renvoient à des faits généraux qui renvoient à des situations non spécifiques n'ayant même pas forcément eu lieu.

C'est le cas dans 91 énoncés sur 104, c'est-à-dire 87.5 % des V-ING en fonction sujet. Ce chiffre est suffisamment élevé pour pouvoir généraliser et affirmer que les formes en V- ING, lorsqu'elles sont en fonction sujet, renvoient bien à une sorte de déclaration de vérité générale.

La différence avec une infinitive occupant la même fonction est que V-ING semble toujours lié à une situation spécifique, à une occurrence particulière présentée comme représentative de toutes les autres occurrences de la situation décrite par le verbe. Cette situation concrète devient une sorte de métonymie de la situation qu'elle décrit comme le font ressortir les exemples et gloses suivantes :

[50] ***Drawing*** *a line between different types of variable is extremely difficult, largely because of a more general problem of making much sense of the intuitively plausible notion of phonological naturalness (see Lass 1984).* BNC, FRG W_ac_soc_science

[51] ***Refusing*** *to speak is an exercise of the right to silence*. BNC, ASB W_ac_polit_law_edu

Il est possible de proposer des gloses en TO + BV pour ces deux énoncés :

[50a] ***To draw*** *a line between different types of variable is extremely difficult, largely because of a more general problem of making much sense of the intuitively plausible notion of phonological naturalness (see Lass 1984).*

[51a] ***To refuse*** *to speak is an exercise of the right to silence*.

Ces deux gloses sont recevables sémantiquement et syntaxiquement.

> *(3) Looking after children requires patience*
>
> *Implies that the speaker has tried looking after children. In my view, a gerund implies that the speaker (never the hearer) knows that the action in question has been performed several times, but not necessarily by the speaker himself. But if it has been performed by others, the speaker must have studied their performances of the action (or have been told about them). (Conrad, 1982 : 7-8)*

Selon lui, tous ces énoncés permettent d'évoquer une sorte de vérité générale ; les formes impersonnelles se prêtent d'ailleurs particulièrement à cela par l'absence de sujet explicite et de conjugaison qui viendraient limiter le procès décrit à une période ou une entité. La différence serait donc de nature sémantique, V-ING impliquant que l'énonciateur a une connaissance personnelle de la situation, notamment car il en aurait fait l'expérience lui-même. Cela est certainement pertinent pour de nombreuses occurrences mais nous remarquons que cela n'est pas applicable à tous. Par exemple, dans [51], l'énonciateur a pu ne jamais refuser de parler lui-même et, pour autant, prononcer cet énoncé. Nous pensons que, plus que l'expérience personnelle de l'énonciateur, la forme en V-ING souligne que le prédicat est présenté comme unique tout en représentant toutes les autres occurrences possibles de celui-ci. Ainsi, en lisant V-ING, l'impression est que le sujet a déjà refusé de parler et que l'énonciateur prend cet exemple concret comme représentatif de toutes les décisions de se taire qui sont une expression du droit de se taire. Par conséquent, le principe d'expérience personnelle, ainsi que ceux d'ancrage, de validation, de spécificité ou de généricité qui sont parfois associés à V-ING, sont tous pertinents puisqu'ils renvoient tous au principe que V-ING souligne que le procès, s'il n'est pas validé, est, au moins, envisagé comme tel.

Il est possible de considérer que V-ING souligne une expérience personnelle dans 81 énoncés, c'est-à-dire dans 77.89 % des V-ING en fonction sujet, ce qui est un chiffre considérable.

On remarque ainsi une variation de fréquence selon la fonction occupée où la forme en V-ING renvoie majoritairement à une expérience personnelle en fonction sujet mais pas en fonction complément du sujet. Ce chiffre est suffisamment élevé pour confirmer que cette analyse est pertinente mais ne prouve pas que celle-ci puisse être appliquée systématiquement. Ainsi, le corpus montre que les V-ING en fonction sujet sont souvent utilisées pour évoquer

une situation dont l'énonciateur a une expérience personnelle mais il ne nous semble pas possible d'affirmer comme Thomson et Martinet que c'est une constante.

« *The use of the gerund to mention a concrete single action is really the most distinctive use of the form.* » (Conrad, 1982 : 6). Cela se confirme dans le corpus mais si et seulement si l'on considère que cette action spécifique concrète et unique représente et porte en elle toutes les autres occurrences possibles de l'action décrite par le verbe. Ainsi nous réconcilions les valeurs spécifiques et génériques attribuées à V-ING qui, au final, est les deux.

Quant aux infinitives en fonction sujet, si l'on en croit la définition suivante de Conrad, elles renvoient à la notion décrite par le prédicat dans sa forme potentielle, théorique. Il écrit :

> *Bolinger's explanation of the use of the infinitive is that it expresses 'hypothesis and potentiality' (p.124,126)…I would prefer a negative formulation of the rule to the effect that the infinitive is used as subject in sentences that do not describe empirically known instances of an action, but any instance of the action whenever, or if it occurs. But in practice it is probably equivalent to saying that it is used about hypothetical or potential performances of the action. (Conrad, 1982 : 11)*

Mais pour autant, si sa valeur de base est l'expression du potentiel, de l'hypothèse, l'infinitive peut aussi renvoyer à une situation concrète. :

> *There is nothing in this interpretation to prevent expressions with infinitives from being compatible with situations which contain a concrete instance of the action in question.*
>
> *When* ***the infinitive*** *is use in these cases****, the speaker says something which is relevant for the actual situation, but he does not describe the actual situation****. (Conrad, 1982 :11)*

Par exemple, dans *To lie is wrong* que le policier peut dire au début d'un interrogatoire : cela n'a pas vraiment à voir avec une occurrence particulière de mensonge. C'est certainement la raison pour laquelle lorsque l'on cherche à définir si un énoncé en TO + BV évoque une vérité générale ou une action concrète, les résultats sont complexes à interpréter puisqu'il peut faire les deux, ce qui n'est *a priori* pas concluant. Nous avons vu plus haut que 64.17 % des énoncés en TO + BV renvoient à des événements concrets mais également que 71.67 % de ces mêmes énoncés peuvent aussi être interprétés comme renvoyant à une vérité générale. Ce qui peut paraître contradictoire montre, en fait, que les infinitives permettent de proposer des généralités (qui contiennent des références à des actions validées mais aussi à des actions potentielles) pouvant s'appliquer à la situation concrète d'énonciation.

> *When the statement is made under these circumstances, the intention is, of course, that it should be applied to the concrete situation.*
>
> *It is probably this compatibility of the infinitive with situations where the action mentioned is performed, or could possibly be performed, which is the reason why so many grammarians feel this to be the most normal and typical use of the infinitive. (Conrad, 1982 : 12)*

Conrad dit se rapprocher de Bolinger dans sa définition de l'infinitif dans le sens où : « *It is probably possible to interpret most, or even all, examples with infinitives as subjects as general rules* » (Conrad, 1982 : 12). Cette intuition est confirmée par le corpus dans lequel 77 énoncés, c'est-à-dire 64.17 % de ceux-ci renvoient à des événements concrets.

Thomson et Martinet opposent infinitives et gérondives en fonction sujet en termes de théorie et d'expérience. Pour eux, l'infinitive est réputée ne pas impliquer d'expérience personnelle de la situation décrite contrairement à la forme en V-ING qui l'implique.

> *If a 'theory' in Thomson and Martinet's comment is understood in the way that a scientific theory is often understood, as a hypothetically established lawlike sentence, then their interpretation of this use is exactly the same as mine. A scientific law establishes a general regularity of nature, which may be regarded as hypothetical, because not only does it describe what has been observed to be the case, but it predicts what will be observable fact under certain circumstances. (Conrad, 1982 : 12-13)*

La différence entre les deux formes semble donc être d'ordre sémantique ou pragmatique. Les deux formes sont syntaxiquement acceptables en fonction sujet comme le montre le corpus bien que la fréquence d'utilisation des deux formes dans cette fonction varie considérablement. La forte proportion de gloses possibles confirme également que les deux formes peuvent être utilisées en fonction sujet au niveau syntaxique.

La variation de fréquence d'utilisation est, par conséquent, liée à d'autres contraintes. Il ressort de l'analyse du corpus, que si les deux formes sont compatibles avec cette fonction et sont souvent interchangeables, elles ne sont pas le résultat des mêmes opérations de l'énonciateur et ne sont pas utilisées avec les mêmes objectifs. Ainsi, pour prendre les cas où les formes en question font référence à des règles générales, les formes en V-ING permettent d'évoquer les situations décrites à travers une occurrence concrète et validée qui figure toutes les autres occurrences possibles ou validées alors que TO + BV renvoie au concept décrit par le verbe, à l'idée abstraite de ce que la situation décrite pourrait être dans n'importe quel

contexte, ce que certains appellent la théorie. L'utilisation de l'une ou l'autre forme dans un tel contexte dépend ainsi des intentions de l'énonciateur et relève d'un choix de sa part.

Au final, le corpus confirme la répartition habituelle des subordonnées : V-ING ressort comme permettant d'exprimer des situations concrètes, spécifiques tandis que TO + BV renvoie à la notion générique du verbe. Sans entrer dans les détails du système guillaumien qui dépasserait notre présentation, nous rappellerons que pour lui l'infinitif :

> […] *éveille l'image d'un procès appartenant tout entier à un accomplissement qui ne se résout pas, qui refuse de se résoudre, si peu que ce soit en accompli… La forme verbale d'infinitif est aperspective. L'accomplissement est perçu comme positif certes mais il n'y a rien à regarder du côté de l'accompli, nul, existant, refusé. (Chuquet, 1986 : 55 citant Guillaume, 1973)*

Chuquet écrit à propos de l'infinitif : « nous retenons une valeur modale : ces énoncés font tous référence, à travers la construction infinitive, à du non-certain, du pas encore actualisé… ou présenté comme tel ». (Chuquet, 1986 : 55)

En fait les énoncés dans lesquels l'infinitif donne l'impression de renvoyer à une action validée comme on en relève des exemples dans le corpus ne sont rien d'autre que cela : l'impression du validé. En effet, même si l'énonciateur anticipe la validation et fait comme si la situation décrite par le prédicat était validée en l'anticipant, cela ne reste que de la visualisation et non de l'actualisation ; la situation n'est, en fait, jamais validée. Elle peut être envisagée comme validée, et pour cela renvoyer en partie à des occurrences passées de la situation décrite mais celle qui est présentée en contexte est inédite et encore à l'état de potentiel. En envisageant le prédicat de manière positive, l'énonciateur peut donner l'impression que celle-ci est déjà validée mais cela n'arrive jamais, une infinitive est destinée à rester à l'état potentiel. L'infinitif est donc bien le lieu du virtuel. On s'intéresse à la réalisation potentielle de l'action du verbe pas à la manière d'y arriver ou le processus mis en place pour cela qui sont réservés à V-ING. On se concentre sur le résultat possible (infinitif) et non sur l'action elle-même (V-ING) (Conrad, 1982 : 13).

Les formes en V-ING permettent le cheminement inverse. Le corpus montre qu'il est possible d'analyser certaines occurrences de V-ING comme renvoyant à de l'à-venir ce qui contredit sa valeur centrale d'ancrage, d'actualisation. En fait, il faut voir ces énoncés comme des manières d'envisager des moments présentés comme non validés mais, en fait préconstruits dans l'esprit de l'énonciateur, et ainsi, déjà validés en contexte. Cela explique que certaines occurrences des deux formes puissent apparemment contredire les valeurs centrales qui leur

sont traditionnellement associées alors que ces énoncés sont en fait les exceptions confirmant la règle.

d) Bilan

Certaines théories sont confirmées par le corpus qui prouve, par exemple, que l'opposition entre action concrète (V-ING) et notion ou situation potentielle (TO + BV) est opérante.

En outre, nous pensons que le principe de distance que l'on trouve au niveau iconique et dans le sémantisme originel des deux formes est aussi très pertinent : TO préposition de lieu (qui implique un déplacement vers un lieu pas encore atteint) et -ING qui transforme des verbes (donc des mots dénotant une action, une expérience ou même un état) en nom en les ancrant dans un temps figé dans une image, occurrence, une instance unique et homogène supposée représenter toutes les autres en le recatégorisant en nom. Nous retrouvons ainsi toutes les valeurs proposées par les linguistes.

Tout d'abord, la distance peut être physique et temporelle comme les formes nous invitent à les analyser. Ainsi, on peut voir en V-ING une forme indiquant une proximité temporelle et physique (d'où les valeurs de simultanéité et d'ancrage) et en TO + BV une forme renvoyant à un éloignement (d'où les valeurs de futur et de potentialité). Ces valeurs se doublent alors d'une dimension modale puisque l'ancrage ou le décrochage des situations évoquées sont une décision de l'énonciateur. Ainsi, l'énonciateur colore son propos selon qu'il utilise V-ING ou TO + BV lorsque le choix entre les deux est possible.

La notion de distance débouche sur une analyse proposant une vision globale d'un événement avec TO + BV et une vision focalisée sur un événement voire une situation en cours de déroulement dont on ne voit plus les bornes de début ou de fin avec V-ING. Cela mène aux propositions mettant en jeu une distinction entre générique et spécifique, ou encore contenu notionnel ou concret.

La distance entre de manière tout à fait littérale dans les domaines de la pragmatique et de l'organisation de l'information dans la phrase. La grande affinité entre V-ING et fonction et entre TO + BV et la fonction complément du sujet est liée aux caractéristiques de chaque élément. V-ING et sa proximité sont tout indiqués pour la place et le rôle premiers dans la phrase tandis que TO et le caractère rhématique de l'infinitif justifient le renvoi de celui-ci en fin d'énoncé en position postverbale.

Tout cela semble confirmé par le principe d'iconicité : TO + BV est une structure en deux parties, TO est éloigné du verbe, alors qu'-ING y est collé représentant ainsi l'éloignement et la proximité dénotés par les deux structures. Cela se retrouve également au niveau syntaxique puisque l'un des trois principes de l'iconicité est que le principe d'ordre séquentiel ou linéaire tend à représenter l'ordre temporel, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les actions sont supposées se produire : « l'ordre des phrases dans le discours tendra à correspondre à l'ordre temporel d'occurrence des événements décrits (cf. l'exemple de R. Jakobson du *ueni, uidi, uici* ; on a aussi parlé dans ce cadre des locutions figées du type tôt ou tard, maintenant ou jamais, etc.) » (Polis, 2008 : 57). Ainsi, le fait que les infinitives en TO + BV soient majoritairement en fonction attribut du sujet et arrivent en toute fin d'énoncé alors que les V-ING sont majoritairement en fonction sujet, donc en début de phrase, illustrent ces valeurs.

Les principes de distance et de proximité nous semblent très pertinents à notre étude. Nous pensons que ces deux principes permettent de rassembler nombre des oppositions proposées pour l'analyse des formes en V-ING et en TO + BV.

La distance dénotée par TO + BV, liée selon nous au sémantisme de l'opérateur TO, permet même de comprendre la valeur généralisante, globalisante qui est parfois prêtée à TO + BV. La distance, réelle ou affectée de ces formes, permet de renvoyer pas seulement à une situation que l'on envisage comme validable donc future mais également aux autres occurrences possibles du prédicat d'où l'idée également associée de renvoi à la notion permise par TO + BV. Cette explication montre que les infinitives en TO n'empêchent pas la validation d'une situation ou d'envisager la validation d'un prédicat et donc d'une situation spécifique, ou encore d'une situation déjà connue ou validée. Celles-ci sont, par contre, replacées dans l'ensemble des occurrences possibles de la situation. Cela permet de sortir de l'embarras les théories prêtant à TO + BV des valeurs de non-actualisation, de non-référence qui, si elles ont importantes dans la compréhension des infinitives se heurtent souvent à l'épreuve des énoncés authentiques qui les rejettent.

Nous pensons ainsi que le concept de distance appliqué aux infinitives permet de relier toutes les valeurs associées à TO + BV. La notion de distance semble, par conséquent, être un principe prometteur qui permet de concilier toutes les valeurs associées aux deux constructions même si, nous pensons l'avoir prouvé, il y aura toujours des exceptions aux dichotomies proposées puisque les deux formes partagent de nombreuses caractéristiques sémantiques et syntaxiques.

Si l'on cherche à regrouper les différentes théories résumées dans le tableau, nous pourrions trouver 5 catégories de sens proposés pour les infinitives : la spécificité, la futurité, la visée, la potentialité et la distance. Or toutes sont liées : il est aisé de voir le lien et le glissement de sens entre ce qui est potentiel et ce qui est futur, n'oublions pas qu'en anglais, le futur n'existe pas et qu'il n'est qu'un potentiel que l'on s'engage à accomplir ; TO + BV avec son sémantisme originel est un outil tout trouvé dans la trousse des énonciateurs cherchant à évoquer une validation envisagée dans l'avenir. Ces deux concepts sont également liés à la distance qui sépare le réel du potentiel et le présent de l'énonciation au futur. Reste la valeur de spécificité souvent associée aux infinitives. Peut-être cela est-il aussi à entendre en termes de distance. Si le générique est ce qui renvoie à l'expérience globale, alors le spécifique est ce que l'on écarte de la masse pour le faire ressortir, le mettre à l'écart pour en souligner le caractère particulier. Le concept de distance est d'autant plus tentant à appliquer aux infinitives que le TO était originellement une préposition spatiale.

Quant aux formes en V-ING et au principe de proximité, cela réconcilie les valeurs temporelles qui posent souvent problème. En effet, selon les auteurs et les occurrences, V-ING peut renvoyer à une situation présente, passée ou future.

Langacker parle d'-ING comme d'un marqueur d'homogénéité, d'autres insistent sur la simultanéité ou l'ancrage, Duffley parle, quant à lui, d'intériorité. Ces valeurs impliquent un lien fort entre la matrice et le V-ING mais aussi avec la situation d'énonciation. Avec -ING, l'énonciateur insiste sur la proximité du procès avec ce qui l'entoure, ce qui a déjà été dit, ce qui est connu, avec sa propre expérience. Ainsi, le principe de proximité, permet de concilier les valeurs typiquement attribuées à V-ING : la simultanéité, l'ancrage, la validation et même la généricité. En effet, la proximité peut être interprétée dans ce cas comme l'agrégation de la situation décrite par le prédicat à toutes les autres occurrences de celui-ci.

Au final, aucune des oppositions proposées n'est parfaitement opérante. A l'instar de chercheurs tels que Conrad, nous pensons que ces propositions dichotomiques sont à envisager comme des tendances, des règles générales qui sont loin d'être exemptes d'exceptions. Conrad écrit :

> *To establish the rules governing the use of the gerund and the infinitive as NP's is one of the perennial tasks of English grammar. Though the problem has been widely discussed in every book dealing with the grammar of English verbs, it has never been solved to everybody's satisfaction. The semantic analyses which have been offered are so different that it is not rare to find that the explanations or rules given*

by one book are the diametrically opposite of the ones given by another. (Conrad, 1982 : 5)

Les livres de grammaire proposent, en effet, généralement une analyse des deux formes, toujours en les opposant et les linguistes semblent désireux d'en proposer chacun une nouvelle interprétation tant et si bien que, comme le souligne Conrad, ils en arrivent parfois à dire l'exact contraire d'un autre chercheur ou à reformuler une théorie en y apposant simplement un nouveau terme.

3. Commutabilité

Les formes en V-ING et en TO + BV sont considérées comme des paires minimales. Elles sont presque systématiquement étudiées ensemble soit pour repérer leurs points communs soit pour les comparer et étudier ce qui les différencie.

L'une des manipulations les plus communes en linguistique face à de telles structures est de les gloser l'une par l'autre afin de faire ressortir ce qui les distingue au niveau du sens et de voir si les deux ont le même fonctionnement au niveau de la syntaxe. Dans le cadre de notre étude, la glose est parfois très proche de l'énoncé originel. Conrad écrit à ce propos :

My distinction between the two forms is a pragmatic distinction: The speaker undertakes two different kinds of commitment by choosing one or the other of the two forms. […]in many cases the gerund or the infinitive may be used with very little practical difference. (Conrad, 1982 : 91)

Il souligne que les deux formes sont très proches sémantiquement et syntaxiquement, ce qui explique l'embarras des linguistes cherchant à les opposer.

Les résultats montrent que ce type de glose est syntaxiquement possible et sémantiquement acceptable dans 64.17 % des énoncés du corpus. Ceci montre que les gloses ne sont pas systématiques et que, malgré leur similarité syntaxique, les deux formes ne sont pas toujours commutables.

De plus, il est important de souligner que dans les cas où il est possible de gloser une forme en V-ING par une infinitive en TO + BV et vice-versa, le sens de l'énoncé est fortement affecté dans 10.4 % des cas.

[52] *Dave Waddington, selection committee member for Middlesbrough Rugby Club, said the 5m offer should be seriously considered as the club's primary objective* ***was to develop*** *higher standards of the sport.* BNC, K4T W_newsp_other_sports

[53] *To make lips look fuller, the trick is* ***to define them*** *with a brown eyeliner and outline the shape you want them to be and then go for a light-coloured lipstick.* ' BNC, CEK W_newsp_other_social

Dans ces énoncés, la glose est acceptable syntaxiquement. Cependant, le sens de la phrase et même la temporalité est changée. Dans certains cas, cela reviendrait même à recatégoriser le V-ING qui ne serait plus une forme autonome mais pourrait être analysé comme BE + -ING.

L'observation des gloses est ainsi un moyen de faire ressortir les caractéristiques de chaque construction. Dans [52] et [53], le verbe est présenté comme notion, à travers son potentiel, alors que les gloses en V-ING ancrent les verbes dans des situations précises en cours de développement. Il est intéressant de noter que dans [52] deux temporalités sont possibles : selon le schéma d'accentuation, « *was developing* » peut être considéré comme une occurrence de BE + ING ou comme « *was : developing* », c'est-à-dire BE + nom.

Si l'on retire ces énoncés, seuls 57.5% des énoncés sont glosables sans changement majeurs. En fait, même si une forme V-ING peut être remplacée par une infinitive en TO + BV (ou le contraire), aucune glose n'est parfaitement équivalente. Au final, même les énoncés dont la glose est très proche, sont différents de celle-ci, ce qui explique que les deux formes continuent à coexister.

[54] ***Translating*** *a paper agreement into reality was likely to prove difficult; several major problems would need to be overcome*. BNC, EDF W_ac_humanities_arts

[54a] ***To translate*** *a paper agreement into reality was likely to prove difficult; several major problems would need to be overcome.*

[54a] est une glose de [54]. Elle est à la fois acceptable au niveau syntaxique et au niveau sémantique : les deux énoncés renvoient à un procès non actualisé. Toutefois, l'énonciateur emploiera plutôt [54] pour évoquer la réalisation de l'action qu'il décrit dans cette situation précise et plutôt [54a] pour renvoyer à l'action générique, à la notion décrite par le verbe. Il existe, en fait, toujours une différence de sens ou, du moins, de point de vue de l'énonciateur sur l'action décrite par le verbe. Les gloses permettent de faire ressortir ces différences. Si nous avons pu critiquer les dichotomies de sens utilisées pour décrire V-ING et TO + BV, ce n'est pas que nous les rejetons complètement. Cependant, les résultats montrent de nombreuses exceptions aux règles qu'ils confirment en même temps. Ce constat assez paradoxal nous mène

à conclure que ces distinctions fondées sur le sens supposé des V-ING et TO + BV est à étudier en tenant compte des facteurs situationnels, qu'elles sont nécessaires mais non suffisantes pour comprendre ces formes. Comme l'écrit Mélis : « il semble que, en contexte, la substitution se fait plus difficilement. Il y a adéquation entre la forme choisie et le contexte. La question est de repérer les éléments pertinents dans ce contexte » (Melis, 1994 : 65). Le co-texte et le contexte sont ainsi importants dans l'utilisation de V-ING et TO + BV et, par conséquent, lorsque les gloses sont possibles, une telle transformation n'est jamais anodine et influe sur l'énoncé entier.

III. Aspect pragmatique

1. *Information packaging*

a) Fonction sujet

Pour observer la manière dont l'information est répartie dans la phrase contenant une forme en V-ING ou en TO + BV, il faut distinguer les deux fonctions de notre recherche.

Le sujet est traditionnellement un rôle thématique. Même si l'objet de la phrase est de donner des informations sur le sujet, ce qui souligne une connaissance au moins lacunaire de celui-ci, le sujet est considéré comme connu. La phrase anglaise est donc typiquement organisée pour présenter les informations en allant de la plus à la moins connue. Nous avons cherché à voir si le corpus reflétait cette organisation de l'information.

Si l'on suit la règle de la thématicité comme caractéristique du sujet et si l'on garde à l'esprit que les V-ING sont plus nombreuses, nous pouvons conclure deux choses : d'une part, que les V-ING renvoient à des événements connus et d'autre part, que les infinitives peuvent également l'être puisque nous en relevons 34 (28.33 %) en fonction sujet. Les infinitives peuvent donc, quoique rarement, être utilisées pour décrire une situation connue tout comme les formes en V-ING. Cela met en partie à mal la théorie selon laquelle les infinitives renvoient à la notion décrite par le verbe alors que les formes en V-ING renvoient à une occurrence particulière et connue.

Nous remarquons toutefois que les infinitives, quand elles sont le sujet réel d'un énoncé, sont le plus souvent extraposées ou déplacées et sont donc remplacées physiquement à la position réservée au sujet. Des 120 énoncés contenant des infinitives, nous relevons 36 énoncés dans lesquels le TO + BV est l'objet d'une réorganisation syntaxique de la phrase, ce qui représente 30 % des énoncés. En fonction sujet, la proportion d'infinitives extraposées monte à

82.35 %, ce qui indique que les infinitives sont peu compatibles avec l'aspect thématique de la fonction sujet. Si les infinitives peuvent occuper le rôle argumental de sujet, elles sont difficilement utilisables à la place qui lui est traditionnellement dévolue dans la phrase, ce qui montre que les infinitives s'inscrivent plus naturellement en fin de phrase, c'est-à-dire, à la place des éléments rhématiques.

La phrase anglaise respecte traditionnellement le schéma suivant : Sujet Verbe Complément. Si elle suit l'ordre canonique, cela implique que le sujet est l'information la plus connue et que le complément (d'objet ou du sujet) est l'information la moins connue. Le corpus montre que la majorité des compléments est composée de groupes nominaux (63.64 %) majoritairement indénombrables mais ayant fait l'objet d'une détermination (42.98 %). Les compléments sont assez rarement des adjectifs (11.57 % des énoncés). Cela montre que dans les énoncés du corpus, la motivation de la prise de parole dans les phrases contenant une forme en V-ING ou une infinitive en TO + BV n'est pas simplement de qualifier un sujet que l'on connaît déjà mais bien d'apporter des informations supplémentaires, complexes ; on relève d'ailleurs 14 subordonnées, c'est-à-dire 12.40 % des compléments.

Il est remarquable que la grande majorité des verbes en V-ING et en TO + BV ait un complément lorsqu'ils sont en fonction sujet. Nous relevons ainsi 71 V-ING avec un complément d'objet ou plus et 25 ayant un attribut, ce qui représente un total de 96 sur 105, soit 91.43 % des énoncés concernés. Si les infinitives sont beaucoup moins nombreuses en fonction sujet, la proportion d'énoncés dans lesquels TO + BV a un complément est également très élevée puisque 100 % des verbes ont un complément (9 ont un attribut et 26 ont un complément d'objet ou plus). Ces chiffres peuvent paraître surprenants puisqu'en vertu de l'*end-weight*, qui affirme que lorsqu'un morceau de phrase est lourd, il a tendance à être placé en fin d'énoncé, nous pourrions nous attendre à ce qu'il soit rejeté en queue de phrase. Cela n'est pas le cas, du moins pour les V-ING puisque, nous l'avons vu, les infinitives sont, elles, souvent extraposées. La répartition marquée des deux structures et donc leur spécialisation dans deux fonctions distinctes a, par conséquent, d'autres motivations.

Nous avons entrepris de voir si la longueur des mots ainsi que leur nombre pouvaient justifier l'utilisation de V-ING en début de phrase et les TO + BV en fin de phrase. La longueur est, un facteur important dans le principe d'*end-weight* et nous a semblé être un critère d'observation objectif concernant la notion de lourdeur associée à l'*end-weight*. Les résultats sont, une fois de plus, à considérer non pas en valeurs exactes puisque les infinitives sont bien

plus nombreuses que les V-ING en fonction sujet. Nous proposons donc les résultats suivants, exprimés en pourcentage afin de comparer les deux structures qui nous occupent.

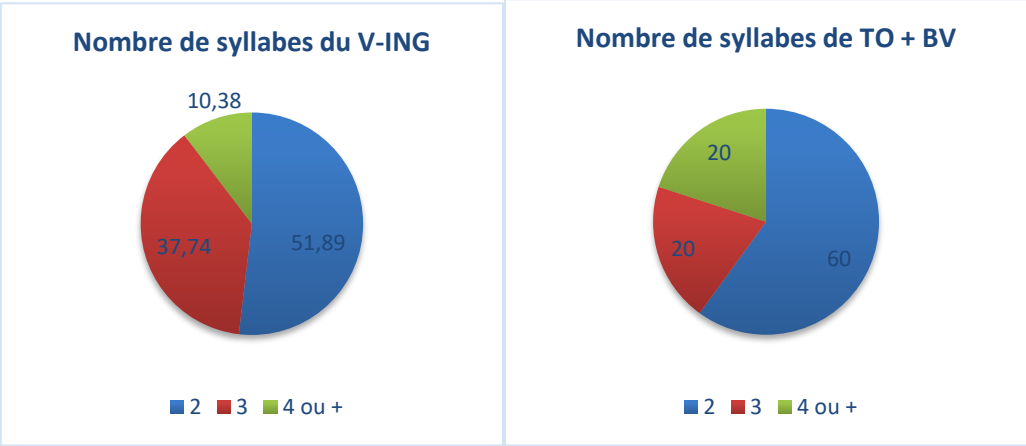

Figure 132 : Graphiques illustrant le nombre de syllabes des V-ING et TO + BV (en %)

Globalement, les proportions sont comparables : les verbes en V-ING et TO + BV sont similaires en ce qui concerne leur taille. Ils sont majoritairement composés de 2 syllabes (comprenant le suffixe -ING ou la particule « TO ») : c'est le cas de 51.89 % des verbes en V- ING et de 60 % des verbes en TO + BV. Cela s'explique par la prédominance des verbes monosyllabiques en anglais comme nous le rappelle Michelle Paillard (2000 : 92) avec des verbes tels que « *stop* », « *see* », « *be* », « *seem* », ou encore « *prove* ». La deuxième catégorie est celle des verbes à trois syllabes (37.74 % des V-ING et 20 % des TO + BV) et donc des verbes comme « *cancel* », « *prepare* » ou « *employ* ». Seuls 10, 38 % des V-ING et 20 % des TO + BV font 4 syllabes ou plus avec des verbes moins usités quoique non rares comme « *introduce* » ou « *encourage* ». Nous ne notons pas de différence très marquée dans la longueur des verbes qui pourrait forcer à utiliser les infinitives en position finale même si l'on note une nette préférence pour TO + BV avec les verbes plus longs (plus de 4 syllabes).

Nous avons alors élargi notre décompte et cherché à voir si le nombre de mots liés au V-ING ou TO + BV pouvait être un facteur déterminant. Nous avons compté comme faisant partie de ce que nous appelons ici « groupe sujet », tous les éléments fortement liés au verbe qui seraient obligatoirement déplacés avec lui si l'on devait lui faire subir une opération d'extraposition, par exemple. Ainsi, ce décompte ne se limite pas aux seuls compléments directs du verbe concerné. Nous avons pu inclure dans certains cas, des compléments circonstanciels obligatoires sans lesquels le V-ING ou le TO + BV perd son sens.

Cette décision est certainement contestable mais elle nous a semblé la plus pertinente à notre étude puisque, d'une part, nous avons présenté ailleurs le nombre et les caractéristiques des compléments de chacune des formes et, d'autre part, nous cherchons ici à comparer deux structures qui n'existent pas par elles-mêmes et qui dépendent tant de leur co-texte et contexte qu'il nous a semblé important de les prendre en compte. Ceci nous a d'autant plus semblé cohérent que, dans les extrapositions, par exemple, le groupe déplacé contient généralement bien plus d'éléments que le seul verbe et ses compléments.

[55] *While you are contracted for a West End show, it is very* ***irresponsible to go such a long way***. BNC, H92 W_fict_prose

[56] *But Craig was wrong,* ***to employ Hari as her shoemaker*** *was something Emily would never reconsider.* BNC, CDN W_fict_prose

Dans [55], le sens de l'énoncé est profondément modifié si l'on supprime « *such a long way* », nous avons donc considéré qu'il devait être inclus dans le décompte. Dans [56], nous avons comptabilisé « *as her shoemaker* » pour deux raisons. Premièrement, si nous le retirons, le sens de la phrase est modifié de manière substantielle : le regret porte, en effet, peut-être sur le rôle de cordonnier et non sur l'embauche en elle-même. Deuxièmement, si l'on déplace le sujet, tout le groupe doit être déplacé comme l'illustrent les manipulations suivantes.

[56a] *But Craig was wrong, Emily would never* ***reconsider to employ Hari as her shoemaker***.

[56b] *But Craig was wrong, it was something Emily would never reconsider,* ***to employ Hari as her shoemaker***.

[56c] *But Craig was wrong,* ***as her shoemaker,*** *it was something Emily would never reconsider,* ***to employ Hari***.

Dans ces exemples, les manipulations sont acceptables mais le sens initial est tellement changé que la situation est chamboulée jusqu'à redistribuer les rôles joués par les protagonistes. Dans d'autres cas, de telles manipulations montrent que les compléments sont nécessaires et ne peuvent être séparés du verbe. C'est le cas dans les énoncés suivants :

[57] ***'Getting a result for my current club*** *is what really matters.'* BNC, CEP W_newsp_other_sports

[57a] *' **For my current club getting a result** is what really matters.'*

[58] *All the possible approaches were guarded by the best Italian troops, and **fighting a way inwards** entailed a series of attacks and counter-attacks.* BNC, AJM W_newsp_brdsht_nat_misc

[59] *To him, getting up **early on a Sunday** seemed sacrilegious, particularly if you had a woman around.* BNC, GUF W_fict_prose

Dans [59], ce qui semble sacrilège au personnage est le fait de se lever de bonne heure le dimanche matin, un autre jour aurait certainement été qualifié par un adjectif qui n'a pas à voir avec la coloration religieuse du dimanche ; « *on a Sunday* » nous semble, par conséquent, obligatoire pour comprendre la situation décrite par le V-ING. C'est également le cas dans [58] où la présence d'« *inwards* » est cruciale et nécessaire à la compréhension de l'action décrite par « *fighting* ». Enfin, [57] et la glose en [57a] montrent l'importance de « *for my club* ». Dans le premier énoncé, on visualise un sportif répondre à une question concernant ses objectifs de la saison et répondre qu'il souhaite se concentrer pour marquer des points pour son club. Le sens de la glose est différent : le sportif peut regretter ou expliquer que son club ne soit intéressé que par les résultats, pas forcément les siens d'ailleurs.

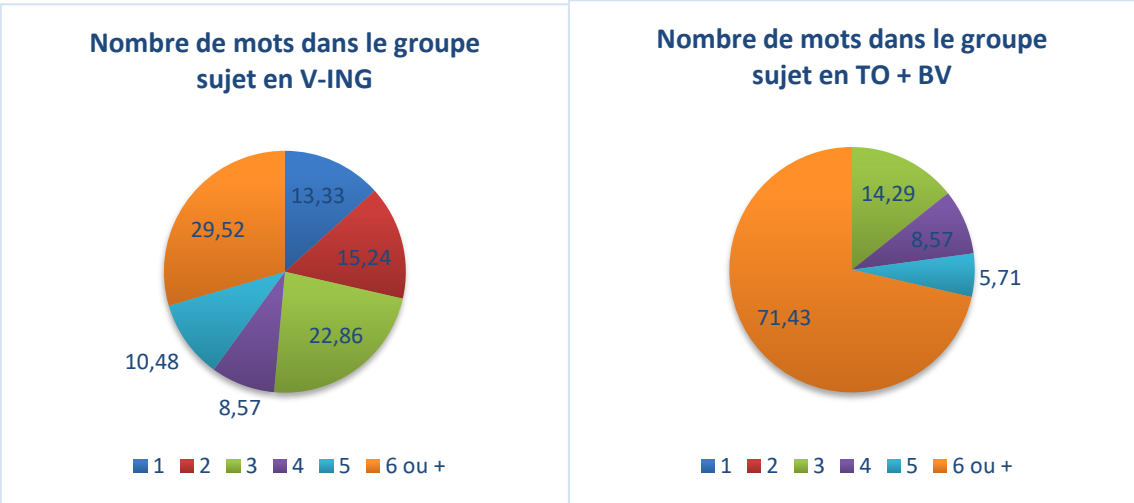

Figure 133 : Graphiques illustrant le nombre de mots dans les groupes sujets en V-ING et en TO + BV (en %)

Si le nombre de syllabes des verbes en V-ING et en TO + BV est similaire, le nombre de mots contenus dans les groupes sujets est très différent et cette différence ne peut s'expliquer uniquement par le nombre plus élevé de V-ING que d'infinitives en fonction sujet.

Les énoncés en TO + BV en fonction sujet sont très homogènes en termes de taille comparés à ceux fondés sur un V-ING. En effet, 71,43 % des groupes sujets formés autour d'un verbe en TO + BV sont constitués de 6 mots ou plus comme dans les exemples suivants :

[60] *It was good* ***to see Terry Howse back in action for Post Office A*** *and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks.* BNC, CF9 W_newsp_other_sports

[61] *'It would be difficult* ***to invent a more complicated system for taxing the self-employed*** *even if one set out with that very objective,' Mr Lamont said.* BNC, K5H W_newsp_other_commerce

Nous n'ignorons pas que ces énoncés sont des extrapositions. Nous les avons traitées dans cette partie car les infinitives sont les sujets réels de l'énoncé et que nous cherchons ici les raisons pour lesquelles une infinitive peut ou non être employée en fonction sujet et dans quelles conditions. L'extraposition est une manière d'employer les infinitives en fonction sujet tout en respectant le principe d'*end-weight*. Elles illustrent ainsi la résistance des infinitives à apparaître à la position habituellement dévolue au sujet de la phrase et la prépondérance des structures non canoniques pour l'éviter. Comme l'ont montré Huddleston et Pullum, l'extraposition est assez systématique avec les infinitives (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1419) car elle rend la phrase plus facile à comprendre en rejetant l'énoncé en TO + BV, complexe, en fin d'énoncé (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1405).

Dans [60] et [61], nous avons pris en compte « *to see Terry Howse back in action for Post Office A* » et « *to invent a more complicated system for taxing the self-employed* » et pas seulement « *Terry Howse* » ou « *a more complicated system* » qui sont pourtant les compléments de « *good* ». Nous le justifions par le fait que le sens de la phrase est complètement modifié si l'on n'inclut pas toute la complémentation :

[60a] *It was good* ***to see Terry Howse*** *and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks.*

[60b] *It was good* ***to see Terry Howse back in action for Post Office A*** *and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks.*

[60a] et [60b] n'ont pas le même sens. Nous avons donc décidé de prendre en compte tout le groupe complétant le verbe sujet nécessaire à la conservation de la situation décrite par l'énonciateur.

La proportion de groupes de cette taille n'est que de 29.52 % dans les groupes sujets formés autour d'un V-ING. Il faut toutefois signaler que cette catégorie est également la plus représentée dans les énoncés en V-ING bien que cela soit dans une moindre mesure. Les groupes sujets formés autour d'un verbe en V-ING sont donc, dans l'ensemble, plus courts que ceux des infinitives.

Ces résultats ne montrent pas si les infinitives sont, de nature, plus longues que les formes en V-ING ou si c'est un hasard de notre corpus mais les résultats confirment en tout cas, que les éléments lourds sont placés en fin d'énoncé, ce qui peut justifier le nombre peu élevé d'infinitives en fonction sujet et le nombre très élevé d'extrapositions dans ce type de cas. Le principe d'*end-weight* est donc, au moins en partie, responsable de la spécialisation des deux types de structures par rapport à certaines fonctions syntaxiques.

Le corpus confirme le principe selon lequel l'information est distribuée dans la phrase en allant du plus au moins connu. La réticence des infinitives à être utilisées non seulement en fonction sujet mais aussi à occuper sa place typique dans la chaîne de la phrase indique que les infinitives sont plutôt rhématiques et ne renvoient pas (du moins le plus souvent) à du connu ou déjà présenté. Quant aux formes en V-ING, leur concentration forte dans la fonction sujet illustre que V-ING est bien plutôt anaphorique et ancré dans une situation particulière.

Il est évident, comme l'ont maintenant démontré de nombreux linguistes, que les infinitives peuvent également renvoyer à une situation déjà décrite ou connue. Toutefois, il nous semble que le sémantisme de TO associé à une base verbale (donc non marquée) et la résistance à la place physique thématique de sujet, démontre que même lorsque c'est le cas, l'énonciateur peut avoir en tête toute cette potentialité rhématique et l'utiliser pour exprimer une distance vis-à-vis de la situation, un commentaire, un doute, ou pour prétendre une nouveauté de contenu.

Cela peut sembler quelque peu contradictoire avec des théories qui considèrent V-ING comme générique. Nous ne pensons pas que cela remette en cause toute la théorie en réfutant la possibilité que les V-ING puissent être génériques. Cela montre, selon nous, que la fonction des formes en TO + BV et en V-ING influe sur le type de valeur qui peut leur être attribuée.

Le fait que les formes en V-ING soit nominalisées et se comportent comme un syntagme nominal classique (possibilité d'ajouter un adjectif, un déterminant, de faire partie d'une inversion sujet-verbe etc.) explique une utilisation en fonction sujet très aisée et fréquente. L'extraposition des formes en V-ING est d'ailleurs rare, « *at best marginal* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1407) à tel point qu'Huddleston et Pullum traitent l'extraposition de V- ING à part car elle est rare : les subordonnées en V-ING « *extrapose less readily and generally than content clauses and infinitivals* ». (Huddleston, Pullum, et al., 2016 : 1407)

Pour eux, cette réticence à l'extraposition est une preuve supplémentaire de leur nature nominale : « *Gerund-participials in complement function are the most NP-like of subordinate clauses, and the fact that they are less amenable to extraposition than the other subordinate clause categories is a further manifestation of this* » (Huddleston, Pullum et al. 2016 : 1407).

La dislocation fait l'objet d'une partie de l'*information packaging* dans la grammaire d'Huddleston et Pullum. L'opération de dislocation permet de faire ressortir physiquement, syntaxiquement et phonétiquement un élément de la phrase en le plaçant à gauche ou à droite de l'énoncé, à une place non-prototypique (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1409). La dislocation à gauche facilite la compréhension de l'énoncé (le « *processing (production or perception*) » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1410)) en mettant en avant l'élément important de la phrase. Elle permet également de renforcer le lien avec le discours précédent voire crée une anaphore qui peut participer au style du document.

La dislocation à droite permet, quant à elle, de faire une clarification des propos (« *clarification of reference* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1411)). Elle permet de revenir sur un élément qui a été mentionné dans l'énoncé pour le topicaliser et facilite la compréhension : on s'assure que le co-énonciateur a bien compris l'élément dont il était question dans la phrase. L'énonciateur, en réorganisant ainsi la phrase, attire l'attention de son co-énonciateur sur des éléments qu'il place pour cela à des places non-prototypiques.

Enfin, nous relevons dans le corpus des clivées et pseudo-clivées qui relèvent, elles aussi, de l'*information packaging*. Ces constructions permettent, comme l'extraposition et la dislocation, de réorganiser les arguments de la phrase en en mettant certains en avant (« *foregrounding* » (Huddleston, Pullum et al., 2016 : 1414)) ou au second plan (« *backgrounding* » (*ibid*)) tout en n'oubliant pas de souligner que certaines clivées n'ont pas de contrepartie canonique (*ibid*, 1422).

b) Fonction complément du sujet

Quand elles sont attributs, les formes en TO + BV ont le plus souvent elles-mêmes un complément : nous en relevons 59 avec un complément d'objet et 16 avec un attribut. Cela représente 85.23 % des énoncés contenant une infinitive en fonction attribut (75 sur 88). Si nous relevons très peu de formes en V-ING en fonction attribut comparé au nombre d'infinitives occupant cette position, nous remarquons qu'elles ont aussi majoritairement un complément : 3 sur 15 ont un complément d'objet et 11 ont un complément du sujet, ce qui représente 93.33 % de ce petit sous-corpus.

Comme dans la partie précédente, nous avons décidé d'exprimer les résultats en pourcentage ; la comparaison des valeurs exactes est peu pertinente puisque les formes en V- ING occupent beaucoup moins fréquemment la fonction complément du sujet que les infinitives.

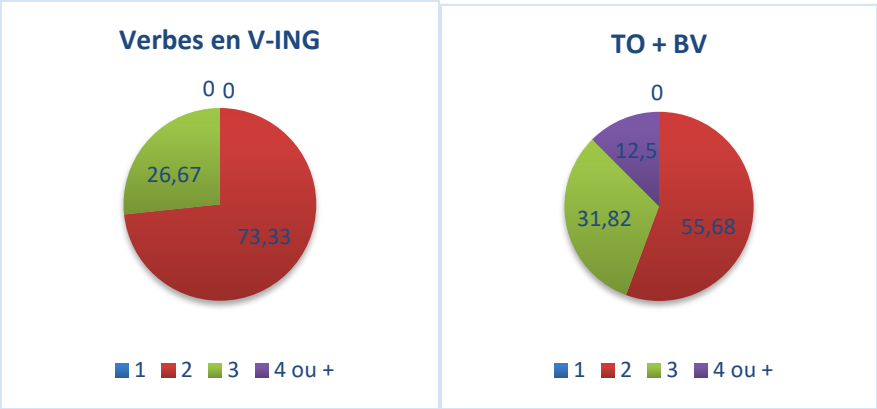

Figure 134 : Graphiques illustrant le nombre de syllabes des V-ING et TO + BV en fonction complément de sujet (en %)

Ces résultats sont intéressants car ils vont à l'encontre de ce que nous pourrions prévoir. En effet, nous l'avons vu, il est prévu que les éléments les plus lourds se trouvent en fin de phrase. Or le complément du sujet est typiquement placé en fin de phrase après le sujet et le verbe. Nous pourrions, de ce fait, nous attendre à ce que les verbes utilisés dans cette fonction soient bien plus longs que ceux se trouvant dans des groupes occupant la fonction sujet. Or, les résultats montrent qu'il n'en est rien. Si les verbes monosyllabiques sont majoritaires dans les groupes sujets en V-ING (51.89 % des verbes), nous n'en relevons aucun en fonction complément du sujet. Les verbes en V-ING sont donc plus longs lorsqu'ils sont en fonction complément du sujet, en fin de phrase, qu'en tête à la fonction de sujet. Leur taille reste toutefois modérée puisque 73.33 % des verbes en V-ING font deux syllabes et 26.67 % en font trois.

Quant aux structures en TO + BV, les résultats changent peu en fonction du rôle syntaxique mais nous notons tout de même une plus haute proportion de verbes à trois syllabes qu'en fonction sujet (31.82 % contre 20 %) qui est toutefois contrebalancée par une plus faible proportion de verbes à 4 syllabes ou plus (12.5 % contre 20 % en fonction sujet). Au final, les infinitives, plus nombreuses en fin de phrase ne contiennent pas de verbe plus long qu'en fonction sujet, c'est même plutôt le contraire.

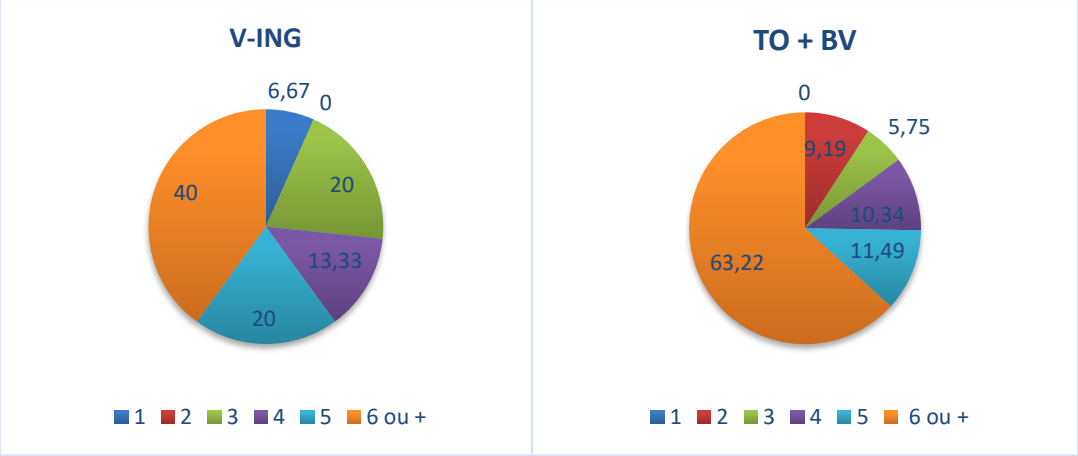

Figure 135 : Graphiques illustrant le nombre de mots dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV en fonction complément de sujet (en %)

Tout d'abord, il est logique de ne relever aucun verbe monosyllabique dans les structures en TO + BV puisque nous avons compté TO dans le nombre de mots et de syllabes. Ainsi, même des verbes comme « *see* », ou « *speak* » comptent comme ayant deux syllabes et deux mots lorsqu'ils sont précédés de TO.

Le plus grand nombre de mots dans les structures en TO + BV implique une plus grande lourdeur métaphorique que les V-ING ce qui explique que les infinitives soient plus souvent placées en fin d'énoncé et, même quand elles sont le sujet réel de la phrase. La complémentation plus fournie des infinitives est ainsi, un facteur d'explication de la spécialisation des deux types de structures dans des fonctions différentes.

A propos du complément du sujet, Bottineau écrit : « dans la structure attributive simple, le sujet de *be* est toujours en position d'hyponyme par rapport au prédicat » (Bottineau, 1998 : 373) comme dans son exemple : « « *Dolphins are mammals* » ou le moins évident « *the sky is blue* » où « *sky* » est intégré à l'ensemble plus vaste de tout ce qui est bleu » (*ibid*). Cela se retrouve dans certains énoncés comme :

[62] *Determining the nature of the field to be covered is only the beginning*. BNC, EEH W_ac_polit_law_edu

Ici, « *Determining the nature of the field* » peut être considéré comme une partie de *« the beginning »*. Néanmoins, il n'est pas possible d'élargir cette généralisation à tous les énoncés. C'est ce que nous avons remarqué dans le corpus notamment en observant les combinaisons de type (TO + BV) + V + (TO + BV) et (V-ING) + V + (V-ING). Nous l'avons dit, de nombreuses formulations de ce type répètent le même procès des deux côtés de « *be* » mais le deuxième prédicat est plus précis, son domaine d'application est moins vaste que le premier comme dans :

[63] *He adds, however, that* ***to recognize*** *the point is only* ***to recognize*** *that testing is what matters.* BNC, EDD W_ac_polit_law_edu

Dans les autres cas, il est possible de voir dans le deuxième terme une clarification, un resserrement de la classe décrite par le premier procès, ce qui est le contraire de ce qu'affirme Bottineau puisqu'alors le premier terme pourrait être considéré comme un hyperonyme. Cela confirme toutefois la théorie de Souesme qui fait d'-ING un outil d'anaphore et de renvoi à un élément déjà mentionné, déjà connu et de reprise d'un premier verbe pour le corriger ou montrer le « passage d'une valeur approchée à la bonne valeur ». (Souesme, 1999 : 270)

2. Structures non canoniques

Par définition, les structures non canoniques sont une remise en cause de l'organisation typique de la phrase. En réorganisant la phrase avec ce type de construction, l'énonciateur réorganise non seulement les rôles syntaxiques mais également les rôles sémantiques de la phrase. Ainsi, le sujet n'est plus l'élément thématique sur lequel le reste de la phrase est construit et qu'il commente.

Dans une extraposition, le sujet est toujours un pronom vide de sens, « *it* » le plus souvent, qui fonctionne comme un signal d'extraposition. Il indique que la phrase ne suit pas l'agencement traditionnel et que le sujet a été rejeté plus loin dans la phrase. Ce pronom cataphorique n'est donc pas thématique dans le sens où le co-énonciateur ne sait pas à quoi il renvoie lorsqu'il le lit ou l'entend. Cependant, il est possible de considérer ce pronom comme thématique dans une certaine mesure puisque l'énonciateur sait à quoi il renvoie. Il doit, en effet, savoir ce qu'il déplace pour pouvoir le déplacer.

L'utilisation de telles structures non canoniques ne nie pas les valeurs précédemment attribuées à V-ING et TO + BV (générique/spécifique, action/notion…), elle permet simplement de les modifier en utilisant la syntaxe, ce qui semble confirmer la thèse selon laquelle les formes en V-ING et en TO + BV sont à analyser en contexte et n'ont de valeur qu'en collaborant avec le reste des énoncés.

Nous l'avons vu, les infinitives sont très majoritairement utilisées dans ce type de structures, notamment lorsqu'elles sont le sujet réel de la phrase. Il est presque toujours possible dans notre corpus de réarranger la phrase de telle sorte qu'elle suive l'ordre traditionnel de la phrase dans lequel le sujet occupe la première place dans l'énoncé comme dans les exemples suivants :

[64] *He said by the time of the next election* ***it*** *would no longer be possible to cancel Trident.* BNC, A1Y W_newsp_brdsht_nat_report

[64a] *He said that by the time of the next election* ***to cancel Trident*** *would no longer be possible.*

[65] *'**It** would take me two weeks to reveal all that I know.'* BNC, AHX W_newsp_brdsht_nat_misc

[65a] *' **To reveal** all that I know would take me two weeks.'*

Si les deux gloses sont recevables, elles sont toutefois moins probables que les énoncés initiaux. En effet, outre les règles de l'agencement de la phrase qui rejette en fin d'énoncé les éléments les plus volumineux, les gloses proposées ici paraissent moins instinctives que les énoncés originels. [64a] notamment, poserait sûrement des difficultés de compréhension au co-énonciateur. En effet, toutes les autres informations de la phrase sont déjà connues ou compréhensibles dans le contexte de l'énonciation : « *he* » renvoie à un homme déjà mentionné ou présent dans la situation d'énonciation, « *by the time of the next election* » est à comprendre par rapport au moment d'énonciation, tout comme le temps du verbe. « *Be possible* » est un commentaire fait par l'énonciateur en contexte. Tout est donc compréhensible en contexte ou facilement retrouvable par le co-énonciateur à l'exception de « *to cancel Trident* » qui ne renvoie pas à la situation d'énonciation et qu'il est, par conséquent, surprenant de trouver au milieu d'information connues. Pour préserver l'évolution logique de la phrase, et donc respecter la logique d'*end-weight* et d'*end focus,* il est logique de rejeter la construction en TO + BV à la

fin de l'énoncé en remplissant le vide syntaxique laissé par ce déplacement par une proforme signalant cette extraposition.

La forte proportion d'infinitives ne suivant pas l'ordre canonique de la phrase, montre que les structures en TO + BV ne sont pas thématiques et sont, de ce fait, peu utilisées en fonction sujet (qui est la fonction thématique par excellence) et souvent rejetées en fin d'énoncé qui est la place à la fois du rhématique et des éléments lourds, ce qui est également cohérent avec une forme en deux éléments au moins comme l'est une infinitive en TO + BV.

Cette propension confirme certaines des valeurs attribuées aux formes en TO + BV, à savoir, la virtualité et le regard tourné vers ce qui est à venir. Puisque les formes en TO + BV sont rejetées en fin d'énoncés, elles forcent, même physiquement, à regarder vers la droite, vers ce qui n'est pas encore : pas encore posé en discours, pas encore connu. De plus, ce qui n'est pas encore présenté en discours est encore virtuel, il n'est pas encore ancré dans une situation particulière. L'infinitive est ainsi ce que l'on vise, ce que l'on cherche à atteindre, à la fois physiquement puisque c'est souvent le dernier élément de la phrase et métaphoriquement puisque c'est l'information nouvelle, pour comprendre le reste de l'énoncé.

3. Bilan

Le principe d'*end-weight* et la question plus large d'*information packaging* (ou répartition de l'information) permet d'expliquer, au moins en partie, la spécialisation des formes en V-ING en fonction sujet (en début d'énoncé) et des infinitives en fonction complément du sujet (en fin de phrase). Les infinitives sont plus longues que les formes en V-ING et se retrouvent le plus souvent soit utilisées en fonction complément du sujet soit extraposées lorsqu'elles sont le sujet réel de la phrase. La fonction et donc, la place dans la phrase des deux types de structures est, au moins en partie, contrainte par leur poids métaphorique respectif ainsi que par leur contenu : le caractère rhématique des infinitives et thématique des V-ING s'accordant avec les fonctions dans lesquelles ils sont privilégiés.

IV. Facteurs contextuels

Nous en avons déjà vu des preuves (comme pour la temporalité des V-ING et TO + BV venant en partie du sémantisme des verbes concernés et de leur matrice, par exemple), les formes en V-ING et en TO + BV sont influencées par leur contexte qui contribue à leur sens et peut même aller jusqu'à contraindre l'utilisation de l'un ou l'autre type de subordonnée.

1. Genre du document

Les différents genres de documents sont un rappel qu'il existe différentes communautés linguistiques dans toute langue. François Chevillet en propose la définition suivante :

> *On qualifie généralement de communauté linguistique un groupe de personnes utilisant le même outil linguistique (langue ou dialecte) à des fins communicatives. On considère à tort ou à raison, qu'une nation monolingue constitue une communauté linguistique. Or, il ne faut pas perdre de vue qu'une telle entité n'est jamais homogène. Ce n'est qu'un ensemble regroupant des sous-ensembles appelés réseaux ou essaims – des communautés linguistiques « inférieures », pourrait-on dire. (Chevillet, 1991 : 18)*

Pour Hockett (1958), il y a communauté linguistique à partir du moment où il y a (seulement) unicité linguistique » (Chevillet, 1991 : 18). Cette thèse est difficilement tenable souligne Chevillet puisqu'il n'existe pas une seule communauté anglophone, englobant les Anglais, les Américains, les Indiens, les Nigérians, les Néo-Zélandais, etc. D'après lui, « Il ne peut y avoir de communauté à partir du moment où les locuteurs ne partagent pas la même culture » (Chevillet, 1991 : 18).

Il écrit :

> *Pour Gumperz (1968), la communauté linguistique peut être constituée par un groupe social monolingue ou multilingue, à partir du moment où l'interaction est fréquente au sein dudit groupe. Pour Fishman (1971) et Labov (1972), ce n'est pas l'uniformité d'usage qui compte, mais la présence d'un code d'évaluation du comportement linguistique partagé par tous les membres de cette communauté. (Chevillet, 1991 : 18)*

La notion peut ainsi s'appliquer à tout une ville comme New York, par exemple.

Au final, Chevillet propose de considérer qu'une communauté linguistique est dominée par ce qu'il appelle la règle des trois unités : spatiale, culturelle et temporelle (Chevillet, 1991 : 18). L'unité spatiale explique pourquoi il n'y a pas une mais des communautés anglophones réparties géographiquement : la communauté linguistique de Perth en Australie n'est pas la même que celle de Birmingham en Angleterre. L'unité temporelle fait qu'une communauté linguistique est forcément synchronique : un journaliste britannique du XVIIIè siècle aura peu en commun avec un journaliste britannique du XXI è siècle même en habitant dans la même ville. Enfin, l'unité culturelle fait que : « les membres d'une même communauté doivent partager les mêmes valeurs et un patrimoine culturel commun » (Chevillet, 1991 : 18) d'où le fait que :

> *[…] un étranger ne pourra pas être intégré à une communauté linguistique même s'il en connaît la langue : un habitant de Los Angeles né à l'étranger n'appartiendra pas à la même communauté linguistique qu'un autochtone puisque leur patrimoine culturel ne sera pas exactement similaire. (Chevillet, 1991 : 18)*

Ainsi, les auteurs de notre corpus composé d'énoncés tirés de journaux, de documents académiques et d'œuvres de fiction, s'ils sont tous Britanniques et ont vécu au XXè siècle, n'appartiennent pas à la même communauté linguistique puisqu'on ne peut pas dire qu'ils soient en interaction fréquente. Il serait étonnant que tous soient nés et aient grandi dans une même zone géographique et partagent le même patrimoine culturel. Il est intéressant de souligner que ces remarques valent également pour les récepteurs de ces énoncés qui ne sont pas les mêmes et n'appartiennent pas non plus aux mêmes communautés linguistiques. Ces constats impliquent nécessairement des différences d'attentes et d'utilisation de la langue.

G. Leech a travaillé la stylistique comme une étude linguistique de la littérature en cherchant comment la linguistique peut expliquer l'utilisation de la langue en littérature à travers, par exemple, des figures telles que l'anaphore, l'allitération, l'antithèse, etc. Il écrit : « *By popular definition, literature is the creative use of language ; and this, in the context of general linguistic description, can be equated with the use of unorthodox or deviant forms of language* » (Leech, 2008 : 12). Selon lui, il existe des variétés d'anglais qu'il convient d'étudier comme des langues autonomes avant d'essayer de décrire une langue globale les réunissant toutes (Leech, 2008 : 13-14).

Enfin, pour lui, la cohésion est un concept important en littérature car les choix faits à différents moments du texte finissent par former un réseau cohérent que certains décrivent comme le style d'un auteur (Leech, 2008 : 29). Ainsi, pour revenir à notre étude, le style peut expliquer pourquoi un auteur choisira une forme plus que l'autre afin de rester cohérent avec le reste de son écrit et créer ainsi une cohésion entre toutes les phrases pour qu'elles forment un texte unique et uniforme.

Même intuitivement, tout locuteur a le sentiment qu'il existe des discours clairement spécialisés dont les thématiques et certaines caractéristiques formelles (terminologiques et phraséologiques, notamment) sont immédiatement reconnues par la grande majorité des membres du corps social comme étrangers à leur expérience commune. L'utilisateur d'une langue n'a pas besoin d'être spécialiste de linguistique pour différencier un écrit journalistique, d'une publicité ou encore d'un poème. Les différences peuvent être plus ou moins grandes mais elles existent.

Ces dernières années, les études linguistiques se sont beaucoup penchées sur un nouveau domaine : l'anglais de spécialité. Notre travail ne s'inscrit pas dans ce type de recherche mais l'anglais de spécialité peut donner matière à réfléchir et permettre d'éclairer nos résultats. Une étude de notre corpus à travers ce prisme pourrait d'ailleurs justifier un tout nouveau travail.

Michel Petit cité par Mémet écrit : « l'anglais de spécialité est la branche de l'anglistique qui traite de la langue, du discours et de la culture des communautés professionnelles et groupes sociaux spécialisés anglophones et de l'enseignement de cet objet ». (2002 : 2-3)

Il y a difficulté à s'accorder sur une définition et à limiter l'objet de la recherche. D'aucuns parlent « d'évidence intuitive du spécialisé qui paraît s'imposer dans l'expérience commune » (Petit, 2010 : 12). Tout utilisateur aurait ainsi l'intuition de ce qu'est la langue journalistique ou académique, par exemple, et serait au moins capable de la reconnaître s'il s'y retrouvait confronté mais d'autres linguistes se lancent dans « des travaux qui décrivent en détail toutes sortes de caractéristiques linguistico-discursives de toutes sortes d'ensembles de textes (ou parties de texte) spécialisés […] » (Petit, 2010 : 1) afin de déterminer les caractéristiques de chaque discours spécialisé.

Petit attire toutefois l'attention de son lecteur sur les problématiques d'une telle matière. Il écrit :

> *Il nous semble en effet que l'analyse du discours, telle qu'elle est diversement mise en œuvre en matière de discours spécialisé, s'attache plus volontiers à la mise en lumière de certaines caractéristiques des discours dont elle traite qu'à la réflexion sur ce qui fonde leur statut même de discours spécialisé, ce statut paraissant le plus souvent être simplement tenu pour acquis* ***a priori****. D'où, nous semble-t-il, un problème de circularité puisque ces caractéristiques particulières, identifiées à partir de certains discours considérés* a priori *comme spécialisés, deviennent ensuite des éléments de définition générale du discours spécialisé, qui permettent à leur tour de confirmer que les discours en question sont bien spécialisés. (Petit, 2010 : 1)*

La langue est pleine des caractéristiques « des usages langagiers propres à l'exercice de certaines activités » (Charaudeau et Maingueneau, dir. 2002 : 540). C'est la combinaison d'« un critère thématique corrélé à une situation énonciative spécifique […] qui est susceptible de favoriser le recours à une organisation discursive particulière, à des constructions syntagmatiques originales aux yeux des novices, à un vocabulaire compris par les seuls initiés » (Charaudeau et Maingueneau, dir. 2002 : 540) qui est généralement perçue comme spécifique du discours spécialisé. Les différents genres de documents ont donc recours à différentes

utilisations du langage. Le discours journalistique se reconnaît, par exemple, à l'utilisation de techniques rhétoriques, de titres accrocheurs, de jeux de mots que l'on trouvera rarement dans les documents académiques et les œuvres de fiction.

Gee suggère de faire une distinction entre discours et Discours. Le discours se concentre sur la langue alors que le Discours a à voir, selon lui, avec la manière dont tout énonciateur à travers son utilisation de la langue affecte son identité et son appartenance à un groupe, et donc, à une communauté linguistique (Hyland, 2009 : 21). Pour lui, l'utilisation de la langue n'est pas anodine et s'inscrit dans un contexte dans lequel l'énonciateur cherche à s'inscrire par son acte langagier. Cela explique qu'il existe des styles différents selon les genres puisque chaque communauté possède des objectifs, des habitudes de communication, des genres, un lexique et une expertise communs (Hyland, 2009 : 57). Le chercheur en anglais de spécialité pourra ainsi choisir de s'intéresser plus particulièrement à l'« anglais » du droit, des mathématiques, de la politique, du cinéma, etc. (Wozniak, 2014 : 14).

Dans cette approche, chaque communauté langagière a une manière d'appréhender et d'utiliser la langue anglaise qui reflète son histoire, son statut, et ses motivations d'écriture, entre autres. Il est, par conséquent, logique qu'un journaliste ne manie pas la langue de la même manière qu'un chercheur ou un écrivain. Il existe d'ailleurs des dictionnaires dédiés aux différents types d'anglais, ce qui démontre que chaque genre a son vocabulaire, voire des habitudes syntaxiques, qui ne sont pas forcément accessibles à tout locuteur anglophone. Citons, par exemple le dictionnaire de termes journalistiques écrit par Jonathon Green (*Newspeak, a Dictionary of Jargon*, Routledge et Kegan Paul, 1984 : London) dans la préface duquel il présente l'utilité d'un tel dictionnaire spécialisé ainsi que les spécificités de la langue journalistique.

> *George **Orwell coined 'Newspeak ' for his novel 1984** ; its purpose 'was not only to provide a medium of expression for the world-view and mental habits proper to the devotees of Ingsoc, but to make all other modes of thought impossible'. It was designed to shrink vocabularies, to eliminate subtlety, to destroy nuance and to let loose a verbal holocaust upon the English language. » (Green, 1984 : ix) Même s'il reconnaît que les années et la réalité ont prouvé que, fort heureusement, Orwell avait tort, il ajoute : « Yet **no-one would deny that a form of 'Newspeak', however altered, is all too prevalent**. …The soothing, delusory world of 'equality' , of much-touted 'democracy', has created a 'newspeak' all its own. Rather than shorten the language it is infinitely broadened ; instead of curt monosyllables, there are mellifluous calming phrases, design to ally suspicions, modify facts and divert one's attention from difficulties. (Green, 1984: ix)*

> *Of course, not all the entries in this Dictionary will have quite the sinister import of Orwell's famous coinage**. Many of those who use this 'trade slang' do so as much out of a desire to make themselves understood (and accepted**) by their peers as to confuse the uninitiated. **But the lure of 'in-group' is undeniable**, and simple language is a painless way of stating one's elite status. (Green, 1984 : ix)*

Cette citation montre que, selon Green, l'objectif des journalistes est d'être compris de ses locuteurs mais également de faire partie du groupe, d'être accepté par leurs pairs et lecteurs en tant que tel. Il en va de même pour les écrivains et chercheurs qui cherchent également à être reconnus comme tels et ont donc recours à des stratégies langagières pour accomplir cela. Il est, ainsi, largement attendu d'un chercheur qu'il s'efface derrière des tournures de phrase qui ne le mettent pas avant comme l'utilisation du « nous » et non du « je » pour exprimer une opinion personnelle, par exemple, ce qui est totalement artificiel et ne serait pas acceptable dans un autre contexte.

Les objectifs de chaque genre diffèrent : les journalistes et les chercheurs sont supposés relater des faits, voire les commenter, dans tous les cas, ils parlent du réel alors qu'en littérature, l'intérêt est la déviance (Leech, 2008 : 12) car autrement ce n'est pas de la littérature, juste une histoire. Les genres ont donc des objectifs différents, et des manières différentes d'approcher la langue pour ce faire et donc, au final, des styles différents.

L'un des problèmes de l'étude de la langue spécialisée est qu'elle reste assez théorique et réflexive. Ainsi, nous ne trouvons guère d'ouvrage référençant les caractéristiques de la langue académique, politique ou autre. Lorsque les chercheurs s'y essaient, ce sont des entreprises comme la nôtre, qui décrivent un corpus particulier sans toutefois se risquer à trop élargir leurs conclusions à tout une langue.

Au final, il s'avère que le corpus confirme qu'il existe des différences dans l'utilisation de la langue en fonction des types de documents puisque le genre ressort comme un critère de différenciation dans l'utilisation entre les formes en V-ING et en TO + BV. Le graphique suivant propose une illustration des principales caractéristiques grammaticales de chaque genre présent dans le corpus pour faire ressortir leurs différences et points communs.

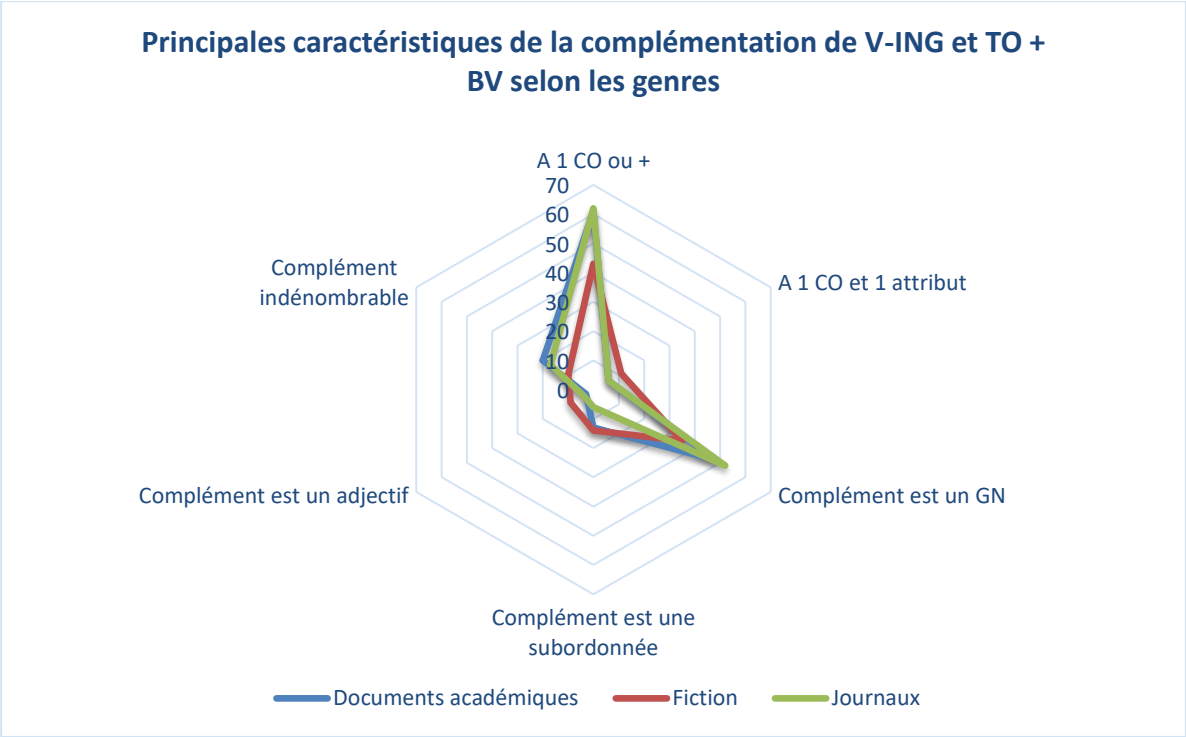

Figure 136 : Principales caractéristiques de la complémentation de V-ING et TO + BV selon les genres (en %)

Les résultats apparaissent assez semblables. La forme est très proche dans tous les cas mais on remarque que celles des résultats pour les documents académiques (en bleu) et celle des journaux (en vert) sont presque superposées, c'est-à-dire, identiques. Toutefois, cette proximité apparente entre les trois genres n'est plus que cela si l'on change le type de graphique.

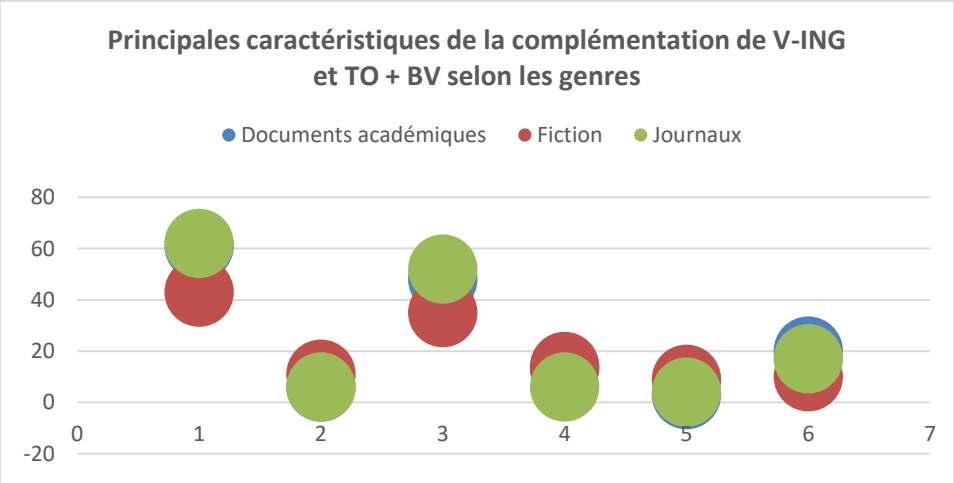

Figure 137 : Principales caractéristiques de la complémentation de V-ING et TO + BV selon les genres (en %)

Ce graphique, dans lequel nous avons entré les mêmes catégories et résultats que dans le précédent (figure 137) fait davantage ressortir la proximité de fonctionnement des documents académiques et des journaux, dont les points se superposent, et la différence de la fiction qui, pour reprendre les termes de Green illustre la déviance que représente le genre face aux autres utilisations de la langue dans les deux autres types de documents. Ce fonctionnement particulier est également illustré dans le graphique suivant :

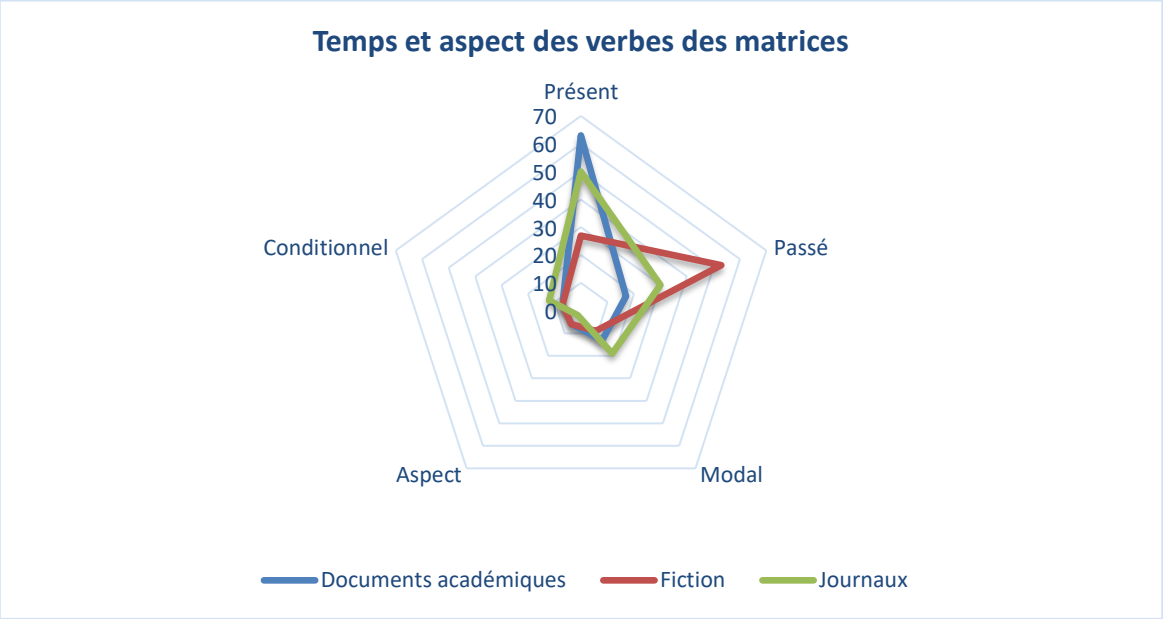

Figure 138 : Représentation graphique des temps et aspects des verbes des matrices selon le genre de document (en valeurs exactes)

Ce graphique confirme le statut à part de la fiction et illustre le fait que le temps et l'aspect des verbes des matrices dans la fiction diffèrent de ceux présents dans les journaux et les documents académiques. Ces deux derniers ont un fonctionnement assez proche puisqu'ils sont supposés relater des faits réels et exprimer des vérités ; ce qui est rendu par le présent qui est logiquement le temps le plus utilisé dans ces deux types de documents. Quant à la fiction, il n'est pas surprenant que le passé soit le temps le plus utilisé puisque la fiction raconte des événements décrochés du moment de narration, donc au passé. De même, le fait que la modalité soit très peu présente dans les œuvres de fiction ou dans les documents académiques mais plus utilisée dans les journaux a aussi à voir avec les caractéristiques propres à chaque type de document. En effet, les chercheurs, s'ils peuvent être amenés à émettre des hypothèses, dédient leur temps à l'étude des faits et à la résolution de problèmes et n'ont donc pas recours à la

modalité. La fiction est souvent présentée comme prise en charge par un narrateur omniscient qui n'a pas besoin de prendre de précautions discursives concernant ce qu'il raconte. Les mêmes conclusions peuvent être tirées pour le conditionnel et les aspects. Ainsi, le genre des documents permet d'expliquer les résultats observés lors de l'étude des temps et aspects des verbes du corpus.

Ces résultats sont congruents avec la recherche de Biber et Conrad sur les caractéristiques linguistiques des genres. Après avoir analysé un corpus conséquent, ils ont établi que les documents académiques et les articles de journaux étaient assez comparables et partageaient de nombreuses caractéristiques linguistiques et que la fiction était un genre à part. Ils écrivent :

> *On a general level, two informational written registers – newspaper writing and academic prose- were shown to share certain situational characteristics and linguistic features that set them apart from conversation. At the same time, the two general registers differ from each other with respect to their specific topics and communicative purpose, and these situational differences are reflected in linguistic differences for verb tense, voice, time and place adverbials, and modals.[…] the analysis of fiction illustrated how linguistic variation can be influenced by style choices rather than the normal factors that determine register differences. (Biber et Conrad, 2009 : 139)*

Ils ont établi un bilan des caractéristiques des deux premiers genres, partiellement reproduit ci-après :

Linguistic features	*Newspapers*	*Academic prose*
1 Nominal features		
Nouns	*Very common, even more common than in academic prose*	*Very common,*
nominalizations	*Common*	*Extremely common*
Prepositional phrases after nouns	*Common*	*Extremely common*
Attributive adjectives	*Common*	*Extremely common*
Nouns as premodifiers of nouns	*Extremely common*	*common*
Personal pronouns	*Slightly more than in academic prose, still uncommon*	*rare*
2 Verb characteristics		
Present tense	*Less common than in academic prose; slightly more common than past tense*	*More common than in news; far more common than past tense*
Past tense	*Much more frequent than in academic prose*	*rare*
Modals	*Uncommon; slightly less common than in academic prose; will and would most common*	*Uncommon; slightly more common than in news; can and may most common*
Passives	*About 15 % of all finite verbs*	*More common than in news; about 25 % of all finite verbs*
3Circumstance adverbials of time and place	*Time adverbials by far most common; place also common*	*Time and place adverbials rare*
4 Linking adverbials	*rare*	*Very common*
5 other features	*Standard syntax*	*Standard syntax*

Figure 139 : Reproduction partielle de *Table 5.2 Distribution of selected features in two general written registers* (based on Biber 1988, Biber et al. 1999, Conrad 1996, Conrad 2001) p. 116-117

Malgré les points communs entre les genres, nous notons des différences comme le temps du verbe, ce qui est confirmé par notre corpus. Le genre du document source joue sur le temps des matrices mais également sur la complémentation et les caractéristiques du sujet. Les genres des documents dont sont extraits les énoncés du corpus ont aussi une influence forte sur

la nature et notamment la variété de nature des compléments des subordonnées étudiées. En effet, la fiction ressort comme le genre offrant le plus large éventail de compléments et ce, même pour les subordonnées en V-ING qui sont, par ailleurs, largement cantonnées à une complémentation par un ou des groupes nominaux. Les extrapositions de V-ING sont presque exclusivement tirées d'œuvres de fiction (5 sur 6) ce qui est cohérent puisque l'extraposition permet de mettre l'accent sur le commentaire (présent après « *it* + BE ») et que l'énonciateur est supposé se faire plus discret, ou du moins se montrer objectif dans les deux autres genres de documents. Ceci dit, nous ne relevons pas une telle disparité entre les genres concernant l'extraposition des TO + BV puisqu'on en dénombre : 9 dans les documents académiques, 18 dans la fiction, et 16 dans les journaux.

Les communautés linguistiques sont différentes selon les genres et il est logique que les genres aient chacun leurs spécificités et l'étude du corpus nous révèle que les genres ont une influence importante sur la fréquence et les modalités d'utilisation des formes en V-ING et en TO + BV. Au final, les différences que nous avons évoquées entre les communautés linguistiques, les genres, habitudes, styles et vocabulaire propres permettent d'expliquer, en partie, les différences d'utilisation de V-ING et de TO + BV.

2. Pragmatique

Toute prise de parole est liée à une intention. Sans motivation, il n'y a ni production ni réception de langage. Cela s'applique également aux différents genres qui ont chacun des objectifs spécifiques. La pragmatique s'intéresse aux intentions de l'énonciateur lorsqu'il utilise la langue (mais aussi à celles de son co-énonciateur qui lui aussi a des intentions dans la réception) ce qui souligne l'importance de l'acte collaboratif dans tout acte de langage même lorsqu'à l'écrit, le co-énonciateur n'est qu'imaginé. Enfin, la présupposition est un élément crucial en pragmatique car l'énonciateur construit son discours en s'appuyant sur la présupposition (de ce que l'énonciateur sait, de la manière dont il recevra l'énoncé, etc.). Ainsi, la pragmatique s'intéresse à la langue en tant que représentation d'échanges entre des énonciateurs et co-énonciateurs qui chacun produisent et reçoivent la langue les uns en fonction des autres.

Puisque le corpus est créé à partir d'énoncés tirés de trois genres de documents différents, il attire l'attention sur les intentions différentes et potentiellement divergentes des acteurs de leur production et réception. Avec cette idée en tête, nous avons pris soin d'étudier les énoncés tirés de ces trois genres ensemble mais également séparément afin de relever de

possibles différences d'utilisation de la langue (et donc de V-ING et de TO + BV) selon les types de documents qui pourraient révéler que les différences de distribution des formes sont liées à la pragmatique et possiblement au style de l'auteur.

> *My distinction between the two forms is a pragmatic distinction: The speaker undertakes two different kinds of commitment by choosing one or the other of the two forms. And unfortunately there is no simple way of translating a pragmatic difference into a semantic difference. This is unfortunate because linguistic intuition centres round semantic notions rather than pragmatic functions. Each of the pragmatic functions makes possible a kind of interpretation, not one particular; and naturally I shall be disposed to choose interpretations which will make the distinction as clear-cut as possible. This will, no doubt, tend to exaggerate the difference between the two form and to conceal the fact that in many cases the gerund or the infinitive may be used with very little practical difference. (Conrad, 1982 : 91)*

Dans cette citation, Conrad explicite l'importance de la pragmatique dans l'utilisation des deux types de subordonnées ici étudiées. Pour lui, la raison pour laquelle on utilise l'un ou l'autre est avant tout une différence d'implication de l'énonciateur.

Cette décision peut aussi venir du type de co-énonciateur puisque les participants à l'acte d'énonciation varient selon le genre de document et cela joue sur la décision d'utiliser tels ou tels outils linguistiques. En effet, dans les journaux (et la plupart des documents académiques), le « je-énonciateur » est facilement retrouvable puisque le nom du journaliste est inscrit sous l'article et le « tu-co-énonciateur » l'est aussi puisqu'il s'agit de celui qui est en train de le lire. Dans la fiction, ces deux actants sont identifiables mais de manière moins évidente, il faut utiliser le contexte, différencier l'auteur du narrateur et des personnages utilisant la première personne.

De plus, le sujet de l'acte énonciatif n'est pas le même puisque les journaux et les documents académiques relaient des faits réels alors que la fiction, sous couvert d'un vernis de réalité, présente des faits imaginaires. Nous l'avons vu, les genres ont différents objectifs ce qui peut expliquer l'importance de l'aspect pragmatique dans notre sujet.

3. Modalité, présence de l'énonciateur

L'implication de l'énonciateur nous semble être l'un des critères importants à prendre en compte dans l'analyse des formes en V-ING et en TO + BV ; cela peut être analysé comme découlant des différents genres de documents utilisés dans le corpus. Nous venons de le voir, les genres ont différents objectifs et cibles et ils obéissent à des règles et attentes prédéfinies

(même si nous n'oublions pas la capacité de la littérature de dépasser ces contraintes). La présence de l'énonciateur est, par conséquent plus ou moins forte (ou du moins, est présentée comme telle) selon les genres.

La pertinence de l'idée de modalité dans l'étude des formes en V-ING et en TO + BV n'est pas nouvelle. Dès 1931, Kruisinga voyait dans les formes en V-ING un aspect duratif, c'est-à-dire la marque d'un point de vue de l'énonciateur qui choisissait, en affixant le verbe d'un -ING, de présenter la situation décrite par le verbe en insistant sur sa durée. (Conrad, 1982 : 20). Plus tard, Vendler avance l'hypothèse que le gérondif correspond à une phrase à l'indicatif alors qu'une infinitive correspond au subjonctif et peut ainsi être glosée par une phrase contenant un modal ou une subordonnée en « *that* » contenant un « *should* » ((Conrad, 1982 : 24) citant (Vendler, 1968 : 56)).

S'il est très aisé de trouver des contrexemples, Vendler, loin de passer sous silence les énoncés le contredisant, en donne d'ailleurs un lui-même : *To free the slaves was easy* dans lequel les esclaves ont bien été libérés. La théorie de Vendler a l'intuition de l'importance de la modalité dans l'étude de ces formes. Quirk et al. se sont également intéressés à la modalité. Ils écrivent :

> *The meaning of the infinitive clause is 'putative' rather than factual, as we see when we paraphrase it (where complementation restrictions permit) by a that-clause with putative should. (1985 : 740)*

Il est aisé de trouver des exemples qui corroborent cette idée comme : « *To rob one's parents is unforgivable* » glosable par « *That one should rob one's parents is unforgivable* ». S'il est vrai que de nombreux autres exemples prouvent autrement, il est vrai que cela fonctionne dans de nombreux cas comme le rappelle Conrad quand il écrit : « *in many typical cases the infinitive has the same semantic function as putative clauses. But this fact cannot be generalized.* » (Conrad, 1982 : 26)

Certains linguistes défendent cette thèse et arguent de l'importance de l'implication de l'énonciateur dans la différenciation entre les deux formes verbales étudiées. Puisque les deux formes en fonction sujet peuvent exprimer des vérités générales, il doit y avoir une différence entre les deux :

> *Thomson and Martinet (1960) recognize the fact that both gerunds and infinitives are used in general statements, but they add the rule that a gerund implies that the speaker or the hearer knows the action in question from his own personal*

experience, that he himself has performed the action several times. They say, for instance, that

(3) Looking after children requires patience

Implies that the speaker has tried looking after children. In my view, a gerund implies that the speaker (never the hearer) knows that the action in question has been performed several times, but not necessarily by the speaker himself. But if it has been performed by others, the speaker must have studied their performances of the action (or have been told about them). (Conrad, 1982 : 7-8)

Pour Conrad, la modalité, c'est-à-dire, l'expression de la présence de l'énonciateur dans l'énoncé et donc, son implication, sont des explications de la coexistence des deux formes verbales. Si elles peuvent exprimer les mêmes valeurs, la différence entre les deux est le degré d'implication de l'énonciateur. Il écrit:

Next comes a discussion of some treatments which are more general in the sense that the choice between a gerund and an infinitive is regarded as dependent on distinctions that are known in other areas of the grammatical system or in general grammatical theory. To this group of treatments belong, for instance, analyses which consider the difference between the two forms to be one of aspect or of mood. (Conrad, 1982 : 5)

Conrad explique se rapprocher de Thomson et Martinet dans leur définition de l'infinitif dans le sens où nous avons vu qu'ils opposent infinitives et gérondives en fonction sujet en termes de théorie et d'expérience ; selon eux, les infinitives renvoient à la théorie et les formes en V-ING à une expérience vécue par l'énonciateur ou une expérience vécue par un autre mais dont il a connaissance. Conrad écrit : « *they say about " it is easier to read French than to speak it" that this form of the sentence does not imply personal experience; the speaker "may only be expressing an opinion or theory" (p.187)* » (Conrad, 1982 : 12) alors que :

Reading French is easier than speaking it, which does imply that the speaker has experienced situations where French is read and written with varying degrees of difficulty. […] If a 'theory' in Thomson and Martinet's comment is understood in the way that a scientific theory is often understood, as a hypothetically established lawlike sentence, then their interpretation of this use is exactly the same as mine. A scientific law establishes a general regularity of nature, which may be regarded as hypothetical, because not only does it describe what has been observed to be the case, but it predicts what will be observable fact under certain circumstances. (Conrad, 1982 : 12-13)

Selon Conrad mais aussi Thomson et Martinet, les infinitives en TO + BV permettent de présenter un événement comme une loi, une théorie, quelque chose qui a été établi suite à

l'observation de faits réels et qui permet de prévoir ce qui se passera à nouveau dans les mêmes conditions. Cela permet de réconcilier les valeurs traditionnellement attribuées à TO + BV : le futur, la distance, la généricité… mais cela permet également d'expliquer les occurrences dans lesquelles TO + BV peut avoir des valeurs autres comme lorsqu'une telle forme renvoie à du passé ou à une situation spécifique, par exemple puisqu'on l'a vu, TO + BV s'il exprime une théorie, celle-ci est fondée sur l'observation d'occurrences passées et particulières.

Quant à V-ING, les auteurs cités considèrent qu'il marque le fait que le procès évoqué a été vécu par l'énonciateur ou, du moins, que l'énonciateur a eu connaissance de cette expérience de la part de quelqu'un d'autre ; c'est-à-dire, que l'énonciateur s'implique, à travers sa propre connaissance ou histoire, dans les événements relatés dans l'énoncé. Il se place au cœur du procès et non à l'extérieur en tant qu'observateur scientifique comme pour les infinitives en TO + BV. Pour Conrad, une infinitive, contrairement à une forme en V-ING « *does not characterize the concrete, practical performance of the action but rather the action qua the kind of action in question* » (Conrad, 1982 : 106). En utilisant V-ING, l'énonciateur montre non seulement qu'il présuppose l'existence de la situation en question mais il montre aussi qu'il en a fait l'expérience personnellement ou qu'il en a au moins connaissance. L'énonciateur s'implique personnellement et met en jeu son histoire et son expérience.

> *In general, the difference between gerunds and infinitives as subjects is this: when the subject is a gerund the sentence is used as a statement of empirical knowledge, it tell what the speaker believes to be true of one, some or all concrete occurrences of the activity in question; when the subject is an infinitive the sentence gives theoretically based information about the activity in question, i.e. information that the speaker could have without experience of concrete instances, and that could be based on, for instance, analyses of the concepts involved, or on common, shared knowledge of the culture of the speech community . (Conrad, 1982 : 118)*

Plusieurs choses ressortent de cette citation : tout d'abord, les infinitives peuvent créer une connivence avec le co-énonciateur, ou lecteur dans notre cas, car l'énonciateur considère faire partie de la même communauté que lui, fait appel à sa propre connaissance. De plus, comme la situation décrite par le TO + BV ne renvoie pas à l'expérience de l'énonciateur mais est juste théorique, le co-énonciateur peut y insérer, y projeter, sa propre connaissance ou expérience de la situation, ce qui crée de la proximité entre les deux acteurs et laisse une grande liberté d'interprétation. Quant à V-ING, on peut également y voir une sorte de connivence avec le co-énonciateur car l'énonciateur partage son expérience, sa vision personnelle de la situation décrite par le prédicat.

Duffley parle à ce sujet du principe d'intériorité pour les V-ING. Pour lui, les V-ING et les infinitives en TO + BV représentent le choix d'un point de vue de l'énonciateur sur la manière de relater un événement. La possibilité des gloses le confirme d'ailleurs.

La question du point de vue est également mise au cœur de l'étude de Mélis qui écrit :

> *Les marqueurs TO et ING nous apparaissent comme des termes permettant de relation entre origine et un procès, à partir de la notion de procès représentée par la base verbale BV. Faire référence à procès, c'est notamment renvoyer à relation sur le plan des représentations primitives, et les termes TO et ING seraient les marques correspondant à des différences de traitements énonciatifs de cette notion de procès. C'est en fonction des prises de position de l'énonciateur (facteurs situationnels) et de la construction de la référence avec du texte (facteurs contextuels) que tel ou tel traitement de la notion de procès sera effectué et tel marqueur favorisé. (Mélis, 1994 : 17).*

Outre les arguments et contraintes sémantiques et syntaxiques, l'utilisation de formes en V-ING ou de TO + BV est aussi soumise à la modalité.

Nous reprenons ici les éléments grammaticaux qui peuvent révéler la présence de l'énonciateur comme la négation, un adverbe placé directement avant le V-ING ou le TO + BV, la présence d'un modal ou d'un aspect dans la matrice, par exemple.

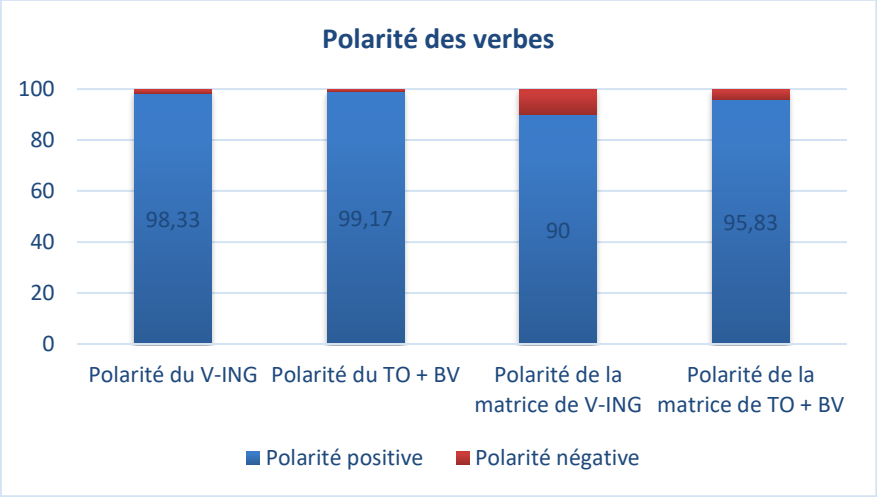

Figure 140 : Graphique illustrant la polarité des verbes en V-ING, en TO + BV et leurs matrices respectives (en %)

Tout d'abord, nous ne notons pas de différence de polarité entre les V-ING et les TO + BV. Nous remarquons toutefois que les matrices de V-ING sont significativement plus souvent à la forme négative que tous les autres verbes du corpus. Ce résultat confirme la thèse

de Leech pour qui + TO BV est théorique là où V-ING est factuel. Conrad rappelle ses exemples :

It's nice to be young (idea)

It's nice being young (fact) (1982 : 25)

Conrad écrit à propos de la thèse de Leech : « *the difference is that sentences with theoretical meaning are truth neutral with respect to the statement contained, whereas sentences with factual meaning imply the truth of the contained clause* » (Conrad, 1982 : 25). Cela voudrait dire que le deuxième énoncé implique que quelqu'un est jeune et pas le premier or cela ne nous paraît pas certain.

Egan écrit que selon les Kiparsky, « *the choice of complement form is influenced by the speaker's presuppositions about the truth value of the proposition expressed. Other approaches which are based on the notions of presupposition and consequence, or of implicativity and non-implicativity, are those of Karttunen (1971), Freed (1979) and Rudanko (1984-1989)* » (Egan, 2008 : 50). Cela appuie l'idée que l'expérience de l'énonciateur et l'idée qu'il se fait de la relation prédicative influe sur la syntaxe de la phrase et le choix du type de complément.

On considère habituellement que la polarité par défaut est la polarité positive. On remarque d'ailleurs qu'il n'y a pas de marqueur de polarité positive alors que la polarité négative doit être marquée par un adverbe ou autre prédéterminant. Nous l'avons vu, nous ne relevons pas de différence significative concernant la polarité des deux formes. Cependant, nous en relevons une concernant les verbes de leurs matrices. Ceux des formes en V-ING sont significativement plus souvent négatifs, ce qui confirme qu'ils ne sont pas neutres contrairement aux infinitives qui sont ainsi confirmé comme neutres ou non-marquées.

Le nombre d'adverbes placés directement avant les verbes n'est pas réellement révélateur d'une différence entre les deux structures. Nous en relevons 19 directement avant un verbe en TO + BV et 14 avant un verbe en V-ING, ce qui représente respectivement 15.83 % et 11.17 % des verbes.

Quant au type de discours dans lequel se trouve les énoncés, il n'y a aucune différence puisque la proportion d'énoncés issus de discours direct est exactement la même pour les formes en V-ING et celles en TO + BV : 20 %. Le type de discours peut être révélateur d'une différence d'implication de l'énonciateur puisque le discours direct l'implique directement comme un

acteur de l'échange. Or, ce critère n'est pas pertinent puisque les résultats sont parfaitement similaires.

Nous relevons une différence significative au niveau des verbes des matrices. Ceux des formes en V-ING sont beaucoup plus souvent accompagnés de marques fortes de l'implication de l'énonciateur comme l'aspect et la modalité comme l'illustrent les graphiques suivants.

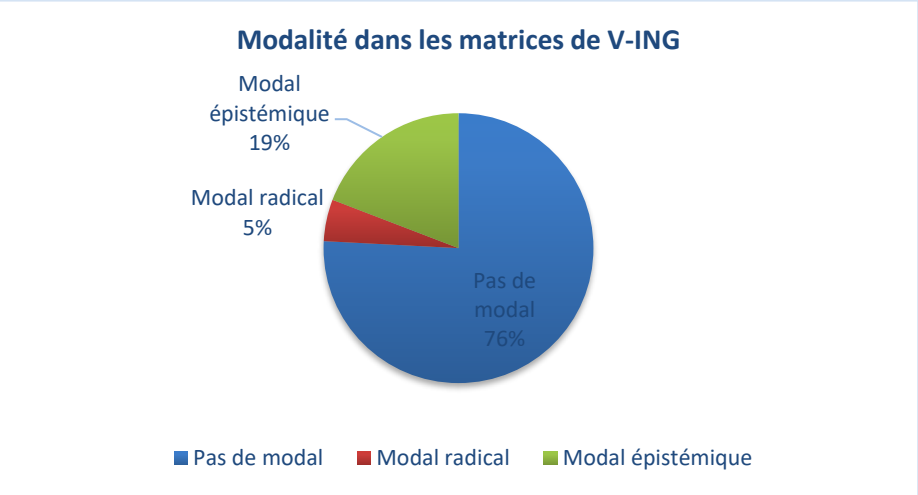

Figure 141 : Graphique illustrant la modalité dans les matrices de V-ING (en %)

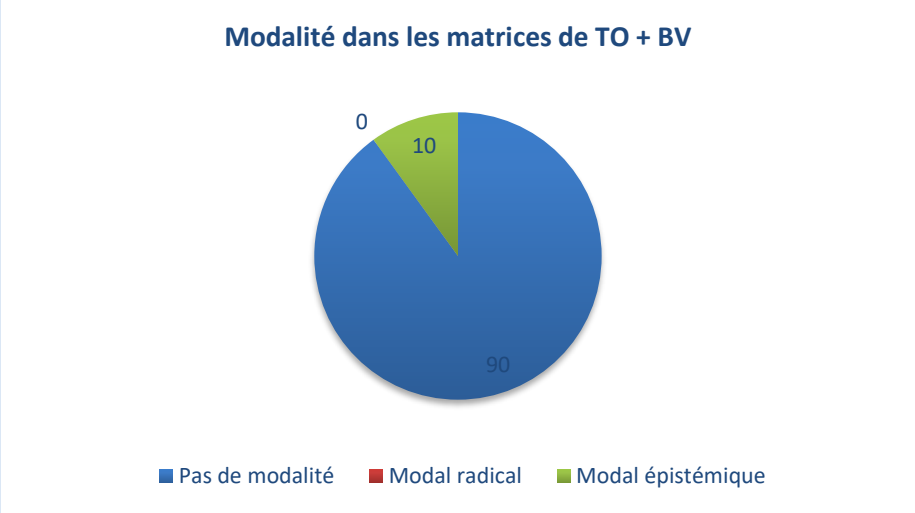

Figure 142 : Graphique illustrant la modalité dans les matrices de TO + BV (en %)

Ces graphiques font ressortir une différence significative d'emploi de la modalité dans les matrices des deux formes étudiées : la modalité est beaucoup plus utilisée dans les matrices de V-ING puisque nous en relevons dans 24 % des énoncés contre seulement dans 10 % des énoncés contenant une infinitive en TO + BV. De plus, 19 % des énoncés en V-ING contiennent

également un modal épistémique contre seulement 10 % des énoncés contenant une infinitive en TO + BV. Ce résultat est important car les auxiliaires modaux à valeur épistémique expriment la position de l'énonciateur sur les chances de validation de la relation prédicative. Ainsi, les auxiliaires modaux sont une marque explicite de l'implication de l'énonciateur dans l'énoncé qu'il produit et les résultats de l'observation du corpus montrent que cette implication est bien plus grande dans les énoncés contenant une forme en V-ING. Cela est cohérent avec l'idée de proximité que nous avons évoquée plus haut : l'énonciateur s'engage davantage avec la forme en V-ING qu'avec une infinitive en TO + BV.

Les extrapositions présentes dans le corpus vont dans le même sens. Les V-ING extraposées contiennent toutes un jugement appréciatif de la part de l'énonciateur qui exprime ses impressions face à la situation avec des termes tels que : « *lovely* », « *awkward* », « *ridiculous* », par exemple. La modalité renvoie, dans ces énoncés, à l'expression des sentiments de l'énonciateur. Dans les infinitives extraposées, la modalité peut être épistémique et les énoncés alors glosables par un énoncé contenant ce type de modal mais, le plus souvent, les infinitives extraposées expriment une modalité de type radical.

[66] *To date, it **is necessary** to use clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy.* BNC, HU2 W_ac_medicine

[66a] *To date, you/one **must** use clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy.*

[67] *' It's **impossible** to meet the rent,' said Glennis.* BNC, K54 W_newsp_other_social

[67a] *' We **cannot** meet the rent', said Glennis.*

Comme les V-ING extraposés, les extrapositions en TO + BV contiennent toutes l'expression du point de vue de l'énonciateur sur la situation comme dans les exemples suivants, c'est, d'ailleurs, un des intérêts d'employer ce type de construction :

[68] *' It's **grand** to be back,' he sighed.* BNC, C98 W_fict_prose

[69] *Perhaps it is **appropriate** to safeguard a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed.* BNC, K5M W_newsp_other_report

[70] *'It's **difficult** to understand why he might have been moving badly going to the start -- perhaps it was the dirt or maybe it was because the heat was so intense.'* BNC, CEP W_newsp_other_sports

Cependant, à la différence des V-ING, les jugements formés dans les extrapositions en TO + BV semblent un peu plus objectifs. Les adjectifs sont ainsi, peu souvent scalaires et renvoient plutôt à des absolus comme par exemple :

[71] *' It's **good** to see anyone in such Godforsaken weather.'* BNC, K95 W_fict_prose

Ou ils renvoient à des données pseudo-quantifiables et non à une simple impression.

[72] *It **would take her ages** to manoeuvre back and forth and force her way into the relentless stream of traffic*. BNC, CEC W_fict_prose

Ces remarques sont cohérentes avec l'étude des modaux mais aussi des genres puisque la fiction se différencie, ici aussi.

Les V-ING extraposées ressortent comme relevant davantage de l'expérience personnelle et émotionnelle de l'énonciateur alors que les TO + BV sont utilisées avec des expressions de jugement : « *good* », « *useful* », « *difficult* » « *reasonable* », « *irresponsible* », etc.).

L'observation des aspects est aussi éclairante à ce propos et les résultats de l'analyse vont dans le même sens que l'étude des auxiliaires modaux comme l'illustrent les graphiques suivants :

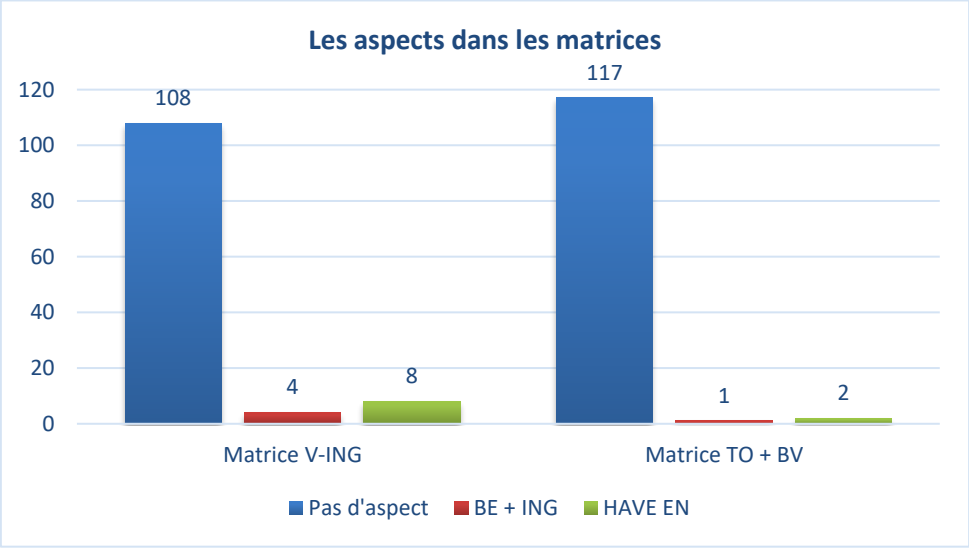

Figure 143 : Graphique illustrant la présence d'aspect dans les matrices de V-ING et de TO + BV (en valeurs exactes)

La différence entre les deux formes semble moins flagrante que pour les auxiliaires modaux mais nous notons tout de même une différence de résultats puisque nous relevons 12 occurrences d'aspects (4 occurrences de BE + -ING et 8 de HAVE + V-EN) dans les matrices de formes en V-ING et seulement 3 dans celles des infinitives en TO + BV (1 occurrence de BE + -ING et 2 de HAVE + V-EN). Les aspects ne sont pas nécessaires et marquent toujours une intention de l'énonciateur, une manière toute personnelle d'approcher et de présenter la situation qu'il décrit. Ainsi, la présence d'un aspect dans une phrase est une trace forte d'implication de l'énonciateur.

Au final, l'observation de la négation, de la présence d'auxiliaires modaux et des aspects dans le corpus montre que l'énonciateur est considérablement plus impliqué dans les énoncés contenant une forme en V-ING que dans les autres. Tout au moins, il se montre plus impliqué en laissant des traces visibles de sa présence dans les énoncés. Cela montre que cette implication est un facteur déterminant dans l'utilisation des phrases contenant une subordonnée en V-ING ou en TO + BV. Comme Conrad, Mair, Mélis et d'autres, nous pensons que la modalité joue un rôle déterminant dans la répartition et l'utilisation des V-ING et des TO + BV.

CONCLUSION

L'étude des subordonnées en V-ING et des infinitives est passionnante et complexe car elle révèle tout le paradoxe et l'ambivalence de ces formes qui sont à la fois nominales et verbales ; qui sont atemporelles mais peuvent renvoyer à une temporalité qui semble détachée de toute linéarité syntaxique et chronologique mais sont pourtant soumises syntaxiquement et sémantiquement à la proposition dont elles dépendent. Elles peuvent être génériques ou spécifiques, simultanées ou non, actualisantes ou non, etc. Il n'est, par conséquent, pas surprenant que ces formes résistent à une catégorisation trop rigide ou systématique et que de nombreuses théories se contredisent tant ces formes sont riches.

Toutefois ces contradictions ne sont qu'apparentes et l'étude des valeurs profondes de V-ING et de TO + BV permet de réconcilier toutes ces valeurs réalisées en contexte.

Les subordonnées en V-ING et les infinitives ressortent comme deux formes bien distinctes en dépit de leurs nombreux points communs. Il est vrai qu'au niveau morphosyntaxique, peu d'éléments permettent de les distinguer ce qui semble confirmer que les deux formes sont interchangeables. Cependant, comme le montre l'impossibilité de systématiquement gloser l'une forme par l'autre, d'autres aspects contraignent leur utilisation en contexte : la pragmatique et la sémantique.

L'observation du corpus fait ressortir l'importance du contexte dans la lecture et l'analyse des subordonnées en V-ING et en TO + BV. Le genre des documents n'est ainsi pas anodin car les genres n'ont pas les mêmes objectifs et ne s'adressent pas aux mêmes lecteurs et l'on remarque que cela a des conséquences sur la langue employée : V-ING et TO + BV ne sont pas également utilisés selon les genres. Il pourrait être intéressant de compléter ce travail par une étude similaire d'autres genres que les documents académiques, la fiction ou les journaux ou encore choisir de travailler sur la langue orale pour voir si l'immédiateté de la production change la distribution des subordonnées en V-ING et des infinitives.

L'aspect sémantique est crucial à notre étude. L'une des surprises de ce travail a toutefois été de découvrir que ce sémantisme ne vient pas (tout au moins pas seulement) des verbes présents dans les subordonnées en V-ING et les infinitives ou dans les propositions dont elles dépendent contrairement à ce qui a pu être écrit sur les subordonnées en fonction complément du verbe. V-ING et TO + BV ont des valeurs intrinsèques fortes héritées de leur

histoire et évolution respectives. La valeur de TO préposition spatiale explique la valeur de visée et de dévirtualisation des infinitives en TO et le -ING de nominalisation originel est maintenant une flexion permettant de fixer un verbe dans une étape de son déroulement et de l'ancrer dans le contexte de production. Les fonctions étudiées ici ne suivent pas la règle qui rend le verbe en grande partie responsable du sens de la subordonnée. Ici, TO et -ING prêtent leur propre charge sémantique aux verbes qui semblent être surtout des supports à ces valeurs.

L'ordonnancement des informations dans la phrase (*information packaging*) a une incidence sur notre sujet puisque l'on note que les infinitives, dont la complémentation est plus longue et qui ont tendance à être rhématiques, sont presque systématiquement reléguées en fin de phrase (en fonction complément du sujet ou extraposées lorsqu'elles sont en fonction sujet) alors que les subordonnées en V-ING, plus légères et de caractère anaphorique, se retrouvent à la place du thème, en début de phrase, en fonction sujet.

De cette répartition sur le mode thème/rhème découle l'intuition d'un point de vue de l'énonciateur sur la situation envisagée qui la présente comme proche ou éloignée. Cela relève de la modalité, comme implication de l'énonciateur, dans les deux types de constructions. L'énonciateur ressort comme étant plus impliqué, ou du moins de façon plus personnelle, intérieure, avec les V-ING qu'avec TO + BV qui, s'il peut exprimer le point de vue de l'énonciateur, semble le faire de manière plus objective ou neutre et dénote, dans tous les cas, une prise de distance avec la situation décrite.

Nous pensions au début de ce travail que les dichotomies ne seraient jamais parfaitement opérantes dans le sens où aucune ne saurait expliquer toutes les occurrences de V-ING et de TO + BV ; qu'il faudrait dépasser les dichotomies formées *a priori* pour se concentrer sur ce que les emplois authentiques nous révèlent des deux formes : si les deux ont des valeurs fondamentales (notamment liées à la flexion -ING et à la particule TO), pour autant, elles sont très souvent compatibles avec les valeurs traditionnellement associées à l'autre forme. Ainsi, si la plupart des linguistes semblent s'accorder sur le fait que TO + BV a une valeur de visée, et V- ING d'ancrage/simultanéité, il n'est pas pour autant impossible de trouver des exemples d'infinitives renvoyant à des situations passées et des formes en V-ING qui renvoient à des situations non réalisées. L'étude du corpus nous rappelle que, s'il est logique de chercher des règles de fonctionnement, elles ne doivent être considérées que comme des principes généraux. Pour citer Lapaire et Rotgé : « En linguistique, il est rare qu'un concept soit faux : ce qui est souvent erroné est le pouvoir absolu qu'on lui prête » (2002 : 419).

En fait, cette impression n'était due qu'à un entêtement à ne considérer ces formes qu'en elles-mêmes. Or, la langue se crée en contexte, elle existe en réponse et en cohérence (ou cohésion) avec le texte qui l'entoure. En prenant du recul et en considérant les faits de langue étudiés dans leur contexte, on se rend compte de l'importance cruciale de celui-ci, si ce n'est dans les valeurs fondamentales de V-ING et de TO + BV, au moins dans l'analyse de leur utilisation dans la langue authentique.

Mair a écrit à propos des dichotomies simplistes et attrayantes : « *There are sceptics who would regard neat systems of classification such as Conrad's as the result of wishful thinking on the part of the grammarian, without a firm basis in linguistic facts* » (Mair, 1991 : 86). » Cependant, si nous avons pu douter de la validité de telles oppositions qui semblaient trop systématiques pour être vraies, au final, il faut reconnaître le bien-fondé de la plupart de ces théories et nous proposons nous-même une analyse suivant ce schéma binaire dont il est, de toute façon, difficile de sortir lorsque l'on compare deux phénomènes linguistiques. Ainsi, nous pensons que le principe de distance est opérant pour expliquer les différences d'utilisation des subordonnées en V-ING et des infinitives en fonction sujet et complément du sujet dans notre corpus : V-ING implique une proximité (intériorité, expérience personnelle, ancrage dans la situation d'énonciation, simultanéité, implication de l'énonciateur) alors que TO + BV implique de la distance (renvoi à la notion, extériorité, théorie, décrochage).

Après une étude théorique et l'observation du corpus, nous sommes de l'avis que le principe de distance et la modalité sont des éléments cruciaux pour comprendre l'utilisation des V-ING et TO + BV en fonction sujet et complément du sujet en anglais. Ils permettent de relier toutes les théories proposées par les linguistes au fil du temps et d'expliquer les exceptions à ces théories puisqu'en termes de modalité, l'énonciateur peut prendre des libertés sur ce qu'il cherche à montrer selon ses motivations et le contexte. La spécialisation de chaque forme dans une fonction particulière n'est pas fortuite et est ainsi liée, à la fois à des contraintes morphosyntaxiques (moins nombreuses pour les subordonnées en V-ING que pour les infinitives) ainsi que sémantiques et pragmatiques de chacune des formes.

« Les pages qui précèdent n'ont d'autre ambition que de fournir des éléments pour une réflexion qu'il convient de poursuivre » (Cotte, 1982 : 147) et le présent travail nous a donné des pistes de réflexion pouvant mener à des recherches complémentaires.

La quasi-totalité des ouvrages traitent des compléments de verbe et pas du tout de l'attribut. Or, il y aurait une étude à faire à ce propos. En effet, les théories proposées concernant

le sens de V-ING et TO + BV sont liées à cette fonction particulière. Il n'est pas possible de travailler sur la contribution du verbe de la principale aux formes en V-ING et TO + BV lorsque celui-ci est une copule et n'est pas employé pour sa charge lexicale mais plutôt pour occuper un rôle de mise en relation dans la phrase. Les recherches menées sont incomplètes et la fonction de complément du sujet mériterait notamment qu'on s'y intéresse davantage. Nous n'avons pas fait cela dans ce travail par manque de temps mais également car notre objectif était, avant tout, l'observation d'un corpus. Ce travail de description a toutefois posé les jalons d'une recherche à poursuivre dans l'exploration de l'influence des fonctions sur le sémantisme de V-ING et de TO + BV mais également sur le sens propre de -ING et de TO. Nous savons que les fonctions ont une influence sur ces formes, il n'y a qu'à étudier la fréquence d'apparition respectives des deux formes dans les deux fonctions pour le voir. Le fait que les théories proposées ne puissent être complètement appliquées à nos énoncés confirme également que les conclusions proposées pour l'analyse de V-ING et TO + BV en fonction complément d'objet ne sont pas les mêmes que pour les fonctions sujet et complément du sujet et que les fonctions sont liées au sens et aux valeurs que l'on attribue à V-ING et TO + BV et vice-versa. Cotte écrit que TO « voit son sens déterminé par les éléments du contexte et à son tour il joue un rôle dans l'interprétation des structures plus vastes qui l'intègrent. » (1982 : 147) soulignant ainsi la concordance des formes avec leur environnement. Pour se rendre compte de l'importance du contexte et du co-texte dans l'utilisation des deux formes, il n'y a qu'à juger leur temporalité, déterminée en grande partie par le verbe de la matrice et d'éventuelles subordonnées adverbiales. Il existe une symbiose de V-ING et de TO + BV avec leur contexte et co-texte qui nourrit et se nourrit des formes. Il est ainsi peut être illusoire ou tout au moins inutile de chercher à savoir si le contexte implique une forme ou si une forme implique le contexte.

Les théories proposées le sont en fonction complément d'objet qui est un complément se rapportant au verbe. Notre choix de travailler sur les fonctions sujet et complément du sujet a déplacé la focalisation du verbe au sujet. Cela influe nécessairement sur les éléments à prendre en compte dans la compréhension et l'analyse de V-ING et de TO + BV puisque toutes les théories basées sur le sens du verbe comme élément déterminant sont alors beaucoup moins pertinentes.

Notre choix de travailler sur différents types de documents a certainement influencé les résultats de ce travail. Il semble que les genres incitent les auteurs à recours plus ou moins fréquents et dans l'une ou l'autre des fonctions étudiées. Une étude d'anglais de spécialité

pourrait avoir du sens et proposer une compréhension plus fine du fonctionnement et de le l'utilisation de V-ING et TO + BV en contexte.

Annexes

Annexe 1 : Table des illustrations

Figure 1 : Reproduction du tableau « Various opinions on the semantics of to infinitive and -ing clauses » (Egan, 2008 : 86) 98
Figure 2 : Valeurs associées à TO + BV 100
Figure 3 : Valeurs associées à -ING 100
Figure 4 : Composition du corpus écrit du BNC (Table 2.1 The composition of the British National Corpus (adapted from Aston and Burnard 1998: 29-33 and http://info.ox.ac.uk/bnc/what/balance.html Meyer, p.31. Notre traduction) 116
Figure 5 : Répartition des énoncés du corpus par type de subordonnée et par genre 123
Figure 6 : Vue partielle du tableur utilisé pour la description des énoncés 133
Figure 7 : Catégories retenues pour la description du type de subordonnée 134
Figure 8 : Catégories retenues pour la description du type d'énonciation 134
Figure 9 : Type de phrase 134
Figure 10 : Genre du document dont est extrait l'énoncé 135
Figure 11 : Catégories correspondant à la fonction occupée par la subordonnée étudiée 135
Figure 12 : Catégories retenues pour l'analyse de la nature du sujet de la matrice 135
Figure 13 : Catégories retenues pour la description des caractéristiques du sujet de la matrice 136
Figure 14 : Catégories retenues pour l'analyse de la nature du sujet du verbe de la subordonnée 136
Figure 15 : Caractéristiques générales du sujet du verbe de la subordonnée 137
Figure 16 : Transitivité du verbe de la subordonnée 137
Figure 17 : Transitivité du verbe de la matrice 138
Figure 18 : Catégories retenues pour la description de la complémentation des V-ING et TO + BV 138
Figure 19 : Polarité des verbes 139
Figure 20 : Caractéristiques des compléments des V-ING et TO+V 139
Figure 21 : Type de procès des V-ING et TO + BV 140
Figure 22 : Type de procès du verbe de la matrice 140
Figure 23 : Présence et type de complément circonstanciel 141
Figure 24 : Temps et aspect du verbe de la matrice 141
Figure 25 : Lien temporel à la matrice 142
Figure 26 : Valeurs des subordonnées en TO + BV et en V-ING 142
Figure 27 : Possibilité de gloser un type de subordonnée par l'autre 143
Figure 28 : Combinaisons 143
Figure 29 : Capture d'écran d'une partie du tableau exposant sous forme de matrice les coefficients de corrélation linéaire entre deux variables 146
Figure 30 : Répartition des énoncés relevant du récit selon le genre de document dont ils sont extraits et du type de subordonnées qu'ils contiennent 149
Figure 31 : Répartition des énoncés relevant du discours selon le genre de document dont ils sont extraits et du type de subordonnées qu'ils contiennent 150
Figure 32 : Graphique illustrant la répartition des énoncés relevant du récit et du discours en fonction du genre du document dont ils sont extraits (en %) 151
Figure 33 : Fonction occupée par les subordonnées en V-ING et en TO + BV selon le genre 153

Figure 34 : Graphique illustrant les fonctions exercées par les subordonnées selon le genre de document (en valeurs exactes) 154
Figure 35 : Tableau récapitulatif des différences de mode d'énonciation des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes) 156
Figure 36 : Tableau récapitulatif des différences de caractéristiques des sujets des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes) 157
Figure 37 : Tableau récapitulatif des différents types de verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes) 158
Figure 38 : Tableau récapitulatif des différences de complémentation des verbes en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes)..... 158
Figure 39 : Tableau récapitulatif des différences de temps, aspects, orientation des verbes en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes) 159
Figure 40 : Tableau récapitulatif des différences diverses d'utilisation des subordonnées en V-ING ou en TO + BV selon le genre (en valeurs exactes) 160
Figure 41 : Graphique illustrant la répartition des subordonnées selon leur fonction dans la phrase (en %) 163
Figure 42 : Graphique illustrant la répartition des subordonnées en fonction sujet dans la phrase et le genre de document dont elles sont extraites (en valeurs exactes) 164
Figure 43 : Graphique illustrant la répartition des verbes copules dans le corpus (en %) 169
Figure 44 : Tableau des différentes natures des sujets des matrices (en valeurs exactes et en %)..... 170
Figure 45 : Graphique illustrant les différentes natures des sujets des matrices (en %) 171
Figure 46 : Différentes natures des sujets des matrices des subordonnées en V-ING (en %)..... 171
Figure 47 : Tableau des différentes natures des sujets des matrices des subordonnées infinitives (en %) 172
Figure 48 : Graphique illustrant les différentes natures de sujets des matrices du corpus (en %) 173
Figure 49 : Caractéristiques diverses du sujet réel des subordonnées (en %) 182
Figure 50 : Schémas verbaux des V-ING (en %) 185
Figure 51 : Schémas verbaux des TO + BV (en %) 187
Figure 52 : Tableau résumant les schémas verbaux des verbes des principales autres que copules ... 189
Figure 53 : Tableau récapitulatif des schémas verbaux des V-ING et TO + BV selon leur fonction dans la phrase (en valeurs exactes)..... 190
Figure 54 : Tableau récapitulatif des schémas verbaux des V-ING et TO + BV selon le document dont ils sont extraits (en valeurs exactes et en %) 190
Figure 55 : Tableau récapitulatif de la répartition du nombre des compléments des verbes en V-ING et TO + BV selon le type de document dans le corpus (en valeurs exactes et en %)..... 192
Figure 56 : Répartition des compléments selon leur nombre et la fonction de la subordonnée dans laquelle ils se trouvent (en valeurs exactes et en %) 193
Figure 57 : Graphique illustrant la répartition de la nature des compléments des V-ING et TO + BV du corpus (en %) 194
Figure 58 : Tableau récapitulatif de la nature des compléments des subordonnées en V-ING et en TO + BV selon leur fonction (en valeurs exactes et en %)..... 196
Figure 59 : Graphique illustrant la nature des compléments des subordonnées en V-ING et en TO + BV selon leur fonction (en %)..... 196
Figure 60 : Tableau récapitulatif de la nature des compléments des V-ING et TO + BV selon le genre de document dont les énoncés du corpus sont extraits (en valeurs exactes et en %) 197

Figure 61 : Graphique illustrant les différentes natures des compléments de V-ING et TO + BV en fonction du genre du document dont ils sont extraits (en %) 198
Figure 62 : Graphique illustrant les fonctions exercées par les compléments des V-ING et TO + BV (en %) 200
Figure 63 : Représentation graphique de la répartition des différents outils de quantification relevés dans la complémentation des V-ING du corpus (en %) 205
Figure 64 : Représentation graphique de la répartition des différents outils de quantification relevés dans la complémentation des TO + BV du corpus (en %) 206
Figure 65 : Relevé des proportions des catégories sémantiques des compléments circonstanciels dans le corpus (en valeurs exactes et en %) 213
Figure 66 : Répartition des compléments circonstanciels (en %) 214
Figure 67 : Répartition des compléments circonstanciels selon la fonction de la subordonnée qu'ils complètent (en valeurs exactes et en %) 218
Figure 68 : Graphique illustrant la répartition des compléments circonstanciels selon la fonction de la subordonnée qu'ils complètent (en %) 218
Figure 69 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices du corpus (en %) 221
Figure 70 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en V-ING (en %) 222
Figure 71 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices régissant les subordonnées en TO + BV (en %) 223
Figure 72 : Graphiques illustrant le temps des verbes des matrices dont le sujet est une subordonnée en TO + BV ou en V-ING (en %) 224
Figure 73 : Graphiques illustrant le temps des copules régissant un complément en V-ING (en %) . 225
Figure 74 : Graphique illustrant le temps des copules régissant un complément en TO +V en % 226
Figure 75 : Tableau présentant le temps des verbes des matrices selon le genre du document source (en valeurs exactes) 227
Figure 76 : Graphique illustrant le temps de la matrice en fonction du genre des documents (en %) 227
Figure 77 : Relevé des temps, modes et aspects utilisés dans les matrices régissant des V-ING et infinitives (en valeurs exactes) 229
Figure 78 : Graphique représentant la temporalité des verbes des matrices régissant les V-ING et infinitives du corpus (en %) 232
Figure 79 : Graphique représentant la temporalité des verbes des matrices régissant les V-ING et infinitives du corpus (en %) 233
Figure 80 : Tableau récapitulatif du nombre d'énoncés à polarité positive ou négative selon le type de document et de subordonnée (en valeurs exactes et en %) 235
Figure 81 : Contexte d'utilisation de HAVE V-EN dans le corpus (en valeurs exactes et en %) 237
Figure 82 : Contexte d'utilisation de BE + -ING dans le corpus (en valeurs exactes et en %) 239
Figure 83 : Graphique illustrant les différents auxiliaires modaux employés dans le co-texte de subordonnées en V-ING (en %) 243
Figure 84: Graphique illustrant les différents auxiliaires modaux employés dans le co-texte de subordonnées en TO + BV (en %) 243
Figure 85 : Graphique représentant la proportion d'énoncés dans lesquels se trouve un auxiliaire modal (en %) 246
Figure 86 : Graphique illustrant la présence de modaux dans les trois genres de documents du corpus (en %) 247

Figure 87 : Répartition des verbes utilisés dans les V-ING hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %) 253
Figure 88 : Répartition des verbes en V-ING selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en %) 254
Figure 89 : Graphique illustrant la répartition des classes sémantiques des V-ING en fonction du genre du document dont ils sont extraits hors structures non canoniques (en valeurs exactes) 255
Figure 90 : Tableau récapitulant les verbes en TO + BV hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %) 256
Figure 91 : Graphique illustrant la répartition des verbes en TO + BV selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en %) 257
Figure 92 : Graphique illustrant la répartition des classes sémantiques des TO + BV en fonction du genre du document dont ils sont extraits hors structures non canoniques (en valeurs exactes) 258
Figure 93 : Répartition des verbes extraposés selon leur catégorie sémantique (en %) 260
Figure 94 : Liste des verbes utilisés dans les subordonnées en V-ING extraposées 260
Figure 95 : Liste des procès utilisés dans les subordonnées en TO + BV extraposées 261
Figure 96 : Répartition des verbes selon le type de subordonnée 262
Figure 97 : Graphique illustrant la variété et la fréquence d'utilisation des verbes copules introduisant un complément du sujet en V-ING dans le corpus (en %) 263
Figure 98 : Graphique illustrant la variété et la fréquence d'utilisation des verbes copules introduisant un complément du sujet en TO + BV dans le corpus (en %) 264
Figure 99 : Liste des verbes des matrices de subordonnées en V-ING organisés selon leur classe sémantique hors structures non canoniques (en valeurs exactes et en %) 265
Figure 100 : Graphique illustrant la répartition des verbes des matrices des subordonnées en V-ING selon leur classe sémantique (en %) 266
Figure 101 : Nombre d'énoncés en V-ING glosables par une subordonnée en TO + BV (en valeurs exactes et en %) 272
Figure 102 : Nombre d'énoncés en TO + BV glosables par une subordonnée en V-ING (en valeurs exactes et en %) 273
Figure 103 : Répartition des combinaisons par genre (en %) 277
Figure 104 : Répartition des combinaisons par genre (en valeurs exactes et en %) 277
Figure 105 : Nature et fonction des compléments des verbes dans les structures combinées (en valeurs exactes) 278
Figure 106 : Graphique illustrant la répartition des structures non canoniques dans les trois genres de documents du corpus (en %) 283
Figure 107 : Graphique illustrant la répartition des compléments circonstanciels dans les structures non canoniques (en %) 285
Figure 108 : Tableau répertoriant les types sémantiques de verbes en V-ING et en TO + BV dans les structures non canoniques (en valeurs exactes et en %) 289
Figure 109 : Graphique illustrant la répartition des compléments de V-ING et TO + BV dans les structures non canoniques selon leur nature 290
Figure 110 : Tableau des variables s'attirant le plus dans le cadre du calcul des coefficients de corrélation linéaire pour les formes en V-ING 292
Figure 111 : Tableau des variables s'attirant le plus dans le cadre du calcul des coefficients de corrélation linéaire pour les TO + BV 293
Figure 112 : Représentation d'une liaison associative entre coefficients linéaires 294
Figure 113 : Représentation d'une liaison associative entre coefficients linéaires 295

Figure 114 : Liaisons associatives pour les infinitives (coefficients de corrélation compris entre 0.3 et 0.4)..... 296
Figure 115 : Liaisons associatives pour les infinitives (coefficients de corrélation compris entre 0.5 et 0.6)..... 296
Figure 116 : Liaisons associatives pour les V-ING (coefficients de corrélation compris entre 0.5 et 0.6) 297
Figure 117 : Liaisons associatives pour les V-ING (coefficients de corrélation compris entre -0.4 et -0.5)..... 298
Figure 118 : Tableau récapitulatif des caractéristiques des formes en V-ING et infinitives du corpus 304
Figure 119 : Graphique représentant la répartition de la temporalité des verbes des matrices du corpus selon le type de subordonnée (en %)..... 310
Figure 120 : Liste des verbes répartis selon des catégories correspondant aux valeurs attribuées à -ING (en valeurs exactes et en %) 323
Figure 121 : Répartition des valeurs des verbes des matrices de V-ING (en %) 324
Figure 122 : Répartition des verbes utilisés dans les matrices de V-ING complément du sujet dans le corpus (en %) 329
Figure 123 : Catégorisation des procès des V-ING selon les valeurs traditionnellement associées à V-ING (en valeurs exactes et en %) 330
Figure 124 : Illustration de la catégorisation des procès des V-ING selon les valeurs traditionnellement associées à V-ING (en %) 331
Figure 125 : Relevé des verbes en TO + BV classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en valeurs exactes et en %) 335
Figure 126 : Illustration du relevé des verbes en TO + BV classés selon leur valeur (en %) 336
Figure 127 : relevé des verbes en TO + BV dans les structures non canoniques classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en valeurs exactes et en %) 339
Figure 128 : Illustration du relevé des verbes en TO + BV dans les structures non canoniques classés selon les valeurs traditionnellement associées à TO + BV (en %)..... 339
Figure 129 : Graphique illustrant la répartition des verbes en V-ING et en TO + BV selon leur catégorie sémantique (en %) 341
Figure 130 : Temporalité des V-ING et TO + BV par rapport aux matrices (en valeurs exactes et en %) 347
Figure 131 : Graphique illustrant le type de repérage effectué par les V-ING et TO + BV par rapport à la situation de la matrice (en %)..... 348
Figure 132 : Graphiques illustrant le nombre de syllabes des V-ING et TO + BV (en %)..... 375
Figure 133 : Graphiques illustrant le nombre de mots dans les groupes sujets en V-ING et en TO + BV (en %)..... 377
Figure 134 : Graphiques illustrant le nombre de syllabes des V-ING et TO + BV en fonction complément de sujet (en %) 381
Figure 135 : Graphiques illustrant le nombre de mots dans les subordonnées en V-ING et en TO + BV en fonction complément de sujet (en %)..... 382
Figure 136 : Principales caractéristiques de la complémentation de V-ING et TO + BV selon les genres (en %)..... 391
Figure 137 : Principales caractéristiques de la complémentation de V-ING et TO + BV selon les genres (en %)..... 391

Figure 138 : Représentation graphique des temps et aspects des verbes des matrices selon le genre de document (en valeurs exactes) 392
Figure 139 : Reproduction partielle de *Table 5.2 Distribution of selected features in two general written registers* (based on Biber 1988, Biber et al. 1999, Conrad 1996, Conrad 2001) p. 116-117 .. 394
Figure 140 : Graphique illustrant la polarité des verbes en V-ING, en TO + BV et leurs matrices respectives (en %) 400
Figure 141 : Graphique illustrant la modalité dans les matrices de V-ING (en %)..... 402
Figure 142 : Graphique illustrant la modalité dans les matrices de TO + BV (en %)..... 402
Figure 143 : Graphique illustrant la présence d'aspect dans les matrices de V-ING et de TO + BV (en valeurs exactes) 404

Annexe 2 : Le corpus

Les énoncés suivants tirés du BNC constituent le corpus utilisé dans le cadre de cette thèse.

V-ING

1. **Translating** a paper agreement into reality was likely to prove difficult; several major problems would need to be overcome. EDF W_ac_humanities_arts
2. As Coward says,' the problem is that of understanding the position of women as a sex without presuming that **being** a sex entails forms of natural behaviour and position' (1983: 3). CMR W_ac_soc_science
3. It is fairly clear what sorts of conditions are singled out from their fellows as causes, although **giving** a systematic account is not easy. EVX W_ac_humanities_arts
4. **Inciting** another to take part in such a procession or meeting is punishable with the same level of penalty. GVR W_ac_polit_law_edu
5. The drama itself also benefits from this approach: **writing** roles slows the drama down in a very productive fashion, encouraging children to look at a particular situation in much greater depth than they would otherwise. HYA W_ac_polit_law_edu
6. **Feeding** is a first consideration with all animals -- without sustenance the creature will die. EW8 W_ac_soc_science
7. Interpreting the figure as a drawing of a wire frame, on the other hand, means **thinking** of there being just nine pieces of straight wire in the frame. CK1 W_ac_humanities_arts
8. But **taking** our morality from the Bible does not necessarily mean merely taking it on trust and authority, and abandoning all thought of moral knowledge. ABM W_ac_humanities_arts
9. **Producing** practice and testing material for word stress is very simple: any modern English dictionary will show word stress patterns as part of word entries, and lists of these can be made either with stress marks for student to read from (as in Exercise 2 of Tape Unit 10), or without stress marks for students to put their own marks on (as in Exercise 1 of the same Tape Unit).K93 W_ac_soc_science
10. **Devising** programmed sequences in general proved very much trickier for the average teacher than was perhaps originally predicted, and the variations in curricula and in the subject-matter taught in different establishments revealed as over-optimistic (certainly in the UK) some early prophecies, which saw great blocks of time in the average school taken up by individual work with teaching programmes.EW7 W_ac_polit_law_edu
11. **Reducing** the illuminator lamp intensity may not be desirable as this alters the colour temperature of the incident light. H9S W_ac_nat_science
12. Edward Miall argued in the 1840s that **giving** the vote to the working class would give them that sense of citizen responsibility which they were said to lack, and that as a result the middle class would be able to " lead them almost whithersoever they please. EVP W_ac_polit_law_edu
13. For the poorer reader, however, **increasing** the word length always slowed the response time, with little assistance from the orthography. EV4 W_ac_soc_science
14. **Picketing** in various forms has shown itself to be one of the most effective forms of industrial action. FSS W_ac_polit_law_edu

15. **Taking** a painting from a commercial art gallery does not fall within Section 11. HXEW_ac_polit_law_edu
16. **Determining** the nature of the field to be covered is only the beginning. EEH W_ac_polit_law_edu
17. **Centralizing** revenue collection and publishing the empire's accounts had won Reitern the respect of financial experts, but had not done much to earn him the applause of the community at large. HY7 W_ac_humanities_arts
18. **Refusing** to speak is an exercise of the right to silence. ASB W_ac_polit_law_edu
19. **Drawing** a line between different types of variable is extremely difficult, largely because of a more general problem of making much sense of the intuitively plausible notion of phonological naturalness (see Lass 1984). FRG W_ac_soc_science
20. **Anglicising** surnames is a well-known practice to gain acceptance: Stanislav Cadinsky became Stanford Cade, Krishna Bhanji became Ben Kingsley. FT5 W_ac_medicine
21. When **sieving** is used the sieves are arranged at phi scale intervals. H9S W_ac_nat_science
22. **Removing** neuron X2 has a similar effect on response to training pattern F' 3. CMH W_ac_nat_science
23. Previously, **picketing** had taken the form of pushing and shoving on both sides, but the confiscation of union banners and the pickets' public address system by the police led to the throwing of stones and bottles by strikers. G1H W_ac_soc_science
24. However, ordinary newspaper readers do not see such a vast array of newspapers and **reading** some newspapers rather than others gives a very different view of the extent and type of sex crimes in a nation. CS1 W_ac_soc_science
25. But when the bridge is balanced as judged by null reading of the detector, say by varying Z 2, so that Clearly, **balancing** the bridge circuit allows an unknown impedance Z 1 to be found in terms of a known impedance Z 2 and known turns ratio (deleted:formula). 56 K90 W_ac_tech_engin
26. **Accessing** the information would be improved by providing procedures that would be easier to use, and the structure of the index would enable a search on a variety of parameters, with each item adequately cross-referenced. B2M W_ac_tech_engin
27. The newest models at Yorvik are based on a computer reconstruction, which can take a skull and remodel the flesh on the human face; **building up** from the skeleton is the nearest we can get to what individual Vikings actually looked like. 77 HXF W_ac_polit_law_edu
28. **Scattering** may be a problem unless the sample is very finely ground. H9R W_ac_nat_science
29. As **electioneering** resumed in 1919, and the Alliance recognised the strengths of Labour's renewed challenge, so much of the old political rhetoric was recycled. CCR W_ac_polit_law_edu
30. **Getting** there, getting in, and expenses, that's as much as we could manage. ARD W_ac_humanities_arts
31. For the middle classes, able to live a comfortable life with servants to take care of domestic matters and to minister to the needs of dependent members of the household, **giving** a home to an elderly relative would not have meant the automatic provision of unpaid care by female relatives. CRF W_ac_soc_science
32. **Eliminating** skilled labour would thus give more power to management. CAN W_ac_soc_science
33. In the longer term it would mean **adopting** a local income tax. G1C W_ac_soc_science

34. **Sharing** work, yet retaining a clear sense of role, is obviously more difficult but potentially rewarding and in Maidstone seems to be working well. CRT W_ac_soc_science
35. In this model, **modelling** land-use and transportation policies represents the first stage of this air quality simulation system (Gross, 1982). GU5 W_ac_nat_science
36. In this case what keeps them apart is not **belonging** to the same sex, rather, it is simply a condition of life that in no human relationship can two persons' fuse' into one. CRV W_ac_humanities_arts
37. **Reducing** possible misunderstanding or confusion by ensuring that tasks requiring vision are presented as clearly as possible both in terms of the materials themselves and the way in which explanations and directions are given will be a great help not only to pupils with defective vision but also to their classmates.
38. **Using** a camera to record the progress of plant growth or of an experiment not only gives useful experience of photographic work but gives a particular slant to, or stimulus point for, subject study. EW7 W_ac_polit_law_edu
39. Their family backgrounds are also usually socially disadvantaged and **being** in care can be stigmatizing and isolating. CN6 W_ac_soc_science
40. The principle of fixed-date elections has never been established: instead **choosing** the date of the general election remains one of the vast range of powers of patronage and manipulation in the hands of the incumbent prime minister. EVP W_ac_polit_law_edu
41. ' That wasn't bouncing, that was **being** a fool, jumping over the wall like that on those springs.' AMB W_fict_prose
42. It's not just **doing** it right, it's covering all the angles. G1X W_fict_prose
43. ' Is **existing** better than living?' said Franca. APM W_fict_prose
44. Only the pleasure of the flesh and **pleasing** their Masters was their joy. G0P W_fict_prose
45. She had been told that **having** children might present problems, but nothing that could not be managed. EDN W_fict_prose
46. But I knew they came from my convict, and I felt that **having** criminal friends made me more common than ever. FPU W_fict_prose
47. She couldn't get it into her thick skull that **being** gay just happens. G15 W_fict_prose
48. ' What we should be doing is **spending** more money preparing people for creative leisure,' said Robyn. ANY W_fict_prose
49. **Discovering** she was the granddaughter of a knight was like being turned from a frog into a princess. EWH W_fict_prose
50. ' I think taking the Bookman away isn't such a good idea.' AMB W_fict_prose
51. It's awkward **having** to come round and not be sure of finding you. A08 W_fict_prose
52. In any case, it would be too awful **having** to explain why she needed it. H7W W_fict_prose
53. Not **having** to visit Fleet Street meant that her afternoon and evening off could be genuinely relaxing, and she usually spent the time knitting, sewing or reading, with only the occasional foray up West. HGE W_fict_prose
54. **Deciding** what to tell the man wasn't so simple. FP7 W_fict_prose
55. Just **being** with Simon had calmed Marie down. ACB W_fict_prose
56. It wasn't easy, **travelling**, in those days, but it wasn't as if he belonged here anyway.' H86 W_fict_prose
57. Not **being able to** post a man was a matter of economics. HTX W_fict_prose
58. **Relating** what had happened was calming him. ARK W_fict_prose
59. **Shouting** is one of the useful skills he is learning.' G0F W_fict_prose

60. **Owning** the Parrot had given them status. J13 W_fict_prose
61. But **refusing** a drink would be churlish. JY9 W_fict_prose
62. I had Masquerade to mend and a life to live and, even if it meant **living** it without Ellen, my charter days were done. CCW W_fict_prose
63. To him, **getting up** early on a Sunday seemed sacrilegious, particularly if you had a woman around. GUF W_fict_prose
64. When he realised that **arriving** at The Bar meant he was still only just at the start of his wanderings or journey, he ached some nights to be told that he need go no farther than this. AR2 W_fict_prose
65. It was easy to see that his roots went down fathoms deep in this soil, and **transplanting** would have destroyed everything in him that was of quality. 744 H8L W_fict_prose
66. Two small fists appeared **gripping** the far end of the long handle, and Sam Kettle's grimy muzzle thrust itself into the room. AEB W_fict_prose
67. **Using** filthy words, that's typical.' CEX W_fict_prose
68. ' One is a lumbar puncture -- that means **taking** fluid from around your spinal cord.' JY0 W_fict_prose
69. ' Mucking out and **pulling** manes bores him.' HA2 W_fict_prose
70. Obviously it hurts, **being born**: that's why you scream and weep. H0M W_fict_prose
71. **Catching** low tide in the early hours and searching through mud was no particular hardship to Stan and he soon began to find fossil fishes. HSA W_fict_prose
72. It was ridiculous **getting** so excited over a game. A0U W_fict_prose
73. ' You don't know what it's like, **running a house** on just one wage, trying to bring up a child who outgrows everything almost as soon as you've bought it.' HA6 W_fict_prose
74. But **slimming**, whether intentional or -- as now -- the result of unhappiness, never seemed to affect her breasts, and the much washed, faded T-shirt clung to her like a second skin. HHA W_fict_prose
75. **Accumulating** the evidence would be an occupation to keep her going whilst she organized her children's lives with Mrs O'Keefe, who came in each day to look after them. FB9 W_fict_prose
76. **Running out** was totally unprofessional, but she had acted purely on instinct. JXW W_fict_prose
77. Willie had thought **being** sensitive was being a sissie. CAB W_fict_prose
78. "Funny, isn't it, **loving** someone the way I loved Rob yet knowing so little about him." CEH W_fict_prose
79. **Balancing** the books has been the toughest part. FYY W_fict_prose
80. You can stop thinking, if that means **trying** to find a way to steal the phetam and sell it somewhere else. ' G3G W_fict_prose
81. ' **Getting** a result for my current club is what really matters.' CEP W_newsp_other_sports
82. All the possible approaches were guarded by the best Italian troops, and **fighting** a way inwards entailed a series of attacks and counter-attacks. AJM W_newsp_brdsht_nat_misc
83. ' We've gone 30 League games unbeaten at home and **beating** Arsenal would be the ideal springboard for the rest of our season.' CEP W_newsp_other_sports
84. **Targeting** both the money supply and the exchange rate would be daft since the Government has only one effective instrument available, the level of interest rates. A4G W_newsp_brdsht_nat_editorial

85. **Being** a lapsed nob has its compensations for Bubbles when young Sloane wife Phoebe Fenton (Francesca Brill) refuses to leave the compound after a fortnight of sleeping with him, much to the chagrin of hubby Ian (Gareth Forwood). CBC W_newsp_other_social
86. **Extending** Labour's front into Ulster, they say, would run counter to the policy of reunification of Ireland by consent. A1Y W_newsp_brdsht_nat_report
87. **Incinerating** sludge costs 9 a tonne and land disposal 3 a tonne. K5D W_newsp_other_report
88. **Switching** to another bit of spectrum means new radios and transmitters have to be developed and installed. A1Y W_newsp_brdsht_nat_report
89. But **living** without women is something we decided had to be done -- it's not too high a price to pay for fame.' CH1 W_newsp_tabloid
90. **Becoming** a helpline volunteer, without pay or telephone expenses, is not a soft option. AHC W_newsp_brdsht_nat_misc
91. You'd think that **adding** 6,000 onto their existing mortgage of 36,000 would cost them a packet. CH5 W_newsp_tabloid
92. Looking at those lists provides interesting reading and bears out the used-car trade's view that **having** a lead-only car could prove to be a liability. A38 W_newsp_brdsht_nat_misc
93. **Having** a Saturday off is also important because mid-way through filming Kara and her band, the Killycoogan Accordion Band, head to Scarborough to defend their UK titles. HJ3 W_newsp_other_report
94. **Drinking** alcohol during the daytime and over-eating can lead to an over-powering desire to nod off (just think of the average household after Christmas dinner). K5C W_newsp_other_social
95. **Tipping** can add 40 or more to a 10-day cruise, but some cruise lines have abolished the custom. CH5 W_newsp_tabloid
96. **TEACHING** is being deprofessionalised by Government policies, Elizabeth Maginnis, chairman of Lothian's education committee, said yesterday. K5M W_newsp_other_report
97. **Using** different colours can change the scale and shape of things and tartan is a natural progression from this. K57 W_newsp_other_arts
98. **Facing** party spoilers Wimbledon before a European tie would hardly be the choice of any club and Norwich often appeared distracted as Wimbledon turned the screw. K32 W_newsp_other_sports
99. **Walking** past the headquarters of the Offshore Supplies Office in Waterloo Street gives little hint of operations which have stretched to every part of the globe for 20 years. K5H W_newsp_other_commerce
100. The six steps proposed by this celebrated trinity of black anti-apartheid leaders were: **lifting** the state of emergency; lifting political restrictions on individuals; releasing all those detained without trial; unbanning political organisations; releasing all political prisoners; reprieving all those sentenced to death. A4X W_newsp_brdsht_nat_report
101. **Listening to** music and relaxing the muscles of the head and neck properly can be very effective ways of coping with a bad headache. K40 W_newsp_other_social
102. It also amends the Official Secrets Act to allow someone who had been prosecuted to argue that **releasing** information was in the public interest. K5C W_newsp_other_social
103. Barn owls breed very easily in captivity, but **releasing** them is a time-consuming process.' K97 W_newsp_other_report
104. **Upgrading** the existing cable by means of a new 400,000-volt cable was the only way to ensure sufficient carrying capacity for supplies from the new Teesside Power station under

construction at Wilton, those at Hartlepool and Blythe and exports from Scotland. K4W W_newsp_other_report

105. Wilkinson added:' It brings football into disrepute and **washing** dirty linen in public does nothing for the game.' CBG W_newsp_other_sports
106. Not **being** in the Premier League makes it difficult because certain players need a big stage,' said Keegan. CEP W_newsp_other_sports
107. **Upholding** the honour of those Welsh warriors from the Seventies will provide much motivation for the underdogs, as much as the natural Celtic instinct to seek vengeance against the old oppressor. K4T W_newsp_other_sports
108. For example, slightly **upturning** the corners of the female mouth gave a' sexy sweet smile' that made the face more attractive. AJ7 W_newsp_brdsht_nat_science
109. **Uprating** in line with wages would raise British pensions considerably. AJX W_newsp_brdsht_nat_commerce
110. STRATHCLYDE Regional Council yesterday gave the go-ahead to a 20 million development at the Cleland Estate, Motherwell, which will mean **upgrading** sports facilities, and the creation of an 18-hole golf course and 175 house plots on land belonging to Dalziel High School Memorial Trust. K5D W_newsp_other_report
111. **Following** football means going to the game. 148 AHA W_newsp_brdsht_nat_arts
112. If people are trying to reduce weight gain, especially because obesity affects blood fats and they want to protect their coronary arteries, then reducing sugar would be a good idea,' he said. A9W W_newsp_brdsht_nat_report
113. **Giving** the people of Hong Kong more democratic influence is the last development they want. K5M W_newsp_other_report
114. **Shopping** in a place called a health food shop doesn't mean you can assume everything it sells is safe or healthy. AAX W_newsp_brdsht_nat_misc
115. Introducing young people to society and **encouraging** them to express themselves should not create conflict, as long as there is a co-operative understanding within the family or community. K5L W_newsp_other_social
116. This means **using** soldiers and air power to stop military attacks in Macedonia and Kosovo, areas south of Serbia. Many ministers and senior civil servants are convinced Britain will be dragged into the civil war in 1993. CBE W_newsp_other_report
117. It's lovely **hearing** them laughing together,' their mother Sue said yesterday. K97 W_newsp_other_report
118. ' **Having** to change the oil at 3,000 miles is a bit of a hassle,' he concedes. AKM W_newsp_brdsht_nat_misc
119. **Taking care of** old clothes requires more than just mothballs', writes Jo Levin. A3M W_newsp_brdsht_nat_social
120. **Preparing** the Next Steps -- the conversion of the Civil Service's businesses into executive agencies standing free of policy-making departments -- tended to monopolise the attention of the efficiency unit with its tiny staff. A1J W_newsp_brdsht_nat_report

TO + BV

1. He adds, however, that to recognize the point is only **to recognize** that testing is what matters. EDD W_ac_polit_law_edu

2. Like Renner, he saw the system as driving towards increased international economic integration which ought to create an internationally united working class, yet seemed only **to strengthen** national separatism. ANT W_ac_humanities_arts
3. However, if they are to play their required role for ethical thinking, these values have to have an intrinsically prescriptive character, so that **to know** them is necessarily to have the will affected in a certain way. CS2 W_ac_humanities_arts
4. Senior police-officers appeared **to play** these incidents down, but black youths complained that on the estate they were increasingly harassed by the police. AS6 W_ac_soc_science
5. It's just a form of brain death', said one lifer scornfully, and indeed for many men the repetitive, soul-destroying nature of much of the work would indeed seem only **to add** to the pains of imprisonment. CRT W_ac_soc_science
6. The affair seemed only **to add** to his status as folk hero. G1J W_ac_soc_science
7. The important point is **to recognize** that these methodological difficulties exist and allow awareness of them to influence our interpretation of experimental results. CMH W_ac_nat_science
8. To shift, as I have done in this consideration of Love's Cure, from the transvestite to certain wider issues of desire, the' nature' of masculinity, sexual jealousy, and the homoerotic, is only **to follow** one trajectory of transvestism itself in this period: in appropriating, inverting, and substituting for masculinity, the female transvestite inevitably put masculinity itself -- and sexual difference more generally -- under scrutiny. A6D W_ac_humanities_arts
9. It is argued that to speak out on this subject is only **to suggest** the very evil you want to cure, and to do more harm than good... G0D W_ac_soc_science
10. Both topics covered have been studied in much greater depth than we have space to discuss here, but our intention is only **to illustrate** the breadth of applicability of the B &; B philosophy. CA4 W_ac_tech_engin
11. The leading case is Anisminic Ltd v. Foreign Compensation Commission, where the House of Lords held that the effect of an exclusion clause is only **to prevent** errors of law by a tribunal which are within its jurisdiction: the clause would not prevent the review of decisions outside jurisdiction. ASB W_ac_polit_law_edu
12. **To claim** that explanation in geography can go no further is only to say that it is inadequate to its task, and ignores the fact that many geographers are going further. CLW W_ac_polit_law_edu
13. Another way of distinguishing the services provided by local government is **to group** them according to certain shared characteristics. ED5 W_ac_polit_law_edu
14. It's the expression of a negative dynamic, in which the cycle of action and reaction between teacher and pupil seems only **to confirm** the pupil in the disruptive role and of escalating sanctions which consume energy, time and morale in large amounts. GUR W_ac_polit_law_edu
15. Unfortunately, as we have been at pains to argue, to do so would be only **to impose** our own interpretation of reality on the reader. G1G W_ac_polit_law_edu
16. One is **to enter** a drama at an oblique angle to the main issue. AM6 W_ac_polit_law_edu
17. The data we have at the moment suggest that we should reach our targets about 80% of the time, but our aim over the years will be not only **to reach** the targets in a higher proportion of cases but also to make the targets more difficult. CNA W_ac_medicine
18. As for the police, they seem **to think** and behave in much the same way. FAY W_ac_soc_science

19. ' Part of my job', said one,' is **to make sure** that the approach in every district is similar throughout the area and that we are consistent, in the same way that it's my superior's job to make sure that I'm consistent along with my colleagues in all the areas within the region.' FA1 W_ac_polit_law_edu
20. For him, **to discover** a new writer of genius is as satisfying an experience, as it is for a lesser man to believe that he has written a great work of genius himself. A1B W_ac_humanities_arts
21. The novelist has himself referred to the self-generating quality of these works: he seems **to provide** the reader with a metaphor of the construction of narrative. APS W_ac_humanities_arts
22. But **to see** it from this perspective is to distort it. EEE W_ac_humanities_arts
23. The leader appears **to have** a special aura, or power (mana), around him which is compared to the power of the hypnotist over the subject, or the power of the analyst in the transference situation in analysis. ECY W_ac_soc_science
24. Essentially the approach has been **to try** and identify the factors or characteristics that are associated with cases or situations of abuse, to assume that these are qualitatively different from the rest of the population and finally to hypothesize that these factors or characteristics in some way relate to the basic cause(s) of the problem. CN6 W_ac_soc_science
25. To date, it is necessary to **use** clinical criteria for the diagnosis of cow's milk allergy. HU2 W_ac_medicine
26. And it makes obvious sense **to say** that autonomous institutions are not necessarily homes of academic freedom. G0R W_ac_polit_law_edu
27. Such brief' thumb-nail' sketches do give some indication of the essence of sociology, but ultimately it is both necessary and perhaps more fruitful **to emphasise** that the most important and distinctive feature of sociology is not so much what is studied but how it is studied, i.e. it is important to indicate what is the particular perspective of sociology, its distinct way of looking at the individual and society. EDH W_ac_soc_science
28. However, he does not as Tarrow seems **to argue**, ignore class contradictions within the territorially based proletarian community; in fact he pays particular attention to the complex class structure of the depressed areas, identifying as crucial within them the role of the rural intelligentsia, the commercial intermediaries and the local clergy. G1G W_ac_polit_law_edu
29. Since the evidence for their existence is often of a less-perishable nature, it is easier **to identify** several in Britain. H7Y W_ac_humanities_arts
30. This seems **to be** true of N. lapillus as well. Banded shells may be ridged or smooth (in both N. lapillus and N. emarginata) but when ridges are present they are usually paler than the grooves. FU0 W_ac_nat_science
31. It will be possible **to apply**, at an early stage, for a special timetable, although applications to the court for detailed variations of the standard timetable will be permitted. GVH W_ac_polit_law_edu
32. First job is **to check** that Tony, a boy who is brought to school by mini-cab is in. GUR W_ac_polit_law_edu
33. To ensure that the benefits of IT are maximised it is necessary **to specify**, at the beginning of each project, the quality of the information system in terms of parameters such as: social acceptability relevance to the needs of clients friendliness to the user reliability modifiability robustness efficiency. J53 W_ac_soc_science
34. This is not **to say** that the child or young person is always right; it is, perhaps, to say that he or she is seldom completely wrong. EW8 W_ac_soc_science

35. Option 2 is to obtain an approximate indication of the edges of the rectangular area viewed by the camera. HGX W_ac_tech_engin
36. Is it not more effective **to introduce** him to methods in order that such' discoveries' as are made are appreciated and understood? CLY W_ac_polit_law_edu
37. The task of psychoanalysis is **to bring** the intellect to bear on religion, and to replace the effects of repressions with the rational operations of the intellect. 207 ECY W_ac_soc_science
38. 36 C (97 F) seems t**o be** as high a temperature as most species can stand, but there are exceptions even among allegedly sensitive species.GV0 W_ac_nat_science
39. It seems reasonable **to suspect** that a certain political and military stability had first to be achieved and that the capacity to make law required consensus and mature counsel among the wiser men of the realm who advised the king which transcended his purely personal ambition. G0G W_ac_humanities_arts
40. On a more general level it is possible to say that since painting is in any case an art of illusion, in so far as it conveys sensations of volume and depth on a two-dimensional surface, it was easier for the Cubists **to break** with traditional conventions, to push the' illusion' one step further, and to invent a new pictorial language, than it was to find a new way of dealing with the solid, tangible forms themselves. 196 GUJ W_ac_humanities_arts
41. His reaction was **to allow** a harsh laugh to escape him, until she struck him hard on the jaw; then his laughter changed in a flash and he grabbed hold of first one fist, then two, holding them easily in one hand while be brought up his free hand and cupped her chin in it. JXU W_fict_prose
42. In this particular case, the commanding officer who, to the Pentagon's distress, would appear **to have** a human side to his nature, has elected to take twenty-four hours off.' CKC W_fict_prose
43. Lissa was silent for a moment, thinking, then she said,' She seems to me **to be** a normally intelligent woman'. HA6 W_fict_prose
44. Chopra contemplated what he had seen: a series of disconnected limbs squirming and fighting in what appeared **to be** a pool of mud. HTY W_fict_prose
45. My particular cross is **to be** a' fashionable preacher', as they say.' HA4 W_fict_prose
46. There seemed **to be** an awful lot of dogs around for her to play with. CA0 W_fict_prose
47. The second skin of heat-resistant material seemed to burn off unevenly -- at least that was Rostov's impression -- for the vibration increased and the pod appeared **to tumble** and then check as the first ribbon chute opened. FSE W_fict_prose
48. ' It's good **to see** anyone in such Godforsaken weather.' K95 W_fict_prose
49. As stout and weathered as an old vessel, it appeared **to hold** at least two of everything. ACV W_fict_prose
50. It would take her ages **to manoeuvre** back and forth and force her way into the relentless stream of traffic. CEC W_fict_prose
51. ' You don't seem **to realize** that you have certain obligations to me, a certain loyalty owing to me.' GVT W_fict_prose
52. Peering through the transparent cover, he saw what appeared **to be** bundles of bandages. HA0 W_fict_prose
53. But Craig was wrong, **to employ** Hari as her shoemaker was something Emily would never reconsider. CDN W_fict_prose
54. No, the sensible thing to do was t**o put** it out of his mind and never refer to it again. ACV W_fict_prose

55. Do you know that when, in her desperation, such a woman turns to the parish for relief, the first act of the authorities is **to part** her from her child?' ANL W_fict_prose
56. And besides, she told herself as she hurried back to the van, it was kinder **to do** it impersonally. H8S W_fict_prose
57. ' It's not up to me **to ask** you what you think you're up to,' her grandfather began, when they were once more alone together with Xanthe in the sitting room of their hotel suite. G0S W_fict_prose
58. Far from invoking a sense of wakeful alertness, the essence seemed only **to induce** further drowsiness. GW2 W_fict_prose
59. ' The secret is **to be** logical,' Wellington said. H9N W_fict_prose
60. Paige had raised her eyebrows at Lori's claim, but had said nothing, because to give her an opening was only **to invite** more of the same. JY8 W_fict_prose
61. On one of these piles Marian made out what seemed to be a bundle of rags. BMX W_fict_prose
62. Her intention was **to speak** to Harold and prepare him before he got sight of the girl. HA0 W_fict_prose
63. She told me she made a point of taking a walk each day to get out of the way of all the old people, but I was reassured when I saw that she was well-known at the caf and seemed **to have** several friends among its patrons. AC7 W_fict_prose
64. What was useful was **to know** that you were being taken to him.' GWG W_fict_prose
65. Won't it be wonderful **to have** our own home at last?' ASE W_fict_prose
66. While you are contracted for a West End show, it is very irresponsible **to go** such a long way. H92 W_fict_prose
67. ' It's grand **to be** back,' he sighed. C98 W_fict_prose
68. The eyes smouldered for a moment at the impertinence, then he seemed **to see** the funny side and chuckled hoarsely. CEC W_fict_prose
69. This time, he appeared **to know**. H94 W_fict_prose
70. Although' t is easy **to see** that he could not leave you behind, nor take his eyes off you for a moment. HH1 W_fict_prose
71. When the horse reared as Ana's had done it seemed **to grow** in stature, holding the stance endlessly and then leaping into that strange jump, its forelegs not touching the ground. HGK W_fict_prose
72. The period that followed seemed to Melissa **to have** an unreal, almost nightmarish quality. GVP W_fict_prose
73. Soon one could ignore it, except now and then when the fire seemed **to take** a huge breath and glowed with a sudden fierceness which sent sparks flying crazily up the chimney. GW3 W_fict_prose
74. It was simpler **to leave** those in situ, as you'll see. AN8 W_fict_prose
75. His wish was **to be** alone in the deserts of ocean, as others crave the solitude of deserts of sand. He had taught himself to sleep in brief snatches. HA0 W_fict_prose
76. It could be a very important story, and, knowing the damage our grape-vine could do with any story, the only way to stop that was **to keep** this one to myself. CK0 W_fict_prose
77. It would be difficult **to prove** anything from the VW -- it got pretty crumpled going down the hill. HWL W_fict_prose
78. Murtach had learned of a great wolf pack that seemed **to roam** west of the Skriaig and had been seen by a few desperate hunters seeking deer beyond Ralarth's borders. GWF W_fict_prose
79. They seemed **to know** exactly what they wanted. ' H0R W_fict_prose

80. But to arrive at that moment, he wrote, it is necessary **to be** patient, it is necessary to hold back, it is often necessary to do nothing. A08 W_fict_prose
81. At the end, the traitor of the English clan hurled his credit cards at his parents' grave in what seemed **to be** a symbol for throwing bad money after good. A1D W_newsp_brdsht_nat_arts
82. In terms of Parisian exhibitions, it often seems **to be** a case of feast or famine. AJ8 W_newsp_brdsht_nat_arts
83. The aim is **to provide** a comprehensive range of services and expertise on a national scale to the business community in particular. K97 W_newsp_other_report
84. But the decision to use the inexperienced Mark Flatts instead of Limpar, particularly with Paul Merson out injured, appeared **to be** a mistake. CBG W_newsp_other_sports
85. Perhaps it is appropriate **to safeguard** a reasonable percentage of each good cause's allocation to allow such planning to proceed. K5M W_newsp_other_report
86. Devon Malcolm was not sparing himself on a pitch which was offering help to all the bowlers but Waugh seemed **to have** a ridiculous amount of time to ease him through the leg field twice in an over for two of his 10 boundaries. AL3 W_newsp_brdsht_nat_misc
87. ' One of the reasons we want to become a university is **to be** on a level playing field in terms of recruiting students.' AK8 W_newsp_brdsht_nat_social
88. Only when she was undertaking solo engagements did she appear **to come** alive. CEN W_newsp_other_report
89. Such businesses are not going to survive in the face of the pressure being applied by insurance companies to have their customers only deal with approved repairers, particularly when it is becoming harder and more expensive **to become** an approved repairer and then maintain one's company as such. K5H W_newsp_other_commerce
90. The aim is **to reduce** anxiety and help patients relax. ' K35 W_newsp_other_report
91. The quick way is not **to use** any artificial fertilisers, chemical sprays or dusts. CH5 W_newsp_tabloid
92. Then, of course, the trick is **to get away with** it... C88 W_newsp_other_report
93. Annie Wolinsky, who superintended Board 9 in the Bronx, left behind $13,000 worth of postage stamps hidden in a drawer, a warehouse stuffed with unreported supplies, eight staff members whose only job was **to videotape** board members on request, and a phone bill into the thousands of dollars which consisted mostly of calls to the various city porn lines. K5C W_newsp_other_social
94. ' It's something I like to do because it's part of the folk tradition too, **to storytell** and to put characters into songs to document and record.' W_newsp_other_arts
95. It all seems **to offer** a breathtaking array of choice yet in practice the schedules too often present the same glum menu of badly dubbed westerns, trivial game shows, long and justly forgotten Neapolitan comedies of the 1960s or windy discussion programmes. A33 W_newsp_brdsht_nat_sports
96. ' It's difficult **to understand** why he might have been moving badly going to the start -- perhaps it was the dirt or maybe it was because the heat was so intense.' CEP W_newsp_other_sports
97. ' It was an extremely painful decision **to leave** the house. ' A1Y W_newsp_brdsht_nat_report
98. ' My over-riding concern at this moment is **to give** sensitive and practical pastoral support to all those caused distress and hurt by the decision,' said the Bishop of Southwell in Notts, the Rt Rev Patrick Harris. CEN W_newsp_other_report

99. Carrick then destroyed the Somerset middle order and his next three wickets were all the result of fine catches by Sachin Tendulkar, who seemed **to relish** the challenge of fielding close to the bat at silly mid-off. K4T W_newsp_other_sports
100. Basically, the expression means **to use** your wits to assess what you are being told. CBC W_newsp_other_social
101. It is easy **to appreciate** the lure of the lucre with Faldo winning 708,000 and 53 others on this year's tour banking more than 100,000. CEP W_newsp_other_sports
102. Wayans gets ensconsed in the bowels of the Dynasty Credit Card Company and one of his jobs is **to dispose** of people's old cards. CBC W_newsp_other_social
103. It would be difficult **to invent** a more complicated system for taxing the self-employed even if one set out with that very objective,' Mr Lamont said. K5H W_newsp_other_commerce
104. 'It is no exaggeration **to say** your life will never be quite the same again.' K4W W_newsp_other_report
105. Although the Bluebird appeared only in the last act, Shaw's performance was widely considered the highlight of the evening's entertainment; and his brisees volees -- little beats of the feet as he appeared **to fly** through the air -- amazed even the Russians, on the company's original visit to the Maryinsky. AJF W_newsp_brdsht_nat_arts
106. It's impossible **to meet** the rent,' said Glennis, 43.K54 W_newsp_other_social
107. The insurers now have groups of approved repairers and it is often easier for a customer **to use** those, than to go off and find their own repairer. K5H W_newsp_other_commerce
108. The plan is **to sell** 20,000 games in Sheffield over the Christmas period that is, 1 in 20 homes. A7Y W_newsp_brdsht_nat_social
109. So far the Finance Ministry has done a good job by letting off steam in a controlled and orderly way, but it is hard **to stop** the process of deflation once it has gained momentum. AKJ W_newsp_brdsht_nat_arts
110. The IMF and the World Bank are not inexhaustible cornucopias -- all they can do is **to dispense** whatever they receive from wealthy governments, ie, from taxpayers. AHN W_newsp_brdsht_nat_misc
111. What few people seem **to accept** is that he might be exactly what he appears to be. AHA W_newsp_brdsht_nat_arts
112. It was good **to see** Terry Howse back in action for Post Office A and he contributed a win in the 6-4 victory over Windsor Hawks. CF9 W_newsp_other_sports
113. ' It would take me two weeks **to reveal all** that I know.' AHX W_newsp_brdsht_nat_misc
114. Ms Walker's main job will be **to make sure** the hall's famous Minton tiled floor is not damaged by either the cast's or the audience's feet. K97 W_newsp_other_report
115. He appears **to put off** large numbers of potential Labour supporters. AJM W_newsp_brdsht_nat_misc
116. His defence was **to insist** that he would do exactly the same again under the same circumstances. A57 W_newsp_brdsht_nat_report
117. He said by the time of the next election it would no longer be possible **to cancel** Trident. A1Y W_newsp_brdsht_nat_report
118. The cheapest way is **to buy** and send postal orders in various denominations which are acceptable in around 60 countries. A9D W_newsp_brdsht_nat_commerce

119. Dave Waddington, selection committee member for Middlesbrough Rugby Club, said the 5m offer should be seriously considered as the club's primary objective was **to develop** higher standards of the sport. K4T W_newsp_other_sports

120. ' To make lips look fuller, the trick is **to define** them with a brown eyeliner and outline the shape you want them to be and then go for a light coloured lipstick. ' CEK W_newsp_other_social

Annexe 3 : Bibliographie

AArts Bas & C. F. Meyer (eds.) (1995), *The verb in contemporary English*. Cambridge : Cambridge University Press.

Adamczewski H. (1978), *BE + ING dans la grammaire de l'anglais contemporain*. Thèse de doctorat. Lille : Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III. Paris : Honoré Champion.

Adamczewski H. (1982), *Grammaire linguistique de l'Anglais*. Paris : Armand Colin.

Adamczewski H. & J.-P. Gabilan (1992), *Les clés de la grammaire anglaise*. Paris : Armand Colin.

Adamczewski H. & C. Delmas (1998), *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Armand Colin.

Asher N., L. Prevot & L. Vieu (2007), « *Setting the background in discourse* », Discours [en ligne], 1, p. 1-29. Mis en ligne le 12 mai 2008, dernière consultation le 27 mars 2014. http://discours.revues.org/301.

Auroux S. et al. (1996), *La philosophie du langage*. Paris : PUF.

Auroux S. (1977), *La grammaire générale des modistes aux idéologues*. Prés. par A. Joly et J. Stefanini. In: *Dix-huitième Siècle*, n°10, 1978. Qu'est-ce que les Lumières ? p. 487.

Bach E. (1967), « *Have and Be in English Syntax* », Language. 43, pp 468-85.

Banks D. (1993), *Writ in Water : Aspects of the scientific journal article*. Brest : ERLA, Université de Bretagne occidentale.

Benveniste E. (2016), *Problèmes de Linguistique générale, I.* Paris : Gallimard.

Benveniste E. (2017), *Problèmes de Linguistique générale, II.*Paris : Gallimard.

Biber D. (1999), *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London : Longman.

Biber D. (1988), *Variation across speech and writing.* Cambridge : Cambridge University Press.

Biber D., S. Conrad & G. Leech (2002), *The Longman student grammar of spoken and written English.* London : Longman.

Biber D. & S. Conrad (2009), *Register, genre, and style*. Cambridge : Cambridge University Press.

Biber D. (2007), *Representativeness in corpus design.* In T. Fontenelle (Ed.), Practical lexicography: A reader. Oxford : Oxford University Press. pp. 63-88.

Bladon R.A.W. (1968), *Selecting the to or -ing Nominals after like, love, hate, dislike and prefer*. English Studies 49 : 203-214.

Blanchon J. (1988), « *IS + TO + infinitif et la possibilité* » in l'Infinitif. Lyon : P.U. Lyon.

Bolinger D. (1977), « *Ergative OF and Infinitive of Specification* »in *Meaning and Form*. London : Longman.

Bolinger D. (1978), *A semantic view of Syntax : Some Verbs that govern Infinitives*. In linguistics and Literary Studies in Honor of Archibald A. Hill, M.A Jazayery and E.C. Polomé (eds.), The Hague : Mouton, 9-19

Bottineau D. (1998), *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris IV-Sorbonne.

Bottineau D. (2003), *Iconicité, théorie du signe et typologie des langues.* Cahiers de linguistique analogique. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00246331 (dernière consultation le 10/06/2019).

Bouscaren J. (1985), *Linguistique anglaise : initiation à une grammaire de l'énonciation*. Paris : Ophrys.

Bouscaren J., J. Chuquet, Filhol-Duchet B. (1982), « *Have opérateur de localisation* ». J. Bouscaren (dir.), Cahiers de recherche en grammaire anglaise, Tome 1. Gap / Paris : Ophrys.

Bouscaren J., A. Deschamps & C. Mazodier (1993), « *Éléments pour une typologie des procès* ». J. Bouscaren & A. Deschamps (dir.), Types de procès et repères temporels, Collection Cahiers de Recherche en Linguistique anglaise, Tome 6. Gap : Ophrys, 1993.

Bowen R. (2005), *Noun Complementation in English. A corpus-based study of structural types and patterns.* Göteborg : CobuildDirect /BNC.

Butt M. & T. King (1996),*"Focus, adjacency, and non-specificity,"*, Universität Stuttgart and Stanford University, presented at the LSA Annual Meeting, San Diego, CA.

Chafe W. (1976), *Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view*. In: LI, C. N. (Ed.). Subject and topic. New York: Academic Press.

Charaudeau P. (2009), *« Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique »*, Corpus [En ligne] 8, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : http:// journals.openedition.org/corpus/1674

Charaudeau P. & D. Maingueneau (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.

Chevillet F. (1991), *Les variétés de l'anglais*. Paris : Nathan.

Chomsky N. (1975), *Reflections on Language*. New York : Pantheon Books.

Chomsky N. (1965), *Aspects of the Theory of Syntax.* Cambridge : M.I.T. Press.

Chuquet J. (1986), *To et l'infinitif anglais, détermination et opérations énonciatives.* Collection Cahiers de recherche en linguistique anglaise. Gap : Ophrys.

Chuquet J. (1991), « *To be or not to be : à propos de believe et de quelques autres 'verbes d'opinion'* » (25-84). Tome 5 des Cahiers de Recherche. Paris : Ophrys.

CIEREC (coll.) (1990), L'organisation du sens, en l'honneur de Jean Lavédrine L'organisation du Sens, Domaine Anglais. Recueil en l'honneur de Jean Lavédrine, CIEREC, Université Jean Monnet-Saint-Etienne. Volume 68 des travaux du CIEREC.

Collins P. (2009), « *Information - Packaging Constructions* », in Peters P; Collins P; Smith A (ed.), Comparative Studies in Australia and New Zealand English: Grammar and Beyond, edn. 1st, John Benjamins, Amsterdam, pp. 295 – 316.

Condamines A. (1997), *Langue spécialisée ou discours spécialisé ?* L. Lapierre, I. Oore, H.R. Runte. Mélangesde linguistique offerts à Rostislav Kocourek, Les presses d'Alfa, pp.171-184. ⟨halshs-01380935⟩https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01380935/document (consulté le 29/05/2019 à 14h35).

Confais J.-P. (1990), *Temps, aspect, mode*. Toulouse : PUM Le Mirail.

Conrad S. & D. Biber (2009), *Real grammar: A corpus-based approach to English*. White Plains, NY : Pearson/Longman.

Conrad B. (1982), *Referring and Non-referring phrases: A Study of the Use of the Gerund and the Infinitive*. Copenhagen : Akademisk Forlag.

Cotte P. (1993), « *Ces mouvements qui font signe. Motivation et syntaxe* ». *In Faits de langues,* n°1, Mars 1993. Motivation et iconicité. pp. 129-136.

Cotte P. (1994), *« Le paradoxe du nom verbal en anglais contemporain* ». Basset, L. & M. PERENNEC (éds), Les classes de mots : traditions et perspectives, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 233-265.

Cotte P. (1999), « *Réélaboration et structure : l'héritage dans la langue et en linguistique* », *ASp*, 23-26, pp.7-27.

Cotte P. (2006), « *Un sujet, deux prédications* », LEBAUD, D., PAULIN C. & K. PLOOG (éds), Constructions verbales et production de sens. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 17-26.

Cotte P. (1996), « *La Modalité et l'infinitif* », L'explication *grammaticale des textes anglais*. Paris, PUF.

Cotte P. (1982), «*TO opérateur de dévirtualisation* », Modèles Linguistiques, vol. IV, numéro 2. P.U Lille : Villeneuve d'Ascq.

Cotte P. (1988), *Le système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain*. Doctorat d'état, Université de Grenoble.

Cotte P. (200b). « *A propos de ing et de be* », in Cycnoc, vol.17, n° Spécial.

Cotte P. et al. (1993), *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette.

Cowie A. P. (ed.) (2001), *Phraseology : Theory, Analysis, and Applications*. Oxford : Oxford University Press.

Culioli A. (1990), *La linguistique : de l'empirique au formel. Sens et place des connaissances dans la société.* Centre de Meudon. Bellevue, CNRS, 1987. Réimprimé dans Pour une linguistique de l'énonciation. Gap : Ophrys (tome 1, débat p.29).

Curme G. (1947), *English Grammar*. New York : Harper and Row.

Declerck R. (1991), *Tense in English*. London and New York : Routledge.

Delmas C. et al. (1993), *Faits de langue*. Paris, Dunod.

Delmas C. (ed.) (2006), *Complétude, cognition, construction linguistique*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

Denison D. (1993), *English Historical Syntax.* London : Longman.

Deschamps A. (1998), « *L'Infinitif et le gérondif en anglais dans les compléments de verbes* ». In : L'Infinitif, S. Rémi-Giraud (éd). Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 179-201.

Deschamps A. (1990), « *Ordre des mots : les formes non-finies dans les compléments de verbe* ». In L'Ordre des mots II, domaine anglais, CIEREC Travaux LXXXI, Actes de l'atelier de linguistique du 30ème congrès de la SAES (Le Mans, 1990), pp. 125-146.1993.

Deschamps A. (2000) « *Les prépositions dans les complétives infinitives et gérondives*». In : Actes de l'atelier linguistique du 40ème congrès de la SAES, (Angers mai 2000), 23 p. 2001.

Deschamps A. (2002), « *La non co-référence dans les compléments infinitif et gérondifs sans sujet* » In : J. Chuquet & M. Paillard (dir.), Morphosyntaxe du lexique 1 (Travaux du CERLICO n°15). Presses Universitaires de Rennes, pp. 31-46.

Deschamps A. (1985), *Infinitif et gérondif dans les complétives en anglais contemporain.* Thèse de doctorat : linguistique anglaise. Paris : Paris VII.

Deschamps A. (1993), « *It Needs Explaining*. » In L. Danon-Boileau & J-L. Duchet (éds.), Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Paris : Ophrys, 155-170.

De Smet H. (2010), « *English –ing-clauses and their problems: The structure of grammatical categories* », Linguistics, 48, 6, p. 1153-1193.

De Smet H. & L. Heyvaert (2011), « *The meaning of the English present participle* », English Language and Linguistics, 15, 3, p. 473-498.

Dixon R.M.W. (1991*), A New Approach to English Grammar, on Semantic Principles*. Oxford : Oxford University Press.

Dolbec J. & D. Leflem (1980), *Morphologie verbale et syntaxe de la fonction attribut. In Langage et psychomécanique du langage*, André Joly and Walter H. Hirtle (eds.). Lille : Presses Universitaires de Lille and Québec : Presses de l'Université de Laval, 310-325.

Downing A. et P. Locke (1992), *A University Course in English Grammar*, Hemel Hempstead, Prentice Hall International. https://www.academia.edu/20436333/_downing-locke_english_grammar._a_university_course (dernière consultation le 27/04/2020).

Dubois-Aumercier M. (2014), « *Etude des constructions participiales en -ing de l'anglais contemporain* ». Thèse de doctorat, Paris Sorbonne.

Dubois J. et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique.* Paris : Larousse.

Dubois-Charlier F. & B. Vautherin (1997), *Syntaxe anglaise Examens et concours de l'enseignement supérieur*. Paris : Vuibert Supérieur.

Duffley P. (1992), *The English Infinitive*. Londres : Longman.

Duffley P. (2007), « *A natural-language semantics approach to infinitival and gerund-participial complementation in English* », in Anglophonia, n°22. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 55-67.

Duffley P. (1995), *Defining the Potential Meaning of the English-ing in a Psychomechanical Approach*. Langues et linguistique 21 :1-11.

Duffley P. (1988), « *L'infinitif en anglais : to et la personne* » Revue québécoise de linguistique, vol. 17, n° 1, p. 55-70. URL: http://id.erudit.org/iderudit/602613ar (dernière consultation le 04/07/2019).

Duffley P. (2006), *The English gerund-participle, A comparison with the infinitive*. Berkeley Insights in Linguistics and semiotics, vol 61, I. Rauch (ed.). New York : Peter Lang Publishing.

Duffley P. (2003), *Les conditions de production de l'effet de sens "imperfectif" avec la forme en -ing de l'anglais*. In Langages, 37e année, n°149, 2003. Participe présent et gérondif. pp. 86-99; doi : https://doi.org/10.3406/lgge.2003.2434 https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2003_num_37_149_2434 (dernière consultation le 04/06/2019).

Egan T. (2006), « *The classification of non-finite complement constructions in English* » in D. Lebaud, C. Paulin, K. Ploog (eds) *Constructions verbales et production du sens*, Presses Universitaire de Franche-Comté.

Egan T. (2008), *Non-finite Complementation. A usage-based study of infinitive and –ing clauses in English*. Language & Computers. Amsterdam/New York : Rodopi.

Erades P.A. (1956), *Has English an Infinitive?* Moderna Sprak 50 : 439-446.

Fabricius-Hansen C., W. Ramm, K. Solfjeld & B. Behrens (2005), « *Coordination, Discourse Relations, and Information Packaging - Cross-Linguistic Differences* », *Proceedings of the Symposium on the Exploration and Modelling of Meaning (SEM-05)*. Biarritz, November 14-15 2005, [en ligne] p. 85-93. (Dernière consultation le 27 mars 2014) disponible sur http://w3.erss.univtlse2.fr/sem05/proceedings.html

Feuillet J. (1992), *Typologie de la subordonnée*. Travaux linguistiques du CERLICO 5 :7-28.

Fillmore C. & P. Kay (1997), « *Extraposition* ». Berkeley University Linguistics Web Course.

Firbas J. (1992), *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge : Cambridge University Press.

Gettrup H. (1977), « *Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel* », Revue Romane, 12, p. 210-271.

Ghadessy M., A. Henry & R. Roseberry (2001), *Small corpus studies and ELT: theory and practice*. Amsterdam/Philadelphie : J. Benjamins.

Girard G. (2001), « *La construction du temps dans les énoncés à l'infinitif.* » CIEREC, ST Etienne.

Girard G. (2005), « *Identification, localisation, attribution d'une propriété : analyse des structures « there's an oddness to her » et « she had a timid side to her »* » in Cycnos, vol.21 numéro 1, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL : http:/revel.unice.fr/cycnos/index.html ?id=8 (dernière consultation le 12/04/2016).

Givón T. (1993), *English Grammar: A Function-Based Introduction*. Amsterdam/ Philadelphia : John Benjamins, 2 vol.

Goldberg A. (1995), *Constructions: a Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : The University of Chicago Press.

Gove P. B. (1965), « *"Gerund/Noun" and "Participle/Adjective"* », American Speech, 40, 1, p. 40-46.

Gramley S. (1987), *The Infinitive forms of English as Verb Complements*. Duisburg : Linguistic Agency of the University of Duisburg.

Groussier M-L. (1981), « *La préposition TO devant l'infinitif en anglais contemporain*», Analyse des prépositions, IIIeme Colloque franco-allemand de linguistique théorique du 2 au 4 février 1981 à Constance, édité par Christoph Schwarze, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, pp. 40-65.

Groussier M.-L., C. Rivière, (1996), *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys.

Guillaume G. (1984), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de l'architectonique du temps dans les langues classiques.* Paris : Honoré Champion.

Guillaume G. (1968), *Temps et Verbe suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques : théories des aspects, des modes et des temps*. Paris : Honoré Champion.

Guillaume G. (1971b), *Leçons de Linguistique*. 1948-1949, Série A, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I. Québec : Presses de l'Université Laval/ Paris : Klincksieck.

Guillaume G. (1971a), *Leçons de Linguistique*. 1948-1949, Série B, Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I. Québec : Presses de l'Université Laval/Paris : Klincksieck.

Guéron J. & L. Haegeman (1999), *English Grammar, a Generative Perspective*. Oxford : Blackwell.

Halliday M. & M. Mathiessen (2004), *An Introduction to Functional Grammar*. London : Edward Arnold.

Halliday M.A.K. & M. Matthiessen (1999), *Construing Experience through Meaning, A language-based approach to cognition*. London : Cassell.

Halliday M.A.K. & Hasan R. (1976), *Cohesion in English*. London : Longman.

Halliday M. A. K. (1989), *Spoken and Written Language*, 2nd ed. Oxford: Oxford University Press.

Hamawand Z. (2002), *Atemporal Complement Clauses in English. A Cognitive Grammar Analysis*. Munich : Lincom Europa.

Hamawand Z. (2003), *For-to Complement clauses in English: A cognitive Grammar Analysis*. *Studia Linguistica* 57 : 171-192.

Hannay M. (1991), *Pragmatic function assignment and word order variation in a functional grammar of English*. Journals of Pragmatics, v.16, p.131-155.

Hickey R. (ed.) (2010), *Varieties of English in Writing, The Written word as Linguistic Evidence*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Huddleston R. & G.K. Pullum (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language.* Cambridge : Cambridge University Press.

Huddleston R. & G.K. Pullum et al. (2016), *The Cambridge Grammar of the English Language.* Cambridge : Cambridge University Press.

Huddleston R. (2009), *The sentence in Written English, A syntactic Study based on an analysis of scientific Texts*. Cambridge : Cambridge University Press.

Jespersen O. (1969), *La syntaxe analytique*. New York : Holt, Rinehart and Winston, Inc.Trad par Editions de Minuit.

Jespersen O. (1949), *A Modern English Grammar on Historical Principles*. http://arrow.latrobe.edu.au:8080/vital/access/manager/Repository/latrobe:34325(dernière consultation le 21/02 2015).

Joly A. & D. O'Kelly (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan.

Kennedy G. (1998), *An Introduction to Corpus Linguistics*.London : Addison-Wesley-Longman.

Kerbrat-Orecchioni C. (2006), *Les intéractions verbales 1 l'approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris : Armand Colin.

Khalifa J. C. (1999), *La syntaxe anglaise aux concours*. Paris : Armand Colin.

Khalifa J.C. (2004), *Syntaxe de l'anglais, théories et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Ophrys.

Kilby D. (1984), *Syntax and the English Verb*. Londres : Routledge.

Kilby D. (1984), *Descriptive Syntax and the English Verb*. London, Croom Helm.

Kiparsky P. & C. Kiparsky (1971), « Fact ». In L. Jakobovits and D. Steinberg (eds.), Semantics: An Interdisciplinary Reader, Cambridge University Press.

Koizumi M. (1993), *Object Agreement Phrases and the Split-VP Hypothesis. Papers on Case and agreement I.* MIT Working Papers in Linguistics 18, pp. 99-148.

Koster J. & R. May (1982), « *On the Constituency of Infinitives* ». *Language*, vol. 58, no. 1, 1982, pp. 116–143. *JSTOR*, www.jstor.org/stable/413533 (dernière consultation le 03/11/2017).

Kruisinga E. (1931), *A Handbook of Present-Day English II. English Accidence and Syntax 1*. Groningen : P. Noordhoff.

Kruisinga E. (1932*), A Handbook of Present-Day English II. English Accidence and Syntax 3*. Groningen : P. Noordhoff.

Kučera H. & W. Nelson Francis (1967), « *Computational Analysis of Present-Day American English* ». Providence : Brown University Press.

Lambrecht K. (1994), *Information structure and sentence form.* Cambridge : Cambridge University Press.

Langacker R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar: Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.

Langacker R. W. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar: Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.

Langenhove G. (1925), *On the Origin of The Gerund in English*. Ghent : Van Rysselberghe and Rombaut and Paris : Edouard Champion.

Lapaire J-R. & W. Rotgé (2002), *Linguistique et grammaire de l'anglais.* Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Lapaire J-R. & W. Rotgé (1992), *Réussir le commentaire grammatical de textes.* Paris : Ellipses.

Larreya P. & C. Rivière (2005), *Grammaire explicative de l'anglais.* Paris : Pearson Longman.

Leech G. (1992), *Directions in Corpus Linguistics*. Proceedings of the Nobel Symposium 82, volume 65 of Trends in Linguistics. Studies and Monographs, Mouton de Gruyter, Berlin/New York.

Leech G. (2008), *Language in Literature, Style and Foregrounding*. London : Pearson Education Limited.

Lees R. (1960), *The Grammar of English nominalizations.* The Hague : Mouton.

Legallois D., P. Larrivée, D. Toussaint (2013), *Constructivisme linguistique et linguistique constructionnelle : quelques aspects de leur complémentarité*.Revue de Sémantique et Pragmatique. Presses de l'Université d'Orléans, 2013,31 (25-40). hal-01482613f (dernière

consultation le 13/06/2019) https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01482613/file/Constructivisme_linguistique_et_linguistique_constructionnelle_quelques_aspects_de_leur_complementarite-.pdf

Lehrer A. (1987), *Why to is not a Verb*. In Aspects of Language, vol. 2, Mario Alinei and Nils Arhammar (eds.). Amsterdam : Rodopi, 249-260.

Mair C. (1990), *Infinitival Complement Clauses in English*. Cambridge : C.U.P.

Mair C. (2003), «*Gerundial Complements after begin and start: Grammatical and Sociolinguistic Factors, and how they work against one another*. » In *Determinants of Grammatical Variation in English*, Gunter Rohdenburg and Britta Mondorf (eds.). Berlin : Mouton de Gruyter, 329-345

Marsac F. (2006), « *Perturbation dans le contrôle de l'infinitif de certaines structures Vinf V SN2* », in *Les formes finies du verbe*, Travaux linguistiques du Cerlico, vol 19, 183-202. Presses universitaires de Rennes.

Matthiessen C. (1999), « The sytem of TRANSITIVITY. An exploratory study of text-based profiles ». Functions of Language, 6 :1, 1-52.

Mathieu-Colas M. (1996), « *Typologie de la composition nominale* ». Cahiers de lexicologie 69. pp. 65-118. Paris : Didier.

Mathieu-Colas M. (2011), « *Les classes de verbes : syntaxe et sémantique. Le traitement du lexique. Catégorisation et Actualisation* ». Nov 2006, Sousse, Tunisie. pp.10-24. halshs-00768381 (dernière consultation le 02/04/2019) https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00768381/file/Classes_de_verbes.pdf

Mayaffre D. (2005), *Rôle et place du corpus en linguistique. Réflexions introductives*. Pascale

Vergely. Actes du colloque JETOU'2005, Université de Toulouse-Le Mirail, pp.5-17, 2005. p.5<hal-00553742> (dernière consultation le 01/02/2017) https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00553742

McEnery T. & A. Wilson (1996), *Corpus Linguistics*. Edimbourg : Edinburgh University Press.

McNally L. (1998), « *On the Linguistic Encoding of Information Packaging Instructions* » Universitat Pompeu Fabra Article in Syntax and Semantics. (dernière consultation le 02/02/2020) https://www.upf.edu/documents/2979964/0/McNally_Info_Pack.pdf/eee85098-def6-4111-89ac-7aec44deca0f

Mélis G. (1999), *« Be + ing : glissements interprétatifs et contraintes* ». S. Vogeleer, A. Borrillo, M. Vuillaume & C. Vetters (éds.), La modalité sous tous ses aspects, Cahiers Chronos 4. Amsterdam : Rodopi, 1999 : 135-148.

Mélis G. (1994), « *Etude énonciative de l'opposition TO + base verbale/ base verbale + ing en anglais Contemporain : facteurs contextuels et situationnels*. » Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Mémet M., (2008), « *Aspects de la recherche en anglais de spécialité en France* ». Cahier du CIEL 2007-2008 https://www.eila.univ-paris-diderot.fr/_media/recherche/clillac/ciel/cahiers/2007-2008/03-memet.pdf (dernière consultation le 12/07/2017).

Merle J.M. (2009), « *Les constructions participiales en anglais* ». In Faits de langues, Peter Lang, 2009, pp.413-422. <hal-00433874>https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00433874 (dernière consultation 04/06/2019).

Morley G. D. (1985), *An Introduction to Systemic Grammar*. London : Macmillan.

Mélis G. (2002), « SEEM et la conformité » dans Journée sur les modaux, Paris, http://univ-pau.fr/ANGLAIS/jalaes.html, 2002.

Mélis G. (1994), « Étude énonciative de l'opposition TO + Base Verbale, Base Verbale + -ING en anglais contemporain : facteurs contextuels et situationnels ». Thèse de doctorat, Université de Paris 7.

Mélis G. (1994), -ING/ BE+-ING : nominalisation, aspect et typologie des procès » in Cahiers CHRONOS, Regards sur l'aspect, 2.

Mélis G. (1997), « Le domaine notionnel en discours : le cas de TO et ING en position initiale », in La Notion, collection HDL. Gap : Ophrys.

Meyer C. F. (2002), *English Corpus Linguistics, an Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.

Miller P. (1999), « *L'extraposition des complétives sujet et objet* », in Actes du Colloque de l'ALAES (D. ROULLAND, dir.). Rennes : P.U.R.

Mindt D. (1995), *An Empirical Grammar on the English Verb*. Berlin : Cornelsen.

Murphy R. (1989), *Grammar in Use*. Cambridge : Cambridge University Press.

Oakes Michael P. (1998), *Statistics for Corpus Linguistics*, Edinburgh University Press.

Paillard M. (2000), *Lexicologie contrastive anglais-français*. Université de Poitiers-FORELL-CERLITEP : Ophrys.

Palmer F.R. (1974), *The English Verb*. London : Longman.

Petit M. (2010), *« Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité* », *E-rea* [En ligne], 8.1 | 2010, mis en ligne le 21 septembre 2010 (dernière consultation le 29/05/2019). URL : http://journals.openedition.org/erea/1400 ; DOI : 10.4000/erea.1400

Pinault G.-J. (2013), *« Benveniste et l'invention du discours »*, Fabula-LhT, *n° 11, « 1966, annus mirabilis », décembre 2013, URL : http://www.fabula.org/lht/11/pinault.html (dernière consultation le 01 février 2019).*

Pinker S. (1984), *Language Learnability and Language Development*, with a New Commentary by the Author. Cambridge : Harvard University Press.

Polis S. (2008), « *Langue et réalité. De l'usage de l'iconicité en linguistique* », *MethIS* [En ligne], Volume 1 - 2008 : Réalité et représentation, 21-67 URL : https://popups.uliege.be:443/2030-1456/index.php?id=239 (dernière consultation le 10 /06/2019).

Porhiel S. (2005), *« Les marqueurs de thématisation : des thèmes phrastiques et textuels* ». Travaux de linguistique, vol. no 51, no. 2, pp. 55-84.

Prince E. (1978), « *A Comparison of Wh-Clefts and it-Clefts in Discourse* ». Author(s): Ellen F. Prince Source: Language, Vol. 54, No. 4 (Dec., 1978), pp. 883-906. Published by: Linguistic Society of America Stable URL: http://www.jstor.org/stable/413238

Quirk R. et al. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Edinburgh : Pearson Education Limited.

Quirk R., S. Greenbaum et al. (1972), *A Grammar of Contemporary English.* London : Longman.

Reboul A., J. Moeschler (1998), *La pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de la communication*. Paris : Le Seuil.

Reboul A., J. Moeschler (1998), *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin.

Remi-Giraud S. (1988), « *Essai sur la notion de sujet* », in *l'infinitif*, sous la direction de Remi-Giraud, Lyon : presses universitaires de Lyon.

Remi-Giraud S. (1988), « *Le complément circonstanciel : problèmes de définition* » in Rémi-Giraud, S. et Roman, A. (eds), Autour du circonstant : 65-113. Lyon : P.U. de Lyon.

Rivière C. (1995), *Pour une Syntaxe simple*. Paris, Ophrys.

Ruwet N. (1970), *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.

Schachter P. (1976), *A Nontransformational Account of Gerundive Nominals in English*. Linguistic Inquiry 7 : 204-241.

Shannon C. E. & W. Weaver (1975), *Théorie mathématique de la communication*. Paris : Retz.

Smit N. (2007), *Information packaging in functional discourse grammar*, Alta Sao Paulo, 51 pp. 91-118.

Smolka V. (2017), « *What Comes First, What Comes Next: Information Packaging in Written and Spoken Language* » in AUC PHILOLOGICA https://doi.org/10.14712/24646830.2017.4 https://karolinum.cz/data/clanek/3824/Phil_1_2017_04_Smolka.pdf (dernière consultation le 18/03/2019).

Souesme J.C. (1999), Pratique Raisonnée en linguistique anglaise 48 points de Grammaire avec Exercices Commentés. Paris : Armand Colin.

Steele S. (1978), *The category AUX as a linguistic universal. In Universals of Human Language*, vol.3, Joseph E. Grennberg (ed.). Stanford : Stanford University Press, 7-45.

Stockwell R. et al. (1973), *« Complementation* » in *The Major Structures in English*. Ed. Stockwell R. & Schachter, P. & Partee B. New York : Holt, Rinehart and Winston. (502-600).

Stowell T. (1982), *The Tense of Infinitives*. Linguistic Inquiry 13 : 561-570.

Suenaga A. (2012), « *Benveniste et Saussure : l'instance de discours et la théorie du signe* », *Linx* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 05 juillet 2012, consulté le 31 janvier 2019. URL : http://journals.openedition.org/linx/1011 ; DOI : 10.4000/linx.1011

Sundby B. (1976), The *-ing* Form Revisited. Lingua 40 : 321-330.

Svartvik J. (ed.) (1992), *Directions in Corpus Linguistics: Proceedings of Nobel Symposium 82*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.

Swales J. (1990), *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*. Cambridge : Cambridge University Press.

Sweet H. (1898), *New English Grammar*. Oxford : Oxford University Press.

Swiggers P. (1993), *Iconicité : un coup d'œil historiographique et méthodologique*. In Faits de langues, n°1, Mars 1993. Motivation et iconicité. pp. 21-28. DOI : https://doi.org/10.3406/flang.1993.1031www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1993_num_1_1_1031 (dernière consultation le 10/06/2019).

Thompson G. (1996), *Introducing Functional Grammar*. London : Arnold.

Thompson S.A. (1973), *On Subjectless Gerunds in English*. Foundations of Language 9 : 374-383

Todorovn T. (1976), *The origin of genres*. New Literary History 8 : 159-170.

Tregidgo, P.S. (1980), *Some Observations on Verb + -ing and Verb + Infinitive* in English Language Teaching Journal 35 : 45-48.

Turner N. (2000), *Etude Contrastive de l'infinitif en français et en anglais*. Paris : Ophrys.

Vallduví E. (1992), *The informational component.* New York : Garland.

Vallduví, E. & E. Engdahl (1996), « *The linguistic realisation of information packaging*, » Linguistics 34, 459–519.

Vendler Z. (1957), « *Verbs and Times* », *The Philosophical Review*, 66, 2, p. 143-160

Verspoor M. (1996), «*The Story of -ing : a Subjective Perspective*». In *The Construal of Space in Thought and Language*, Marlin Putz and René Dirven (eds.). Berlin : Mouton de Gruyter, 417-454.

Verspoor M. (1999), *To infinitives.* In Issues in Cognitive Linguistics, Leon Stadler and Christoph Eyrichs (eds.). Berlin : Mouton de Gruyter, 505-526.

Verspoor M. (2000). *Iconicity in English Complement Constructions*. In *Complementation, Cognitive and Functional Perspectives*, Kaoru Horie (ed.). Amsterdam : John Benjamins, 199-226.

Viana V., S. Zyngier & G. Barnbrook (eds.) (2011), *Perspectives on Corpus linguistics*. Amsterdam : John Benjamins.

Vinet M. (1981), *La représentation des infinitives dans la grammaire*. Revue québécoise de linguistique, 11(1), 69–91. https:// doi.org/10.7202/602481ar

Visser F.T. (1966), *An Historical Syntax of the English Language II, syntactical units with one verb (continued*). Brill : Leiden.

Wekker H. & L. Haegeman (1985), *A Modern Course in English Syntax*. New York : Routledge.

Wierzbicka A. (1988), *The Semantics of Grammar*. Amsterdam : John Benjamins.

Wood F.T. (1956), *Gerund vs Infinitive.* English Language Teaching 11 : 11-16.

Wozniak S. « L'angliciste de spécialité et son objet de recherche : contribution à la réflexion épistémologique », *ASp* [En ligne], 61 | 2012, mis en ligne le 07 octobre 2014, consulté le 29 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/asp/2721 ; DOI : 10.4000/asp.2721

Wyld H. (2001), *Subordination et énonciation*. Gap : Ophrys.

Young D. J. (1980), *The Structure of English Clauses*. London : Hutchinson.

Zaki L. (2006), *L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités*. Belin : Genèses 2006/4 - N° 65 ISSN 1155-3219.

Index des termes

actualisation, 22, 24, 52, 53, 56, 62, 63, 65, 69, 71, 72, 73, 75, 77, 80, 98, 100, 179, 210, 219, 240, 270, 274, 291, 307, 308, 310, 311, 313, 323, 324, 325, 327, 330, 337, 344, 350, 367, 369
adjectif, 16, 30, 32, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 60, 127, 131, 158, 159, 196, 197, 201, 315, 360, 377, 380
adverbial, 41, 86, 126
agent, 17, 18, 20, 31, 32, 59, 64, 65, 169, 170, 178, 184, 186, 238, 249, 287, 306, 314
ancrage, 10, 58, 60, 61, 92, 100, 101, 216, 219, 222, 236, 254, 269, 274, 302, 307, 309, 310, 311, 331, 332, 337, 341, 346, 364, 367, 368, 370, 408, 409
animé, 20, 157, 179, 183, 296, 297, 301, 304, 314, 362
antérieur, 57, 237, 238, 350
antériorité, 33, 346, 348
aspect, 10, 11, 17, 45, 59, 61, 62, 79, 80, 81, 106, 124, 141, 144, 159, 182, 210, 216, 230, 236, 237, 238, 239, 240, 247, 250, 273, 284, 302, 303, 306, 316, 374, 392, 396, 397, 398, 400, 402, 404, 405, 407, 435, 444
attribut, 9, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 38, 45, 60, 81, 119, 122, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 144, 146, 154, 158, 164, 165, 183, 184, 186, 188, 269, 274, 285, 293, 294, 295, 296, 312, 318, 334, 343, 369, 374, 381, 409, 437
BE + -ING, 46, 127, 236, 237, 238, 239, 250, 271, 345, 372, 405
clivée, 84, 89, 283, 286, 287, 288, 289
complément circonstanciel, 128, 155, 210, 211, 216, 217, 218, 219, 285, 291, 301, 302, 446
complément d’objet, 8, 10, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 38, 41, 46, 47, 72, 102, 104, 128, 130, 159, 164, 165, 183, 185, 186, 187, 188, 200, 207, 208, 209, 210, 278, 290, 291, 318, 319, 320, 326, 327, 374, 381, 410
complément du sujet, 0, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 45, 50, 51, 91, 92, 102, 103, 104, 112, 121, 124, 125, 129, 133, 146, 153, 161, 163, 164, 165, 167, 169, 183, 186, 188, 197, 209, 210, 217, 218, 219, 221, 225, 234, 236, 250, 264, 274,285, 290, 300, 315, 317, 318, 320, 321, 346, 364, 381, 385, 408, 409, 410
concomitance, 67, 79
conditionnel, 159, 229, 233, 237, 241, 279, 284, 299, 311, 393

copules, 9, 37, 38, 39, 97, 102, 129, 155, 166, 169, 183, 184, 186, 188, 189, 191, 224, 225, 226, 250, 251, 263, 264, 265, 279, 289, 290, 302, 304, 308, 320, 327, 329, 352, 354
coréférence, 56
corpus, 8, 9, 10, 11, 15, 18, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 35, 37, 42, 58, 65, 66, 82, 83, 91, 92, 93, 94, 97, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 143, 144, 145, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 191, 192, 194, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 209, 211, 213, 216, 217, 219, 221, 222, 225, 226, 228, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 256, 259, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 270, 272, 274, 275, 276, 277, 279, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 297, 299, 301, 302, 303, 304, 306, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 317, 318, 319, 320, 321, 325, 326, 328, 329, 332, 333, 337, 342, 344, 346, 348, 352, 353, 357, 358, 362, 364, 365, 366, 367, 368, 371, 373, 374, 379, 380, 381, 383, 384, 387, 388, 390, 393, 394, 395, 396, 400, 403, 405, 407, 408, 409, 410, 419, 433, 434, 435, 438, 443
discours, 149, 156, 389, 432
dislocation, 84, 87, 89, 95, 174, 282, 289, 380
distance, 63, 76, 79, 80, 98, 99, 101, 215, 334, 336, 338, 340, 357, 368, 369, 370, 379, 399, 408, 409
documents académiques, 119, 125, 126, 145, 147, 151, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 190, 192, 197, 198, 199, 226, 236, 237, 239, 248, 249, 255, 274, 276, 277, 283, 387, 389, 391, 392, 393, 395, 396, 407
expérience, 31, 54, 70, 77, 79, 99, 108, 110, 111, 216, 338, 352, 357, 359, 360, 361, 362, 364, 366, 368, 370, 387, 388, 398, 399, 401, 404, 409
explicite, 21, 25, 53, 54, 55, 60, 62, 81, 91, 133, 154, 176, 177, 180, 200, 287, 288, 313, 314, 343, 360, 364, 396, 403
extraposition, 19, 23, 24, 28, 83, 84, 86, 87, 89, 95, 133, 152, 157, 160, 164, 170, 171, 174, 259, 271, 282, 283, 286, 288, 289, 291, 299, 300, 303, 304, 312, 375, 378, 380, 383, 385, 395, 445
fiction, 116, 119, 120, 125, 126, 145, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 178, 190, 191, 192, 197, 198, 199, 205, 226, 227, 228, 236, 237, 239, 258, 272, 273, 274, 276, 278, 282, 283, 291, 300, 303, 387, 389, 392, 393, 395, 396, 404, 407

fonction, 0, 8, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42, 45, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 58, 62, 63, 68, 69, 70, 72, 75, 81, 90, 92, 94, 95, 101, 102, 103, 104, 112, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 135, 144, 146, 151, 153, 154, 156, 161, 162, 163, 164, 171, 172, 173, 174, 178, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 196, 197, 198, 199, 200, 207, 210, 211, 213, 214, 217, 218, 219, 221, 224, 225, 226, 227, 228, 232, 233, 236, 252, 255, 258, 263, 264, 265, 266, 269, 271, 272, 274, 275, 278, 281, 283, 285, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 309, 312, 314, 316, 317, 318, 320, 321, 326, 327, 328, 329, 333, 334, 336, 342, 343, 346, 357, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 373, 374, 375, 378, 379, 380, 381, 382, 385, 390, 395, 397, 398, 400, 407, 408, 409, 410, 437
futur, 62, 70, 76, 78, 99, 128, 210, 216, 224, 229, 231, 232, 244, 270, 310, 323, 327, 328, 330, 331, 337, 341, 345, 351, 357, 368, 370, 399
générique, 10, 17, 58, 65, 67, 80, 98, 99, 157, 174, 177, 178, 179, 180, 183, 293, 295, 314, 316, 336, 363, 367, 368, 370, 372, 379, 384
genre, 124, 135, 153, 272, 277, 386, 447
gérondif, 40, 48, 50, 57, 59, 67, 397, 436, 438
gérondive, 48, 49, 67, 171, 297, 312
glose, 26, 70, 167, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 285, 286, 303, 342, 371, 372, 377
iconicité, 14, 54, 63, 80, 314, 369, 435, 445, 447
implicite, 15, 22, 27, 54, 55, 56, 177, 189, 313, 314
infinitif., 27, 51, 62, 68, 316, 439
infinitive, 8, 25, 37, 52, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 93, 95, 98, 143, 157, 162, 172, 173, 176, 187, 191, 201, 207, 213, 229, 235, 236, 239, 250, 266, 272, 274, 275, 288, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 301, 308, 311, 312, 318,320, 321, 327, 346, 351, 352, 358, 360, 363, 365, 366, 367, 370, 371, 372, 374, 378, 381, 385, 396, 397, 398, 399, 402, 438
information packaging, 80, 83, 86, 88, 89, 90, 93, 94, 95, 96, 103, 318, 380, 385, 408, 448
journaux, 118, 119, 122, 125, 126, 127, 130, 145, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 190, 192, 197, 199, 226, 237, 239, 255, 272, 276, 278, 283, 387, 391, 392, 393, 395, 396, 407
matrice, 60, 61, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82, 97, 98, 101, 102, 133, 135, 136, 138, 140, 141, 142, 146, 157, 159, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 216, 220, 227, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 241, 248,250, 266, 267, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 304, 307, 309, 311, 312, 313,

314, 317, 319, 320, 321, 322, 324, 327, 328, 329, 333, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 353, 354, 362, 370, 385, 400, 410
modal, 81, 159, 222, 223, 224, 227, 229, 241, 243, 245, 246, 247, 250, 284, 302, 303, 309, 328, 351, 397, 400, 403
narration, 133, 146, 151, 237, 283, 291, 392
nature, 10, 15, 23, 25, 34, 35, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 51, 64, 103, 114, 127, 131, 132, 133, 135, 136, 146, 169, 172, 173, 174, 175, 177, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 207, 209, 240, 267, 271, 274, 275, 278, 280, 285, 290, 300, 301, 304, 307, 308, 312, 313, 315, 317, 319, 320, 350, 356, 364, 366, 379, 380, 383, 395, 398, 420, 425, 426, 427
nominal, 10, 16, 21, 23, 27, 28, 30, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 47, 49, 50, 126, 133, 159, 170, 179, 195, 199, 200, 209, 293, 295, 296, 298, 308, 380
nominatif, 24, 162
notion, 11, 20, 21, 22, 53, 54, 55, 56, 59, 62, 63, 64, 65, 68, 76, 78, 80, 95, 99, 113, 121, 132, 147, 152, 212, 254, 267, 274, 297, 332, 336, 337, 338, 340, 344, 348, 363, 365, 367, 368, 369, 372, 373, 374, 384, 386, 400, 409, 420, 438, 446
participial, 40, 42, 43, 45, 49, 60, 78, 437
passé, 52, 62, 70, 82, 101, 107, 148, 159, 210, 215, 216, 220, 221, 222, 224, 226, 228, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 279, 284, 300, 309, 310, 311, 326, 332, 333, 337, 342, 346, 349, 350, 392, 399
polarité, 11, 106, 131, 156, 233, 234, 235, 236, 250, 284, 291, 299, 325, 326, 400, 401
postériorité, 346, 348, 349
procès, 11, 17, 20, 22, 28, 31, 33, 46, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 98, 131, 140, 152, 154, 158, 169, 170, 174, 177, 178, 179, 180, 184, 186, 210, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 234, 238, 241, 248, 249, 250, 252, 253, 254, 261, 269, 274, 280, 282, 287, 288, 297, 302, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 318, 319, 321, 324, 326, 329, 330, 331, 332, 334, 337, 338, 340, 343, 344, 346, 348, 349, 352, 355, 360, 364, 367, 370, 372, 383, 399, 400, 434, 444
projection, 61, 77, 100, 101, 310, 328, 334, 340
proximité, 54, 101
rhème, 88, 91, 103, 132, 291, 408
rôle, 8, 15, 16, 18, 22, 24, 26, 29, 30, 32, 51, 60, 61, 102, 108, 110, 129, 165, 166, 183, 202, 208, 210, 214, 216, 282, 288, 315, 318, 327, 344, 351, 368, 373, 374, 376, 382, 405, 410
simultané, 70, 350

simultanéité, 54, 58, 60, 61, 70, 73, 75, 98, 100, 101, 319, 322, 324, 325, 331, 341, 344, 345, 346, 348, 353, 368, 370, 408, 409
spécifique, 10, 33, 34, 53, 60, 64, 65, 67, 74, 80, 91, 98, 99, 104, 170, 174, 176, 179, 180, 182, 183, 293, 294, 295, 296, 297, 301, 314, 316, 336, 362, 363, 365, 368, 369, 370, 384, 388, 399
sujet, 0, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 47, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 64, 65, 67, 68, 75, 76, 79, 81, 84, 86, 91, 92, 94, 97, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 112, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 144, 145, 146, 148, 152, 153, 154, 157, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 186, 188, 189, 190, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 207, 208, 209, 210, 217, 218, 219, 221, 224, 225, 226, 228, 231, 234, 236, 242, 247, 250, 263, 264, 265, 266, 269, 271, 274, 275, 276, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 306, 309, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 327, 328, 329, 333, 334, 342, 346, 354, 357, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 394, 396, 397, 398, 400, 408, 409, 410, 435, 436, 445, 446
temps, 141, 220, 221, 223, 224, 226, 228, 251, 253, 256, 260, 261, 265, 289, 304, 308, 435, 439
thème, 16, 18, 19, 88, 91, 92, 103, 131, 132, 291, 408
topicalisation, 19, 103, 152
voix, 36, 106, 131, 156, 240, 248, 249, 250, 280, 284, 291, 303
voix active, 156, 248, 249, 250, 284, 291
voix passive, 36, 248, 249, 303

Les subordonnées gérondives et infinitives en fonction sujet et complément du sujet en anglais contemporain

Résumé

Cette thèse porte sur les subordonnées en V-ING et en TO + BV en anglais contemporain. Elle s'appuie sur un corpus de 240 énoncés extraits de documents académiques, de journaux et d'œuvres de fiction et tirés du British National Corpus. De nombreuses recherches ont tenté de révéler les raisons de la coexistence de ces deux types de subordonnées qui semblent formellement assez proches. La majorité des travaux précédents porte sur les V-ING et TO + BV en fonction complément du verbe mais nous proposons de nous intéresser ici à deux fonctions délaissées : le sujet et le complément du sujet. Ce travail présente un panorama de théories existantes mais propose également une prise de recul grâce à une étude précise d'énoncés authentiques menée à l'aide d'outils statistiques. Les deux types de subordonnées ont pour caractéristiques majeures d'être atemporelles et impersonnelles, il convient donc de les analyser avec les propositions dont elles dépendent au niveau syntaxique et sémantique. Un travail de description du corpus permet de faire ressortir les caractéristiques des contextes et co-textes dans lesquelles elles se trouvent. La recherche montre que les traits spécifiques du contexte d'utilisation permettent d'expliquer, en partie, la répartition des deux types de subordonnées. Il ressort également que la modalité et, encore plus, le principe de distance (qui peut inclure la distance temporelle, modale ou encore la possibilité de décrochage) sont des éléments cruciaux pour comprendre l'utilisation des V-ING et TO + BV en fonction sujet et complément du sujet en anglais.

Mots-clés : gérondive ; -ING ; infinitive ; TO ; sémantisme ; pragmatique ; information packaging ; modalité ; distance ; corpus ; simultanéité ; antériorité ; temporalité ; sujet ; complément du sujet ; verbe ; spécificité ; virtuel ; actualisation ; fonction ; copule ; extraposition ; attribut ; subordonnée

Gerund and infinitive clauses as subjects and subject complements in contemporary English

Summary

This research deals with V–ING and TO + VB clauses in contemporary English. It is based on a corpus totalling 240 utterances from novels, research journals or periodicals from various academic fields and newspaper articles from the British National Corpus. A lot has been written about why these two types of clauses still coexist since they are formally quite similar. However, most of these works bear on V-ING and TO + VB clauses as complements of the verbs whereas we decided to focus on two other functions here: subject and subject complement. This work presents an overview of existing theories but also a precise study of authentic utterances analysed with the help of statistics tools. The main characteristic of V- ING and TO + VB clauses is that they are atemporal and impersonal, which means that they are to be analysed along the propositions they are syntactically and semantically subordinated to. The description of the corpus revealed the characteristics of their contexts and co-texts. Research shows that the specific traits of the context in which they are used can account for the repartition of the two types of clauses, at least partly. What also emerges is that modality and, even more, the concept of distance (that may include time and modality) are crucial elements to understand the use of V-ING and TO + VB as subjects and subject complements.

Keywords: gerund ; -ING ; infinitive ; TO ; semantics ; pragmatics ; information packaging ; modality ; distance ; corpus ; simultaneity ; anteriority ; time ; tense ; subject ; subject complement ; verb ; specificity ; virtual ; actualisation ; function ; copula ; extraposition ; attribute ; subordinate

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ
ÉCOLE DOCTORALE :
ED V – Concepts et langages
Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE
DISCIPLINE : Linguistique